LOT
№ 205

SALE 169

THE BCD
LIBRARY
PART I

February 17, 2024

Kolbe & Fanning
Numismatic Booksellers
numislit.com

Tel: (614) 414-0855
Fax: (614) 414-0860

orders@numislit.com

141 W. Johnstown Road
Gahanna, OH 43230-2700

LOT
Nº 205

SALE 169

THE BCD
LIBRARY
PART I

February 17, 2024

Kolbe & Fanning
Numismatic Booksellers
numislit.com

Tel: (614) 414-0855
Fax: (614) 414-0860

orders@numislit.com

141 W. Johnstown Road
Gahanna, OH 43230-2700

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES

DE LA

MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE PERSE

TOME XX

MISSION EN SUSIANE

SOUS LA DIRECTION DE

MM. R. DE MECQUENEM ET V. SCHEIL

NUMISMATIQUE

PAR LE COLONEL ALLOTTE DE LA FUYE

ÉPIGRAPHIE GRECQUE

PAR FRANZ CUMONT, MEMBRE DE L'INSTITUT

CÉRAMIQUE ÉLAMITE

PAR R. DE MECQUENEM

AVEC 4 PLANCHES

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE, 28

1928

MÉMOIRES

TOME XX

MISSION EN SUSIANE

NUMISMATIQUE, ÉPIGRAPHIE GRECQUE
ET CÉRAMIQUE

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

ALAIN WEIL
Expert Numismate

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES
DE LA
MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE PERSE

TOME XX

MISSION EN SUSIANE

SOUS LA DIRECTION DE
MM. R. DE MECQUENEM ET V. SCHEIL

NUMISMATIQUE
PAR LE COLONEL ALLOTTE DE LA FUŸE

ÉPIGRAPHIE GRECQUE
PAR FRANZ CUMONT, MEMBRE DE L'INSTITUT

CÉRAMIQUE ÉLAMITE
PAR R. DE MECQUENEM

AVEC 4 PLANCHES

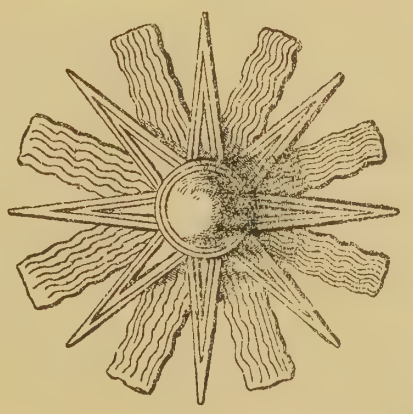

PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

1928

INVENTAIRE
DES MONNAIES TROUVÉES A SUSE

MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE PERSE
CAMPAGNES DE FOUILLES 1925, 1926, 1927

Planches I, II

Note annexe relative à des monnaies recueillies antérieurement

PAR

Le Colonel ALLOTTE DE LA FUŸE

INVENTAIRE DES MONNAIES

TROUVÉES A SUSE PENDANT LA CAMPAGNE DE FOUILLES 1925-1926

L'histoire de Suse présente encore bien des lacunes; tout ce qui est de nature à les combler doit être l'objet de notre attention : à ce titre, les monnaies présentent un intérêt tout particulier, témoins irrécusables de la vie économique des populations qui se sont succédé sur le sol de l'ancienne capitale anzanite, elles doivent être soigneusement recueillies et minutieusement examinées : indépendamment des éléments qu'elles apportent à l'histoire locale, elles peuvent enrichir la numismatique de documents nouveaux; les trouvailles de monnaies de l'Élymaïde faites en 1900 et années suivantes en sont un exemple bien frappant, elles ont permis de poser quelques jalons dans une riche numismatique, dont bien des points sont encore discutés.

La campagne 1925-1926 a été particulièrement féconde au point de vue numismatique : indépendamment de nombreuses pièces isolées trouvées au cours des fouilles ou recueillies souvent à fleur de sol, en des points qu'il est impossible de préciser, on a trouvé dans une tombe une pièce très intéressante de l'époque séleucide, et dans un vase, une importante réunion de dirhems arabes, à laquelle étaient joints quelques dinars.

Les directeurs de la Mission me confièrent ces monnaies, en me demandant de les classer : j'ai accepté cette tâche, mais, je dois le dire, c'était trop présumer de mes forces, car, si le classement des dirhems et dinars musulmans, attribuables à une courte période de temps, est chose relativement aisée, il n'en est pas de même de celui d'une réunion fortuite de plus de 800 pièces de bronze, presque toutes mal conservées, de très petite dimension, et échelonnées chronologiquement sur une période de plus de 2000 ans, car la plus ancienne, une obole de Milet, peut dater de l'an 400 avant notre ère, et les plus récentes, d'une centaine d'années avant l'époque actuelle. Abstraction faite des monnaies d'or et d'argent contenues dans un vase et de quelques dirhems sassanides de bonne conservation, les monnaies qui m'ont été remises par M. de Mecquenem étaient recouvertes d'une épaisse gangue terreuse, qui, malgré d'énergiques nettoyages,

en rendait l'examen bien difficile pour la vue affaiblie d'un vieillard plus qu'octogénaire. On ne s'étonnera donc pas si bien souvent j'ai dû renoncer à proposer une attribution précise, en classant comme incertaines bon nombre de monnaies de conservation médiocre; mais, quand je l'ai jugé utile, j'ai distingué, parmi ces incertaines, des subdivisions permettant de les rattacher aux catégories principales séleucides, arsacides, élymaïdes, musulmanes, qui constituent l'ensemble des monnaies examinées. Quant aux monnaies complètement frustes, pour lesquelles toute tentative de classement me paraît inutile, j'en ai fait une catégorie à part :

Je divise mon travail en trois parties :

*I*re *partie :* Monnaie trouvée dans une tombe;
*II*e *partie :* Monnaies trouvées dans un vase;
*III*e *partie :* Monnaies recueillies en dehors du vase.

Ire PARTIE

MONNAIE TROUVÉE DANS UNE TOMBE

Séleucus II, Callinique

Ère des Séleucides : 66 à 86, avant J.-C. : 246 à 226.

Buste habillé à droite de Séleucus, la tête imberbe est ceinte d'un diadème. Un cercle de grainetis très fin entoure l'effigie, le bord de la pièce est taillé en biseau.

Rev. — Apollon nu, debout à gauche, de la main droite, il tient son arc, qu'il saisit par le milieu du bas, la corde en l'air; le bras gauche pend le long du corps, il tient peut-être une flèche, qui n'est pas visible sur la pièce qui est de conservation médiocre.

Légendes verticales : à droite, ΒΑΣΙΛΕΩΣ; à gauche, ΣΕΛΕΥΚΟΥ; dans le champ, le monogramme .

Æ. Poids : 10 gr. 70; diam. : 26 mm. Pl. I, 2

Cette pièce est attribuable à Séleucus II, tant par son effigie que par le type du revers de l'Apollon debout, elle est inédite et se distingue des pièces de ce prince par l'effigie qui présente un buste habillé au lieu d'une tête nue et aussi par le revers, où l'Apollon tient de la main droite un arc au lieu de la flèche, que l'on voit d'habitude sur les nombreuses monnaies des rois de Syrie au type d'Apollon debout ou assis; on sait que d'ordinaire les graveurs monétaires reproduisent des statues connues, il serait intéressant de rechercher, parmi les statues antiques, celle qui a pu servir de prototype à la monnaie de Suse.

Cette pièce, indépendamment de l'intérêt que présentent les types du droit et du revers, mérite une attention spéciale, par son poids de 10 gr. 70; il est sensiblement la moitié de celui de la pièce de bronze du même roi, qui est classée comme tétrachalque sous le n° 275 du catalogue des rois de Syrie du Cabinet des Médailles; on peut donc considérer notre pièce comme un dichalque, tout en faisant remarquer combien la classification des pièces de bronze, d'après leur poids, est encore incertaine, nous en avons une preuve, en comparant le poids 10 gr. 70 de ce dichalque, au poids de 7 gr. 25 du chalque du même roi, au revers d'Artémise, que nous publions dans la IIIe partie, sous le n° 12 des Séleucides.

II^E PARTIE

MONNAIES TROUVÉES DANS UN VASE

a. *Monnaies d'or*

Abbassides

El Moqtadir Billah

Ah. 295-320. Ad. 907-932.

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
1	El Aḥwâz.	317	لا اله الا الله وحده لا شريك له ابو العباس بن امير المومنين Dans le champ, 4 points, à droite et à gauche de la légende, au-dessus et au-dessous. Deux légendes circulaires, la 1re donnant l'atelier et la date, la 2e le verset du Coran XXX, 34, لله الامر من قبل.	الله محمد رسول الله المقتدر بالله Légende circulaire entre deux cercles linéaires, donnant le verset du Coran IX, 33, محمد رسول الله رسله. Poids : 3 gr. 75.
2	Souq el Aḥwâz.	312	Comme n° 1, sauf les 4 points.	Comme n° 1. Poids : 3 gr. 75.
3		317	Comme n° 2	Poids : 3 gr. 75.
4		320	Comme n° 2	Poids : 3 gr. 75.
5		31?	Comme n° 2	Poids : 3 gr. 75.

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
6	Médinet es Salâm.	307	Comme n° 2.	Au-dessous de la légende, la lettre ه. Poids : 3 gr. 80

ER RADHY BILLAH

AH. 322-329. AD. 934-940.

7	Souq el Aḥwâz.	323	لا اله الا الله وحده لا شريك له Comme n° 2.	الله محمد رسول الله الراضى بالله Poids : 3 gr. 80
8		324	Comme n° 7.	Comme n° 7, avec une addition de 3 points sous la légende. Poids : 3 gr. 80
9		?	Comme n° 7.	Comme n° 7. Poids : 3 gr. 80.

b. *Monnaies d'argent*[1]

Abbassides

EL MOQTADIR BILLAH

10	El Koufah.	302	Comme n° 1, sans les points.
11		308	Même description.
12	Médinet es Salâm.	305	Même description.
13		315?	Fragmentée. Même descr.
14	?	312	Fragmentée. Id.

1. Toutes les monnaies d'argent, trouvées dans le vase, sont des dirhems : plusieurs étant mal conservées ou surchargées d'incrustations, je m'abstiendrai d'en donner le poids dont l'indication ne présenterait que peu d'intérêt.

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
15	?	?	Fragmentée. Même descr.	

El Qâhir Billah

Ah. 320-322. Ad. 932-934.

16	Médinet es Salâm.	321	لا اله الا الله وحده لا شريك له Deux légendes circulaires comme au n° 1, mais la première entre deux cercles linéaires.	لله محمد رسول الله القاهر بالله Légendes circulaires comme n° 1.

Pièce bien conservée, mais fragmentée en deux.

Er-Râdhy Billah

Ah. 322-329. Ad. 934-940.

17	El Aḥwâz ?	?	Légende de champ comme n° 16.	لله محمد رسول الله الراضى بالله

Mêmes légendes circulaires que n° 16.

18	Wâseth.	328 ?	لا اله الا الله وحده لا شريك له ابو الفضل بن امير المومنين	Légende de champ comme n° 17.

Mêmes légendes circulaires que n° 1.

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
			El Mottaqy Lillah	
			Ah. 329-333. Ad. 940-944.	
19	El Baçrah.	330	لا الـلـه الا	لله
			الله وحـده	مـحـمـد
			لا شريـك له	رســول
			ابو منصور بن	الـــلـه
			امير المومنين	المتقى لله
			Mêmes légendes circulaires que n° 1.	
20		330 ?	Même description.	
21		333	Même description.	
22		?	Même description.	
23, 24	?	?	Même description.	
			Hamdanites	
			Nâçir ed Daulah et Seif ed Daulah	
			Abou Mohammed. Ah. 317-358. Ad. 929-968. Abou 'l-Hasan. Ah. 333-356. Ad. 944-967.	
25	El Mouçil ?	333	لا الـــه الا	لله
			الله وحـده	مـحـمـد
			ابو منصور بن	رسول الله
			امير المومنين	المتقى الله
			سيف الـدوله	ناصر الدوله
			ابـو الحسن	ابو محمد
			Légendes circulaires comme n° 1.	
26	?	?	ـــ	لله
			لا الـه الا اللـه	محمد رسولا الله
			وحده لا شريك له	صلى الله عليه وسلم
			سيـف الـدولـه	المتـقـى لـلـه

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
			ابو الحسن	ناصر الدوله
			ح	ابو محمد
			Légendes circulaires comme n° 1.	

Samanides

Ismael ben Ahmed

Ah. 279-295. Ad. 892-907.

27	Samarqand.	287?	لا اله الا الله وحده لا شريك له	لله محمد رسول الله المعتضد بالله اسمعيل بن احمد
			Fragment. Légendes circulaires comme n° 1.	
28	?	?	Fruste.	Comme n° 27.
			Bien conservée au revers, mais fragile.	

Naçr ben Ahmed

Ah. 301-331. Ad. 913-942.

29	Samarqand.	307	Légende de champ comme n° 27.	لله محمد رسول الله المقتدر بالله نصر بن احمد
			Légendes circulaires comme n° 1.	
30		327	Même légende de champ.	لله محمد رسول الله

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
				الراضى بالله نصر بن احمد
			Pièce fragmentée.	
31		?	Même légende de champ; au-dessous, ع ع.	Même lég. de champ.
32	Eš Śâš.	323	Légende de champ de 27.	Même lég. de champ.
33		323	Légende de champ de 27.	لله محمد رسول الله القاهر بالله نصر بن احمد
			Légendes circulaires comme n° 1.	
34		?	Même légende de champ.	Même légende.
35		330	Même légende de champ.	لله محمد رسول الله المتقى لله نصر بن احمد

NOH BEN NAÇR

AH. 331-343. AO. 942-954.

36	Anderâbeh.	338	Légende de champ comme n° 27; au-dessus, la lettre ع.	لله محمد رسول الله امطيع لله نوح بن نصر
			Légendes circulaires comme n° 1.	

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
37	Bokhara.	333		لله محمد
			Même légende, fruste.	رسول الله المتقى لله نوح بن نصر
38		333		لله محمد
			Même légende.	رسول الله المستكفى بالله نوح بن نصر
39		335	Même légende.	Légende du n° 36.
40	Samarqand.	333	Même légende.	Légende du n° 38.
41		334	Même légende.	Légende du n° 38.
42		335	Même légende.	Légende du n° 36.
43, 44	Eš Šaš.	337	Même légende.	Légende du n° 36.
45	Nišabour.	343	Même légende.	Légende du n° 36.
46	?	340	Même légende.	Légende du n° 38.
47	?	?	Même légende.	Légende du n° 38.
48	?	?	Même légende.	Légende du n° 37.
49 à 52	?	?	Même légende.	Légendes frustes.

Bouïdes

Les monnaies des Bouïdes présentent quelques difficultés de classement : les premières se répartissent entre les trois fils de Bouïah, 'Imâd ed Daulah, Mo'iz ed Daulah, Rokn ed Daulah. D'après Stanley Lane Poole, l'aîné 'Imâd, après s'être emparé du Fars en 321, envoya son frère Rokn pour prendre possession de l'Irak Persan et d'Ispahan, et son frère Mo'iz pour conquérir le Kerman, plus tard, en 334, celui-ci s'empara de Bagdad et de Mah-el-Coufa. Pendant cette période, chacun des trois frères émet des monnaies en son nom personnel et des monnaies

qui associent à son nom celui d'un de ses frères. C'est pour ces dernières qu'il peut y avoir incertitude dans le classement ; en principe, j'ai attribué ces monnaies à celui des deux frères dont le nom figure au revers de la pièce au-dessous du nom de Mohammad. Pour chacun des Bouïdes, je distinguerai, dans le monnayage, deux catégories : a : Seul ; b : Associé. Dans l'une et l'autre des catégories figure généralement le nom du Calife abbasside.

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS

ʿImad ed Daulah

Abou 'l-Hasan, ʿAly. Ah. 320-338, Ad. 932-976.

a : Seul.

53	Touster min el Aḥwâz.	320	لا اله الا الله وحده لا شريك له ابو العباس بن امير المومنين ز	الله محمد رسول الله المقتدر بالله عماد الدوله
			Légendes circulaires comme n° 1.	
54	Surraq.	334	لا اله الا الله وحده لا شريك له على بن بويه	الله محمد رسول الله المطيع لله
55	Širâz.	335	Même description.	

b : Associé avec Moʿiz ed Daulah.

56	El ʿAskar min el Aḥwâz.	333	لا اله الا الله وحده لا شريك له احمد بن بويه	الله محمد رسول الله المتقى لله على بن بويه

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
57	El ʿAskâr min el Aḥwâz.	334	Même légende.	الله محمد رسول الله المطيع لله علی بن بويه
58	?	?	Fragmentée, même légende.	Fruste.
59	El Aḥwâz.	335	لا اله الا الله وحده لا شريك له معز الدوله ابو الحسين بويه	الله محمد رسول الله صلى الله عليه وسلم المطيع لله عماد الدوله ابو الحسن بويه
60	Touster min el Aḥwâz.	337	Mêmes légendes.	
61	Širâz.		Mêmes légendes.	
62	El ʿAskâr min el Aḥwâz.	337	Mêmes légendes.	
63		337	Même légende ; au-dessus ⁘	Même légende.
64	Médinet es Salâm.	337	Même légende sans les trois points.	Même légende.
65		340	Mêmes légendes.	
66 à 70	?	?	Mêmes légendes frustes ou incomplètes.	

Rokn ed Daulah, 320-366

Abou 'l Hasan, ʿAly. Ah. 320-366, Ad. 932-976.

a : Seul.

71	?	?	لا اله الا الله وحده لا شريك له	الله محمد رسول الله

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
			المطيع الله	ركن الدوله ابو على بويه
			Légendes circulaires comme n° 1, frustes et incomplètes.	
	b : Associé avec Mo'iz ed Daulah[1].			
72	El Aḥwâz.	341	لا اله الا الله وحده لا شريك له معز الدوله ابو الحسين بويه	لله محمد رسول الله صلى الله عليه وسلم المطيع لله ركن الدوله ابو على بويه
73		343	Même légende.	Même légende.
74	El Baçrah.	341	Même légende.	Même légende.
75		342	Même légende.	Même légende.
76	El 'Askar Mokerim.	344	Même légende.	Même légende.
77	Médinet es Salâm.	338	Même légende.	Même légende.
78	Wâseth ?	341	Même légende.	Même légende.
79	Souq el Aḥwâz.	343	Même légende, avec la lettre ه au-dessus.	Même légende.
80 à 83	?	?	Mêmes légendes frustes et incomplètes.	
84	El Aḥwâz.	340	Même légende que 72, au-dessus, له.	لله محمد رسول الله صلى الله عليه وسلم المطيع لله ركن الدوله ابو على بويه

1. Ces dihrems, portant les noms de Rokn ed Daulah et Mo'iz ed Daulah, sont classés, dans le Catalogue du British Museum, sous le nom de Mo'iz ed Daulah.

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
85	El Baçrah.	342	Mêmes légendes.	
86	Touster min el Aḥwâz.	342	Même légende que 84.	Même légende.
87	El ʿAskar min el Aḥwâz.	340	Même légende que 72.	Même légende.
88	?	340	Même légende que 72.	Même légende.
89	?	340	Même légende que 72.	Même légende.
90	?	?	Même légende que 72, bélière.	Même légende.
91	Touster min el Aḥwâz ?	?	Même légende que 84, un point central entre la 2e et la 3e ligne.	Même légende.
92	Širâz ?	?	لا اله الا الله وحده لا شريك له معز الدوله ابو الحسين بو به Au-dessus, un annelet.	Même légende.

ʿAdhod el Daulah

Abou Šudjâʿ, Khosrou. Ah. 338-372, Ad. 949-982.

Avec son père Rokn ed Daulah.

93	Širâz ?	340	لا اله الا الله وحده لا شريك ركن الدوله ابو علی Mêmes légendes circulaires que nº 1, comprises entre un cercle linéaire intérieur et un double cercle linéaire	لله محمد رسول الله المطيع لله عضد الدوله ابو شجاع Même légende circulaire que nº 1, comprise

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
			extérieur; en dehors de celui-ci, une marge limitée par un cercle linéaire extérieur; dans cette marge, un ou deux mots difficilement lisibles.	entre deux doubles cercles linéaires, celui de l'intérieur est coupé par des annelets, dont 2 visibles, en dehors de celui de l'extérieur; une marge portant quelques mots difficilement lisibles.
94		343	Même légende; au-dessous, 2 points ••. Même disposition des légendes circulaires et des cercles; dans la marge extérieure, on peut lire الله.	Même légende, même disposition des légendes circulaires et des cercles.
95			Même légende; en dessus, un point •.	Même légende; au-dessous, خسرو (Khosrou).
			Légendes circulaires incomplètes.	
96	?	?	Même légende.	Même légende.
		?		
97	?	?		
98	?	344	Mêmes légendes.	Mêmes légendes.
99	Śirâz.			

Fig. 1

Nous reproduisons ci-dessus à l'échelle double ce beau dirhem qui ne se trouve ni au British Museum, ni au Cabinet des Médailles, les légendes presque

toutes complètes ont été transcrites en caractères modernes; le champ est, des deux côtés, limité par un ruban hexagonal, dont les côtés sont légèrement concaves. Les légendes de champ sont identiques à celles du n° 93, sauf pour le droit un annelet en dessus et le mot بويه en dessous, et pour le revers le mot ع en dessous.

Dans le ruban hexagonal on lit au droit le nom de l'atelier et la date; au revers, le verset du Coran, IX, 33.

Autour du ruban, un cercle dans les segments entre le ruban et ce cercle; au droit Coran, XXX, 34, au revers une légende en partie illisible.

Ar. Diam. : . Pl. I, 18.

PIÈCES FRUSTES NON CLASSÉES

Pour compléter l'inventaire des monnaies contenues dans le vase, il convient d'ajouter aux 99, que nous venons de décrire, 10 dirhems frustes et une dizaine de fragments.

III[e] PARTIE

MONNAIES RECUEILLIES EN DEHORS DU VASE

a. *Monnaies d'or provenant de la région.*

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
			Abbassides	
			El Moqtadir Billah	
III a. 1	Médinet es Salâm.	307	Même description que n° II a. 1, moins les 4 points autour de la légende de champ.	Même légende que n° II a. 1. Diam. : 25 mm. P. : 3 gr. 75. Pl. I, 16.
			Naçer lidin Allah	
			Abou 'l-'Abbas Ahmed. Ah. 575-622, Ad. 1180-1225.	
2	Médinet es Salâm.	609	الامام لا اله الا الله وحده لا شريك له الناصر لدين الله امير المومنين Autour de la légende de champ, deux légendes circulaires, la première donnant la date et l'atelier, la deuxième le verset XXX, 34; autour de celle-ci, un gros cercle linéaire.	الحمد لله محمد رسول الله صلى الله عليه Autour de la légende de champ, un double cercle linéaire, puis une légende circulaire donnant le verset IX, 33, et entourée d'un double cercle linéaire.
			Triple dinar. Diam. : 32 mm. Poids : 11 gr. 95. Pl. I, 17.	

	ATELIER	DATE	DROIT	REVERS
III a. 3	Médinet es Salâm.	310	Même description.	Même description, mais au-dessous de la légende de champ, un fleuron.
			Triple dinar. Diam. : 31 mm. Poids : 11 gr. 75.	

Bouïdes

Baha ed Daulah

Abou Naçr, Firouz. Ah. 379-403, Ad. 989-1012.

4	Souq el Aḥwâz.	398	لا الـهٔ الا الـله وحده لا شريك له الملك بها الدوله وضيا الملـه ابو نصر	لله محمد رسول الله الـقـادر بالـلـه شـاهـا نـشـاه قوام الدين
			Autour de la légende de champ, double légende circulaire, comme n° III a. 3.	Double légende circulaire comme III a. 3. Poids : 4 gr.
5		299	Même description, sauf la date.	Poids : 4 gr.
6		399	Même description.	Poids : 4 gr.

Les 6 dinars musulmans décrits ci-dessus n'ont pas été trouvés comme les monnaies inventoriées au paragraphe b, sur le site de l'acropole de Suse, elles proviennent de la région sans qu'on puisse préciser exactement le lieu où elles ont été trouvées.

b. *Monnaies isolées trouvées sur le terrain des fouilles.*

Dans l'histoire de Suse, on doit distinguer les périodes achéménide, séleucide, arsacide, élymaïdique, sassanide et musulmane, la première n'est pas représentée par des espèces au type achéménide, mais on peut y ranger une petite obole de Milet, les autres périodes sont représentées par de nombreux spécimens qui constituent le monnayage courant de Suse : avec ce monnayage courant, nous avons rencontré, en très petit nombre, des espèces étrangères à la région, provenant, pour quelques-unes, de pays très éloignés.

Ainsi que nous l'avons dit, ces monnaies étaient presque toutes en bronze, d'un nettoyage long et difficile, et nous avons dû nous contenter de les répartir entre différentes catégories d'incertaines, — dont on trouvera l'énumération, — dans l'inventaire numérique qui suit. On y remarquera qu'en dehors des monnaies séleucides et arsacides, nous avons distingué sous le nom de « monnaies coulées » une catégorie spéciale de pièces, dont la plupart sont attribuables à Séleucie du Tigre, elles sont en nombre considérable et ont dû, pendant le dernier siècle avant notre ère et longtemps après peut-être, constituer la majeure partie du monnayage courant de Suse, qui, comme on le sait par une inscription, a porté le nom de Séleucie sur l'Eulæus.

Dans le classement de cette collection de monnaies, une remarque, dont je tiens à souligner l'importance, m'a été d'un secours précieux, c'est le sens de l'effigie, qui d'ordinaire est caractéristique de la dynastie; l'effigie à droite appartient aux Séleucides et aux Sassanides, l'effigie à gauche aux Arsacides et aux souverains de l'Élymaïde; chez les Arsacides, exceptionnellement Mithridate I[er] a l'effigie à droite, ce qui le distingue de Mithridate II, avec lequel il a été souvent confondu.

INVENTAIRE NUMÉRIQUE SOMMAIRE

Séleucides		35
Arsacides		59
Incertaines des Séleucides et Arsacides		80
Élymaïdes	188	223
Incertaines de l'Élymaïde	35	
Monnaies coulées (Séleucie et diverses)	40	100
Incertaines des monnaies coulées	60	
Monnaies sassanides		40
Incertaines à étudier		60
A reporter		597

Report	597
Incertaines petit module	50
Incertaines mauvaises	165
Monnaies musulmanes	62
Byzantines	3
Characène	1
Obole de Milet	1
Arménie	1
Khowarezmie	1
Monnaie type Pégase, légende pehlvie	1
Total	882

DESCRIPTION DES MONNAIES

Dans la description des monnaies que j'ai pu classer, je ne donnerai que des indications sommaires sur celles qui sont déjà connues, lorsqu'elles sont incomplètes et de conservation médiocre, je n'insisterai que sur celles qui manquent au Cabinet de France (indiquées F. o) ou qui sont complètement inédites. J'emploie les abréviations S., d., g., pour « ère des Séleucides, droite, gauche ».

Séleucides

Séleucus Ier Nicator, 6 à 31 S. (306-281 av. J.-C.)

1. — Buste d'Apollon de trois quarts.

Rev. — Apollon assis à g. sur l'omphalos, tenant une flèche de la main d. et s'appuyant de la main g. sur son arc.

Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. Æ. chalque. F. o

Cette pièce inédite est intéressante : elle est attribuable à Séleucus Ier, parce que le type d'Apollon de trois quarts ne se retrouve pas sur les autres princes de ce nom ; il en résulte que le type du revers, l'Apollon assis, qui, d'après Babelon, n'aurait fait son apparition que sous Antiochus Soter, a été employé par Séleucus Ier, comme l'admet d'ailleurs Gardiner, qui, dans le Catalogue du British Museum, lui attribue une pièce de ce revers, ayant au droit le type alexandrin avec la tête coiffée de la dépouille de lion.

2. — Tête d'Athéna à d., coiffée du casque corinthien.

Rev. — Type peu distinct où l'on peut retrouver une Victoire à d. couronnant un trophée. Lég. peu distincte : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. Æ. chalque. F. o

Cette pièce présente au droit un joli type d'Athéna, le revers est, malheureusement, moins bien conservé; le type de ce revers, fréquent sous Séleucus Ier, rend probable l'attribution à ce prince.

3. — Tête de Méduse à d.

Rev. — Zébu cornupète à d. Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ; à l'exergue, ΝΙ. Æ. chalque. cp.[1] F. 87

ANTIOCHUS Ier SOTER, 31 à 51 S. (281 à 261 av. J.-C.)

4. — Tétradrachme d'argent fruste du type alexandrin et au revers de Zeus nicéphore.

5. — Têtes accolées des dioscures, avec leurs bonnets coniques laurés.

Rev. — Éléphant marchant à g. Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ. Æ. hémi-chalque. inédite

Les pièces au type des têtes accolées des dioscures sont rares et se répartissent entre Séleucus Ier et Antiochus Ier, de ce dernier, les catalogues du B. M. et du Cabinet de France n'en signalent aucune; Imhoof Blumer en décrit une au revers de la tête d'éléphant, la nôtre est donc inédite : à remarquer que le type du droit diffère un peu à celui qui figure au nom de Séleucus, B. M. Pl. II, 11, et F. Pl, II, 1, où l'un des dioscures est de trois quarts et l'autre de profil; sur notre pièce, les deux têtes sont sensiblement de face.

6. — Même description.

7. — Tête d'Apollon de trois quarts.

Rev. — Apollon debout, lég. en dehors du flan; fruste. Æ. hémi-chalque. F. o

Cette pièce, dont la légende manque, semble attribuable à Antiochus Ier, en raison du type du droit.

8. — Tête d'Athéna de trois quarts, peu distincte.

Rev. — Apollon assis à d. sur l'omphalos, tenant sa lyre; derrière lui, un trépied; leg. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΚΟΥ. Æ. hémi-chalque. cp. F. 187

9. — Tête d'Antiochus à d., coiffée de la dépouille d'éléphant.

Rev. — Artémis Phosphoros, debout de face, vêtue d'un chiton court; de la main d. elle tient une longue torche, de la g. elle tient son arc (?). Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΚΟΥ. Æ. hémi-chalque. F. o

Cette pièce est d'une détermination difficile, Babelon ne connaît pas le type d'Artémis Phosphoros à g. pour Antiochus Ier, il l'attribue à Antiochus IV, n° 571, dans une pièce qui présente au droit la tête du roi diadémé; notre pièce avec la tête coiffée de la dépouille d'éléphant est différente et je crois pouvoir l'attribuer à Antiochus Ier.

1. La plupart de nos pièces de bronze sont de conservation médiocre, et il est rare que l'on puisse y distinguer les monogrammes, ce qui rend difficile de les identifier avec les pièces de même type du Cabinet des Médailles, l'abréviation cp. « comparez » indique l'identité du type, abstraction faite des monogrammes.

10. — Tête diadémée à d. d'Antiochus Ier.

Rev. — Apollon (?) assis à g. sur un *rocher;* le bras d. en avant, le bras g. pendant le long du corps. Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΚΟΥ. Æ. hémi-chalque. cp. F. 176

11. — Même description.

Je ne signale ces deux pièces qu'en raison du rocher qui remplace l'omphalos, des pièces 176 et suivantes, en raison de l'incertitude de certains détails, on pourrait retrouver sur nos revers le type d'hercule assis sur un rocher, type connu seulement sur des tétradrachmes d'Antiochus II. Nos deux pièces sont d'ailleurs d'un travail un peu barbare.

Séleucus II Callinicus, 66 à 86 S. (246 à 226 av. J.-C.)

12. — Tête diadémée de Séleucus II à d.

Rev. — Artémis, vêtue d'un chiton court, debout à d., tenant son arc de la main d. et portant en arrière son bras g. relevé comme pour prendre une flèche dans son carquois; à ses pieds, un animal indistinct. Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. Æ. chalque. P. 7 gr. 85. inédite, Pl. I, 3

Cette pièce inédite est des plus intéressantes : elle nous fait connaître un type nouveau dans la numismatique des rois de Syrie; on sait que, dès le commencement de leur monarchie, ils honoraient Apollon et Artémis d'un culte tout particulier et que Séleucus Ier leur consacra le bois de Daphné près d'Antioche, et qu'il fit élever par Bryaxis une statue d'Apollon; nul doute que notre Artémis chasseresse ne reproduise quelque statue fameuse de la Déesse. Il est particulièrement remarquable que ce type, où elle tient son arc de la main droite, est très analogue à celui d'Apollon que nous avons signalé précédemment sur une pièce, également inédite du même Séleucus II. Il n'est pas inutile de noter que ce type d'Artémis semble avoir été particulièrement en faveur à Suse, car nous le retrouvons, sous des formes très barbares, sur les monnaies de l'Élymaïde, de Phraate, de Chosroès et des derniers souverains de cette dynastie.

13. — Tête d'Apollon lauré à d.

Rev. — Victoire à droite couronnant un trophée. Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. Æ. hémi-chalque.
F. o

Cette pièce nous donne au droit bien conservé un joli type d'Apollon lauré; pour l'attribution, on peut hésiter entre Séleucus Ier et Séleucus II.

14. — Tête d'Apollon lauré à d.

Rev. — Apollon debout à g., accoudé sur un trépied. Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ... Æ. hémi-chalque.
F. o

15. — Tête casquée d'Athéna à d.

Rev. — Apollon debout de face, tenant une lyre sur le bras droit, lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. Æ. hémi-chalque. F. o

ANTIOCHUS III LE GRAND, 90 à 126 S. (222 à 187 av. J.-C.)

16, 17, 18. — Trois pièces frustes avec tête à d. d'Antiochus (ou d'Apollon) et au revers de l'éléphant à d. F. o

Le Catalogue du Cabinet de France ne mentionne, parmi les bronzes, que le revers de l'éléphant monté par un cornac, le B. M. signale plusieurs pièces, qui, comme les nôtres, ont l'éléphant à d.

19. — Tête diadémée d'Antiochus à d.; fruste.

Rev. — Victoire à g. Æ. hémi-chalque. cp. F. 439

20, 21, 22. — Tête à d. d'Antiochus ou d'Apollon; fruste.

Rev. — Victoire à d. Æ. hémi-chalque. cp. F. 440

23. — Tête laurée d'Apollon à d.

Rev. — Victoire à g. Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΚΟΥ. Æ. hémi-chalque.

24. — Tête d'Apollon à d.

Rev. — Artémis debout à g., vêtu d'un chiton court, tenant une flèche de la main d. et s'appuyant de la g. sur sa lance (non distincte); (ΒΑΣΙΛΕΩΣ) ΑΝΤΙΟΚΟΥ. Æ. hémi-chalque. cp. F. 442

25. — Tête laurée d'Apollon à d.

Rev. — Apollon debout à g., tenant un arc de la main d. et accoudé à g. sur un trépied. Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΚΟΥ. Æ. hémi-chalque. F. o, B. M. 55

ACHÆUS, 98 S. (214 av. J.-C.)

25. — Tête laurée d'Apollon à d.

Rev. — Tête de cheval à d. Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΧ(ΑΙΟΥ). Æ. dilepton. cp. F. 461

ANTIOCHUS IV ÉPIPHANE, 138 à 149 S. (175 à 164 av. J.-C.)

27. — Tête à d. de Jupiter Ammon. Malgré la conservation défectueuse de l'effigie, la corne d'Ammon, telle qu'on la voit sur les monnaies de la Tripolitaine, est nettement visible.

Rev. — Victoire dans un bige à d. Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΚΟΥ. Au-dessous du bige, le monogramme et à droite, en haut, . Æ. hémi-chalque. P. 2 gr. 50. inédite, Pl. I, 12

Le revers est d'une conservation parfaite.

Cette pièce est absolument inédite et le type du droit est nouveau dans la numismatique des rois de Syrie. Un chalque de revers analogue, montrant la victoire dans un bige à gauche et présentant au droit la tête radiée d'Antiochus IV, a été attribué à ce prince par le Catalogue de France, n° 556. Le revers du bige de la victoire soulève une controverse que Babelon rappelle dans son introduction, p. XCVIII : d'après Eckhel, ce type monétaire se rapporte aux jeux d'Antioche, dont Athénée nous dit la magnificence : le bige de la victoire aurait donc ici le même sens que sur les statères de Philippe de Macédoine et de la ville de Syracuse; Babelon rapporte l'opinion d'Eckhel sans commentaire, ce qui peut faire supposer qu'il y fait quelques réserves qui nous sembleraient fondées, en raison de l'indication nouvelle qu'apporte notre pièce : le type de Jupiter Ammon, qui est associé à celui de la Victoire, est purement égyptien, comme ceux de Jupiter Sérapis et d'Isis qui figurent dans le monnayage d'Antiochus Épiphane, et il semble naturel de voir, dans les types réunis sur notre monnaie, une allusion à la conquête de l'Égypte par ce prince, sans admettre pourtant qu'elle fait partie de son monnayage proprement égyptien.

Alexandre Ier Bala, 162 à 167 S. (150 à 145 av. J.-C.)

Les monnaies de ce prince sont parfois difficiles à distinguer de celles d'Alexandre II Zebina; la mauvaise conservation de nos monnaies rend la distinction encore plus incertaine.

28. — Tête à d. de Zeus.
Rev. — Foudre ailé. Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Æ. chalque. cp. F. 886

29. — Tête diadémée à d. d'Alexandre Bala.
Rev. — Foudre ailé. Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Æ. chalque. cp. F. 0

30. — Tête laurée d'Apollon à d.
Rev. — Apollon debout, s'appuyant sur un arc. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (ΑΛΕΞ)ΑΝΔΡΟΥ. Æ. dilepton. F. 0
Les monnaies du Cabinet de France de ce revers ont au droit l'effigie d'Alexandre Bala.

Alexandre II Zebina

31. — Tête à d. d'Alexandre, coiffé de la dépouille de l'éléphant.
Rev. — Dionysos debout, vêtu d'une tunique courte, s'appuyant de la main g. sur un thyrse. ΒΑΣΙΛΕΩΣ.... Æ. hémi-chalque. F. 0
Comparez F. 1261 analogue comme revers, mais dont le droit donne l'effigie diadémée du roi.

32. — Tête à d. d'Alexandre, coiffé de la dépouille d'éléphant.
Rev. — Éléphant marchant à d., fruste. Lég. illisible. Æ. chalque. cp. F. 1328

33. — Même description, fruste. Æ. chalque.

34. — Même description fruste; bord en biseau; dilepton.

ANTIOCHUS VIII GRYPHUS, 187 à 216 S. (125 à 96 av. J.-C.)

36. — Buste à d. d'Artémis avec le carquois sur l'épaule.

Rev. — Tête casquée à d. Légende barbare, illisible.

Cette pièce n'est supposée attribuable à Antiochus VIII qu'en raison du type d'Artémis, fréquent sous ce prince.

Les 35 monnaies classées, énumérées ci-dessus, ne représentent qu'une fraction du monnayage séleucide : pour se faire une idée plus précise de son importance, il faudrait y ajouter les nombreuses monnaies, que nous avons rejetées dans les différentes catégories d'incertaines énumérées à l'inventaire. Il faut d'ailleurs ne pas perdre de vue que l'abondance des monnaies enfouies dans le sol, et dont une minime partie nous a été restituée, dépend de circonstances très spéciales, telles que les événements de guerre, circonstances qui, pour la période séleucide, nous sont généralement inconnues.

Arsacides

Les Parthes-Arsacides n'entrent en contact avec l'Élymaïde qu'à l'époque où Mithridate Ier, après sa victoire sur le roi de Bactriane Eukratide, s'empara d'une partie de la Babylonie et fit une campagne victorieuse en Élymaïde. On connaît les magnifiques tétradrachmes de style grec à la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΡΣΑΚΟΥ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ qu'il fit frapper, très certainement dans une ville grecque de ses nouvelles possessions; le plus ancien porte la date séleucide ΓΠΡ 173. Cette date est celle de sa victoire sur Démétrius II, qui peu après épouse sa fille Rhodogune. C'est vraisemblablement à une époque voisine que se placent sa conquête de la Babylonie et sa campagne en Élymaïde ; peu de temps auparavant, le roi de Syrie Antiochus Épiphane dans une tentative infructueuse, qu'il fit pour piller un temple d'Anaïtis en Élymaïde, y avait trouvé la mort (149 S.). Je crois que l'on peut admettre que c'est de cette année 149 S. que date la fin de la domination séleucide et l'origine de la dynastie locale des Kamnaskirès. Le vainqueur d'Antiochus IV ne serait-il pas cet énigmatique Kamnaskirès, dont le Cabinet des Médailles possède un beau tétradrachme[1] à la légende ΚΑΜΝΙΣΚΙΡΟΥ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ, dont le type et la facture se rapportent bien à cette époque, le titre de ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ est particulièrement suggestif; il a été à juste titre emprunté aux monnaies d'Épiphane. Si cette hypothèse mérite créance, on en tirerait quelques

1. Voir Allotte de la Fuÿe, *La dynastie des Kamnaskirès*, Revue de Numismatique, 1902, pl. V, 1.

clartés sur cette dynastie locale de l'Élymaïde et sur les rapports qui ont pu exister entre elle et celle des grands rois arsacides; vers 173 S., Mithridate Ier, trouve sur le trône de Suse Kamnaskirès Nicéphore, où l'un de ses successeurs et impose à l'Élymaïde un prince arsacide, probablement Phraate II, son fils, dont l'effigie se retrouve, avec le titre de ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ au revers de plusieurs tétradrachmes au nom de Kamnaskirès, et cette dynastie d'origine arsacide, dont les souverains portent les noms d'Orode et de Phraate, se maintient en Élymaïde, jusqu'à l'avènement d'Ardéchir, le fondateur de la dynastie sassanide. Leur succession a-t-elle été ininterrompue, sous la suzeraineté des Arsacides qui se disent rois des rois, ou bien faut-il intercaler dans leur suite dynastique quelques-uns de ces rois arsacides ? certaines constatations résultant de l'examen des types monétaires permettent de le supposer. Nous y reviendrons lorsque nous étudierons spécialement les monnaies de l'Élymaïde; les monnaies arsacides dont nous nous occupons maintenant, malgré leur conservation souvent très défectueuse, fournissent quelques indications intéressantes, notamment pour Mithridate Ier dont elle fait connaître plusieurs types nouveaux.

Le classement des Arsacides a donné lieu à bien des controverses dans mon Mémoire sur les monnaies de l'Élymaïde inséré au tome VIII des *Mémoires de la Délégation scientifique en Perse*, j'ai suivi le classement de Longpérier et de Gardner, aujourd'hui j'adopterai, sauf sur certains points, la classification nouvelle employée par Warwick Wroth dans le Catalogue du B. M. La modification principale apportée aux anciens classements concerne précisément Mithridate Ier, auquel elle enlève pour la donner à Mithridate II une abondante série monétaire, comprenant des pièces d'argent et de bronze qui toutes ont l'effigie à gauche, telle qu'on la voit du reste dans toute la série des Arsacides, exception faite du seul Mithridate Ier, dont une partie du numéraire argent et bronze a la tête à droite. C'est là un point capital, qui m'a permis de distinguer les pièces de Mithridate Ier : toute pièce *à effigie barbue* à droite lui a été attribuée.

Cette nouvelle répartition des monnaies entre les deux premiers Mithridate a obligé à un remaniement complet de la numismatique arsacide, et j'avais hésité à adopter le classement de Warwick Wroth, qui ne laissait à Mithridate Ier qu'un numéraire bien restreint, peu en rapport avec son règne long et glorieux. Je trouvais surtout que ce numéraire était insuffisant pour la Babylonie, n'étant représenté que par les tétradrachmes grecs dont nous avons parlé et quelques drachmes de même type; mais, depuis 1907, époque à laquelle fut publié mon travail sur les monnaies de l'Élymaïde, j'ai reçu de Bagdad une petite trouvaille de monnaies de bronze comprenant avec 23 monnaies autonomes de Séleucie du Tigre, 27 chalques et hémi-chalques à l'effigie de Mithridate Ier, telle que nous la donnent les tétradrachmes de ΓΙΙΡ et ΔΙΙΡ. Les monnaies de Mithridate sont des types usuels des monnaies des rois de Syrie contemporains, nous avons

donc là des spécimens incontestables de la monnaie courante de ce prince après sa conquête de la Babylonie. Mais, chose singulière, elle portent toutes la date AϘP, 191, qui dans l'ère séleucide est très postérieure à la mort de Mithridate : force est donc de la compter dans une autre ère, qui, d'après l'identité de l'effigie avec celle du tétradrachme 173, aurait une origine antérieure de 18 ans à la date 312, origine de l'ère séleucidienne, et serait par suite à fixer à 330. Cette année est celle où Alexandre, après la mort de Darius, devint maître de Suse et de Persepolis. Cette ère, sous le nom d'*ère d'Alexandre*, n'est pas inconnue aux auteurs musulmans et elle est mentionnée par Albirouni dans ses recherches chronologiques[1]; quoi qu'il en soit, nous sommes assurés qu'il existait en Babylonie une ère distincte de celle des Séleucides, sans pouvoir préciser quelle était la région qui en faisait usage; à ce monnayage de bronze de Mithridate, dont j'ai conservé les spécimens, viennent s'ajouter les types nouveaux trouvés à Suse, dont quelques-uns sont frappés à Séleucie du Tigre; nous avons donc là un témoignage certain de l'abondance de son monnayage de bronze. Le classement de Warwick Wroth, en ce qui concerne Mithridate Ier et Mithridate II, est donc absolument certain.

Les monnaies arsacides trouvées à Suse, à l'exception d'un tétradrachme de Vologèse, sont toutes en bronze à partir du règne d'Artaban III, mais il importe de remarquer que la plupart sont aux types des drachmes et portent des traces d'argenture, je leur conserverai, dans ma description, la dénomination de drachme suivie de l'indication Æ. Notons que les souverains arsacides, jusqu'à la fin de la dynastie, émettent d'ordinaire des drachmes en excellent argent; s'ils font exception pour l'Élymaïde, c'est qu'ils savaient que leur numéraire circulerait concurremment avec la monnaie locale qui se composait de drachmes, revêtues d'une légère sauce d'argent dont nons trouvons bien rarement des traces. Nous pouvons, de l'examen des drachmes arsacides de bronze, déduire des indications chronologiques. Nous trouvons à Suse des drachmes d'argent d'Orode et de Phraate IV, et plus tard sous Artaban III des drachmes de bronze : nous pouvons en conclure que le monnayage local des drachmes de bronze a commencé sous le règne de Phraate IV. Une autre conséquence des plus importantes, c'est que les souverains de l'Élymaïde du nom d'Orode et de Phraate, que dans notre travail de 1905 nous identifions avec leurs homonymes arsacides, en sont distincts et leur sont postérieurs : ceci confirme une conclusion à laquelle nous étions arrivés par d'autres considérations que nous avons développées dans la Revue de Numismatique de 1919[2].

Ces considérations préliminaires nous ont paru indispensables, avant d'aborder la description

1. Terrien de la Couperie, *Sur deux ères inconnues de l'Asie Antérieure, d'après un document chinois*, 1891.
2. *Monnaies de l'Élymaïde, modification au classement proposé en 1907*, RN., 1919, p. 45.

des monnaies, description que nous abrégerons autant que possible, n'insistant que sur celles qui présentent un interêt réel.

MITHRIDATE Ier, 141-174 S. (171-138 av. J.-C.)

1. — Tête tourelée à d.

Rev. — Victoire à g., tenant une couronne et une palme, à d. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, à g. ΑΡΣΑΚΟΥ. Æ. inédit

La tête du droit, avec sa couronne ornée de trois tours, est identique à celle qui figure sur les monnaies de Séleucie du Tigre; la légende est celle des monnaies de bronze de Mithridate Ier et je ne mets pas en doute que cette monnaie ne soit attribuable à ce prince et ne fût frappée à Séleucie, vraisemblablement pour commémorer la victoire qui lui a assuré la possession de la Babylonie : cette monnaie inédite serait par suite du plus haut intérêt.

2. — Buste diadémé, barbu, à d. Rev. Arc dans un carquois. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ; en haut, ΑΞΡ (161 S.). Æ. inédit

La date ΑΞΡ, si la lecture est certaine, confirme l'attribution à Mithridade Ier.

3. — Même droit. Rev. Caducée. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ. Æ. inédit

4. — Même description. inédit

5. — Même droit. Rev. Corne d'abondance remplie de fruits. Identification douteuse. Æ. inédit

6. — Même droit. Rev. Tête de bœuf de face. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ. Æ. inédit

7. — Même description, lég. incomplète.

8. — Même description, lég. incomplète.

9. — Même droit. Rev. Branche d'arbre (?) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ. Æ. inédit

10. — Même droit. Rev. ❀, rosace à 6 pétales; légende indistincte. Æ. inédit

11, 12, 13. — Même description. Æ.

14, 15. — Même droit. Rev. Archer tirant de l'arc, barbare; lég. indistincte. Æ. inédit

16. — Même droit. Rev. Aigle à d., les ailes éployées; lég. indistincte. Æ. inédit

17. — Même description, droit peu distinct, monnaie coulée. inédit

18. — Même description, type du revers incertain. On pourrait y voir au lieu de l'aigle la tête de face très allongée de Vologèse IV, ce qui rendrait impossible l'attribution de la tête à d. du droit à Mithridrate Ier.

Ces deux dernières monnaies sont coulées et rappellent, en cela, le monnayage de Séleucie du Tigre, dont j'ai réuni les très nombreux exemplaires dans une catégorie spéciale, intitulée, *monnaies coulées*.

19. — Tête barbue, diadémée à d. Rev. cheval ou zèbre (?) à d.; lég. indistincte. Æ. inédit

J'ai placé cette pièce à la suite de celles de Mithridate I^er^, mais l'effigie est différente par la coupe de la barbe, la disposition des cheveux, qui indiqueraient une époque postérieure. S'il en était ainsi, la pièce, avec son effigie à droite, serait tout à fait exceptionnelle dans la série arsacide.

Mithridate II, 189-224 S. (123-88 av. J.-C.)

20. — Buste diadémée à g. Rev. Victoire à d. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ. Æ.

21. — Buste mitré à g. Rev. Victoire à d., même lég. Æ.

22. — Même description. Æ.

23. — Buste mitré à g. Cheval galopant à d. Æ.

Artaban II, 224-235 S. (88-77 av. J.-C.)

24. — Buste diadémé à g. Rev. cheval à d. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΒΑΛΟΥ ΑΡΣΑΚΟΥ ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (très beau revers). Æ.

25. — Même droit. Rev. buste du soleil radié de face. Même légende incomplète. Æ. Très beau revers. inédit, Pl. I, 10

26. — Même description.

Sinatrocès, 235-242 (77-70 av. J.-C.)

27. — Buste mitré à g. Rev. grappe de raisin et étoile. Æ.

Phraate III, 242-255 S. (70-57 av. J.-C.)

28. — Buste à g., coiffé d'une mitre avec corne. Rev. Artémis s'appuyant de la main g. sur son arc. Lég. incomplète. Æ.

29. — Même droit. Rev. Victoire (?) à d. Æ.

30. — Buste diadémé à g. Rev. cheval à d. Æ.

Orode, 255-274 S. (57-38 av. J.-C.)

31. — Buste diadémé à g. Rev. Le fondateur assis à d.; légende complète; très belle drachme, assez rare. Monogrammes et . Ar. B. M. 130. Pl. I, 9

32. — Buste diadémé à g. Rev. palmier; lég. incomplète. Æ. inédit

PHRAATE IV, 274-309 S. (38-3 av. J.-C.)

33. — Buste diadémé à g.; devant : astre et croissant; derrière : aigle; mauvaise conservation.

Rev. — Le fondateur assis à d. derrière le trône; une patine; monogr. AR.

PHRAATACE et MUSA, 309-316 S. (3 av. à 4 ap. J.-C.)

34. — Buste à g. diadémé; devant : croissant, derrière : petite victoire.

Rev. — Buste à g. de Musa, coiffée de la tiare; lég. incomplète ...BACIAICC... AR.

ARTABAN III, 322-352 S. (10 à 40 ap. J.-C.)

35. — Buste à g. diadémé; devant : croissant. Rev. barbare, à g. le roi assis, regardant à d. Drachme Æ.

Même droit, sans le croissant, même revers. Drachme Æ.

Les drachmes d'Artaban III et de ses successeurs sont toutes en cuivre saucé d'argent et du même type de revers barbare, sauf indication contraire. Ces drachmes barbares sont beaucoup plus rares que les drachmes d'argent de même type.

VARDANE Ier, 353-356 S. (41-44 ap. J.-C.)

37, 38, 39, 40. — Buste à g. diadémé. Rev. le roi assis à g., regardant à d. Drachme Æ.

GOTARZÈS, 355-362 S. (43-50 ap. J.-C.)

41, 42, 43, 44, 45. — Même description. Drachme Æ.

46, 47, 48. — Même droit, revers indistinct. Drachme. Æ.

49. — Buste à g. diadémé de Gotarzès. Rev. à d., le roi assis, regardant à gauche; devant lui un personnage agenouillé, probablement une femme tourelée personnifiant une ville, tend vers lui une main qui semble saisir son arc. Æ. drachme désargentée, très barbare.

FIG. 2

Ce revers est de la plus grande rareté. Le catalogue du Cabinet de France, œuvre posthume de Morgan, en possède un exemplaire d'argent, moins barbare; il est figuré pl. XX, 2, mais par

une négligence, qui m'étonnerait, si Morgan avait pu surveiller l'édition de ce catalogue, elle n'est pas décrite dans le texte et n'y est mentionnée que comme une variété du type ordinaire.

50, 51. — Même description, type du revers plus indistinct. Drachme. Æ. inédit

52. — Même droit. Rev. Caducée dans l'intérieur d'un ovale de grainetis. Æ. Pl. I, 11

Vologèse Ier, 363-389 (51-77 ap. J.-C.)

53. — Buste à g. diadémé de Vologèse Ier, très bonne effigie. Rev. Le roi assis, regardant à d., le type plus grand que d'ordinaire, remplit presque tout le champ. Drachme. Æ.

54, 55. — Même description, mauvaise conservation.

56. — Buste à g. diadémé de Vologèse. Rev. Le roi assis, regardant à g., tend le bras droit en avant pour saisir une palme que lui présente une cité, caractérisée par une couronne de trois tours. Lég. habituelle des tétradrachmes de cette époque; en haut du champ, la date séleucide ΠΤ 380. AR. Pl. I, 1

J'ai suivi pour l'attribution de cette pièce à Vologèse le nouveau Catalogue du B. M., qui attribue à un seul Vologèse Ier des tétradrachmes, répartis précédemment entre Vologèse Ier, Vardane II et Vologèse II; on peut hésiter à accepter cette classification, en raison des variantes que présentent les effigies du droit et les types du revers. On pourra juger de leur importance, en se reportant à la planche VIII de la RN., 1901, où j'ai figuré en regard les trois tétradrachmes d'époques différentes que Wroth donne à un même personnage. Quoi qu'il en soit, la pièce est intéressante par la date ΠΤ 380, qui est nouvelle, et diminue d'une année la lacune qui existait entre ΘΟΤ 379, dernière année retrouvée de Vologèse, et 389, première année de son successeur Pacore.

Vardane II, fils et compétiteur de Vologèse Ier

57. — Tête de face casquée. Rev. Jupiter debout dans un édicule à deux colonnes. Æ.

Vologèse IV, 507-519 S. (195-207 ap. J.-C.)

58. — Buste de face très allongé; la tête est encadrée par deux touffes de cheveux. Rev. Aigle à d., les ailes éployées. Æ.

59. — Même description.

Élymaïde

J'ai donné une description très complète des monnaies de l'Élymaïde dans le tome VIII des *Mémoires de la Délégation scientifique en Perse* : mais, pour des motifs que j'ai développés dans la RN. de 1819, j'ai dû apporter à mon classement de notables modifications, et la découverte

que j'ai faite d'une monnaie de Kamnaskirès au milieu des monnaies de la Characène exhumées du sol de Telloh, m'a prouvé que cette monnaie devait être placée chronologiquement vers 380 S. et peut-être même plus tard. Or, ce type de Kamnaskirès était représenté, dans la trouvaille faite à Suse par Morgan en 1900, par plusieurs exemplaires, qui sont les plus anciens de cette trouvaille : par suite, les pièces postérieures aux noms d'Orode et de Phraate ne peuvent être attribuées, comme je l'avais admis, aux grands rois arsacides de mêmes noms. D'où l'obligation de remanier entièrement mon classement, non seulement pour les monnaies de la trouvaille, mais aussi pour celles qui les ont précédées ou suivies. Voici le nouveau classement que j'ai proposé en 1919 dans la RN., sans me faire l'illusion qu'il fût définitif :

Kamnaskirès Ier Nicéphore, vers 150 S. (162 av. J.-C.).
Kamnaskirès II, grand roi.
Kamnaskirès III, époux d'Anzazé.
Kamnaskirès IV, en 251 S.
Kamnaskirès V.
Kamnaskirès VI, contemporain d'Attambilus II.
Orode Ier.
Orode II (Kamnaskirès Orode, fils d'Orode).
Phraate, fils d'Orode Ier.
Chosroès.
} Trouvaille de 1900.
Orode III.
X.
Orode IV.
Y.
Z.

Cette table présente au point de vue chronologique bien des difficultés, dont quelques-unes ne pourront peut-être se résoudre qu'en admettant que certaines dates, telles que ΤΟ, ΤΞΖ, qui figurent sur des tétradrachmes trouvés à Suse, sont à rapporter à une ère différente de celle des Séleucides ; j'ai montré, en parlant des Arsacides, que des documents certains prouvent que cette dernière n'était pas seule en usage en Babylonie.

Comme on devait s'y attendre, les monnaies émises par les rois de l'Élymaïde sont nombreuses dans le lot que j'ai étudié; la plupart sont déjà connues par mon étude sur la trouvaille de 1900, et pour elles je me contenterai d'un relevé numérique en répartissant les monnaies de petit module (drachmes), en quatre catégories :

1° Drachmes de Kamnaskirès.
2° — avec tiare de face.
3° — avec tiare de profil.
4° — avec tête de face.

Les monnaies des catégories 2 et 3 se répartissent entre trois rois, Orode Ier, Orode II, Phraate, mais la répartition est difficile à établir, pour de petites monnaies, souvent mal conservées; car, pour les rois coiffés de la tiare, la distinction repose principalement sur l'insigne qui figure sur les tiares, ancre pour Orode Ier, croissant pour Phraate, ligne ponctuée pour Orode II. Quant aux monnaies de Kamnaskirès VI, relativement peu nombreuses, elles sont faciles à distinguer en raison de leurs coiffures.

Le total de ces quatre catégories s'élève à 155, auquel il faudra ajouter les monnaies postérieures que nous allons décrire, quelques monnaies de grand module, et un certain nombre d'incertaines, trop mauvaises pour être classées.

Les monnaies de petit module postérieures à celles de la trouvaille de 1900 se composent presque exclusivement des monnaies d'Orode III, figurées sur la planche XIV du tome VIII de la Délégation.

J'en ferai une description sommaire, en indiquant, s'il y a lieu, les numéros de la planche XIV.

ORODE III

1° — 156 à 162. Tête de face ou trois quarts, avec couronne de cheveux sur le front et touffe au sommet de la tête. Rev. Tête à g. de la déesse Nana. 7 pièces. Æ. P. XIV, 158

2° — 163. Tête de face semblable, mais défigurée par une contremarque. Rev. Une ancre accostée de deux croissants ponctués, le tout dans une couronne. Æ. 154

Les 8 pièces ci-dessus peuvent être considérées comme des drachmes. J'attribue au même Orode III des pièces plus petites, de 9 millimètres de diamètre, pesant environ 1 gramme, que je considère comme des divisions de la drachme.

3° — 164. Tête de face avec touffes de cheveux latérales. Rev. Tête de la déesse Nana à d. Æ. 1 gr. 17. inédit

4° — 165. Même description. Æ. 1 gr. 20. —

5° — 166. Même tête. Rev. Indistinct. Æ. 0 gr. 70. —

J'attribue au même, mais avec toutes réserves, des pièces où la tête de face paraît ombragée par les bords d'un chapeau (peut-être faut-il voir dans ces bords la couronne de cheveux qui borde le front d'Orode III). Ce qui me fait douter néanmoins de mon attribution, c'est que la tête de face paraît imberbe.

6° — 167. Tête de face, coiffée d'un chapeau ou bordée d'une couronne de cheveux. Rev. Aigle à d., les ailes éployées. Æ. inédit

7° — 168. Même description. Æ. inédit

MONNAIES POSTÉRIEURES A ORODE III

Ces monnaies sont d'un type barbare, au revers d'Artémis tenant d'une main son arc et prenant de l'autre une flèche dans son carquois.

8° — 169. Tête à g. Rev. Artémis. Æ.

9° — 170 à 171. Même description, module plus petit. 2 pièces. Æ.

10° — 172 à 173. Même description, très petit module. 2 pièces. Æ.

A ces monnaies, j'ajouterai 11 pièces, 174 à 184, de très petit module, où je crois voir au revers une ancre, et, sur quelques-unes, une tête à gauche; le poids moyen de ces pièces est de 1 gr. 20.

MONNAIES DE GRAND MODULE (Tétradrachmes)

1. — Buste habillé de face; figure longue, encadrée de deux touffes de cheveux dans le champ à d. ; ancre séleucide et croissant ponctué; lég. KBNŚKIR URUD MLKA BR...

Rev. — Semis de gros points allongés. Æ. cp. Pl. XII, 2. Æ. cp. Pl. I, 6

Cette monnaie nous fait connaître, pour la première fois, une forme assez nette (σ) de la lettre *w* dans l'écriture de l'Élymaïde.

2. — Même type du droit, sauf que la figure est plus large; même légende, KBNŚKIR URUD MLKA..., moins nette. Æ. cp. Pl. XII, 3. Æ. cp. Pl. I, 7

3. — Buste habillé de face, avec tiare à aigrettes; dans le champ à d., ancre et croissant ponctué; lég. URUD MLKA. cp. Pl. XIV (tome VIII de la Délégation)

Rev. — Traits indistincts. Æ. Pl. I, 8

4. — Même description.

Ces quatre tétradrachmes sont attribués à Orode II, qui prend pour légende tantôt URUD, tantôt URUD MaLKA BaR URUD MaLKA.

En résumé, le total des monnaies de l'Élymaïde, de petit module (drachmes et subdivisions inventoriées ci-dessus, s'élève à 184

Les tétradrachmes sont au nombre de quatre. 4

En y ajoutant les incertaines de l'Élymaïde 35

On a pour total général 223

MONNAIES COULÉES (en général de Séleucie du Tigre)

Parmi les monnaies recueillies à Suse, il s'en trouve en nombre considérable, qui, par leur forme, sont manifestement des monnaies coulées qui conservent souvent sur les bords du flan, une ou deux excroissances représentant le jet du métal en fusion, à son entrée et à sa sortie du moule. C'est là une des particularités, qui n'est pas des moins intéressantes du monnayage courant de Suse, et j'ai tenu à en faire ressortir le caractère de généralité, en réunissant dans une même catégorie les monnaies qui me semblent coulées.

J'avais reçu de Bagdad un lot de 23 monnaies de Séleucie du Tigre, portant la légende plus ou moins complète ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΤΙΓΡΕΙ. Ces monnaies réparties entre deux types, Jupiter aétophore et tyché nicéphore assise à g. sont toutes coulées. Nos monnaies présentent en grand nombre ce dernier type, souvent à peine discernable en raison de la fabrique très défectueuse ; nous sommes porté à croire que la plupart d'entre elles représentent le monnayage de Séleucie du Tigre, et l'on peut s'étonner que ces petites pièces, dont quelques-unes pèsent à peine un gramme, aient afflué en pareille quantité à Suse ; d'ordinaire la petite monnaie de bronze voyage peu et il est permis de se demander si ces monnaies aux types de Séleucie du Tigre n'ont pas été coulées à Suse, dont elles représenteraient le monnayage courant au cours du siècle qui précède l'ère chrétienne. Suse apporte vers cette époque le nom de *Séleucie sur l'Eulæus* et cette similitude des noms pourrait expliquer la communauté du monnayage.

Quoi qu'il en soit, imitées ou non, nous classerons nos monnaies coulées d'après les types de Séleucie du Tigre : ils sont peu nombreux et les spécimens bien conservés sont rares. Le Cabinet de France n'en possède que cinq exemplaires, le droit porte uniformément une tête à droite, coiffée d'une couronne ornée de trois tours, les revers sont les suivants :

1° N° 2196. Tyché, coiffée du modius, assise à g., tenant une petite victoire et une corne d'abondance ; lég. ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΤΙΓΡΕΙ. La monnaie ne semble pas coulée. Chalque.

2° N° 2197. Trépied. Même légende. Hémi-chalque coulé.

3° N° 2199. Tyché tourelée, assise à d., tenant une palme; dans le champ, la date ΑΟΣ; lég. ΣΕΛΕΥΚΕΙΑΣ... (ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΤΙΓΡΕΙ). Hémi-chalque.

4° N° 2200. Deux tyché se donnant la main au-dessus d'un autel; à d., ΣΕΛΕΥΚΕΙΑ ; à g., ... Hémi-chalque.

A ces quatre revers du Cabinet de France, le British Museum ajoute :

5° La corne d'abondance, avec la légende de 2196, incomplète.

6° La tyché assise à d., avec la légende ΠΟΛΙΣ.

7° Le revers portant seulement la date ΑΚΣ ΔΙΟΥ Α.

8° Tête féminine à d., voilée; derrière la tête, ϘΚΤ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ.

9° Victoire à d.; à droite, dans le champ, une date.

Si j'ajoute à ces revers celui de Jupiter aétophore de ma collection, on a un total de dix revers, que l'on peut espérer découvrir, parmi la masse de nos monnaies coulées, à types, en général, incomplets et mal conservées.

J'ai pu, en effet, déterminer des spécimens, souvent de très mauvaise conservation des quatre types du Cabinet de France et des revers du B. M. auxquels j'ai donné les nos 5, 6, 8, 9. Je n'ai pas retrouvé le n° 7, mais je ne doute pas qu'on ne puisse en discerner de nombreux exemplaires parmi les incertaines de cette catégorie que j'ai renoncé à déterminer.

Voici la nomenclature des pièces que j'ai classées; je me dispenserai de rappeler le type du droit, qui est la tête tourelée, à moins qu'il ne présente quelques particularités intéressantes : en général, la tyché porte une couronne murale, où l'on distingue trois tours, mais quelquefois le graveur a précisé davantage. On voit nettement entre les tours les assises de la muraille, et chacune des trois tours se dédouble, de telle manière qu'on croirait voir six tours.

Dans la description des revers mal conservés, je me dispenserai de reconstituer les parties de légendes qui ne sont pas nettement visibles.

1° *Tyché coiffée du modius, assise à g., tenant de la d. une petite victoire et de la g. une corne d'abondance ; légende de* F. 2196

1. — Monnaie coulée, bombée ou droit, et les bords taillés en biseau; revers légèrement concave, d'une fabrique très négligée; lég. à l'exergue, ...ΤΙΓΡΕΙ. Une pièce de ce type de ma collection porte à l'exergue, au-dessous de ΤΙΓΡΕΙ, une date ΗΣ 208, 104 av. J.-C. si on la rapporte à l'ère séleucidienne, et 96 (av. J.-C.) si on la rapporte à l'ère d'Alexandre, dont j'ai constaté l'emploi sur des monnaies de Mithridate Ier, frappées en Babylonie. Toutes les monnaies de ce type doivent être datées à l'exergue.

2. — Même description à g.; lég. ...ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΩ...

3 à 20. — Même description, 18 pièces.

Ce type, de beaucoup le plus fréquent à Suse, est certainement représenté par de nombreux exemplaires, parmi les incertaines des monnaies coulées.

2° *Type de* F. 2197. — *Trépied; même légende.*

21. — Trépied, pièce fruste. Aucune lettre de la légende n'est visible.

22. — Trépied, légende barbare (?).

3° *Tyché assise à d., tenant une palme; à ses pieds, un fleuve personnifié nageant; dans le champ à d., une date* ΑΟΣ. *Lég.* ΣΕΛΕΥΚΕΙΑΣ. F. 2199

23. — Même description, le fleuve nageant est peu distinct; dans le champ à g., la date ΒΟΣ; lég. à g. peu distincte ...ΠΡΟΣ ΤΩ... hémi-chalque. B. M. 6, Pl. XXIII, 8

4° *Deux tychés se donnant la main au-dessus d'un autel; à d.* ΣΕΛΕΥΚΕΙΑ, *à g. hémi-chalque.*

24. — Même description, mauvaise conservation; la lég. de d. ΣΕΛΕΥΚΕΙΑ, à d. lég. difficile à lire qui donnerait le nom de la deuxième cité; à l'exergue, une date (?).

Ces deux cités qui se font face ne seraient-elles pas : Séleucie et Ctésiphon?

5° *Corne d'abondance avec la légende du 1° en trois lignes.* B. M. 3. Pl. XXIII, 5.

25. — Même description avec légende complète, disposée comme ci-dessous :

ΣΕΛΕΥΚΕΩ
ΝΤΩΝ ΠΡΟΣ
ΤΩΙ ΤΙΓΡΕΙ. hémi-chalque. Æ. P. 2 gr. Pl. I, 13

Ce revers, qui n'est pas au Cabinet de France, a une légende incomplète au B. M., le droit de notre pièce est, malheureusement, un peu indistinct.

26. — Même description, lég. indistincte.

6° *Tyché assise à d., lég.* ΠΟΛΙΣ. B. M. 7 à 15. Pl. XXIII, 9.

27. — Même description, lég. peu visible.

28 à 32. — Même description, frustes.

7° *Tête feminine coiffée du calathos et voilée, à d.; lég.* ϘΚΤ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ. B. M. 41. Pl. XXIII, 16.

33. — Même description; de mauvaise conservation; lég. peu lisible.

8° *Victoire à g.; dans le champ, ANT.*

34. — Même description, fruste.

Outre les 8 types énumérés ci-dessus, nous en décrivons quelques-uns qui manquent au Cabinet de France et au B. M.

Fig. 3

35. — Buste habillé à d. d'une cité avec couronne tourelée; les trois tours habituelles, sont

ici dédoublées, et il semble que l'on peut en compter six ; très bonne conservation : voir le dessin n° 46.

Rev. — Au centre, monogramme, lég. circulaire commençant au haut du monogramme ΖΚΤΒΟΥΛΗC, c'est-à-dire année 227 (Sél.) du Sénat, hémi-chalque. P. 2 gr. Pl. I, 14. Bien que le monogramme reste pour moi inexpliqué, il s'agit de Séleucie. Tacite mentionne ce Sénat composé de *trecenti opibus aut sapientia delecti,* le B. M. possède une pièce où la même expression : ΒΟΥΛΗ se trouve au revers de pièces de Vardane Ier, datées 354 et 355 S. (42 ou 43 ap. J.-C.).

Notre pièce, qui ne porte aucun nom royal, date d'une période d'indépendance où Séleucie frappe en abondance les petites pièces, qui portent au revers ΑΚΣ. ΔΙΟΣ. On peut se demander, avec M. Hill[1], si cette date, comme la nôtre, est à rapporter à l'ère des Séleucides. Quoi qu'il en soit, la pièce de Suse est des plus intéressantes. Elle a été citée par Saulcy avec la lecture erronée ΒΟΥΛΗC CΚΥ[2].

36. — Tête tourelée à d. Rev. Victoire à g. tenant couronne et palme; ΒΑΣΙΛ... ΑΡΣ... hémi-chalque.

Cette pièce est vraisemblement attribuable à Séleucie et fait allusion à sa conquête de la Babylonie; une pièce analogue est décrite aux arsacides n° 1, dilepton.

37. — Buste diadémé à d., avec longue barbe. Rev. Vict. à g., dilepton.

Attribuée à Séleucie en raison de sa fabrique, pièce coulée.

38. — Tête barbue à d. de Mithridate Ier. Rev. Tête tourelée à d., pièce coulée ovale, dilepton.

39. — (Tête barbue à d.)[1]. Rev. Buste casqué, de bon style; monnaie coulée; ovale, 11 mm. sur 9 mm., dilepton. Ces monnaies ovales, très nombreuses dans les incertaines, sont curieuses; malgré leurs dimensions exiguës, elles sont quelquefois de bon style, et il semble qu'on ait pris une attention particulière à leur donner une forme allongée, se prêtant bien à l'exécution de l'effigie, comme on peut en juger par les nos 38 et 39.

40. — Tête tourelée à signaler pour le détail de la couronne murale. Rev. Fruste, dilepton.

Aux 40 pièces classées ci-dessus, si on en ajoute 60 non décrites, dans la catégorie dénommée *incertaines des monnaies coulées,* on a pour total des monnaies coulées : 100.

1. B. M., *Catalogue of greek Coins. Arabia*, pl. CXVI
2. Saulcy, *Terre Sainte,* p. 287.

Sassanides

1° MONNAIES D'ARGENT, DRACHMES

1. Sapor Ier, 240-271	ap. J.-C.	Drachme.	Morgan,	fig. 378	1 pièce
2. Narsès — 283-300	—	—	—	— 384	1 —
3. Sapor II, 309-379	—	—	—	— 390	1 —
4. Izdegerd, 399-420	—	—	—	— 397	1 —
Chosroès II, 590-627	—	—			23 —
				Total.....	27 pièces

Les drachmes de Chosroès II sont classées par atelier d'émission et dans chaque atelier par années. Les noms des ateliers sont figurés au revers par des abréviations qui, en raison de l'ambiguïté des caractères pehlvis, sont susceptibles de plusieurs lectures dont nous indiquons les principales; les noms des villes correspondantes étant encore fort discutés, nous nous contenterons de figurer les abréviations pehlvies et leur transcription. Il est à remarquer que les drachmes de Chosroès II portent très souvent, en marge du droit, un mot lu SeFiD, ou AFiD, nous soulignerons les années, pour lesquelles la drachme porte ce mot.

N° 5		AIBL=AIRI	35	1	1 pièce
6		AM	29	1	1
7		AU, AN	15	1	1
8,9,10,11		AUT, ANT	28,31,31,31		4
12,13,14		BIŠ	27,27,31		3
15		L NAR	28		1
16		L NH	29		1
17		L NIH	31		1
18,19,20		RD, LD	37,37,37		3
21		RIU	23		1
22,23,24,25		ŠI	31,34,36		3
26		ZD	23		1
27		Illisible			1
		Total des drachmes de Khosroès II.			23

Total des pièces d'argent, comme ci-dessus. 27

2° MONNAIES DE BRONZE

Les monnaies sassanides de bronze, de bonne conservation, sont rares ; il s'en est trouvé bien peu à Suse.

28. — Artaxercès Ier, 226-240. Buste avec tiare à d. Lég. indistincte. Rev. Pyrée. Flan épais. Æ

29. — Même description, fruste (attribuable à Artaxercès en raison du flan épais).

30. — Buste avec casque surmonté d'un globe. Rev. Pyrée. Flan mince.

31. — Sapor Ier. Buste à d. avec couronne à 3 pointes ; lég. circulaire peu lisible. Rev. Pyrée, deux assistants lui tournant le dos. Æ

32. — Même description.

33. — Hormisdas II, 300-309. Buste à d. avec couronne ornée d'une tête d'aigle. Rev. Pyrée avec deux assistants lui faisant face. Lég. en abrégé AH (?). *Rare*. Æ

34. — Sapor II. Buste à d. avec couronne à 3 pointes ; lég. indistincte. Rev. Pyrée du n° 33.

35. — Même description.

36. — Même description.

37. — Même description, barbare.

38. — Même description, barbare.

39. — Kavat (2e règne), 499-532. Buste à d. de Kavat, coiffé d'une tiare surmontée d'un croissant et d'un globe, double cercle de grainetis. Rev. Pyrée flamboyant, avec deux assistants vus de face (très beau revers).

40. — Choroès II. Buste à d. de Chosroès II, coiffé d'une tiare surmontée de deux ailes ; devant le buste, lég. HUSRUI, le tout dans un double cercle de grainetis entouré de 3 croissants. Rev. Pyrée avec deux assistants vus de face, le tout dans un double cercle de grainetis entouré de 4 croissants (*très jolie petite pièce, très rare*).

Monnaies musulmanes

Les monnaies de bronze musulmanes, au nombre de 62, la plupart mal conservées, peuvent être rangées en deux catégories, monnaies persanes 25, monnaies arabes 37.

MONNAIES PERSANES

I° Monnaies royales frappées pour le royaume de Perse (l'Iran), 2.

1. — Lion couché ; derrière lui, le soleil levant ; dessous, ١٢٨٣-1273 H. (1856 ap. J.-C.), le

tout dans une couronne. Rev. فلوس رايج مملك محروسه ايران, *Felus raïdj mumalik mahrusah Irân.* Felous courant dans le royaume de l'Iran.

Cette monnaie a été frappée par le Chah Nâçir ed Dîn (1264-1314 H.) pour avoir cours dans tout l'Iran et remplacer les monnaies autonomes provinciales.

2. — Même description.

II° Monnaies provinciales autonomes, sans date.

Dizfoul

3. — Ornement ou fleur (?).

Rev. — فلوس دزفول, *Felus Dizful.* B. M. 0

Fig. 4

La ville de Dizfoul n'est pas signalée comme atelier dans le Catalogue du B. M.

4. — Même description.

Chouster

5. — Lion marchant à g. (partie postérieure seule visible).

Rev. — Légende incomplète ...شو. B. M. 0

6-25. — Les 5 pièces décrites ci-dessus sont les seules que j'ai pu déterminer parmi les 20 que je ne décris pas ; quelques-unes méritent d'être examinées.

MONNAIES ARABES

Un examen rapide des monnaies arabes, presque toutes frustes ou incomplètes, me fait renoncer à les déterminer. Quelques-unes sont des Califes abbasides, la plupart sont postérieures ; parmi les dernières, je signale, sous le n° 26, une pièce qui, quoique incomplète, paraît mériter examen.

26. — Fels (ou dirhem), d'assez bonne conservation, à étudier.

27 à 60. — Fels arabes, à déterminer.

MONNAIES D'ATTRIBUTIONS DOUTEUSES

Je crois pouvoir classer, à la suite des monnaies musulmanes, deux monnaies singulières dont la lecture et l'interprétation sont, pour moi, excessivement douteuses. Leur description même est loin d'être certaine, car, pour la seconde surtout, suivant le sens dans lequel se place l'image, elle se prête à des interprétations très différentes.

Fig. 5

61. — Monnaie en argent très mince; sur l'une des faces, deux lignes d'écriture arabe, de fort relief; au-dessous, un symbole, très analogue à celui qui se voit sur les monnaies des Khans de la horde d'or, comparez B. M., vol. VI, n° 350, monnaie de Batu Sain Khan. L'autre face est complètement fruste.

62. — Je ne sais vraiment pas dans quel sens il faut tourner cette pièce pour expliquer les types du droit et du revers.

En plaçant la pièce comme je la figure ici, on croit voir une tête de face, dont les yeux sont figurés par deux annelets, surmontés de lignes représentant les sourcils et séparés par la ligne droite qui figure le nez, au-dessous duquel deux fortes moustaches horizontales et une barbiche complètent l'effigie de face d'un personnage coiffé d'une coiffure peu distincte : à remarquer à hauteur du bas de la figure, de chaque côté, deux annelets placés obliquement ⁰/₀ et dans le haut à g. les lettres ΛV.

Fig. 6

A noter qu'en retournant la pièce, on peut voir une croix placée sur des degrés, comme elle se voit parfois sur des monnaies byzantines. Mais tout cela n'est peut-être qu'illusion, et la face moustachue comme la croix doivent-elles céder la place à quelque dessin géométrique dans lequel les lignes droites et les annelets se combinent dans une figure dont l'explication reste problématique.

Le revers est d'interprétation aussi difficile; placé comme ci-dessus, je crois voir 4 lignes d'une écriture qui reste pour moi douteuse. Je vois dans la dernière : لرسه, qui semble du pehlvi sassanide, ce qui ne s'explique guère ici, car je ne vois rien au droit qui rappelle les Sassanides; les deux lettres qu'on peut y distinguer ressemblent à du grec barbare, ce qui ferait plutôt penser à un travail byzantin.

En résumé, je signale cette singulière pièce sans chercher à l'attribuer.

Byzantines

Sans intérêt au point de vue numismatique, elles comprennent un nouveau petit bronze d'Arcadius, un grand bronze fruste de Justin et Sophie, et un autre grand bronze, encore plus

fruste, indéterminable. Le seul intérêt que présente ce très petit nombre de monnaies, c'est de montrer combien les relations entre l'Empire d'Orient et Suse étaient rares.

Characène

ADINERGLOS, 324-333 S. (12/13-21/22 av. J.-C.)

1. — Tête diadémée à d., avec cheveux calamistrés.

Rev. — Hercule assis à g. sur un rocher, tenant sa massue de la main d.; au-dessus du bras, la lettre o; lég. ΒΑΣΙ... ΣΩΤΗΡΟΣ; à l'exergue, la date presque effacée ΑΚΤ., 321 (9 ap. J.-C.) Tétradrachme en bas, argent... Pl. I, 5

A défaut du nom du roi, l'effigie permet l'attribution de cette pièce qui est rare; la Characène n'est pas très éloignée de la Susiane et les échanges monétaires devaient être fréquents.

OBOLE DE MILET (vers 400 av. J.-C.)

1. — Gueule de lion à d.

Rev. — Une croix étoilée à huit pointes dans un carré creux. AR., 0 gr. 95

Arménie

XERXÈS, ROI D'ARSAMOSATE

Une médaille d'effigie identique, portant au revers le nom de Xerxès, a été publiée, en 1754, par l'abbé Barthélemy dans le tome XXI des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (elle est entrée depuis au Cabinet des Médailles). Sur la monnaie trouvée à Suse, le nom du roi est effacé; l'identité des effigies nous détermine à l'attribuer au même Xerxès : en voici la description.

Buste à d. d'un roi, la tête coiffée d'une sorte de bonnet pointu ou de tiare, retenue sur le front par un diadème dont les deux pendants flottent sur les épaules. L'effigie est celle d'un homme d'âge mur, portant une longue barbe et des cheveux calamistrés tombant en boucles sur les joues.

Rev. — Athéna assise à g., tenant de la main droite une petite victoire; à d., verticalement, ΒΑΣΙΛΕΩΣ, à g. un nom illisible. Æ. chalque. P. 4 gr. 85. inédit. Pl. I, 4

Cette monnaie est, par son revers, complètement inédite, Xerxès, roi d'Arsamosate, est connu par un texte de Polybe qui le montre contemporain d'un roi de Syrie Antiochus. Avec l'abbé Barthélemy, je crois que cet Antiochus est Antiochus III le Grand, et je suis porté à placer

l'émission de la monnaie de Suse à une date voisine de 189 av. J.-C., date de la défaite d'Antiochus à Magnésie. Cette conclusion conduirait à adopter pour la succession des rois d'Arménie, l'ordre Arsamès (250-214), Xerxès (214-180?), Abdissarès (180?), différent de celui indiqué par Babelon dans le catalogue des rois de Syrie.

Khowarezmie

Tête imberbe à d. Rev. Autel du feu; légende circulaire, en caractères araméens dégénérés, où on lit dubitativement MaZDA KhoDAD, monnaie de bronze, autrefois recouverte d'une sauce d'argent. Ces monnaies ont été trouvées en abondance près de Samarcand, et sont attribuées à la région située à l'est de la mer Caspienne, région qui formait l'*Ouvarazmia* des textes achéménides.

MONNAIE AU TYPE DE PÉGASE, AVEC LÉGENDES PEHLVIES

Fig. 7

Cette petite monnaie de bronze, mince et fragile, est d'une attribution tout à fait embarrassante; elle porte des deux côtés des légendes pehlvies de l'époque des derniers Sassanides et est à ma connaissance le seul exemple d'une monnaie faisant usage de cette écriture, sans y adjoindre la représentation du pyrée. Le type du Pégase est d'origine grecque, mais il est fréquemment employé sur les cachets sassanides : on peut citer, dans le Catalogue du Musée de Berlin, le n° 1388 avec la légende MaRTBUT RAST et les n^{os} 1389 à 1393, 1403, 1407, 1409, 1582.

Les légendes pehlvies de notre monnaie sont difficilement lisibles, je me contenterai d'en donner une copie, dans laquelle bien des lettres restent douteuses.

Æ. P. 1 gr.

Pl. I, 5

INVENTAIRE SOMMAIRE DES MONNAIES

RECUEILLIES A SUSE PENDANT LA CAMPAGNE 1926-1927

La campagne de fouilles 1926-1927, malgré sa brièveté, a été féconde au point de vue numismatique : si le nombre des monnaies recueillies est moindre qu'en 1925-1926, en revanche, plusieurs d'entre elles présentent un intérêt de premier ordre.

J'ai décrit, dans la *Revue d'Assyriologie,* les monnaies d'or et d'argent qui m'avaient été remises par M. de Mecquenem ; elles comprennent :

Deux tétradrachmes de médiocre conservation : l'un d'Antiochus VII, l'autre au type d'Alexandre, frappé longtemps après sa mort ;

Une drachme très rare du roi sassanide Kobad Chiroïe ;

Trois dinars d'or de la dynastie des Bouïdes.

A la suite de ces monnaies, on trouvera dans la *Revue d'Assyriologie* la description d'une belle empreinte sur argile d'un sceau à l'effigie de Séleucus IV, et d'un médaillon en bronze, d'attribution fort douteuse.

Les monnaies de bronze, qui m'ont été remises postérieurement, ont exigé un nettoyage long et minutieux, qui a permis d'en déterminer la presque totalité ; elles se répartissent comme il suit :

I.	Autonomes d'Aradur	1
II.	Autonomes de Séleucie du Tigre	7
III.	Séleucides	15
IV.	Arsacides	23
V.	Elymaïde	51
VI.	Sassanides	7
VII.	Characène	2
VIII.	Musulmanes	13
IX.	Incertaines non classées	23
		142 pièces.

La plupart de ces monnaies ont été décrites dans l'inventaire des monnaies recueillies en 1925-1926; je me contenterai d'insister ici sur celles qui présentent un intérêt réel.

1° Monnaie musulmane bilingue pehlvie-arabe.

Pl. II, n° 1.

En premier lieu, j'en signale une tout à fait hors de pair, c'est une monnaie musulmane qui présente d'un côté, écrite en caractères arabes, la formule محمد رسول الله « Mohammed envoyé de Dieu », et de l'autre une légende pehlvie en trois lignes. Cette pièce en bronze a été trouvée en double exemplaire, dont l'un de parfaite conservation dont on trouvera la reproduction. Pl. II, n° 1. Cette pièce, par le caractère palæographique de l'écriture arabe, par la disposition des cercles qui entourent le champ, et par son poids de 2 gr. 25 a tous les caractères d'un fels des califes ommeyyades.

C'est la première fois que l'on rencontre une monnaie proprement arabe, c'est-à-dire postérieure à la réforme d'Abd el-Melec, présentant une légende pehlvie associée à une légende arabe : les monnaies d'argent antérieures à cette réforme nous montrent bien des légendes pehlvies, auxquelles se joignent sur la marge de courtes formules pieuses, écrites en arabe, mais ces monnaies, que Lavoix désigne avec raison sous le nom d'« arabo-sassanides », ne sont que des imitations du monnayage en cours au moment de la conquête : imitations serviles d'abord, elles conservent à l'origine le nom d'Yezdegerd ou de Chosroès, joint à l'effigie du monarque, puis ce nom disparaît pour faire place au nom d'un gouverneur arabe ou d'un ispehbedh du Tabéristan; mais, dans ce monnayage, la caractéristique est la conservation de l'effigie sassanide, même à l'époque où on y accole, écrit en pehlvi, le nom d'un gouverneur arabe : on peut donc dire qu'avant la découverte de Suse, l'emploi de l'écriture pehlvie sur les monnaies est intimement lié à l'effigie sassanide.

Le fels de Suse ne rappelle donc en rien le monnayage arabo-sassanide, et nous fait connaître un type nouveau dans la numismatique musulmane. Déjà, dans l'inventaire numismatique des fouilles de 1925-1926, nous avons signalé une monnaie au type de Pégase, absolument nouvelle, qui fait emploi sur ses deux faces d'une légende pehlvie, à l'exclusion de tout caractère arabe, ce qui la distingue de la nôtre; sa conservation médiocre en rendra d'ailleurs l'interprétation bien difficile.

Pour ce qui est du fels bilingue de Suse, ainsi que nous l'avons dit, son examen permet d'en fixer approximativement la date au commencement du deuxième siècle de l'hégire : c'est là une indication précieuse au point de vue de la lecture de la légende pehlvie. L'écriture pehlvie présente des variations considérables suivant les époques : dans les inscriptions lapidaires du

début de la monarchie sassanide, les caractères sont isolés et de formes nettement distinctes ; elle passe ensuite par une série d'altérations pour arriver progressivement à l'écriture des manuscrits, qui confond sous une même forme cinq ou six lettres différentes et emploie un grand nombre de groupes bilittères qui prêtent davantage encore à la confusion ; l'écriture de nos trois lignes pehlvies se rapproche de celle des manuscrits, on peut la comparer à celle des monnaies des gouverneurs arabes de l'Irak, du Chorassan ou du Tabéristan.

L'un des côtés, que nous appellerons le revers, présente, comme nous l'avons dit, la légende *Mohammed rassoul Allah*, qui se lit sur un grand nombre de fels ommeyyades ou abbassides, qui de l'autre côté inscrivent le début de la profession de foi arabe « lâ ilah ilâ Allah ». On s'attendrait à trouver dans la légende pehlvie une formule pieuse identique ou analogue.

Il n'en est rien : et c'est dans une autre voie qu'il faut chercher la solution du problème. Fort heureusement la ligne 2 ne présente que des lettres, dont la lecture est parfaitement assurée, on y lit :

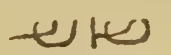 = ŠUŠ = Chouch.

C'est le nom de la ville de Suse.

Les Arabes l'écrivent un peu différemment سوس ou السوس, et j'aurais pu hésiter à admettre l'identification, si le P. Scheil n'avait eu l'obligeance de me faire connaître que, dans les textes cunéiformes, on trouve de fréquentes variantes dans l'écriture du nom de Suse ; à l'époque achéménide, elle est *Šušan*, conforme à la lecture pehlvie ; sous Hammourabi, elle est ŠUSI ou SUSI ; aux temps d'Agadé, la chuintante initiale n'apparaît pas et l'on a la forme plus ancienne SUSI, conforme à la prononciation arabe.

Cette lecture du nom de l'atelier d'émission, en deuxième ligne, a été pour moi un point de repère précieux : j'ai pensé que le scribe parsi pouvait s'être inspiré du monnayage arabo-sassanide qui devait être encore en circulation et qui porte toujours au revers, en deuxième ligne, le nom de l'atelier, et en première ligne la date ; n'en serait-il pas de même pour notre légende pehlvie et ne devons-nous pas chercher une date dans la ligne 1 ? Dans cette hypothèse, le groupe initial de cette ligne se prête à des lectures AI ou SI ; avec la première, on trouve assez bien pour la ligne entière AIUKII, qui, sauf le redoublement de l'I final, correspond bien à la forme 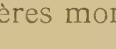 qui, sur les dernières monnaies sassanides, représente l'unité ; avec la seconde lecture, la ligne pourrait se lire assez correctement SI Tch SI = 33.

Nous avons donc comme date 1 ou 33 ; nous verrons jusqu'à quel point ces dates 1 et 33 peuvent se justifier : ce que l'on peut dire d'une façon certaine, c'est que la lecture du groupe initial élimine tout autre nombre, si donc aucune de ces deux dates n'est admissible, il faut

renoncer à avoir une date dans la première ligne, et y chercher une autre interprétation que je laisse aux spécialistes du pehlvi le soin de trouver.

Comment expliquer les dates 1 et 33 ?

La première, qui ne peut, bien entendu, indiquer l'année 1 de l'hégire, ne s'expliquerait qu'en y voyant la première année d'un règne suivant l'usage adopté dans le monnayage sassanide et le monnayage byzantin, mais ce comput est tellement anormal, à l'époque du califat, que je ne crois pas qu'il faille s'y arrêter : je préférerais supposer que le scribe a omis d'indiquer le chiffre des centaines qui précédait l'unité et que la date est à lire 101, date qui répond assez bien aux caractéristiques de la pièce, lesquelles indiquent l'époque des califes ommeyyades ou des premiers abbassides.

En ce qui concerne la lecture 33, elle n'est pas absolument inadmissible, si l'on fait abstraction des présomptions d'époque qui se déduisent de la comparaison de notre pièce avec les *felous* des califes ; si la date 33 était admise, nous verrions là un spécimen tout à fait nouveau du monnayage arabe de Suse, dans les premiers temps de la conquête, mais je considère comme infiniment plus probable que la date 33 est à compléter par le chiffre de la centaine, et qu'il faut lire 133, qui correspond au début du monnayage des califes abbassides. Au sujet de cette date, je ne puis m'empêcher de mentionner que le British Museum possède un fels d'une date 13(2?), qui, par une exception unique, présente d'un côté l'effigie d'un monarque sassanide ; cette monnaie, publiée par Stanley Lane Poole, sous le n° 85 des *felous* abbassides, a été frappée dans un atelier dont le nom est douteux. On peut supposer qu'il se trouve dans une région de la Perse, où le sentiment national, encore vivace, expliquerait cette singulière réminiscence de l'ancienne dynastie; l'emploi sur le fels de Suse de l'écriture sassanide, à une date peut-être absolument identique, établit entre les deux pièces un rapport qui mérite d'être signalé.

Nous avons proposé, à titre essentiellement conjectural, de voir une date dans la première ligne; la deuxième, nous l'avons dit, donne certainement le nom de Suse; que pouvons-nous trouver dans la troisième ?

Elle débuta par un groupe d'une désespérante polyphonie, il se lit souvent RU et DU, mais aussi d'une infinité d'autres manières, qu'on trouvera énumérées dans le Manuel du pehlvi de Harlez; dans ces conditions, l'interprétation de cette dernière ligne semblait particulièrement difficile, et je me serais abstenu de toute conjecture, si je n'avais trouvé quelque secours dans les catalogues des monnaies des califes du British Museum et du Cabinet de France : Stanley Lane Poole a fait connaître, n° 74, p. 189, un fels ommeyyade, émis à El-Rayy en 116 H., qui porte d'un côté, à la fin d'une légende arabe, une ligne écrite en pehlvi,

dans laquelle nous trouvons, précédée d'un groupe de deux lettres, notre légende de la ligne 3. Lavoix a depuis, publié, n° 1473, un fels identique qui existe en triple exemplaire au Cabinet de France. Je donne ici une reproduction agrandie au double de notre ligne 3 et au-dessous, de la légende pehlvie du British Museum.

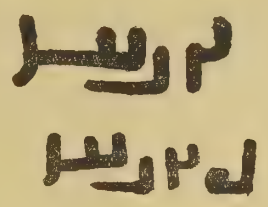

On remarquera que la légende pehlvie du fels de l'année 116 se trouve sur une pièce qui donne la date et le lieu de l'émission, la mention pehlvie, qui est en rapport étroit avec celle de la pièce de Suse, ne peut avoir, par suite, qu'un sens très général, indépendant du temps et du lieu, et il me semble qu'on doit y chercher une indication relative à la valeur de la pièce, le mot fels qui figure dans la légende arabe, commun à toutes les monnaies de bronze, ne précisant nullement cette valeur.

Dans cet ordre d'idées, j'émettrais, à titre tout à fait conjectural, l'opinion que le groupe initial de ce fels peut être lu LP, que je rapprocherai de l'abréviation grecque ΛΕΦ, que Lavoix croit pouvoir lire sur des fels arabes de Damas, et dans laquelle il voit une abréviation du mot ΛΕΠΤΟΝ, qui, dans la numismatique grecque, indique une subdivision du chalque; si ce rapprochement est admis, le groupe initial donnerait sur la valeur de la pièce une indication qui est complétée par le mot suivant commun à la pièce de Suse et à celle du Musée britannique : en lui donnant la lecture *dou bar*, il est traduit dans le lexique de Harlez par : « deux fois ». La légende pehlvie de la pièce du British Museum et des pièces semblables du Cabinet de France se traduirait donc par :

lep(ton) deux fois; ou dilepton.

Sur la pièce de Suse, le scribe a omis, comme superflue, l'indication *lepton* : nos monnayeurs du moyen âge n'agissaient pas autrement lorsqu'ils inscrivaient sur la monnaie royale MONETA DUPLEX, qui ne précise la valeur qu'autant qu'on suppose connue celle de MONETA.

Notre pièce de Suse est donc bien un *dilepton*, et chose remarquable, son poids de 2 gr. 25 est précisément celui que Babelon assigne au *dilepton*, dans le tableau des divisions du chalque qu'il donne dans l'introduction de son catalogue des monnaies des rois de Syrie.

Si la monnaie trouvée à Suse a été émise en 101, ou 133, dates assez en rapport avec la palæographie de sa légende arabe, il resterait à rechercher quelles sont les circonstances qui ont

pu justifier cette émission anormale, qui a dû être abondante, si l'on en juge par le fait que deux exemplaires semblables ont été trouvés. Nous les ignorerons probablement toujours et peut-être devons-nous nous contenter de remarquer que la réforme d'Abd el-Melec ne visait que l'or et l'argent et laissait une grande latitude pour la monnaie de bronze.

En terminant, nous tenons à répéter que, sauf en ce qui concerne le lieu de l'émission, nos tentatives d'interprétation sont tout à fait conjecturales, et que nous serons heureux si elles peuvent provoquer des critiques susceptibles d'apporter quelque lumière sur une question très certainement digne d'intérêt.

2° Monnaie à légende pehlvie d'imitation byzantine.

Les Cabinets de Londres et de Paris possèdent une belle série de pièces arabes d'imitation byzantine, les légendes présentent la plus grande variété, usant des écritures grecque, latine et arabe : aucune, à ma connaissance, n'a employé l'écriture pehlvie que nous trouvons sur le fels de Suse, reproduit ci-dessus, amplifié au double; en voici la description :

D. — Trois personnages debout de face, celui du milieu plus grand que les deux autres : vraisemblablement nous avons là l'empereur Héraclius, qui, sur des monnaies byzantines bien connues, est figuré entre ses deux fils, Héraclius Constantin et Héracléonas; malheureusement le mauvais état du droit de la pièce ne laisse apercevoir que des traces du personnage de droite et ne permet de préciser les attributs d'aucun des trois personnages; notons seulement qu'un cimeterre est suspendu au côté droit d'Héraclius. Cercle de grainetis incomplet au pourtour.

Rev. — Au centre de la pièce, un grand M; au-dessous, une barre horizontale; au-dessus de la barre, une sorte de croissant, les cornes en bas, qui n'est peut-être qu'un A, non barré, très aplati; en dessus de M, une croix pattée.

Légendes pehlvies à droite, à gauche et au-dessous de M.

Æ. — Dilepton. — Poids : 2 gr. 12. — Diam. : 19 mm.

Cette monnaie est une imitation des monnaies de bronze byzantines, de grand module, qui, depuis le règne d'Anastase I[er] (479-518), portent au revers un M, qui indique une valeur de 40 *nummus*. Les monnaies de module inférieur portent les lettres grecques K.I.Є indiquant les

valeurs de 20,10, 5 *nummus*. Sous les premiers successeurs d'Anastase, la monnaie unitaire, le *nummus*, est une très petite pièce anépigraphe, d'un poids de 0 gr. 50, portant au revers une croix. La monnaie au type de M était encore en usage sous Héraclius (610-641), mais, à cette époque, son poids s'était considérablement affaibli, et le poids de 20 grammes descend jusqu'à 8 grammes. Sur les monnaies byzantines, ce type de revers est ordinairement complété, comme il suit :

A l'exergue, au-dessous de la barre, le nom de l'atelier d'émission, CON, TES, NIK...

A gauche, verticalement, ANNO.

A droite, en chiffres romains, l'année du règne.

En outre, au-dessus de la barre, une lettre grecque indiquant le numéro de l'officine qui a frappé la monnaie, le signe qui prend, sur l'imitation arabe, la forme d'un croissant renversé, n'est peut-être qu'une déformation de la lettre d'officine.

Les imitations arabes du type byzantin à l'M ont été frappées dans plusieurs villes de Syrie, Damas, Émèse, Tibérias, Balbeck; leur poids très variable oscille entre 2 gr. 50 et 5 gr.; la disposition des légendes présente aussi une grande variété.

En ce qui concerne les légendes pehlvies de notre pièce, on remarquera que la légende de droite, abstraction faite d'un signe peu distinct qui la précède et dans lequel je vois un annelet faisant partie de l'ornementation de la pièce, se compose d'un groupe de trois lettres suivi de la lettre pehlvie dont la valeur P ou F est certaine; mais cette lettre, par sa position, pouvait aussi bien appartenir à la légende de l'exergue qu'à celle de droite, on doit donc, pour l'interprétation, envisager deux hypothèses :

1° La lettre P fait partie de la légende de droite;

2° Elle se rattache à la légende de l'exergue.

Dans la première, à la suite du groupe de trois lettres, dont la lecture très probable IATch est la forme abrégée de l'unité, la lettre P pourrait être l'initiale du mot *pantchah* « cinquante » et nous aurions la date 51. Cette date est-elle à rapporter à l'ère de l'hégire ou à l'ère d'Yezdegerd, fréquemment employée sur les premiers dirhems arabo-sassanides? Rapportée à l'ère de l'hégire, elle correspond à 671 J.-C., rapportée à celle d'Yezdegerd III, qui commence à l'avènement de ce prince en 632[1], elle correspond à 683 J.-C., 64 H.. Nous savons par le type des trois empereurs figurés sur notre pièce qu'elle est une imitation de la monnaie byzantine frappée par Héraclius de 638 à 641 J.-C.; on peut admettre que ce type assez spécial des trois empereurs resta populaire longtemps après la mort d'Héraclius, et que trente ou

1. Drouin, *L'ère de Yezdegerd*, p. 59, Revue Archéologique, 1889.

quarante ans après, suivant que l'on rapporte la date de 51 à l'une ou l'autre ère, il a été copié dans la région de Suse.

Ainsi que nous l'avons dit, la première hypothèse qui rattache la lettre P à la légende de droite est celle qui nous paraît la plus probable. Dans la seconde qui en fait l'initiale de la légende de l'exergue, il ne resterait à droite que le groupe IATch, l'unité, qui ne pourrait être interprétée que comme la première année d'un règne, d'Abd el-Melec (65-86 H.) peut-être?

De la légende de l'exergue, nous ne pouvons lire avec quelque certitude que les dernières lettres MTN, précédées de la lettre ـــ susceptible de quatre ou cinq lectures. Il faudrait y ajouter la lettre P, si l'on admet qu'elle en fait partie; dans tous les cas, je ne peux proposer aucune interprétation.

La légende de gauche est en partie effacée, mais les quatre dernières lettres se lisent certainement *stan*; au point de vue palæographique nous y trouvons exactement les formes que nous présentent le mot TaPuRSTAN, qui figure au revers des monnaies du Tabéristan. Faut-il voir dans notre pièce quelque monnaie de cette région lointaine, égarée sur les bords de l'Eulæus et lire *taprstan* dans notre légende de gauche? Il est infiniment plus probable que nous devons y chercher le nom pehlvi du Khousistan, la Susiane, l'*Uvaza* des inscriptions achéménides, nous aurions donc une monnaie frappée dans la région de Suse, qui, rapprochée de la monnaie au type du Pégase trouvé dans les fouilles précédentes et du fels bilingue pehlvi-arabe, nous apporte un témoignage inattendu de la survivance de l'écriture pehlvie dans cette région.

3° Fels abbasside frappé à Suse.

D. — Dans le champ : لا اله الا | الله وحده | لاشريك له en trois lignes; au-dessous, un annelet; autour du champ, deux cercles linéaires concentriques, bordés par une marge dans laquelle sont inscrits des annelets, vraisemblablement au nombre de cinq, dont deux restent visibles, la marge est limitée par un troisième cercle extérieur.

Rev. — Dans le champ : الله | رسول | محمد en trois lignes; au-dessus, trois points ⁘, au-dessous, عدل; autour du champ, deux cercles concentriques, séparés par une marge dans laquelle est inscrite la légende circulaire :

بسم الله ضرب هدا الفلس بال سوس سنه... واربعين ومئه.

Le nom de Suse, السوس, bien que difficilement lisible, me paraît certain; le chiffre des unités est effacé; le nombre des dizaines soit la finale ...معين est seule assurée et se prêterait

également aux lectures تسعين, سبعين, 90 ou 70. On peut donc hésiter entre les dates 190 + ?, et 170 + ?.

Æ. — Poids : 4 gr. — Diam. : 22 mm.

Les monnaies musulmanes frappées à Suse sont rares : Lavoix ne signale que des dirhems des années 80 et 134, Stanley Lane Poole des dirhems des années 80, 90, 94; ils ne mentionnent aucun fels.

4° Séleucides : Antiochus III, au revers d'Athéna assise

Pl. II, n° 2.

D. — Tête jeune diadémée, à droite.

Rev. — Athéna Nicéphore, assise, à gauche; derrière le siège, un bouclier.

Æ. — Hémi-chalque. — Poids : 4 gr. 23. — Diam. : 17 mm. — Inédit.

Ce type, qui manque au Cabinet de France et que je crois inédit, est particulièrement intéressant pour nous, parce que c'est précisément celui que nous voyons sur le chalque de Xerxès, roi d'Arsamosate, également trouvé à Suse. En raison du traité d'alliance contracté entre ce Xerxès et Antiochus III, c'est probablement au roi de Syrie que Xerxès emprunta ce type de revers, dont, dans une précédente étude, j'avais cherché ailleurs le prototype.

5° Arsacides : Mithridate Ier, au revers d'Apollon sur l'omphalos.

Pl. II, n° 3, amplifié au double.

D. — Buste diadémé, à droite; longue barbe, taillée en pointe.

Rev. — Apollon, assis, à gauche, sur l'omphalos, tenant une flèche de la main droite et s'appuyant de la gauche sur son arc. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ.

Æ. — Poids : 0 gr. 95. — Diam. : 13 mm. — Inédit.

Ce type de revers, copié sur les monnaies des Séleucides, inédit pour Mithridate Ier, se retrouve, avec la même légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ, sur le tétradrachme unique du Musée de Berlin, que Wroth attribue avec beaucoup de vraisemblance à Phraate II, fils et successeur de Mithridate Ier.

Cette pièce, par son revers, a la plus grande importance, parce qu'elle apporte un élément nouveau, dans une question aujourd'hui très discutée, celle du monnayage des cinq premiers Arsacides, Arsace Ier, Tiridate Ier, Arsace II, Prahapate et Phraate Ier. Warwick Wroth, dans le nouveau catalogue du British Museum, leur attribue des drachmes d'un type spécial, qui ont au droit une effigie imberbe à gauche, coiffé d'une sorte de bonnet ou de capuche qui se voit quel-

quefois comme coiffure des satrapes achéménides; au revers de ces drachmes, se voit un personnage imberbe avec la même coiffure et qui, chose assez singulière, est assis sur l'omphalos; on y voit généralement la représentation d'Arsace Ier, le fondateur de la dynastie. Morgan s'étonne de voir répartir entre les premiers Arsacides ces drachmes à effigies imberbes, alors que les effigies, attribuées avec certitude à Mithridate Ier et à ses successeurs, sont toujours barbues, et il est amené à supposer qu'aucun des prédécesseurs de Mithridate Ier n'a frappé monnaie et que les drachmes à effigie imberbe constituent un monnayage spécial, restreint peut-être à quelques provinces éloignées et qui n'est pas antérieur à Mithridate Ier. Il regarderait l'effigie imberbe qui figure au droit, comme caractéristique d'une classe sacerdotale; quant au personnage du revers, après avoir cherché à y trouver la représentation du chef de cette classe sacerdotale, opinion bien discutable, il finit, en dernière analyse, par y voir quelque divinité nationale, dont l'image se conserve pendant toute la durée du monnayage arsacide.

J'étais peu disposé à admettre que les premiers Arsacides n'aient pas frappé monnaie, mais, sans chercher à résoudre toutes les difficultés, j'étais étonné de voir le personnage du revers vêtu à la mode parthe, assis sur l'omphalos; il me semble que la pièce de Suse jette un certain jour sur la question : Mithridate Ier, conquérant de la Babylonie et de la Susiane, adopte aux revers de ces monnaies des types grecs (nous connaissons ses deux tétradrachmes aux revers d'Hercule et de Déméter); une seule chose pouvait nous étonner, c'est de ne pas y trouver le type le plus ordinaire des monnaies séleucides, celui d'Apollon sur l'omphalos. Cette lacune eût paru particulièrement étonnante à Suse, la Séleucie sur l'Eulæus, où nous voyons Kamnaskirès Nicéphore, le souverain qui fut probablement détrôné par Mithridate, frapper des tétradrachmes au revers d'Apollon sur l'omphalos, Phraate II fait de même sur le tétradrachme de Berlin, et nous pouvons espérer que les fouilles de Suse nous apporteront celui de Mithridate Ier avec le même revers : en attendant, le petit bronze de Suse me semble indiquer que nous avons là le prototype d'où dérive la divinité nationale ou le fondateur assis sur l'omphalos, sur les premières drachmes arsacides : par suite, celles-ci seraient contemporaines de Mithridate Ier ou lui seraient postérieures, ce qui confirmerait l'opinion de Morgan, tout au moins en ce qui concerne l'ancienneté relative de ces drachmes.

6° Arsacides : Mithridate Ier, au revers de la fleur à six pétales.

Pl. II, n° 4, amplifié au double.

D. — Comme au n° 5.

Rev. — Fleur à six pétales. Lég. : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ ΜΕΓΑΛΟΥ.

Æ. — Poids : 1 gr. 15. — Diam. : 14 mm. et 11 mm. — Inédit.

6². — Même pièce avec légende illisible.

Æ. — Poids : 0 gr. 97. — Diam. : 14 mm. et 10 mm. — Inédit.

Cette petite pièce s'est déjà rencontrée en plusieurs exemplaires dans les fouilles précédentes, je ne crois pas qu'elle ait été trouvée ailleurs qu'à Suse, ce qui ferait présumer qu'elle fait partie d'un monnayage spécial à cette ville. On serait, par suite, tenté d'y voir des armes parlantes, se rapportant à une étymologie populaire, du nom de Suse, sous la forme שׁוּשַׁן *šûšan*, qui se lit dans Daniel et Esther, il ne peut manquer d'être rapproché de l'hébreu שׁוֹשָׁן šošân, *lilium,* lis; la même racine se trouve avec la même signification en arabe et en araméen, mais en araméen il est employé aussi avec le sens plus général de fleur. En assyrien, sous la forme *šešanu,* sa signification est difficile à préciser, l'étymologie sémitique reste fort douteuse et on a pensé[1] à y voir un emprunt à l'égyptien *sššn*, copte *šošen*, lotus; sans chercher à préciser la signification que les Susiens donnaient au mot *šoušan*, on peut admettre qu'ils y voyaient une fleur représentée par une rose, rappelant plutôt la forme du lotus que celle du lis.

7° *Arsacides : Mithridate III, avec revers inédit.*

Pl. II, n° 5, amplifié au double.

D. — Buste à gauche, effigie diadémée, légèrement barbue.

Rev. — En haut : ΒΑΣΙΛΕΩΣ.
A droite : ΜΕΓΑΛΟΥ.
En bas : ΑΡΣΑΚΟΥ.
A gauche : ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ | ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ.

Æ. — Dilepton. — Poids : 2 gr. 83. — Diam. : 14 mm.

Le personnage debout, de face, vêtu d'un chiton court et d'un manteau, la tête ornée d'une sorte de couronne entourée de boules (?) ou de grosses perles, il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre et a le poing droit sur la hanche.

L'effigie du droit s'applique aussi bien à Orode qu'à son frère Mithridate III, c'est à ce dernier qu'on attribue généralement l'épithète de ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ.

Le type du revers est absolument inédit : l'ornement spécial de la tête se voit quelquefois, sur les monnaies bactriennes, comme attribut d'une divinité : le costume, tunique courte, et manteau par derrière, est également, sur les monnaies de Kanichka, le costume habituel des divinités, aussi serais-je disposé à voir dans ce type de revers la représentation d'une divinité et

1. Holma, *Kleine Beiträge*, p. 94.

plus particulièrement de Mithra, ce qui ne serait pas absolument improbable, sur une monnaie d'un roi qui porte le nom de Mithridate.

S'il en était ainsi, cette petite monnaie ne serait pas sans intérêt, nous apportant un indice sur la religion des Parthes, encore si mal connue.

8° Characène : Attambélos Ier.

Pl. II, n° 6.

D. — Tête diadémée à droite, barbe longue, abondante chevelure retombante, boucles sur les joues et sur le front; au pourtour, cercle de grainetis.

Rev. — (BA)ΣΙΛΕ(ΩΣ) ATTA(M)BHA. — Victoire, à gauche, tenant une couronne et une palme; en haut, à gauche,

Æ. — Hémi-chalque. — Poids : 3 gr. 20. — Diam. : 18 mm. — Inédit.

Cette pièce de bronze, de très bonne conservation, n'existe ni au British Museum ni au Cabinet de France.

On ne connaît pas exactement les dates du commencement et de la fin du règne d'Attambélos Ier. D'après Dion Cassius, cité par Ernest Babelon, il régnait déjà en 282 Sél. (29 av. J.-C.) et régnait encore en 317 Sél. (5 après J.-C.).

8². — Même pièce de mauvaise conservation : la Victoire du revers se voit nettement, le droit, défiguré peut-être par une surfrappe, est indistinct.

Æ. — Hémi-chalque. — Poids : 3 gr. 20. — Diam. : 16 mm.

MONNAIES TROUVÉES A SUSE

AU COURS DES PREMIÈRES CAMPAGNES DE LA DÉLÉGATION

Ces monnaies, déposées par de Morgan au Musée du Louvre, ont été soumises à mon examen avant d'entrer au Cabinet des Médailles, elles comprennent : I° un lot de 312 dirhems inédits, que j'attribue à un gouverneur du Khouzistan; II° un lot de 17 dirhems sassanides.

I. *Dirhems au nom d'El Mahdy ibn El Mohsan*

Ces dirhems ont été frappés dans deux ateliers différents de la province perse du Khouzistan, Chouster et Dizfoul, situés l'un et l'autre à peu de distance de Suse. Les monnaies provenant de ces deux ateliers, ont, dans le champ du droit, la même légende, entourée de quatre arcs de cercle présentant leur convexité du côté du centre. Cette légende est complétée par quatre légendes inscrites dans quatre segments de cercle, celles-ci sont différentes pour Chouster et Dizfoul.

Les légendes du champ du revers ne diffèrent que par le nom de l'atelier. Elles présentent la même disposition qu'au droit. Les légendes des quatre segments extérieurs de Dizfoul sont différentes de celles de Chouster, quelques-unes sont difficilement lisibles.

Voici les légendes de champ communes :

1° Droit :	Revers : Chouster	Dizfoul
محمد علیُ	المهـدی	المهـدی
الحـسُـن	ابن	ابن
الحـسُـين	المحسـن	المحسـن
	شوستـر	ذزفـول

Ce qui caractérise ces dirhems, c'est qu'ils sont d'une dimension beaucoup plus petite que celle des coins qui ont servi à les frapper, en sorte que pas un seul n'a pu recevoir la légende

complète. Pour ceux de Chouster qui comprennent des pièces de deux modules, l'un de 20 millimètres de diamètre (du poids de 4 gr. 70), l'autre de 16 à 12 millimètres (du poids de 2 gr. 35), cette insuffisance de la dimension du flan est particulièrement sensible pour ces derniers. La frappe est d'ailleurs très irrégulière, si bien que sur certaines piéces la légende du champ est en partie en dehors du flan et que tels ou tels segments occupent la majeure partie de ce flan.

Ces particularités nous ont obligé à ne pas suivre, pour la description de cette trouvaille, la méthode ordinaire, qui donne une description spéciale pour chaque pièce, il eût fallu, pour donner une idée des légendes complètes, décrire un grand nombre de pièces; nous avons préféré, pour chacun des ateliers de Chouster et de Dizfoul, reconstituer la pièce complète, en nous aidant du nombre considérable de pièces dont nous disposons et choisissant celles qui donnent une légende complète de chacun des segments. Cette méthode était d'autant plus indiquée que, pour chacun des ateliers, toutes les pièces nous paraissent frappées avec le même coin, même en ce qui concerne le grand et le petit module de Chouster; les pièces ne diffèrent donc entre elles que par la manière dont le flan a été touché pendant l'opération de la frappe.

En résumé, notre description se réduira à la reproduction de la pièce reconstituée, pour Chouster et pour Dizfoul; on se reportera pour l'un et l'autre à la description de la légende de champ que nous avons donnée plus haut.

1° Atelier de Chouster

Nous donnons ci-contre une exacte reproduction de la pièce reconstituée : un de nos excellents collègues de la Société de Numismatique, le général Cazalas, a bien voulu me suppléer, et faire, pour les deux ateliers, cette reconstitution, qui présentait de réelles difficultés en raison de la mauvaise conservation des légendes de certains segments.

FACE FIG. 10 REVERS

Droit : Pour le champ, voir plus haut.

Segments : ١ لا اله الا | ٢ الله محمد | ٣ رسول الله | ٤ ضرب ٩١٤ هـ

Le quatrième segment donne la date 914 de l'Hégire : je dois faire remarquer que ce segment figure, à la suite de la date, un signe dont la lecture et l'interprétation sont, pour moi, douteuses : il n'est d'ailleurs visible que sur un très petit nombre de pièces, je crois y voir ه, qui peut, à la rigueur, être considéré comme la première lettre ه du mot هجره, Hégire. Cette indication de l'ère de l'Hégire est exceptionnelle, mais pourrait être admissible en Perse, où l'on avait fait précédemment usage d'une autre ère, l'ère ilkhanienne, commençant le 1er Redjeb 701.

La légende du champ du droit, commune aux deux ateliers, donne le nom de Mohammed, suivi de ceux d'Aly, Hassan et Houssein : c'est la formule religieuse la plus ordinaire chez les Chiites, qui la complètent quelquefois en ajoutant aux noms des trois premiers *imam*, les noms des neuf *imans* qui les ont suivis. Les Sunnites ne reconnaissent comme successeurs de Mohammed qu'Aly et les trois premiers califes orthodoxes, Aboubekr, Omar et Othman ; les noms de ces quatre personnages qu'ils désignent sous le nom de *quatre amis* figurent fréquemment sur leurs monnaies.

Les Persans sont zélés Chiites, et l'emploi de la formule du champ suffirait à nous indiquer que la monnaie a été frappée en Perse.

Revers :

Segments : 4 وسلطانه | 3 الله ملكه | 2 العاداد خلد | 1 السطان

La légende de champ, commune aux deux ateliers, nous donne le nom Elmady, fils de Mohsan, de l'autorité qui a fait frapper la monnaie, vraisemblablement un gouverneur du Khouzistan, au-dessous, figure le nom de l'atelier de Chouster, on doit remarquer que les trois points du *chin* initial sont ici placés au-dessous de la lettre. Cet atelier est d'ailleurs assez rare et n'est pas mentionné dans le catalogue des Chahs de Perse du British Museum.

Dans les segments est indiqué le nom du Suzerain, désigné par le titre Essulṭân el ʿÂdil « le sultan juste ». Suit la formule : *kalled Allah mulkahou wa sultanahou* « qu'Allah prolonge sa royauté et son sultanat ». Dans cette légende des segments, le nom du sultan n'est pas indiqué, mais la date 914, écrite au droit, jointe à la formule du champ, nous font penser que ce souverain est Ismaïl, le premier des Chahs de Perse, de la dynastie connue généralement sous le nom de dynastie des Sophis ou plus exactement des صفوى, *ṣafawi*. Cette attribution qu'appuie le titre d'El ʿÂdil qui est porté par ce souverain, qui a régné AH. 907-930, AC. 1502-1524, est positivement confirmée par les dirhems de Dizfoul de même date, où je crois pouvoir lire le nom اسمعيل, « Ismaʿil ». Nos monnaies seraient donc toutes frappées par un gouverneur du Khouzistan, plus ou moins dépendant d'Ismaïl Chah, la septième année du règne de ce prince.

Les monnaies de Chouster sont en argent, mais semblent de moins bon aloi que celles de

Dizfoul, elles sont de plusieurs modules. Le plus grand a 20 millimètres de diamètre et pèse 4 gr. 70, il est représenté par 57 exemplaires. Le plus petit, de 16 millimètres, pèse environ 2 gr. 35, un grand nombre de pièces semblent de module intermédiaire, sans qu'il soit facile des distinctions nettes dans les modules et les poids. Nous nous contenterons de réunir, dans une même catégorie comprenant 215 exemplaires, toutes les pièces de module inférieur au plus grand, et nous aurons ainsi pour le monnayage de Chouster 272 pièces, dont 57 de grand module et 215 de modules inférieurs.

2° Atelier de Dizfoul

Ces pièces sont généralement mal conservées et le nom de l'atelier y est rarement lisible : elles sont néanmoins faciles à distinguer de celles de Chouster; plus minces, elles sont de meilleur argent et l'écriture est beaucoup plus fine; elles sont d'un module unique de 18 millimètres et pèsent environ 2 gr. 24.

De même qu'à Chouster, la légende est toujours incomplète et ce n'est qu'en nous aidant de plusieurs exemplaires que nous avons pu reconstituer à peu près complètement la pièce, telle que nous la représentons ci-dessous d'après le dessin du général Cazalas.

Ainsi que nous l'avons dit, la légende de champ du droit est identique à celle de Chouster, la légende du revers n'en est que par la substitution du nom de Dizfoul, ذزفـول, à celui de Chouster

FACE Fig. 11 REVERS

Sur les segments du droit, on lit :

4	3	2	1
ضرب ٩١٤	رسول الله	الله محمد	لا الله الا

Le quatrième segment est, très rarement, nettement visible.

Au revers on ne lit d'une façon certaine que les segments 1 et 2 :

2	1
ال اعظم اسم	السلطان

Les premiers mots de la ligne, es-sulṭān el Aʿaẓam Ism. nous donnent le commencement du

nom du Chah Isma'il Ier, qui prend ici le titre de Sulṭān el A'aẓam « Sultan suprême » au lieu de « Sultan Juste », qui lui est attribué à Chouster. Les segments 3 et 4 sont d'une lecture très douteuse, peut-être peut-on lire dans 3 la fin du nom d'Isma'il.

Le nombre des dirhems de Dizfoul est de 40, en y ajoutant les 272 de Chouster, on a un total de 312 pièces inédites, se rapportant à une période intéressante du monnayage de la Perse.

II. *Dirhems sassanides*

Ces dirhems sassanides sont tous au nom de Chosroès II, dont le monnayage, émis par de nombreux ateliers, pendant un règne de 38 ans, est excessivement abondant. Je me contenterai d'en dresser la liste chronologique par atelier, en indiquant, en regard des abréviations sassanides, les lectures les plus généralement admises; en raison de la discussion que soulèvent ces lectures, nous nous abstiendrons de toute identification des lieux d'émission.

Un certain nombre de ces dirhems portent, en marge du droit, le mot ـ3ـ, nous les distinguerons en soulignant la date.

ـب AB	28, 29	2
ـهـب AHM	23,	1
ـوب AUT	34, 35	2
ـبب BBA	29.	1
ـد DA	26, 33, 34, 35	4
ـز IZ	31, 37	2
ـر MR	31	1
ـيل NIH	33, 35, 37	3
3ـ RD, ou LD	26,	1
		17

MONNAIES RECUEILLIES A SUSE
EN 1927-1928

DÉCRITES

PAR

LE COLONEL ALLOTTE DE LA FUŸE

La *Revue d'Assyriologie* a signalé, XXIV, fascic. 3, les plus importants résultats de la campagne de fouilles 1926-1927 au point de vue numismatique : ceux de la dernière campagne ne le sont pas moins, et dès à présent, sans attendre le dépouillement complet du lot de monnaies de bronze qui nous a été remis, nous tenons à appeler une attention toute spéciale sur les trois monnaies suivantes :

I. Statère perse à l'effigie d'Artaxerxès III Ochus.
II. Octodrachme phénicien d'Abdaštoret.
III. Fels bilingue Arabo-pehlvi d'El-Mançour.

Les deux premières ont été trouvées réunies, à Suse, sur l'emplacement du palais de Darius, la dernière a été recueillie, à Istakhr, par M. de Mecquenem, au cours d'une excursion rapide aux ruines de Persépolis.

I. *Statère perse à l'effigie d'Artaxerxès III Ochus*

𐤁𐤏𐤋𐤕𐤓𐤆 Ba'altarz en lettres araméennes retournées écrites de droite à gauche. Le roi Ochus, coiffé du pchent égyptien, vêtu de la candys perse, assis à droite sur un trône très orné, dont le dossier recourbé se termine par un ornement en forme de gueule de lion. Le roi, dont l'effigie à longue barbe rappelle celles des monarques achéménides, porte de la main droite un bouquet lotiforme, et tient de la gauche un long sceptre terminé par une fleur de lotus ; en bas à

droite, dans le champ, la lettre araméenne 𐡌 (M). Le champ est limité par un mince cordon linéaire.

Rev. Lion couché de profil à gauche dans la posture hiératique des sphinx égyptiens; la gueule entr'ouverte montre les dents, la patte antérieure gauche est étendue en avant, la patte postérieure est repliée, la queue, en partie dissimulée sous la cuisse, ne laisse voir que l'origine et le bouquet de poils qui la termine : au-dessus du lion, dans le champ, un arc horizontal finement dessiné, dont la corde est à peine visible; le champ est limité par un mince cordon linéaire.

Statère perse : Ar. Diam. : 23 mm. Poids : 10 gr. 35.

Cette pièce est d'une rareté insigne, Babelon, dans son traité des monnaies grecques et romaines, n'en signale qu'un exemplaire de la collection Jameson, identique au nôtre par les types et la légende inversée (traité 735, Pl. CXIV, 6).

Deux pièces, avec légendes 𐡉𐡓𐡋𐡅𐡌 écrites dans le sens normal, ont des types qui sont sensiblement identiques à la nôtre et n'en diffèrent que par l'ornement du dossier qui se termine par une tête de cygne; la lettre araméenne du champ du droit n'y est pas visible. De ces deux pièces inventoriées dans le traité sous un même numéro 734, la plus belle provenant de la collection Waddington est seule figurée (traité, Pl. CVIV, 5).

Ainsi donc, à ma connaissance, quatre exemplaires, de ce type, tout à fait remarquable, sont aujourd'hui publiés.

Babelon, dans la deuxième partie de son traité (tome deuxième), a classé ces monnaies parmi les plus récentes frappées par les satrapes perses, qu'il a réunies sous la rubrique : 5. Monnaies frappées en Syrie et en Babylonie. A. Groupe anonyme, poids persique.

Sous le n° 764, il donne la description de la pièce de la collection Waddington en en laissant l'attribution un peu incertaine : il désigne le personnage du droit par l'expression : « le roi de Perse », suivie d'un point d'interrogation. Il ne semble pas avoir reconnu dans la coiffure le pchent, c'est l'attribut fondamental du roi d'Égypte, il se contente de la décrire, telle qu'il la voit, en ces termes : « Sa coiffure a la forme d'un bonnet ouvert sur le devant et relevé en cornet en arrière au sommet de la tête. »

Évidemment, l'éminent savant, dont la perte est si vivement ressentie, est passé, au sujet de ces pièces, par une série d'alternatives dont nous trouvons un écho dans les descriptions qu'il en a données à différentes époques.

La première des pièces de cette catégorie, qui est entrée au Cabinet des Médailles, est une pièce fortement cisaillée, qui est mentionnée sommairement sous le n° 764 du traité. Cette monnaie ne figure pas dans le catalogue des Perses achéménides paru en 1893, mais

dans l'introduction, p. XLIII, Babelon mentionne que cette pièce vient d'être acquise; il la dessine (fig. 13), et à cette époque, dans son désir de rattacher étroitement cette pièce à celles des satrapes de Cilicie qui présentent toujours en regard de la légende בעלמרן le dieu de Tarse, il voit dans le personnage barbu assis à d. et vêtu à la mode perse, une représentation de ce dieu, tout en avouant qu'il a une coiffure bien singulière.

Retenons, de cette première tentative d'attribution, que la première apparition du statère perse de ce type nouveau peut remonter à une date peu antérieure à 1893.

La deuxième pièce du même type est celle de Waddington. Babelon l'a décrite en 1898, *R. N.*, 2e trimestre, n° 4580 de l'Inventaire sommaire de la collection; là encore, il veut voir une représentation de Ba'altars, et la coiffure singulière qu'il signalait en 1892 est qualifiée haute tiare, et attribuée à ce dieu qui sur toutes les monnaies satrapales est représenté tête nue.

On le voit, l'opinion de voir un dieu dans le personnage vêtu du costume perse et coiffé de la tiare se heurte à bien des difficultés, et l'on comprend que bien des numismates aient hésité à l'adopter.

M. Edward T. Newell, qui a fait des monnaies de cette période une étude toute spéciale, et qui a publié dans le *Journal de la Société de numismatique américaine* des travaux justement appréciés, a repris en 1920[1] la publication de la pièce de la collection Waddington et de celle de la collection Jameson; il propose de voir au droit, non pas le dieu de Tarse, mais le roi de Perse. Toutefois, pour ne pas être trop affirmatif, il fait suivre dans sa description l'expression « roi de Perse » d'un point d'interrogation.

C'est la solution à laquelle s'est rallié Babelon dans son traité.

Mais le savant numismate américain, dans sa description du costume du roi, fait une remarque qui me paraît d'une importance capitale, au point de vue de l'attribution de la pièce et de la date de son émission : il nous dit que le roi porte une couronne suggestive d'une origine égyptienne[2].

J'avoue que je n'avais pas prêté tout d'abord à cette suggestion l'attention qu'elle mérite. La légende Ba'altars me portait à chercher dans la région cilicienne l'explication de cette singulière coiffure : celle-ci me paraissait, comme le pensait sans doute Babelon, se rapprocher d'un bonnet pointu, divisé en deux parties, analogue à celui que peu de temps auparavant j'avais constaté sur la tête de Xerxès, roi d'Arsamosate, et j'étais disposé à y voir une

1. *Myriandros (Alexandria Kat' Isson)*, par Edward T. Newell, New-York, 1920.

2. Dans une note (page 19) il est plus précis et dit positivement que la coiffure est analogue a la couronne qui symbolise la royauté de la Haute et de la Basse Égypte.

influence cappadocienne ou peut-être même hittite. Dans une conversation que j'eus avec M. Dussaud, au sujet de la pièce de Suse qui ne pouvait manquer de l'intéresser, il me fit remarquer que la coiffure avait une analogie frappante avec la coiffure royale égyptienne, le pchent. Aujourd'hui je suis absolument de son avis, et j'ai cru pouvoir préciser la description de M. Edward Newell en employant dans ma description, pour désigner la coiffure, le mot technique de *pchent* qui a passé dans le vocabulaire français.

Mais, puisque le mot est ici prononcé, n'est-il pas utile d'en préciser le sens. Ainsi que l'a reconnu Champollion dès le début du déchiffrement des textes hiéroglyphiques, ce n'est autre chose que la coiffure traditionnelle que portaient les rois dans les grandes cérémonies. La figure 1 ci-dessous, que j'emprunte à la dissertation de Letronne relative à l'inscription de Rosette, nous montre le cartouche de Ptolémée Épiphane, encadré par deux *urœus*, coiffées de coiffures fort différentes : celle de gauche, sorte de casque d'une forme très spéciale, comporte en avant une volute ou lituus, c'est l'insigne des rois de la Basse Égypte, — celle de droite de forme ovoïde est l'insigne des rois de la Haute Égypte. Ce groupement des deux coiffures portées par l'aspic, symbole de la divinité, autour du nom de Ptolémée, indique qu'il réunit les deux royautés, celle de la Basse Égypte et celle de la Haute Égypte.

Fig. 1. — Cartouche de Ptolémée.

Fig. 2. — Pchent sur la tête d'Horus.

Mais d'ordinaire les deux coiffures s'emboîtent : c'est le pchent, tel qu'il figure sur la tête de l'épervier (fig. 2), image d'Horus (fig. 2).

Il me semble qu'en examinant avec soin l'image amplifiée de notre pièce, on ne peut méconnaître l'identité de la coiffure avec le *pchent* caractéristique de la royauté sur la Haute et la Basse Égypte; mais, si la coiffure est égyptienne, le costume est indiscutablement perse : ce Perse, coiffé de la couronne royale égyptienne, ne peut être qu'un satrape préposé au gouvernement de l'Égypte, ou le roi de Perse qui, tout en conservant son costume national, se fait

représenter, sur des monnaies émises dans une région voisine de l'Égypte, avec la coiffure spéciale, insigne de la royauté de l'Égypte. L'hypothèse d'y voir un satrape doit être rejetée, si comme l'a admis Babelon, la pièce a été émise à une date voisine de la conquête d'Alexandre, dans les dernières années du satrape Mazaïos ou dans celles d'Arsamès, son successeur. A cette époque, en effet, les satrapes ne mettaient pas leur image sur les monnaies.

Nous avons donc bien là un roi de Perse, mais quel est ce roi ?

Aucun doute, à ce sujet, ce ne peut être qu'Artaxerxès III Ochus, qui, peu de temps avant la conquête d'Alexandre, reprend possession du trône d'Égypte. Après la victoire de Péluse, remportée sur Nectanèbe II, le dernier roi de la XXX^{e} dynastie égyptienne. L'Égypte, conquise par Cambyse, était restée sous la domination de ses successeurs Darius, Xerxès, Artaxerxès, Darius II. Mais, à la mort de celui-ci, elle était retombée aux mains des dynasties indigènes qui y régnèrent pendant plus de 60 ans. La reprise de possession par Artaxerxès III était un fait mémorable, auquel peut faire allusion cette singulière monnaie, où l'on voit le roi de Perse portant la couronne traditionnelle des rois d'Égypte. Artaxerxès est mentionné sous le nom d'Okouch dans une inscription hiéroglyphique, avec une date supérieure à 20; mais cette date est évidemment comptée à partir de son avènement au trône de Perse : car, si l'on s'en rapporte à la chronologie adoptée par Champollion, il l'occupait depuis 20 ans au moment de sa victoire sur Nectanèbe, et sa mort, en 338, eut lieu deux ans après. De cette chronologie qui prête à discussion, on déduit que, si la monnaie rappelle son couronnement comme roi d'Égypte, elle aurait été frappée en 340.

Après avoir exposé les raisons qui nous conduisent à voir un roi de Perse dans le type qui figure au droit de notre pièce, il nous reste à étudier le type du revers, qui est également fort intéressant : ce lion couché a des analogues sur les monnaies des rois de Chypre et peut-être aussi dans les criséïdes de Crésus, où figure seulement la partie antérieure; mais on ne peut manquer d'être frappé de l'analogie plus étroite, je dirais même de l'identité qu'il présente avec un signe hiéroglyphique de l'écriture égyptienne. On a pu constater cette analogie en examinant le lion qui figure dans le cartouche de Ptolémée que j'ai reproduit plus haut. Ce lion couché, exactement dans la forme qu'il affecte sur notre monnaie, se trouve comme objet d'art à l'époque de la XII^{e} dynastie : parmi les admirables trésors des princesses de cette dynastie, trouvés à Dahchour par Morgan, figuraient dix petits lions en or, six parmi les bijoux de la princesse Hathor-Sat, contemporaine d'Ousertesen II, quatre parmi ceux de la princesse Sent-Senbets, contemporaine d'Amenemhat III[1]. Morgan en a donné un dessin, grandeur naturelle, repro-

1. *Fouilles à Dachour, mars-juin 1894*, planche XVII et fig. 130.

duit ci-dessous, fig. 3; on remarquera que ce petit lion, exactement semblable par son attitude à celui de notre monnaie, repose sur un socle : il est, par suite, fort probable qu'il reproduit en

Fig. 3. — Petit lion en or de Dahchour.

miniature quelque statue colossale, analogue à celles des sphinx de même attitude, dont le Musée du Louvre possède d'admirables spécimens. Les petits lions de Dahchour remontent à une époque voisine de la fin du deuxième millénaire avant notre ère : nous y trouvons donc un prototype d'une antiquité fort respectable; mais on peut remonter plus loin encore et le type du lion couché est représenté par un lion d'ivoire trouvé à Négadah, que nous représentons, fig. 4,

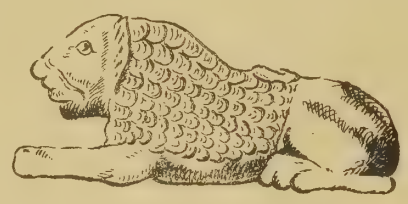

Fig. 4. — Lion en ivoire de Négadah.

en grandeur naturelle, d'après le dessin qu'en donne Morgan, fig. 699, dans sa description du tombeau royal de Négadah, lequel serait antérieur de mille ans peut-être à la XII[e] dynastie.

Il m'a paru intéressant, au point de vue de l'origine des types monétaires, d'insister sur les similitudes incontestables qui rattachent notre lion couché à des types de la plus haute antiquité égyptienne. Les tablettes d'El-Amarna, les fouilles de Byblos nous ont appris combien étaient fréquents les rapports de l'Égypte avec le proche Orient, il n'y a donc rien que d'assez naturel, à attribuer à l'Égypte le prototype du lion couché, qui, tantôt entier, plus souvent réduit à sa partie antérieure ou même à la simple tête, est si fréquent sur les monnaies de l'Asie Mineure et des côtes méditerranéennes.

Après cette digression, je reviens à l'étude du revers de notre monnaie. Au-dessus du lion et parallèlement nous y voyons un arc finement dessiné; il est assez remarquable de trouver, au-dessus de ce lion, qui est un signe hiéroglyphique égyptien, un arc qui est également un signe hiéroglyphique, n° 700 du Manuel de Loret, et l'on serait tenté de voir dans cette superposition de signes un véritable cartouche égyptien, donnant alphabétiquement le nom du roi, soit sous la forme égyptienne *Ouchi* (Ochus), soit sous la forme perse Artaxerxès. Malheureusement, à ma connaissance du moins, la valeur phonétique de l'arc Ś M R, unie à la valeur alphabétique R du lion, ne se prête nullement à l'une et à l'autre de ces

lectures, il faut donc chercher autre chose et voir des symboles dans les deux signes : l'arc est par excellence l'arme royale, particulièrement en Perse où sur les monnaies Achéménides le roi est inséparable de son arc ; quant au lion, qu'il soit couché comme sur notre monnaie, ou fièrement campé, dans une attitude combative, comme sur les dernières monnaies des satrapes de Cilicie Mazaïos et Arsamès, c'est la personnification même du satrape. La dernière monnaie de Mazaïos porte d'un côté l'image du dieu de Tarse, de l'autre au-dessus du lion on lit MaZDI, Mazaïos. Cet assemblage peut faire présumer qu'à cette époque où les satrapes cessent de placer leur propre image sur leurs monnaies, ils y substituent le lion ; le lion avec son nom de Mazaïos est l'image même du satrape détenteur de l'autorité royale et je suis à même d'en donner une preuve convaincante. On sait que Séleucus a remplacé Mazaïos dans le gouvernement de la Babylonie et qu'il a copié le dernier type des monnaies de Mazaïos, en figurant d'un côté l'ancien Ba'al de Tarse transformé en Jupiter, de l'autre le lion ; en examinant une trouvaille importante de monnaies de cette catégorie, je remarquai que quelques-unes portaient sur la fesse du lion une ancre nettement marquée. Or, on sait que, d'après une légende accréditée, Séleucus portait en naissant ce même symbole imprimé sur la fesse, on voit donc que, dans l'esprit de l'artiste qui a gravé le coin, le lion s'identifie avec l'image de Séleucus.

Nous verrions de même dans le lion du revers une sorte d'image symbolique du roi, que vient préciser la signification de l'arc. L'arc ici n'est pas un simple différent de magistrat monétaire, mais bien l'arc *royal*, qui complète le costume du personnage.

Tout en admettant que nous avons ici une monnaie à l'effigie du roi de Perse, il ne faut pas croire qu'elle soit une monnaie royale ; non, comme toutes les monnaies qui portent la légende Ba'AL TaRZ, elle a été émise par un satrape de Cilicie, et, si l'on admet pour son émission la date de 340, ce satrape serait Mazaïos, qui cumulait à cette époque le gouvernement de la Syrie et de la Cilicie.

Nous avons maintenant, ce nous semble, discuté les principaux éléments d'appréciation qui permettent de fixer l'attribution de cette intéressante monnaie : il en est un néanmoins, assez embarrassant, que nous avons négligé et qui mérite discussion, c'est la légende Ba'ALTARZ. L'esprit d'Ernest Babelon, épris de logique et de clarté, avait pensé, dès l'origine, qu'une pareille légende obligeait à voir le dieu de Tarse dans le personnage du droit et désignait la ville de Tarse comme lieu d'émission. C'est après bien des hésitations que dans son traité il admet dubitativement la représentation du roi de Perse et laisse imprécis le lieu d'émission. D'après ce que nous avons dit, l'identification du roi de Perse ne fait pas de doute et dès lors la légende Ba'ALTaRZ perd sa raison d'être : elle n'a plus de signification précise[1] et Mazaïos

1. Sans être aussi absolu au sujet de la valeur à attribuer à la légende, on peut remarquer que Ba'al'tars se

ne la conserve que pour donner plus facilement cours à cette monnaie nouvelle et insolite, en lui conservant une légende consacrée par un long usage, et probablement incompréhensible dans la plupart des régions où elle était appelée à circuler. Dans ces conditions, la légende n'est qu'une simple image dont la correction n'a qu'une importance secondaire, ce qui pourrait expliquer pourquoi sur l'exemplaire de la collection Jameson, comme sur le nôtre, elle est écrite de droite à gauche. Est-ce simple négligence de graveur, ou bien l'influence égyptienne bien évidente donne-t-elle l'explication de cette anomalie, dont on ne peut citer que bien peu d'exemples ? On sait que les scribes égyptiens écrivent indifféremment dans un sens ou dans l'autre; seule la direction des signes de profil indique le sens choisi : en principe les personnages de profil regardent l'origine de l'inscription. Si, comme on peut le supposer, nous avons au revers une inscription hiéroglyphique, le lion tourné vers la gauche indique que le graveur écrivait de gauche à droite, dans le sens où est écrit Baʿ ALTaRZ.

Il nous reste un dernier point à examiner, le lieu d'émission ?

Babelon, dans son traité, indique la Syrie ou la Babylonie (traité, p. 467), peut-on préciser davantage ?

M. Edward Newell a essayé de le faire et dans une étude très documentée, pour laquelle sa riche collection de monnaies de cette époque, lui a fourni de précieux points de comparaison, il indique comme lieu d'émission Myriandros (Alexandria Kat' Isson), cité importante de la côte syrienne, à laquelle il attribue une partie des monnaies satrapales et une nombreuse série de tétradrachmes d'Alexandre. Cette étude, dans laquelle l'auteur a décrit avec le soin le plus minutieux toutes les variétés des monnaies frappées par le satrape Mazaïos, mérite d'être prise en sérieuse considération, bien que certains points en restent discutables. En résumé, l'auteur est d'accord avec Babelon pour réunir dans une même catégorie attribuable à la Syrie, notre statère au lion couché et les statères de poids perse, au revers du lion marchant, émis par Mazaïos; il discute ensuite longuement[1] les raisons, qui lui ont fait choisir parmi les villes de Syrie celle de Myriandros, port maritime fondé par les Phéniciens à l'entrée du golfe d'Issus, dans une situation dont l'importance est attestée par le fait seul qu'Alexandre y place une ville de son nom, l'Alexandria ad Issum, l'Alexandrette[2] actuelle, appelée à jouer un rôle de premier ordre,

traduit par « le Maître de Tarse », expression qui, appliquée d'abord à un dieu, pouvait également être conservée pour le roi ; c'était une flatterie qui l'assimilait à un dieu.

1. Pages 23 à 29.

2. Pour tous les détails sur la position exacte de la ville d'Alexandrette et de l'ancienne Myriandros, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à *La Topographie historique de la Syrie*, par M. Dussaud; l'auteur a exploré les lieux et rappelle les textes des auteurs anciens au sujet de Myriandros et des portes syriennes, et les discussions auxquelles ils ont donné lieu.

comme point de jonction entre la voie maritime de la Méditerranée et la voie ferrée du Bagdadien.

A l'appui de son attribution à Myriandros des dernières pièces de poids perse émises par Mazaïos, M. Edward Newell donne la description d'une nombreuse série de tétradrachmes d'Alexandre qu'il attribue à la même ville, en raison d'une grande analogie de style qu'il constate entre ces pièces, celles d'Alexandre frappées à Tarse et celles de Mazaïos attribuées à Myriandros : une grande partie des tétradrachmes d'Alexandre attribués à Myriandros portent au-dessous du trône le monogramme .

Parmi les considérations développées par l'auteur, il en est une sur laquelle, avec Babelon, je ferai quelques réserves. Parmi les pièces attribuées à Mazaïos comme satrape de Syrie et de Cilicie, il en est une de première importance dont la légende de revers MaZDI ZI ʿAL ʿABR NaHaR U HaLáK nous indique que Mazaïos est gouverneur de la Transeuphratique et de la Cilicie. Au-dessous de la légende se voient le lion et le taureau, et au-dessous, sur deux lignes parallèles superposées, deux forteresses composées chacune de trois tours. Babelon, dans le catalogue des Perses achéménides et plus tard dans son traité, voit dans ces deux forteresses une représentation des deux forteresses distantes de trois stades qui, au dire de Xénophon, se trouvaient à l'entrée et à la sortie du fameux passage connu sous le nom de *portes de Cilicie et de Syrie*.

Il me semble que cette interprétation doit être maintenue, malgré les arguments présentés par M. Hill[1] pour soutenir une thèse différente, d'après laquelle les deux forteresses représenteraient simplement l'enceinte fortifiée de Tarse. M. Newell s'est rangé à l'avis de M. Hill. Comme Babelon, je vois sur cette pièce une allusion aux portes syro-ciliciennes, et j'irai même plus loin; Myriandros, nous le savons par Arrien, était à l'entrée syrienne du passage et je serais disposé à lui attribuer l'émission de cette pièce. Sur un grand nombre d'exemplaires, sous le trône du Baʿaltars du droit de la pièce se voit un *mim* araméen où l'on pourrait voir l'initiale de Myriandros, comme on le fait pour les lettres grecques Σ, M, T, I, que Babelon considère comme indiquant les villes de Soli, Mallus, Tarse, Issus, sur les monnaies anonymes aux types d'Athena Magarsis.

J'ai fait remarquer dans ma description du statère de Suse qu'il existe également à côté du pied du sceptre une lettre araméenne où je vois un *mim*; sur la pièce de la collection Jameson, Newell a vu placé dans la même position un *phé*, mais, autant que je puis en juger par la photographie, c'est bien un *mim*; la présence de cette lettre est un indice qui, joint aux

1. Voir la note 2, p. 72.

présomptions basées sur d'autres considérations, rend très probable l'attribution à Myriandros.

Je résume mes conclusions.

1° Le droit de la pièce de Suse représente le roi de Perse Artaxerxès III Ochus, coiffé du pchent, en raison de sa qualité de roi d'Égypte.

2° Elle a été frappé par Mazaïos en 341 ou dans les années suivantes.

3° Elle a été émise à Myriandros.

J'ajoute qu'à préciser le nom du roi de Perse et l'année, j'ai été peut-être trop absolu, en admettant que la pièce a été émise, l'année même de la conquête de l'Égypte. Rien n'empêche de penser qu'elle a pu être émise pendant les années qui ont suivi, c'est-à-dire pendant les dernières années du règne d'Artaxerxès III, et peut-être même au commencement de celui de Darius Codoman.

Le problème que soulève cette pièce est difficile, comme le montrent bien les hésitations des savants qui l'ont abordé, et je n'ai nullement la prétention d'y apporter une solution définitive.

II. *Octodrachme phénicien d'Abd Aštoret*

Galère sidonienne voguant à gauche; au-dessous, deux lignes en zigzags figurant les eaux de la mer; au-dessous, une date II III.

Rev. Le roi de Perse dans un quadrige traîné par trois (?) chevaux; devant le roi sur le char, un aurige tenant des deux mains les rênes; derrière le char, un personnage indistinct; à d., dans le champ, 90 en lettres phéniciennes. Octodrachme Ar. — Diam. : 26 mm. P. : 25 gr. 45.

Babelon voit dans les deux lettres phéniciennes les initiales du nom Abd Astoret, dont les Grecs ont fait Straton. Comme il y a plusieurs rois de Sidon de ce nom, on peut hésiter, pour notre pièce, entre Abd Astoret II Philhellène et Abd Astoret III, le roi contemporain d'Alexandre. Les monnaies de ces deux rois portent des dates, indiquant les années de règne. Elles ne se distinguent guère entre elles que par le costume du personnage suivant le char, personnage qui est indistinct sur notre pièce.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette monnaie, c'est qu'elle a été trouvée à Suse, réunie au statère perse d'Artaxerxès III, que nous supposons frappé vers 340; la pièce de Sidon est de conservation bien intérieure, ce qui me porterait à lui supposer une plus grande ancienneté et à l'attribuer à Abd Astoret II Philhellène.

III. *Fels bilingue pehlvi-arabe au nom du calife El-Mançour*

Effigie de Chosroès II, devant, écrit verticalement منصور; derrière, verticalement العته لله; autour, cercle linéaire fortement marqué.

Rev. Cinq lignes en écriture pehlvie; autour, cercle linéaire fortement marqué.

Æ. Fels.

Fig. 5. — Fels pehlvi-arabe au nom du calife El-Mançour, amplifié au double.

Je ne mets pas en doute que le nom Mançour, qui figure à côté de l'effigie de Chosroès, ne soit celui du calife abbasside de ce nom (A. H. 136-158). Je lis la légende de droite العته لله que je crois pouvoir traduire « la sagesse est à Dieu », la racine عته faisant partie de cette catégorie de racines qui ont des sens opposés, tels que « stupidité, sagesse ». La légende pehlvie reste pour moi une énigme.

Le British Museum possède un fels, daté 13 (2 ?), et d'un atelier incertain qui a quelque rapport avec le nôtre : il présente au droit la même effigie de Chosroès, mais les légendes des deux côtés sont en arabe (n° 85), planche VIII.

Notre monnaie, trouvée à Istachr (Persépolis), est absolument inédite et constitue avec les monnaies bilingues, pehlvies, arabes, trouvées à Suse, une classe nouvelle dans la numismatique musulmane.

INSCRIPTIONS GRECQUES DE SUSE

PUBLIÉES D'APRÈS LES NOTES DE BERNARD HAUSSOULLIER

Par FRANZ CUMONT

Énumérant, en 1903, les inscriptions grecques, publiées jusqu'alors, de l' « Extrême-Orient hellénique », c'est-à-dire des pays situés à l'Est de l'Euphrate, notre regretté confrère Bernard Haussoullier en comptait seulement huit[1]. Depuis, leur nombre s'est quelque peu accru, en partie grâce à ses soins[2] : notamment les fouilles de Babylone ont donné quelques textes intéressants; et Doura-Europos, qui se rattache à la même région, a fourni une série de documents datés, depuis l'an 6 av. J.-C. jusqu'au III[e] siècle de notre ère[3]. Mais les inscriptions de l'Iran, connues aujourd'hui, sont toujours en très petite quantité : c'est à peine si, en dehors de celles de Suse, dont nous allons parler, on en peut citer cinq ou six[4]. En réalité, nous écrivons encore l'histoire de cette vaste région à l'époque des Séleucides et des Arsacides, comme on racontait celle de la Grèce et de Rome il y a deux cents ans, sans tirer presque aucun secours de l'épigraphie. Cette pénurie rend d'autant plus précieux les documents grecs qui sont venus au

1. Haussoullier, dans les *Mélanges Perrot,* Paris, 1903, p. 158 ss.

2. J'en ai dressé la liste, *Fouilles de Doura-Europos*, 1926, p. 452 ss.

3. *Ibid.*, p. 355 ss.

4. Ce sont en majeure partie des inscriptions rupestres de Gotarzès (Dittenberger, *Or. inscr.*, n° 431), Ardashir (*ibid.*, n[os] 432, 433) et Sapor I[er] (*ibid.*, n° 434). — En outre, trouvée au village de Harounâbâd (près de Tag-i-Girra), une épitaphe d'Eumène, fils de Démétrios, mal publiée en 1857 par Jones, est reproduite par Sarre et Herzfeld, *Iranische Felsreliefs*, 1910, p. 226. Elle est aujourd'hui détruite [communication orale de M. Herzfeld]. — La lettre d'Antioche de Perside envoyée à Magnésie du Méandre appartient aussi en réalité, non à la ville qui l'a reçue, mais à celle qui l'a envoyée; cf. Kern, *Inschr. von Magnesia*, n° 61; Haussoullier, *Rev. de Philologie*, XXIV, 1900, p. 318; Dittenberger, *Or. inscr.*, n° 233. — Il faut rapprocher de ces documents sur pierre les actes de vente sur parchemin trouvés à Avroman dans le Kurdistan et publiés par Ellis Minns, *Journ. of hellenic Studies*, XXIV, 1915, p. 22-65. Cf. Paul Meyer, *Juristische Papyri*, 1920, p. 120.

jour dans les fouilles que poursuit à Suse la Mission archéologique en Perse. Haussoullier, au moment où la mort nous l'a ravi, en préparait la publication complète, mais ce souci de la perfection qu'il apportait à tous ses travaux l'empêcha de livrer à l'impression des documents dont il espérait pouvoir améliorer encore la restitution et le commentaire. M^me^ Haussoullier a bien voulu me confier le petit dossier contenant les notes de mon ancien maître, bientôt devenu pour moi un ami, et je m'acquitte d'un devoir de piété envers sa mémoire en ne laissant pas perdre le fruit de son labeur. Sans doute, s'il eût vécu plus longtemps, aurait-il, en épigraphiste expert, complété et interprété tous ces textes mutilés avec une sûreté qui me manque, mais tels quels ils seront certainement les bienvenus pour tous les érudits qui s'intéressent à l'époque des Séleucides, et en particulier l'acte d'affranchissement, n° 4, restitué avec une sagacité ingénieuse, retiendra l'attention des historiens du droit et des religions.

Pour les n^os^ 2, 4, 5, je n'ai guère fait que rédiger les notes trouvées dans les papiers que j'ai reçus de M^me^ Haussoullier, et, pour le n° 3, déjà publié ailleurs, je me suis à peu près borné à résumer le contenu de l'article qui l'interprétait.

Au contraire, pour la courte épitaphe n° 1, nous n'avons trouvé dans le dossier qui nous a été remis qu'une brève indication. Pour en fixer la date, qui en fait toute l'importance, nous avons eu recours au jugement autorisé de notre confrère, M. Holleaux, et nous donnons ici les indications qu'il a bien voulu nous communiquer.

Le travail d'Haussoullier n'avait pas été poussé fort loin non plus pour l'hymne au Soleil reproduit sous le n° 6. Les notes ne contenaient qu'un déchiffrement, d'ailleurs fort exact, des derniers vers. Ce poème est si déplorablement mutilé qu'il est impossible de le reconstituer en entier, mais nous sommes redevables de suggestions précieuses à l'érudition de M. Achille Vogliano et de M. W. Vollgraff, à qui nous avions soumis une transcription provisoire de ce qui a subsisté sur la pierre.

Deux fragments d'inscriptions, n^os^ 7, 8, trouvées dans les fouilles de 1928, sont venues enfin enrichir encore cette petite collection.

Nous devons des remerciements particuliers à notre confrère, le Père Scheil, qui, après nous avoir encouragé à entreprendre cette publication, a bien voulu nous offrir l'hospitalité de ces *Mémoires*, et à M. de Mecquenem, qui nous a obligeamment facilité l'étude des textes conservés au Musée du Louvre.

Outre les documents qui sont reproduits ici, on a découvert à Suse les inscriptions grecques suivantes :

1° Dédicace en l'honneur d'Arrhénéidès, stratège de la Susiane, trouvée par Loftus, *Travels and Researches in Chaldaea and Susiana*, Londres, 1857, p. 403 = Haussoullier, *Revue de Philologie*, XXVI,

1902, p. 98; Dittenberger, *Or. inscr.*, 747 : Πυθαγόρας Ἀριστάρχου | σωματοφύλαξ Ἀρρενείδην | Ἀρρενείδου, τὸν στρατηγὸν | τῆς Σουσιανῆς τὸν ἑαυτοῦ φίλον.

2° Deux anses d'amphores rhodiennes, publiées par nous, *Syria*, VIII, 1927, p. 48 ss. : Φιλαινίου et Ἀρ[ισ]τείδα. Ἀρταμιτίου. — Ces amphores ont servi à importer en Susiane du vin de Grèce ou peut-être de Syrie.

3° Fragment insignifiant, publié par Loftus, p. 104 ; ... τῶν ἐν τοῖς πρ...

Je ne cite que pour mémoire l'osselet de Didyme, retrouvé à Suse et publié par Haussoullier dans ces *Mémoires,* VII, p. 156 et pl. XXIX; cf. Pézard et Pottier, *Musée du Louvre, Antiquités de la Susiane*, 2e éd., 1926, p. 107, n° 34.

Les inscriptions nouvelles ont été classées par ordre chronologique.

1. *Épitaphe du IVe siècle.*

Reste d'une dalle de grès brun-rouge, qui a dû être retaillée et arrondie pour servir peut-être de pierre de foyer : la surface paraît en être calcinée. — Haut. act. 22 cm.; long. 42 cm.; ép. 11 cm. — Lettres peu profondes et mal gravées, haut. de 5 cm. à 35 mill. Cf. pl. IV, n° 1.

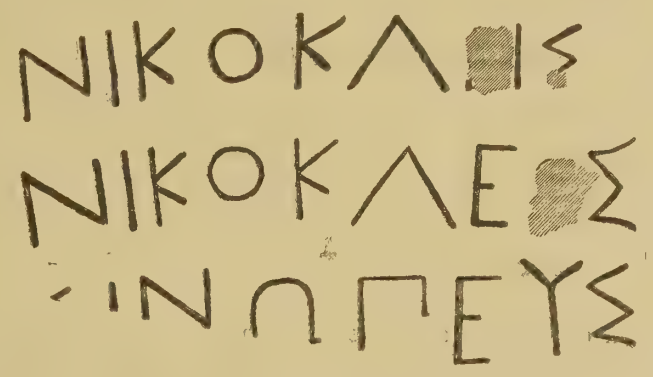

Νικοκλῆς

Νικοκλέ[ο]ς

[Σ]ινωπεύς.

La forme des caractères et l'emploi de ο pour ου dans Νικοκλέους assignent à cette inscription une date reculée : c'est la plus ancienne de toutes celles qui ont été trouvées dans l'Iran. M. Maurice Holleaux, qui a bien voulu en examiner une reproduction, nous a assuré qu'elle ne pouvait être postérieure à la fin du IVe siècle. « Je la crois même, nous écrit-il, d'une période plutôt reculée de ce siècle. Je ne trouverais nullement audacieux de la placer même avant la conquête d'Alexandre. »

« Sinope étant une colonie milésienne, occupée au Ve siècle par les Athéniens, la graphie Νικοκλέος ne peut avoir rien de dialectal. Dans de nombreux textes, pendant une grande partie du IVe siècle, l'ο remplace le ου. C'est une particularité d'orthographe fort banale, mais elle n'en est pas moins un signe *relatif* d'ancienneté. Meisterhans signale l'orthographe Κτησικλέος à Athènes en 334. D'autre part, je trouve à Milet (*Delphinion,* n° 122) un stephanéphore appelé Λεοντίσκος Λεωσθένεος en 346. Le cas est un peu différent mais tout à fait parallèle. »

L'époque de cette précieuse épitaphe étant ainsi déterminée dans la mesure du possible, on se demandera comment un Grec de Sinope est ainsi venu mourir à Suse au IV^e^ siècle. La simplicité de l'inscription, grossièrement gravée, ne conviendrait guère à un grand personnage, et il n'est pas surprenant que Nikoklès, fils de Nikoklès, ne soit pas mentionné ailleurs. Il est peu probable que ce soit un des colons helléniques de Séleucie de l'Eulaïos, car, Suse ayant été ainsi nommée par Séleucus Nicator (312-280), la mort d'un de ses nouveaux habitants se placerait selon toute vraisemblance au III^e^ siècle. Nikoklès pourrait être un des soldats d'Alexandre ou un des trafiquants qui suivaient ses armées, et il aurait alors perdu la vie pendant l'expédition du grand conquérant. Mais si nous nous souvenons qu'au milieu du IV^e^ siècle, Sinope, le plus grand port de la côte du Pont-Euxin, était soumise aux rois de Perse[1], nous inclinerons à croire qu'un de ses citoyens vint alors par la fameuse route royale jusqu'à Suse et qu'il y décéda. Les relations commerciales de Suse avec la Grèce au V^e^ et au VI^e^ siècle sont attestés par les fragments de vases attiques qui ont été découverts dans les fouilles[2]. Peut-être notre Sinopien était-il donc un négociant qui importait dans l'Iran les produits de l'Occident ; peut-être aussi un mercenaire qui était venu s'engager dans les troupes du Grand Roi, peut-être exerçait-il quelque autre métier. Quoi qu'il en soit, si notre supposition est exacte, cette inscription est unique en son genre : nous n'en possédons point d'autre d'un des Grecs établis dans une des capitales des Achéménides ou dans une des satrapies orientales de leur empire.

2. *Dédicace à Mâ.*

Petite base de calcaire tendre, trouvée à l'*Apadana* de Suse le 26 janvier 1922. Cette base circulaire est bordée à la partie inférieure par une moulure ronde qui, en l'élargissant, assure sa stabilité, et munie de chaque côté d'une saillie rectangulaire qu'on saisissait pour la soulever. Dans la tranche supérieure (diam. 32 cm.) sont creusés deux trous de scellement de 4 cm. de profondeur, qui ont servi à fixer quelque ex-voto, probablement une statuette. — Lettres hautes de 15 à 5 mill. Un éclat de la pierre qui a sauté mutile la deuxième ligne. Cf. pl. IV, n° 2.

Μᾶι | Ἀπολλόδω[ρος] | Κρατέρου.

Il reste à la première ligne des traces certaines de l'ι final et à la deuxième de l'ω. Il n'est pas surprenant de trouver à Suse une dédicace à Mâ, la grande déesse cappadocienne des deux Comane, dont le culte pénétra en Occident jusqu'en Macédoine[3] et fut introduit par le dictateur Sylla à Rome[4]. On a découvert en Lydie dans la plaine Hyrkanis, qui doit son nom

1. Cf. *Realencyel*, s. v. « Sinope », col. 253.
2. Pottier, dans ces *Mémoires*, t. XIII, p. 100. Pézard et Pottier, *Catal. des ant. de la Susiane*, 2^e^ éd., 1926, p. 234.
3. A Édesse : Pélékidis, Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον, VIII, 1923, p. 265 ss.
4. Plut., *Syll.*, 9; cf. mes *Religions orientales*[1], 1928, p. 50 s.

à une colonie iranienne, un autel consacré à « Mâ invincible » (Μᾶ ἀνείκητος)[1]. Cette déesse avait probablement été admise à Suse, à titre de σύνναος θεά, dans le temple de Nanaïa, dont son caractère la rapprochait.

Cependant il est possible que nous ayons ici une dédicace au dieu Μαρᾶ, nommé inscr. 6, v. 30. Mais aucun vestige de l'α, ni de la boucle du ρ n'est visible sur la pierre dont la surface est ici entamée.

Apollodoros, fils de Kratéros, pourrait être l'Apollodore qui, suivant Polybe[2], fut envoyé comme stratège en Susiane par le roi Antiochus III, vers 222 av. J.-C. Le nom de son père Kratéros paraît indiquer qu'il était d'origine macédonienne[3]. M. Holleaux a bien voulu nous donner l'assurance que la forme des caractères permettait de dater l'inscription de la fin du III[e] siècle.

3. *Décret de l'année 176*[4].

Débris en calcaire dur, qui n'a été aplani ni sur la tranche gauche, la seule conservée, ni sur la face postérieure. Haut. max. 176 mill.; larg. max. 75 mill.; épaiss. variant de 32 mill. à 5 cent. Les caractères sont grêles, mais étaient rehaussés de couleur rouge, dont il subsiste des traces aux ll. 9, 10, 11. L'inscription est complète à gauche et en haut. Vide de 22 mill. au-dessus de la l. 1. — Au Musée du Louvre, salle du Mastaba. Inv. A. S. 6758. Cf. pl. IV, n° 3 (photographie du revers d'un estampage).

Il faut, pour la restitution, tenir compte de la règle suivie par le lacipide : à chaque ligne commence un mot, jamais un mot ni un nom propre n'est coupé en deux.

1 Βασιλεύον[τος Σελεύκου ἔτους]
2 ΓΛ καὶ P, μη[νὸς, nom et quantième
3 ἐν Σελευκ[είαι δὲ τῆι πρὸς τῶι
4 Εὐλαίωι Λ [nom de mois et quantième, ἐπὶ]
5 Ἀμμωνί[ου· ἔδοξε τῆι ἐκκλησίαι]
6 μετὰ τῆς [τοῦ τε γραμματέως]
7 Δημητ[ρίου καὶ τῶν πρυτάνεων]
8 γνώμη[ς· ἐπειδὴ N., nom de femme]
9 Ἀττάλου [ἀρχιέρεια Λαοδίκης (?)

1. Keil et von Premerstein, *Reise in Lydien*, dans *Denkschr. Akad. Wien*, 1908, p. 28, n° 122.

2. Polybe, V, 54, 12 : Ταῦτα διοικήσας Διογένην μὲν στρατηγὸν ἀπέλιπε Μηδίας, Ἀπολλόδωρον δὲ τῆς Σουσιανῆς, Τύχωνα δὲ τὸν ἀρχιγραμματέα τῆς δυνάμεως στρατηγὸν ἐπὶ τοὺς κατὰ τὴν Ἐρυθρὰν θάλασσαν τόπους ἐξαπέστειλε.

3. Hoffmann, *Die Makedonen*, p. 155; cf. *Realenc.*, s. v. « Krateros », n° 1. Un Κράτερος Κρατέρου Ἀντιοχεύς, archiatre, est nommé dans une inscription du III[e] siècle (Dittenberger, *Or. inscr.*, n° 256).

4. Inscription publiée par Haussoullier dans les *Anatolian studies presented to Sir William Ramsay*, edited by Buckler et Calder, Manchester, 1923, p. 189-193 et pl. VIII. — Nous reproduisons ici la substance de cet article.

10 τῆς Σελεύ[κου βασιλέως γυναικὸς]
11 καὶ Λαοδίκη[ς τῆς πρεσβυτέρας]
12 τῆς μητρὸ[ς τῆς Σελεύκου καὶ]
13 Λαοδίκης τ[ῆς νεωτέρας τῆς]
14 [θυγατρὸ]ς [τῆς Σελεύκου...]

L. 2. L'année 136 de l'ère des Séleucides correspond à l'année 177/176 av. J.-C. et au règne de Séleucus IV. On possède des monnaies datées de la même année de l'ère des Séleucides[1].

L. 3. Le nom de Séleucie de l'Eulaïos nous était connu par une inscription de Magnésie du Méandre, où, à la suite d'un décret d'Antioche de Perside, sont nommées sept cités de l'Extrême-Orient grec, dont l'identification est assez embarrassante[2]. Haussoullier n'a pas hésité, dès 1903, à identifier Séleucie de l'Eulaïos avec l'ancienne Suse, se fondant sur la présente inscription[3]. Ce texte n'était pas encore connu de Dittenberger quand (*Or. inscr.*, n° 233) il proposait de confondre Séleucie de l'Eulaïos avec Séleucie de l'Hédyphon. L'Hédyphon est un affluent de l'Eulaïos et Séleucie de l'Hédyphon est nommée par Strabon[4]. Mais peut-être est-elle mentionnée aussi dans l'inscription de Magnésie à côté de Séleucie de l'Eulaïos. Il faut sans doute y restituer : (l. 108 ss.) Σελευκεῦσιν τοῖς πρὸς τῶι Εὐλαίωι, Σ[ε]λευκ[εῦσι]ν τ[οῖς] π[ρὸς] τῶ[ι Ἡδυφῶντι].

Ll. 4-5. Il faut tenir compte de la date locale, c'est-à-dire le nom du mois de Séleucie et le nom de l'éponyme. Le nom commençait par un lambda et devait être suivi d'un chiffre et d'un participe ἰσταμένου ou φθίνοντος. Cf. le décret d'Antioche de Perside rendu entre 223 et 193, l. 16 : Μηνὸς Πανθέου τρίτηι φθίνοντος[5]. Le nom de l'éponyme Ἀμμωνί[ου] ne serait précédé que de la proposition ἐπὶ. Il n'y a pas place pour ἱερέως. [Toutefois, il est probable que Séleucie de l'Eulaïos, comme Doura-Europos et Babylone, se servait des noms du calendrier macédonien. Le mois municipal était donc le même que le mois royal et, dès lors, n'a pas dû être répété. On doit plutôt suppléer le titre du prêtre ou magistrat éponyme.]

Ll. 5-8. Le rapprochement des mots μετὰ τῆς ...γνώμης, qui s'appuie sur plus d'un

1. Babelon, *Rois de Syrie*, 1890, p. 66, n^{os} 509-511 [monnaies de Tyr] ; cf. p. xc.
2. Kern, *Inschr. von Magnesia*, 1900, n° 61, p. 53 ; Dittenberger, *Or. Gr. Inscr.*, 1903, n° 233, l. 108.
3. *Inscriptions de l'Extrême-Orient grec*, dans *Mélanges Perrot*, 1903, p. 157.
4. Sur l'Eulæus et l'Hédyphon, voy. Pline, *H. N.*, VI, 135. Sur la Séleucie de l'Hédyphon : Strab., XVI, 744, C ; sur la satrapie de la région de la mer Rouge : Polybe, V, 54, 12. C'est là que se trouvait une troisième ville de Séleucie mentionnée dans l'inscription de Magnésie (l. 105) Σελευκεία ἐπὶ τῇ Ἐρυθρᾷ θαλάσσῃ, qui était le lieu de naissance du célèbre astronome et physicien Séleucus de Séleucie, comme je l'ai montré, *Syria*, VIII, 1927, p. 83 s.
5. Kern et Dittenberger, *l. c.* Cf. aussi une inscription de Babylone (*O. G. I.*, n° 253), où on lit, ll. 4-5 : ὑπὸ τρίτην ἀπιόντος Ὑπερβερεταίου.

exemple[1], suffit à nous indiquer que nous avons affaire à un décret. On sait combien sont rares les décrets de ces cités éloignées. Pour nos restitutions, nous n'avons pu nous aider que du décret, plus prolixe, d'Antioche de Perside, déjà cité (ll. 6-10 et l. 48). Le secrétaire du Conseil et de l'assemblée était dans ces petites cités un personnage considérable et l'assemblée du peuple n'avait guère qu'à confirmer la décision prise par le secrétaire et les prytanes[2].

Venaient ensuite, ll. 8 ss., les considérants introduits par ἐπειδὴ ou ἐπεί. Nous n'en avons conservé que la première partie, mais nous y rencontrons des noms connus de la famille royale. Ce qui peut rapprocher les trois reines nommées, c'est, semble-t-il, le culte commun qu'elles recevaient dans le royaume. Le culte de la reine était d'institution ancienne dans la dynastie des Séleucides : il remontait à Antiochus II Théos (261-246). On lit dans le rescrit royal rendu en l'honneur de la reine Laodice, épouse et sœur d'Antiochus[3] : [κρί]νομεν . . . καθάπερ [πανταχοῦ καθεστήκασιν κ]ατὰ τὴν βασιλε[ί]α[ν ἡμῶν ἀρχ]ιερεῖς, καὶ ταύτ[η]ς καθίστασθαι [έ]ν τοῖς αὐτοῖς τόποις ἀρχιερείας.

C'est une démarche de cette prêtresse royale qui a motivé notre décret. Le culte auquel elle présidait dans la satrapie de Susiane lui a vraisemblablement fourni l'occasion d'une visite ou d'une lettre officielle au secrétaire du Conseil. Elle peut, par exemple, avoir adressé quelque rapport sur les sacrifices qu'elle a accomplis. Tel décret d'Athènes du commencement du IIe siècle (165-164) nous montre ainsi le prêtre d'Asklépios se présentant au Conseil pour annoncer que les sacrifices ont tourné au bien et au salut de tous les Athéniens et de tous les habitants des cités soumises aux Athéniens[4]. Mais l'intervention de la prêtresse ne trouve-t-elle pas son explication dans un événement plus solennel ? Le mariage de la fille du roi Séleucus, Laodice, avec Persée, roi de Macédoine, avait été célébré l'année d'avant avec une pompe et une magnificence qui n'avait laissé ni le monde grec, ni surtout les Romains indifférents[5]. Toute la flotte de Rhodes avait été mobilisée pour escorter en Macédoine la royale fiancée, qu'accompagnait le ministre d'État de Séleucus, Héliodore. Elle avait fait escale à Délos, où plus d'une inscription atteste encore les libéralités des illustres visiteurs et la reconnaissance de leurs hôtes[6]. N'est-ce pas cette grande nouvelle que la prêtresse des trois Laodice annonce à Séleucie de l'Eulaïos ? Ne vient-elle pas

1. Schulthess, dans Pauly Wissowa, *Realenc.*, s. v. Γνώμη, col. 1497-1498.

2. Cf. Schulthess, *l. c.*

3. Michel, *Recueil d'inscr.*, n° 40; Dittenberger, *Or. Inscr.*, n° 224. Le texte du décret conservé au Louvre a été établi par M. Holleaux. — On pourrait restituer aussi, dans notre texte, ἱέρεια. Dans une liste de prêtres contemporaine de Séleucus IV, celui des rois séleucides est compris sous la rubrique ἱερεῖς (Dittenberger, *op. cit.*, n° 245).

4. *I. G.*, II, 1, 477 *b*, p. 427 = Michel, *Recueil*, n° 699.

5. Polybe, XXV, 4, 8-10; Tite Live, XLII, 12, 3; cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleucides*, p. 235.

6. Sur les dédicaces déliennes et les offrandes d'Héliodore, cf. F. Durrbach, *Choix d'inscr. de Délos*, avec trad. et commentaire, I, 1921, nos 70-72, p. 93 s.

demander au peuple d'invoquer les dieux par quelque sacrifice et prière extraordinaire en faveur de la nouvelle reine de Macédoine ?

Ll. 9-14. Les deux Laodice nommées dans la partie conservée du texte nous sont connues par les historiens et les inscriptions. La reine-mère était fille de Mithridate II, roi de Pont, et elle avait épousé Antiochus III, père de Séleucus IV, en l'année 221[1]. La fille de Séleucus IV est également nommée par Polybe, et, comme nous le disions, elle avait épousé, très probablement en 178/177, le roi de Macédoine, Persée.

Il reste à nommer une princesse de la famille royale : une princesse, puisque c'est à elle que se rapporte l'article τῆς Σελεύκου, au commencement de la l. 10. Son nom était à la fin de la l. 9. Son rang était le premier, puisqu'elle est la première nommée. Nous n'hésitons pas à reconnaître en elle la reine régnante, l'épouse du roi Séleucus. Son nom ne nous est pas connu : ni les historiens, ni les monnaies ne nous l'ont conservé[2]. Nous en sommes réduits à des hypothèses et l'on doit rappeler celle qu'a faite autrefois — il y a près de deux siècles — le P. Frœhlich[3]. Il admet que Séleucus IV épousa sa sœur Laodice, veuve de son frère aîné Antiochus. Ce fils aîné d'Antiochus III, né vraisemblablement en 220 et mort en 193, avait épousé sa sœur Laodice en 195/4[4]. L'hypothèse est séduisante et permet d'inscrire une troisième fois le nom de Laodice dans notre décret à la fin de la ligne 9.

4. Acte d'affranchissement.

En mars 1908, M. de Morgan envoya à Paris la copie d'un petit fragment (haut. max. 12 cm. ; long. max. 11 cm. ; ép. 35 à 40 mill.), découvert près de l'Apadana de Xerxès. Il était facile de reconnaître, dans le texte qui y était gravé, la fin d'un acte d'affranchissement. Quatorze ans plus tard, M. de Mecquenem rapporta au Louvre un autre fragment (haut. 10 cm. ; long. max. 95 mill.), qui portait une partie du début du même acte[5]. En 1927, enfin, il trouva encore un petit débris, avec trois lettres, qui se raccordait à la partie supérieure. Il n'est pas douteux que les deux grands morceaux appartiennent aussi à un seul document. On les a

1. Polybe, V, 43, 1-4 ; cf. E. R. Bevan, *The house of Seleucus*, I, 1902, p. 303 ; Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 129 ; *Realencycl.*, s. v. « Laodice », nos 17 ss.

2. Nous avons peut-être son portrait sur des hémi-chalques du Cabinet des Médailles : Babelon, *Rois de Syrie*, p. 65, nos 505-508 et p. xc.

3. E. Frœhlich, *Annales compendiarii regum et rerum Syriae, nummis veteribus illustrati*, éd. de 1744, p. 42 et 43. Cf. Babelon, *l. c.*

4. Sur la naissance du fils aîné d'Antiochus III, cf. Polybe, V, 55, 4 ; sur sa mort, Tite Live, XXXV, 15, 2 ; sur son mariage, App., *Syr.*, 4.

5. Ces deux fragments épigraphiques ont été communiqués à l'Académie des Inscriptions par Haussoullier (cf. les *Comptes rendus*, 1908, p. 496 ; 1922, p. 256) ; mais le texte en est resté inédit jusqu'à ce jour.

gravés sur le même calcaire blanc, en employant les mêmes lettres avec la même marge laissée à gauche. Le lapicide, ni dans l'un ni dans l'autre, n'a jamais coupé un mot ou un nom propre en deux en passant d'une ligne à la suivante, chacune commence avec un mot, et elles ont donc nécessairement été de longueur inégale. Ces morceaux sont aujourd'hui conservés au Louvre dans la salle du Mastaba. Voici la restitution que l'on en peut proposer.

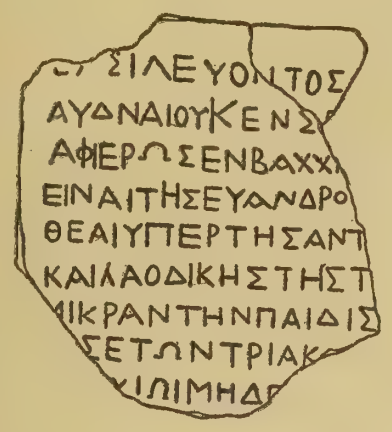

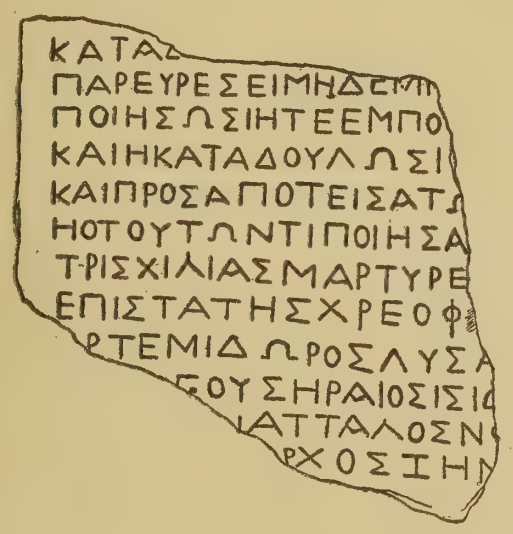

1 Βα]σιλεύοντος [Ἀντιόχου, ἔτους .. καὶ ρ', μηνὸς]
2 Αὐδναίου κ' ἐν Σ[ελευκείαι ἐπὶ .... ἄρχοντον]
3 ἀφίερωσεν Βάχχι[ος τὴν αὐτοῦ παιδίσκην ὥστε]
4 εἶναι τῆς Εὐάνδρο[υ θυγατρὸς καὶ δουλεύειν τῆι]
5 θεᾶι ὑπὲρ τῆς Ἀντ[ιόχου βασιλέως σωτηρίας]|
6 καὶ Λαοδίκης τῆς τ[οῦ βασιλέως γυναικός· ἐπεὶ δὲ]
7 μικρὰν τὴν παιδίσκ[ην εἶναι συμβαίνει, μεινάτω]
8 [ὡ]ς ἐτῶν τριάκ[οντα καὶ ἔπειτα ἐλευθέρα ἔστω],
9 [Βαχ]χίωι μηδὲ[ν προσήκουσα, μήτε Εὐάνδρου
10 [θυγατρί, μήτε ἄλλωι ὤιτινι οὖν, καὶ μὴ]
11 καταδ[ουλώσωσιν αὐτὴν τρόπωι μηδενὶ μηδὲ]
12 παρευρέσει μηδεμι[ᾶι· ἐὰν δέ τι κακῶς αὐτὴν
13 ποιήσωσι ἥ τε ἐμπο[δίσωσι ἥ τε βιάσωνται,
14 καὶ ἡ καταδούλωσι[ς ἀτελὴς καὶ ἄκυρος ἔστω
15 καὶ προσαποτεισάτω [τῆι θεᾶι ὁ καταδουλώσας
16 ἢ ὁ τούτων τι ποιήσα[ς ἀργυρίου δραχμὰς
17 τρισχιλίας. Μαρτύρες [ὁ δεῖνα ὁ
18 ἐπιστάτης χρεοφ[υλακίου· ἰδιῶται
19 Ἀ]ρτεμίδωρος Λυσα[νίου, ὁ δεῖνα
20 ....έους, Ἡραῖος Ἰσίδ[ώρου, ὁ δεῖνα
21 .....υ, Ἄτταλος Νο.....
22 .....α]ρχος Ζην.....

Les deux premières lignes contiennent l'intitulé de l'acte et donnent la date royale suivie probablement de la date municipale, à moins qu'il ne faille compléter la ligne 2 : ἐν Σελευκείᾳ τῇ πρὸς τῶι Εὐλαίωι, nom officiel de Suse[1]. Le roi Antiochus est probablement Antiochus IV Épiphane, qui régna de 175 à 164 av. J.-C. (cf. ll. 5-6). Le mois macédonien Αὐδναῖος répond à Décembre, mais le chiffre de l'année, qui permettrait de préciser la date, a disparu.

1. Kern, *Inschr. von Magnesia*, n° 61 ; Dittenberger, *Or. Inscr.*, n° 233. Cf. notre numéro 3.

L'acte commence à la ligne 3. La restitution παιδίσκην est fournie pour la ligne 7. Ce mot est souvent employé pour désigner une femme esclave; cf. Dittenberger, *Syll.*², 848, 4 : τὴν αὐτοῦ παιδίσκην; 846, 4 : τὴν βασιλικὴν παιδίσκην, et l'acte d'affranchissement de Bérée cité plus bas. Bacchios a donc consacré (ἀφιέρωσεν) une esclave à la déesse. Strabon dit de même à propos du temple d'Anaïtis en Arménie (XI, 14, 16, p. 532 C) : θυγατέρας οἱ ἐπιφανέστατοι τοῦ ἔθνους ἀνιεροῦσι παρθένους. La consécration n'est pas ici une fiction juridique. L'esclave de Bacchios sera effectivement attachée au service du temple. Elle deviendra hiérodule aux conditions fixées dans les lignes suivantes (4-5).

D'abord elle appartiendra à la fille (ou à la femme) d'Euandros, laquelle est vraisemblablement une prêtresse. Celle-ci aura pouvoir sur l'esclave, qui est une enfant.

Cette esclave « servira la déesse ». Ici se pose une double question. Quelle est cette déesse ? Quels services attend-t-on de la παιδίσκη ?

Puisque cette déesse n'est pas désignée par un nom grec particulier, il ne peut s'agir que de la grande divinité de Suse. Polybe (XXXI, 9), dans le récit des événements qui se passèrent en Susiane sous le règne d'Antiochus IV, l'appelle Artémis; de même Josèphe (*Ant.*, XII, 9, 1); pour Appien (*Syr.*, 66), elle est Aphrodite, mais son véritable nom nous est conservé par le livre des Macchabées (II, 1, 13). Elle n'est autre que Nanaïa, la patronne d'Érech, dont le culte fut transporté à Suse vers 2295 av. J.-C. et y subsista jusqu'à l'époque hellénique[1]. La litanie que nous a conservée un papyrus grec récemment publié nous dit qu'Isis devient ἐν Σούσοις Ναναία[2].

Pour définir le genre de services auxquels devait se prêter l'esclave offerte à la divinité, souvenons-nous de la place que les prostitutions sacrées tenaient à Érech dans le culte de Nanaïa, déesse de la fécondité[3], comme dans celui d'Anaïtis, l'« Artémis persique », en Arménie et en Cappadoce[4]. Il est probable que notre παιδίσκη a ainsi été appelée à remplir l'office de courtisane dans le temple de Suse. Hérodote[5] appelle de ce même nom de παιδίσκαι les Lydiennes qui se prostituaient avant leur mariage pour s'amasser une dot.

De simples particuliers avaient coutume de consacrer ainsi des jeunes filles de naissance servile aux déesses de l'amour. Strabon nous l'atteste pour le sanctuaire de l'Eryx en Sicile[6] et

1. Scheil, *Revue d'Assyriologie*, XI, 1914, p. 183; *Recueil de travaux relatifs à la philologie égyptienne et assyrienne*, XXXVI, 1914, p. 190.

2. *Oxyrr. Pap.*, XI, 1915, p. 190, avec le commentaire de Lafaye, *Revue de Philol.*, XL, 1916, p. 64. Sur la diffusion du culte de Nanaïa, cf. nos *Fouilles de Doura-Europos*, p. 196 ss.

3. Érech est appelée dans des textes cunéiformes « la ville des courtisanes sacrées, des filles de joie et des prostituées ». Cf. Dhorme, *Religion assyro-babylonienne*, 1910, p. 86.

4. Strabon, XI, p. 532, C; XII, p. 559, C.

5. Hérodote, I, 93, 3.

6. Strabon, VI, 2, 6, p. 272 C.

pour celui de Corinthe[1]. Le second était, dit-il, desservi par plus de mille courtisanes, hiérodules que la dévotion des fidèles, hommes et femmes, avaient offertes à Aphrodite. A Suse, Bacchios avait donné ce même témoignage de sa piété envers Nanaïa.

Cette offrande avait été faite pour le salut du roi Antiochus et de la reine Laodice (l. 5-6). La formule ὑπὲρ σωτηρίας, qui ne s'applique qu'aux vivants[2], est bien connue par les inscriptions grecques. Elle est probablement employée dans une dédicace de Délos à propos du même Antiochus IV, nommé ici[3], et on la retrouve dans les textes cunéiformes[4]. La dédicace a été faite en faveur du même Antiochus IV, qui est nommé dans l'inscription de l'année 176 (n° 3). La forme des caractères convient bien à cette date. Il est possible que l'acte soit contemporain du voyage que le roi entreprit en Médie et en Susiane la dernière année de son règne (164 av.J .-C.)[5], mais rien ne permet de l'affirmer.

Pour la ligne 8, la mutilation du texte ne permet pas de choisir entre deux significations possibles. Il se peut que l'esclave ait dû rester au service de la déesse pendant trente ans. On pourrait invoquer l'analogie des Vestales qui, choisies entre 6 et 10 ans, devaient se consacrer au culte durant trente années[6]. On pourrait supposer aussi, mais cette interprétation est moins vraisemblable, que l'enfant devait rester hiérodule jusqu'à l'âge de trente ans. Le droit romain, du moins sous l'Empire, défendait d'affranchir un esclave de moins de trente ans[7].

La ligne 10 est restituée d'une façon très conjecturale et la lacune était peut-être plus étendue entre les deux fragments.

Le second débute par des clauses relatives à la protection de l'affranchi. Le complément de la ligne 11 est fourni par un des parchemins d'Avroman[8] (II B, 13) : Ἐὰν τις ἐμποιηθῇ τῆς πεπραμμένης (*sic*) ἀμπέλου τρόπωι μηδενὶ μηδὲ παρευρέσει μηδεμιᾶι... La même formule paraît se retrouver dans un parchemin de Doura et elle se rencontre ailleurs encore[9].

Ll. 13-17. Si quelqu'un prétend faire de cette affranchie son esclave ou s'opposer à ce

1. Strabon, VIII, 6, 20, p. 378 C : Ὥστε πλείους ἢ χιλίας ἱεροδούλους ἐκέκτητο (τὸ ἱερὸν) ἑταίρας ἃς ἀνετίθεσαν τῇ θεῷ καὶ ἄνδρες καὶ γυναῖκες.

2. Rohde, *Psyche*[3], p. 457, note ; Wilhelm, *Beiträge*, p. 172.

3. Dittenberger, *Or. inscr.*, 251. A restituer Ὑπὲρ σωτηρίας βα]σιλέως Ἀντιόχου.

4. Cylindre de l'an 244 av. J.-C., publié par A. T. Clay, *Miscellaneous inscriptions in the Yale Babylonian Collection*, p. 81, pl. 39 : « Au mois de Nisan, 68[e] année de Séleucus, roi (= 244 ap. J.-C.), Anou-ouballit, fils d'Anou-iqsour, fils de Aḫḫoutou, lieutenant d'Ourouk, à qui Antiochus, roi des pays, avait donné comme deuxième nom (celui de) Nikiqarqusu (Νικαίαρχος ?)... », reconstruisit et dota plusieurs sanctuaires et autres édifices « pour le salut d'Antiochus et de Séleucus, rois ». Il fit la dédicace le 8 Nisan.

5. Polybe, XXXI, 9, et Appien, *Syr.*, 66.

6. Aulu Gelle, I, 12, 1 ; Dion. Halic., II, 67, 2. Cf. Saglio-Pottier, *Dict.*, s. v. « Vestalis », p. 754.

7. Gaius, II, 276. Cf. Dareste, *Nouvelles études d'histoire de Droit*, Paris, 1902, p. 184.

8. Ellis Minns, *Journal of hellenic studies*, XXXV, 1915, p. 22 ss.

9. *Fouilles de Doura-Europos*, 1926, p. 298 ; parch. II, l. 6. Cf. Minns, p. 59.

qu'elle jouisse de sa liberté, son acte sera juridiquement nul et le coupable sera en outre frappé d'une amende de trois mille drachmes. Cette clause pénale paraît se retrouver dans l'inscription n° 5, où nous trouvons mentionnée la même somme de 3.000 drachmes.

Suivent, ll. 17-22, les noms des témoins, dont le premier est ἐπιστάτης τοῦ χρεοφυλακίου et les autres sont des particuliers. Le χρεοφύλαξ, archiviste public, est connu par plusieurs inscriptions d'Orchoë (Warka), et le même titre se retrouve dans un parchemin de Doura[1]. De même qu'en Égypte le συγγραφοφύλαξ est souvent le premier témoin des actes, de même le χρεοφύλαξ dans l'empire Séleucide[2].

Cette mention de l'archiviste offre un autre intérêt : elle nous prouve que l'acte a été transcrit et enregistré au bureau des titres. La forme d'affranchissement qui consiste à céder un esclave à un dieu, qui désormais sera le protecteur de sa liberté, est bien connue en Grèce[3], et on la trouve usitée dans les temples des divinités orientales[4]. Mais ici l'affranchie n'est pas mise seulement sous la garde de la déesse, ce qu'attestera l'inscription gravée sur le marbre et probablement, selon la coutume, déposée dans le temple. Elle pourra en outre faire valoir une pièce juridique, authentiquée par la transcription qui en est conservée dans les archives de la cité, contre ceux qui voudraient prolonger au delà du terme fixé ou renouveler plus tard sa servitude, et le nombre des témoins, qui dépasse de beaucoup le chiffre ordinaire de trois, donne une garantie suffisante qu'au moins un d'eux sera encore vivant au bout de trente ans pour certifier en cas de besoin quelle fut la volonté de Bacchios.

5. *Fragment d'un acte.*

Petit fragment de stèle en albâtre carbonaté, provenant de la ville royale. Communiqué par le Père Scheil, le 22 mars 1926. — Haut. 5 cm.; long. 75 mill.; ép. 55 à 45 mill. Le haut est brisé. Petites lettres de 2 à 6 mill.

De la première ligne, il ne subsiste que des traces de lettres. Les suivantes se lisent aisément :

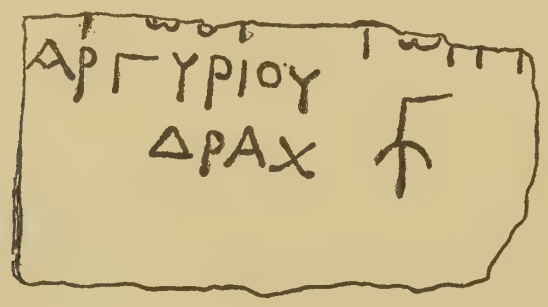

..ἀργυρίου

δραχ(μὰς) τρισχιλίας.

1. Haussoullier, *Nouvelle revue historique de droit*, 1923, p. 518, n. 1; *Fouilles de Doura-Europos*, p. 281, n. 3; cf. add., p. 487.

2. Cf. le parchemin I de Doura, l. 7; *Fouilles de Doura*, p. 295.

3. Cf. *Realenc.*, s. v. « Freilassung », p. 97 ss.

4. Par exemple, à Bérée de Macédoine dans le temple de la déesse syrienne; cf. Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον, II, 1916,

Le chiffre est indiqué par le sigle des milliers surmonté d'un gamma.

L'amende stipulée est la même que dans le n° 4, et cette stèle mutilée portait sans doute quelque inscription juridique analogue à l'acte d'affranchissement de Bacchios.

6. *Hymne en l'honneur d'Apollon.*

Dalle de grès brun-rouge, brisée à droite (haut. 37 cm.; larg. max. 36 cm.; ép. 10 cm.). La pierre était entourée d'un encadrement, qui s'est conservé à gauche et, en partie, le long du bord supérieur et du bord inférieur. La première ligne est gravée sur le listel (haut. des lettres, 11 mill.); le reste de l'inscription (haut. des lettres ± 5 mill.), dans le champ. — La pierre paraît avoir été calcinée, et sa surface a subi partiellement une décomposition pulvérulente; une grande partie du texte a ainsi disparu, et une autre partie se déchiffre à peine. — Conservée au Musée du Louvre.

Cette inscription métrique était disposée au moins sur deux colonnes et peut-être davantage. De la seconde, il ne reste que quelques lettres dans le coin droit inférieur. Les initiales des vers sont gravées en caractères un peu plus grands que le reste, dont elles sont séparées par un petit espace. Je me suis aperçu qu'elles formaient un acrostiche. Suivant une habitude, dont on peut citer plusieurs exemples dans les inscriptions grecques[1], l'auteur de cette poésie avait ainsi indiqué son nom. On lit avec certitude ΗΡΟΔ..ΟC, et l'on pourrait restituer Ἡρόδοτος ou Ἡρόδωρος, mais les traces des deux lettres perdues, notamment la place occupée par la haste verticale à la ligne 7, conviennent mieux au second nom qu'au premier. On déchiffre ensuite avec certitude [Ἀρ]τέμωνος [Σελε]υκεὺς τῶν πρὸς τ.... On pourrait, à la rigueur, songer à l'une quelconque des nombreuses cités portant le nom de Séleucie, mais il est très probable que ce littérateur appartenait à la ville même où son œuvre fut gravée sur la pierre et consacrée probablement dans un temple d'Apollon (l. 1). Nous restituerons donc (cf. l'inscr. n° 3) τῶν πρὸς τῶι Εὐλαίωι.... Au bas de la colonne 2, on lit encore [γέ]γονε τ[ῶν] ou [ν]έον ετ... Peut-être faut-il compléter [νικήτης γέ]γονε τ[ῶν...] en supposant que le poète a été vainqueur dans un concours de poésie.

Cet Hérodore, fils d'Artémon, de Séleucie de l'Eulaïos, paraît être entièrement inconnu jusqu'ici. La qualité de ses vers n'était d'ailleurs pas telle qu'elle dût lui assurer un renom durable.

En déchiffrant ces vers terminés par un dactyle et un spondée, Haussoullier et moi-même

p. 145 ss. Nous transcrivons un de ces textes (n° 3) : Ἐστηλογράφησα τῆι θεῶ Συρίᾳ παρθένῳ παιδάριον ὀνόματι Πάννυχον ὡς ἐτῶν δεκαοκτὼ τὸ γεννηθὲν ἐκ παιδίσκης μου Νυμφοδώρας. — Cf. Dareste, Haussoullier, Reinach, *Recueil des inscr. juridiques*, II, p. 249.

1. Kaibel, *Epigr.*, 979, 1096; cf. *Anthol. Pal.*, XIV, 148; *Realencyclop.*, s. v. « Akrostichis ».

avions cru d'abord qu'il s'agissait d'hexamètres plus ou moins corrompus, comme on en trouve si souvent, et les premières restitutions furent faites d'après cette supposition. Mais M. Vogliano reconnut que la métrique, beaucoup plus recherchée, était exactement observée, chaque vers se composant d'un glyconique suivi d'un phérécratien, régulièrement séparés l'un de l'autre par une césure.

$$- \breve{\circ} - \circ\circ - \circ\circ - \;\|\; - \circ\circ - \circ\circ - \breve{\circ}$$

Le mélange des glyconiques et des phérécratiens se retrouve ailleurs, par exemple, chez Euripide, *Andromaque*, vv. 501-503.

Cette constatation a permis de rétablir un certain nombre de vers avec une certitude suffisante. J'y ai été aidé par l'expérience et la pénétration érudite de M. Vollgraff, qui vient de commenter avec un succès si heureux l'hymne delphique à Dionysos.

1	[Ἀνέθηκ]ε Ἀπ[όλλωνι Ἡρόδωρος Ἀρτέμωνος Σελευκεύς].	
2	Ἠδη...μχ λη καὶ νεωϛ....	[P]
3	Ῥοι ϛ ἠδὲ θεὸς [σύ]	[O]
4	Ο [πα]μφαεῖς, Ὑπερ[ίων]	[Σ]
5	Δ[ώμασιν δὲ κρ]ε[μ]ᾶς [θ]ύρας [πρόσθεν εἰ]ρεσιώνας,	[T]
6	[Ω] εὐτόκο]υ τε Νανα[ίας]	[Ω]
7	Ῥ[ιγοῦσιν δ' ὑ]πὸ πημονῶν ἐκ..ι.λαις σὲ βοη[θεῖν]	[I]
8	Ο[ἶδα· σὸν σθ]έν[ο]ς οὐρανὸ[ν σύν]τονον διελίσσ[ει],	[E]
9	Σ[ὴν γαῖαν δ]ὲ πολυτρόφον καὶ τόπον τὸν [ἔνερθεν]	[Υ]
10	[Αὐγάζεις, τεὸν οὐδαμῆ δ]έσμα τέρμα θ' ὑπε[ρβάς].	[Λ]
11	[P] χρα...μα διαρτ[ᾶς]	[A]
12	T τιων ασ μιν προι	[I]
13	E σε αρ	[Ω]
14	M ν τοὺς ὑ	[I]
15	Ω	
16	N	
17	Οἱ ὑ	
18	Σω ὀπά[ζ]εις	
19	[Σ] στοᾶς σῆς	
20	[E] πλῆθος ἄσπ]ετο[ν] ἄμμου	
21	[Λ] και[νὸν] ἐξοχετεύεις,	
22	[Ἐξ] ὄρεος [δὲ δ]υσ[η]νύτου πλωτὰ βένθεα τέμνεις,	[Γ]
23	Ὗεις δ' εὐσεβέσιν χύδην χρυσεόρ<ρ>υτον ὄλβον,	[Є]

24 Καὶ ψήχεις ἐνὶ φ[ω]λεοῖς θῆρας, ἄμβροτε, σαίνεις,	Γ
25 Ἐξαίφνης δὲ σὺ [παρ]δάλεις ἠμεροῖς ἐνὶ βήσσαις,	Ο ισ
26 Ὑπνοῦντας δ' ἀμαθεστάτους ..υγῃσι πυκάζεις,	Ν ῦ[ν]
27 Σὺ πλοῦτον π[ι]νυτοῖς νέμεις [οὐ π]αραίρετον εὕρουν,	Ε υ
28 Τοίγαρ ἔθν[εα] καὶ πόλεις πουλ[υ]ώνυμο[ν ὅμ]μα	Τ
29 Ὡσίωσαν, ἐπεὶ σέβας μ[οῦνο]ς ἔσκε[ς] ἀπάντων.	
30 Ναὶ, Μαρᾶ θεέ, πανταχ[οῦ].....	
31 Παντόπτης, ὕπατος [θεῶν]	

L. 1. Restitution conjecturale. Le nom est emprunté à l'acrostiche, qui a pu se retrouver plus complètement en tête de l'inscription, si celle-ci comprenait plusieurs colonnes et se continuait ainsi davantage vers la droite.

L. 3. Ἠδὲ θεὸς σύ [W.V.][1]. Le ο n'est pas certain et semble être un σ, mais le mètre n'admet pas cette lecture.

L. 4. Cf. Nonnus, *Dionys.*, XI, 379 : Παμφαὲς αἰθέρος ὄμμα.; Eurip., *Méd.*, 1251 : Παμφαὴς ἀκτὶς Ἀελίου.

L. 5. Complété d'après le Schol. Aristoph., *Eq.*, 729 : Πυανεψίοις καὶ Θαργηλίοις Ἡλίῳ καὶ Ὥραις ἑορτάζουσιν Ἀθηναῖοι, φέρουσι δὲ οἱ παῖδες τούς τε θαλλοὺς ἑρίοις περιειλημμένους, ὅθεν εἰρεσιῶναι λέγονται, καὶ τούτους πρὸ τῶν θυρῶν κρεμῶσιν, texte sur lequel W.V. a attiré mon attention.

L. 6. Nanaïa était la grande déesse de Suse (p. 86) et son culte paraît être ici rattaché en quelque façon à celui du Soleil.

La restitution des vers 7-10 est due à W.V. — L. 7 : Cf. Æsch. *Prom.*, 512 : μυρίαις δὲ πημοναῖς δύαις τε καμφθείς. — L'on pourrait rétablir σαῖς βολαῖς, mais ces mots ne paraissent pas répondre aux traces de lettres restées visibles. Peut-être ἔκπαλαι pourrait-il être admis en supposant que le scribe ait, par erreur, répété le σ initial du mot suivant.

Ll. 8-10. Cf. *Hymne Orph.*, XXXIV (à Apollon), 11 ss. : Τόνδε σὺ γὰρ λεύσσεις τὸν ἀπείριτον αἰθέρα πάντα, | γαῖάν τ' ὀλβιόμοιρον ὕπερθέ τε καὶ δι' ἁμολγοῦ | νυκτὸς ἐν ἡσυχίῃσιν ὑπ' ἀστεροομμάτου ὄρφνης | ῥίζας νέρθε δέδορκας [W.V.].

L. 8. Pour l'enjambement, cf. le vers 29 et *Hymn. Orph.*, LXXVI, 10. — Σθένος, cf. Pindare, *Pyth.*, IV, 144, σθένος ἀελίου. On pourrait écrire aussi μένος, cf. Hom. : μένος ἠελίοιο ; Orac. ap. Paus., IX, 17, 5 : μένει ἠελίοιο. — Οὐρανὸν-διελίσσει, *Hymn. mag.*, éd. Abel, p. 291, IV, 209 : Ἥλιε χρυσοκόμα, ... | αἰθερίαισι τρίβοισι μέγαν πόλον ἀμφιελίσσων. Orac. Sibyll., V, 208 : Ταῦρος... μέσον οὐρανὸν ἀμφιελίξῃ. Orphée, fr. 236 = Macrobe, *Sat.*, I, 23, 22 : Κέκλυθι τηλεπόρου δίνης

1. J'ai indiqué par ces initiales les communications de M. Vollgraff.

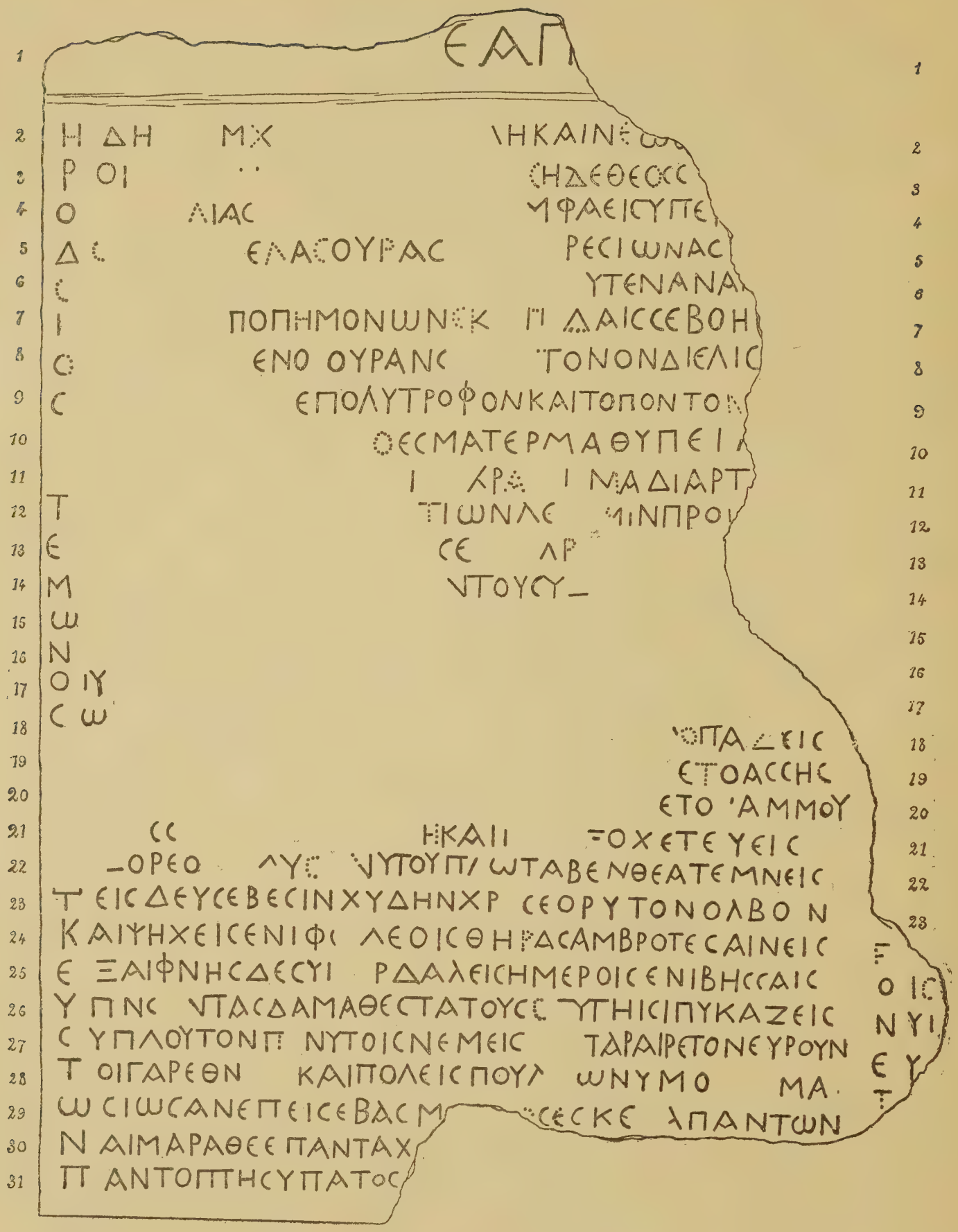

ἑλικαύγεα κύκλον | οὐρανίαις στροφάλιγξι περίδρομον αἰὲν ἑλίσσων. Nonnus, XL, 372 : υἷα χρόνου λυκάβαντα δυωδεκάμηνον ἑλίσσων. Pseudo-Callisth. c. 30 (oracle de la fondation d'Alexandrie) : ἀτέρμονα κόσμον ἑλίσσων.

Σύντονον, cf. Eur., *Bacch.*, 1091 : τρέχουσαι συντόνοις δρομήμασι; Plat., *Tim.*, p. 88 a; Aristote, *Probl.*, V, 16; Polybe, V, 47, 4; Lucien, *Navig.*, 35 [W.V.].

La doctrine que le Soleil est le moteur dont l'énergie produit les révolutions des planètes et du ciel des étoiles fixes fut enseignée par les Chaldéens et était généralement admise à la fin du paganisme (cf. p. 96).

L. 9. Γαῖαν πολυτρόφον, cf. Méléagre dans *Anth. Pal.*, VII, 476, 9 : Γᾶ παντρόφε [W.V.]. Callim, *Hym.*, VI, 119 : Δάματερ πουλυτρόφε. — Τόπον τὸν ἔνερθεν. Cf. Æsch., *Eum.*, 1023 : Εἰς τοὺς ἔνερθε καὶ κατὰ χθονὸς τόπους. *Hymn. Orph.*, XXXIV (cité plus haut); *Hymn. mag.*, éd. Abel, p. 291, IV, 11; Macrobe, I, 18, 8; Deubner, *De incubatione*, p. 31; Roscher, *Lexikon*, IV, p. 1186 ss. [W.V.].

L. 10. Cf. Héraclite, fr. 94 : ἥλιος οὐχ ὑπερβήσεται μέτρα [W.V.]. Cependant il semble bien que le tronçon conservé de la dernière lettre appartienne à un Λ, peut-être précédé d'un I. Aurait-on une forme de ὑπειλέομαι « se glisser sous » ? — M. Bidez me propose : σφέτερ' οὐδαμῇ θέσμα τέρμα τ'.

L. 21. Ἐξοχετεύεις. Cf. Proclus, *Hymne au Soleil*, v. 4 : ὕψοθεν ἁρμονίης ῥύμα πλούσιον ἐξοχετεύων.

L. 22. Δυσηνύτου paraît être la seule restitution qui convienne aux traces de lettres restées visibles. Le mot rare doit être pris au sens de « difficile à parcourir », « infranchissable ». — Πλωτὰ βένθεα τέμνεις. Le λ est douteux, mais πρῶτα, également possible, ne donnerait aucun sens. — W.V. compare Athen., XI, 469 e et 470 b. — La lumière du soleil pénètre au fond de la mer et la féconde, cf. Diog. Laërce, VIII, 1, 27 : ἀκτῖνα (ἡλίου) καὶ εἰς τὰ βένθη (θαλάσσης) δύεσθαι καὶ ζωογονεῖν πάντα. Cf. aussi Proclus, *Hymne au Soleil*, 25 : ὕλης αὖ νεάτοις ἐνὶ βένθεσι. — Mais ici, me fait observer M. Vollgraff, le sens le plus probable est que le Soleil se couche à l'Occident derrière une montagne d'où il regagne l'Orient en barque, croyance égyptienne. D'après Apollonius de Rhodes (III, 1191 ss.), il disparaît derrière les cimes des montagnes de l'Éthiopie (occidentale).

L. 23. Ὑεις; cf. Pindare, *Ol.*, VII, 91 : πολὺν ὗσε χρυσόν. — Εὐσεβέσιν, cf. *Hymn. Orph.*, VIII, 8 : Εὐσεβέσιν καθοδηγὲ καλῶν. Proclus, *Hymne au Soleil*, 45 : Ὄλβον δ' ἀστυφέλικτον ἐξ εὐσεβίης ἐρατεινῆς. Les écrits hermétiques insistent sur l'idée que les grâces divines sont réservées aux εὐσεβεῖς, p. ex., *Poimandres*, I, 22. — W.V. en rapproche Hypéride, *Epit.*, 5 : ὁ ἥλιος ...τοῖς δὲ σ[ώφροσι καὶ ἐπ]ιεικέσι τ[ῶν ἀνθρώπ]ων ἐπιμελούμενος, et *Hymn. Orph.*, XXXIV, 2 : ὀλβιοδῶτα.

L. 25. La présence de deux verbes presque synonymes, ψήχεις, σαίνεις, sans particule qui les unisse, rend ce vers très gauche. M. Vogliano croyait à une erreur du lapicide qui aurait écrit σαίνεις pour σαίνων. W. V. a proposé de lire καὶ 'ψηχεῖς pour ἀψηχεῖ. « L'adjectif ἀψηχής, dit-il, n'est pas connu par ailleurs, mais il est très régulièrement formé de ψήχω et doit équivaloir, pour le sens, à ἄψηκτος; cf. Hésych., ἄψηκτος· ἀνυπότακτος. Ἀψηχής signifie « qu'on ne peut caresser », « farouche », « intraitable »; cf. ἄθικτος qui, à côté de son acception ordinaire de « qui n'a pas été touché », « pur », « virginal », a le sens de « qu'on ne peut toucher », « immonde » (Hésych., s. v.). On peut objecter qu'il faudrait non une aphérèse (καὶ 'ψήχεις), mais une crase (κἀψηχεῖς), mais je ne sais si cette règle vaut pour un poète tardif de la Perse. » — Σαίνει, « flatter », « caresser », cf. Hésych., σαίνει· θωπεύει; au figuré, Pindare, *Pyth.*, I, 100, etc.

Les vers 24-25 ont cet intérêt de nous montrer qu'Apollon est ici identifié avec Dionysos. L'assimilation de celui-ci au Soleil est d'ailleurs fort ancienne (Lanzani, *Religione Dionysiaca*, 1923, p. 10 ss.), et elle fut acceptée jusqu'à la fin du paganisme (cf. Macrobe, *Sat.*, I, 18, §§ 12, 18, 22). — Panthère et Dionysos; cf. Gruppe, *Gr. Mythol.*, p. 1425, n. 2.

Vs 26. La restitution du mot mutilé, auquel il ne manque qu'une ou deux lettres, est cependant malaisée. W. V. lisait ἠλύγησι, ce qui convient à la fois pour le sens et pour le mètre. « Tu couvres d'ombre les dormeurs les moins sages », c'est-à-dire tu accordes en te couchant les bienfaits du sommeil même aux plus humbles mortels. Cf. un hymne égyptien cité par Roscher, IV, p. 1165 [W. V.]. Mais la pierre a nettement devant le Υ un trait horizontal, qui peut avoir appartenu à un Γ ou à un Ξ, plus difficilement à un T, un Π ou un Z. Nous ne sommes pas parvenus à découvrir le mot employé. — Mais faut-il conserver ὑπνοῦντας ? Dans un grand nombre d'inscriptions de Doura, le M est écrit Π, et il en est de même sur certaines monnaies parthes (*Fouilles de Doura*, p. 353). Je me demande donc si l'on ne doit pas lire ὑ[μ]νοῦντας en rapprochant de ce vers un passage d'Aristide Quintilien où il est dit des mystères de Dionysos (*De mus.*, III, p. 158, Meibom) : ὅπως ἂν ἡ τῶν ἀμαθεστέρων ποίησις . . . ὑπὸ τῶν ἐν ταύταις (ταῖς τελεταῖς) μελοδιῶν τε καὶ ὀρχήσεως ἅμα παιδίαις ἐκκαθαίρηται.

L. 27. Aux ἀμαθέστατοι du vers précédent sont opposés les πινυτοί, bribe de philosophie stoïcienne, qui divise les hommes en σοφοί ou σπουδαῖοι et φαῦλοι ou ἄφρονες. — Cf. Orphée, *Lithica*, 4 : πινυτοῖσιν ἐνίσπω οἷς ἀγαθὴ κραδίη καὶ πείθεται ἀθανάτοισιν [W. V.].

L'idée que le Soleil donne la richesse répète en la précisant celle qui est exprimée au v. 23.

L. 28. Ἔθνεα καὶ πόλεις. Cf. *Hymne Orphique*, LXV, 8 : πάντα δὲ οἶκον ἔχεις, πᾶσαν πόλιν, ἔθνεα πάντα [W. V.].

Πουλυώνυμον, cf. Nonnus, *Dion.*, XL, 400, du Soleil : Εἷ Κρόνος, εἷ Φαέθων πολυώνυμος,

εἴτε σὺ Μίθρης. La même épithète est appliquée à Bacchus, *Hymne Orph.*, XLV, 2; LII, 1. Cf. Peterson, Εἷς θεός, 1926, p. 251, n. 2.

Ὄμμα. Cf. *Hymne Orph.*, VIII, 14 : Κόσμου τὸ περίδρομον ὄμμα. Nonnus, *Dionys.*, XL, 370 : Παμφαὲς αἰθέρος ὄμμα. Proclus, *In Tim.*, II, p. 84, 8, Diehl : Τὸν ἥλιον ὄμμα λέγομεν. Sur le Soleil, œil du ciel, cf. *Revue de philologie*, XLII, 1918, p. 75; Cook, *Zeus*, II, 1925, p. 196. — Cf. aussi *Hymne Orph.*, XXXIV, 8 : Δήλι' ἄναξ πανδερκὲς ἔχων φαεσίμβροτον ὄμμα [W.V.].

L. 29. La restitution est due à M. Vollgraff. — Pour la pensée, rapprocher Soph., fr. 738, Pearson : πᾶς προσκυνεῖ δὲ τὸν στρέφοντα κύκλον ἡλίου. — Σέβας « objet de vénération ». Cf. Orph., *Lith.*, 303, σέβας ἔσσεται αὐτῶν (Ἥλιος); *Hymne Hom.*, V, 10; Soph., *Él.*, 685; *Philoct.*, 401; Théocrite, XXIV, 78 : Σέβας ἔσῃ Ἀργείαισι [W.V.].

L. 30. Μαρᾶ est le mot sémitique *Mar* ou *Marâ* « seigneur », employé comme nom propre. André Giron a récemment recueilli des témoignages qui semblent prouver qu'en syriaque aussi מרא, *Marâ*, était usité comme un nom divin, peut-être apparenté à Marnas, le dieu de Gaza (*Journal Asiatique*, 1922, p. 64); cf. aussi Baudissin, *Kyrios*, 1928, t. III, p. 58 s.. Comparer *Baltis* = בעלתי et l'italien *Madonna*. — Il ne peut s'agir du dieu bouddhique Māra, qui a un caractère tout différent, cf. Przyluski, *Journal Asiatique*, 1927, t. CCX, p. 116 ss.

L. 31. Παντόπτης. Esch., fr. 192, Nauck : Πανόπτας Ἥλιος; *Prom.*, 91 : Πανόπτην κύκλον ἡλίου; Hymne à Mandoulis-Hélios, Preisigke, *Sammelbuch Griech. Urkunden*, 4127; cf. Roscher, *Lexik.*, s. v. « Mandulis » : Ἥλιον τὸν παντεπόπτην τὸν δεσπότην, ἁπάντων βασιλέα, Αἰῶνα παντοκράτορα.

L. 32. Ὕπατος [θεῶν]. Cf. Hom., *Il.*, XIX, 258 : (Ζεὺς) θεῶν ὕπατος καὶ ἄριστος; Apoll. Rhod., IV, 146 : Ὕπνον . . θεῶν ὕπατον; Eur., *Rhes.*, 703 [W.V.]. *Hymne Orph.*, VIII, 17 (du Soleil) : Αἰεὶ πανυπέρτατε; Oracle dans Buresch, *Klaros*, 48 : Φράζεο πάντων ὕπατον θεὸν ἔμμεν Ἰάω.

Nous connaissons si peu d'inscriptions de l'Iran que la date de cette pièce de vers ne saurait être déterminée avec précision, mais il suffit de rapprocher son écriture de celle de nos documents du III[e] siècle (n[os] 3-5) pour s'assurer qu'elle est de beaucoup postérieure. La seule ville de l'« Extrême-Orient » hellénique dont nous possédions une série continue de textes datés est Doura-Europos, où ils ne commencent, à la vérité, qu'en l'année 6 av. J.-C. L'on y trouve des caractères assez semblables à ceux de notre hymne au Soleil avec le sigma lunaire et l'epsilon arrondi dès les premières années de notre ère[1]. La forme caractéristique du *pi* que nous avons signalée à Doura[2] avec la barre transversale prolongée vers la droite (⊓) se rencontre aussi sur

1. *Fouilles de Doura-Europos*, pl. CXIII, n° 6; CXIV, n[os] 1 et 7.
2. *Ibid.*, p. 354.

notre pierre de Suse. On ne se trompera donc pas en fixant approximativement pour époque à celle-ci le Ier siècle avant ou plutôt après J.-C.

Cette conclusion ne manque pas d'intérêt, car il s'ensuit que les Muses ont continué à être cultivées par les colons de Séleucie de l'Eulaïos sous la domination parthe. Si l'on s'étonnait de voir encore au temps des Arsacides un poète du cru y célébrer Apollon en un mètre savant, je rappellerai que ces princes, qui se paraient du titre de philhellènes, n'ont nulle part persécuté, mais partout protégé la culture grecque. Plutarque[1] ne nous raconte-t-il pas que la tête de Crassus fut apportée au roi Orodès, tandis qu'il assistait avec Artavasde d'Arménie à une représentation des Bacchantes d'Euripide ? D'une façon générale, les cités, même les plus éloignées des grands foyers de la civilisation hellénique, tenaient en grand honneur les maîtres de la poésie et de l'éloquence. Nous avons trouvé à Nicopolis d'Arménie l'épitaphe d'un « serviteur des Muses et rhéteur » dont on avait ramené le corps dans sa ville natale pour lui donner une sépulture digne de son talent[2].

Le poème d'Hérodore de Séleucie doit avoir été composé à l'occasion d'une solennité religieuse : c'est ce que semble indiquer le premier mot « Déjà... » et la mention des baguettes d'olivier entourées de bandelettes de laine (v. 5, εἰρεσιῶναι) qu'on suspendait aux portes. A Athènes, c'était l'usage aux Thargélies et aux Pyanepsies (p. 91), fêtes d'Apollon qui avaient pu être transportées jusque dans les colonies de l'Iran.

Le contenu de l'hymne lui-même, bien qu'il n'en subsiste que des bribes, n'est pas dépourvu d'un certain intérêt religieux. Nous y trouvons déjà une manifestation de ce syncrétisme qui plus tard devait, même en Occident, identifier avec le Soleil tout le panthéon païen. Apollon s'y confond avec Dionysos (vv. 24 ss.). Nous avons rappelé déjà (p. 94) que celui-ci fut de bonne heure considéré comme un dieu solaire. En Orient même, dans un tombeau de Palmyre, on voit une peinture figurant Bacchus avec une couronne radiée, emblème héliaque[3]. Apollon avait été déjà la grande divinité de l'empire des Séleucides, protectrice de la dynastie qui se disait issue d'elle. Nous le trouvons ici aussi honoré comme le dieu suprême (v. 31), seul adoré par l'univers entier (vv. 28 s.). La théologie qui, à la fin du paganisme, fit de l'astre du jour le maître du monde et le premier moteur de toutes les révolutions du ciel (v. 8) est d'origine « chaldéenne »[4], et il n'est pas surprenant qu'on la trouve admise en Susiane, avant qu'elle le fût dans l'empire romain.

1. Plutarque, *Crassus*, 33.
2. *Anatolian studies presented to Sir William Ramsay*, 1923, p. 118.
3. Tombeau découvert par M. Ingholt ; cf. *Fouilles de Doura-Europos*, p. 167.
4. Cf. ma *Théologie solaire du paganisme romain* (dans *Mém. sav. étr. Acad. Inscr.*, XII), 1909.

7. Tablette avec reste d'inscription.

Fragment d'une tablette de terre cuite trouvée à Suse en 1928 par M. de Mecquenem dans la ville royale, au sud du tell, dans un terrain d'où l'on a exhumé à la fois des briques sassanides, des statuettes d'époque parthe ou hellénistique et des tablettes cunéiformes. Incomplète à gauche et brisée en deux fragments ; un éclat a sauté au milieu. — Long. actuelle 85 mill. ; larg. 6 cm. ; ép. 18-23 mill. Haut. des lettres environ 5 mill. Reproduit pl. IV, 4.

χ
....παρ' αὐτῶν α'
ερος α'
...ταιε π[αρ' αὐ]τῶν α'
...ἐξέ]ταζε ἡμετέρου β'
...παρ' α]ὐτῶν α'

Pour autant que le texte, dont plus de la moitié peut-être a disparu, puisse être compris, nous avons ici des instructions données pour faire rentrer des impôts ou des cotisations : une série de courtes phrases à l'impératif, suivies chacune d'un chiffre. Les traces de lettres restées visibles l. 3 ne permettent pas de déchiffrer un mot qui aurait peut-être donné quelque autre précision.

8. Tesson avec inscription peinte.

Tesson de poterie trouvé en 1928 par M. de Mecquenem à environ 40 mètres du bord du tell et à environ 3 mètres de profondeur. — Débris d'un grand vase de terre grise, cassé de tous côtés. Long. max. 31 cm. ; larg. 17 cm. ; ép. 1 cm. Haut. des lettres 5 à 15 mill.

L'inscription tracée à l'encre noire est incomplète à gauche, et le début de chaque ligne fait défaut. La dernière est aussi mutilée à droite.

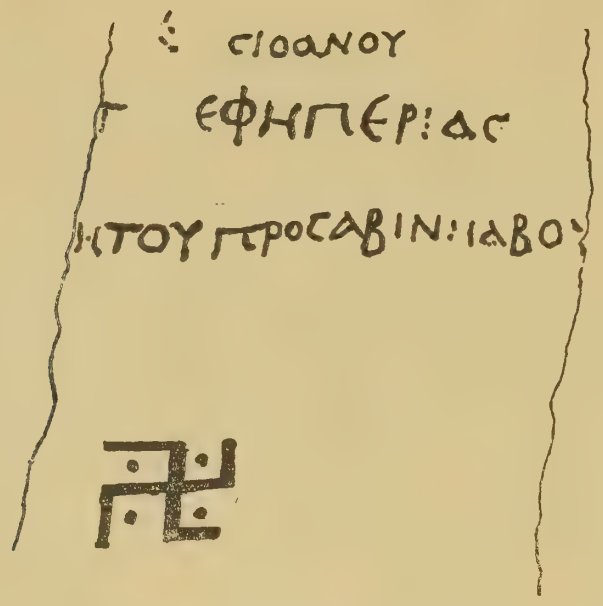

.... ς Ἰοάνου

.... ἐφημερ[ί]ας

ητου πρὸς Ἀβιν[ν]α βου...

L. 1. Un nom au nominatif, terminé par ς, paraît être suivi du nom juif Ἰοάνου, pour Ἰωάννου au génitif. Σιοανου ou Σιθανου ne semble pas explicable.

L. 2. Ἐφημερίας, où le μ a la forme Π fréquente à Doura, est peut-être simplement l'adjectif ἐφήμεριος = quotidien; mais ἐφημερία désigne chez les Juifs le service journalier dans le Temple, ou le roulement des prêtres pour ce service. Le mot était peut-être pris aussi avec cette acception dans les sanctuaires de la Susiane.

L. 3. La première lettre est un η ou un α. On pourrait peut-être couper α(η) τοῦ. — La suite paraît offrir le nom d'Abina, Ἄβινα (var. Ἄβιννα), qui était une ville de la partie orientale de la Susiane (Ptolém., VI, 3, 5). Ce nom serait alors suivi d'un mot comme βου[λευτής]. Mais peut-être faut-il lire Ἀβιννάβου où le ν aurait été redoublé et qui serait un composé formé avec le nom du dieu Nabou (= Nabou (est) mon père); cf. Ἀβίβαλος, Ἀβίμελεχ. — Les noms théophores où entre celui de Nabou sont fréquents; cf. *Fouilles de Doura*, p. 400, D, 5. Sur le sens des appellations commençant par *ăbî*, cf. Baudissin, *Kyrios*, III, 1928, p. 346 ss.

NOTES

SUR

LA CÉRAMIQUE PEINTE ARCHAÏQUE EN PERSE

Par R. de MECQUENEM

Nous nous proposons d'exposer brièvement ici les résultats de nos recherches sur la céramique peinte archaïque, surtout à Suse et dans les environs de Suse, et de présenter les échantillons reconnus au hasard de nos voyages en Perse.

Dans son ouvrage fondamental sur la poterie peinte archaïque de Suse, M. E. Pottier a distingué deux styles différents : l'un d'époque énéolithique, le Ier style et l'autre appartenant aux temps historiques, le IIe style. Les fouilles de Tépé Mouçian, par J.-E. Gautier et G. Lampre (1902-1903)[1], ont rencontré une poterie à peintures archaïques ; à décor et très analogue à celui du Ier style ; à peinture plus mate et moins sujette à s'écailler ; à pâte plus poreuse et souvent plus épaisse ; à formes différentes. M. E. Pottier l'a désignée : style I *bis*, dans un article de la *Revue archéologique*[2] où il étudie en même temps la question du « hiatus »[3]. Dans la première fouille profonde de Suse, nous avions constaté une différence de huit mètres entre les niveaux du Ier et du IIe style. On pouvait conclure à un long intervalle de temps entre les civilisations correspondantes. M. E. Pottier a pensé que cette hypothèse était en désaccord avec les rapports nombreux des deux styles comme avec les comptes rendus des nouveaux sondages. Ce sont ces derniers travaux montrant qu'entre le Ier et le IIe style, nous avons à trouver place, pour le style I *bis* et une céramique sans peinture que nous préciserons ici. Les échantillons recueillis

1. *Mém. D. S. P.*, tome VIII, *Les Fouilles de Mouçian*, Leroux, édit.
2. E. Pottier, *Une théorie nouvelle sur les vases de Suse. Revue archéologique*, t. XXIII, 1926, I, p. 27.
3. *Ibid.*

en d'autres localités de la Perse et dont nous nous occuperons ensuite prouveront la grande extension du Ier et du IIe style, et la présence d'étapes intermédiaires.

Nous avons à remercier particulièrement M. Pottier d'avoir bien voulu reviser ce travail.

SUSE

Tell de l'Acropole.

Nous rappellerons qu'une grande tranchée de 80 mètres de longueur, de 11 m 80 en largeur, avait atteint le sol naturel à 9 mètres au-dessus du niveau moyen de la rivière de Suse, à 23 m 50 au-dessous de la surface des ruines. A son débouché sud-ouest, elle avait rencontré une butte funéraire enclavée dans les couches supérieures ; sa hauteur était de 3 à 4 mètres, son diamètre à la base de 8 mètres environ. Elle était constituée par de la terre pilée extrêmement dure; elle renfermait des sépultures pressées les unes contre les autres, avec un mobilier de vases le plus souvent décorés de peintures; c'est le Ier style de Suse. Les formes de ces vases étaient des gobelets, grands, moyens et petits, sans pied, à fond plat, légèrement coniques, le plus souvent galbés, à décor extérieur ; des bols généralement sans pied à décor extérieur ; des coupes, à pied plus ou moins haut, à décor intérieur ; des marmites avec ou sans décor ; de petits cratères à quatre boutons en saillie, perforés latéralement pour le passage d'anses funiculaires, à décor extérieur; de grands cratères analogues à parois beaucoup plus épaisses; aucun de ces derniers, brisés par la pression des terres, n'a pu être reconstitué ; ils nous sont connus par des nombreux fragments (voir fig. 5-6). Nous rappellerons sans insister que les tombes ont livré des colliers de perles en pâte et en pierre, des pots à fard en terre cuite et en pierre, des miroirs et des haches de cuivre, des balles de fronde en terre cuite et en pierre ; enfin, que ces inhumations étaient au deuxième degré, c'est-à-dire que les corps avaient été enterrés ou exposés préalablement à leur dépôt dans ce cimetière ; le crâne était souvent dans une coupe ; les os longs, rassemblés dans un grand gobelet. Nous avons surtout tenu à énumérer les formes par comparaison avec celles des vases du style I *bis* dont nous parlons plus loin.

En dehors de la butte funéraire, il a été trouvé, sur toute la longueur de la tranchée, et sur une hauteur de 1 mètre environ au-dessus du sol naturel, des fragments de la même poterie peinte. Cette couche renferme aussi des fragments d'une poterie rouge très bien cuite, non peinte, à surface lissée, poterie comparable avec des échantillons préhistoriques d'Égypte, et qui a été recueillie pareillement à Tépé Mohammed Djaffar, près de Mouçian[1].

La face nord de la tranchée comporte, au-dessus du niveau correspondant au Ier style, un

1. *Mémoires D. S. P.*, tome VIII, *Fouilles de Mouçian*, p. 92-93.

massif de briques crues très apparentes, percé de nombreux drains verticaux, et d'environ 11 mètres d'épaisseur, jusqu'au IIe niveau de fouilles.

Sur la face sud, le prolongement du Ier style n'apparaît pas; nous avons cependant, en 1927, fait une saignée perpendiculaire, en face de la butte-nécropole, et nous avons retrouvé, au-dessus du sol naturel, des fragments de poterie fine décorée, des silex et des obsidiennes, sur une hauteur d'environ 2 mètres; plus haut, nous avons trouvé des empilages d'écuelles grossières, sur 5 mètres environ; au-dessus, enfin, apparaît le IIe stade.

Nous avons exécuté un sondage en profondeur au nord du massif en briques crues; il est descendu à $11^{m}25$ au-dessous du IIe niveau.

Nous avons trouvé à la partie supérieure : des tablettes protoélamites en terre crue; une céramique bien cuite et tournée, comprenant des jarres à fond conique; des marmites; ces deux formes sont munies de becs latéraux rapportés, et dont le goulot est dirigé généralement vers le bas (les vases à becs du niveau supérieur ont des goulots relevés); de petites bouteilles à quatre boutons en saillie; des cratères à décor incisé à quatre boutons en saillie. Ces cratères ont parfois une ou deux anses en anneau circulaire, disposées à mi-route entre la panse et l'orifice; quand il y a deux anses, elles ne sont pas symétriques. Ce niveau, où l'on rencontre des petits flacons et vases en albâtre en arragonite, de grands bassins en albâtre, des coupes en pierre dure, correspond au début du IIe style. Nous avons aussi recueilli dans notre sondage des faucilles en terre cuite, des outils de potier en pierre et en terre cuite; des poinçons en os, en cuivre, avec manches en bitume; des polissoirs en os, des outils de cuivre, des cylindres-cachets et des cachets plats, gravés.

Au-dessous, nous rencontrons une céramique se reliant à la précédente par la présence de marmites à becs rapportés tournés vers le bas et de petites bouteilles à quatre boutons, mais comprenant des types tout à fait particuliers[1] : des écuelles grossières et mal cuites, très nombreuses ; des écuelles très épaisses, mais tournées et bien cuites (fig. 1). Plusieurs de celles-ci présentent un renflement du fond en forme de champignon et sont peut-être des couvercles de jarres (?) (fig. 1 = 1 et 2). Des vases ronds ou allongés, avec une véritable anse allant de la panse à l'orifice (fig. 2), y forment la seule manifestation de l'anse à Suse depuis le style I jusqu'aux temps parthogrecs. Cette anse est relativement large, et sa courbe élégante dépasse souvent le plan de l'orifice; elle est parfois torsadée. Nous ne doutons point qu'elle ne soit due à une influence extérieure, et nous avons vu qu'elle dégénérait au niveau supérieur en un ou deux anneaux de préhension observés aussi sur des cratères en albâtre contemporains. Des vases à anses analogues ont été retrouvés dans le mobilier funéraire de Al-Ubeid, près d'Our[2]. Mr R. H. Woolley,

1. Cf. *Revue d'Assyriologie*, 21e vol., n° 3, p. 107, fig. 1 et 2.
2. Cf. *Ur excavations*, tome I, R. H. Woolley, pl. 44, fig. XVI, Oxford University press.

leur inventeur, les date approximativement de 3000 avant notre ère. Cette hypothèse nous agrée parfaitement. Plusieurs de ces vases ont un décor incisé ; parfois toute la panse est décorée de

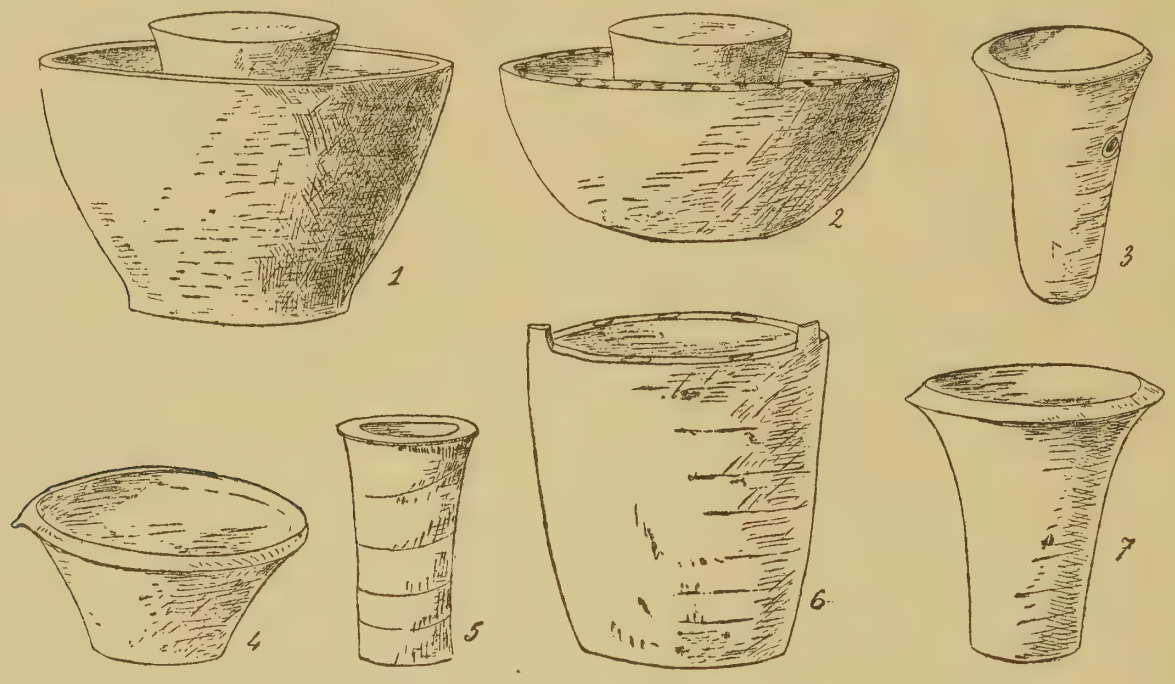

Fig. 1. — Acropole III[e] niveau. Vases de terre cuite ; 1/4 G. N.

lignes circulaires de zigzags. Nous avons trouvé, à ce niveau, une sorte de gobelet où la partie supérieure manque, et décoré par des bandes circulaires à traits obliques alternant avec des traits horizontaux ; le tout forme dentelure. On remarque des traces de peinture à l'ocre rouge. Plusieurs bandes circulaires étaient divisées en triangles au contour incisé, alternativement colorés ou non (fig. 3).

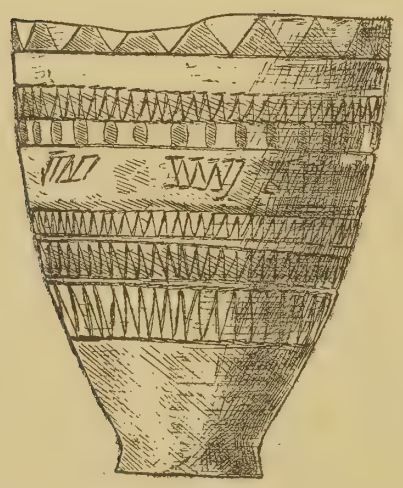

Fig. 3. — Acropole III[e] niveau. Vase de terre cuite, décor peint et incisé ; 1/2 G. N.

D'autres petits pots comportent un long manche droit, percé dans la longueur, pour servir en même temps de bec ; l'orifice de petites cruches se prolonge en long bec ouvert montant obliquement (fig. 2). Au II[e] niveau, on rencontre des vases ronds en cuivre avec long bec ouvert horizontal. De la fin du II[e] style nous avons un vase de cuivre à fond plat et bec ouvert d'une longueur exagérée[1]. La panse est décorée au trait, de bandes guillochées et du motif circulaire des gouttes d'eau.

1. Voir *Rev. d'Assyr.*, vol. 21, n° III, p. 114, fig. 8.

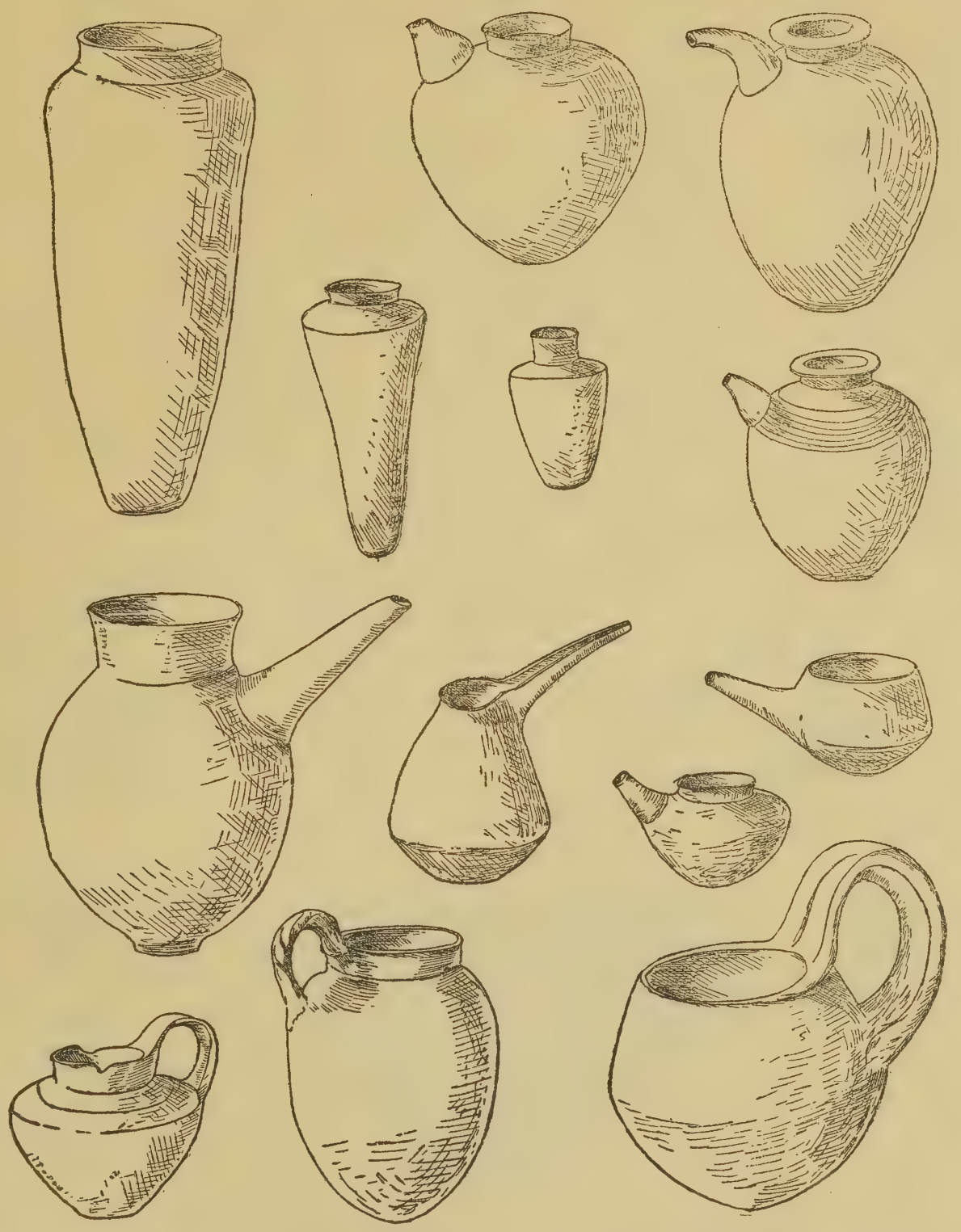

Fig. 2. — Acropole III[e] niveau. Vases de terre cuite ; 1/4 G. N.

La couche inférieure abonde en lames de silex, dentelées ou non, et en nuclei ; nous avons recueilli un grattoir en silex, des écuelles grossières nombreuses, des vases assez grossiers en pierre, albâtre et grès ; des cachets en forme de bouton avec bélière de suspension au revers. Nous signalons un outil de cuivre, sorte de houe ou hache plate fondue, avec trou pour l'emmanchement, et un autre outil en pierre dure, de forme analogue (fig. 4).

Fig. 4. — Acropole III[e] niveau. Houes en cuivre et pierre ; 1/2 G. N.

A la base de la tranchée, nous avons recueilli : des fragments de poterie peinte rappelant le style I *bis* (fig. 5 = 1) des fragments de vases peints du I[er] style (fig. 5 = 2 à 6), de petites figurines d'animaux en terre cuite, avec ou sans peinture (fig. 5 = 7), oiseaux, chien, taureau ; de petits gobelets avec méplats extérieurs (fig. 6) ; signalons aussi une fusaïole peinte à quatre ailes[1] (fig. 5-8). Nous pensons avoir atteint ici le niveau du stade I *bis*, restant au-dessus du stade I.

Fig. 5. — Acropole IV[e] niveau. Poterie peinte. 1, style I *bis* ; 2 à 6, style I ; 7, fusaïole ; 1/2 G. N.

1. Une fusaïole semblable est connue de Tépé Mouçian, *M. D. S. P.*, *op. cit.*, p. 87, fig. 117 = 4.

Tell de l'Apadana.

Un sondage à l'ouest du tell, dans le parvis central du palais achéménide; a été poussé jusqu'au sol naturel; il l'a atteint à 11 m 50 de profondeur au-dessous du dallage. Cette fouille est descendue dans une butte funéraire; immédiatement au-dessous des carreaux, se trouvaient des tombes néo-babyloniennes, avec vases émaillés; les corps étaient à même la terre, ou dans des jarres. De grands tombeaux voûtés en briques cuites paraissent avoir servi à des réinhumations; plus bas apparaissent les tombes élamites analogues; les tombeaux voûtés sont moins grands; dans l'un d'eux nous avons trouvé une gourde à deux anses, dont la panse aplatie était décorée de cercles peints concentriques[1]. A un niveau inférieur, correspondant au IIe millénaire, daté par des tablettes, nous voyons des sarcophages en terre cuite en forme de baignoires renversées; nous avons rencontré là un vase peint sur engobe, à peu près complet (fig. 7=1) en forme d'amphore sans anses, avec un pied bien détaché; le décor est purement géométrique.

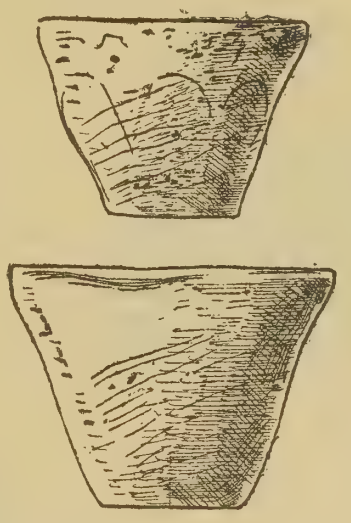

Fig. 6. — Acropole IVe niveau. Gobelets terre cuite; 1/2 G. N.

Les sarcophages plus inférieurs, souvent enduits de bitume ou de poix, se signalent par des moulures; ils sont datés par des cylindres-cachets, des tablettes qui appartiennent à la IIIe dynastie d'Our; des vases trapus, quelquefois à fond rond à col large peint en rouge les accompagnent (cf. fig. 36). Un peu plus bas, nous avons trouvé un fragment d'un grand gobelet (?) bien cuit, tourné, de pâte assez épaisse, portant un décor rouge mat; nous y remarquons d'abord un personnage peut-être assis sur un trône, ou à la proue d'une barque (?), puis les losanges si habituels sur les grands gobelets du Ier stade (fig. 8=1). Ce fragment appartient à une technique intermédiaire entre le Ier stade et le Ier stade *bis*; un deuxième fragment à personnage, est au contraire de style II (fig. 8=2): serviteur près d'un trône ou ouvrier près d'un four (?) Derrière lui, est un arbre conventionnel que nous retrouvons près d'une chèvre sauvage sur un autre fragment (fig. 8=3).

Au-dessous des sarcophages, une couche d'environ 0m50 d'épaisseur a fourni des écuelles grossières, puis, sur 0m20 à 0m30 d'épaisseur, des fragments de vases du Ier stade (fig. 9). Nous y retrouvons toutes les formes connues de la nécropole, y compris les petits pots à fard; il s'agit d'un cimetière remanié.

Un deuxième sondage, sur le flanc sud du tell, est descendu sous le grand parvis oriental du

1. Cf. *Fouilles de Mouçian*, *op. cit.*, p. 65, fig. 96, pour une gourde analogue.

palais ; il a atteint le sol naturel à 11^{m}50 de profondeur, comme le premier, traversant aussi la butte funéraire nivelée pour la construction achéménide. Nous avons rencontré d'abord les tombes du moyen âge, puis à 2 mètres de profondeur, les sarcophages du temps d'Hammourabi. Au-dessous des sarcophages de la III^{e} dynastie d'Our, rencontrés un peu plus bas, nous

Fig. 7. — Vases de terre cuite : 1-5, II^{e} style ; 6-7, époque élamite : 1/3 G. N.

trouvions des tombes à même la terre pilée, et des sarcophages en terre crue. Le mobilier comprenait des vases peints polychromes de la fin du II^{e} stade. Nous en reproduisons quelques spécimens (fig. 7 = 2 à 5)[1].

1. Pour des figures de vases peints du même chantier, voir *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, 21^{e} vol., n° 3, p. 114, fig. 7.

Un bassin large et profond (fig. 7 = 3) porte en bordure extérieure un décor géométrique de couleur violet foncé. Un grand vase (fig. 7 = 2) à décor rouge et noir représente deux sujets répétés chacun deux fois : un aigle aux ailes éployées, abattant les serres sur deux oiseaux (fig. 10 = 1) ; et un polygone étoilé à six sommets (fig. 10 = 2). Cette figure pourrait

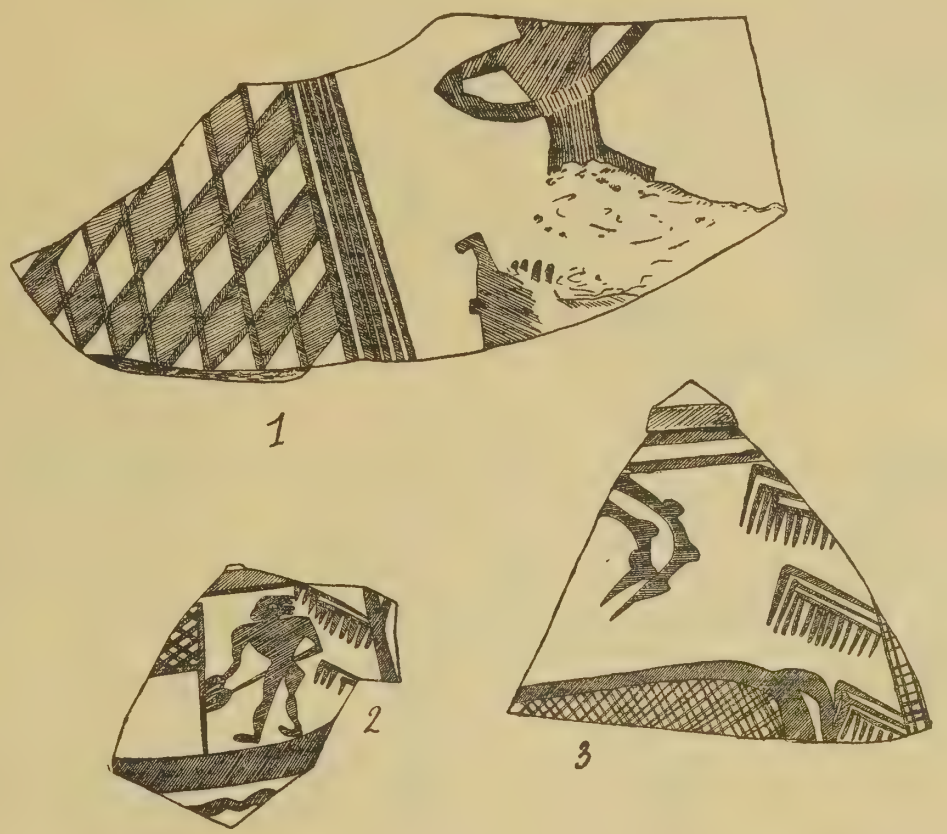

Fig. 8. — Fragments de vases peints ; 1/2 G. N.

être un schéma de l'oiseau précédent, mais on y retrouve certainement un graphique relevé par le P. Scheil au revers des tablettes protoélamites et qu'il a interprété comme un jeu de calame, par extension une signature de scribe[1]. L'aigle saisissant des oiseaux est une figure fréquente du répertoire susien à cette époque ; nous en donnons un nouvel exemple en bas-relief sur un fragment de vase en bitume (fig. 10 = 3).

Un autre grand vase est décoré de suites de triangles, à surface quadrillée ; la file en est interrompue deux fois, pour faire place à deux oiseaux (fig. 7 = 4). Sur un autre vase, on voit de simples traits obliques (fig. 7 = 5).

Sur un grand éclat de poterie analogue, est peinte une chèvre sauvage aux longues cornes dentelées, à longue barbe et à queue courte (fig. 10 = 4)[2] ; l'animal semble attaché par le cou au

1. *Mém. Miss. arch. de Perse*, tome XVII, V. Scheil, tablettes nos 122, 163. Leroux, éditeur.
2. Déjà figuré dans *Revue d'Archéologie*, 1926, fig. 2.

moyen d'une sorte de chaîne ou d'entrelacs ; celle-ci nous rappelle une bande à dentelure alterne, qui court souvent en bordure des poteries du Ier stade.

A la suite de ce sujet vient un triangle à surface quadrillée ; de chacun des sommets de base part obliquement un rameau ; c'est encore un rappel d'un motif du Ier stade (E. Pottier).

La partie supérieure du décor montre un oiseau au-dessus d'une chèvre sauvage incomplète.

La moitié d'une grande jarre porte à la suite deux représentations en noir et rouge, d'un

Fig. 9. — Poterie peinte. Ier style. 6-7, cornes ; 9, oiseau ; 10, fusaïole ; 11, balle de fronde ; 12, pot à fard ; 1/2 G. N.

taureau bondissant, tête basse ; le profil de l'encolure montre une gibbosité au-dessus du garrot (fig. 11), figurant peut-être des touffes de poil du bison, ou du buffle mâle. Des empreintes de sceaux archaïques relevées par L. Legrain appuieraient cette hypothèse, mais une représentation de taureau de même époque, sur un éclat analogue, ne présente pas cette particularité (fig. 12), non plus que les figurines de terre cuite contemporaines (fig. 13 = 1 et 2). Des petits taureaux en terre cuite, provenant des tombeaux élamites, montrent une saillie en arrière des cornes, saillie destinée peut-être à la préhension du jouet (fig. 13 = 3). Il n'en reste

pas moins qu'un graffito, sur oreille de pot de basse époque, dessine un véritable zébu (fig. 14).

Un petit sarcophage en terre crue, sans couvercle, contenait le squelette complet d'un enfant. Près des ossements se trouvaient : une épingle en cuivre ; un petit cylindre-cachet, un

Fig. 10. — 1, 2, 4, peinture polychrome ; 3, bitume taillé ; 1/3 G. N.

collier de perles de pierre et de pâte ; deux petits vases d'albâtre ; un petit pot de terre cuite à quatre boutons ; un grand vase de terre cuite à oreilles ; trois vases de bitume taillé, compre-

Fig. 11 et 12. — Peinture polychrome ; 1/3 G. N.

nant un gobelet, une coupe et une écuelle quadrangulaire (fig. 15). Ce mobilier rappelle bien celui du I[er] stade. C'est un rappel d'une même tradition.

En dehors des sépultures, nous avons rencontré dans ce chantier, de nombreux fours à cuire

l'argile avec tous leurs accessoires ; les fosses où les artisans prélevaient leur matière première étaient sans doute désignées pour recevoir les morts ; ainsi, à Jérusalem, au Ier siècle de notre ère, on enterrait dans le « champ du potier ». Les vases du mobilier funéraire, les sarcophages en terre cuite, difficiles à transporter, étaient fabriqués près du lieu d'utilisation.

Fig. 13. — Figurines terre cuite ; 1/2 G. N.

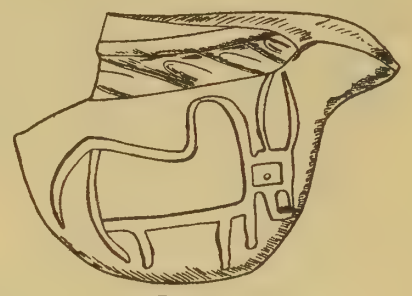

Fig. 14.
Graffiti sur oreille de vase ; 1/2 G. N.

Le plus important des fours que nous ayons déblayés comprenait une chambre à feu creusée dans le flanc de la butte (fig. 16 = 1) ; ses dimensions étaient $2^{m}10$ en longueur sur 1 mètre de largeur, $1^{m}45$ de hauteur ; les parois étaient vitrifiées sur une épaisseur de 3 à 6 centimètres ; six ouvertures de $0^{m}30$ de diamètre donnaient dans la chambre de cuisson ; il ne restait de cette

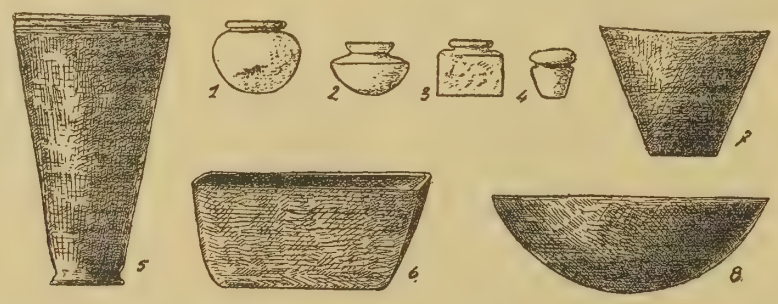

Fig. 15. — 1-4, vases d'albâtre ; 5-6, vases de bitume ; 1/4 G. N.

dernière que les fondations des parois en briques cuites ; sans doute, on reconstruisait cette chambre en terre crue à chaque fournée. C'était peut-être un four à briques, ou à chaux ; les autres chambres à feu découvertes, assez nombreuses, étaient toutes de plus petites dimensions et circulaires, avec généralement 1 mètre de diamètre (fig. 16 = 2).

En deux occasions, nous avons trouvé à l'intérieur (une fois au nombre de onze), des vases de terre cuite, à peintures (fig. 17) ; plusieurs d'entre eux, à panse conique, présentaient un

trou circulaire au fond, et l'orifice supérieur était operculé avec petit trou central. Nous avons d'abord pensé que ces ustensiles étaient des bouchons pour grandes jarres, et que les vases étaient

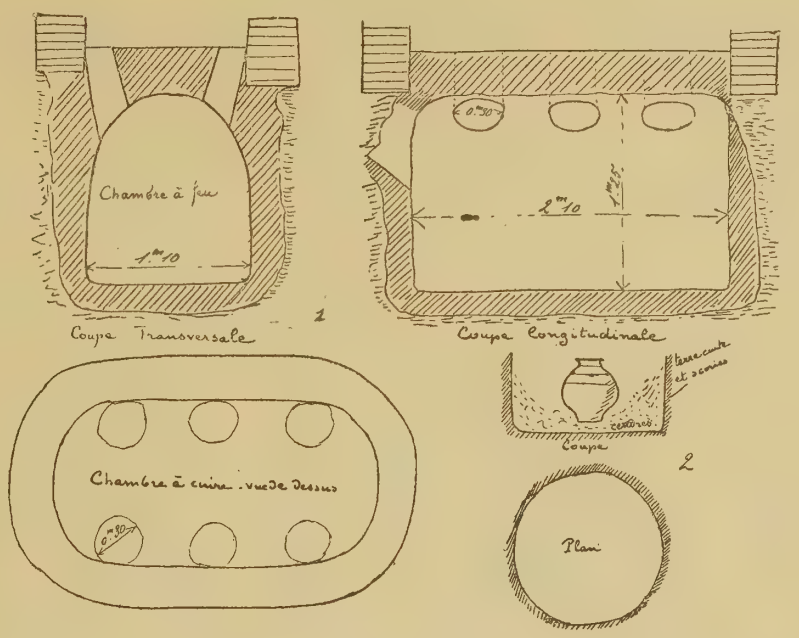

Fig. 16. — Fours de potiers, IIe style.

restés dans le four pour en sécher la peinture. Il est possible aussi qu'ils aient été remplis de graines et déposés à douce température, pour la dessication du contenu.

Près des fours, étaient des amas de débris de pots, des empilages d'écuelles grossières, de

Fig. 17. — Vases polychromes, IIe style; 1/4 G. N.

vases en terre crue; des balles de fronde; des « pernettes » ou petits trépieds d'argile servant à isoler les pièces; des « piliers » pour étager celles-ci; des outils de potier en terre cuite analogues à ceux que nous avions trouvés à l'Acropole (fig. 18). Nous en figurons quelques-uns des deux

origines ; trois d'entre eux sont façonnés en forme de tranchets ; tel fragment (fig. 18 = 3) porte un trou de suspension. Un autre outil a été taillé dans un éclat de vase à engobe rouge (fig. 18 = 4). Deux autres sont en pierre, et ressemblent à des couteaux (fig. 18 = 5 et 6). E. Cartailhac a figuré un couteau en pierre schisteuse, presque identique au plus grand de nos

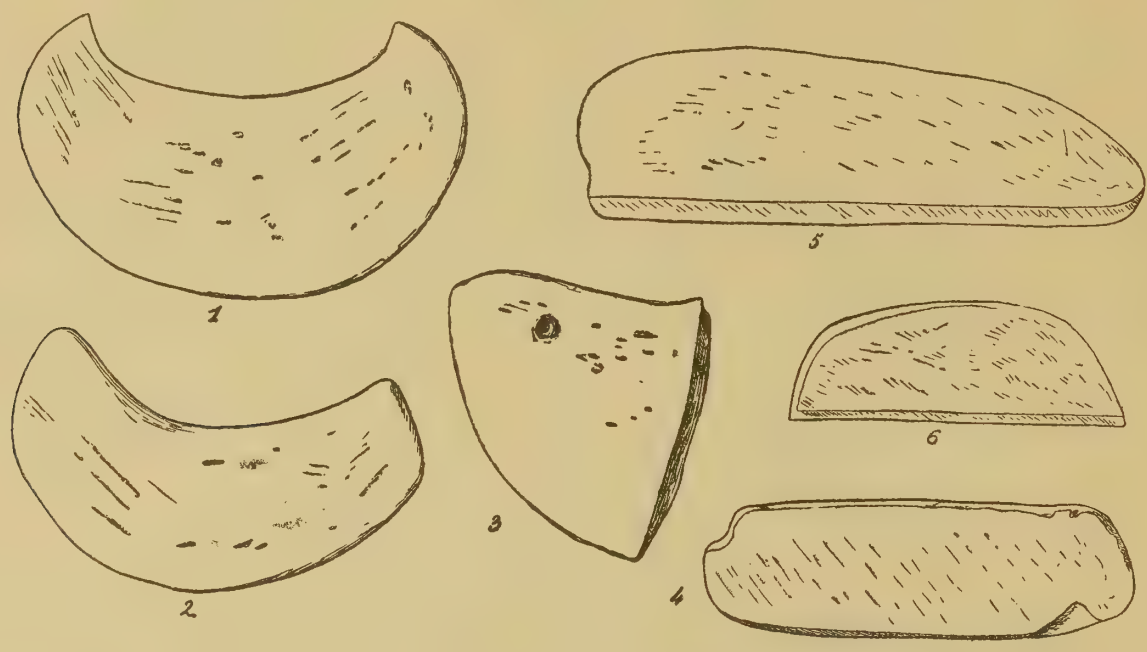

Fig. 18. — Outils de potier, III[e] niveau ; 1/2 G. N.

échantillons, et qui provient d'un dolmen de l'Aveyron[1]. Des outils de potier en pierre avec trous de suspension se retrouvent figurés en Chine[2].

Au-dessous du niveau précédent, nous avons trouvé des écuelles grossières, des cruches à bec prolongé, des lames de silex, des obsidiennes, et des fragments de vases peints du I[er] stade; ces derniers sont donc encore ici assez rapprochés de ceux du II[e] stade.

Au nord-est du palais, nous retrouvons à six mètres, au-dessous des bases de colonnes, de grands vases à peintures polychromes et, plus bas, des vases à becs allongés, des cruches à anses, des écuelles grossières et des faucilles en terre cuite, puis le sol naturel.

A l'est du palais, nous avons trouvé dans un caveau funéraire en briques cuites, du moyen âge élamite, une petite bouteille peinte à deux petites anses (fig. 7 = 8) ; dans un caveau en briques crues moins ancien, une bouteille analogue (fig. 7 = 7) et une marmite avec peintures géométriques.

1. E. Cartailhac, *Les palettes des dolmens aveyronnais*, fig. 6. *Bull. soc. arch. du Midi*, 26 mars 1906.
2. *Bull. of the geological Survey of China*, n° 5, Part I, 1923 (Pl. I).

ENVIRONS DE SUSE

Tépé Douecya.

On désigne par ce nom un groupe de buttes artificielles, situé à trois kilomètres au nord de Suse. L'un de ces tépés ayant été entamé par le courant du Chaour, nous avions dès longtemps observé sur la coupe des fragments de la poterie fine du Ier stade. Quelques recherches faites depuis 1924 nous y ont fait trouver des sépultures sassanides surmontant un cimetière énéolithique; celui-ci, très remanié, ne permet pas l'espoir d'en tirer des vases complets. Nous figurons quelques fragments, appartenant au style I, dont les motifs sortent de l'ordinaire

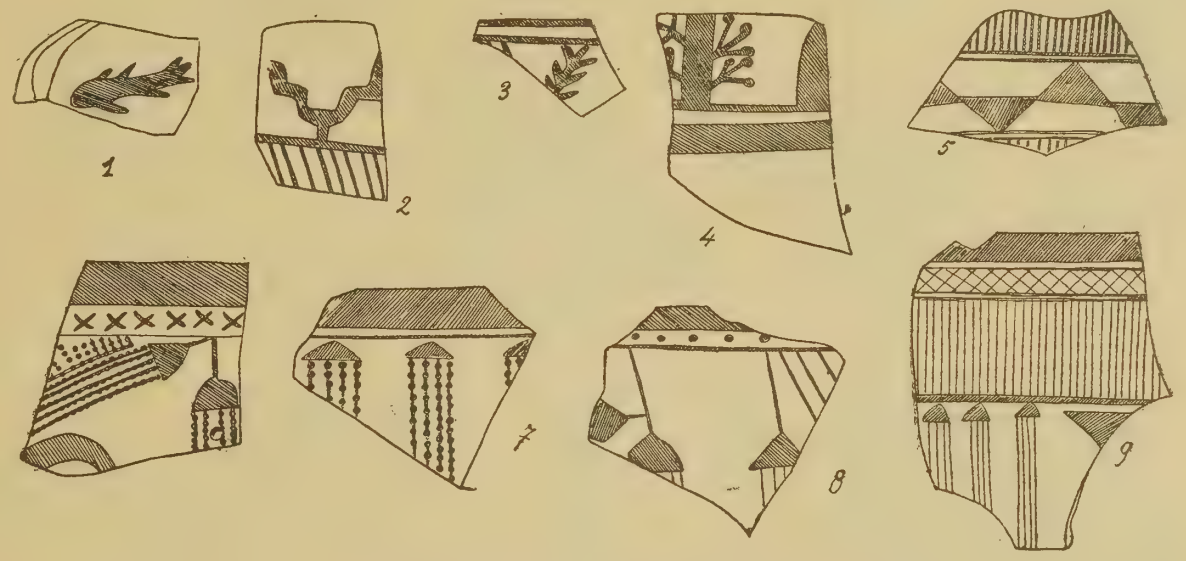

Fig. 19. — Fragments de vases peints, Ier style, Douecya ; 1/2 G. N.

(fig. 19) : un poisson (1), un arbre (4), un rameau (3), peut-être le foudre d'Adad (2); les appareils représentés ensuite restent énigmatiques; nous croyons à des filets de chasse ou de pêche ; les fragments 8 et 9 se rapportent au même motif, mais proviennent de Suse.

Tépé Djafferabad.

A six kilomètres au nord de Suse, sur la rive gauche du Chaour, est situé un autre groupe de buttes artificielles.

Nous y avons retrouvé en surface des débris de vaisselle en terre cuite émaillée à décor floral polychrome, des vases émaillés à deux anses, des pierres tombales en grès ; ce sont des restes du XIIIe siècle environ de notre ère.

Au-dessous, nous trouvons des fragments d'écuelles, d'assiettes, de bols peints extérieurement et intérieurement ; les formes, la peinture, le décor sont ceux du stade I *bis*. Nous en

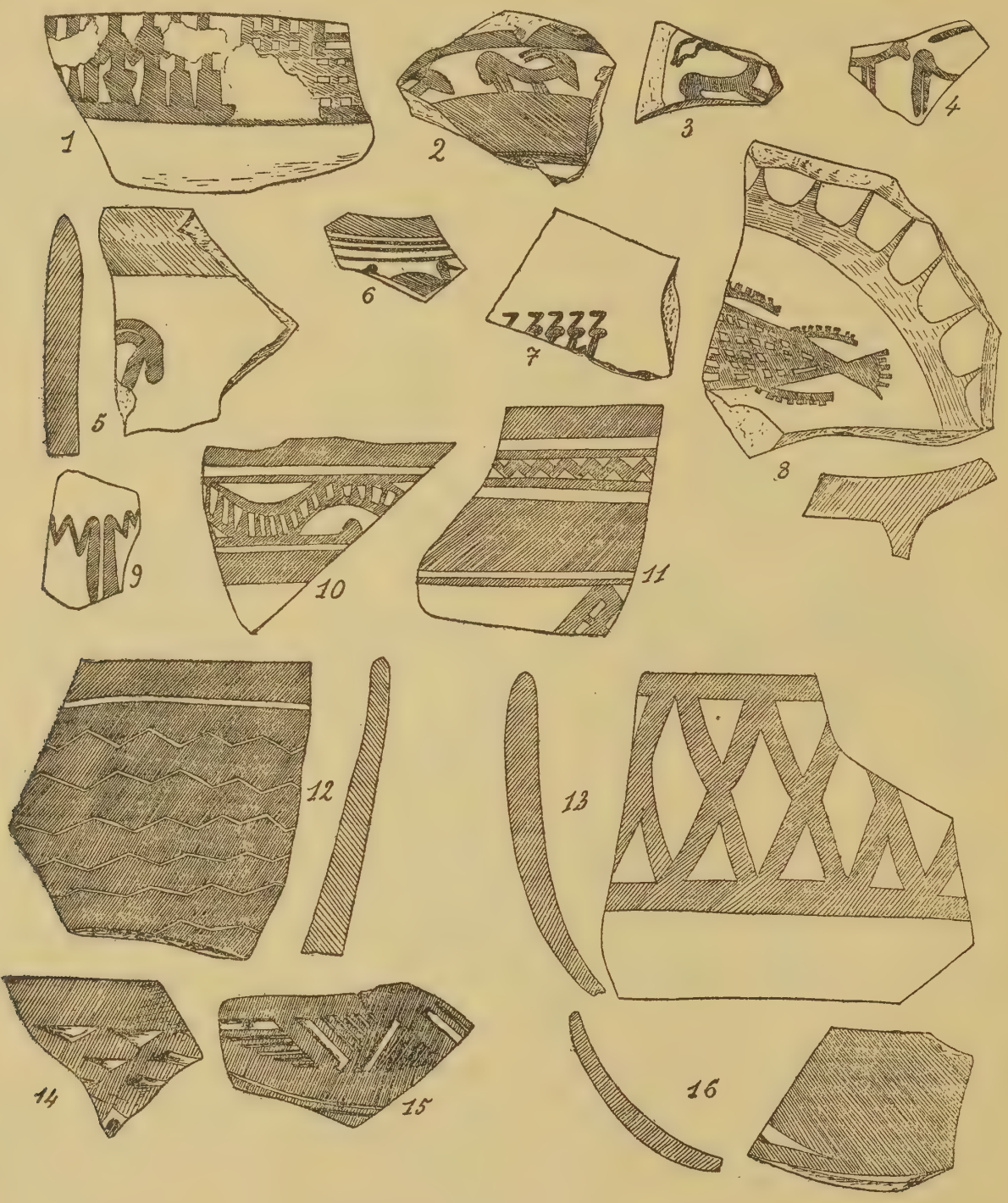

Fig. 20. — Fragments de vases peints, style I *bis*, Djafferabad ; 1/2 G. N.

figurons quelques échantillons (fig. 20) ; le bord peu élevé d'une écuelle ou couvercle de vase est peint extérieurement, en brun jaune, de lignes quadrillées alternant avec un schéma de ronde de

danseuses (?) (1) ; un fond de plat est décoré de bandes circulaires noires ; entre deux, une suite de gazelles (2) ; un petit fragment de grand bol peint extérieurement et aussi à l'intérieur, où nous voyons un corps de gazelle aux cornes prolongées, finement dessinée (3). Ensuite, un fragment analogue (4), un bord de coupe avec rudiment de chèvre sauvage (5), en brun violet, un éclat de base de col d'une marmite avec une suite d'oiseaux (6), un fragment de grande écuelle avec une suite d'oiseaux très schématisés aux longues pattes (7), un morceau de fond d'assiette peint en brun de part et d'autre avec à l'intérieur, un arrière-train de poisson (8). Tel fragment de marmite porte un décor fréquent à Tépé Mouçian (9) : telle grande coupe est à peinture noire avec lignes ondulées très fines, ménagées en clair ; (12)[1] telle autre montre à l'intérieur des enfoncements triangulaires assez profonds (14) (cette décoration à la fois par incision et peinture existe aussi à Mouçian) ; de cette provenance un fragment de coupe avec décoration à reliefs, imite un dessin de natte (15) ; le même procédé est connu à Éridou.

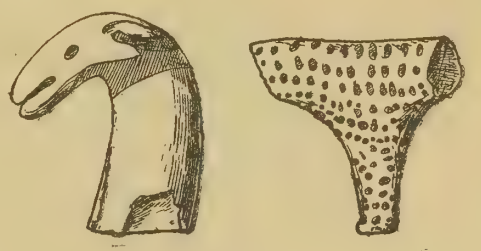

Fig. 21. — Figurines de terre cuite peinte, Djafferabad ; 1/2 G. N.

Un bord de grande écuelle (épaisseur, 0^m012) était peint à l'extérieur (16). Nous avons encore de ce niveau deux fragments de figurines archaïques en terre cuite : une tête de cheval (?) avec traces de peintures ; un avant-train de petit chien tacheté de brun (fig. 21).

Au-dessous du niveau précédent, nous rencontrons des tombes du I^er^ stade de Suse, à mobilier de vases peints. Cette couche de 0^m50 d'épaisseur est très remaniée, et nous n'y avons recueilli qu'une seule petite coupe complète parmi toutes les formes connues de Suse, y compris le grand cratère à quatre boutons, à parois épaisses. Voir quelques fragments de cette poterie (fig. 22) ; à signaler aussi des fragments de la poterie rouge très cuite et sans décor du même niveau.

ENVIRONS DE TÉHÉRAN

La source Tchechme Ali, un peu au nord de Chah abdoulazim, à environ six kilomètres de Téhéran, est un but de promenade pour les habitants de la capitale. Cette source sort à l'extrémité d'un promontoire rocheux allongé de l'est à l'ouest ; un bas-relief rupestre au-dessus du bassin représente le roi Fath Ali Chah (début du XIX^e^ siècle) festoyant avec sa cour. Le sommet de la colline a été fortifié à l'époque arabe ; un gros mur en briques crues, avec des redans, en suit la crête. Le versant nord est abrupt ; sur le versant sud, les rochers disparaissent sous des remblais argileux, apport d'installations successives, à proximité de l'eau et à l'abri des vents froids. Ces

1. Voir un fragment de décor analogue, *Ur excavations*, *op. cit.*, pl. XIX.

terres sont très remaniées ; encore actuellement, on les utilise pour la construction des murs de clôture. On y rencontre des silex taillés, des fragments d'obsidienne, de nombreux fragments de vases peints. Nous les avions remarqués en 1903 ; des fouilles scientifiques ont été pratiquées sans

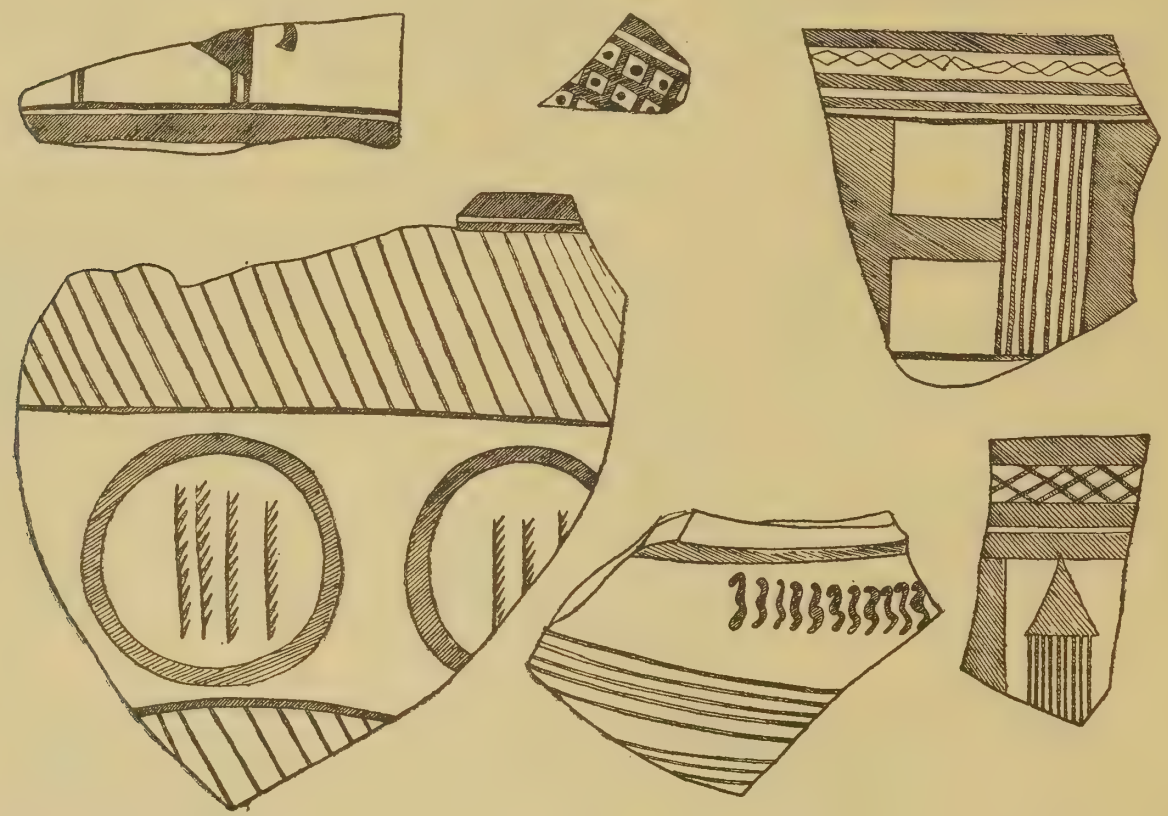

Fig. 22. — Fragments de vases peints, Ier style, Djafferabad ; 1/2 G. N.

doute en 1912-1913 par nos collègues ; M. Dayet, chargé d'affaires à la Légation de France en 1924, y fit quelques recherches. Nous avons eu l'occasion d'y passer quelques jours (1925) et de recueillir des fragments décorés que nous présentons ici ; ils sont actuellement au Musée du Louvre. Le Département des Antiquités orientales possédait déjà plusieurs vases de même origine, acquis en 1889 sur la collection Richard. Ils ont été étudiés par G. Perrot dans le Ve volume de son Histoire de l'Art[1]. Il s'agit de vases en terre noire (fig. 23 = 1-2), en terre rouge (3), de vases peints en terre jaune (4-7). Un beau vase peint du même style a été trouvé par le baron de Baye dans un tombeau près d'Érivan, et a été offert au Louvre. Il a été étudié par M. E. Pottier[2].

Nos fragments appartenaient à des vases tournés, grandes marmites sans anses, écuelles et

1. *Hist. de l'Art*, tome V, p. 868 à 870, fig. 522 à 529. On remarquera l'analogie des formes 1 à 3 avec celles de plusieurs vases de notre figure.

2. Cf. E. Pottier, *Note sur des poteries du Caucase*, Mémoires de la Soc. des Antiquaires, tome LX, 1901.

plats. Nous donnons le profil restitué des écuelles (fig. 23 = 8 et 9); leur diamètre varie de 8 à 35 centimètres, leur épaisseur de 3 à 8 millimètres. Le champ supérieur ne présente en général qu'une faible courbure et se prête bien ainsi au décor uniquement extérieur. Nous avons remarqué plusieurs fois des trous percés de l'extérieur vers l'intérieur, dans le haut du bol; nous pensons que c'était pour passer une anse funiculaire.

Fig. 23. — 1-7, vases de la Coll. Richard; 8-9, Tchechme Ali, profil des écuelles; 1/4 G. N.

La pâte généralement micacée est bien cuite, de couleur rosée, jaune rose ou grise; la surface soigneusement lissée ne garde pas de stries de tournage; cette opération a pu être faite au chiffon trempé dans la barbotine, ce qui expliquerait la différence de teinte fréquente entre la surface et le support. Cette engobe est ocre jaune ou rouge, parfois rouge vif.

La peinture est noire, brun foncé, brun violacé, brun jaune; elle résiste bien au lavage; le trait de pinceau est net et témoigne de praticiens exercés. Le décor varié comprend des représentations humaines, animales, végétales, des ornements géométriques (fig. 24).

Un bord de grande écuelle (0^{m}30 de diamètre) (1) montre une ronde de danseuses (hauteur 0^{m}08); à visage de profil, aux cheveux flottants qui rejoignent une bande de pourtour, aux épaules de face, aux tronc et jambes de profil. — Ces silhouettes sont rapidement enlevées. Une ronde de danseuses a été dessinée à l'intérieur d'une coupe de

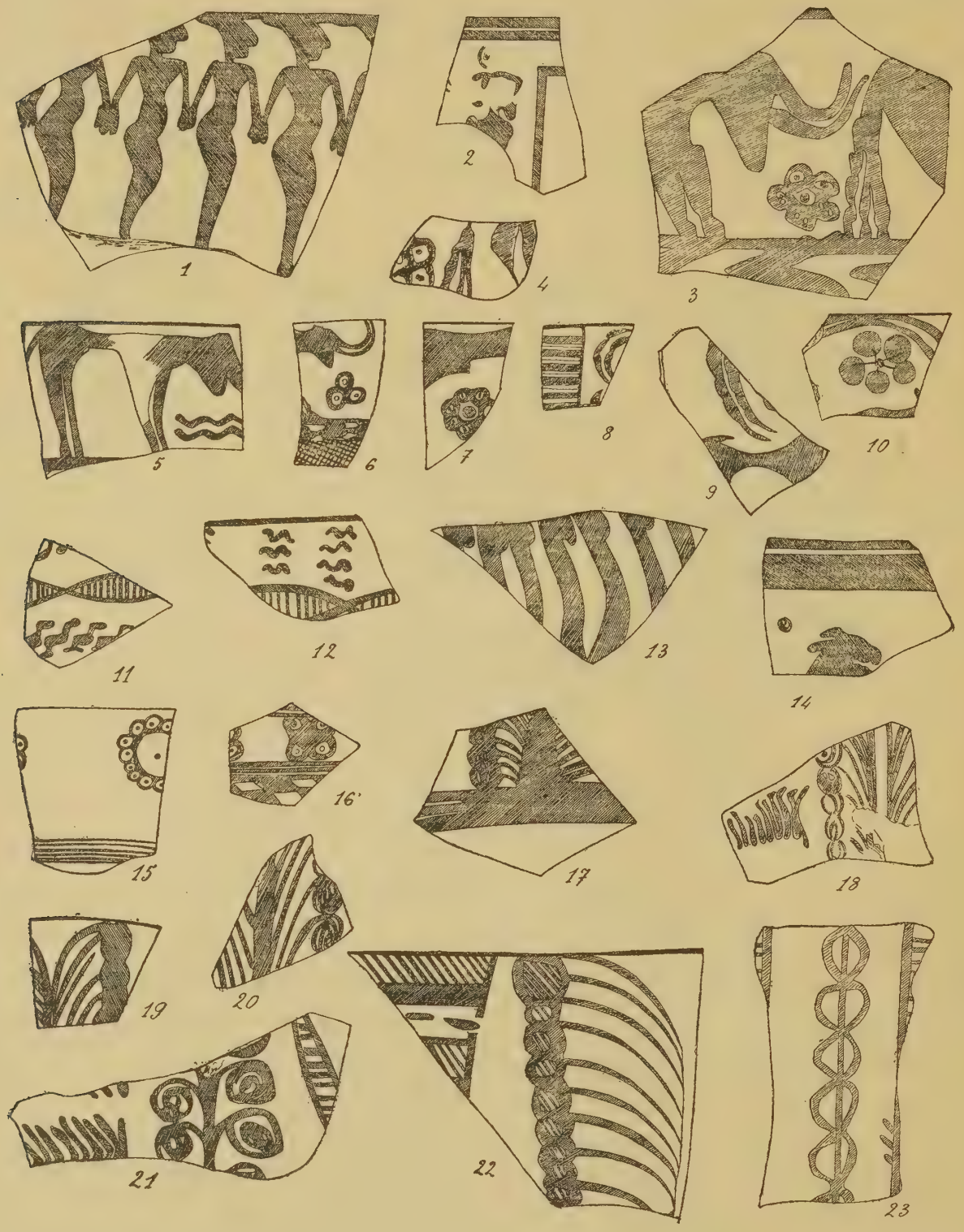

Fig. 24. — Tchechme Ali, fragments de vases peints archaïques; 1/2 G. N.

Mouçian[1] ; les femmes, plus petites (hauteur 0^m 02), y sont entièrement de face et leurs mains jointes élevées en l'air.

Un autre fragment peut être rapporté à un profil féminin (2). Les numéros 2 à 5 rappellent des bovidés aux cornes longues et saillantes en avant et (ce qui ne s'observe pas dans les stades I et I *bis* de Suse) aux quatre membres figurés. Comme sur de nombreuses empreintes de cachets de l'époque d'Agadé, des motifs végétaux séparent les taureaux. Les queues sont à trois branches ; schéma de mouvement pendulaire, ou souci de garnir le champ.

Les numéros 6 à 9 se réfèrent à des chèvres sauvages ; leurs cornes dentelées sont très exagérées, et dans leur courbure il y a place pour un motif floral (Ier stade de Suse). Queues courtes et relevées ; le corps est un peu stylisé. Nous comparons volontiers ce rendu à celui du décor énéolithique de Suse où les cornes généralement très exagérées sont le plus souvent lisses ; la queue est longue et terminée par un bouquet de poils. La chèvre sauvage, comme la gazelle, a cependant la queue très courte. L'artiste élamite se souciait-il peu de l'exactitude ? La chèvre sauvage abonde partout de nos jours sur les contreforts broussailleux des montagnes du Khouzistan. Peut-être s'agissait-il de représenter un bouc chef de harde ; comme on lui donnait des cornes immenses et une barbe fournie, peut-être supposait-on que la queue s'allongeait avec l'âge comme les étuis cornés. L'artiste du nord de la Perse a des idées plus exactes, ainsi qu'il en était à Suse, au temps de Naramsin (fig. 25).

Fig. 25. — Chèvre sauvage gravée sur albâtre, Suse ; 1/3 G. N.

Les numéros 10 à 13 (fig. 24) relèveraient de l'ornithologie ; la figure 14 est celle d'une tête aux oreilles courtes et fines, à gueule ouverte qui paraît garnie de dents et pourrait être d'un chien.

Sur quelques fragments précédents, nous avons vu des représentations florales ; viennent s'y ajouter les numéros 15 et 16. Les suivants s'inspirent plus ou moins de la nature végétale ; on remarquera les enroulements symétriques à partir d'une tige centrale (21 — col de grande marmite) qui rappellent les spirales en métal du bronze III et du début du fer.

Les fragments reproduits figure 26 se rapportent à des ornements géométriques : chevrons, lignes sinueuses, bandes et filets ; suites de triangles opposés par le sommet. Le numéro 15 appartient à un plat décoré en noir sur rouge ; le suivant est l'envers d'un fond d'écuelle ; quatre traits partageaient la panse pour se rejoindre deux à deux, au centre du pied à saillie circulaire. A Suse, nous avons trouvé plusieurs vases archaïques, garnis à la base du col de quatre boutons en

1. *Mémoires D. S. P.*, tome VIII, fig. 254.

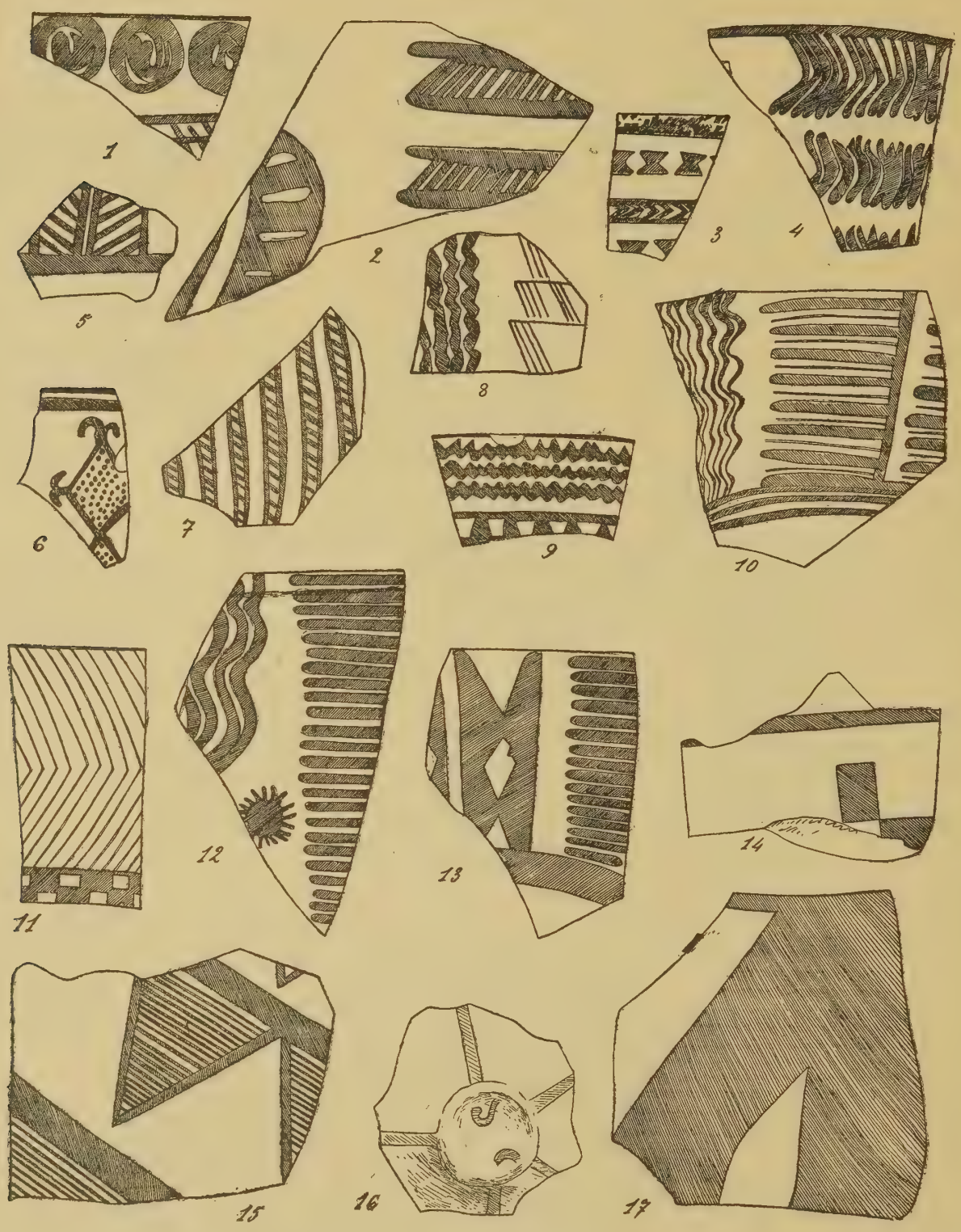

Fig. 26. — Tchechme Ali, fragments de vases peints archaïques.

saillie percés verticalement. Les anses funiculaires qui les traversaient passaient ensuite dans des trous obliques percés obliquement dans le pied, et se rejoignaient sous le fond. Le décor de l'écuelle ci-dessus imite peut-être des cordons disposés de façon analogue.

Nous n'avons pas trouvé de métal dans notre examen du tépé de Tchechme Ali. Nous avons recueilli outre des fragments de pots, une tête d'animal, figurine en terre cuite peinte et un bouton-cachet qui nous paraît en pierre tendre. Il porte une bélière percée au revers. La gravure est profonde (fig. 27); un petit cachet plat et un bouton-cachet de Suse portent un dessin analogue[1].

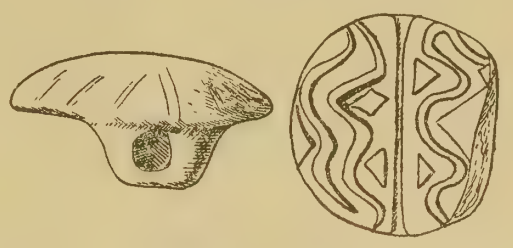

Fig. 27. — Tchechme Ali, cachet archaïque; G. N.

Les formes de cette céramique sont très voisines de celles du style I *bis* de Tépé Mouçian; il y a parenté évidente du décor avec celui des styles I et I *bis*. M. E. Pottier nous a fait remarquer, comparé avec le dessin du style II, un certain progrès (les quatre membres du taureau sont séparés), et il penserait que les fragments figurés appartiennent à la fin du IIe style. La présence, dans le tell de Tchechme Ali, des obsidiennes et du bouton-cachet archaïque nous ferait plutôt croire à une civilisation un peu antérieure au IIe style : la supériorité du dessin serait due à une meilleure observation de la nature; notons du reste que les cylindres gravés, la stèle de Naramsin sont très supérieurs comme art à la décoration contemporaine des vases du IIe style.

Collection examinée à Téhéran.

Nous avons eu l'occasion d'inventorier à Téhéran une collection d'antiquités provenant de fouilles; à défaut de documentation, nous supposons qu'elle provient de travaux scientifiquement conduits, reconnus par nous au cœur du tépé de Tchechme Ali[4]?

Cet ensemble comprenait un cachet plat assez grossièrement gravé sur roche dure, des fusaïoles en terre cuite, de petits vases assez grossiers, deux cruches à anses en terre grise lustrée, des échantillons de céramique peinte.

Nous figurons un de ces vases à anses (fig. 28 = 1); la forme nous a rappelé celle d'un

1. Publié avec le précédent, *Revue d'Assyriologie*, 24e vol., n° 1, fig. 3 et 4.

2. *Mém. D. S. P.*, XII, M. Pézard, *Intailles susiennes*, fig. 149.

3. Cf., pour le style des boutons-cachets, l'article de M. Salomon Reinach. Deux moules asiatiques en serpentine (*Rev. Archéologique*, 3e série, t. V, p. 54-61), les astres figurés sur la tablette (Louvre) de Thyatire, en Lydie, sont exécutés dans le même genre.

4. M. Fr. Thureau-Dangin a eu l'obligeance de nous communiquer des photographies de vases peints identiques ou analogues, recueillis par Mr Herzfeld comme provenant de Néhavend, au sud de Hamadan.

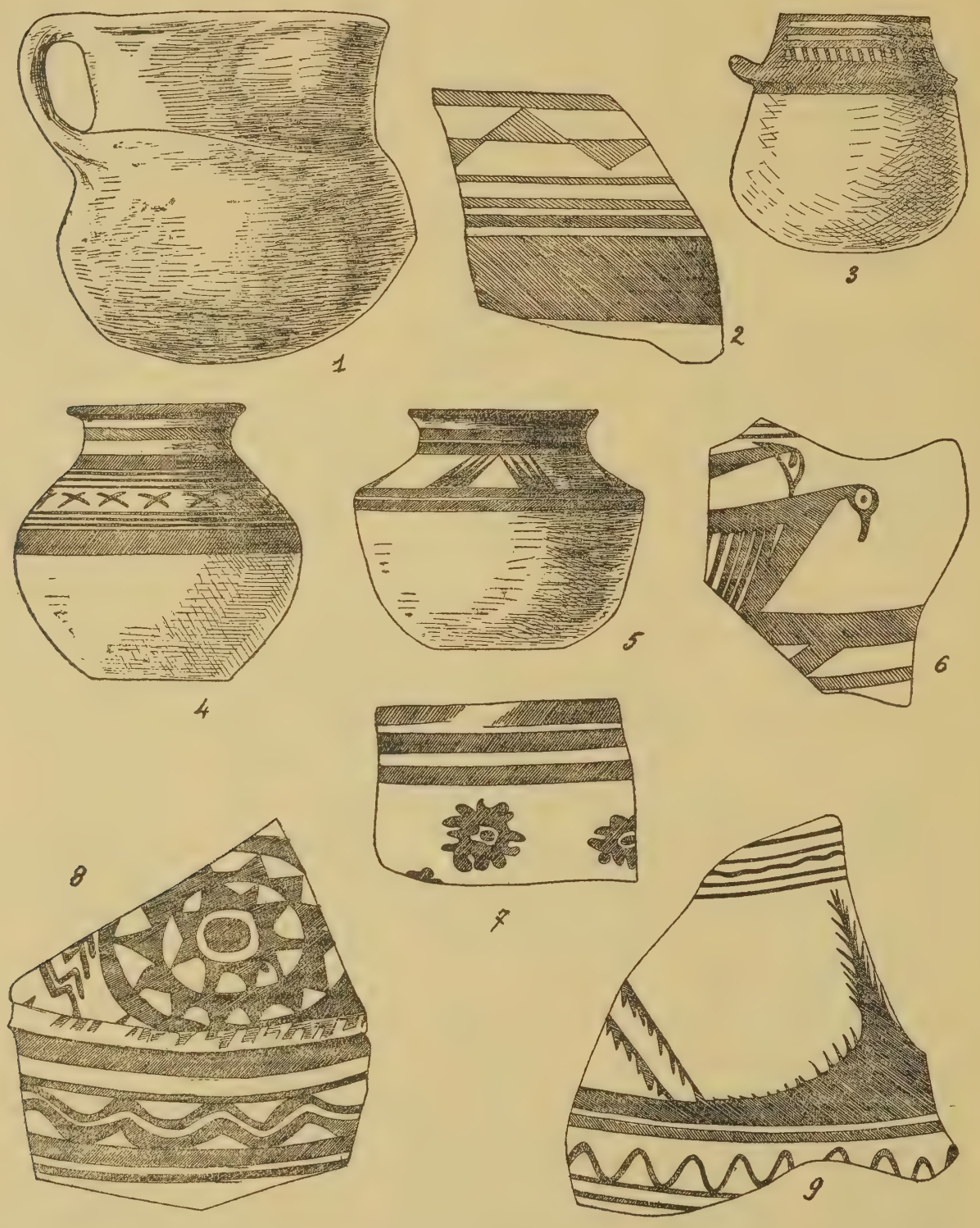

Fig. 28. — 1, vase en terre noire lustrée ; 2, fragment de vase peint, Ier style ; 3, 4, 5, vases peints, décor du Ier style ; 6-9, fragments de vases peints ; 1/2 G. N.

petit vase cappadocien[1]. M. E. Pottier nous signale son orientation vers la Troade et Hissarlik (cité II).

Cette céramique peinte peut être divisée en quatre catégories.

1° Un fragment (fig. 28 = 2) présente toutes les caractéristiques de la poterie peinte énéolithique de Suse ; même pâte jaune très fine sans stries de tournage, avec traces de paille dégraissante ; même peinture noire s'écaillant ; décor analogue : il s'agit probablement du bord supérieur d'un grand gobelet.

2° Trois petits vases, bien que de formes non susiennes, s'apparentent à la même céramique ; même pâte et même décor ; la peinture est moins en relief ; il y a des stries de tournage (3, 4, 5).

3° Une autre série (6, 7, 8, 9) se compare plutôt avec la poterie du II[e] stade.

Voici des marmites, parfois de grandes dimensions, présentant souvent un rebord en saillie au-dessus de la panse; les parois sont épaisses, sans anses ; la terre est poreuse, sans engobe, ni lissage ; la peinture est noire, solide, parfois un peu en relief et vernissée.

Les motifs paraissent avoir été assez variés ; nous retrouvons les oiseaux, les cercles dentelés extérieurement, les triangles, les bandes ondulées.

4° Cette série est représentée par des cratères sans anses, aux lignes moins arrondies que les vases précédents ; la ligne du profil est brisée par des saillies circulaires ; la terre rougeâtre est recouverte d'une engobe ; la peinture solide, brun jaune ou brun foncé, n'est pas en relief, mais est appliquée avec soin et habileté (fig. 29).

Un grand cratère à orifice large est particulièrement remarquable (6) ; le col bas était coloré ; le profil descend très peu de la base du col jusqu'à un léger bourrelet précédé d'une rainure, et est ensuite presque vertical jusqu'à la panse, d'où il rejoint avec un léger galbe le pied orné d'un cordon coloré.

Entre la saillie circulaire et la base du col, sont figurés à intervalles à peu près réguliers, trois paires de crochets à courbures opposées (fig. 32 = 2), dont la position fait penser aux trois boutons en saillie fréquents sur les cratères énéolithiques susiens. Il est possible que ces figures représentent des agrafes de support utilisées sur des vases de métal, ou rappellent des parties de garnissage en vannerie ou autre matière, protégeant des vaisseaux fragiles. La figure 32 = 1 est un décor analogue, emprunté à la série de Mouçian.

Immédiatement au-dessous de la panse, l'espace à décorer est divisé en compartiments, par trois groupes de rectangles et triangles quadrillés. Au milieu de chaque intervalle courent deux petits cercles dentelés extérieurement, dont le centre est marqué par un point. Ils sont

1. A signaler une analogie de forme avec les cruches à anses de Koszylowce (Galicie). V. *La Colonie industrielle de Koszylowce d'époque énéolithique*, par C. Hadaczek. Leopol. Lib. Gubrynowicz et fils. Planche XIII, fig. 116-117.

Fig. 29. — Téhéran. Vases peints archaïques; 1/2 G. N.

surmontés par une bande dentelée curviligne, dessinant comme des sourcils au-dessus d'yeux.

Sur un autre vase (7), chaque compartiment, limité par des triangles opposés (haches bipennes ?) renferme un oiseau. Deux vases plus petits sont décorés d'oiseaux et de cercles dentelés (fig. 30) ; l'un d'eux est à deux petites anses opposées[1].

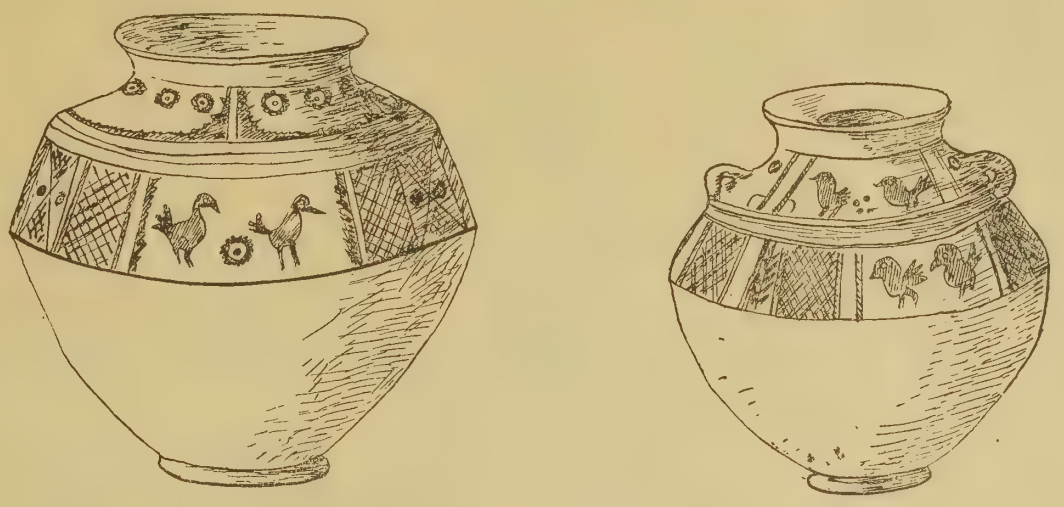

Fig. 30. — Vases peints, Coll. Lagarde, Téhéran ; 1/2 G. N.

L'ensemble de cette collection montre le style I de Suse représenté par un seul échantillon et par trois étapes intermédiaires entre le style I *bis* et le stade II.

Damgan.

Au Musée de la Cour à Téhéran, est conservé un lot de poteries anciennes ; les unes en terre grise très cuite et très mince proviennent d'Hécatompylos, plusieurs grands vases décorés au

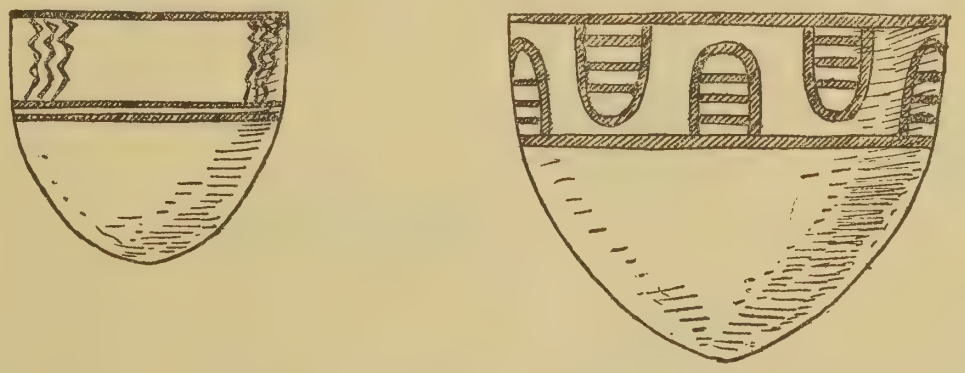

Fig. 31. — Téhéran. Musée Impérial. Vases peints de Damgan ; 1/2 G. N.

pastillage ou de traits incisés, de triangles ponctués, viennent de Reï. Quelques bols ont été trouvés dans la région de Damgan, presque à mi-chemin entre Téhéran et Mesched. Leur pâte

1. Ces deux vases ont été publiés dans la *Rev. Arch.*, art. cité, fig. 3 et 4.

est jaune clair, peu cuite et très fine, décorée de peinture brune (fig. 31), et rappelle le I^er^ stade.

LAC D'OURMIAH

En 1904, au cours d'une exploration des rives du lac d'Ourmiah, nous avons eu l'occasion de séjourner à Kültépé, petit village dans un district assez riche à l'embouchure du Kalatchaï. Nous avions été attirés là par des fouilles indigènes au tépé Mendjikhli à l'est de Kültépé ; nous avons reconnu l'existence d'un cimetière, et recueilli des fragments de poterie grise : cruche à anse, écuelle à manche, etc. Une autre ruine au sud du village fut explorée rapidement ; nous y avons recueilli un fragment de poterie épaisse et poreuse ; le décor à l'ocre rouge représente des quadrupèdes derrière des clôtures (?) (fig. 32 = 3). C'est ainsi qu'un fragment de plat de Mouçian représente des chèvres sauvages, sur une bande ornementale en réseau quadrillé, que l'on pourrait interpréter comme une barrière (fig. 32 = 4). Le bas-relief de Chosroès à Taghe Bostan représente aussi l'emploi des réseaux pour les battues au gros gibier ; les monarques persans du XVIII^e^ siècle employaient encore des palissades analogues.

ENVIRONS DE KIRMANCHAH

Serab Lilufer.

Serab Lilufer, la source aux nénuphars, est à environ 18 kilomètres à l'ouest de Kirmanchah, dans la vallée du Karasou (fig. 33) ; une source abondante sort des rochers calcaires pour former un étang de 300 mètres de diamètre. Deux buttes principales manifestent l'ancienneté des établissements humains sur ce point exceptionnel. L'une est au nord de la source, et porte le village actuel ; l'autre, à l'ouest et au bord de l'eau, a une dizaine de mètres de hauteur ; nous l'avons explorée, trouvant des sépultures de basse époque, de l'obsidienne et des silex taillés, un vase d'aragonite, des fragments de poterie ; deux de ces derniers portent des traces de peinture à l'ocre rouge (fig. 32 = 5).

Zohab.

Le district de Zohab est au nord de Seripoul, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Kirmanchah ; c'est une plaine assez vaste, autrefois irriguée par un système de canaux, et l'on y voit de nombreux restes d'établissements ruinés, probablement sassanides pour la plupart (fig. 34). Cependant, au sud-ouest et à un kilomètre environ du petit village actuel de Zohab, sur la partie supérieure d'une petite butte coupée par le courant de la rivière, nous avons reconnu

Fig. 32. — Fragments de vases peints. 1, Tépé Mouçian, style I *bis*; 2, Téhéran; 3, Kültépé; 4, Tépé Mouçian, style I *bis*; 5, Serab Lilufer; 6 à 8, Zohab, style I; 9, Zohab, décor peint et incisé; 10 à 23, Zohab; 1/2 G. N.

de la poterie sassanide et arabe ; au-dessous en profondeur, paraissent des obsidiennes et silex taillés, une pointe de flèche, et des fragments de poterie peinte (fig. 32).

Ces derniers ne se rapportent pas tous à une même époque ; les uns ressemblent à de la poterie du Ier stade de Suse (6, 7, 8), les autres sont du IIe stade. Vases hauts, bols ou gobelets, sans rebords au col, ou à faibles rebords, marmites au col peu prononcé, à plats décorés à l'intérieur ; l'épaisseur des parois est très fine, de quatre à cinq millimètres, ou épaisse d'un centimètre. Pâte jaune pâle ou jaune rosé, sans engobe, peinture brun violacé, brun rouge ou ocre, parfois en relief et brillante comme celle des premiers vases de Suse ; le décor comprend des traits, bandes sinueuses, bandes festonnées d'anses ou de triangles, des chevrons, des triangles quadrillés, des éléments de décor floral. Un petit fragment (9) est peint à l'ocre rouge avec des traits incisés ; le numéro 19 se rapporte à un débris de plat.

CONCLUSIONS

Les quelques rencontres d'échantillons de la céramique peinte des IIIe et IVe millénaires sur le plateau persan sont certainement destinées à se multiplier. Celles que nous avons signalées montrent déjà l'extension de cette poterie décorée, et fournissent quelques renseignements sur son évolution.

Il y eut certainement, à Suse, un atelier très important de fabrication des vases peints du Ier stade. Il persista plusieurs siècles. Nous ne comptons guère trouver au même point des restes d'un stade antérieur. Dans ce cas, la mode de cette céramique si homogène et originale aurait été importée au même titre que le cuivre pur et l'obsidienne, et par la même voie commerciale.

Mr Frankfort[1] a tenté d'expliquer cette apparition, en supposant que les potiers s'étaient proposés d'imiter en terre cuite des récipients de cuir. Chez les nomades de l'Orient, on emploie couramment l'outre de peau de mouton, et une sorte de bouteille tronconique en cuir, que l'on peut dresser avec un petit trépied. Ce sont les seuls vaisseaux de cuir en usage actuellement. Économiques, il faut les remplacer souvent et s'en servir continuellement (autrement ils se dessèchent). Ils ne conviennent donc pas comme vaisseaux de réserve dans une maison. Il nous semble que l'imitation, la substitution procèdent par remplacement d'un objet rare par un autre plus accessible. Dans cet ordre d'idées, on pourrait expliquer l'apparition subite des vases du Ier style par le désir de rivaliser avec des ustensiles de métal gravé. Le cuivre est représenté dans la nécropole énéolithique de Suse par des haches[2] et des miroirs ; ces objets ne sont pas de

1. Royal anthropological Institute, H. Frankfort, Studies in early pottery of the Near East. Occasional Papers n° 6, 1924.

2. Une hache en cuivre identique a été trouvée dans une sépulture de Fontaine-le-Puits (Savoie). Déchelette, t. II, fig. 37 = 8.

FIG. 33. — Carte des environs de Kirmanchah. Perse.

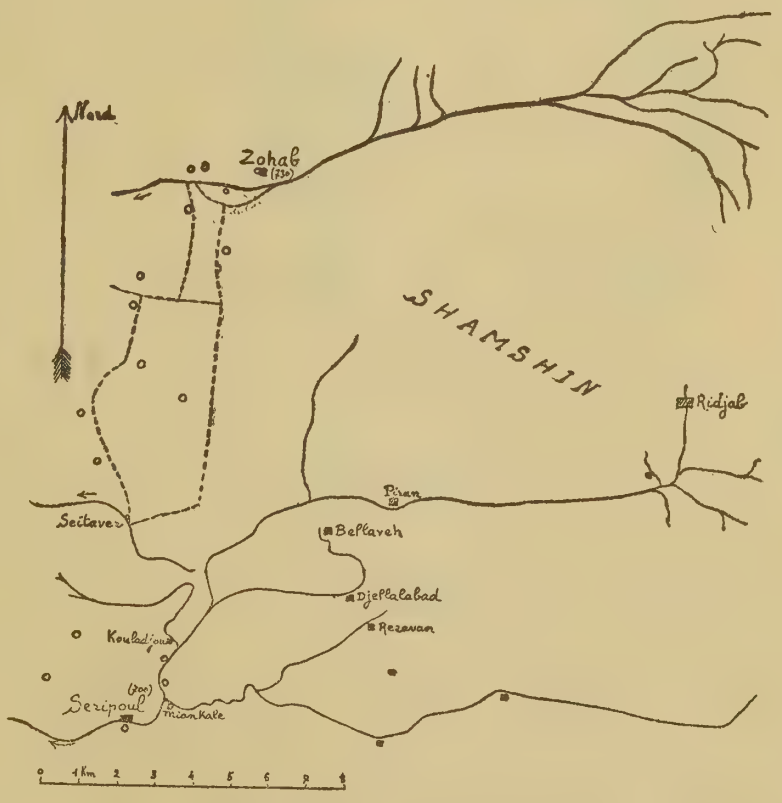

FIG. 34. — District de Zohab.

fabrication indigène; ils sont comme les lames d'obsidienne (même niveau), d'importation commerciale, et les industriels qui les ont fabriqués près des gisements cuivreux devaient fournir bien d'autres types qui ne sont pas parvenus jusqu'à Suse ou que nous n'y avons pas retrouvés. Les récipients de métal si précieux pour les populations nomades ou semi fixées pourraient avoir été conservés dans la région de production, et il ne serait arrivé en Élam que des imitations en terre cuite décorée de peintures. Ces modèles auraient donné lieu à cette magnifique et intensive production.

La poterie du style I bis est postérieure à celle du style I, nous l'avons constaté surtout à Tépé Djafferabad près de Suse. La pâte en est parfois aussi fine, souvent plus épaisse et plus poreuse; le décor est moins soigné, mais s'apparente étroitement au précédent; la peinture résiste bien à l'eau. Les formes principales sont de bols sans pied à décor extérieur, de plats à décor intérieur, de coupes à peinture extérieure et intérieure, de marmites, de grands cratères, type servant de liaison avec le I^er^ style. Nous ne connaissons de Suse que de très rares échantillons de cette poterie ; elle est connue (en dehors de Tépé Djafferabad) surtout par Tépé Mouçian ; elle a été retrouvée à Al Ubeid près de Our, à Eridou (Abou-Chareïn) en Mésopotamie, à Bender-Bouchir (Perse)[1]. M^r^ R. H. Hall indique dans son étude des fragments peints de Al Ubeid que les échantillons de Bender-Bouchir lui paraissent analogues ; il ajoute que ceux de Tépé Mouçian lui paraissent différents ; nous ne comprenons pas cette distinction, nous constatons de nombreux points de contact entre les documents d'Our et d'Éridou (gracieusement offerts au Musée du Louvre) et nos collections de Tépé Mouçian. Nous en avons cité quelques-uns au cours de cette étude. Nous figurons encore ici un fragment du fond d'une écuelle à faible rebord (fig. 35) provenant de Tépé Mouçian, et présentant le décor rayonné, fréquemment retrouvé à Al Ubeid par M^r^ Hall. Les observations des fouilleurs de Al Ubeid conduisent à admettre le style I *bis*, comme antérieur à 3000 avant notre ère. La grande extension du style I à Suse, l'épaisseur de ce niveau sur plusieurs points, nous font penser à une assez longue durée de ce stade, que nous ferions commencer vers 3500. L'absence du style I *bis*, l'apparition d'une poterie non peinte et très spéciale, qui s'apparente à celle de la I^re^ dynastie d'Our, montrent à Suse un hiatus dans l'évolution de la poterie peinte. Ce hiatus historique a été expliqué par M^r^ H. Frankfort comme dû peut-être à une émigration des peuplades susiennes, à la suite d'une sécheresse prolongée. Cette hypothèse ne nous paraît pas nécessaire. Du seizième siècle jusqu'à nos jours, le site de Suse, livré à des tribus nomades,

Fig. 35.
Peinture polychrome; 1/3 G. N.

1. Cf. M. Pézard, *Mémoires Miss. arch. de Perse*, tome XV.

ne fournit en fait d'archéologie que des tombes groupées autour des marabouts de la plaine. Il est possible que le centre politique de l'Élam ait été transporté à Tépé Mouçian pour un temps. Le fait de trouver au milieu de ce hiatus historique la céramique d'Our nous permet de croire, avec M. Jéquier, que c'est une influence venue de Chaldée qui a fait abandonner à Suse, pour un temps, la fabrication de la vaisselle du Ier stade. Nous en trouvons confirmation dans l'apparition, après le IIe style, d'une céramique tout à fait spéciale, concordant avec la suprématie de la IIIe dynastie d'Our (fig. 36); la poterie susienne évolue ensuite d'une façon normale; même la conquête de Suse par Assourbanipal, malgré l'exode des artisans pour l'Assyrie, ne trouble pas sensiblement cette évolution.

Nous pensons donc que, vers 3000 avant notre ère, des artisans venus de Chaldée avec leurs tours perfectionnés, leurs méthodes nouvelles, ont imposé de nouveaux profils; les artisans

Fig. 36. — Vases de terre cuite. Suse. Époque de Doungi.

décorateurs élamites ont été déviés vers d'autres œuvres; c'est, en effet, l'époque des temples, des sculptures, des intailles[1]. Les traditions de la peinture sur terre cuite n'ont cependant pas été perdues, et aux temps de la dynastie d'Agadé, on est revenu à ce décor; mais il ne s'agit plus de rappeler les ciselures de vases en métal; la peinture d'abord monochrome, plus tard polychrome est appliquée après cuisson; elle est peu solide; c'est une parure de la marchandise pour attirer l'attention de l'acheteur. Le IIe style se rattache cependant au Ier, par de nombreux points de contact; c'est une véritable survivance qui dure deux ou trois siècles[2]. Elle s'éteint avec la venue

1. Cf. M. Pézard, *Mission à B.-Bouchir*, pour la même idée, et aussi E. Pottier, *Rev. Arch.*, article cité, p. 34.

2. Survivance encore, l'analogie du décor du Ier style avec les tatouages actuels des femmes des tribus Lours, aux environs de Dizfoul (Khouzistan).

de la III[e] dynastie d'Our ; à cette époque subsiste seulement un vase au fond rond et trapu au col coloré en rouge (fig. 36). Nous ne trouverons plus ensuite que de rares échantillons de céramique peinte.

On serait tenté d'attribuer à l'élément montagnard de la population élamite l'invention et le goût de la peinture sur terre cuite ; on voudrait définir la céramique « anzanite » ; on pourrait croire que les chefs de cette population avaient à se défendre à l'est comme à l'ouest de leurs frontières, et n'étaient pas sans rapports avec le plateau iranien ; ainsi les rois parthes et sassanides lâchaient le contact avec les Romains, pour résister aux invasions scythes. On voudrait mesurer les variations de l'influence chaldéenne à Suse dans les temps primitifs, par les modifications de la céramique, et attribuer à l'Élam l'introduction en Mésopotamie de la céramique peinte.

L'existence de la poterie peinte archaïque en Asie Mineure, en Mésopotamie, au Zagros, sur le plateau persan[1], au Turkestan, au Beloutchistan, sur toute la longueur septentrionale de l'empire chinois, montre cependant que le problème est beaucoup plus vaste, et qu'au début de l'histoire, la peinture sur vases est le caractère principal d'une civilisation orientale qui dépasse de beaucoup les frontières de l'Élam.

1. H. Frankfort, Studies in early pottery of the Near East. II, Asia, Europa and the Ægean, and their earliest interrelations. Occasional Papers of the R. Anthropological Institute, n° 8, 1927. Nous voyons citée dans cet ouvrage la découverte, aux environs du lac d'Ourmiah, d'un vase de terre cuite décoré des peintures de Suse I et celle dans la province du Seistan, à l'est de la Perse, de fragments de vases peints appartenant aux styles I et I *bis* de Suse. Cette décoration n'est donc plus seulement susienne, mais iranienne ; les distances entre Suse, Ourmiah et le Seistan sont trop grandes pour supposer une simple diffusion commerciale ; il y aurait au moins eu essaimage des ateliers de fabrication.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Inventaire des Monnaies (Campagne 1925-26)	3
— — (Campagne 1926-27)	47
— — (Campagne antérieure à 1925)	59
Choix de Monnaies (Campagne 1927-28)	65
Inscriptions grecques de Suse	77
Notes sur la Céramique peinte archaïque en Perse	99

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Française et Orientale à Chalon-sur-Saône, le 30 octobre 1928. 943

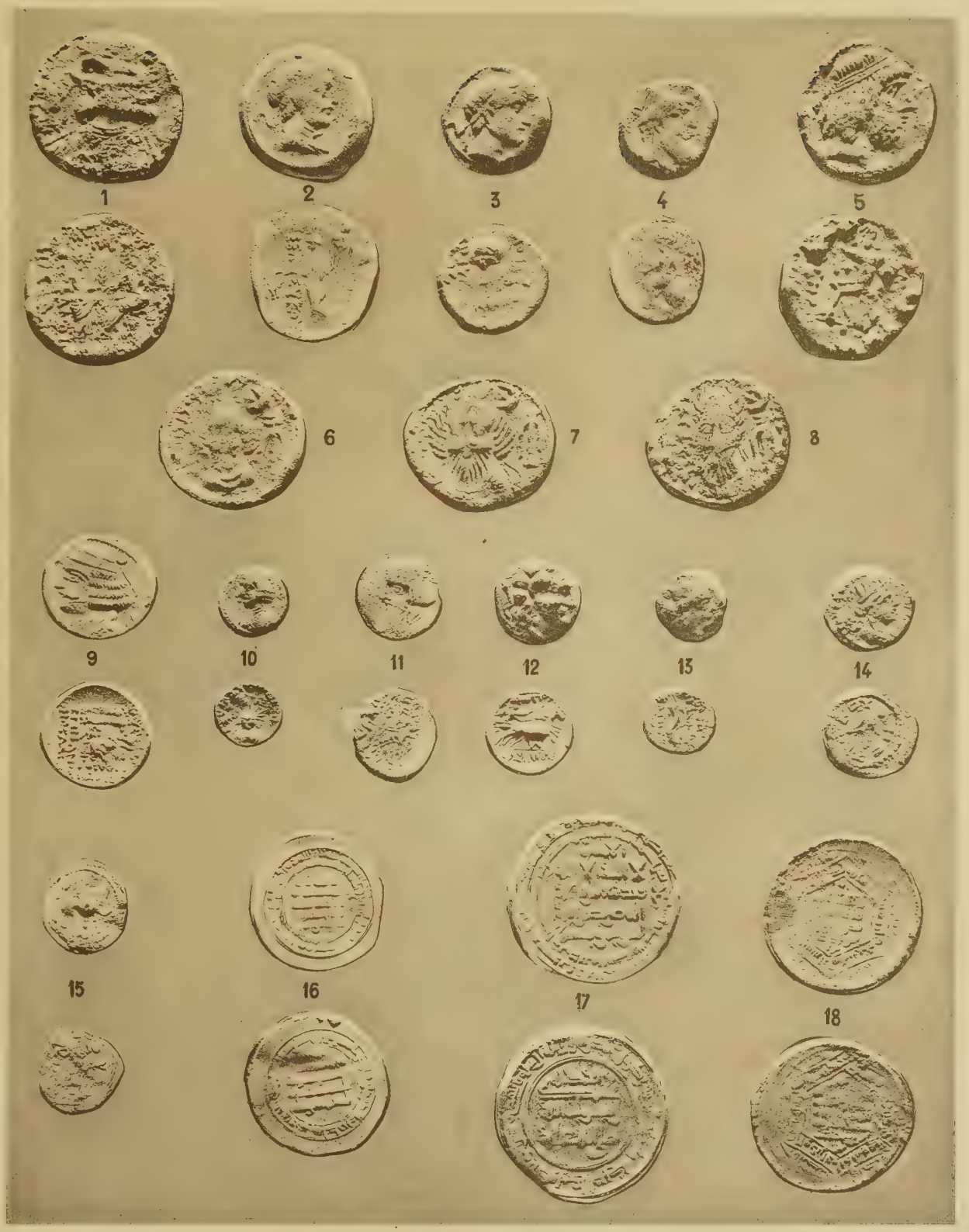
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18

1

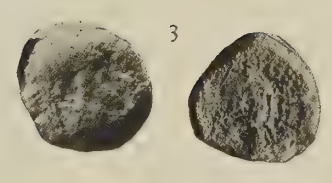
3

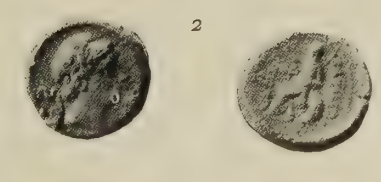
2

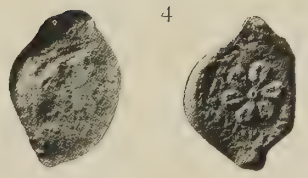
4

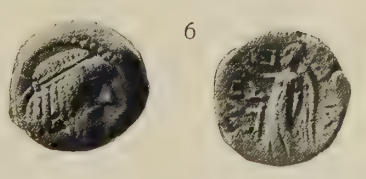
6

5

1. *Monnaie musulmane* bilingue, à légende pehlvie-arabe. — 2. *Séleucides* : Antiochus III, au revers d'Athéna assise. — 3. *Arsacides* : Mithridate Ier, au revers d'Apollon sur l'Omphalos. — 4. *Arsacides* : Mithridate Ier, au revers de la fleur à six pétales. — 5. *Arsacides* : Mithridate III, avec revers inédit. — 6. *Characène* : Attambélos Ier.

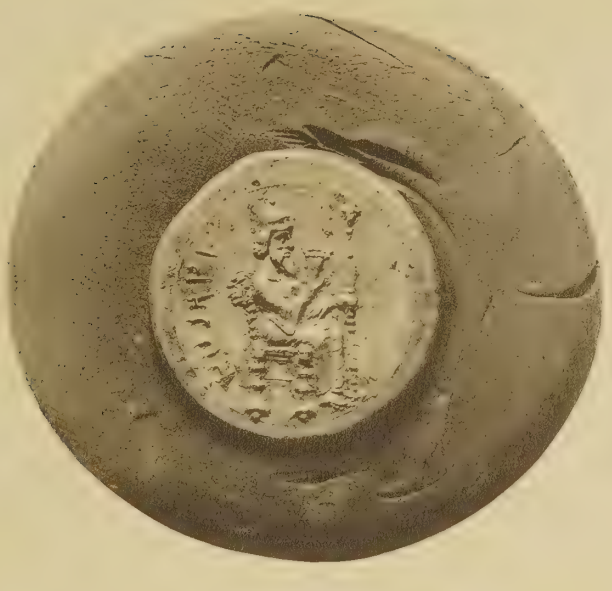

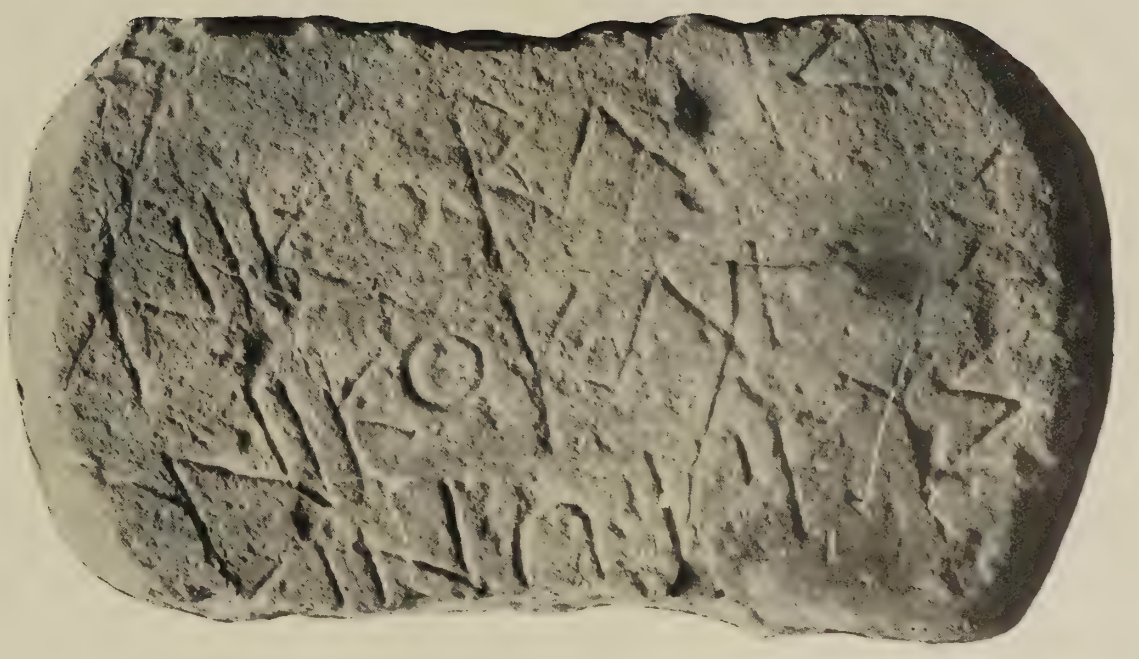

1

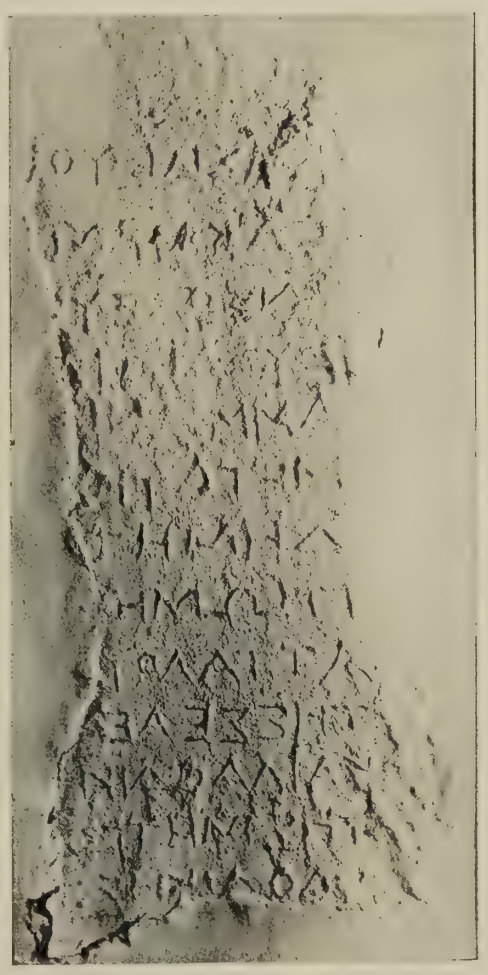

3

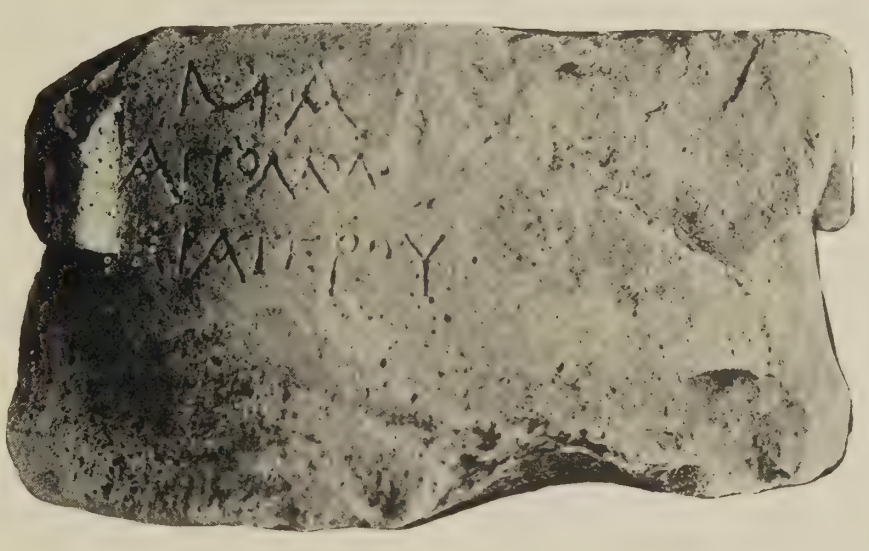

2

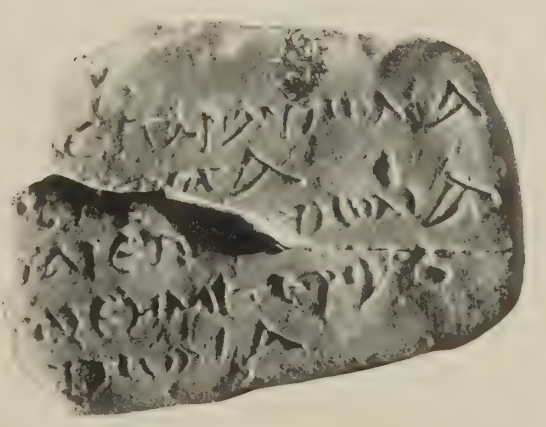

4

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte, PARIS (VI^e)

MÉMOIRES DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE PERSE

MÉMOIRES DE LA DÉLÉGATION EN PERSE

TOME I. — FOUILLES A SUSE en 1897-98 et 1898-99, par J. DE MORGAN, G. LAMPRE et G. JÉQUIER. In-4°, planches en héliogravure et en chromotypographie. 200 fr.

TOME II. — TEXTES ÉLAMITES-SÉMITIQUES, par V. SCHEIL. Première série. In-4°, accompagné de 24 planches en héliogravure. 200 fr.

TOME III. — TEXTES ÉLAMITES-ANZANITES, par V. SCHEIL. Première série. In-4°, 33 planches hors texte 200 fr.

TOME IV. — TEXTES ÉLAMITES-SÉMITIQUES, par V. SCHEIL. Deuxième série. In-4°, avec 20 planches hors texte (Code de Hammurabi, etc.). *Épuisé.*

TOME V. — TEXTES ÉLAMITES-ANZANITES, par V. SCHEIL. Deuxième série. In-4°, avec 17 planches hors texte 200 fr.

TOME VI. — TEXTES ÉLAMITES-SÉMITIQUES, par V. SCHEIL. Troisième série. In-4°, avec 24 planches hors texte 200 fr.

TOME VII. — RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES. Deuxième série. In-4°, 30 planches 200 fr.

TOME VIII. — RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES. Troisième série. In-4°, 20 planches 200 fr.

TOME IX. — TEXTES ÉLAMITES-ANZANITES, par V. SCHEIL, avec la collaboration de J.-Et. GAUTIER. Troisième série. In-4°, avec 4 planches hors texte 200 fr.

TOME X. — TEXTES ÉLAMITES-SÉMITIQUES, par V. SCHEIL, avec la collaboration de J.-Et. GAUTIER. Quatrième série. In-4°, avec 13 planches hors texte 160 fr.

TOME XI. — TEXTES ÉLAMITES-ANZANITES, par V. SCHEIL, avec la collaboration de J.-Et. GAUTIER et Paul TOSCANNE. Quatrième série. In-4°, 15 planches 160 fr.

TOME XII. — RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES. Quatrième série. In-4°, 6 planches 160 fr.

TOME XIII. — RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES. Cinquième série. CÉRAMIQUE PEINTE DE SUSE ET PETITS MONUMENTS DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE, par Ed. POTTIER, de l'Institut, J. DE MORGAN et R. DE MECQUENEM. In-4°, avec 44 planches hors texte. 200 fr.

MÉMOIRES DE LA MISSION DE SUSIANE

TOME XIV. — TEXTES ÉLAMITES-SÉMITIQUES, par V. SCHEIL, avec la collaboration de L. LEGRAIN. Cinquième série. In-4°, 11 planches hors texte 160 fr.

TOME XV. — MISSION A BENDER-BOUCHIR, par Maurice PÉZARD. In-4°, avec 14 planches, carte et dessins dans le texte 120 fr.

TOME XVI. — EMPREINTES DE CACHETS ÉLAMITES, par L. LEGRAIN. In-4°, 23 planches hors texte 120 fr.

TOME XVII. — TEXTES DE COMPTABILITÉ PROTO-ÉLAMITES *(Nouvelle série)*, par V. SCHEIL. In-4°, 59 planches hors texte 150 fr.

TOME XVIII. — AUTRES TEXTES SUMÉRIENS ET ACCADIENS, par G. DOSSIN 130 fr.

TOME XIX. — LES CÉRAMIQUES MUSULMANES DE SUSE, par Raymond KŒCHLIN, In-4°, avec 23 planches hors texte 200 fr.

TOME XX. — NUMISMATIQUE, ÉPIGRAPHIE GRECQUE et CÉRAMIQUE, par ALLOTTE DE LA FUYE, Franz CUMONT et R. DE MECQUENEM

TOMES XXI, XXII, XXIII. — DOCUMENTS ÉPIGRAPHIQUES, par V. SCHEIL.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 23617

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES
DE LA
MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE PERSE

TOME XXV

MISSION EN SUSIANE

SOUS LA DIRECTION DE
MM. R. DE MECQUENEM ET V. SCHEIL

ARCHÉOLOGIE, MÉTROLOGIE ET NUMISMATIQUE SUSIENNES

PAR

LE COLONEL ALLOTTE DE LA FUŸE, LE COLONEL N. T. BELAIEW,
R. DE MECQUENEM ET J.-M. UNVALA

AVEC 14 PLANCHES ET NOMBREUSES FIGURES

PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

1934

MÉMOIRES

TOME XXV

MISSION EN SUSIANE

ARCHÉOLOGIE, MÉTROLOGIE ET NUMISMATIQUE SUSIENNES

CHALON-SUR-SAÔNE (FRANCE), IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

Expert Numismate

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES
DE LA
MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE PERSE

TOME XXV

MISSION EN SUSIANE

SOUS LA DIRECTION DE
MM. R. DE MECQUENEM ET V. SCHEIL

ARCHÉOLOGIE, MÉTROLOGIE ET NUMISMATIQUE SUSIENNES

PAR

LE COLONEL ALLOTTE DE LA FUŸE, LE COLONEL N. T. BELAIEW,
R. DE MECQUENEM ET J.-M. UNVALA

AVEC 14 PLANCHES ET NOMBREUSES FIGURES

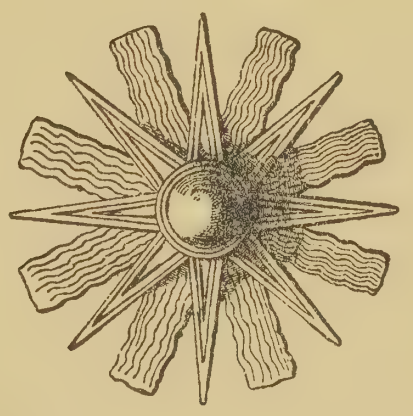

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

1934

INVENTAIRE DES MONNAIES TROUVÉES A SUSE

PREMIÈRE PARTIE

Par le Colonel ALLOTTE DE LA FUŸE

I. CAMPAGNE 1927-1928 — II. CAMPAGNE 1929-1930

I. CAMPAGNE 1927-1928

J'ai publié, dans le tome XX des *Mémoires de la Mission archéologique de Perse,* l'inventaire des monnaies trouvées à Suse, antérieurement à la campagne de 1927-1928[1]. Pour cette dernière, je me suis contenté de signaler trois pièces tout à fait remarquables : 1° statère perse à l'effigie d'Artaxerxès III Ochus ; 2° octodrachme phénicien au nom d'Abd-Astoret ; 3° fels bilingue arabe-pehlvi au nom d'El-Mansour.

Il me reste à parler des autres pièces trouvées dans la même campagne ; comme pour les années précédentes, un grand nombre des monnaies échappe à toute détermination précise ; toutefois, j'ai cherché autant que possible à limiter l'indétermination ; à côté des rares pièces des Séleucides et des Arsacides que j'ai pu classer, j'ai groupé les pièces sur lesquelles quelques vestiges des types ou des légendes les rattachent à l'une ou l'autre de ces catégories. Les très nombreuses pièces, le plus souvent coulées, que je crois attribuables à Séleucie sur le Tigre, sont généralement frappées avec une négligence telle que, même bien conservées, elles ne pré-

1. Les monnaies étudiées par M. le C^{el} Allotte de la Fuÿe (1927-1928) sont au Cabinet des Médailles. Les monnaies arsacides (1929) et les monnaies trouvées sur le champ des fouilles, 1929-1930, sassanides (1930), du collier phénicien (1931), les monnaies mongoles, acquises en 1933, ont été partagées entre les gouvernements français et persan, et il nous est impossible de discriminer, pour une monnaie en particulier, le lieu de conservation — Musée de Téhéran ou Cabinet des Médailles. Les pièces de monnaies recueillies sur le champ des fouilles, 1931-1933, étudiées par le C^{el} Allotte de la Fuÿe, sont celles de la part du gouvernement français et sont au Cabinet des Médailles. Une partie des pièces recueillies en 1933 a eté étudiée par M. Unvala, et les monnaies remises au Musée de Téhéran sont marquées MT, et celles du Cabinet des Médailles sont marquées C.F.. M. Unvala a de plus étudié des pièces, déterminées d'abord comme incertaines ; elles font partie du lot remis au Cabinet des Médailles.

sentent que des types incomplets et à peine distincts ; bien souvent, pour ranger une pièce sous la rubrique « Séleucie du Tigre », je n'ai pu me baser que sur l'aspect spécial de ces monnaies, qui présentent des indices caractéristiques de la coulée. Les monnaies musulmanes, généralement plus mal conservées que les autres, s'en distinguent parce que, au lieu de présenter comme les pièces antiques un côté bombé et un autre concave, elles ont les deux faces plates. C'est en tenant compte de ces observations que j'ai pu faire un triage, bien qu'imparfait, des pièces qui m'ont été confiées; je dois laisser à d'autres, possédant une acuité visuelle supérieure à la mienne, le soin de le reviser ; peut-être trouveront-ils même, dans les pièces mises au rebut, sous la rubrique : « frustes et incertaines », des pièces intéressantes.

Voici l'inventaire provisoire que j'ai pu dresser :

Séleucides	48	pièces.	Characène	1	pièce.
Arsacides	57	—	Frustes, incertaines	177	—
Incertaines, Sél. Ars.	76	—	Empire romain	5	—
Séleucie du Tigre	53	—	Napoléon Ier	1	—
Élymaïdes	132	—	Trouvées à Persépolis	14	—
Incertaines, Élym. Ars.	18	—		597	pièces.
Sassanides	15	—			

Séleucides (26 pièces classées)

Les monnaies séleucides se répartissent entre les premiers rois de Syrie, antérieurs à la conquête parthe ; exceptionnellement, il s'en trouve une d'Antiochus VII. Les monnaies que j'ai cru pouvoir classer, sont au nombre de 26.

Séleucus Ier	6	pièces.	Antiochus III	2	pièces.
Antiochus Ier	13	—	Antiochus IV	2	—
Séleucus II	2	—	Antiochus VII	1	—

La plupart de ces pièces, souvent mal conservées, ont été décrites dans les inventaires des années précédentes. Je me contenterai de décrire ici celles qui présentent quelque intérêt. A défaut de photographies qui, pour les petites pièces de bronze de conservation médiocre, sont souvent peu distinctes, j'en donnerai quelques dessins, que je dois à l'obligeance d'amis qui ont bien voulu suppléer à l'insuffisance de ma vue, en me prêtant leur concours.

Séleucus Ier

1. — Tête de trois quarts, inclinée à gauche. — Rev. Victoire à gauche. A d. ΒΑΣΙΛΕΩΣ; à g. (ΣΕΛΕΥΚΟΥ)? — Æ. — Poids, 3 gr. 40. — F. o.

La tête de trois quarts, qui figure sur cette monnaie et sur celles des premiers rois de Syrie, a été attribuée par Ernest Babelon à Apollon ; j'y verrais plutôt, avec Gardner et Imhof-Blumer

la tête de Dionysios. Il me semble d'ailleurs que les têtes de face ou de trois quarts ne sont pas toutes absolument identiques et qu'un examen rigoureux permettrait d'attribuer les unes à Apollon, les autres à Dionysios; si, sur notre n° 1, cette tête de grand style (qui rappelle celle d'Hélios) s'applique bien à Dionysios, d'autres, d'un ovale plus féminin, tel notre n° 5, décrit plus loin, reviendraient plutôt à Apollon.

Sur notre pièce, le nom du roi manque, et, si j'ai cru pouvoir la classer à Séleucus Ier, c'est en m'appuyant sur une remarque d'Ernest Babelon, qui, dans son introduction, nous dit que l'on ne saurait trouver des effigies de face dans le monnayage des Séleucides postérieurs à Séleucus II; ma recherche, ainsi limitée, ne me fournissant aucun spécimen identique, je l'ai attribuée comme inédite à Séleucus Ier, encouragé du reste par la beauté du style et par le type du revers fréquent sous ce prince.

Antiochus Ier

2. — Tête diadémée et cornue du roi, à d.

Fig. 1

Rev. — Victoire à g., couronnant le nom du roi et tenant une palme; à ses pieds, à g., une ancre. A d. ΒΑΣΙΛΕΩΣ; à g. ΑΝΤΙΟΧΟΥ. — Æ. — Chalque. — P., 8,50. — F. 0.

Ce qui fait l'intérêt de cette pièce, c'est la corne qui orne le front du roi. Ernest Babelon s'est étendu longuement sur les types cornus des rois grecs et (pl. XVI) il figure un tétradrachme au nom d'Antiochus, dont le front est orné de la corne; mais il fait remarquer que l'effigie du roi n'est pas celle d'Antiochus Ier, mais plutôt celle de son père, Séleucus; il suppose qu'Antiochus, tout en mettant son nom sur la monnaie, y place l'effigie de son père, divinisée; il ajoute : « jamais l'effigie cornue d'Antiochus ne s'est rencontrée ». Sur notre monnaie, l'effigie est incontestablement celle d'Antiochus Soter, et l'existence de la corne ne saurait être niée. C'est donc un fait qui vient positivement à l'encontre de l'assertion de Babelon; la monnaie que je crois inédite est donc fort intéressante.

3. — Tête diadémée du roi, à d.

Fig. 2

Rev. — Athéna Alkis à d. A ses pieds : à d. un monogramme; à g. un pentagramme. — ΒΑΣΙΛΕΩΣ (ΑΝ)ΙΤΙΟΧΟΥ. — Æ. — Hémi-chalque. — P., 4,50. — B. M., pl. IV, 9. F. 0.

La légende incomplète — ITIOXOY — semble indiquer, pour le nom du roi, une lecture ANITIOXOY, que j'ai rencontrée sur certaines pièces provenant de régions orientales. Le pentagramme du revers se retrouve à Suse même, aussi bien sur des monnaies arabes que dans des inscriptions très archaïques.

4. — Tête diadémée du roi, à d. — Rev. Athéna, debout, à g., s'appuyant de la main d. sur sa lance, un bouclier à ses pieds ; à g. et à d., un monogramme ; ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.), ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). — Æ. — Chalque. — P., 5,90. — F. 156.

Cette pièce est certainement celle qui est cataloguée au Cabinet de France, n° 156, où l'on indique au droit la tête laurée d'Apollon ; sur notre pièce, je vois assez nettement un diadème ; ce qui indiquerait une effigie d'Antiochus I^er^, et s'appliquerait mieux à Antiochus Hierax ou à Antiochus III, le Grand ; la pièce, qui, par une rare exception, est bien conservée, est intéressante.

5. — Tête de trois quarts, à g. — Rev. Apollon, debout, à g., tenant une flèche et s'appuyant sur son arc. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.), ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). — Æ. — P., 2,87. — B. M., pl. IV, 10. — F. 0.

La tête de trois quarts me semble différer de celle du n° 1, et s'appliquer à Apollon plutôt qu'à Dionysios.

6. — Tête d'Apollon, à d. — Rev. Apollon, debout à d., jouant de la lyre. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.), ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). — Æ. — P., 2,60. — F. 0.

Séleucus II

7. — Tête casquée d'Athéna, à d. — Rev. Apollon, debout à g., tenant une flèche et s'appuyant sur son arc. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.), ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.) ; dans le champ, à g. : un monogramme. — Æ. — P., 10,05. — F., pl. VII, 10.

Antiochus VII

8. — Tête casquée d'Athéna, à d. — Rev. Trépied. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à d. sur deux lignes), ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.).

Séleucides non classées (22 pièces)

9. — Tête à d., coiffée de la dépouille d'éléphant. — Rev. Victoire, à g., les ailes éployées ; devant elle, une ancre. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.). — Æ. — P., 3,80. — F. 0.

Le type du droit, un peu indistinct, n'est pas signalé sur les monnaies des rois de Syrie ; le type du revers : la Victoire aux ailes éployées, avec l'ancre, rend probable l'attribution à Séleucus I^er^.

10. — Buste d'Artémis, à d., avec le carquois sur l'épaule.

Rev. — Buste à d., coiffé d'un cimier. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.), ΑΝΤΙΟ... (à g.). — Æ. — P., 2,30.

Fig. 3

Ce revers est inconnu dans la série des Séleucides ; faut-il y voir une divinité ou un personnage ? Dans cette dernière hypothèse, on ne saurait guère y voir l'effigie du roi de Syrie, laquelle figure toujours au droit.

11. — Buste imberbe, de face, coiffé d'un casque.

Rev. — Aigle à d. ; ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ. — Æ. — P., 2,30. — F. o.

Fig. 4

Ce casque, vu de face, ne s'est pas rencontré jusqu'ici dans la série séleucide. Plusieurs pièces, mal conservées, de ce type, ont été trouvées dans les fouilles (1925-1926) ; je les ai classées à tort dans l'Élymaïde, où l'on trouve des pièces à tête de face, d'Orode III, qui ont quelque rapport avec celles-ci.

12. — Tête à d. avec casque à cimier. — Rev. Aigle à d. Légende peu distincte ; on peut hésiter entre ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ et ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ. — Æ. — P., 1,80. — F. o.

13. — Buste de Diane à d., le carquois sur l'épaule. — Rev. Apollon sur l'omphalos. Légende incertaine. — Æ. — P., 3,35.

Remarquons la forme spéciale de l'omphalos, plus étroit et plus élevé que d'ordinaire.

Arsacides classées (40 pièces)

Nous insisterons particulièrement sur les monnaies de Mithridate Ier et de Phraate II ; presque toutes étaient inédites avant les fouilles de Suse, qui chaque année nous en apportent de nouvelles. Avant d'en faire la description, nous ferons une observation générale sur la disposition des légendes. Elle n'est pas, croyons-nous, inutile pour l'étude des légendes souvent incertaines que présentent ces monnaies de très petit module et de conservation très médiocre.

Dans le monnayage susien de Mithridate Ier, que l'on peut appeler « hellénistique », on copie les types des premiers Séleucides et, pour les premiers Arsacides, dont la titulature se réduit au

titre de roi, on adopte même la disposition de leurs légendes ; elles se présentent sur deux lignes verticales, comme je l'indique :

Séleucides ΣΕΛΕΥΚΟΥ / ΒΑΣΙΛΕΩΣ — Arsacides ΑΡΣΑΚΟΥ / ΒΑΣΙΛΕΩΣ

On en a un spécimen bien frappant dans le beau tétradrachme de Phraate II du Musée de Berlin, qui, avec le type de l'Apollon sur l'omphalos, présente cette simple légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ, avec la disposition ci-dessus. Pour préciser davantage, j'appellerai « deux légendes verticales descendantes » ou bien encore « verticales-tête des lettres à d. » ce mode d'inscrire les légendes. Il s'est conservé rigoureusement sur les drachmes et bronzes des premiers Séleucides.

Chez les Arsacides, lorsqu'ils prennent le titre de grand roi, ils préfèrent employer une disposition qui rappelle celle des légendes circulaires : commençant à d. par une légende ascendante, tête à g., qu'ils liront : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΡΣΑΚΟΥ. Mais cette disposition circulaire, dans laquelle toutes les lettres se lisent par l'intérieur, a besoin, elle aussi, d'être précisée, car, sous les premiers Césars, on trouve parfois des légendes circulaires se lisant par l'extérieur ; j'ai proposé, quelque part, d'adopter, pour éviter les périphrases, les dénominations : centripètes et centrifuges, qui ne laissent subsister aucun doute. Les Arsacides, pour la titulature réduite à trois termes, adoptent uniformément la disposition, ci-dessus, centripète.

Mais, par analogie, lorsque le terme ΜΕΓΑΛΟΥ manque, ils adoptent pour les deux autres termes, la disposition indiquée. Pour Mithridate I^er^, en particulier, on trouvera l'une ou l'autre formule. Dans la deuxième, les mots ΒΑΣΙΛΕΩΣ et ΑΡΣΑΚΟΥ peuvent être légèrement circulaires, mais souvent rectilignes.

ΜΕΓΑΛΟΥ / ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ

Si j'insiste sur ces détails, c'est que souvent, en présence des légendes presque effacées des petits bronzes de Mithridate I^er^, j'ai hésité, cherchant à lire dans le premier mot, à g., le nom du roi, suivant la règle constante des Séleucides, au lieu de reconnaître ΒΑΣΙΛΕΩΣ.

Mithridate I^er^

14. — Buste diadémé, barbu. A d. — Rev. Apollon sur l'omphalos. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.), ΑΡΣΑΚΟΥ (à g.). — Æ. — P., 1,50. — F. o.

Un exemplaire moins bien conservé du même type, a été trouvé dans les fouilles de 1926-1927, j'en ai fait ressortir l'importance (*Mém. Miss. arch. de Perse*, tome XX, p. 55).

15. — Même droit. — Rev. Hercule debout à d., tenant sa massue et la dépouille du lion.

Fig. 5

Lég. : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.), ΑΡΣΑΚΟΥ (à g.). — Æ. — P., 2,10. — Inédit.

16. — Même droit.

Fig. 6

Rev. — Foudre ailé. Légende circulaire : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) . . . ΑΚΟΥ (à d.). — Æ. — P., 1,125. — F. o.

17. — Même droit.

Fig. 7

Rev. — Arc dans un carquois. Lég. : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.), ΑΡΣΑΚΟΥ (à g.). — Æ. — P., 2,10. — F. o.

18. — Même droit. — Rev. Buste de cheval, à d. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.), ΑΡΣΑΚΟΥ (à d.). — Æ. — P., 0,75. — F. o.

19. — Même droit. — Rev. Caducée. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.), ΑΡΣΑΚΟΥ (à d.). — Æ. — P., 1,00. — F. o.

20. — Même droit. — Rev. Buste de face, la tête entourée de rayons ; buste du soleil, ou plutôt de Mithra, en raison du vêtement. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.), ΑΡΣΑΚΟΥ (à g.). — Æ. — P., 1,70. — F. o.

21. — Même description. — P., 1,125.

22. — Même description. — P., 2,50.

23. — Même droit. — Rev. Tête de bœuf, de face. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.), ΑΡΣΑΚΟΥ (à g.). — Æ. — P., 1,25.

24. — Même droit. — Rev. Massue. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.), ΑΡΣΑΚΟΥ (à g.). — Æ. — P., 1,00.

25. — Même droit. — Rev. Aigle à d. Légende indistincte. — Æ. — P., 0,30. — F. 0.
26. — Même description. — Æ. — P., 1,00.
27. — Même droit. — Rev. Incertain. — Æ. — P., 2,00.
28. — Même description. — Æ. — P., 1,50.

Phraate II

29. — Buste drapé, à d. ; tête jeune, diadémée.

Rev. — Femme, debout, à g., s'appuyant sur une haste, terminée en haut par un attribut. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à d.), ΑΡΣΑΚΟΥ (à g.). — Æ. Dilepton. — Inédit.

Cette monnaie, de bonne conservation, fait partie d'un monnayage arsacide que j'appellerai hellénistique, aussi bien par l'effigie du droit que par le type du revers et la disposition des légendes. L'effigie du droit est jeune ; elle pourrait être prise pour celle d'Apollon, d'autant plus que le diadème que j'ai indiqué est peu distinct et qu'on pourrait y voir une couronne de lauriers ; cependant, le buste est drapé, ce qui semble bien indiquer une effigie royale plutôt que celle d'Apollon. Je crois donc qu'il faut penser à une effigie arsacide, assez analogue à celle du beau tétradrachme de Berlin, au revers d'Apollon sur l'omphalos et à la légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ. Warwick-Wroth l'a attribué, avec raison suivant moi, à Phraate II, le seul des premiers rois arsacides, représenté presque imberbe. Sur l'effigie de notre pièce, la joue un peu oxydée a pu porter une barbe légère et j'ai cru pouvoir l'assimiler à celle de Phraate II.

Le type du revers doit représenter une divinité et la haste sur laquelle elle s'appuie pourrait bien être un sceptre ; il est difficile d'y voir la lance d'Athéna ; la déesse n'est pas coiffée d'un casque ; j'y verrais plutôt un sceptre et croirais que le revers est une imitation d'un type de Séleucus IV, représentant Héra, s'appuyant sur un sceptre.

Malgré quelques incertitudes dans les types du droit et du revers, on ne saurait méconnaître qu'ils sont de facture grecque et que la pièce est attribuable à un des premiers Arsacides, parmi lesquels Phraate II est le mieux indiqué, si, comme je l'ai admis, l'effigie est diadémée et s'il s'agit d'un Arsacide.

Dans tous les cas, cette pièce est du plus haut intérêt, parce que, comme les pièces de Mithridate aux revers d'Apollon et d'Hercule, elle caractérise une période de monnayage oriental, qui copie celui des rois grecs.

Une autre pièce que nous allons décrire est de la même période ; en l'absence d'effigie royale, on doit la laisser incertaine entre Mithridate I^{er} et Phraate II.

Monnaies aux types de l'abeille et de la biche

30. — Abeille.

Rev. — Biche à d. Légende : (B)ΑΣΙΛΕ(ΩΣ) (à g.). Légende rognée et indistincte à d. Au-dessous de la biche, une ancre, peut-être un monogramme. — Æ. — P., 1,85. — Inédite.

Cette monnaie m'a fort embarrassé ; un exemplaire a déjà été trouvé en 1926-1927 et figure dans l'inventaire (tome XX, p. 47) comme monnaie d'Aradus[1]. Les légendes en étaient indistinctes, et, par suite de l'analogie du type, j'avais cru pouvoir l'attribuer à Aradus, dont la monnaie présente une abeille et un cerf. C'était une erreur, car les monnaies d'Aradus portent toujours au revers, avec le cerf, un palmier, qui ne figure pas sur nos exemplaires ; d'ailleurs, si, en 1926, on pouvait admettre qu'une pièce isolée eût une provenance aussi lointaine, il faut abandonner entièrement cette opinion aujourd'hui que les fouilles de 1927-1928 nous apportent deux exemplaires nouveaux, publiés ici sous les nos 30 et 31, et que les fouilles plus récentes y ajoutent encore deux exemplaires. Nous disposons donc de cinq échantillons et ce nombre, relativement élevé, peut prouver une origine locale.

Le n° 30 est de belle conservation et la légende de g. partiellement lisible ; j'avais été frappé de l'allure toute grecque de cette jolie petite monnaie et je l'attribuai à l'époque des premiers Séleucides ; par suite, je pensai y trouver pour les légendes la disposition séleucide, avec le nom du roi à g., à lire par l'extérieur ; M. Adrien Blanchet, à qui je montrai la pièce, me fit remarquer qu'en lisant, par l'intérieur, les lettres ΑΙ étaient certaines ; la lecture ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) était assurée ; restait à trouver à d. le nom du roi, en recourant à l'exemplaire n° 31.

31. — Même droit. Rev. Biche à d. ; au-dessous, le monogramme. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.), ΑΡΣΑΚΟΥ (à d.). — Æ. — P., 1,25.

Le nom ΑΡΣΑΚΟΥ, de lecture un peu difficile, est ici certain, et la pièce, bien que ne portant pas d'effigie royale, exception bien rare, est attribuable à l'un des premiers rois arsacides ; je serais disposé à choisir Phraate II, la disposition de la légende étant, je crois, un peu postérieure à celle des monnaies des premiers rois. Ainsi que je l'ai dit, la fréquence relative de ce type de monnaie dans les fouilles, son absence dans les autres lieux, conduisent à lui attribuer une origine locale. A l'appui de cette hypothèse, je présenterai quelques observations sur les types du droit et du revers.

L'abeille est fréquente sur les monnaies ; c'est le symbole principal de la ville d'Éphèse, le fameux sanctuaire de la déesse orientale, que les Grecs ont assimilée à Artémis. Sur les monnaies d'Éphèse, comme sur celles d'Aradus, sa colonie, il est associé au cerf. Je citerai un exemple

1. Par suite d'une erreur de typographie, on lit : « Aradur ».

moins connu : la représentation de l'abeille sur les monnaies de l'Orchoë grecque, l'Ourouk des Sumériens. Cette cité antique de la Basse-Chaldée fut comme Éphèse le sanctuaire principal de la déesse Ishtar ; c'est aujourd'hui Warka ; j'en ai reçu une trouvaille de monnaie fort intéressante, que j'ai le remords de n'avoir point encore publiée ; sur quelques centaines de pièces une quarantaine portent au droit l'abeille, exactement semblable à celle d'Éphèse et de Suse. Cette trouvaille d'Ourouk était composée, presque en totalité, de monnaies minuscules, dont beaucoup ne pèsent pas plus d'un demi-gramme ; elle se trouvait datée par la présence d'un tétradrachme d'Antiochus VII au type de Pallas Nicéphore, qui porte, à l'exergue, la date (183 S.), très voisine de l'époque de la fin du règne de Mithridate I^er^ et des premières années de Phraate II.

Il y a là un fait singulier et vraiment bien remarquable — trouver dans trois sanctuaires le même symbole, l'abeille, — figurant aussi sur une monnaie trouvée à Suse. Cette ville était aussi, comme Éphèse, Aradus, Ourouk, un sanctuaire d'Artémis, si fameux par ses trésors qui ont excité la cupidité des rois de Syrie. Mais comment expliquer le choix de l'abeille comme symbole commun à ces sanctuaires consacrés à des divinités orientales, qui, sous divers noms, ne sont en somme que la grande déesse — la reine, la maîtresse (Beltis), objet d'un culte universel dans le monde oriental ?

Je hasarderai une explication ?

Hérodote nous parle de la grande déesse de Babylone, qu'il appelle «Ἀφροδίτη μύλιττα»; le nom de Mylitta n'est vraisemblablement qu'une altération de l'assyrien « belit » ; quelle qu'en soit l'origine, il a une singulière analogie avec le grec : «μέλισσα, μέλιττα», l'abeille : ainsi, s'expliquerait qu'à l'époque grecque, l'abeille soit figurée comme symbole de la grande déesse orientale.

Sur notre monnaie de Suse, avec l'abeille, figure la biche qui, comme le cerf à Éphèse, caractérise plus spécialement « Nana-Artémis ». Mais, ce qu'il y a de plus intéressant, c'est de trouver sur cette monnaie, qui, par ses symboles, rappelle le sanctuaire d'Artémis, le nom du roi Arsace ; au point de vue de la religion des Parthes, il y a là un fait digne d'attention. Les premiers Arsacides, qui ont remplacé les Séleucides comme suzerains de l'Élymaïde, se montrent sectateurs des divinités locales, comme l'étaient, avant eux, les premiers Kamnaskirès, qui s'opposaient victorieusement aux tentatives d'Antiochus IV contre le temple de Nana[1].

Par son style, la disposition de ses légendes, les symboles de la divinité locale, la monnaie s'attribue aux premiers Arsacides, conquérants de la Susiane, et plus spécialement à Phraate II. Il y a entre celui-ci et Kamnaskirès un rapport étroit, attesté par la persistance de son effigie au revers des monnaies. On peut même remarquer que, lorsque Phraate II place, au revers du

1. *Polybe*, XXI, 11 ; *Machabées*, liv. I, 6, IV, et liv. II, 1, XIV.

tétradrachme de Berlin, l'Apollon sur l'omphalos, il copie un tétradrachme de Kamnaskirès Nicéphore, très probablement le vainqueur d'Antiochus IV.

Mithridate II

32. — Buste du roi à g., coiffé de la tiare.

Rev. — La Fortune debout, tenant un gouvernail et une corne d'abondance. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (h), ΒΑΣΙΛΕΩΝ (d), ΜΕΓΑΛΟΥ (b), ΑΡΣΑΚΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥ[1]. — Æ. — P., 2,50. — Inédite.

33. — Même droit. — Rev. Tête de bœuf. Légende : ΒΑΣΙ (h), ΒΑΣΙΛ (d), ΜΕΓΑ (b), ΑΡΣΑΚ | (g). — Æ. — P., 1,50. — Inédite.

34. — Même droit. — Rev. Athéna, à d., tenant son égide et lançant un javelot. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (h), ΒΑΣΙΛΕ(ΩΝ) (d), ΓΑΛΟΥ (b), ΑΡΣΑΚΟΥ | ΠΙΦΑΝΟΥΣ (g). — Æ. — P., 1,25. — Inédite.

35. — Même description. — Légende du revers moins complète. — Æ. — P., 1,50. — Inédite.

36. — Même droit. — Rev. Niké, à d., tenant une palme et une couronne. Même légende que le n° 33. — Æ. — P., 1,25. — B. M., 121, pl. VIII, 6.

Artaban II

37. — Buste diadémé à g. — Rev. Le fondateur assis à d. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (h), ΜΕΓΑΛΟΥ (d), ΑΡΣΑΚΟΥ (b), ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ | ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (g). — AR. — Drachme. — P., 4,00 (?).

38. — Même description. — AR. — Drachme. — P., 4,00.

39. — Même droit (?). — Rev. Personnage debout. Légende indistincte. — Æ. — P., 2,25. — Inédite.

La légende semble réduite à deux termes, vraisemblablement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ ; le type diadémé du droit est difficile à préciser, le personnage debout semble être Hercule, que nous avons trouvé sur une monnaie de Mithridate I[er].

Sinatrocès

40. — Buste du roi à d., coiffé de la tiare. — Rev. Le fondateur assis à g. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΜΕΓΑΛΟΥ (h), ΑΡΣΑΚΟΥ (d), ΑΥΤΟΚΑΤΟΡΟΣ | ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (b), ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ (g). — AR. — Drachme. — P., 4,00 (?).

Orode I[er]

41. — Buste diadémé du roi à g. — Rev. Tête à d., tourelée. — Æ. — Drachme. — P., 4,00. — Inédite.

1. Dans la description des légendes, chaque titre, lorsqu'il occupe seul un des quatre côtés, est suivi des lettres h, d, b, g (haut, droite, bas, gauche) ; si deux titres sont superposés dans un même côté, ils sont séparés par un trait vertical ; pour la légende du bas, j'ai préféré l'abréviation b à ex (exergue), parce que celle-ci, pour le cas de notre pièce, supposerait une écriture ΜΕΓΑΛΟΥ tandis qu'il y a ΛΟΥΓΑΛΟΜ.

A remarquer, sur le front d'Orode, au lieu de la verrue habituelle, un annelet avec point central.

42. — Même description; revers indistinct. — Æ. — P., 3,75.

Phraate IV

43. — Buste diadémé du roi à g. ; derrière la tête, un aigle. — Rev. Le fondateur assis à d., derrière la tête, H. — Æ. — Drachme défourrée. — P., 2,00 (?).

Ce type, probablement argenté autrefois, s'est retrouvé en grand nombre dans une trouvaille ; mais, dans celle-ci, toutes les pièces montrent derrière le trône, une palme qui manque ici.

Vardane Ier

44. — Buste diadémé du roi à g. ; devant la tête, Δ. — Rev. Le fondateur, assis à d. ; devant lui, Π. Légende barbare. — Æ. — Drachme défourrée. — P., 2,00. — Inédite.

45. — Buste diadémé du roi, à g. ; devant la tête, H. — Rev. Barbare. — Æ. — Drachme défourrée. — P., 2,60. — Inédite.

Ces deux pièces sont remarquables par les lettres placées devant l'effigie.

Gotarzès

46. — Buste à g., diadémé. — Rev. A d., Gotarzès, assis à g. ; devant lui, un homme à genoux, lui présentant un diadème ; dans le champ, devant le roi, une lettre Λ (?). Légende : ΒΑCΙΛ... | ΒΑCΙΛΕ... (h), ΑΡCΑΚ... (d), ΔΙΚΑΙΟΥ | ...ΕΤΟΥ (b), (ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ) | ....ΑΝΟΥC (g). Æ. — Drachme désargentée. — P., 3,25. — Petr., XVIII, 1 ; M., XX, 2...-F. 0.

Cette pièce, avant les fouilles de Suse, ne m'était connue que par Petrowicz ; Worth ne la mentionne pas ; Morgan, dans son traité, l'a reproduite, pl. XX, 2 ; j'en ai publié un exemplaire très barbare (*Mém.*, XX, p. 32) ; mais, d'après le mauvais état de la pièce, j'avais supposé que le personnage à genoux était une Tyché ; aujourd'hui, comme Petrowicz, j'y vois bien un homme, qui, sur un exemplaire décrit ci-dessous, est debout ; la légende diffère de la légende habituelle des drachmes de cette époque, et Petrowicz a lu : à g., ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ, ce qui n'est pas contredit par la légende fragmentaire des drachmes de Suse. L'abondance de ce type, à Suse, peut faire présumer que c'est un type local.

47. — Même description, légende fragmentaire. — Æ. — P., 4,00.

48. — Même description. — Æ. — P., 2,00.

49. — Même description. Au revers, l'homme est debout. — Æ. — P., 2,00. — Inédite.

Vologèse Ier

50. — Buste diadémé du roi, à g. — Rev. Le fondateur assis à d. Légende indistincte. — Æ. — Drachme désargentée. — P., 2,75.

51. — Même droit, mais avec un croissant devant la tête. — Rev. Même revers. — Æ. — Drachme désargentée. — P., 3,25.

Chosroès

52. — Buste diadémé de Chosroès à g. ; les cheveux en touffe ronde sur la nuque. — Rev. Buste de Tyché, tourelé, à d. ; devant le profil : ΓΚΥ (323 S.). — Æ. — P., 4,00.

53. — Buste de face. — Rev. Buste de Tyché, tourelé et voilé, à d. — Æ. — P., 0,95.

Arsacides non classées (17 pièces)

Cette catégorie comprend des pièces incomplètes de fabrique plus ou moins barbare, dont la description nous semble inutile.

Incertaines : séleucides, arsacides, et diverses (76 pièces)

Je range ici des pièces douteuses, qui, sans être susceptibles d'une attribution précise, me semblent généralement être séleucides ou arsacides ; je ne décrirai qu'une pièce qui me paraît difficile à classer à l'une où à l'autre de ces catégories.

54. — Buste à d., barbu, coiffé d'une manière peu distincte ; la tête est ceinte d'un large diadème, terminé par des rubans qui descendent en voile sur les épaules.

Fig. 8

Rev. — Buste de femme, tourelé, à droite. — Æ. — Inédite.

Séleucie du Tigre (53 pièces)

Les monnaies de Séleucie du Tigre, le plus souvent coulées, sont généralement frappées avec une extrême négligence, mal centrées et incomplètes ; au droit, elles ont uniformément la tête de Tyché, tourelée ; j'ai énuméré, dans le tome XX des *Mémoires*, les 10 types de revers qui me sont connus ; je me contenterai de mentionner ici succinctement ceux que j'ai pu déterminer.

55. — Les deux Tychés sacrifiant sur un autel. 2 pièces. Æ.
56. — Trépied. . . . . 1 — Æ.
57. — Jupiter ætophore, assis à g., devant une palme . . . . 4 pièces. Æ. Inédite.
58. — Tyché assise à d. 2 — Æ.
59. — Tyché assise à g. 8 — Æ.

Il faut signaler particulièrement le revers de Jupiter, que je ne connais que par les pièces inédites de ma collection ; ce qui en fait l'intérêt principal, c'est la palme, qui me semble caractériser la ville de Séleucie. Dans une trouvaille de drachmes de Phraate IV, faite à Suse postérieurement, toutes les pièces portent au revers cette palme derrière le trône du roi, ce qui indiquerait qu'elles ont été frappées à Séleucie.

Aux 17 pièces indiquées ci-dessus, on peut ajouter dubitativement 36 incertaines ; en présence du grand nombre des monnaies de cette catégorie trouvées à Suse, on peut se demander si elles n'ont pas été frappées dans cette ville.

Élymaïde (132 pièces)

Comme dans les trouvailles précédentes, ce sont les pièces de petit module, où je vois des drachmes, attribuables à Kamnaskirès VI et à ses trois premiers successeurs, Orode Ier, Orode II, Phraate, qui sont les plus nombreuses ; elles sont bien connues par les planches publiées dans le tome VIII des *Mémoires de la Délégation en Perse*. Je me contenterai pour ces quatre rois d'indiquer le nombre d'exemplaires trouvés :

Kamnaskirès VI	4 pièces.	Orode II.	33 pièces.
Orode Ier.	12 —	Phraate	37 —

A signaler pourtant, parmi les 37 pièces de Phraate, 4 pièces de revers assez rares, savoir :

60. — Rev. Double diadème	2 pièces.	62. — Rev. Aigle éployé	1 pièce.
61. — Rev. Trois palmes.	1 —		

Pour les successeurs de Phraate, je me rapporterai au nouveau classement que j'ai donné dans la *Revue de Numismatique*, 1919, et aux planches annexées ; ces monnaies, trouvées en petit nombre, mal conservées et très barbares pour les derniers rois, ne méritent pas une description ; j'en donne l'inventaire numérique, et l'attribution est souvent, je dois le dire, fort douteuse.

Orode III et Ulfan	II,22	1 pièce.	Successeurs d'Orode IV. . . .	II,33	1 pièce.
Orode III.	II,26	1 —	— —	II,34	1 —
Orode IV	II,29	1 —	Types barbares de petit module.		5 —
—	II,32	5 —			15 pièces.

Les pièces d'Orode IV et de ses successeurs sont plus ou moins barbares ; l'effigie est incomplète et indistincte ; les revers d'Artémis tirant de l'arc et d'Athéna parthe sont les seuls qui assurent l'attribution. Les monnaies de l'Élymaïde, généralement épaisses, ont d'ailleurs un aspect spécial qui suffit à les distinguer de celles des Arsacides ; le module des pièces d'Orode IV, plus petit que celui des monnaies des premiers rois, dépasse rarement 12 millimètres ; sous ses

successeurs, il s'abaisse encore dans une série de monnaies qui se rencontrent nombreuses dans la trouvaille de 1927-1928, comme dans celle de 1925-1926. Ces monnaies minuscules, souvent d'un type peu distinct, présentent, d'un côté, une effigie à g., souvent réduite au nez et à l'œil, et, de l'autre, une ancre ; je crois que l'on peut sans hésitation les rapporter à l'Élymaïde. L'effigie à g. est une dégénérescence de celle d'Orode IV. Quant à l'ancre, c'est le principal symbole de l'Élymaïde, comme il est prouvé par les monnaies, qui, depuis Kamnaskirès III jusqu'à Orode IV, la figurent sans interruption, soit au droit, soit au revers. Ces petites monnaies à l'ancre ont un diamètre de 8 à 15 millimètres et un poids qui descend parfois à 0 gr. 40. Il est assez curieux de trouver à Suse un numéraire de bronze aussi petit ; je ne mets pas en doute que ce ne soit une monnaie locale, qui a dû se maintenir jusqu'à la conquête sassanide.

Je crois pouvoir ranger dans cette catégorie 31 monnaies, dont plusieurs de types indistincts n'y sont classées que d'après des analogies de forme et d'aspect. J'ai d'ailleurs rangé d'autres petites monnaies analogues dans une catégorie, qui, en l'absence du type à l'ancre, est laissée incertaine entre l'Élymaïde et les Arsacides.

Incertaines : Élymaide, Arsacides (18 pièces de types peu distincts)

Characène

Attambelos II

63. — Tête à d., barbue, aux cheveux calamistrés ; mal conservée. — Rev. Victoire à g., tenant une couronne et une palme ; légende en trois lignes : ΒΑΣΙΛΕ(ΩΣ) ΑΤΤΑΜΒΗΛ. — Æ. — P., 1,75.

J'ai publié une pièce analogue, d'un module plus grand, dans l'inventaire des fouilles de 1926-1927 (*Mém.*, tome XX, p. 58), en l'attribuant à Attambelos I^{er} ; c'est une erreur que M. Hill m'a obligeamment signalée et que je tiens à rectifier. Les deux pièces sont l'une et l'autre d'Attambelos II ; la pièce de petit module doit être inédite.

Sassanides (15 pièces)

1° Monnaies d'argent.

J'ai compris, dans les monnaies d'argent sassanides, une pièce du calife Abd-el-Melek, frappée au type sassanide à l'effigie de Chosroès II.

64. — Chosroès I. — Drachme frappée à BIS, année 34. — AR. — P., 4,00.

65. — Chosroès II. — Drachme frappée à RS, année 36. — AR. — P., 4,10.

66. — Abd-el-Melek. — Drachme frappée à DA (Darab'gerd), année 60. — AR. — P., 4,00. — Ch. Lavoix, n° 147.

Le calife Abd-el-Melek a régné de 65 à 86 de l'hégire; la date de cette pièce, qui est confirmée par une pièce de ma collection et signalée par Mordtmann (Z.D.M.G., 33, 1879, p. 82 : *Die altesten mohammedischen Münzen*), ne peut donc pas être une date de l'hégire; d'après Mordtmann, il faut la rapporter à l'ère d'Yezdkert, dont l'origine serait postérieure de 12 ans à celle de l'hégire. La date de notre pièce serait 72 H. La pièce du Cabinet de France, publiée par Lavoix (n° 147), porte la date de 65, à rapporter probablement à l'ère de Yezdkert.

2° Monnaies de bronze[1].

ARDÉCHIR

67. — Effigie indistincte. — Rev. Pyrée sans assistants. — P., 0,85. — B. I, 7.

SAPOR Ier

68. — Buste à d. Légende circulaire illisible. — Rev. Pyrée, accosté de deux assistants. . . . . P., 1,60. B. II, 15.
69. — Même description. . . . . P., 2,50. B. II, 16.
70. — — . . . . . P., 1,50. B. II, 16.
71. — — . . . . . P., 1,50. —
72. — — . . . . . P., 1,50. —

VARAHRAN Ier

73. — Même description. . . . . P., 1,50. B. III, 11.

VARAHRAN II

74. — Bustes accolés, à d., du roi et de la reine; buste, à g., du prince héritier; légende effacée.

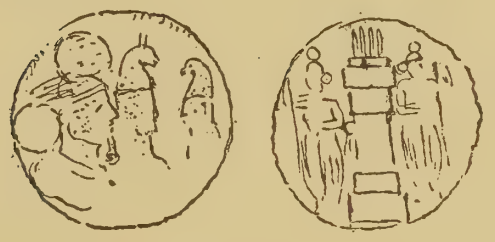

Rev. — Pyrée, accosté de deux assistants. — Æ. — P. 14,00. — Inédite.

FIG. 9

Cette monnaie de grand module n'est connue ni de Bartholomæi ni de M. Paruck. On ne connaissait comme pièce de grand module que celle des premiers souverains sassanides. La monnaie de Varahran II peut faire espérer que cette série de grands bronzes, si belle au point de vue artistique, s'est prolongée beaucoup plus tard que l'on ne le croyait.

1. La référence B. se rapporte à l'album des planches de la collection Bartholomæi.

Notre pièce est malheureusement en mauvais état ; une patine épaisse en fait disparaître le relief et une reproduction photographique n'en aurait donné qu'une idée très imparfaite ; le mauvais dessin que j'en donne en rappellera les traits principaux.

Sapor II

75. — Buste à d. Légende illisible. — Rev. Pyrée, accosté de deux assistants. — P., 1,50. — B. VIII, 9.

Firouz

76. — Même description. — P., 0,60 . . . . . B. XV, 31.

Cavade (2e règne)

77. — Même description. — P., 1,50 . . . . . B. XXI, 54.

Incertaine

78. — Tête à d., avec moustache et barbe sur la joue, coiffure indistincte, dont la partie inférieure, seule visible, laisse apercevoir deux traits parallèles, probablement perlés, tels qu'on les voit sur les coiffures des derniers Sassanides.

Rev. — Traces d'inscriptions pehlvies ou arabes, dans le champ et au pourtour. — P., 1,50.

Cette monnaie est fort embarrassante, à cause de son effigie à d. ; elle ne peut appartenir ni à l'Élymaïde, ni aux Arsacides, l'attribution à la fin de la dynastie sassanide paraît la plus probable.

Empire romain (5 pièces)

Pour la première fois, les fouilles de Suse nous apportent quelques spécimens de monnaies romaines ; ce sont de petits bronzes de types bien connus et qu'il suffira de rappeler brièvement.

79. — Constantin ou ses fils, revers des deux Victoires, fruste.

80. — Constantin ou ses fils, CONSTANTINOPOLIS. Buste casqué à g., fruste.

81. — Constance II, au revers : SPES REIPUBLICÆ, l'empereur debout.

82. — Constance II, au revers : FELIX TEMPORUM REPARATIO. Soldat perçant de sa lance un ennemi.

83. — Valentinien Ier, au revers de la Victoire.

Napoléon Ier

84. — Ce n'est pas sans étonnement que j'ai découvert, sous une épaisse couche de gangue terreuse qui en dissimulait la nature, un demi-franc de Napoléon Ier, frappé à Paris en 1810 ; cette date me rappelle que peu avant, en 1807, le général Gardanne fut envoyé en mission en Perse. Cette venue a pu influencer les transports d'argent français en Perse. Cette pièce a dû, d'après la netteté des légendes, être perdue sur le tell de Suse, à une date très voisine de 1810.

Frustes et incertaines (177 pièces)

Dans cette catégorie sont comprises les monnaies que j'ai renoncé à classer, exception faite pour les musulmanes, lesquelles forment une catégorie à part.

Musulmanes (76 pièces)

1° Monnaies d'argent.

85. — Dirhem Bouïd, sans date et sans nom d'atelier, aux noms d'Adhod-el-Daouleh et du calife El-Thaï'a. — B. M., G. 55, 2.

86. — Dirhem abbasside, incomplet.

2° Monnaies de bronze.

87. — Fels portant, d'un côté, un pentagramme et la légende : « dhouribab'el Sous » ; de l'autre, en trois lignes, la légende : « Mohammed rassoul Allah ». — Æ.

Fig. 10

A défaut de date, l'écriture me semble indiquer l'époque des Ommeyades. L'emploi à cette époque du pentagramme est, je crois, unique et serait tout à fait spécial à Suse. Il est assez curieux de rappeler que, dans cette même ville, ce symbole figure parmi les signes les plus archaïques de l'écriture protoélamite vers l'an 2500 av. J.-C.

88. — Même description.

89. — Pièce fruste, sur laquelle on peut néanmoins distinguer, au milieu du champ, un hexagramme ; ce symbole dispute au pentagramme l'honneur d'être le sceau de Salomon. Notre pièce sur flan large paraît moins ancienne que la précédente.

Parmi les autres pièces musulmanes de bronze, qui sont, pour la plupart, mal conservées, j'ai deux catégories : à étudier (15 pièces arabes et 6 fels persans) et frustes (53 pièces).

Appendice

Monnaies recueillies a Persépolis

Au cours d'une excursion rapide à Persépolis, M. de Mecquenem a recueilli quelques monnaies auxquelles j'ai voulu consacrer une description spéciale.

Elles comprennent : 10 fels arabes d'époque abasside; — 2 fels persans ; — 2 pièces incertaines.

90. — Parmi les fels arabes, l'un d'entre eux, d'une assez bonne conservation, est particulièrement remarquable, parce qu'il a été frappé à Istacher (اصطخر), la ville arabe fondée sur les ruines de Persépolis par le calife El-Mahdi. Il porte au droit, dans le champ, la formule religieuse des Abbassides : لا اله الا الله و حده لا شريك له et au revers, dans le champ : الخليفه المهدى امير المو منين ربيع.

La légende marginale donne le nom d'Istacher et une date un peu incomplète, probablement la même qu'un fels semblable du British Museum (n° 105). — Æ. — P., 2,25.

Trois autres fels arabes, dont les légendes de champ sont lisibles, sont certainement à attribuer aux Abbassides ; six autres sont mal conservés et ne peuvent être classés.

Fels persans.

91. — Dans le champ, bouquetin à d. ; dans un cercle, légende circulaire marginale incomplète, dans laquelle je crois lire le nom de la ville de Chiraz. — Rev. Dans le champ, légende incertaine. — Æ. — P., 1,50.

92. — Même description. — Æ. — P., 2,00.

Ces deux fels sont sur flans très minces, ce qui les distingue des fels autonomes frappés en Perse au siècle dernier.

Monnaies incertaines

93. — Une balance, au milieu quelques lettres indistinctes.

Rev. — Dans le champ, العرع, au-dessus, légende en partie effacée. W. H. Valentine donne, page 83, quelques pièces au type de la balance, frappées dans l'Est Africain anglais ou à Zanzibar ; une pièce, frappée à Mombasa en 1888, porte entre les plateaux de la balance le mot عدل. Notre pièce, sans date lisible, me semble bien plus ancienne et je la laisse incertaine. — Æ.

94. — Dans le champ, une figure présentant au centre l'apparence d'une double enceinte quadrangulaire, mais qui n'est probablement qu'une légende arabe disposée en carré. Le dessin en est d'ailleurs très grossier, et si l'on croit distinguer sur les lignes qui forment les côtés de l'enceinte des solutions de continuité qui pourraient figurer des portes, on doit plutôt penser à la négligence du graveur. Des traces de légendes circulaires, qui viennent se mêler aux traits de la légende centrale, augmentent encore la confusion.

Rev. — Le motif principal est une rosace à 8 branches, assez bien conservée ; les traces d'une légende circulaire ne permettent pas de la reconstituer. Cette pièce est frappée sur un flan très mince et trop fragile pour permettre un moulage ; elle reste pour moi incertaine et d'attribution et d'époque.

Fig. 11

II. CAMPAGNE 1929-1930

PREMIÈRE PARTIE

MONNAIES DIVERSES TROUVÉES SUR LE TERRAIN DES FOUILLES

Les menues monnaies trouvées sur le terrain de fouilles, sauf de rares exceptions, ne présentent qu'un intérêt secondaire; comme dans les fouilles précédentes, elles comprennent des monnaies grecques (séleucides, arsacides, élymaïdes, sassanides) et des monnaies musulmanes; exceptionnellement, on a trouvé un sicle d'argent achéménide.

Parmi les monnaies grecques, les plus intéressantes sont des monnaies inédites ou d'attribution incertaine, sur lesquelles nous insisterons spécialement; nous nous contenterons, pour les autres, d'une description sommaire ou d'un simple inventaire numérique.

Achéménides (1 pièce)

DARIUS Ier

1. — Darius, à demi agenouillé, à d.; de la main g., il tient son arc et, de la main d., il tient transversalement une javeline. — AR. — Sicle médique. — P., 5,25.

Séleucides (67 pièces)

SÉLEUCUS Ier

2. — Buste de cheval cornu. — Rev. Ancre. Lég. : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. — Æ. — P., 5,30. — F. 62.

3. — Tête de Méduse, à droite. — Rev. Zébu cornupète. Lég. : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. — Æ. — P., 7,00. — F. 89.

4. — Tête d'Apollon, de face. — Rev. Trépied. Lég. : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. — Æ. — P., 1,50. — B M., 72.

Antiochus Ier

5. — Tête d'Apollon, de face. — Rev. Apollon debout, à g., appuyé sur son arc. — Æ. — P., 3,10. — B. M., 54.

6. — Tête laurée d'Apollon, à d. — Rev. Apollon debout, à d., jouant de la lyre. — Æ. — P., 2,15. — F. 0.

7. — Même description. — Æ. — P., 1,60.

Antiochus III

8. — Tête laurée d'Apollon, à d. — Rev. Lég. : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ; éléphant, à d. — Æ. — P., 3,75. — F. 437.

Séleucus IV et Laodicée

9. — Deux bustes accolés, à d.

Rev. — Victoire, à g., couronnant le nom de Séleucus. Lég. : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. — Æ. — P., 3,10. — Inédite.

Fig. 1

La pièce de conservation médiocre est d'attribution difficile; le buste en avant manque de détails dans la coiffure; la partie inférieure est peu nette, on pourrait supposer des traces de barbe; je crois plutôt qu'il faut y voir des dépôts accidentels de métal ou d'oxyde, et que ce buste est bien celui d'une femme.

Le nom de Séleucus est parfaitement lisible et l'on pourrait hésiter entre Séleucus II et Séleucus IV; le revers, la Victoire couronnant le nom du roi, est un revers commun des premiers Séleucides; ce pourrait être un argument en faveur de l'attribution à Séleucus II; mais, d'autre part, si nous avons les bustes accolés du roi et de la reine, l'effigie de la reine, tout à fait inconnue chez les premiers Séleucides, se justifie mieux à l'époque de Séleucus IV; nous trouvons, en effet, des exemples de ces réunions d'effigie à une époque très voisine de ce règne; d'autre part, dans l'effigie qui se profile au second plan sur la pièce, nous trouvons des points qui rappellent Séleucus IV, et je regarde cette pièce comme nous donnant son effigie et celle de Laodicée, sa femme ou sa mère, qui portent l'une et l'autre ce nom. Cette monnaie, complètement inédite, mais malheureusement de conservation imparfaite, nous ferait connaître l'effigie encore inconnue d'une reine syrienne.

ANTIOCHUS IV

10. — Tête radiée, à d. — Rev. Zeus assis, à g. — Æ.

SÉLEUCIDES NON CLASSÉES (58 pièces)

On a compris dans cette catégorie les pièces mal conservées, qui semblent attribuables aux Séleucides.

Arsacides (85 pièces)

MITHRIDATE Ier (35 pièces)

11.	— Tête barbue à d. — Rev. Aigle à d.	Æ.	1 pièce.
12.	— — — Rev. Ancre.	Æ.	2 —
13.	— — — Rev. Caducée.	Æ.	2 —
14.	— — — Rev. Fleur à six pétales.	Æ.	5 —
15.	— — — Rev. Foudre ailé.	Æ.	5 —
16.	— — — Rev. Foudre.	Æ.	1 —
17.	— — — Rev. Hercule, appuyé sur sa massue. Lég. : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ.	Æ.	1 —
18.	— Même droit. Même légende. — Rev. Carquois plein de flèches.	Æ.	1 —
19.	— — — Rev. Tête radiée du soleil.	Æ.	2 —
20.	— — — Rev. Trépied.	Æ.	2 —
21.	— — — Rev. Tête de bœuf.	Æ.	1 —
22.	— — — Rev. Victoire, à g.	Æ.	2 —
23.	— — — Rev. Incertain.	Æ.	10 —
			35 pièces.

J'ai réuni sous le n° 23 dix pièces, dont la tête barbue à droite est le plus généralement attribuable à Mithridate Ier. Les légendes incomplètes et les revers douteux rendent l'attribution incertaine ; le lot peut contenir des monnaies intéressantes et mérite un plus complet examen.

Parmi les autres pièces classées à Mithridate Ier, la plupart ont déjà été écrites lors des fouilles précédentes, et je n'ai pas cru utile d'en rappeler le poids qui est généralement d'environ 1,10. Quelques-unes, avec le foudre ailé et la fleur à six pétales, ont été trouvées fréquemment ; cet emblème floral est surtout fréquent, et je suis convaincu qu'il représente un monnayage local, faisant peut-être allusion au nom de « Shoushan » : lis, fleur.

ARTABAN II

24. — Buste diadémé, à g. — Rev. Apollon, nu, debout, jouant de la lyre. Légende fragmentaire, disposée en carré. — Æ. — P., 2,90. — Inédite.

Cette monnaie, de conservation médiocre, est des plus intéressantes; l'attribution en est un peu incertaine et basée sur l'effigie, qui conviendrait aussi bien à des souverains arsacides postérieurs; la légende incomplète, et pour moi peu lisible, ne fournit aucune indication; le style du type du revers, imité du monnayage séleucide, est fort bon et fait penser à une époque ancienne, telle que celle d'Artaban II (88-77 av. J.-C.). La monnaie est complètement inédite.

ORODE

25. — Buste diadémé, à g., à mi-corps; barbe sur la joue et sur le menton; les deux rubans du diadème tombent sur le dos.

Rev. — Légende fragmentaire, disposée en carré; malgré quelques accidents de frappe, on y retrouve la légende habituelle d'Orode et de Phraate IV : (h) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, (d) ΑΡΣΑΚΟΥ, (b) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, (g) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ; dans le champ, une plante très spéciale, tige épaisse, terminée par un fruit (ou une fleur) figuré comme ci-contre par quatre traits, deux verticaux au centre, englobés par deux traits formant calice; de la tige se détachent trois larges feuilles alternées.

FIG. 2

Cette monnaie, d'un très joli travail et d'une conservation bien rare, est absolument inédite.

Quelle plante a-t-on voulu figurer : on peut penser à une tige de maïs; j'aurais aimé y trouver une tige de lis en bouton, armes parlantes de Shoushan. Je ne mets pas en doute que cette monnaie toute spéciale n'ait été émise à Suse. — Æ. — P., 2,90. — Inédite. 1 pièce.

VARDANE

26. — Buste diadémé, à g.; barbe courte. — Rev. Indistinct. — Drachme de bronze. — 1 pièce.

GOTARZÈS

27. — Buste diadémé, à g.; barbe longue. — Rev. Personnage, à genoux, à d., présentant un diadème au roi assis, à g. Légende habituelle. — Drachme de bronze, barbare. 2 pièces.

Cette pièce très rare s'est trouvée plusieurs fois à Suse, elle est dessinée, tome XX des *Mémoires*, page 32. — Drachmes de bronze, barbares. 17 pièces.

PACORE II

29. — Tête diadémée, à g. — Rev. Tête tourelée, à d. — Æ. — Petr., 29, XXI, 10. 1 pièce.

VOLOGÈSE III (IV)

30. — Tête à g. — Rev. ?. ΕΠΤ = 485 S. — Æ. 1 pièce.

31. — Tête de face. — Rev. Victoire, à g., tenant une palme. — Æ. 1 —

Incertaines arsacides remarquables (2 pièces)

32. — Abeille. Rev. A g., ΒΑΣΙΛ; à d., ΑΡΣΑΚΟΥ. Biche à d. — Æ. — P., 2,22.

33. — Même description; légende moins lisible : ΑΣ (ΑΡΣΑΚΟΥ). — Æ. — P., 2,10.

Cette monnaie remarquable a déjà été trouvée, en double exemplaire, dans les fouilles de 1928; le nom du roi ΑΡΣΑΚΟΥ, assez difficilement lisible sur le n° 32, est assuré par la comparaison des quatre exemplaires. J'ai décrit cette pièce dans l'inventaire des monnaies de 1928 et j'ai développé alors les raisons qui me la font attribuer à Mithridate I^er^ ou Phraate II; j'y vois une monnaie locale de Suse, en relation avec le culte d'Artémis.

Incertaines arsacides (24 pièces)

Monnaies à étudier. — 24 pièces.

Séleucie du Tigre (93 pièces)

34. — Tête tourelée, à d. — Rev. Jupiter ætophore, assis, à g. — Æ. — 1 pièce.

35. — Même droit. — Rev. Tyché nicéphore, assise, à g. — Æ. — 5 —

36. — Même droit. — Rev. Tyché nicéphore, assise, à d. — Æ. — 4 —

37. — Même droit. — Rev. Indistinct. — Æ. — 15 —

Les deux côtés indistincts. — Æ. — 58 —

Ces pièces sont toutes de même mauvaise conservation; les 58 pièces du dernier lot ne sont attribuables à Séleucie du Tigre que dubitativement; la forme spéciale des monnaies, fortement bombées au centre et en biseau à la périphérie, est le seul indice utilisable.

Sassanides (23 pièces)

38. — Buste de Sapor I^er^, à d. — Rev. Pyrée entre deux assistants. — Æ. — P., 2,00. — 1 pièce.

39. — Même description. — Æ. — P., 1,30. . . . . 1 —

40. — — Æ. — P., 2,35. . . . . 1 —

41. — — Æ. — P., 2,05. . . . . 1 —

42. — — Æ. — P., 2,35. . . . . 1 —

43. — Buste de Varahran I^er^. — Rev. Pyrée entre deux assistants. — Æ. — P., 1,25 . . . . . 1 —

44. — Buste de Sapor II, devant un symbole. — Rev. Pyrée entre deux assistants. — Æ. — P., 1,25. . . . . 1 —

45. — Buste indistinct. — Rev. Pyrée. — Obole. Ar. — P., 0,50 . . . . . 1 —

46. — Non classées. — Rev. Pyrée. — Æ. . . . . 15 —

23 pièces.

Élymaïde (213 pièces)

Kamnaskirès III et Anzazé

47. — Bustes accolés, à g., de Kamnaskirès et d'Anzazé. — Rev. (h) ΑΣΙΑ, (d) ΑΜΝΑΣΚ, (g) ΑΣΙΑΙΣ, (b) ΑΝΣΑΣ. Jupiter ætophore, assis, à g. — Ar. — Drachme. — P., 3,25. 1 pièce.

Kamnaskirès VI

48. — Buste à g. — Rev. Traits indistincts. 3 pièces.

Orode Ier, Orode II, Phraate

49. — Buste de face, tête coiffée de la tiare. 45 —

50. — Buste de profil, à g.; tête coiffée de la tiare. 27 —

Orode II

51. — Buste diadémé de face. 9 —

52. — Incertaines d'Orode Ier, Orode II, Phraate. 49 —

Orode III et ses successeurs

53. — Types divers. 49 —

54. — Monnaies de très petit module. 30 —

Incertaines grecques (154 pièces)

55. — Pièces incertaines à étudier. 154 —

56. — Indistinct. — Rev. Lég. : (d) ΒΑΣΙΛΕΩΣ, (g) ΙΠΑΙΟ(Υ); dans le champ, une palme droite.

Le revers, bien conservé, permet de lire, d'une façon certaine, le mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ, à droite de la palme; on doit donc chercher dans la légende de g. le nom d'un roi; MM. Feuardent y lisent ΙΠΑΙΟ(Υ), précédé d'un fragment de lettre; ils pensent que l'on peut compléter la légende en lisant (ΑΓΡ)ΙΠΑΙΟΥ, et rapprocher de ΑΓΡΙΠΠΑΥΙΟΥ, légende qui est connue par Agrippa II, roi de Judée; la palme est un symbole fréquent sur les monnaies juives; le droit de la pièce est si indistinct que j'hésite à en tirer partie (à la rigueur, j'y verrais une tête barbue à droite, mais la coiffure très confuse est bien difficile à reconstituer). J'ai peine à admettre le nom d'(ΑΓΡ)ΙΠΑ..., parce que, d'après l'examen de la pièce, il manque la place pour ajouter trois lettres à la légende.

M. J. Babelon propose une autre solution; il veut lire (Τ)ΙΓΡΑΝΟΥ, ce qui est assez séduisant pour le complément du début de la légende; mais le Ν est difficilement admissible, car la lettre Ι, qu'elle remplacerait est parfaitement formée. D'ailleurs, en admettant que l'on puisse voir une tête au droit, la coiffure diffère nettement de la tiare arménienne. La palme du revers n'a jamais été rencontrée à l'état isolé, sur les monnaies de Tigrane.

Je laisse donc cette monnaie parmi les incertaines, attribuable à quelque « melek » de l'époque parthe, tout en reconnaissant qu'il est bien difficile de reconstituer un nouveau nom royal terminé par ΙΠΑΙΟΥ. — Æ. — P., 1,50.

57. — Tête tourelée, à d. (la coiffure seule est distincte). — Rev. Tyché, à d., coiffée du calathos, tenant de la main d. une tige herbacée, terminée par un fruit ou un épi ; au bas de la tige, deux feuilles ; une corne d'abondance émerge du dos de Tyché. Légende disposée en carré : à d., ...ΕΛΕΥΚ ; à g., ΤΩΝ ΠΡΟΣ, (b) ΤΩ ΕΥΑ. — Æ. — P., 1,50.

Bien que le dernier mot soit de lecture un peu difficile, je propose de lire ΕΥΑΑΙΩ, nous aurions donc là, pour la première fois, une monnaie frappée au nom de la ville de Suse, dont le nom : Séleucie sur l'Eulæus, a été trouvé dans les inscriptions grecques publiées par Haussoulier et M. F. Cumont ; à remarquer l'analogie de la plante figurée sur la monnaie d'Orode (n° 25), que nous avons attribuée à Suse.

58. — Tête de face, coiffée d'un casque. — Rev. Aigle, à d. ; légende fruste. — Æ. — P., 2,55. 2 pièces.

Ce type à légende fruste a déjà été trouvé à Suse ; j'en ai publié un exemplaire, sous le n° 11, dans l'inventaire des fouilles 1927-1928. On peut lire avec difficulté ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ, ce qui m'a fait classer ce type, peut-être à tort, avec des Séleucides. On pourrait penser plutôt à quelque dynaste du nom d'Antiochus, tel que ceux de la Commagène ou d'une région plus rapprochée de Suse.

Empire romain (2 pièces)

59. — Tête à g. — Rev. Personnage assis à g. — Æ.

Cette pièce fruste semble attribuable à un empereur romain : Domitien ou Trajan.

60. — Tête radiée. Lég. : DIVO CLAUDIO. — Rev. CONSECRATIO. Autel. — Æ. — Claude fruste.

Empire byzantin (1 pièce)

61. — Buste de face de l'empereur portant le globe crucifère. — Rev. La marque monétaire : M. — (40). — Æ.

Héraclius (?), 610-641 ap. J.-C.

Musulmanes (80 pièces)

Arabes (45 pièces)

62. — Fels abbasside, frappé à Suse, 162 H. (?).

63. — Fels frappé à Suse ; pentagramme dans le champ, décrit sous le n° 87 de l'inventaire des monnaies 1927-1928.

64. — Fels d'attribution incertaine ; la plupart abbassides. 26 pièces.
65. — Fels frustes. 17 —

Persanes (35 pièces)

66. — Pièce d'argent, légende illisible. — Ar. — P., 3,75. 1 —
67. — Fels d'attribution douteuse. 34 —

Monnaies incertaines, frustes

On a réuni sous ce titre les monnaies mal conservées, qui n'ont pu être classées dans les catégories précédentes. — Æ. 395 pièces.

En résumé, l'inventaire des monnaies recueillies à Suse, pendant les campagnes 1929 et 1930, se décompose comme suit :

Achéménides	1 pièce.	Incertaines grecques	158 pièces.
Séleucides	67 —	Empire romain et byzantin	3 —
Arsacides	85 —	Musulmanes	80 —
Séleucie du Tigre	93 —	Incertaines, frustes	395 —
Sassanides	23 —	Total	1118 pièces.
Élymaïdes	213 —		

DEUXIÈME PARTIE

MONNAIES ARSACIDES TROUVÉES DANS UN VASE

I. PRINCIPES DU CLASSEMENT. DISCUSSION DES ATTRIBUTIONS

Par le Colonel ALLOTTE DE LA FUŸE

Au cours de la campagne de 1928, fut mis à jour un vase émaillé contenant 1427 monnaies d'argent; ce sont des drachmes arsacides, généralement à l'effigie très caractéristique de Phraate IV; 139 sont à l'effigie d'Orode. Ces dernières, qui, d'après le catalogue du British Museum, appartiennent, en raison du type et de la légende, aux dernières années d'Orode, représentent un type immobilisé, qui a dû être utilisé par Phraate IV pendant les premières années de son règne, c'est pour cela que je les désignerai par l'expression « pièces à l'effigie d'Orode ».

La trouvaille se classe donc en deux catégories :

A. Drachmes à l'effigie d'Orode.

B. Drachmes de Phraate IV.

Avant d'en faire la description sommaire, je crois devoir citer les principaux ouvrages de numismatique arsacide auxquels il importe de se référer.

En premier lieu, le catalogue *Parthia* du British Museum, rédigé par Warwick Wroth, en 1903, qui a apporté de notables améliorations au classement, est l'ouvrage fondamental auquel nous nous référons le plus souvent avec l'abréviation W.

Le catalogue de la belle collection d'Alexandre de Petrowicz, Vienne, 1904, qui décrit 120 pièces du règne de Phraate IV, est également fort utile à consulter, nous le désignerons par PE. Enfin, le grand Traité des monnaies grecques et romaines, dont la section des monnaies arsacides a été rédigée par de Morgan et publiée en 1927, après sa mort, par M. K. J. Basmadjian, fournit des indications très précieuses, en notant pour chaque pièce les attributions souvent très variées, qui lui ont été données; on y trouvera une bibliographie très complète, à laquelle nous renvoyons des ouvrages à consulter avec fruit, tels que Longpérier, Lindsay, Frokesh-Osten, Markoff, Gardner. Le Traité est complété par d'excellentes planches, parmi lesquelles XII, XIII, XIV, nous ont été fort utiles.

Dans la description qui suit, nous nous contenterons de décrire les types principaux, en y joignant quelques considérations générales sur le parti que l'on peut tirer de la trouvaille, au point de vue de l'organisation du monnayage et de la circulation monétaire de Suse, à la fin du règne d'Orode et au cours de celui de Phraate IV. M. Unvala a bien voulu se charger de faire l'inventaire de toutes les variétés des types principaux que nous allons décrire; c'est là un travail ardu, si l'on remarque que les drachmes arsacides ne portent pas de dates et que, pour la distinction des variétés, on en est réduit à se baser sur des différences d'appréciation difficiles des effigies et des symboles accessoires du droit ou bien sur les variantes des revers au point de vue des monogrammes et des légendes.

A. Drachmes à l'effigie d'Orode. (?) Buste entre croissant et astre. Buste d'Orode à gauche; tête diadémée, verrue sur le front, œil très ouvert, grosse moustache relevée à son extrémité, barbe courte au bas de la joue et arrondie sur le menton; chevelure abondante, couvrant les oreilles et figurée par cinq rangs de boucles parallèles; le diadème est figuré par quatre traits, dont deux gros, haut et bas, et deux fins à l'intérieur. Au cou, un collier à deux tours; le vêtement est généralement indistinct. Dans le champ, en arrière de la tête, un astre, qui, sur les exemplaires bien conservés, est figuré par un noyau central fortement accusé, à 7 ou 8 rayons, quelquefois réduits à de simples points indiquant leurs extrémités.

Rev. — H. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ.— D. ΑΡΣΑΚΟΥ.— B. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ·— G. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ.

Légende disposée en carré, comme il est figuré ci-contre :

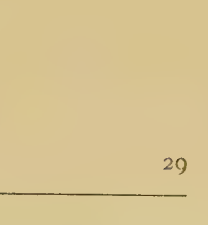

Arsace, assis à droite sur un trône à dossier, tenant de la main droite un arc incliné dont l'extrémité coupe la légende ΑΡΣΑΚΟΥ. Au-dessus de l'arc, le monogramme ; au-dessous, le monogramme ; le premier, qui ne se retrouve pas sur les drachmes de Phraate IV, affecte sur celles d'Orode des formes plus ou moins altérées ; dans sa forme primitive, je le lis ΠΛ et le rapproche de du tétradrachme d'Orode, n° 2, IX, 2, de la collection Petrowicz. Le revers de ce dernier montre une ville tourelée, agenouillée devant le roi; sur des tétradrachmes de même revers, ce monogramme présente les variantes 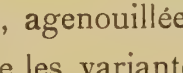 , dont l'interprétation par ΠΟΛΙΣ ne fait aucun doute; d'autre part, ce mot se trouve sur des monnaies de Séleucie du Tigre, l'une des capitales de l'empire parthe, dont les souverains faisaient leur résidence d'été. Nous pouvons donc présumer que les monnaies d'Orode du type que nous venons de décrire ont été frappées à Séleucie, ou peut-être à Ctesiphon, si, à l'époque d'Orode, cette ville était devenue capitale.

L'autre monogramme au-dessous de l'arc, sous des formes très variées, figure sur toutes les monnaies du type aussi bien que sur les monnaies de Phraate IV, son interprétation est fort

embarrassante, mais la discussion des hypothèses auxquelles elle peut donner lieu trouvera mieux sa place après la description des drachmes de Phraate IV.

Un coup d'œil sur les 139 pièces d'Orode nous montre qu'elles sont en général fort usées ; quelques-unes sont néanmoins de conservation assez bonne ; nous devons en présumer que l'émission des plus usées a eu lieu longtemps avant l'enfouissement, mais qu'elle a été suivie de plusieurs autres.

Cette pièce, caractérisée par les deux symboles du droit et les deux monogrammes du revers, n'est pas inédite.

Wroth a réparti les monnaies d'Orode en deux catégories d'après les légendes ; la deuxième, à laquelle appartient notre légende, constitue le *later coinage* ; il en subdivise les drachmes en sept types : A B C D E F G d'après les symboles du droit et quelques particularités du revers ; notre pièce semble être le n° 130 du type C, qui, avec le croissant et l'astre du droit, présente au revers les monogrammes et , dont le dernier est vraisemblablement à rectifier en . Toutefois le type C est indiqué comme ne présentant pas la verrue, visible sur la plupart de nos exemplaires.

Dans la collection Petrowicz, on peut comparer le n° 90, en remarquant un monogramme , qui, s'il est exact, diffère de celui que nous lisons ΠΑ.

B. Drachmes de Phraate IV.

Toutes ces drachmes ont en commun, au droit, un aigle, et au revers, une palme, placée derrière le trône[1] ; ces deux caractéristiques les distinguent nettement de la drachme d'Orode, précédemment étudiée ; mais elles se distinguent entre elles par des particularités dont l'inventaire, dressé par M. Unvala, a dû tenir compte et que nous mentionnerons après la description ci-dessous, qui s'applique à l'ensemble des drachmes de Phraate IV.

Buste de Phraate IV, à gauche ; tête diadémée, verrue sur le front, forte moustache, coupe spéciale de barbe, taillée très court au bas de la joue, très longue au menton ; chevelure abondante couvrant les oreilles et figurée par cinq rangées de boucles, réduites quelquefois à de simples points ; au cou, collier de perles ; le vêtement, rarement visible, semble un manteau royal, richement brodé. Dans le champ, à droite du buste, un aigle, apportant dans son bec un diadème pour couronner le roi et tenant dans ses serres un objet indistinct, probablement un

1. Tous les ouvrages qui ont traité de la numismatique arsacide voient un aigle dans l'oiseau figuré derrière le buste du roi ; M. de Mecquenem et M. Unvala m'ont signalé que, parmi les formes très variées qu'affecte cet oiseau, plusieurs diffèrent nettement du type classique de l'aigle ; c'est parfaitement exact, mais je crois que ces différences sont attribuables à l'ignorance ou à la négligence, et je pourrais citer de pareilles déformations de l'aigle sur des pièces de Séleucie du Tigre et des drachmes de Mithridate Ier, au type de Jupiter ætophore. L'oiseau des drachmes de Phraate IV est donc pour moi un aigle, plus ou moins mal fait.

foudre. A droite du buste, un symbole de nature varié; exceptionnellement ce symbole fait défaut.

Rev. — Même légende que celle de la drachme d'Orode, même type d'Arsace assis, complété par une palme verticale derrière le dossier du trône ; au-dessous de l'arc, le monogramme plus ou moins altéré, accidentellement, sur de rares pièces, on trouve la lettre grecque H, derrière la tête d'Arsace ou au-dessus de l'arc. — AR. — Poids variable de 3 gr. 555 à 4 gr. 155. Poids moyen, 3 gr. 882.

Cette description générale ne donne qu'une idée bien insuffisante des drachmes de Phraate IV; le Catalogue du British Museum a distingué, dans l'ensemble des drachmes de ce prince, onze types dénommés de A à L, d'après les symboles qui figurent au droit.

Les cinq premiers types, A, B, C, D, E, comportent l'aigle à droite, seul ou accompagné d'un symbole à gauche. Voici leur définition :

A) Aigle (à d.).

B) Aigle (à d.) et Astre (à g.).

C) Aigle (à d.) et Croissant (à g.).

D) Aigle (à d.) et Astre et Croissant (à g.).

E) Aigle et Astre (à d.) et Astre dans croissant (à g.).

M. Unvala, pour le classement des drachmes de Suse, a suivi les mêmes principes et aux cinq premiers types du British Museum, il en a ajouté plusieurs qui sont nouveaux, et qui souvent ne présentent que des différences légères. Dans l'examen rapide que j'ai pu faire de l'ensemble de la trouvaille, j'ai remarqué que, pour la plupart des types distingués par M. Unvala, on trouve une même effigie qui leur est spéciale, en sorte qu'un examen attentif permettrait presque d'établir un classement coïncidant avec celui qui se base sur les symboles.

Cette remarque a son importance, parce qu'elle permet, lorsque ces symboles sont douteux, ou même déficients, de classer les monnaies dans le type auquel elles reviennent.

Au point de vue de l'organisation générale du monnayage arsacide, on doit noter que les symboles accessoires, aigle, croissant, astres et autres que nous trouvons sur les monnaies à la palme que nous attribuons à Séleucie du Tigre, ne sont pas spéciaux à cet atelier monétaire ; nous les trouvons aussi sur des monnaies qui, par leurs monogrammes, semblent provenir d'ateliers ou d'officines différentes; nous avons donc, dans cette communauté des symboles, l'indice certain que, dans ce vaste empire parthe, il existe, au point de vue monétaire, une Direction générale, qui atteste l'existence d'un pouvoir central, fixant les symboles, en rapport probable avec la chronologie des émissions.

Ce qu'il importe de bien faire ressortir, c'est que toutes les variétés distinguées dans les drachmes de Phraate IV, qui sont d'autre part presque toute la trouvaille, montrent la palme au

revers. Si l'on remarque que les drachmes à la palme, accompagnées, comme sur la grande majorité de nos pièces, du monogramme , sont inédites, on pourra juger de l'importance de la trouvaille de Suse. Cette même palme, nous la trouvons sur deux pièces de la collection Petrowicz, qui diffèrent des nôtres sur d'autres points. Voici la description :

Type I. Aigle, n° 58, XIII, 6, sous l'arc : .

Type III. Aigle et Astre, n° 107, XIV, 7. Pas de monogramme sous l'arc.

Ainsi nous trouvons, au revers des drachmes de Phraate IV, la palme isolée ou associée à un monogramme; pour déduire de là une conclusion sur la signification à lui attribuer, il faudrait être fixé sur la valeur des monogrammes. C'est une question bien controversée. Dans son introduction au Catalogue du British Museum, Warwick Wroth a présenté à ce sujet les observations les plus judicieuses, et je ne saurais mieux faire que m'y rapporter : « La plupart des auteurs qui ont traité de la numismatique arsacide étaient disposés à voir, dans les lettres isolées et les monogrammes qui figurent au revers des monnaies arsacides, des initiales ou des abréviations de noms de villes, lieux d'émission ; Markoff, dans ses *Monnaies parthes*, Paris, 1877, part. 2, décrit 112 monogrammes et lettres isolées qu'il rapporte à des noms de villes; en présence de l'incertitude de la lecture des monogrammes, c'est un système qui laisse planer bien des doutes. M. Charbouillet est d'un avis très différent et voit généralement dans les monogrammes des indications de noms de personnes. »

Wroth pense que l'on ne saurait, pour l'interprétation des monogrammes, donner de règles générales applicables à la longue durée du monnayage arsacide, et il examine, pour chaque règne, les symboles, monogrammes et lettres isolées, dont l'association sur les monnaies peut en faciliter l'interprétation; au règne de Mithridate II, il signale la palme, feuille de palmier, associée au revers des tétradrachmes à plusieurs monogrammes différents et de cette réunion, il présume que la palme pourrait bien être le symbole de l'atelier monétaire, auquel cas on ne peut plus voir dans le monogramme autre chose que des signatures de magistrats monétaires.

On ne saurait en conclure que, pour les règnes suivants, Phraate III, Mithridate III, Orode I^{er}, Phraate IV, tous les monogrammes s'appliquent à des noms d'hommes, car il en est quatre fréquents sous ces règnes, et dont l'emploi se continue après eux fort longtemps, qui ne peuvent, en raison de cette durée, représenter des magistrats en fonction.

Wroth, non sans hésitation, propose d'y voir la représentation des noms d'officines principales fonctionnant pour un atelier monétaire unique, chargé de la fabrication de tout le numéraire d'argent; la fabrication des monnaies de bronze, qui forment à cette époque un appoint notable du numéraire en circulation, aurait pu être assurée par de nombreux ateliers. Les noms portés par les quatre officines sont difficiles à préciser; l'un d'entre eux rappelle

certainement le nom de Mithridate le Grand, resté fameux chez les Arsacides; quant à l'atelier unique auquel était réservé le monopole de la frappe de l'argent, suivant l'hypothèse de Wroth, nous ne nous tromperons pas en le désignant sous le nom de ΠΟΛΙΣ, c'est la demeure royale que ce soit Séleucie, Ctesiphon, ou Hamadan.

Ce qui donne une grande consistance à l'hypothèse de Wroth, c'est que les tétradrachmes, qui forment la majeure partie du numéraire d'argent, ne portent aucune indication d'atelier monétaire, sauf de rares exceptions qui présentent précisément 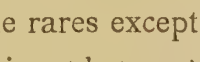 , c'est-à-dire ΠΟΛΙΣ; en décrivant le type à l'effigie d'Orode, représenté par 139 pièces de la trouvaille, nous avons signalé sur les drachmes le même monogramme abrégé .

Il est accompagné par le monogramme , qui se trouve plus ou moins altéré au-dessous de l'arc; nous en avons ajourné toute interprétation, pour en joindre la discussion à celle des pièces de Phraate, où ce même monogramme est associé à la palme.

Cette palme, comme l'a présumé Wroth pour les tétradrachmes de Mithridate II, doit indiquer le lieu d'émission. J'y verrai l'indice de la ville de Séleucie du Tigre, me basant sur ce que ce même symbole figure sur des pièces de cette ville, au type de Jupiter ætophore; sur les pièces de ma collection, aussi bien que sur celles qui ont été trouvées à Suse, dans les fouilles de 1927-1928, la palme se trouve en avant du dieu. Sur le type d'Orode, le monogramme est associé à celui que nous traduisons par ΠΟΛΙΣ «la capitale», c'est-à-dire Séleucie. Il y aurait donc entre les deux catégories des drachmes que nous étudions un rapport étroit; l'une et l'autre auraient été émises à Séleucie du Tigre et les pièces attribuées à Phraate IV font suite à celles qui ont l'effigie d'Orode.

Mais comment interpréter le monogramme placé sous l'arc, qui leur est également commun; associé à un symbole d'émission, ce ne peut être qu'un nom d'homme.

Il affecte les formes variées ci-après : .

On pourrait y voir ΔΡΑ; j'y verrai plutôt ΦΡΑ; la forme , la plus fréquente, se retrouve identiquement dans les épithètes ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ, ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Si nous adoptons cette manière de voir, on serait tenté de lire le nom du roi lui-même; la mention du nom royal au revers des monnaies est assez rare, mais nous en connaissons des exemples et peut-être trouverons-nous dans le règne de Phraate IV, des circonstances qui justifieraient cette mention de son nom; nous croyons indispensables de les rappeler, en insistant sur le rôle joué par son compétiteur, Tiridate.

Les auteurs nous rapportent qu'après la mort de son fils Pacore, Orode associa à l'empire son autre fils Phraate; celui-ci, un an après (275 S. 38/37 av. J.-C.), assassine son père et, pour s'assurer la tranquille possession de la royauté, fait étrangler ses trente frères. Les débuts de son règne ne furent pas sans gloire; c'est en 718, de Rome, 278 S., que Dion place l'expédition d'Antoine contre

les Parthes, qui, bien que le triumvir s'en attribuât les honneurs, fut en réalité un succès pour ses adversaires. Les Parthes s'opposèrent victorieusement à l'armée romaine, pillèrent ses bagages, dont ils retirèrent un immense butin ; j'ai publié[1] un curieux tétradrachme de Phraate IV, daté ΘΟΣ (279 S.), qui est surfrappée sur le fameux tétradrachme aux effigies de Cléopâtre et d'Antoine, lequel faisait certainement partie du trésor de l'armée romaine; si je rappelle cette pièce surfrappée, c'est que je tiens à rectifier une inexactitude du *Traité des Monnaies grecques et romaines*, qui l'a mentionnée (p. 277) en lui attribuant la date de ΘΠΣ (289 S.)[2]. L'erreur est importante à signaler ici, car, ainsi que nous allons l'exposer, en assignant une date aux drachmes arsacides, c'est par leur comparaison avec les types de tétradrachmes que nous pouvons la fixer; or l'effigie de ceux-ci varie, notamment par la coupe de la barbe : courte pour les premières années du règne, elle devient longue et de coupe spéciale à partir de l'année ΕΠΣ (285). Le tétradrachme, auquel le Traité assigne la date 289, a la barbe courte, ce qui suffit du reste à montrer l'erreur de date et la nécessité de rectifier.

Pour la suite du règne de Phraate IV, il nous faut recourir à Justin et à Dion, dont les indications ne sont pas concordantes. D'après Justin, à une époque qu'il ne précise pas, Phraate est détrôné et remplacé par Tiridate ; celui-ci est à son tour chassé par Phraate et obligé de fuir en Syrie, se mettant sous la protection de Rome. Cette fuite de Tiridate aurait eu lieu entre les années 27 et 25 av. J.-C.. D'après Dion, Phraate, après avoir vaincu Tiridate, serait remonté sur le trône au cours de l'année 30 (282 S.). Ces divergences de dates ont fait supposer à plusieurs auteurs modernes que par deux fois Tiridate aurait occupé le trône des Arsacides ; les documents numismatiques n'apportent aucune justification à cette hypothèse; on ne connaît qu'une pièce qui puisse être assignée à Tiridate ; c'est un tétradrachme connu par deux variétés, portant l'une et l'autre, la date ΡΠΣ (286) et différenciées par le mois; ΞΑ pour l'un et ΔΑΙ pour l'autre, W., XXIII, 8 et 9. Ces pièces sont nettement différentes des tétradrachmes de Phraate IV, aussi bien par la légende que par l'effigie ; la légende porte l'épithète ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΥ, qui s'applique bien à Tiridate et, quant à l'effigie : le front fuyant, le diadème rejeté en arrière, la coupe de la barbe, elle se distingue de celle de Phraate. Il convient d'insister sur la coupe de la barbe, celle de Phraate étant tout à fait spéciale et caractéristique, aux années 285-287, voisines de la date de la pièce de Tiridate. Les auteurs qui ont décrit les tétradrachmes de ces années se contentent de l'indication « barbe longue » ; ce n'est pas suffisant ; il faut dire, pour Phraate, barbe courte au

1. Monnaies arsacides surfrappées. *Revue de Numismatique*, 1904, p. 174.

2. Cette pièce est figurée pl. XV du Traité ; l'effigie du droit est à barbe courte, ce qui démontre l'erreur de la date, erreur dont je suis un peu responsable ; en effet, dans ma publication, cette date, par suite d'un lapsus typographique, est indiquée (p. 175), mais la vraie date 279 est donnée page 178.

bas de la joue, longue au menton, pour Tiridate, au contraire, l'expression « barbe longue » est justifiée; si nous insistons sur les différences entre l'effigie de Phraate et celle de son compétiteur, c'est qu'il est indispensable de s'en préoccuper dans l'examen des drachmes de la deuxième catégorie; je les attribue toutes à Phraate, ce qui justifierait l'opinion de Wroth, qui n'attribue aucune drachme à Tiridate.

Si l'on s'en tient au témoignage des monnaies, le règne de Tiridate aurait été fort court, puisque l'on ne connaît de lui qu'une pièce de l'année ΓΠΣ (286). J'ajoute que nous avons une preuve certaine que ce fut la dernière année de son règne, car un tétradrachme de Phraate IV, daté ΖΠΣ (287), que j'ai publié, est surfrappé sur la pièce de Tiridate.

Pour ne rien omettre de ce qui concerne Tiridate, je dois ajouter que, bien que la monnaie de 286 soit la seule connue, il a pu en exister de plus anciennes, antérieures à l'année 30, que Dion lui assigne pour la fin de son premier règne. Le fait que la suite des tétradrachmes datés de Phraate IV présente une lacune pour les années 276, 277, donne quelque créance à l'opinion que Tiridate a occupé le trône à deux reprises. Si les tétradrachmes de ce roi sont rares, et les drachmes inconnues, peut-être faut-il en chercher la cause dans la coutume des souverains arsacides de faire disparaître les pièces de leurs prédécesseurs et plus encore de leurs compétiteurs ou de leurs ennemis, en les surfrappant de leur propre effigie.

En ce qui concerne le monogramme auquel nous attribuons la valeur ΦΡΑ sur les drachmes d'Orode et de Phraate IV, nous pouvons supposer que les premières, d'après leur degré d'usure variable, appartiennent à plusieurs émissions (la première correspondant à l'année où Orode associe son fils à l'empire, les suivantes, aux premières années du règne de Phraate IV, pendant lesquelles celui-ci ne frappe pas de drachmes à sa propre effigie), pour ce monnayage un peu anormal, une indication du règne de Phraate n'a rien que de plausible. Sur les drachmes à son effigie, Phraate a conservé le monogramme au revers ; en raison des troubles et des compétitions qui signalèrent son règne, cette précaution ne pouvait être inutile.

L'hypothèse, expliquant le monogramme sur les deux catégories de drachmes, nous semble admissible; si elle est rejetée, il faudrait y voir un nom de personne, peut-être celui d'un magistrat monétaire.

S'il semble raisonnable de voir dans la réunion de ces monnaies une suite continue, représentant la série complète des drachmes émises par l'atelier de Séleucie, sous le règne de Phraate IV, depuis son avènement jusqu'à l'enfouissement, il est intéressant de rechercher les dates qui correspondent à chacune des deux catégories. C'est celle de Phraate qui peut nous fournir des renseignements à cet égard. Les drachmes n'étant pas datées, c'est par une

comparaison minutieuse des effigies avec celles des tétradrachmes que l'on peut espérer les ranger chronologiquement.

Morgan, dans le Traité, a classé les tétradrachmes de Phraate IV, d'après leurs revers, sous les numéros 145 à 150. Pour chaque type de revers, il indique les années et les mois en se référant aux catalogues de Wroth et de Petrowicz; les planches XIV, XV, présentent un tableau assez complet des tétradrachmes, mais le classement d'après les revers ne fait pas ressortir nettement les modifications d'effigies qui correspondent aux dates. C'est pourtant là le point qui nous intéresse, et, pour compléter les indications des planches du Traité, nous nous reporterons aux planches XVIII, XIX, XX de Wroth, XII et XIII de Petrowicz.

Les tétradrachmes datés de Phraate vont de ΕΟΣ (275) à ΘΠΣ (289). Ce qui constitue la différence la plus frappante dans les effigies, la coupe de la barbe, permet de faire deux catégories : une première de ΕΟΣ à ΔΠΣ (275 à 283) avec lacune des années 276, 277, 282; une deuxième de ΕΠΣ à ΘΠΣ (285 à 289)[1].

Dans la première série, la coupe de la barbe change peu; elle est taillée fort court sur la joue; la ligne inférieure de points qui la figure, suit le contour du maxillaire et se prolonge sans inflexion jusqu'à l'extrémité de la barbe du menton, laquelle se termine par une légère pointe, particularité qui distingue cette effigie de celles de certains tétradrachmes d'Orode (W., XV, 1, 2). Dans la seconde série, la coupe de la barbe est différente, et, sur les effigies de profil, les seules que nous ayons de Phraate IV, elle simule une mince barbiche, une impériale[2], qui fait avec les lignes de la barbe sur la joue un angle plus ou moins accentué; mais le profil ne nous donne qu'une idée incomplète de la forme réelle de la barbe, car, si nous en jugeons par les tétradrachmes d'Artaban III, aux effigies de face et de profil, ce devait être une barbe de mince épaisseur, s'étalant largement en avant du menton. La modification de la coupe de barbe, légèrement indiquée peut-être au cours des années 283, 284, est nettement caractérisée en 285 et c'est en partie pour cela que Longpérier présumait un changement de règne et attribuait à Tiridate les tétradrachmes de 285. Warwick Wroth les restitue à Phraate IV, auquel sont attribués sans discussion ceux des trois dernières années 287, 288, 289, pour lesquels la coupe spéciale caractéristique de son effigie est encore plus fortement accusée.

Toutes les drachmes de Suse, classées dans la deuxième catégorie, présentent cette même coupe de barbe; nous en tirons cette première conséquence des plus importantes pour le classement chronologique de la trouvaille, c'est qu'elles ont été émises au plus tôt en 285; les

1. L'année ΔΠΣ (284) n'est citée que par Prokesh-Osten, et je ne puis dire à quelle série elle appartient.

2. Sous le second empire, dans les armées de terre et de mer, la coupe de la barbe était rigoureusement réglementée; à la marine étaient réservés les favoris; l'armée portait la moustache à laquelle s'adjoignaient, suivant les corps, la mouche et l'impériale; celle-ci, telle que la portait le souverain, était attribuée à la garde impériale.

variantes assez nombreuses, que présentent les effigies en rapport avec les symboles du droit, nous font présumer qu'il y a eu plusieurs émissions; on aimerait à les classer chronologiquement, en comparant les effigies des drachmes avec celles des tétradrachmes datés ; j'avais espéré pouvoir le faire, malheureusement l'examen minutieux des effigies m'a montré combien il est difficile de trouver une corrélation précise entre les dates et les variantes des profils ; il faut donc chercher l'explication de cette diversité dans le sens plus ou moins artistique des graveurs de coins.

Pour les drachmes, nous trouvons bien les mêmes différences iconographiques, mais, comme pour les tétradrachmes, il est difficile de les mettre en rapport avec des dates précises ; toutefois il est un autre élément, qui peut nous donner une idée approximative de l'ancienneté des différents types : c'est la conservation.

Déjà, pour la première catégorie, à l'effigie d'Orode, nous constatons qu'à côté de pièces généralement très mal conservées, nous en trouvons de conservation meilleure ; de là, nous concluons que ce type a donné lieu à plusieurs émissions, dont la dernière est encore assez antérieure à l'enfouissement.

Pour la deuxième catégorie, à l'effigie de Phraate IV, nous en connaissons de conservation médiocre, parmi lesquelles je signalerai celle qui me paraît par la pureté des lignes, la plus artistique des types de Phraate IV, puis, parmi les pièces d'effigie plus rudes, caractérisées par un prognathisme accentué, nous trouvons des spécimens de meilleure conservation et même à fleur de coin ; elles ont été émises à une époque voisine de celle de l'enfouissement ; à quelle date a-t-il eu lieu ? Il nous est impossible de le préciser ; mais, du fait que nous savons la plus ancienne pièce de Phraate, en raison de la coupe spéciale de la barbe, émise vers 285, et d'autre part, comme nous trouvons une grande variété de types entre elle et les pièces à fleur de coin, nous pouvons présumer que les émissions de drachmes ont duré assez longtemps ; cela mettrait la plus récente postérieure à l'année 289, la dernière pour laquelle on connaisse des tétradrachmes ; entre cette date et la fin du règne de Phraate IV en 311, il s'écoule vingt-deux années ; c'est dans cet intervalle qu'on peut assigner l'époque de l'enfouissement. Nous ne sommes pas suffisamment au courant des événements politiques de cette période pour pouvoir conjecturer des circonstances, qui ont pu motiver le dépôt.

En résumé, voici les conclusions que nous croyons pouvoir formuler sur l'ensemble de la trouvaille.

Elle comprend la suite continue des drachmes émises à Séleucie du Tigre, depuis l'année 274 (39/38) où Phraate est associé à son père, jusqu'à l'époque de l'enfouissement, très probablement postérieur à l'année 289.

Phraate n'émet pas de drachmes à son effigie avant 285 ; il utilise les drachmes à l'effigie d'Orode, qui ont pu donner lieu à plusieurs émissions, dont la dernière a eu lieu à une date voisine de 285.

Ces conclusions sont basées en partie sur l'hypothèse que la palme du revers des pièces de Phraate IV est l'indice spécial à l'atelier monétaire de Séleucie sur le Tigre ; il n'est pas impossible que ce même indice ait été adopté par un atelier monétaire fonctionnant à Suse ; cet atelier monétaire n'a jamais été signalé à cette époque, mais le nombre très considérable de drachmes à la palme, constaté dans la trouvaille, peut donner quelque créance à l'hypothèse qui y verrait le produit d'un atelier local. S'il en était ainsi, la trouvaille n'en aurait que plus d'intérêt au point de vue de l'histoire de Suse.

II. CLASSEMENT DES MONNAIES

Par le Dr J.-M. UNVALA

A. Drachmes à l'effigie d'Orodès Ier

Type unique. — Emblèmes du droit : l'étoile à sept, huit ou neuf branches, à g. de l'effigie du roi, le croissant à sa d.

a)	monogrammes	1 et 2 .	73 pièces.
b)	—	1 et 3 .	40 —
c)	—	1 et 4 .	4 —
d)	—	1 et 5 .	16 —
e)	—	1 et 6 .	6 —

B. Drachmes à l'effigie de Phraatès IV

Type I. — Emblèmes du droit : l'étoile à six, sept ou huit branches, ou à huit branches aux extrémités ponctuées, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa d., tenant une couronne en son bec, derrière la tête du roi, et parfois le foudre dans ses serres.

à reporter... 139 pièces.

report... 139 pièces.

a. l'étoile à six branches :

Sous-type 1 :

a)	monogramme	1. . . .	3 —
b)	—	2. . . .	8 —

b. l'étoile à sept branches :

Sous-type 2 :

a)	sans monogramme. . .	31 —
b)	le revers surfrappé. . .	1 —
c)	le revers effacé	1 —

Sous-type 3 :

	sans monogramme. . . .	13 —

Sous-type 4 :

a)	monogramme	3. . . .	1 —
b)	—	4. . . .	8 —
c)	—	5. . . .	8 —
d)	—	6. . . .	6 —
e)	—	7. . . .	1 —
f)	—	8. . . .	1 —

à reporter... 221 pièces.

NOTA : Les monogrammes sont figurés en tête des descriptions : page 47.

report...	221 pièces.
g) monogramme 9. . . .	1 —
h) le revers surfrappé. . .	4 —
Sous-type 5 :	
a) monogrammes 10 et 8.	4 —
b) — 7. . .	4 —
c) — 9. . .	1 —
d) sans monogramme . .	9 —
Sous-type 6 :	
a) monogrammes 10 et 11.	5 —
b) — 10 et l'autre effacé	1 —
c) monogramme 7. . . .	7 —
d) — 12. . . .	2 —
e) — 8. . . .	3 —
f) — 4. . . .	1 —
g) — 13. . . .	1 —
h) le revers surfrappé. . .	1 —
Sous-type 7 :	
a) monogramme 10 . . .	4 —
b) le revers surfrappé. . .	1 —
Sous-type 8 :	
sans monogramme. . . .	3 —
Sous-type 9 :	
a) monogramme 14 . . .	2 —
b) — 2 . . .	3 —
c) sans monogramme. . .	6 —
Sous-type 10 :	
a) monogramme 8. . . .	4 —
b) le revers surfrappé. . .	1 —
c) sans monogramme. . .	7 —
d) le revers effacé	4 —
à reporter...	300 pièces.

report...	300 pièces.
Sous-type 11 :	
sans monogramme. . . .	5 —
Sous-type 12 :	
a) sans monogramme. . .	16 —
b) le revers surfrappé. . .	1 —
Sous-type 13 :	
a) sans monogramme. . .	11 —
b) le revers effacé	3 —
Sous-type 14 :	
a) monogramme 8. . . .	10 —
b) — 2. . . .	2 —
c) sans monogramme. . .	12 —
d) le revers surfrappé. . .	2 —
Sous-type 15 :	
sans monogramme. . . .	12 —
Sous-type 16 :	
a) monogramme 8. . . .	2 —
b) le revers surfrappé. . .	1 —
c) sans monogramme. . .	4 —
c. l'étoile à huit branches :	
Sous-type 17 :	
a) monogramme 15 . . .	8 —
b) — 7 . . .	7 —
c) — 16 . . .	7 —
d) le revers effacé	3 —
Sous-type 18 :	
a) monogramme 17 . . .	4 —
b) sans monogramme . .	7 —
c) le revers surfrappé. . .	3 —
Sous-type 19 :	
a) monogramme 7 . . .	5 —
à reporter...	425 pièces.

report...	425 pièces.
b) monogramme 16 . . .	3 —
c) — 17 . . .	3 —
d) sans monogramme . .	14 —
e) monogramme 7, le revers surfrappé.	1 —
f) le revers effacé	2 —
Sous-type 20 :	
sans monogramme. . . .	4 —
Sous-type 21 :	
monogramme 8.	3 —
d. l'étoile à huit branches terminées par un point :	
Sous-type 22 :	
a) monogrammes 10 et 8.	3 —
b) — 10. . .	2 —
c) sans monogramme. . .	7 —
Sous-type 23 :	
a) monogrammes 10 et 8.	3 —
b) — 16. . .	1 —
c) sans monogramme. . .	11 —
d) le revers effacé	8 —
Type II. — Emblèmes du droit : l'étoile à quatre, cinq ou six branches avec un point entre les branches, à g. de l'effigie du roi; l'aigle à sa d., une couronne au bec, derrière la tête du roi, et parfois le foudre dans ses serres.	
à reporter...	490 pièces.

report...	490 pièces.
a. l'étoile à quatre branches :	
Sous-type 1 :	
a) monogramme 8. . . .	70 —
b) le revers surfrappé. . .	2 —
c) monogramme indistinct.	7 —
d) le revers effacé	3 —
b. l'étoile à cinq branches :	
Sous-type 2 :	
a) monogramme 15 . . .	9 —
b) — 18 . . .	2 —
c) — 8 . . .	14 —
d) le revers effacé	2 —
e) sans monogramme. . .	1 —
Sous-type 3 :	
a) monogramme 19 . . .	12 —
b) — 8 . . .	7 —
c. l'étoile à six branches :	
Sous-type 4 :	
a) monogramme 7. . . .	4 —
b) — 8. . . .	45 —
c) le revers effacé	5 —
Type III. — Emblèmes du droit : le croissant placé horizontalement à g. de l'effigie du roi; l'aigle à sa d., une couronnne au bec, derrière la tête du roi.	
Sous-type 1 :	
monogrammes 20 et 8 . .	4 —
à reporter...	677 pièces.

report...	677 pièces.
Sous-types 2 :	
a) monogrammes 20 et 8 .	9 —
b) — 21 . . .	9 —
c) — 8 . . .	5 —
d) — 22 . . .	13 —
Sous-type 3 :	
a) monogramme 16 . . .	12 —
b) sans monogramme . .	4 —
Sous-type 4 :	
monogrammes 20 et 8 . .	16 —
Sous-type 5 :	
a) monogramme 8. . . .	22 —
b) monogramme indistinct.	5 —
c) le revers effacé	2 —
Type IV. — Emblèmes du droit : le croissant placé horizontalement avec un point entre ses extrémités, à g. de l'effigie du roi; l'aigle à sa d., une couronne au bec, derrière la tête du roi, et parfois le foudre dans ses serres.	
Sous-type 1 :	
monogramme 8	7 —
Sous-type 2 :	
monogramme 8	12 —
Sous-type 3 :	
a) monogramme 7 . . .	5 —
b) — 16 . . .	36 —
c) — 22 . . .	1 —
d) — 23 . . .	4 —
à reporter...	839 pièces.

report...	839 pièces.
e) monogramme 24 . . .	1 —
f) — indistinct	12 —
g) le revers effacé	1 —
Type V. — Emblèmes du droit : le croissant placé horizontalement sous lequel l'étoile à cinq, à six ou à huit branches, à g. de l'effigie du roi; l'aigle à sa d., une couronne au bec, derrière la tête du roi.	
a. l'étoile à cinq branches :	
Sous-type 1 :	
a) monogramme 8. . . .	5 —
b) sans monogramme . .	1 —
c) le revers surfrappé. . .	1 —
b. l'étoile à six branches :	
Sous-type 2 :	
a) monogramme 16 . . .	30 —
b) sans monogramme . .	10 —
Sous-type 3 :	
a) monogramme 8. . . .	56 —
b) sans monogramme . .	17 —
c) le revers surfrappé. . .	3 —
Sous-type 4 :	
a) monogramme 8 . . .	3 —
b) — 22 . . .	1 —
c) sans monogramme. . .	3 —
Sous-type 5 :	
sans monogramme. . . .	7 —
Sous-type 6 :	
monogramme indistinct. .	6 —
à reporter...	996 pièces.

report...	996	pièces.
Sous-type 7 :		
sans monogramme. . . .	8	—
Sous-type 8 :		
sans monogramme. . . .	6	—
c. l'étoile à huit branches :		
Sous-type 9 :		
monogramme 8	6	—
Supplément : l'étoile à six branches, l'aigle manque :		
a) monogramme 8. . . .	7	—
b) sans monogramme . .	5	—
Type VI. — Emblèmes du droit : un petit cercle de perles dans lequel un gros point, probablement l'étoile à plusieurs branches très mal faites, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa d., tenant une couronne en son bec, derrière la tête du roi.		
a) monogrammes 10 et 8 .	10	—
b) — 10 et 9 .	3	—
c) — 10. . .	12	—
d) — 8. . .	3	—
e) sans monogramme. . .	1	—
f) le revers surfrappé. . .	1	—
Type VII. — Emblèmes du droit : un petit cercle de perles dans lequel l'étoile à cinq branches égales, ou à cinq branches inégales, ou à six branches		
à reporter...	1058	pièces.

report...	1058	pièces.
égales, ou à une dizaine de branches, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa d., une couronne au bec, derrière la tête du roi.		
a. l'étoile à cinq branches égales :		
Sous-type 1 :		
a) monogrammes 10 et 7.	13	—
b) — 10 et 8.	13	—
c) — 10 et 16.	2	—
d) — 10 et l'autre indistinct. . . .	6	—
e) monogramme indistinct.	3	—
Sous-type 2 :		
a) monogrammes 10 et 7.	12	—
b) — 10 et 9.	2	—
c) — 10 et 16.	1	—
d) — 10 et l'autre indistinct. . . .	1	—
Sous-type 3 :		
a) monogrammes 10 et 16.	2	—
b) — 10 et 9.	1	—
c) — 10 . . .	3	—
d) sans monogramme . .	2	—
e) le revers surfrappé. . .	1	—
b. l'étoile à cinq branches inégales :		
Sous-type 4 :		
a) monogrammes 10 et 8 .	4	—
b) — 10 et l'autre indistinct. . . .	3	—
à reporter...	1127	pièces.

report... 1127 pièces.

c. l'étoile à six branches égales :

Sous-type 5 :

a) monogrammes 10 et 7. 14 —
b) — 10 et 9. 2 —
c) — 10 et 16. 1 —
d) — 10 . . . 2 —
e) sans monogramme. . . 1 —
f) le revers surfrappé. . . 1 —

d. l'étoile à une dizaine de branches :

Sous-type 6 :

a) monogrammes 10 et 7 . 1 —
b) — 10 . . . 9 —

Type VIII. — Emblèmes du droit : un petit cercle de perles, dans lequel le croissant tourné à d. avec un point entre ses extrémités, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa d., une couronne au bec, derrière la tête du roi.

Sous-type 1 :

a) monogramme 7. . . . 4 —
b) — 8. . . . 4 —
c) le revers effacé . . . . 2 —

Sous-type 2 :

a) monogramme 11 . . . 3 —
b) — 16 . . . 2 —
c) — 8 . . . 1 —
d) — indistinct. 2 —

à reporter... 1176 pièces.

report... 1176 pièces.

Sous-type 3 :

a) monogramme 15 . . . 8 —
b) — 16 . . . 11 —
c) — 23 . . . 3 —
d) — indistinct. 3 —
e) le revers effacé . . . . 4 —

Sous-type 4 :

a) monogramme 9. . . . 15 —
b) — 8. . . . 3 —
c) — indistinct. 7 —

Sous-type 5 :

a) monogramme 7 . . . 2 —
b) — 8 . . . 8 —
c) — 16 . . . 6 —
d) le revers effacé . . . . 9 —

Type IX. — Emblèmes du droit : un petit cercle de perles dans lequel le croissant tourné à g., avec un point entre ses extrémités, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa d., une couronne au bec, derrière la tête du roi, et le foudre dans ses serres.

a) monogramme 8 . . . 5 —
b) — 16 . . . 5 —
c) — indistinct. 5 —

Type X. — Emblèmes du droit : un petit cercle de perles dans lequel est à d. un petit trait coupant en segments iné-

à reporter... 1270 pièces.

report... 1270 pièces.

gaux; un autre trait plus court coupe le petit segment de d. en deux, à g. de l'effigie du roi; l'aigle à sa d., une couronne au bec, derrière la tête du roi, et le foudre dans ses serres.

a) monogramme 15 . . . 39 —
b) — 7 . . . 43 —
c) — 9 . . . 27 —
d) — 16 . . . 3 —
e) — indistinct. 6 —
f) sans monogramme. . . 10 —
g) le revers surfrappé . . 3 —
h) le revers effacé . . . . 2 —

Supplément à Type I. — L'aigle à d. de l'effigie du roi manque :

a) monogramme 2 . . . 1 —
b) — 7 . . . 1 —
c) — 8 . . 3 —

à reporter... 1408 pièces.

report... 1408 pièces.

d) monogramme 10 . . . 1 —
e) — 16 . . . 1 —
f) — 25 . . . 1 —
g) sans monogramme . . 10 —
h) le revers effacé . . . . 6 —

Total... 1427 pièces.

Les 1427 pièces de cette trouvaille sont réparties dans les types comme suit :

A. Type unique . . . . . 139 pièces.
B — I . . . . . 351 —
— II . . . . . 183 —
— III . . . . . 101 —
— IV . . . . . 79 —
— V . . . . . 175 —
— VI . . . . . 30 —
— VII . . . . . 100 —
— VIII . . . . . 97 —
— IX . . . . . 15 —
— X . . . . . 133 —
Supplément à Type I . . . . . 24 —

Total... 1427 pièces.

POIDS DES DRACHMES

AVANT DE DONNER LE TABLEAU DES POIDS, NOUS FAISONS LA REMARQUE SUIVANTE :

Les poids que nous avons relevés de six pièces, prises au hasard, de chaque type, nous donnent le poids fort variant entre 4,155 et 4,030 mg., le poids moyen variant entre 3,900 et 3,730 mg., et le poids faible variant entre 3,675 et 3,555 mg. Ainsi nous constatons que le poids de nos pièces de monnaies n'est basé ni sur le système monétaire attique, selon lequel le poids fort d'une drachme est 4 gr. 352, le poids moyen 4 gr. 25, et le poids faible 4 gr. 08, ni selon le système médo-perse, selon lequel le poids fort d'une drachme est 3 gr. 40, le poids faible 3 gr. 264, et le poids de Khosroes 3 gr. 54 1/6 (v. de Morgan, *op. cit.*, col. 51/52 et 57/58). Nos pièces sont basées très vraisemblablement sur le système phénicien, selon lequel les trois poids sont respectivement 3 gr. 90 à 3 gr. 83; 3 gr. 66 à 3 gr. 62,5; et 3 gr. 32 à 3 gr. 27,3. (Voyez George Hill, *Catalogue of the Greek coins in the British Museum,* London, 1910, introduction, p. cii, seq.) Cette opinion serait supportée par un tétradrachme d'Antoine et Cléopâtre, surfrappé par Phraatès IV, publié par M. le Col. Allotte de la Fuÿe dans la *Revue Numismatique*, 1904, p. 174 et sq.. Ce système fut adopté par Phraatès IV après ses victoires sur les Romains.

Deux drachmes, celle de Mithridatès III et celle d'Orodès Ier, que nous publions dans le supplément, se conforment au système monétaire attique. Elles pèsent respectivement 4,150 mg. et 4,335 mg.

TABLEAU DES POIDS DES DRACHMES PARTHES[1]

	Poids d'une drachme	Poids de 5 drachmes	Poids moyen
A. Type unique.			
	3.650 mg.	19.050 mg.	3.810 mg.
B. Type I.			
Sous-type 1	4.155 »	18.900 »	3.780 »
— 2	3.895 »	19.750 »	3.950 »
— 3	4.100 »	19.575 »	3.915 »
— 4	4.000 »	19.425 »	3.885 »
— 5	3.900 »	20.005 »	4.001 »
— 6	4.005 »	19.475 »	3.895 »
— 7	3.725 »	19.275 »	3.855 »
— 8	3.955 »	11.800 »[1]	3.933 »
— 9	4.125 »	19.475 »	3.895 »
— 10	3.825 »	19.400 »	3.880 »
— 11	4.055 »	19.880 »	3.976 »
— 12	4.100 »	18.900 »	3.780 »
— 13	4.125 »	19.425 »	3.885 »
— 14	3.975 »	19.600 »	3.920 »
— 15	3.730 »	19.300 »	3.860 »
— 16	3.905 »	19.600 »	3.920 »
— 17	3.875 »	19.450 »	3.890 »
— 18	4.025 »	19.350 »	3.870 »
— 19	3.780 »	19.325 »	3.865 »
— 20	3.995 »	11.630 »[1]	3.876 »
— 21	4.025 »	11.895 »[1]	3.965 »
— 22	3.835 »	19.880 »	3.976 »
— 23	3.925 »	19.480 »	3.890 »
Type II.			
Sous-type 1	3.925 »	19.150 »	3.830 »
— 2	3.825 »	19.295 »	3.859 »
— 3	3.945 »	18.675 »	3.735 »
— 4	3.825 »	19.520 »	3.904 »
Type III.			
Sous-type 1	3.920 »	11.525 »[1]	3.841 »
— 2	3.830 »	18.825 »	3.765 »
— 3	3.870 »	18.880 »	3.776 »
Sous-type 4	3.780 mg.	19.405 mg.	3.881 mg.
— 5	3.875 »	19.580 »	3.916 »
Type IV.			
Sous-type 1	3.675 »	19.180 »	3.836 »
— 2	3.805 »	19.380 »	3.876 »
— 3	3.875 »	19.330 »	3.866 »
Type V.			
Sous-type 1	3.950 »	19.670 »	3.934 »
— 2	3.845 »	19.980 »	3.896 »
— 3	3.930 »	19.405 »	3.881 »
— 4	3.770 »	19.430 »	3.886 »
— 5	3.900 »	19.645 »	3.929 »
— 6	3.930 »	19.700 »	3.940 »
— 7	4.020 »	19.630 »	3.925 »
— 8	3.875 »	19.300 »	3.860 »
— 9	3.905 »	19.625 »	3.925 »
Type VI.			
	3.745 »	19.325 »	3.865 »
Type VII.			
Sous-type 1	4.030 »	19.170 »	3.834 »
— 2	3.855 »	19.575 »	3.915 »
— 3	3.920 »	19.030 »	3.806 »
— 4	3.925 »	19.230 »	3.846 »
— 5	4.120 »	19.650 »	3.930 »
— 6	3.880 »	19.680 »	3.936 »
Type VIII.			
Sous-type 1	3.780 »	19.200 »	3.840 »
— 2	3.880 »	19.630 »	3.925 »
— 3	3.880 »	19.205 »	3.841 »
— 4	3.920 »	19.170 »	3.834 »
— 5	3.930 »	19.545 »	3.909 »
Type IX.			
	3.830 »	18.775 »	3.755 »
Type X.			
	3.555 »	19.180 »	3.836 »

1. Poids de 3 drachmes.

Observations générales

Les 1.427 drachmes parthes de la trouvaille[1] faite à Suse en 1929-1930 comprennent deux catégories, différenciées d'après l'effigie du roi, figurée sur le droit de chaque pièce. La première catégorie A comprend 139 drachmes à l'effigie d'Orodès Ier; la seconde B, 1.288 drachmes à l'effigie de Phraatès IV.

MONOGRAMMES DES DRACHMES D'ORODÈS Ier

Fig. 1

MONOGRAMMES DES DRACHMES DE PHRAATÈS IV

Fig. 2

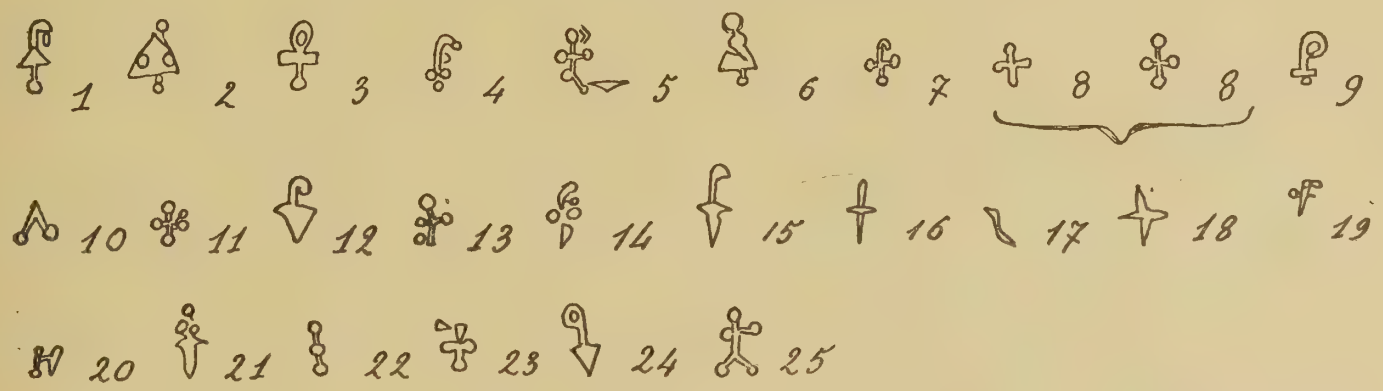

A. — La catégorie A est représentée par un seul type. Elle était en cours pendant les premières années du règne de Phraatès IV. Toutes les pièces de cette catégorie se distinguent de celles de la catégorie B par l'absence de la palme sur le revers.

Droit. — Une étoile à huit, parfois à sept, et parfois à neuf branches, à g. de l'effigie du roi, le croissant à sa dr.[2]. L'étoile est très effacée sur la plupart des pièces, et, en conséquence, il est très difficile de distinguer des sous-types d'après le nombre de ses branches. Pourtant nous pouvons constater que, sur les pièces à l'étoile à huit ou neuf branches, la position du croissant de la dr. de l'effigie est différente de celle qu'il occupe sur les pièces à l'étoile à sept branches : le point marquant le nœud des bandeaux du diadème est à côté de l'extrémité g. du croissant dans un, et sous l'extrémité g. du croissant dans l'autre cas.

Buste d'Orodès Ier, de profil tourné à g., vêtu d'un manteau royal bordé de fourrure, diadémé, portant au cou un collier en spirale à deux tours, terminé par une boule. Nez droit et

1. Toutes les drachmes de notre trouvaille montrent la technique de la bouterolle, employée par le graveur. Les creux formés par la bouterolle dans les matrices sont rarement joints par des traits, sauf dans le cas du profil du roi, du diadème et de l'oiseau.

2. L'étoile est le symbole du soleil et le croissant celui de la lune. Ces astres faisaient l'objet d'un culte national chez les Parthes.

long ; l'œil presque de profil avec la prunelle et la glande lacrymale, marquées respectivement par un point et un petit trait courbe, barbe courte et arrondie sous le menton, moustache fine et relevée ; les cheveux longs, taillés carrément sur les côtés et derrière la tête, dépassent beaucoup le diadème et tombent sur la nuque en cinq rangées de boucles régulièrement ondulées, masquant les oreilles. Verrue[1] sur le front, marquée par un point. Les deux bandeaux du diadème sont marqués par quatre traits parallèles ; ses extrémités, indiquées par cinq traits peu inclinés, tombent derrière les boucles de cheveux. Cercle de perles. Le droit est anépigraphe.

Revers. — Arsacès[2], assis à dr. sur un trône à dossier, et présentant un arc incliné de la main droite. M. de Morgan considère ce personnage assis comme la divinité nationale des Parthes. Il décrit son costume comme suit : « Elle est coiffée d'un bonnet pointu muni d'oreillettes, et attaché sur la tête par un lien dont les extrémités pendent derrière la nuque. Son costume se compose d'un court justaucorps et de pantalons étroits et plissés. Ses chaussures sont nouées de rubans dont les pointes se relèvent sur le cou de pied. » (Jacques de Morgan, *Numismatique de la Perse Antique,* Ier fascicule. — *Monnaies Arsacides,* tome I de la IIIe partie, *Monnaies Orientales,* du *Traité des Monnaies Grecques et Romaines,* édité par Ernest Babelon, Paris, 1927, col. 88.) Légende carrée en sept lignes ; seule celle de dr. n'est pas doublée : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ | ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Le nom ΑΡΣΑΚΟΥ est toujours coupé par l'extrémité de l'arc, ainsi : ΑΡ..ΣΑΚΟΥ. Cette légende est plus ou moins incomplète, parce qu'elle est souvent en dehors du flan.

Le revers de toutes les 139 pièces de cette catégorie A a deux des six monogrammes figurés plus haut[3] (v. fig. 1) ; le monogramme 1 se trouve toujours au-dessus du bras étendu d'Arsacès, tandis qu'un des monogrammes 2 à 6 est placé sous l'arc et devant la jambe. D'après

1. Ce terme est employé généralement pour désigner un point en relief sur le front du portrait d'Orodès Ier et celui de Phraatès IV sur toutes les drachmes de notre collection. On serait tenté de le prendre pour l'*ūrṇā* caractéristique des statues de Buddha et de Chiva (*Kalastrilinga*). Nous pensons qu'il s'agit ici d'un bijou royal, pierre précieuse attachée au diadème et tombant sur le front, plutôt que d'une influence quelconque, soit bouddhique, soit brahmanique. Cette verrue se trouve sur les drachmes et sur les tétradrachmes de quelques autres rois parthes (v. Petrowicz, *Arsaciden-Münzen*, Wien, 1904, p. 58).

2. M. de Morgan considère ce personnage du revers comme la divinité nationale des Parthes. Sa coiffure, qu'il compare avec le bonnet satrapal aux temps des Achéménides et avec le bonnet persépolitain, et son costume l'empêchent de reconnaître Arsacès. Nous savons que les Parthes croyaient dans l'apothéose de leurs rois, qui se vantaient pendant leur vie d'être « frères du soleil et de la lune » (Ammien Marcelin, XXIII, 6). Nous savons aussi que quelques rois prirent le titre θεος, dieu sur leurs monnaies, et leurs reines s'appelaient θεα, déesse, ou θεα ουρανια, déesse céleste, telle que Mousa. Il n'y a pas objection à prendre le personnage pour Arsacès, le premier roi et le héros national des Parthes, divinisé ; ils occuperaient la même place sur le revers des monnaies parthes, que le Zeus ou l'Apollon sur le revers des monnaies séleucides, et présentant au roi régnant l'arc, l'arme nationale des Parthes, si redoutée par leurs ennemis. D'ailleurs, les rois parthes étaient grands prêtres de leur vivant ; il est tout naturel qu'Arsacès soit représenté coiffé du bonnet sacerdotal (?), sur lequel M. de Morgan insiste tant.

3. Un examen attentif des drachmes que nous avons rapportées dans l'inventaire comme étant sans monogramme,

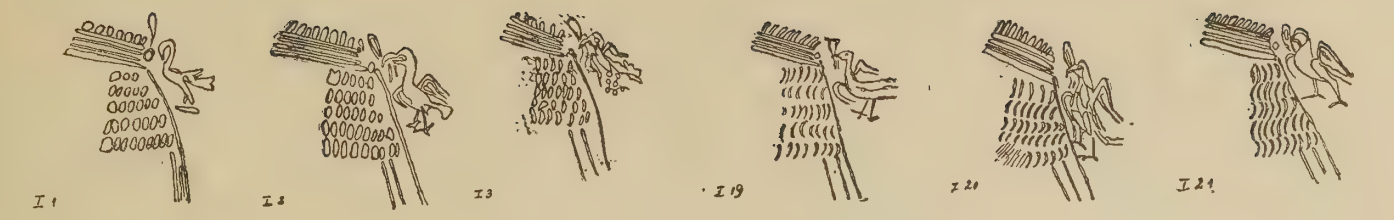

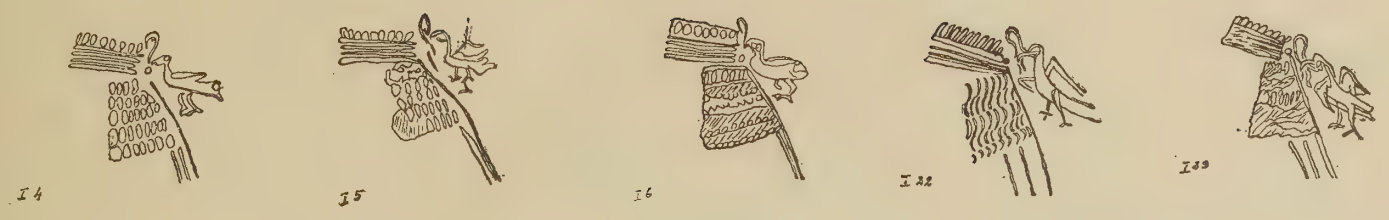

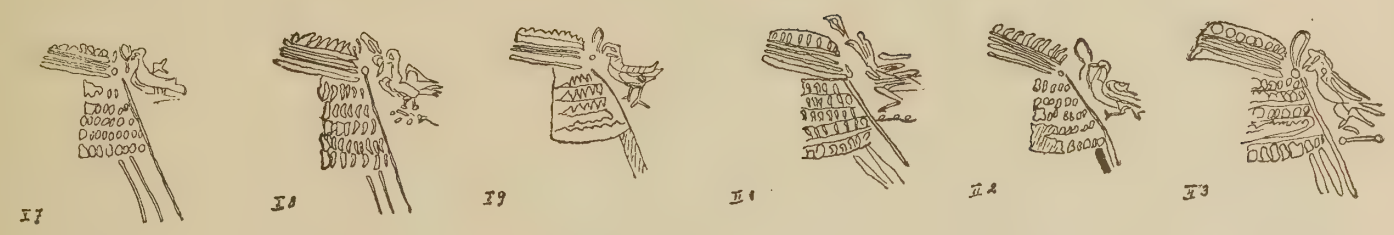

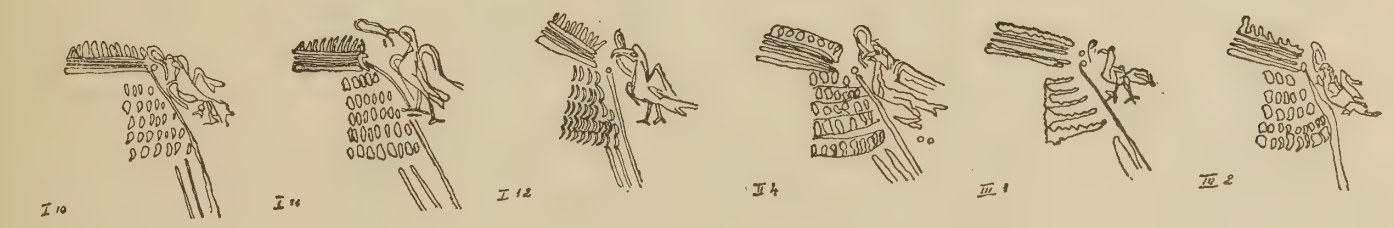

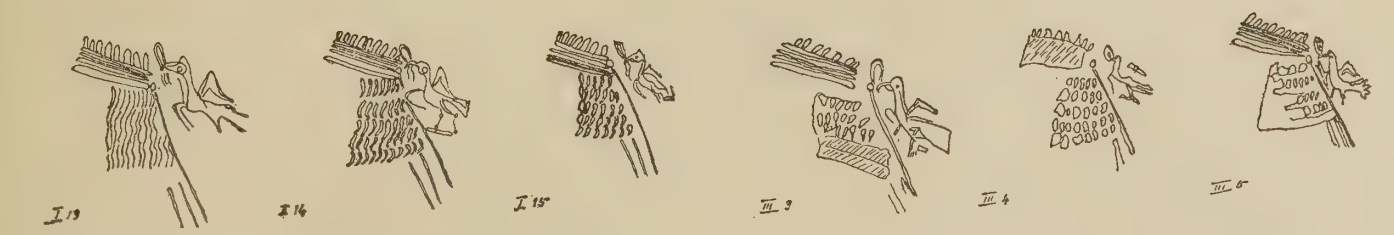

Monnaies arsacides trouvées dans un vase

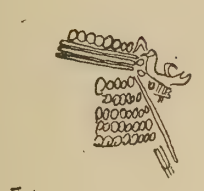
V 1

V 2

V 3

VII 6

VIII 1

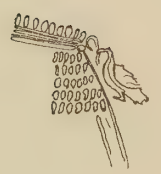
VIII 2

V 4

V 5

V 6

VIII 3

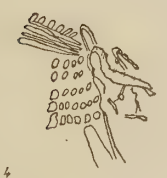
VIII 4

VIII 5

V 7

V 8

V 9

IX

X

VI

VII 1

VII 2

VII 3

VII 4

VII 5

Orodès I

Phraatès IV

Phraatès IV

Phraatès IV Phraatès IV

MONNAIES ARSACIDES TROUVÉES DANS UN VASE

les monogrammes, nous avons pu répartir les pièces en cinq groupes (v. l'inventaire). Pourtant il faut remarquer ici qu'il est bien difficile de distinguer ces monogrammes, surtout ceux qui se trouvent sous l'arc; d'ailleurs ils sont faits par des points, très rarement unis les uns avec les autres par des traits. Le monogramme 1[1] est peut-être le monogramme 3 de Phraatès IV (v. de Morgan, *op. cit.*, p. 274), tandis que les monogrammes 2 à 6 sont des variantes du monogramme 11 d'Orodès Ier (v. de Morgan, *op. cit.*, p. 264). Il est souvent représenté comme le monogramme 8 de Phraatès IV de cette trouvaille. L'interprétation du monogramme 1 devait être, d'après M. le Colonel Allotte de la Fuÿe, ΠΟΛΙΣ « la ville », la ville *par excellence* Séleucie sur le Tigre, et celle des monogrammes 2 à 6 devait être, d'après lui, ΦΡΑατης, Phraatès.

B. — La catégorie B comprend 1.288 drachmes à l'effigie de Phraatès IV. D'après les emblèmes qui se trouvent sur le droit, à g. de l'effigie du roi, ces pièces peuvent être classées dans dix catégories différentes. Un oiseau[2], que nous considérerons avec les autres numismates être un aigle, est représenté, à dr. de l'effigie, dans des poses différentes, soit au repos, soit à mi-vol avec les ailes presque fermées, soit en plein vol avec les ailes éployées, tenant toujours en son bec une couronne, avec les rubans tombants au-dessus ou à côté de la tête du roi, et parfois dans ses serres un objet, probablement le foudre. D'ailleurs, cet aigle a des caractères différents sur chacun des dix types; de plus, un examen attentif de chaque pièce nous amène à constater que cet aigle est représenté de façons différentes sur les pièces d'un même type, permettant ainsi un classement en sous-types. L'effigie du roi offre aussi des variations remarquables suivant l'artiste, ou les artistes; sa physionomie, son diadème, son armure ou son costume et sa parure sont différents; pourtant sur toutes les pièces d'un type ou d'un sous-type l'effigie est toujours sensiblement la même. Ce fait porte à croire qu'il y avait des coins différents. Sur la plupart des pièces, la frappe est défectueuse, parfois l'emblème de g. de l'effigie, parfois l'aigle de dr. est en dehors du flan; l'emblème manque sur 49 pièces et l'aigle est fragmentaire ou presque absent sur 300 pièces au moins. Beaucoup de pièces sont usées; alors, il ne reste que des traces de l'emblème ou de l'aigle. Voici les dix types différenciés d'après les emblèmes de gauche :

Type I. — L'étoile à six, sept ou huit branches, ou à huit branches terminées par un point.

Type II. — L'étoile à quatre, cinq ou six branches avec un point entre chaque deux branches.

nous fait supposer que, sur quelques-unes d'elles, les monogrammes sous l'arc ont été effacés soit par l'usure, soit intentionnellement pendant la période troublée de l'intérim de Tiridatès II (27/28 ap. J.-C.).

1. Ce monogramme ne présente pas de variantes.

2. Cet oiseau affecte sur la plupart des pièces une forme très éloignée de la forme classique de l'aigle; parfois il est figuré comme une cigogne, parfois comme une colombe. Dans ce dernier cas, nous pensons qu'il s'agirait de l'aiglon. En tout cas, l'oiseau est l'aigle ou l'aiglon, plus ou moins mal fait.

Type III. — Le croissant placé horizontalement.

Type IV. — Le croissant placé horizontalement avec un point entre ses extrémités.

Type V. — Le croissant placé horizontalement, sous lequel l'étoile à cinq, six ou huit branches.

Type VI. — Un petit cercle de perles, dans lequel un gros point, probablement l'étoile à plusieurs branches très mal faite.

Type VII. — Un petit cercle de perles, dans lequel l'étoile à cinq branches égales, à cinq branches inégales, à six branches égales, ou à une dizaine de branches.

Type VIII. — Un petit cercle de perles, dans lequel le croissant tourné à dr., avec un point entre ses extrémités.

Type IX. — Un petit cercle de perles, dans lequel le croissant tourné à g., avec un point entre ses extrémités.

Type X. — Un petit cercle de perles, dans lequel un petit trait le coupant en segments inégaux, un autre trait plus court coupe le petit segment de dr. en deux.

Buste de Phraatès IV, de profil tourné à g., vêtu du manteau royal bordé de perles, parfois cuirassé, diadémé, portant au cou un collier de perles avec une chaîne et un pendentif. Nez droit et long ; l'œil presque de profil avec la prunelle et la glande lacrymale, marquées respectivement par un point et par un trait courbe, parfois par deux points ; barbe longue, taillée presque en pointe courte sur les côtés ; moustache fine, parfois relevée ; les cheveux longs, taillés carrément sur les côtés et derrière la tête, tombent sur la nuque en cinq rangées de boucles régulièrement ondulés, masquant les oreilles. Verrue sur le front, indiquée par un point. Les deux bandeaux du diadème sont indiqués par deux, trois ou quatre traits parallèles ; leurs extrémités tombent derrière les boucles de cheveux, marquées par un, deux, ou trois traits parallèles, peu inclinés[1]. Cercle de perles. Le droit est anépigraphe.

Revers. — Arsacès, assis à dr. sur un trône à dossier, et présentant un arc incliné de la main dr.. Sa coiffure et son costume sont les mêmes comme décrits plus haut (v. p. 2). Pourtant, sur quelques pièces, sa physionomie, sa coiffure, son costume et la position de son arc sont très différents, ce qui permet de conclure nettement à la variété des coins. Le revers de toutes les drachmes de Phraatès IV de notre trouvaille est caractérisé par la palme à sept, à huit, à neuf, à dix, à onze, à douze, à treize, à quatorze, à quinze, ou à dix-sept feuilles, qui se trouve derrière le dossier du trône d'Arsacès. Cette palme est le symbole de la ville de Séleucie sur le Tigre, où les pièces ont été très probablement frappées. Nous la trouvons sur une pièce de

1. Le buste de Phraatès IV, sur le droit des drachmes décrites ci-après, reste dans ses grandes lignes toujours le même. Nous signalerons seulement les variantes de la forme du diadème. Le revers de ces monnaies varie peu ; nous insisterons sur le nombre des feuilles de la palme, qui indiquent les variantes.

bronze de cette ville, datée ANT = 351 Sél., publiée par M. de Morgan (*Manuel de Numismatique Orientale*, Paris, 1923, fasc. I, p. 163, fig. 172), avec la Victoire volant à g., une palme dans la main dr.. De même sur le revers d'une série de monnaies de bronze inédites provenant de Suse et frappées à Séleucie sur le Tigre, une divinité mâle nue est représentée assise sur l'omphalos, tenant dans la main dr. une palme. Légende carrée en sept lignes ; seule celle de dr. n'est pas doublée : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΒΑΣΙΛΕΩΝ | dr. ΑΡΣΑΚΟΥ | ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ | ΔΙΚΑΙΟΥ | g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Cette légende est plus ou moins incomplète, parce qu'elle est souvent en dehors du flan. Presque un millier de pièces de Phraatès IV portent sur le revers un ou deux des monogrammes suivants[1], toujours aux mêmes places : le monogramme 10 au-dessus de l'arc d'Arsacès assis ; le monogramme 20 au-dessus du dossier de son trône[1] ; tous les autres monogrammes, figurés plus haut, se trouvent sous son arc et devant la jambe. Une comparaison avec les monogrammes publiés par M. de Morgan (*op. cit.*, pp. 264 et 274) nous montre que la plupart de ces monogrammes sont inédits.

DESCRIPTION DES MONNAIES[2] FIGURÉES

Orodès Ier (57-38/37 av. J.-C.)

1. *Catégorie A. Type unique.*

L'étoile à huit branches à g. de l'effigie du roi, le croissant à sa dr.. Buste d'Orodès Ier, de profil tourné à g., vêtu d'un manteau royal bordé de fourrure, diadémé, portant au cou un collier en spirale à deux tours, terminé par une boule. Nez droit et long, l'œil presque de profil avec la prunelle et la glande lacrymale, marquées respectivement par un point et par un petit trait courbe, barbe courte et arrondie sous le menton, moustache fine et relevée ; les cheveux longs, taillés carrément sur les côtés et derrière la tête, dépassent beaucoup du diadème et tombent sur la nuque en cinq rangées de boucles régulièrement ondulées, masquant les oreilles ; verrue sur le front, marquée par un point. Les deux bandeaux du diadème, marqués par quatre traits parallèles, ses extrémités, marquées par cinq traits peu inclinés, tombent derrière les boucles de cheveux. Cercle de perles. Le droit est anépigraphe.

Rev. — Arsacès, assis à dr. sur un trône à dossier et présentant un arc incliné de la main dr.

1. M. de Morgan donne ce monogramme comme H couché (monogramme 8, v. *op. cit.*, p. 274). Il se trouve sur le manteau du roi. Pourtant, sur le revers d'une monnaie de bronze de Phraatès IV, pl. XV, 18, notre monogramme occupe la même place que sur le revers de quelques monnaies de notre trouvaille.

2. Nous avons choisi dans les planches les monnaies les mieux conservées pour représenter chaque type et chaque sous-type. Quant à la conservation des pièces de la Catégorie B, Types II et V sont d'une conservation excellente, celle de la Catégorie A et de la Catégorie B, Types I, VI et VII, est mauvaise, tandis que celle de la Catégorie B, Types III, IV, VIII, IX et X, est moyenne.

« Il est coiffé d'un bonnet pointu, muni d'oreillettes, et attaché sur la tête par un lien dont les extrémités pendent derrière la nuque. Son costume se compose d'un court justaucorps et de pantalons étroits et plissés. Ses chaussures sont nouées de rubans dont les pointes se relèvent sur le cou de pied. » (De Morgan, *op. cit.*, col. 88.) Légende carrée en sept lignes; seule celle de dr. n'est pas doublée : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑ(κου), ex. (Ευεργετου) ΔΙΚΑΙΟΥ | g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟ(ς). — Monogrammes 1 et 2. — P., 3,650 mg.

PHRAATÈS (38/37 av. J.-C. — 2 ap. J.-C.).

2. *Catégorie B. Type I. Sous-type 1.*

L'étoile à six branches à g. de l'effigie du roi; l'aigle à sa dr., tenant une couronne en son bec et le foudre dans ses serres. Buste de Phraatès IV, de profil tourné à g., vêtu du manteau royal bordé de perles, ou cuirassé, diadémé; portant au cou un collier de perles avec une chaîne de pendentif. Nez droit et long, l'œil presque de profil avec la prunelle et la glande lacrymale, marquées respectivement par un point et par un trait courbe, barbe longue, taillée presque en pointe, courte sur les côtés, moustache fine et relevée; les cheveux longs, taillés carrément sur les côtés et derrière la tête, tombent sur la nuque en deux rangées de boucles régulièrement ondulées, masquant les oreilles. Verrue sur le front, indiquée par un point. Les deux bandeaux du diadème, indiqués par quatre traits parallèles; leurs extrémités tombant derrière les boucles de cheveux, marquées par trois traits parallèles peu inclinés. Cercle de perles. Le droit est anépigraphe.

Arsacès, assis à dr. sur un trône à dossier et présentant un arc incliné de la main droite. Sa coiffure et son costume sont les mêmes qu'au n° 1. Palme à dix feuilles derrière le trône. Légende carrée en sept lignes; seule celle de dr. n'est pas doublée : h. (Β)ΑΣΙΛ(εως) ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Επ)ΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλ)ΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 2. — Poids : 4,155 mg.

3. *Catégorie B. Type I. Sous-type 2.*

L'étoile à sept branches, à g. de l'effigie du roi; l'aigle à sa dr., tenant une couronne en son bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, comme décrit au n° 2. Cercle de perles.

Même revers qu'au n° 2. Palme à treize feuilles derrière le trône. Légende : h. ΒΑΣΙΛ(εως) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑΚΟ(υ), ex. (Ευ)ΕΡΓΕΤ(ου) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝ(ος). — Sans monogramme. — P., 3,895 mg.

4. *Catégorie B. Type I. Sous-type 3.*

Même droit qu'au n° 3. Même revers. Palme à onze feuilles, derrière le trône. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (ΦΙ)ΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Sans monogramme. — P., 4,100 mg.

5. *Catégorie B. Type I. Sous-type 4.*

Même droit qu'au n° 3. Même revers qu'au n° 4. Légende : h. (Βασιλεως) ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓ(ε)ΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Επ)ΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλ)ΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 5. — P., 4,000 mg.

6. *Catégorie B. Type I. Sous-type 5.*

Même droit qu'au n° 3, sauf les extrémités des bandeaux du diadème à deux traits parallèles peu inclinés. Même revers qu'au n° 3. Légende : h. (Βα)ΣΙΛ(ε)ΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. (Ευεργετ)ΟΥ (Δικαι)ΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 7. — P., 3,900 mg.

7. *Catégorie B. Type I. Sous-type 6.*

Même droit qu'au n° 6. Même revers. Palme à douze feuilles, derrière le trône. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩ(ς) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙ(κ)ΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogrammes 10 et 11. — P., 4,005 mg.

8. *Catégorie B. Type I. Sous-type 7.*

Même droit qu'au n° 3. Même revers qu'au n° 7. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. (Ευεργετου Δικαιου), g. ΕΠΙΦΑΝ(ους) ΦΙΛΕΛΛΗ(νος). — Monogramme 10. — P., 3,725 mg.

9. *Catégorie B. Type I. Sous-type 8.*

Même droit qu'au n° 3. Même revers. Palme à sept feuilles, derrière le trône. Légende : h. ΒΑ(σιλεως), ΒΑΣ(ιλεων), dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. (Ε)ΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φι)ΛΕΛΛΗΝΟ(ς). — Sans monogramme. — P., 3,955 mg.

10. *Catégorie B. Type I. Sous-type 9.*

Même droit qu'au n° 3, sauf les extrémités des bandeaux du diadème à un gros trait peu incliné. Même revers qu'au n° 3. Légende : h. (Β)Α(σιλεως) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑΚΟ(υ), ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φ)ΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Sans monogramme. — P., 4,125 mg.

11. *Catégorie B. Type I. Sous-type 10.*

Même droit qu'au n° 3. Même revers qu'au n° 3. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕ(ως) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. (Ευεργετο)Υ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φι)ΛΕΛΛΗΝΟ(ς). — Sans monogramme. — P., 3,825 mg.

12. *Catégorie B. Type I. Sous-type 11.*

Même droit qu'au n° 3. Même revers qu'au n° 4. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. et g., indistincts. — Sans monogramme. — P., 4,055 mg.

13. *Catégorie B. Type I. Sous-type 12.*

Même droit qu'au n° 3. Même revers qu'au n° 3. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕ(ως) ΒΑΣΙΛΕ(ων), dr. ΑΡΣ(ακου), ex. (Ευ)ΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝ(ο)ΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Sans monogramme. — P., 4,100 mg.

14. *Catégorie B. Type I. Sous-type 13.*

Même droit qu'au n° 3. Même revers qu'au n° 4. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. (Ευεργετου) ΔΙΚΑΙΟ(υ), g. (Ε)ΠΙΦΑ(νους) ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Sans monogramme. — P., 4,125 mg.

15. *Catégorie B. Type I. Sous-type 14.*

Même droit qu'au n° 3. Même revers. Palme à huit feuilles, derrière le trône. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλε)ΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 8. — P., 3,975 mg.

16. *Catégorie B. Type I. Sous-type 15.*

Même droit qu'au n° 3. Même revers. Palme à quinze feuilles, derrière le trône. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕ(ως) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑ(κου), ex. (Ευ)ΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φι)ΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Sans monogramme. — P., 3,730 mg.

17. *Catégorie B. Type I. Sous-type 16.*

Même droit qu'au n° 3. Même revers qu'au n° 2. Légende : h. (Βα)ΣΙΛΕΩΣ (Βα)ΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. (Ευεργετου Δικαιου), g. (Επιφανους Φιλελληνος). — Monogramme 8. — P., 3,905 mg.

18. *Catégorie B. Type I. Sous-type 17.*

L'étoile à huit branches, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., tenant une couronne en son bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, comme décrit au n° 2, sauf les extrémités des bandeaux du diadème à deux traits peu inclinés. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 3. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩ(ς) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. (Ευεργετου) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠ(Ι)ΦΑΝΟΥ(Σ) ΦΙΛΕΛΛΗ(νος). — Monogramme 15. — P., 3,875 mg.

19. *Catégorie B. Type I. Sous-type 18.*

Même droit qu'au n° 18. Buste de Phraatès IV, comme décrit au n° 2. Même revers qu'au n° 2. Légende : h. (Βασιλεως) ΒΑΣΙΛ(εων), dr. (Αρ)ΣΑΚ(ου), ex. (Ε)ΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Επ)ΙΦΑΝΟΥΣ (Φι)ΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 17. — P., 4,025 mg.

20. *Catégorie B. Type I. Sous-type 19.*

Même droit qu'au n° 19. Même revers. Palme à neuf feuilles, derrière le trône. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩ(ς) ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Sans monogramme. — P., 3,780 mg.

21. *Catégorie B. Type I. Sous-type 20.*

Même droit qu'au n° 19. Même revers qu'au n° 15. Légende : h. ΒΑΣΙΛ(εως) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕ(ργε)ΤΟΥ ΔΙ(κα)ΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλ)ΕΛΛΗΝΟΣ. — Sans monogramme. — P., 3,995 mg.

22. *Catégorie B. Type I. Sous-type 21.*

Même droit qu'au n° 19. Même revers qu'au n° 2. Légende : h. (Βασιλεως) ΒΑΣΙΛΕ(ων), dr. (Αρσακου), ex. (Ε)ΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φι)ΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 8. — P., 4,025 mg.

23. *Catégorie B. Type I. Sous-type 22.*

L'étoile à huit branches terminées par un point, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, comme décrit au n° 2. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 4. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟ(υ), ex. (Ευεργετου) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟ(υς) (Φιλελληνος). — Sans monogramme. — P., 3,835 mg.

24. *Catégorie B. Type I. Sous-type 23.*

Même droit qu'au n° 23. Même revers qu'au n° 4. Légende : h. ΒΑΣΙ(λεως) ΒΑΣΙΛ(εων), dr. (Αρσακου), ex. (Ευ)ΕΡΓΕΤΟΥ (Δ)ΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogrammes 10 et 8. — P., 3,925 mg.

25. *Catégorie B. Type II. Sous-type 1.*

L'étoile à quatre branches avec un point entre chaque deux branches, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi, et le foudre dans ses serres. Buste de Phraatès IV, comme décrit au n° 2, sauf la moustache fine et droite et la barbe très longue et taillée en pointe. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 7. Légende : h. (Βασι)Λ(εως) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. (Α)ΡΣΑΚ(ου), ex. ΕΥΕΡ(γετου) ΔΙΚΑΙ(ου), g. (Επ)ΙΦΑΝΟΥ(ς) (Φιλε)ΛΛ(ηνος). — Monogramme indistinct. — P., 3,925 mg.

26. *Catégorie B. Type II. Sous-type 2.*

L'étoile à cinq branches avec un point entre chaque deux branches, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec. Buste de Phraatès IV, comme décrit au n° 2, sauf les extrémités des bandeaux du diadème à deux traits parallèles peu inclinés. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 4. Grande module. Légende : h. (Βασιλεως) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Επιφα)ΝΟΥΣ (Φιλελ)ΛΗΝΟΣ. — Monogramme 8. — P., 3,825 mg.

27. *Catégorie B. Type II. Sous-type 3.*

Même droit qu'au n° 26, sauf les extrémités des bandeaux du diadème à trois traits parallèles peu inclinés. L'aigle tient le foudre dans ses serres. Même revers qu'au n° 15.

Légende : h. (Βασιλεως) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑ(κου), ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (indistinct) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 19. — P., 3,945 mg.

28. *Catégorie B. Type II. Sous-type 4.*

L'étoile à six branches avec un point entre chaque deux branches, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi, et le foudre dans ses serres. Buste de Phraatès IV, comme au n° 27. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 2. Légende : h. (Βασ)ΙΛ(εως) ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. ΕΥΕΡΓ(ετου) ΔΙΚΑ(ι)ΟΥ, g. (Επιφ)ΑΝΟΥ(Σ) (Φιλελληνος). — Monogramme 8. — P., 3,825 mg.

29. *Catégorie B. Type III. Sous-type 1.*

Le croissant placé horizontalement à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, comme au n° 6. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 9. Légende : h. (Βα)ΣΙΛΕ(ως) ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλε)ΛΗΝΟΣ. — Monogrammes 20 et 8. — P., 3,920 mg.

30. *Catégorie B. Type III. Sous-type 2.*

Même droit qu'au n° 29, sauf les extrémités des bandeaux du diadème à un seul trait peu incliné. Même revers qu'au n° 15. Légende illisible, bien qu'en très bon relief. — Monogramme 21. — P., 3,830 mg.

31. *Catégorie B. Type III. Sous-type 3.*

Même droit qu'au n° 29. Même revers qu'au n° 3. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕ(ως) ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. (Ευεργετου) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φ)ΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 16. — P., 3,870 mg.

32. *Catégorie B. Type III. Sous-type 4.*

Même droit qu'au n° 29. Même revers qu'au n° 2. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Επι)ΦΑΝΟΥΣ (Φιλελληνος). — Monogrammes 20 et 8. — P., 3,780 mg.

33. *Catégorie B. Type III. Sous-type 5.*

Même droit qu'au n° 29, sauf les extrémités des bandeaux du diadème à trois traits parallèles peu inclinés. Même revers qu'au n° 2. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙ(λεων), dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. (Ευεργετου Δικαιου indistinct), g. ΕΠΙΦΑΝΟΥ(Σ) (Φι)ΛΕΛΛΗΝ(ος). — Monogramme 8. — P., 3,875 mg.

34. *Catégorie B. Type IV. Sous-type 1.*

Le croissant placé horizontalement avec un point entre ses extrémités, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, comme décrit

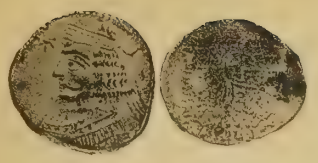
A

B I. 1

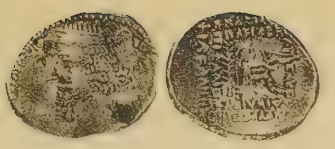
B I. 2

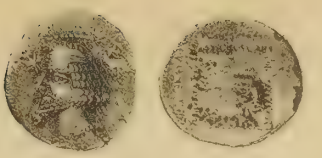
B I. 3

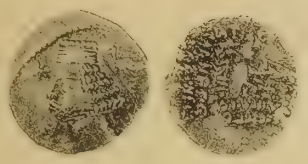
B I. 4

B I. 5

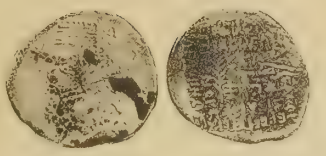
B I. 6

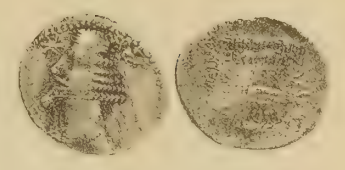
B I. 7

B I. 8

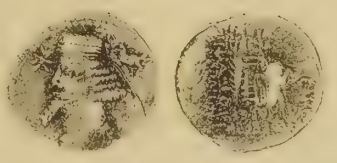
B I. 9

B I. 10

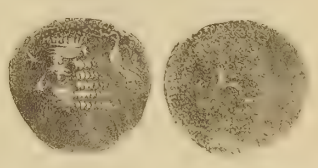
B I. 11

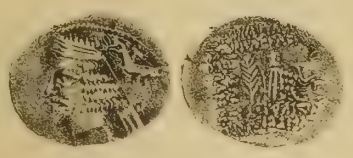
B I. 12

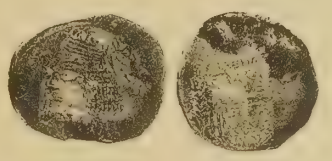
B I. 13

B I. 14

B I. 15

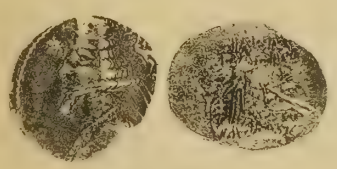
B I. 16

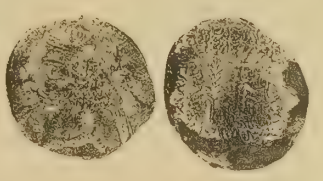
B I. 17

B I. 18

B I. 19

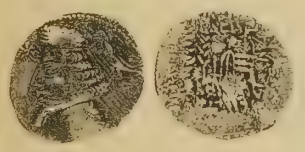
B I. 20

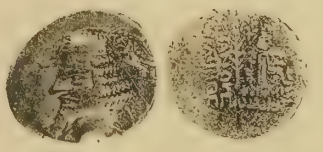
B I. 21

B I. 22

B I. 23

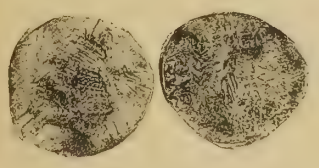
B II. 1

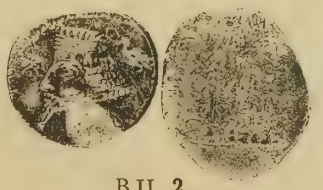
B II. 2

B II. 3

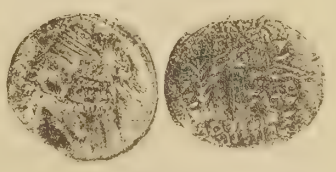
B II. 4

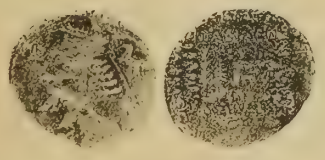
B III. 1

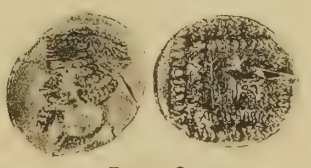
B III. 2

B III. 3

B III. 4

B III. 5

B IV. 1

B IV. 2

B IV. 3

ARSACIDES DU TRÉSOR : A, à l'effigie d'Orodès Ier. — B I. 1 - B IV. 3, à l'effigie de Phraatès IV.

au n° 2. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 2. Légende : h. (Βασιλεως) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓ(ετου) ΔΙΚΑΙ(ου), g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλε)ΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 8. — P., 3,675 mg.

35. *Catégorie B. Type IV. Sous-type 2.*

Même droit qu'au n° 34. L'aigle tient le foudre dans ses serres. Buste de Phraatès IV, diadémé à deux bandeaux marqués par deux traits parallèles et ses extrémités à deux traits parallèles peu inclinés. Même revers qu'au n° 15. Légende : h. ΒΑΣΙΛ(εως) ΒΑΣΙΛΕ(ων), dr. (Αρσακου), ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φι)ΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 8. — P., 3,805 mg.

36. *Catégorie B. Type IV. Sous-type 3.*

Même droit qu'au n° 35. Même revers. Palme à dix-sept feuilles, derrière le trône. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. (Α)ΡΣΑ(κου), ex. (Ευεργετου Δικαιου), g. indistinct. — Monogramme 22. — P., 3,875 mg.

37. *Catégorie B. Type V. Sous-type 1.*

Le croissant, placé horizontalement, sous lequel l'étoile à cinq branches, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, diadémé à deux bandeaux marqués par trois traits parallèles et ses extrémités à deux traits parallèles peu inclinés. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 7. Légende : h. (Βασιλεως) ΒΑΣΙΛΕ(ων), dr. (Αρ)ΣΑΚΟ(υ), ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Επ)ΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλ)ΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 8. — P., 3,950 mg.

38. *Catégorie B. Type V. Sous-type 2.*

Le croissant, placé horizontalement, sous lequel l'étoile à six branches, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, comme au n° 2. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 20. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (Βασιλεων), dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝ(ους) (Φι)ΛΕΛΛΗΝΟ(Σ). — Monogramme 16. — P., 3,845 mg.

39. *Catégorie B. Type V. Sous-type 3.*

Même droit qu'au n° 38. Buste de Phraatès IV, comme au n° 2. Même revers qu'au n° 20. Légende : h. (Βασιλεως) ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. et ex. ratés, g. (Επ)ΙΦΑΝΟΥΣ (Φι)ΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 8. — P., 3,930 mg.

40. *Catégorie B. Type V. Sous-type 4.*

Même droit qu'au n° 38. Buste de Phraatès IV, comme n° 6. Même revers qu'au n° 20. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (Βασιλεων), dr. ΑΡΣΑΚ(ου) ΕΥΕΡΓΕΤΟ(υ) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟ(υς) (Φι)ΛΕΛΛΗΝ(ος). — Monogramme 22. — P., 3,770 mg.

41. *Catégorie B. Type V. Sous-type 5.*

Même droit qu'au n° 40. Même revers. Légende effacée. — Sans monogramme. — P., 3,900 mg.

42. *Catégorie B. Type V. Sous-type 6.*

Même droit qu'au n° 40. Même revers. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (Βασιλεων), dr. Α(ρ)ΣΑΚΟΥ, ex. (Ε)ΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φι)ΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme indistinct. — P., 3,930 mg.

43. *Catégorie B. Type V. Sous-type 7.*

Même droit qu'au n° 40. Même revers qu'au n° 4. Légende : h. (Βασιλεως) ΒΑΣΙΛ(εων), dr. (Αρσακου), ex. (Ε)ΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥ(ς) (Φ)ΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Sans monogramme. — P., 4,020 mg.

44. *Catégorie B. Type V. Sous-type 8.*

Même droit qu'au n° 40. Même revers qu'au n° 7. Légende : h. (Βασιλεως) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (indistinct) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλ)ΕΛΛΗΝΟΣ. — Sans monogramme. — P., 3,875 mg.

45. *Catégorie B. Type V. Sous-type 9.*

Le croissant, placé horizontalement, sous lequel l'étoile à huit branches, à g. de l'effigie du roi; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, comme au n° 2. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 7. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. (Αρ)ΣΑΚΟ(υ), ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (raté) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Επ)ΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλ)ΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 8. — P., 3,905 mg.

46. *Catégorie B. Type VI.*

Un petit cercle de perles dans lequel un gros point, probablement l'étoile à plusieurs branches très mal faite, à g. de l'effigie du roi; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi. Cercle de perles. Même revers. Palme à quatorze feuilles, derrière le trône. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλ)ΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogrammes 10 et 9. — P., 3,745 mg.

47. *Catégorie B. Type VII. Sous-type 1.*

Un petit cercle de perles dans lequel l'étoile à cinq branches égales, à g. de l'effigie du roi; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, comme au n° 2. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 20. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. (Ευεργε)ΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φι)ΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogrammes 10 et 7. — P., 4,030 mg.

48. *Catégorie B. Type VII. Sous-type 2.*

Même droit qu'au n° 47. Même revers qu'au n° 7. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓ(ετόυ) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogrammes 10 et 16. — P., 3,855 mg.

49. *Catégorie B. Type VII. Sous-type 3.*

Même droit qu'au n° 47. Buste de Phraatès IV, comme au n° 6. Même revers qu'au n° 4. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑ(κου), ex. illisible, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogrammes 10 et 8. — P., 3,920 mg.

50. *Catégorie B. Type VII. Sous-type 4.*

Un petit cercle de perles dans lequel l'étoile à cinq branches inégales, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, comme au n° 6. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 4. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩ(ς) ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. (Ευεργετου Δικαιου), g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φι)ΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 10 (indistinct). — P., 3,925 mg.

51. *Catégorie B. Type VII. Sous-type 5.*

Un petit cercle de perles dans lequel l'étoile à six branches égales, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, comme au n° 6. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 3. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. (Ευεργετου) ΔΙΚΑΙ(ου), g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟ(υς) (Φιλελληνος). — Monogrammes 10 et 7. — P., 4,120 mg.

52. *Catégorie B. Type VII. Sous-type 6.*

Un petit cercle de perles dans lequel l'étoile à une dizaine de branches, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, comme au n° 2. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 4. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕ(ως) ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. (Ευεργετου) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝ(ος). — Monogramme 10. — P., 3,880 mg.

53. *Catégorie B. Type VIII. Sous-type 1.*

Un petit cercle de perles dans lequel le croissant, tourné à dr., avec un point entre ses extrémités à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi. Buste de Phraatès IV, comme au n° 6. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 7. Légende : h. (Βα)ΣΙΛ(εως) ΒΑΣΙΛΕ(ων), dr. ΑΡ(σακου), ex. (Ευεργετου Δικαιου), g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥ(ς) (Φιλ)ΕΛΛΗΝ(ος). — Monogramme 8. — P., 3,780 mg.

54. *Catégorie B. Type VIII. Sous-type 2.*

Même droit qu'au n° 53. Même revers. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩ(ς) Β(ασι)ΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑ(κου), ex. (Ευεργετου) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥ(ς) (Φ)ΙΛΕΛΛΗΝΟ(ς). — Monogramme 11. — P., 3,880 mg.

55. *Catégorie B. Type VIII. Sous-type 3.*

Même droit qu'au n° 53. Même revers qu'au n° 2. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟ(υ), ex. (Ευεργετου) ΔΙ(και)ΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥ(ς) (Φιλε)ΛΛΗΝ(ος). — Monogramme 16. — P., 3,880 mg.

56. *Catégorie B. Type VIII. Sous-type 4.*

Même droit qu'au n° 53. Même revers qu'au n° 4. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕ(ως) ΒΑΣΙ(λεων), dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. (Ευεργετου Δικαιου) (presque effacé), g. ΕΠΙΦΑΝ(ους) ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ (indistinct.) — Monogramme 9. — P., 3,920 mg.

57. *Catégorie B. Type VIII. Sous-type 5.*

Même droit qu'au n° 53. Même revers. Légende indistincte bien qu'en bon relief. — Monogramme 7. — P., 3,930 mg.

58. *Catégorie B. Type IX.*

Un petit cercle de perles dans lequel le croissant, tourné à g., avec un point entre ses extrémités, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi, et le foudre dans ses serres. Buste de Phraatès IV, comme au n° 2. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 20. Légende : h. (Βασιλεως) ΒΑ(σιλεων), dr. (Αρ)ΣΑΚ(ου), ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Επ)ΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλ)ΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 8. — P., 3,830 mg.

59. *Catégorie B. Type X.*

Un petit cercle de perles, coupé en segments inégaux par un petit trait ; un autre trait plus court coupe le petit segment de droite en deux, à g. de l'effigie du roi ; l'aigle à sa dr., une couronne au bec, derrière la tête du roi, et le foudre dans ses serres. Buste de Phraatès IV, comme au n° 10. Cercle de perles. Même revers qu'au n° 2. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡ(σακου), ex. (Ευεργετου) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Monogramme 16. — P., 3,555 mg.

B V. **1**

B V. **2**

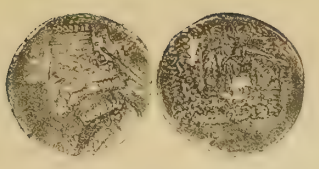
B V. **3**

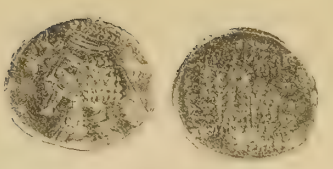
B V. **4**

B V. **5**

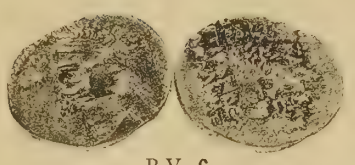
B V. **6**

B V. **7**

B V. **8**

B V. **9**

B VI.

B VII. **1**

B VII. **2**

B VII. **3**

B VII. **4**

B VII. **5**

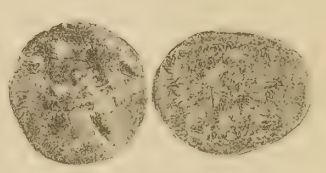
B VII. **6**

B VIII. **1**

B VIII. **2**

B VIII. **3**

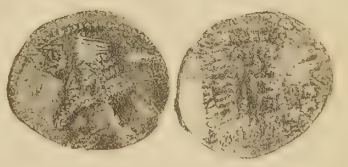
B VIII. **4**

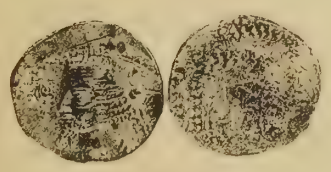
B VIII. **5**

B IX.

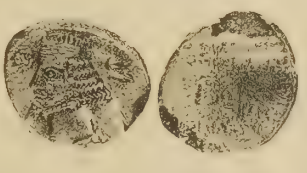
B X.

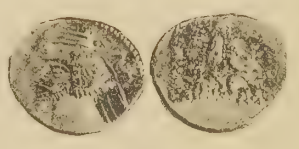
82
inventaire 1932-1933

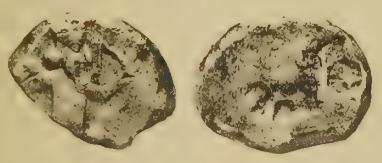
1

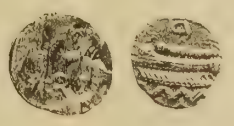
2

4

7

28

12

19

22

24

39

ARSACIDES DU TRÉSOR : B V. **1** - B X., à l'effigie de Phraatès IV. — **82**. Phraatès IV.

DU COLLIER PHÉNICIEN :

1. Xerxès Ier. — **2**. Bagoas. — **4**. Sidon. — **7**. Tyr. — **28**. Incertaine. — **12**. Pisidie. — **19** et **22**. Milet. — **24**. Nagidus. — **39**. Macédonienne.

DEUXIÈME PARTIE

PAR LE Dr J.-M. UNVALA

SUPPLÉMENT

MONNAIES DE BRONZE PROVENANT DE SUSE

(1926)

I. Monnaies des Séleucides de Syrie.

SÉLEUCUS Ier NICATOR (312-280 av. J.-C.)

1. — Tête de Séleucus, de profil à dr. Cordon de laine. — Rev. Niké, ailée, vêtue du chiton long, tenant un objet indistinct dans la dr. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, g. ΣΕΛΕΥΚΟΥ. — Diam., 13-14 mm. — P., 1,390 mg.

ANTIOCHUS Ier Soter (281-261 av. J.-C.)

2. — Tête d'Antiochus, de profil à dr., diadémée. — Rev. Apollon, nu, assis à g. sur l'omphalos ; la main droite élève, tenant un objet effacé, la gauche pliée et reposant sur les hanches. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, g. ΑΝΤΙΟΧΟΥ. Monogramme à dr. au-dessus de la légende, sorte d'u surmonté de façon indistincte. — Diam., 16 mm. — P., 4,360 mg.

ANTIOCHUS IV EPIPHANES (175-164 av. J.-C.)

3. — Tête d'Antiochus, de profil à dr., radiée et diadémée. — Rev. effacé. — Diam., 14-15 mm. — P., 2,915 mg.

4. — Même droit. — Rev. Tête casquée. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, g. effacé. — Diam., 15 mm. — P., 2,130 mg.

DÉMÉTRIUS II NICATOR (1er règne 146-138 av. J.-C., 2e règne 130-125 av. J.-C.)

5. — Tête de Démétrius, de profil à dr., coiffée des dépouilles d'un éléphant. — Rev. effacé. — Diam., 16 mm. — P., 3,180 mg.

ANTIOCHUS VI (145-142 av. J.-C.)

6. — Tête d'Antiochus, de profil à dr., diadémée, tresses de cheveux tombant derrière la tête. Cercle de perles (?). — Rev. Divinité debout. Légende : dr. (Βασιλεως), g. ΑΝΤΙΟΧΟΥ. — Diam., 14 mm. — P., 2,025 mg.

MONNAIES SÉLEUCIDES D'ATTRIBUTION INCERTAINE.

7. — Tête de profil à dr., diadémée. Cercle de perles. — Rev. Divinité debout. Légende : g. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, dr. effacé. — Diam., 13 mm. — P., 1,880 mg.

8. — Tête de profil à dr., diadémée. — Rev. indistinct; Divinité debout (?). — Diam., 15-17 mm. — P., 3,025 mg.

9. — Tête de profil à dr., diadémée. — Rev. Trépied d'Apollon. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, g. effacé. — Diam., 14-16 mm. — P., 2,325 mg.

10. — Tête de profil à dr., diadémée. Cercle de perles. — Rev. indistinct. Divinité debout (?). Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, g. effacé. — Diam., 14-16 mm. — P., 2,225 mg.

II. **Monnaies de Séleucie sur le Tigre**[1] (IIe siècle av. J.-C.)

11. — Tête de la déesse de la ville à dr., coiffée de la couronne murale, cheveux bouclés aux côtés, tombant en trois tresses sur la nuque. Monogramme 1 derrière les tresses. Cercle de perles. — Rev. Divinité, nue, assise sur un siège rond, reposant sur un pont (?), tenant dans sa dr. une palme et une couronne ; derrière elle, une lyre. Monogramme 2 dans le champ à g. ; la lettre Π derrière la lyre. Légende circulaire de g. à dr. : ΣΕΛ...Κ... Cercle de perles. Médaille coulée, à bord biseauté. Bonne conservation. — Diam., 19-23 mm. — P., 4,435 mg. (Comp. Br. Mus., pl. XXIII, 7.)

12. — Même droit, sans monogramme. — Rev. Déesse de la ville, drapée et coiffée de la couronne murale, assise à g. sur un siège peu distinct, tenant dans la main dr. Niké, qui lui présente une couronne. Légende de g. à dr. : ...ΥΚ... — Le côté droit de la médaille est brisé. — Diam., 15-18 mm. — P., 2,075 mg. (Comp. Br. Mus., pl. XXIII, 8.)

13. — Même description. Légende du rev. de g. à dr. : ...ΕΥΚ... — Diam., 17 mm. — P., 2,390 mg.

14. — Même droit, sans monogramme. — Rev. Niké, marchant à g. et tenant dans la dr. une palme (?). Légende effacée. Dans le champ, à g. : ΟΣ = 270 Sél. — Diam., 19 mm. — P., 2,275 mg.

1. Ces monnaies appartiennent à des types publiés dans le *Catalogue of the Greek coins of Arabia-Mesopotamia and Persia*, par George Francis Hill, Londres, 1912 (A Cat. of the Greek coins.) Nous avons suivi les descriptions de M. Hill. Les monogrammes sont cependant inédits. Le monogramme 1 est pour ΠΟΛΙΣ, la « ville » par excellence.

15. — Même description. Légende du rev. de g. à dr. : ΣΕΛ... Dans le champ, à g. : ΠΟΛΙΣ (?). — Diam., 18 mm. — P., 2,450 mg.

16. — Même description. Légende du rev. de g. à dr. : ΣΕΛΕΥ... — Diam., 16 mm. — P., 1,385 mg.

17. — Même droit. Monogramme 1 derrière les tresses. — Rev. La déesse de la ville, drapée et coiffée de la couronne murale, assise sur un siège rond à dr., tenant dans la dr. une palme, ses pieds restant sur le mi-corps du dieu Fleuve nageant. Légende de g. à dr. : ΣΕΛΕ...ΟΣ ΤΩ ΤΙΓΡΙ. Dans le champ, à dr. : ΟΣ = 270 Sél. 43/42 avant J.-C. — Diam., 18-20 mm. — P., 2,875 mg.

18. — Même droit. Monogramme 1 derrière les tresses. — Même rev. Légende circulaire de g. à dr. : ΣΕ... ...ΠΡΟΣ ΤΩ ΤΙΓΡΙ. Dans le champ, à dr. : ΑΙ (?). — Diam., 19 mm. — P., 3,190 mg.

19. — Même droit. Sans monogramme. — Même rev. Légende de g. à dr. : ...ΠΡΟΣ ΤΩ ΤΙΓΡΙ. Dans le champ : ΔΟΣ = 274 Sél. — Diam., 18 mm. — P., 2,075 mg.

20. — Même droit. Monogramme 1 derrière les tresses. — Même rev. Légende de g. à dr. : Σ... ΠΡΟΣ ΤΩ ΤΙΓΡ.. Dans le champ : Α ou Λ (?). — Diam., 17 mm. — P., 3,440 mg.

21. — Même droit. Sans monogramme. — Même rev. Légende de g. à dr. : ΣΕΛΕΥΚ ...Ε ... ΤΩ ΤΙΓΡΕΙ. Dans le champ, à dr. : ΟΣ = 270 Sél. — Diam., 19-20 mm. — P., 2,885 mg.

22. — Même droit. Sans monogramme. — Même rev. Légende de g. à dr., : ΣΕ...Ω ΤΙ ΡΙ. Dans le champ : ΓΟΣ = 273 Sél. — Diam., 17 mm. — P., 2,325 mg.

23. — Même droit. Monogramme 1 derrière les tresses. — Même rev. Légende de g. à dr. : ...Σ ΤΩ ΤΙΓΡΕΙ. — Diam., 18-19 mm. — P., 2,790 mg.

24. — Même droit. Monogramme 1 derrière les tresses. — Même rev. Légende de g. à dr. : ...ΕΥ. ΚΙΑΙ.. ΤΗ... Dans le champ, à dr. : ΟΣ = 270 Sél. — Diam., 17-18 mm. — P., 2,330 mg.

25. — Même droit. Monogramme 1 derrière les tresses, douteux. — Même rev. Légende de dr. à g. : ... ΠΡΟΣ ΤΩ ΤΙΓΡΕ... — Diam., 18 mm. — P., 2,000 mg.

26. — Même droit. Monogramme 1 derrière les tresses. — Même rev. La déesse, vêtue du chiton et du manteau (?). Légende de g. à dr. : ...ΠΡΟΣ ΤΩ... — Diam., 17 mm. — P., 1,875 mg.

27. — Même droit. Sans monogramme. — Même rev. Légende effacée et en dehors du flan. Conservation très mauvaise. — Diam., 17 mm. — P., 2,265 mg.

28. — Même droit. Sans monogramme. — Même rev. Légende de dr. à g. : ..ΑΕΥΚΕΑΝ ΤΩΝ... — Diam., 17 mm. — P., 2,390 mg.

29. — Même droit. Sans monogramme. — Même rev. Légende de dr. à g. : ΚΥΙ ΤΥΚΓ... (?). Dans le champ : ΟΣ = 270 Sél. — Diam., 16-17 mm. — P., 2,550 mg.

III. **Monnaies des Parthes Arsacides de Perse**

a) *Monnaies d'argent*

DRACHME. MITHRIDATÈS III (57 av. J.-C.)

30. — Buste de Mithridatès III, de profil à g., diadémé et cuirassé, portant au cou un torque en spirale terminé par une boule. Nez peu aquilin, moustache tombante, barbe courte et arrondie sous le menton, l'œil de profil; les cheveux longs, taillés carrément sur les côtés et derrière la tête, tombent sur la nuque en trois rangées de boucles régulièrement ondulées. Les deux bandeaux du diadème sont marqués par deux gros traits parallèles; ses extrémités sont marquées par un seul trait. Cercle de perles. — Rev. Arsacès, assis à dr. sur un trône à dossier et présentant un arc peu élevé. Son costume et sa coiffure, comme plus haut (v. p. 51). Légende carrée en sept lignes; seule celle de dr. n'est pas doublée : h. ΒΑΣΙΛΕΩ(ς) ΜΕΓΑΛΟΥ, dr. (Αρσακου), ex. ΕΠΙΦΑΝ(ους) ΦΙΛΕΛΛΗ(νος), g. ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. Dans le champ, à dr., sous l'arc et devant la jambe d'Arsacès : NI. C'est une très belle médaille, bien conservée. Inédite. — Diam., 20 mm. — P., 4,150 mg.

DRACHME. ORODÈS Ier (57, 38/37 av. J.-C.)

31. — Buste d'Orodès Ier, de profil à g., comme décrit plus haut (v. p. 51). Cercle de perles. — Rev. très abîmé. Légende carrée en sept lignes; seule celle de dr. n'est pas doublée : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. et ex. effacés, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥ(ς) ΦΙΛΕΛΛ(ηνος). — Diam., 20 mm. — P., 4,335 mg.

b) *Monnaies de cuivre*

MITHRIDATÈS Ier (171-138 av. J.-C.)

32. — Buste de Mithridatès Ier, de profil à dr., drapé et diadémé. Nez aquilin, l'œil grand, barbe longue, moustache tombante; les cheveux longs tombent derrière la tête. Cordon de laine avec nœuds régulièrement espacés. — Rev. Dans le champ, l'aigle à dr. aux ailes éployées. Légende en trois lignes : g. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, h. ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ. Cercle de perles. — Diam., 13 mm. — P., 1,390 mg.

33. — Même description. — Rev. Légende du revers indistincte. — Diam., 14 mm. — P., 1,800 mg.

34. — Même droit. — Rev. Fleur à six pétales. Légende en trois lignes : g. (Βασι)ΛΕ(ως), h. (Αρσακου), dr. ΜΕΓ(αλου). — Diam., 13-15 mm. — P., 1,210 mg.

35. — Même droit. — Rev. Héraclès (?), debout à g. Légende en trois lignes, peu distincte : g. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, h. effacé, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ. — Diam., 15-16 mm. — P., 2,100 mg.

36. — Même droit. — Rev. Trépied d'Apollon. Légende en deux lignes : dr. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, g. ΑΡΣΑΚΟΥ. — Diam., 14-16 mm. — P., 1,635 mg.

Phraatès II (138, 128/127 av. J.-C.)

37. — Buste de Phraatès II, de profil à g., diadémé. Nez aquilin, barbe courte ; les cheveux longs, taillés carrément sur les côtés et derrière la tête, tombent sur la nuque en boucles régulièrement ondulées. Cercle de perles. — Rev. Arsacès, assis à dr. sur l'omphalos ; derrière lui, un oiseau au long cou (?) ou bien une divinité assise sur deux grandes pierres (?). Légende carrée en cinq lignes : h. (Βασιλεως), dr. ΜΕΓΑΛΟΥ, ex. ΑΡΣΑΚΟΥ, g. (Θ)ΕΟΠΑΤΟΡΟΣ ...ΠΤ ou ΓΕΤ (?). — Diam., 14 mm. — P., 1,210 mg.

Vologésès Ier (51, 77/78 ap. J.-C.)

38. — Droit effacé. — Rev. Autel. Anépigraphe. — Diam., 14-15 mm. — P., 1,000 mg.

Gotarzès (40/41, 51 ap. J.-C.)

39. — Profil de Gotarzès de g. Cercle de perles. — Rev. Artémis à mi-corps, debout, de face, tirant de la g. une flèche du carquois, l'arc dans la dr., effacé. Cercle de perles. Anépigraphe. — Diam., 5 mm. — P., 1,120 mg.

Artabane III (?) (10/11, 40 ap. J.-C.)

40. — Incertain. Profil de g. d'un roi. Cercle de perles. — Rev. Artémis à mi-corps (?). — Diam., 8 mm. — P., 0,825 mg.

41. — Profil d'Artabane III, de g. Cercle de perles. — Rev. effacé. Anépigraphe. — Diam., 10 mm. — P., 1,450 mg.

42. — Incertain. Profil de g. d'un roi. — Rev. indistinct. — Diam., 8-10 mm. — P., 1,140 mg.

IV. **Monnaies de l'Élymaïde**

Orodès Ier

43. — Buste barbu d'Orodès Ier, de profil à g., avec la tiare diadémée, ornée d'une ancre ; dans le champ à dr. : ancre et croissant ponctué. Cercle de perles. — Rev. Ancre dans une couronne de lauriers. Anépigraphe. — Diam., 15 mm. — P., 3,425 mg.

44. — Même droit. — Rev. effacé. — Diam., 15 mm. — P., 3,800 mg.

45. — Même droit. — Rev. effacé. — Diam., 15 mm. — P., 3,500 mg.

46. — Même droit. — Rev. Buste d'Artémis (?). Anépigraphe. — Diam., 14-15 mm. — P., 3,580 mg.

47. — Même droit qu'au précédent, sauf l'ancre de dr. qui manque. — Rev. Artémis (?), à dr., tenant l'arc dans la main gauche et tirant de la droite une flèche du carquois. Légende indistincte. — Diam., 18 mm. — P., 1,350 mg.

Orodès II

48. — Buste d'Orodès II, de face, avec la tiare diadémée, ornée d'un cordon perlé vertical et entourée d'aigrettes ; barbe en éventail; dans la chambre à dr., ancre et croissant ponctué. Cercle de perles. — Rev. effacé, points allongés (?). Anépigraphe. — Diam., 14 mm. — P., 3.450 mg.

49. — Buste d'Orodès II, de face, diadémé avec les touffes latérales de cheveux et barbe en éventail. — Rev. Points allongés. Anépigraphe. — Diam., 15 mm. — P., 3,550 mg.

50. — Même description. — Diam., 15 mm. — P., 4,025 mg.

51. — Même description. — Diam., 14 mm. — P., 3,290 mg.

52. — Buste d'Orodès II, de trois quarts, diadémé autour du front, grosses touffes de cheveux latérales ; barbe en éventail ; dans le champ à dr. : ancre et croissant ponctué (?). — Rev. Buste d'Artémis, de face, la tête tournée à dr. Légende circulaire araméenne : URUD MaLKA BaRI URUD = Orodès, roi, fils d'Orodès. Cercle de perles. — Diam., 15-17 mm. — P., 3,415 mg.

53. — Même droit qu'au précédent, sauf la barbe longue et arrondie. — Même revers. Légende circulaire araméenne, illisible. — Diam., 15-16 mm. — P., 2,860 mg.

Phraatès

54. — Buste barbu de Phraatès, de profil à g., à tiare diadémée à croissant ; dans le champ à dr. : ancre et croissant ponctué. Cercle de perles. — Rev. Buste d'Artémis (?). Légende araméenne circulaire, indistincte. Cercle de perles. — Diam., 17 mm. — P., 4,125 mg.

55. — Buste barbu de Phraatès, de trois quarts de face, à tiare diadémée à croissant (?). Ancre dans le champ. — Rev. Aigle à g. avec les ailes éployées. Anépigraphe. Cercle de perles. — Diam., 13 mm. — P., 2,635 mg.

Prince X...

56. — Le droit indistinct ; la moitié écaillée manque. — Rev. Artémis, debout à dr., tenant l'arc dans la main g., tirant de la dr. une flèche du carquois. Anépigraphe. — Diam., 13-14 mm. — P., 1,140 mg.

V. Monnaies des Sassanides

Artaxerxès Ier (226-240 ap. J.-C.)

57. — Buste d'Artaxerxès Ier, de profil à dr., coiffé d'un bandeau avec les extrémités pendantes derrière la tête. Cheveux longs, tombant sur les côtés et derrière la tête ; barbe longue. Légende

pehlevie circulaire de droite à gauche, indistincte. Cercle de perles. — Rev. Pyrée flamboyant entre deux personnages. Cercle de perles. Médaille très abîmée. — Diam., 15-17 mm. — P., 1,025 mg.

Sapor Ier (240-271 ap. J.-C.)

58. — Buste de Sapor Ier, de face; profil à dr., tête coiffée de la couronne à créneaux surmontée du globe. Cheveux en large touffe tombant sur les épaules. Légende pehlevie circulaire, indistincte. Cercle de perles. — Même revers. Cercle de perles. — Diam., 13-14 mm. — P., 1,310 mg.

59. — Même droit, sauf le profil à sénestre. — Même revers. — Diam., 14-15 mm. — P., 1,970 mg.

60. — Incertain. Le droit indistinct. — Le même revers. — Diam., 13 mm. — P., 1,435 mg.

Ce classement et ces descriptions sont faits d'après le Colonel Allotte de la Fuÿe, « Monnaies de l'Élymaïde » *Mémoires de la Délégation en Perse*, tome VIII, p. 177 et suivantes.

CAMPAGNE 1930-1931

MONNAIES SASSANIDES TROUVÉES DANS UN VASE

Pendant la saison de fouilles 1930-1931, nous avons ouvert une tranchée pour les wagons Decauville au sud-ouest du tépé de la Ville Royale. Nous avons rencontré au sommet le niveau arabe, au-dessous le niveau sassanide, puis une épaisse couche de gravier d'époque achéménide (?). Un après-midi, l'on mit à jour un vase sassanide de 0 m. 35 de haut, émail vert clair écaillant; il était presque à fleur du sol, sur le versant du tépé; il était obturé par un caillou rond et rempli de monnaies d'argent sassanides. Les pluies et le ruissellement avaient raviné ce versant; ce fait explique l'absence totale de la couche arabe, sur ce point, et aussi le bouchage du vase par une centaine de pièces, collées l'une contre l'autre par l'oxydation. Le vase fut photographié le lendemain de sa trouvaille, mais l'étude des monnaies fut remise à la fin de la dernière saison. Fin mars 1932, le vase fut scié en deux morceaux et nous pûmes retirer 2278 pièces de monnaies; la plupart étaient dans un excellent état de conservation; les pièces, qui bouchaient l'orifice du vase, ne furent pas examinées et furent remises telles que au Service des Antiquités de la Perse.

Une monnaie de la troisième année d'Iezdegerd III, qui est la pièce la plus récente de ce trésor, nous fournit une date approchée de son enfouissement, vers 634/635 ap. J.-C.. L'ensemble comprend des drachmes des derniers souverains sassanides, de Chosroès Ier jusqu'à Iezdegerd III; elles se répartissent comme suit :

Chosroès Ier	4 pièces.	Boran	7 pièces.
Hormisdas IV	4 —	Hormisdas V	36 —
Chosroès II	2173 —	Chosroès V	20 —
Artaxerxès III	29 —	Iezdegerd III	3 —
Chosroès III	2 —	Total	2278 pièces.

Les rois Varahran VI, Bestam et Kobad II ne sont pas représentés dans les monnaies que nous avons pu examiner. Il est bien connu que Chosroès II a frappé plus de drachmes pendant son long règne de trente-huit années que les autres rois sassanides, surtout plus que ses successeurs. C'est pourquoi nous avons dans ce trésor plus de deux mille pièces de ce roi, tandis que les monnaies des souverains éphémères qui le succédèrent sont peu nombreuses.

Les huit pièces de Chosroès I[er] et d'Hormisdas IV sont d'une mauvaise conservation ; leurs légendes sont presque illisibles et leur frappe est mal soignée; les effigies royales sont sommairement exécutées, les deux personnages du revers sont des caricatures. Les rois sont représentés avec la face allongée; trait qui se retrouve sur les monnaies des douze premières années du règne de Chosroès II et sur les monnaies de Chosroès III. Dès la onzième année du règne de Chosroès II, une série des monnaies porte sur le droit, dans la marge à dr., entre deux croissants à étoile le mot ـــ3ص AFD[1] «excellent, magnifique», qui se rattache probablement à un événement mémorable de son règne que nous ignorons. D'ailleurs, il est remarquable que les monnaies à AFD, en particulier toutes les pièces de quatorzième année, sont d'une frappe et d'une conservation excellentes.

Les drachmes de petit module sont extrêmement rares dans ce trésor. Le diamètre des monnaies est, à peu de chose près, 30 mm.. Nous retrouvons la large marge conventionnelle aux monnaies sassanides depuis Sapor III, intacte sur nos pièces, exception faite de quelques dizaines, sur lesquelles la rognure de la marge est constatée. Nous devons supposer que le poids d'une drachme de ce trésor correspond au poids normal, dont la moyenne est de 5 gr. 600 (Morgan, *Manuel de Numismatique Orientale*, fasc. II, p. 302).

Les dates sur ces monnaies se trouvent invariablement au revers à g. du pyrée, comme sur toutes les monnaies sassanides depuis la troisième année du Pirouz (457/458 ap. J.-C.), exception faite d'une seule pièce d'Hormisdas IV, signalée par Paruck (*Sassanian Coins*, p. 110). Paruck (*op. cit.*, pp. 407-409, pl. I-XXXII) et Valentine (*Sassanian Coins*, pp. 30-32) ont dressé

1. Paruck lit ce mot *afid*. Il le traduit, d'après Dorn, par « louange », et donne une bibliographie intéressante de ses lectures et des interprétations différentes proposées par les savants numismates. Il le considère comme équivalent de l'expression arabe *al-hamdu-lillāh* des monnaies arabes (*op. cit.*, p. 267). Valentine (*op. cit.*, p. 29) le lit *afid* « valeur » ; le Colonel Allotte de la Fuÿe propose la lecture *safid* « blanc », c'est-à-dire l'argent pur (*Mémoires de la Mission Archéologique de Perse*, vol. XXX, p. 41). Cette dernière lecture n'est pas possible, parce que la première lettre est incontestablement un A sur toutes les pièces de notre trésor. Il faut le lire *awd* « merveilleux, miraculeux » ; comparez pehlevi des livres *awd*, pehlevi de Turfan *'abdîîn*, avesta *abda-* « excellent » (Bartholomæ, *Altiranisches Wörterbuch*, col. 96 ; *Zum Altiranischen Wörterbuch*, p. 106). Le synonyme du pehlevi *awd* est *škuft* (*Kārnāmak*, 7, 24 et 53). La lecture *afid* est aussi possible (West, *Glossary and Index*, p. 16). Elle est basée sur persan *afid* qui signifie, d'après *Burhān-i-Qāta*, « miraculeux, merveilleux », et aussi « celui qui fait les louanges ». D'*afid*, d'après le même auteur, vient *afdīdan* « être émerveillé ». Ce sont des mots peu communs ; ils sont introduits dans ce dictionnaire avec beaucoup d'autres mots du même genre.

deux listes complètes des différentes formes sous lesquelles les dates sont écrites sur les monnaies sassanides en toutes lettres. La liste de Morgan (*op. cit.*, p. 300) est incomplète, mais pourtant elle est importante, parce qu'elle donne très fidèlement leurs formes exactes. Dans la planche ci-après, nous donnons les différentes formes des dates de nos pièces, en les comparant avec celles publiées par les trois auteurs mentionnés plus haut.

Dans les nombres composés, les unités précèdent les dizaines, contrairement à l'usage du pehlevi des livres et du persan moderne, mais comme il est d'usage dans les dialectes lur et dizfouli.

La forme correcte *čahār* est employée dans les nombres 14 et 24 — pourtant *čahardah* est porté sur cinq pièces — tandis que le nombre 34 est écrit *čahar-sīh* dans soixante-dix cas sur soixante-treize.

Les nombres 21 à 29 et 31 à 39 sont composés sur l'analogie des nombres 11 à 19, exception faite de *šaš-vīst* = 26 et *šaš-sīh* = 36, contre *šāzdah* = 16, pehlevi des livres *šāždah*, persan *šānždah*, formé sur l'analogie de *pānždah* = 15.

La forme correcte pour vingt est *vīst*; pourtant nous avons aussi les formes 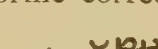 et 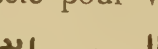 sur quelques monnaies. Paruck les lit *vīstī* et *vīstū*, et Valentine *vīstī*. Après avoir examiné toutes les pièces de notre trésor minutieusement, nous sommes porté à considérer la lettre finale de ce mot comme un trait superflu, souvent fait à la fin des mots qui se terminent en *b, p, t, č, k, g* et *n* dans les manuscrits pehlevis. Suivant l'exigence de place disponible sur la matrice, ce trait est plus ou moins court, parfois minuscule; il a souvent la forme des lettres *i* ou *b*, même d'un petit trait horizontal légèrement recourbé en bas. Nous pensons que toutes ses formes diverses sont dues au soin de l'artiste graveur de remplir le moindre espace vide à dr. et à g. des légendes. Nous rencontrons le même phénomène dans le nom HUSRUI, où le *b* final est écrit et dans le mot 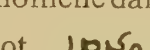 AFZUTU, où le trait superflu est parfois minuscule.

Depuis le premier règne de Kobad I^er^, au droit des monnaies sassanides figurent un croissant sur l'épaule g. et une bandelette, sur chaque épaule de l'effigie du souverain. Cette bandelette est plus ou moins longue. Elle ne paraît pas avoir une signification spéciale; ses bouts flottants sont toujours tournés vers le bas. Nous pensons qu'elle sert de remplissage comme le trait dont nous venons de parler. Cette opinion est appuyée par quelques monnaies d'Artaxerxès II et de ses successeurs, sur lesquelles la bandelette se trouve à g. de l'effigie du roi et derrière la grosse touffe de cheveux. La légende circulaire qui n'est pas aussi longue que celles des pièces des premiers rois sassanides commence au-dessus de l'épaule g. du roi et finit justement au-dessus de la bandelette. Il n'y a pas de doute qu'à l'origine, cette bandelette était une espèce de diadème qui cernait la coiffure du roi.

LISTE COMPARATIVE DES FORMES DES DATES EN TRANSCRIPTION

FORMES SUR LES PIÈCES DE NOTRE TRÉSOR		FORMES PUBLIÉES PAR PARUCK	FORMES PUBLIÉES PAR VALENTINE
𐭥𐭩𐭪 ; 𐭥𐭩𐭫	1 *ēvak(i)*	*ayōkī*	*ainkī? aiokī; aiandī?*
	»		*aiodī*
𐭫𐭡𐭪	2 *trēn*	*talīn*	*trīn; trīu*
𐭫𐭡𐭩𐭪	3 *taltā*	*taltī*	*taratā*
𐭠𐭫𐭥𐭫	4 *arbā*	*arbā; chahā(r)*	*arbā, chehār*
𐭪𐭡𐭣𐭮𐭪	5 *xōmšī*	*khōmashā*	*khāmsā, khamsī*
𐭪𐭮𐭥𐭪	»		
𐭪𐭩𐭮𐭪	6 *šatā*	*shatā*	*sibtā; sītā, sitā*
𐭠𐭪𐭪	7 *šabā*	*shabā*	*sabā*
𐭠𐭥𐭣𐭩	8 *tōmanā*	*tōmanā*	*tomanā*
𐭠𐭮𐭮𐭪	9 *tišā*	*tishā*	*tisā*
𐭠𐭮𐭫𐭥𐭩	10 *asrā*	*asharā*	*āshrā*
𐭠𐭪𐭩	11 *yā(ž)čdah*	*yāj-dah*	*yāzdeh*
𐭠𐭪𐭩	»		
𐭠𐭥𐭪𐭩	12 *duvā(ž)čdah*	*dvāj-dah*	*doazdeh; doāzdā; doazd*
𐭠𐭮𐭪𐭩	»		
𐭠𐭪𐭪𐭩	»		
𐭠𐭪𐭪𐭪	13 *sī(ž)čdah*	*sīj-dah*	*sijdeh*
𐭠𐭥𐭫𐭮𐭠𐭪	14 *čahārdah*	*chahār-dah*	*chhārdeh*
𐭠𐭥𐭫𐭠𐭪	» *čahardah*		*chhardeh*
𐭠𐭪𐭣𐭠𐭮	15 *pančdah*	*panj-dah*	*panjdeh*
𐭠𐭪𐭪𐭪	16 *šā(ž)čdah*	*šāj-dah*	*sijdeh; sizdeh*
𐭠𐭥𐭫𐭮𐭠	17 *ha(f)ptdah*	*haft-dah*	*haftdeh; hafdeh*
𐭠𐭥𐭫𐭩𐭮𐭠	18 *haštdah*	*hašht-dah; hash-dah*	*hishtdeh; hishdeh*
𐭠𐭥𐭪𐭣	19 *nō(ž)čdah*	*nūj-dah*	*nūjdeh; najudeh*
𐭫𐭩𐭮𐭫 : 𐭫𐭮𐭮𐭫	20 *vīst(ī); vīst(ū)*	*vīstī; -vīstū;*	*vīstī*
𐭫𐭮𐭮𐭫 ; 𐭫𐭩𐭮𐭫	» *vīst*	*-vīst*	
𐭪𐭩𐭫𐭠 ;	21 *yā(ž)č-vīst(ī)*	*yāj-vīst*	*yak vīstī; yak visī*
𐭪𐭩𐭫𐭠 ;	» *yā(ž)č-vīst; yā(ž)*	*yāj-vīs*	
𐭪𐭩𐭫𐭠 ; 𐭫𐭩𐭮𐭫	» *č-vīst; yā(ž)č-vīst(ū)*		
𐭠𐭥𐭪𐭩 ;	22 *duvā(ž)č-vīst(ī)*	*dvāj-vīst; dvāj-vīstī*	*dūj vist?; duāj vīstī*
𐭠𐭥𐭪𐭩	» *duvā(ž)č-vist*		
𐭪𐭩𐭫𐭠 ; 𐭫𐭩𐭮𐭫	23 *sē(ž)č-vīst(ū); sē(ž)č-*	*sīj-vīst; sīj-vīstī;*	*sij vīstī; sīj vīstī*
𐭪𐭩𐭫𐭠	» *vīst; sē(ž)č-vīst(ī)*	*sīj-vīstū.*	

FORMES SUR LES PIÈCES DE NOTRE TRÉSOR		FORMES PUBLIÉES PAR PARUCK	FORMES PUBLIÉES PAR VALENTINE
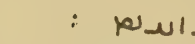	24 *čahār-vīst;*	*chahār-vīst*	*charvist*
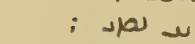	» » *vist(ī)*		
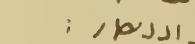	» » »		
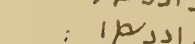	» » *vīst(ū)*		
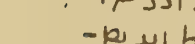	» » *vīst*		
	25 *pan(ǰ)č-vīst(ī); pan(ǰ)č-*	*panj-vīstū; panj-vīst;*	*panj visī?; panj vistī*
	» *vīst; pan(ǰ)č-vīst(ū)*	*panj-vīs*	
	26 *šaš-vīst(ī)*	*shash-vīs;*	*shash vist;*
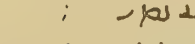	» » »	*shash-vīst;*	*shash visti*
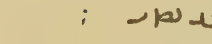	» *šaš-vīst(ū)*	*shash-vīstū;*	
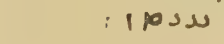	» *šaš-vīst*		
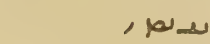	27 *ha(f)pt-vīst*	*haft-vīs;*	*haft visī; haft vīst*
	» » *vīst*	*haft-vīstī*	
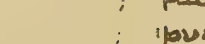	» » *vīst(ī)*	*haft-īstī*	
	» » *vīst(ū)*		
	28 *hašt-vīst*	*hasht-vīst; hasht-vī;*	*hisht viz?*
	» » *vīst(ū)*	*hasht-vīs*	*hisht vīst*
	» » *vīst(ī)*		
	» » *vīst*		
	29 *nō(ž)č-vīst(ū)*	*nūj-vīstū; nūj-vīstī;*	*nuh bā(ż)!; nuc vaz*
	» » *vīst(ī)*	*nūj-vīs; nūj-vī*	*nuch vistī*
	» » *vīst*		
	30 *sīh*	*sīh*	*sīh*
	31 *yā(ž)č-sīh*	*yāj-sīh; yāj-sī*	*yak sī; yak sih*
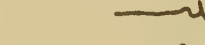	32 *duvā(ž)č-sīh*	*dō-sī; dūj-sī; duāj-sī;*	*dū sī; dūj sī; dūāj sih*
	»	*dvāj-sīh*	
	33 *sē(ž)č-sih;*	*sīj-sī; sīj-sīh*	*sīj-sī; sīj sih*
	» » *sīh*		
	»		
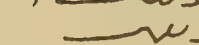	34 *čahar-sīh*	*chahar-sī; chahār-sīh*	*chhar sī; chhār sīh*
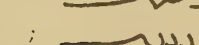	» *čahār-sih*		
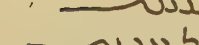	35 *pan(ǰ)č-sīh*	*panj-sī; panj-sīh*	*panj sī; panj sih*
	»		
	36 *šaš-sīh*	*shash-sī; shash-sīh*	*shash sī; shash sih*
	37 *ha(f)pt-sīh ha(f)pt-sī*	*haft-sīh; haft-sī*	*haft sī; haft sih*
	»		
	38 *hašt-sīh*	*hasht-sī; hasht-sīh*	*hasht sī; hasht sih*

Description des monnaies

Chosroès Ier

1. — Buste de face de Chosroès Ier, moustachu et barbu, profil dextre, une touffe de cheveux derrière la tête, revêtu de la candyce ornée d'un croissant à étoile sur chaque épaule, portant une boucle d'oreille, un collier et une couronne ornée de créneaux sur les côtés et à l'arrière, surmontée d'un croissant soutenant le globe; une bandelette flotte de la boule qui soutient le croissant; la boule et le croissant sont séparés par un cercle de perles; une étoile derrière la couronne et un croissant à étoile devant elle; un croissant sur l'épaule g., une bandelette sur chaque épaule; un cercle de perles; trois croissants en marge, à g., à dr. et en bas. — Légende : à g., derrière la tête, 𐭠𐭦𐭦𐭩 AFZUN[1], à dr., devant la face illisible. — Rev. Pyrée flamboyant, orné d'une bandelette dont les bouts flottent en haut, accompagné de deux personnages debout, de face, les deux mains appuyées sur leurs épées; un croissant à dr. de la flamme, une étoile à g.; un cercle de perles. — Légende : à g. 𐭧𐭮𐭲𐭣𐭧 HŠTDH, à dr. 𐭭𐭩𐭧 NIH. — Mauvaise conservation.

2. — Même droit. — Légende : à g. 𐭠𐭦𐭦𐭩 AFZUN, à dr. 𐭧𐭥𐭮𐭫𐭥 HUSRUI[2]. — Même rev. — Légende : à g. 𐭩𐭠𐭣𐭣𐭧 IAČDH, à dr. 𐭭𐭧 NH. — Mauvaise conservation.

Hormisdas IV

3. — Même droit que sur les pièces de Chosroès Ier; visage du roi allongé; un cercle de perles; en marge, trois croissants à étoile, à g., à dr. et en bas. — Légende : à g. ...𐭩 AF..., à dr. 𐭠𐭥𐭧𐭫𐭥𐭦𐭩 AUHRMZI. — Même rev. — Légende : à g. 𐭣𐭥𐭠𐭣𐭧 DUAČDH, à dr. 𐭠𐭩𐭫 AIR(?). — Mauvaise conservation.

Chosroès II[3]

4. — Buste de face de Chosroès II, moustachu et barbu, à visage allongé, profil dextre, une touffe de cheveux derrière la tête, revêtu de la candyce, ornée de croissant à étoile sur chaque épaule, portant une boucle d'oreille, un collier à deux pendentifs, et une couronne surmontée de deux

1. C'est-à-dire « que grandisse (le nom) de Chosroès » (Morgan, *op. cit.*, p. 322). Paruck le compare avec le persan *afzūn*, qu'il traduit par « prospérité, croissance ». Mais ce mot est un adjectif, « qui augmente, libéral ».

2. Le nom est écrit souvent AUSRUI. C'est le pehlevi *Husrav*, écrit 𐭧𐭥𐭮𐭫𐭥𐭱 *Husrob*. Le *b* final a les formes 𐭱, 𐭥, 𐭩 sur nos pièces suivant la place disponible (voyez p. 4). Pour les formes différentes du nom, voyez Paruck, *op. cit.*, pp. 284-285.

3. Trois monnaies de petit module de Chosroès II sont très intéressantes par l'effet floral, que leur droit et revers nous présentent. L'artiste paraît avoir voulu imiter les branches du lierre en contournant les lignes de l'effigie du roi et des deux personnages du revers, et celles de la bandelette du pyrée, et en contournant même les lettres des légendes qui deviennent illisibles.

ailes éployées et du croissant renfermant une étoile, ornée, sur les côtés et en arrière, de créneaux à deux degrés, une étoile derrière la couronne et un croissant à étoile devant elle ; un croissant sur l'épaule g., une bandelette sur chaque épaule ; deux cercles de perles, trois croissants à étoile en marge, à g., à dr. et en bas. — Légende : à g. idéogramme[1], au-dessous AFZUTU[2], à dr. AUSRUI. — Même rev. Trois cercles de perles, en marge quatre croissants à étoile, à dr., à g., en haut et en bas. — Légende : à g. XUMŠĀ, à dr. DA.

5. — Même droit que sur n° 4 ; visage large. — Légende : à g. idéogramme, au-dessous AFZUTU, à dr. AUSTRUI. — Même rev. que sur n° 4. — Légende : à g. HPTVISTĪ, à dr. BBA.

6. — Même droit que sur n° 5. — Légende : à g. idéogramme, au-dessous AFZUTU, à dr. AUSTRUI ; en marge, à dr., entre deux croissants à étoile AFD. — Même rev. que sur n° 4. — Légende : à g. ŠŠSĪH, à dr. ID.

Artaxerxès III

Type I

7. — Buste de face du jeune prince imberbe ; profil dextre, une touffe de cheveux derrière la tête, portant une candyce ornée d'un croissant à étoile sur chaque épaule, une boucle d'oreille, un double collier de perles à trois longues perles suspendues par un anneau de perles, renfermant au centre une perle, et une couronne composée de trois créneaux à trois étages chacun, surmontée de deux ailes éployées et du globe soutenu par un croissant ; une étoile derrière la couronne et un croissant devant elle ; un croissant sur l'épaule g., une bandelette sur chaque épaule ; un cercle de perles ; en marge, trois croissants à étoile, à g., à dr. et en bas. — Légende : à g. AFZUN, à dr. ARTAŠTR. — Même rev. que sur n° 1 ; les bouts de la bandelette du pyrée pendent vers le bas ; en marge, quatre croissants à étoile, à g., à dr., en haut et en bas. — Légende : à g. TRIN, à dr. AIRAN.

1. Nous lisons cet idéogramme *xvarrah* « l'éclat, la majesté » (Junker, *Frahang i Pahlavik*, p. 81). Il est écrit *gada*, où le lobe supérieur du D manque, comme sur beaucoup de pièces, comparez *khurrake afzote* « l'éclat (de la royauté) est accru » (Morgan, *op. cit.*, p. 323). Morgan lit cet idéogramme HaRMaN, d'après Blochet, qui le compare avec le persan خرمن « la récolte, la moisson, la richesse, d'où la puissance » (*op. cit.*, p. 324). Paruck le considère, d'après Mordtmann, comme une forme cursive et dégénérée de AFZUT (*op. cit.*, p. 268). Cet idéogramme apparaît pour la première fois sur une pièce de la sixième année du règne d'Hormisdas IV, où il remplace AFZUT (Paruck, *ibid.*).

2. C'est-à-dire « que l'éclat de Chosroès soit accru ; que la Majesté de Chosroès soit prospère ». AFZUTU apparaît pour la première fois sur les pièces du deuxième règne de Kobad Ier (Morgan, *op. cit.*, p. 321).

Type II

8. — Même droit que sur n° 7, la couronne est la même que sur les pièces de Chosroès 1er (voyez n° 1). — Légende : à g. 𐭠𐭦𐭦𐭭 AFZUN, à dr. 𐭠𐭫𐭲𐭠𐭱𐭲𐭥 ARTAŠTR. — Même rev. que sur le n° 7. — Légende : à g. 𐭲𐭫𐭭 TRIN, à dr. 𐭩𐭣 ID.

Type III

9. — La photographie manque. Même droit que sur n° 8; pourtant la forme de la couronne est différente; l'étoile de g. est derrière le créneau postérieur. — Légende : à g. 𐭠𐭦𐭦𐭭 AFZUN, à dr. 𐭠𐭫𐭲𐭠𐭱𐭲𐭥 ARTAŠTR. — Même rev. que sur n° 7. Légende : à g. 𐭲𐭫𐭭 TRIN, à dr. 𐭦𐭣 ZB.

Chosroès III[1]

10. — Même droit que sur les pièces des premières années du règne de Chosroès II (voyez n° 4). — Légende : à g. 𐭧 idéogramme, au-dessous 𐭠𐭦𐭦𐭥𐭱 AFZUTU, à dr. 𐭠𐭥𐭮𐭫𐭥 AUSRUI. — Même rev. que sur n° 4. — Légende : à g. 𐭲𐭫𐭭 TRIN, à dr. 𐭦𐭣 ZB.

Boran

11. — Buste de face de la princesse ; profil dextre ; coiffure formée d'une calotte ronde assez haute, ornée de deux rangées de perles et de trois petits cercles de perles à une perle au centre, surmontée par les ailes éployées, le croissant et le globe ; cheveux tombants dans le dos, et sur les côtés de la tête ; double collier de perles à pendeloques, un croissant sur l'épaule g., une bandelette sur chaque épaule ; robe ornée d'un croissant à étoile sur chaque épaule ; deux cercles de perles ; en marge : trois croissants à étoile (Morgan, *op. cit.*, p. 329). — Légende : à g. 𐭧 idéogramme, au-dessous 𐭠𐭦𐭦𐭥𐭱 AFZUTU, à dr. 𐭥𐭫𐭠𐭭𐭥 BURANU. — Même rev. que sur n° 4. — Légende : à g. 𐭠𐭩𐭥𐭩 AIUKI, à dr. 𐭭𐭩𐭣 NIHČ.

Hormisdas V

12. — Même droit que sur les pièces de Chosroès II (voyez n° 6). — Légende : à g. 𐭧 idéogramme, au-dessous 𐭠𐭦𐭦𐭥𐭱 AFZUTU, à dr. 𐭠𐭥𐭫𐭲𐭫𐭩𐭥 AUHRMZI. — Même rev. que sur n° 4. — Légende : à g. 𐭲𐭫𐭭 TRIN, à dr. 𐭥𐭫𐭠 BRA.

1. Le Colonel Allotte de la Fuÿe m'a proposé d'attribuer cette pièce à Hormisdas V. Dans notre trésor il y a encore une autre pièce de Chosroès III de la même année à indice monétaire NIHČ. Ces deux monnaies sont identiques en tous détails à celle publiée par Morgan, *op. cit.*, p. 329, fig. 417. Le droit de ces pièces diffère de celui des pièces d'Hormisdas V, dont nous avons trente-six pièces d'une conservation parfaite, en deux points, à savoir : le visage de Chosroès III est allongé, tandis que celui d'Hormisdas V est large ; le croissant sur la couronne de Chosroès III est plus large que sur la pièce d'Hormisdas V.

Chosroès V

13. — Buste de face du jeune prince imberbe, profil dextre, une touffe de cheveux derrière la tête, portant une candye ornée d'un croissant à étoile sur chaque épaule, une boucle d'oreille, un collier de perles à deux pendentifs, et une couronne surmontée de deux ailes éployées et du croissant renfermant une étoile, ornée sur les côtés et à arrière de créneaux à deux degrés, une étoile derrière la couronne et un croissant devant elle ; un croissant sur l'épaule g., une bandelette sur chaque épaule, deux cercles de perles, trois croissants en marge, à g., à dr. et en bas. — Légende : à g. 𐭲𐭱 idéogramme, au-dessous 𐭠𐭦𐭩𐭰 AFZUTU, à dr. 𐭧𐭥𐭮𐭩 HUSRUI. — Même rev. que sur n° 4. — Légende : à g. 𐭮𐭩𐭭 TRIN, à dr. 𐭭𐭩𐭣 NIHČ.

Iezdegerd III

14. — Même droit que sur les pièces d'Artaxerxès III (voyez n° 7). — Légende : à g. 𐭲𐭱 idéogramme, au-dessous 𐭠𐭦𐭩𐭰 AFZUTU, à dr. 𐭩𐭦𐭣𐭪𐭫 IZDKRTU. La lettre D ne porte pas son lobe supérieur (Morgan, *op. cit.*, p. 330). — Même rev. que sur n° 4, deux cercles de perles. — Légende : à g. 𐭬𐭣𐭮𐭭 TLTA, à dr. 𐭣𐭣 DA.

CAMPAGNE 1931-1932

Pendant la saison de fouilles de 1931-1932, nous avons continué nos recherches sur le Donjon à l'extrémité sud de la Ville Royale. Nous avons déblayé des murs épais en briques crues, renforcés par un parement de briques cuites, fondations d'une construction sassanide, dont nous avons pu relever le plan. Ces murs ont été protégés par une épaisse couche de gravier contre l'humidité. En déblayant cette couche, nous avons fait la trouvaille d'un collier de travail phénicien. Il était renfermé dans une boîte de bois et enfoui dans un niveau plus ancien. La boîte était complètement disparue, laissant une mince couche de cendres derrière elle. En conséquence, le collier fut complètement détruit par l'oxydation. Nous n'avons retiré de la terre qu'une masse informe de métal verdâtre. En nettoyant cette masse, nous avons pu retrouver les éléments en différentes matières — or, argent, améthyste, lapis-lazuli, cornaline et corail — dont ce collier a été composé. Nous supposons que ce collier ressemblait, dans sa forme, beaucoup au collier publié par MM. Perrot et Chipiez dans l'*Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, vol. IV, *La Phénicie*. Il était composé d'une demi-douzaine de rangées de perles en pierres précieuses, en or et en argent, attachées par une bande d'argent filigrané et ornée de petites perles d'argent non percées. Quelques bagues, boucles d'oreille et pendeloques en or, une à dessin repoussé d'un sanglier, décoraient la dernière rangée de perles. Mais ce qui fait l'intérêt particulier de cette trouvaille est une centaine de petites pièces d'argent[1] — émissions royale et satrapale achéménide, émissions des villes autonomes de Phénicie, émissions des dynastes de Lycie, de Carie, de Pisidie et de Cilicie — toutes frappées pendant la domination des Achéménides et datant du temps de Xerxès Ier (485-465 av. J.-C.) jusqu'à la seconde moitié du IVe siècle avant J.-C.. Quatre petites pièces d'Alexandre et une pièce émise par les Macédoniens

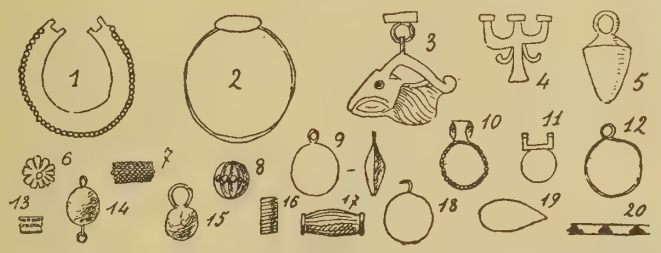

Bijoux en or du collier : 1. Boucle d'oreille (?). — 2. Bague. — 3-4-5. Pendeloques. — 6. Plaquette. — 7-13. Perles filigranées. — 8. Perle cloisonnée. — 9-10-11-14-15-18. Pendeloques. — 12. Boucle d'oreille. — 16. Perle en spirale. — 17. Perle cannelée. — 19. Plaquette. — 20. Bande filigranée.

1. Nous avons en tout 118 pièces d'argent faisant partie du collier ; n° 2 de l'inventaire est représenté par 22 pièces, n° 9 et n° 12 sont représentés ensemble par 36 pièces, tandis que 17 pièces restent illisibles.

pendant la période des troubles qui suivirent la mort d'Alexandre[1] nous indiquent la date probable de l'enfouissement de ce collier. Il faisait partie peut-être du butin de guerre fait par un soldat macédonien.

Les trois pièces de bronze d'Alexandre, recueillies sur le champ de fouilles, ont été frappées probablement après la campagne victorieuse de l'Inde. A cette époque, Alexandre s'enorgueillissait d'être Bacchus lui-même. Ses soldats avaient déjà fait le parallèle entre lui et les divinités Bacchus et Hercule (Arrien, *Histoire des Expéditions d'Alexandre*, traduit par P. Chaussard, Paris, 1802, vol. II, p. 113). D'ailleurs, d'après Arrien, Alexandre traversa la Kermanie en triomphateur comme Bacchus (Arrien, *op. cit.*, vol. II, p. 297). Ainsi nous trouvons Alexandre occupant le trône de Bacchus sur le revers de nos pièces.

INVENTAIRE

MONNAIES D'ARGENT FAISANT PARTI DU COLLIER PHÉNICIEN

I. **L'émission royale**

XERXÈS Ier (485-465 av. J.-C.)

1. — Xerxès portant la cidaris et la candyce, à demi agenouillé à dr. et tirant l'arc. (voyez Morgan, *Manuel de Numismatique Orientale*, fasc. I, p. 37, fig. 11). — Rev. Creux informe laissé par l'enclume. Anépigraphe. — Diam., 13 à 17 mm. — P., 5,650 mg.

II. **L'émission satrapale**

BAGOAS, SATRAPE D'ÉGYPTE (vers la deuxième moitié du quatrième siècle av. J.-C.)

2. — Galère phénicienne sur les flots; au-dessus, légende phénicienne 𐤁 = B. — Rev. Artaxerxès III Ochus portant la cidaris et la candyce, luttant contre un lion, dressé sur ses pattes de derrière devant lui, le poignard à la main; dans le champ, entre leurs pieds, légende phénicienne 𐤀 = ʿA; cercle de perles. — Diam., 9 mm. — P., 755 à 800 mg. (voyez Morgan, *op. cit.*, p. 54; E. Babelon, *Catalogue de la Bibliothèque Nationale, Département des Médailles et des Antiques,* n° 360, pl. IX, 5. Six autres exemplaires de la collection de Luynes. Jean Babelon, *Catalogue de la Collection de Luynes. Monnaies grecques,* III. *Asie Mineure et Phénicie*, Paris, 1930, p. 165, n. 3252). M. Babelon attribue cette monnaie sous réserve à Bodostor, 390-374 avant J.-C. Il considère 𐤁 = B comme l'initiale de Bodostor, et 𐤀 = A comme celle du nom de l'atelier 𐤀𐤒𐤏 = ʿAco).

1. D'après J. de Morgan, *Manuel de Numismatique Orientale*, fasc. I, pp. 116-117.

III. **Les émissions des villes autonomes de Phénicie**

ARADUS (début de la deuxième moitié du quatrième siècle av. J.-C.)

3. — Tête laurée de Melqart à dr. — Rev. Vaisseau. Légende phénicienne : 𐤌𐤀𐤃 = MA'AD(?) — Diam., 9 mm. — P., 750 mg. (voyez Morgan, *op. cit.*, p. 55, fig. 39; Babelon, *op. cit.*, p. 130, n. 3062).

SIDON

4. — Roi de Perse, à demi agenouillé, tirant de l'arc à dr. — Rev. Galère phénicienne; cercle de perles. Anépigraphe. — Diam., 6 mm. — P., 750 mg. (voyez Babelon, *op. cit.*, p. 149, n. 3173).

5. — Forteresse à trois tours à créneaux; cercle de perles. — Rev. Roi de Perse, à demi agenouillé, tirant d'un grand arc à dr. Anépigraphe. — Diam., 8 mm. — P., 760 mg. (voyez George Hill, *Catalogue of Phoenician coins of the British Museum,* pl. XVIII, 10).

6. — Droit indistinct. — Rev. Galère phénicienne. cercle de perles. Anépigraphe. — Diam., 7 mm. — P., 337,5 mg.

TYR, contemporaine des Achéménides (de 450 à 332 av. J.-C.)

7. — Le dieu Melqart, barbu, tenant un arc et un faisceau de flèches, à cheval sur un hippocampe ailé au galop, à dr.; dessous, deux lignes parallèles ondulées indiquant les flots, dans lesquels un dauphin nage, à dr.; cercle de torsade ponctuée. — Rev. Chouette debout, à dr., tête de face, portant sur son aile le sceptre et le fléau égyptiens; cercle de torsade ponctuée. Anépigraphe. — Diam., 21 mm. — P., 12,910 mg. (voyez Morgan, *op. cit.*, pp. 59, 60; Babelon, *op. cit.*, p. 158, n. 3216).

GAZA (?)

8. — Cheval galopant à g.; cercles de perles. Légende phénicienne : 𐤏𐤆𐤄 = Azah (?) — Rev. Traces de coups de cisailles, en lignes croisées. — Diam., 10 mm. — P., 1,125 mg. (voyez Morgan, *op. cit.*, p. 60).

IV. **Dynastes de l'Asie Mineure soumis aux Achéménides**

LYCIE (à partir de la seconde moitié du V^e^ siècle av. J.-C.)

9. Taureau marchant à g.; légende lycienne : 𐊊𐊁 = PC; cercle de perles; au-dessous, un dauphin (?) — Rev. Traces de coups de cisailles, en croix. — Diam., 10 mm. — P., 1,187,5 mg.

Pisidie (Selge, 400-300 av. J.-C.)

10. — Protomé de sanglier à g. — Rev. Dans un carré incus, tête de lion à g. à crinière hérissée ; dans le champ à g., au-dessus de sa gueule, un astre à quatre rayons avec un point entre chaque deux rayons. Anépigraphe. — Diam., 9 mm. — P., 337 mg.

11. — Protomé de sanglier à dr. — Même rev. ; dans le champ à g., au-dessus de la gueule du lion, légende lycienne : 𐊗 (?). — Diam., 7 mm. — P., 312,5 mg. (voyez Babelon, *op. cit.*, p. 18, n. 2471. M. Babelon attribue toutes les monnaies au droit de protomé de sanglier à Mysie, Cysique).

12. — Même description ; anépigraphe. — Diam., 7 mm. — P., 312,5 mg.

13. — Même description. — Diam., 7,5 mm. — P., 350 mg.

14. — Même description. — Diam., 7 mm. — P., 350 mg.

15. — Même description. — Diam., 8 mm. — P., 372,5 mg.

16. — Même description. — Diam., 8 mm. — P., 372,5 mg.

17. — Tête de Gorgone de face. — Rev. Dans un carré incus, tête d'homme imberbe, laurée à dr. (?). Anépigraphe. — Diam., 10 mm. — P., 1,037,5 mg. (voyez Morgan, *op. cit.*, p. 66 ; L. Anson, *Numismatica Graeca. Greek coin-types*, London, 1916, fasc. VI, n. 593, dont le revers à tête d'Athena casquée).

18. — Même droit. — Rev. Dans un carré incus, tête d'homme casqué à dr. Anépigraphe. — Diam., 10 mm. — P., 1,037,5 mg.

Milet (VI^e^ siècle av. J.-C.) ou bien Hécatomnus, dynaste de Carie (au type de Milet, 395, 377 av. J.-C.)

19. — Tête de lion à g. — Rev. Aire creuse carrée, astre à quatre rayons, avec trois rayons plus minces entre chaque deux rayons ou fleur avec les folioles (?). Anépigraphe. — Diam., 10 mm. — P., 1,250 mg. (Comp. Babelon, *op. cit.*, pp. 47, 48, n. 2630, 2631).

20. — Même description. — Diam., 9 mm. — P., 1,037,5 mg.

21. — Même description. — Diam., 9 mm. — P., 775 mg.

22. — Tête de lion à dr. — Même rev. Anépigraphe. — Diam., 10 mm. — P., 1,500 mg. (Comp. Babelon, *op. cit.*, p. 48, n. 2633).

23. — Même description. — Diam., 8 à 9,5 mm. — P., 1,262,5 mg.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

I. 1

I. 2

II. 3

II. 4

III. 5

SASSANIDES DU TRÉSOR : **1-2**. Chosroès I. — **3**. Hormisdas IV. — **4-6**. Chosroès II. — **7-8**. Artaxerxès III. — **9**. Chosroès III. — **10**. Boran. — **11**. Hormisdas V. — **12**. Chosroès V. — **13**. Yerdegerd III.

ACQUISES : I. **1**-1. **2**. Chosroès II. — II. **3**. Amin Muḥammad. — II. **4**. ʿAdhod ud-Daoulah. — III. **5**. Mongole : Uldjaitou Khodabandah.

CILICIE (379-374 av. J.-C.)

NAGIDUS

24. — Sphinx aux ailes recoquillées, assis à g., coiffé du pèlès. — Rev. Tête de Gorgone de face ; cercle de perles. — Diam., 9 mm. — P., 850 mg. (Comp. L. Anson, *Numismatica Graeca. Greek coin-types*, London, 1916, fasc. VI, n. 597 ; *Catalogue of the Greek coins in the British Museum,* p. 112, n. 16).

V. **Monnaies d'attribution incertaine**

25. — Dans un carré incus, bœuf couché à g. — Rev. effacé. — Diam., 9 à 11 mm. P., 2,150 mg.

26. — Dans le champ, lion couché à g. — Rev. effacé; conservation très mauvaise. — Diam., 11 à 13 mm. — P., 2,025 mg.

27. — Dans le champ, cerf en creux. — Rev. indistinct. — Diam., 11 mm. — P., 750 mg.

28. — Tête casquée d'homme imberbe à dr. — Rev. Dans le champ, tête de bœuf de face. — Diam., 6 mm. — P. 400 mg.

29. — Tête d'homme barbu à dr. — Rev. Dans le champ, protomé d'un sanglier (?) ou buffle à dr. — Diam., 7 mm. — P., 375 mg.

30. — Dans un carré incus, croix ansée. — Rev. Dans le champ, dauphin à g. — Diam., 8 mm. — P., 1,087,5 mg.

31. — Tête d'homme à dr. La pièce a remué sur l'enclume. — Rev. Creux informes, traces d'enclume (?). — Diam., 9,5 mm. — P., 875 mg.

32. — Dans le champ, dauphin à g. — Rev. indistinct. — Diam., 10 mm. — P., 600 mg.

33. — Dr. et Rev. indistincts. — Diam., 9 mm. P., 750 mg.

34. — Dr. et Rev. Marques en creux informes, laissées par l'enclume. — Diam., 13 à 15,5 mm. — P., 5,350 mg.

VI. **Alexandre le Grand**

35. — Type attique. Buste d'Héraclès à dr., coiffé de dépouilles de lion. — Rev. Zeus ætophore, assis sur l'omphalos à g., tenant dans la main dr. tendue un aigle, et s'appuyant sur un sceptre tenu de la main g. Légende : à dr. ΑΛΕΞΑΝΔ(ρου). — Diam., 9 à 10 mm. — P., 725 mg.

36. — Même description. — Diam., 6 mm. — P., 325 mg.

37. — Même description. — Diam., 10 mm. — P., 737,5 mg.

38. — Même droit. — Rev. Autel (?). Légende : ΑΛΕΞΑΝ(δρου). — Diam., 7 mm. — P., 350 mg.

VII. **Émission des Macédoniens après la mort d'Alexandre le Grand**

39. — Zeus, assis à g. sur un trône sans dossier, s'appuyant sur un sceptre tenu de la main dr., la g. posée sur le trône ; cercle de perles. — Rev. Lion passant, à g., sur une base rectiligne ; dans le champ, derrière sa tête, marque d'atelier AN . — AN. — Diam., 12 mm. — P., 2,000 mg. (Les monnaies de cette série proviennent de l'atelier de Babylone. G. F. Hill, *Catalogue of the Coins of Arabia, Mesopotamia and Persia,* pp. cxiii-cxiv.)

MONNAIES RECUEILLIES SUR LE CHAMP DE FOUILLES 1931-1932

I. **Alexandre le Grand**

Monnaies de bronze. Type attique

1. — Buste d'Héraclès à dr., coiffé de dépouilles de lion. — Rev. Bacchus ou bien un jeune personnage imberbe, les cheveux ramassés sur sa tête dans un nœud derrière la tête, assis, de profil à g., sur un trône à dossier, s'appuyant sur un sceptre par la main g., et un oiseau — une colombe ? — dans la dr. tendue ; dans le champ, en avant des jambes, un rameau de vigne recourbé en tonnelle et deux grappes de raisins à chaque côté, un œnochoé au milieu ; légende : à dr. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ; dans le champ à g., au-dessous de la main, monogrammes : ΑΕΣ — Diam., 31 mm. — P., 14,800 mg. (Comp. Babelon. *Catalogue de la Bibliothèque Nationale. Département des Médailles et Antiquités,* p. 22, n. 1654[1]).

2. — Même description ; au rev., dans le champ à g., monogrammes : ---WPE . — Diam., 32 mm. — P., 14,500 mg.

3. — Même description ; monogrammes indistincts. — Diam. 32 mm. — P., 14,400 mg.

II. **Monnaies des Parthes-Arsacides de Perse**

Monnaie d'argent

ARTABAN II (88–77 av. J.-C.)

4. — Buste d'Artaban II, de profil à g., diadémé, barbe courte, portant une cuirasse et un torque au cou ; cercle de perles. — Rev. Arsacès, assis à dr. ; légende carrée en six lignes : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, dr. (Μεγαλου) ΑΡΣΑΚΟΥ, g. ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ, ex. ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Drachme. — Diam., 18 à 21 mm. — P., 2,800 mg.

1. Cette monnaie est considérée, par le Col. Allotte de la Fuÿe, comme étant frappée vers le milieu du IIe siècle avant J.-C., d'après les tétradrachmes, aux types d'Alexandre, avec, au rev., Zeus Ætophore et le même symbole du champ, que M. Müller a attribué à Tomnos en Æolide (n. 956) (v. *Revue d'Assyriologie,* XXIV, 3e partie, p. 128).

III. **Characène**

Monnaie de bronze

Attambélos III Soter Evergète (53/54, 71/72 ap. J.-C.)

5. — Buste d'Attambélos III, de profil à dr., diadémé, portant la barbe et la moustache tombantes; dans le champ à dr., une palme. — Rev. Héraclès, assis sur un rocher; la main dr. tendue tient la massue, dont la tête repose sur le genou droit; légende carrée en quatre lignes : dr. (Βασι)Λ(εως) ΑΤΤΑΜ(βηλον), g. (Κωτ)ΗΡ(ος) ΚΑΙ (Ευεργετου), ex. ΤΟΑ = 371 Sél. (voyez Morgan, *op. cit.*, fasc. II, p. 220). — Diam., 25 mm. — P., 15,712,5 mg.

IV. **Sassanide**

Monnaie d'argent

Sapor II (309-379 ap. J.-C.)

6. — Buste de face de Sapor II, profil dextre, revêtu de la candyce, portant la couronne ornée de trois créneaux à trois étages chacun, et surmontée du globe; légende pehlevie circulaire, commençant à la g. du globe : 𐭬𐭦𐭲𐭩𐭮𐭭 𐭱𐭧𐭥𐭧𐭩𐭥𐭲𐭩 𐭱𐭧𐭥𐭧𐭩𐭥𐭲𐭩 𐭲𐭧𐭩𐭥𐭲𐭩 MZDISN BGI SHPUHRI MLKAN MLKA AIRAN. — Rev. Pyrée flamboyant, avec le Frōhar dans les flammes, orné d'une bandelette à bouts tombants, flanqué de deux personnages lui faisant face et tenant l'épée haute; légende pehlevie derrière les personnages à g. : 𐭭𐭥𐭲𐭥 NURA ZI, à dr. 𐭱𐭧𐭥𐭧𐭩𐭥𐭲𐭩 SHPUHRI. (Description d'après Morgan, *op. cit.*, fasc. II, p. 313.) — Diam., 22 mm. — P., 3,687,5 mg.

NOTES ADDITIONNELLES
AU SUJET DES INVENTAIRES DU Dr J.-M. UNVALA ET DE QUELQUES PIÈCES N'Y FIGURANT PAS

Par le Colonel ALLOTTE DE LA FUŸE

I. INVENTAIRES

Monnaies sassanides (Pl. I)

Un inventaire méthodique des 2.278 monnaies sassanides, contenues dans le vase exhumé du sol de Suse, constituait un travail long et minutieux, que l'ambiguïté de l'écriture pehlevie rendait quelquefois fort difficile ; nul mieux que M. Unvala n'était qualifié pour l'entreprendre.

Dans un tableau synoptique, il nous donne le classement complet du trésor ; les colonnes horizontales indiquent en fac-similé les marques monétaires que l'on est d'accord pour regarder comme les initiales des ateliers de frappe dont l'identification donne encore lieu à bien des discussions ; les colonnes verticales donnent les années de règne de Chosroès Ier, Hormisdas IV, Chosroès II, et de leurs successeurs : Artaxerxès III, Chosroès III, Boran, Hormisdas V, Chosroès V.

Cette liste des successeurs de Chosroès II appelle une rectification ; il n'existe pas, à ma connaissance, de monnaies de Chosroès III ; d'accord avec Unvala, j'avais cru, en me fiant à une indication du *Manuel* de Morgan, pouvoir lui en attribuer, contrairement aux indications du grand ouvrage de Paruck ; Unvala, dans une lettre de Bombay adressée à M. de Mecquenem, a reconnu notre erreur commune ; je prouverai plus loin, en m'occupant des photographies où figure la pièce attribuée à ce souverain, qu'elle est de Chosroès II, c'est donc à celui-ci que sont attribuables les deux pièces assignées à Chosroès III dans le tableau synoptique.

En ce qui concerne le long règne de Chosroès II, le tableau fournit des indications précieuses, grâce auxquelles on peut suivre d'années en années, pour chaque atelier, la variation de la production monétaire, sans oublier que cette indication est une fonction complexe de l'importance du monnayage, de la quantité des pièces subsistant à l'époque de l'enfouissement et de la distance qui sépare Suse du lieu d'émission.

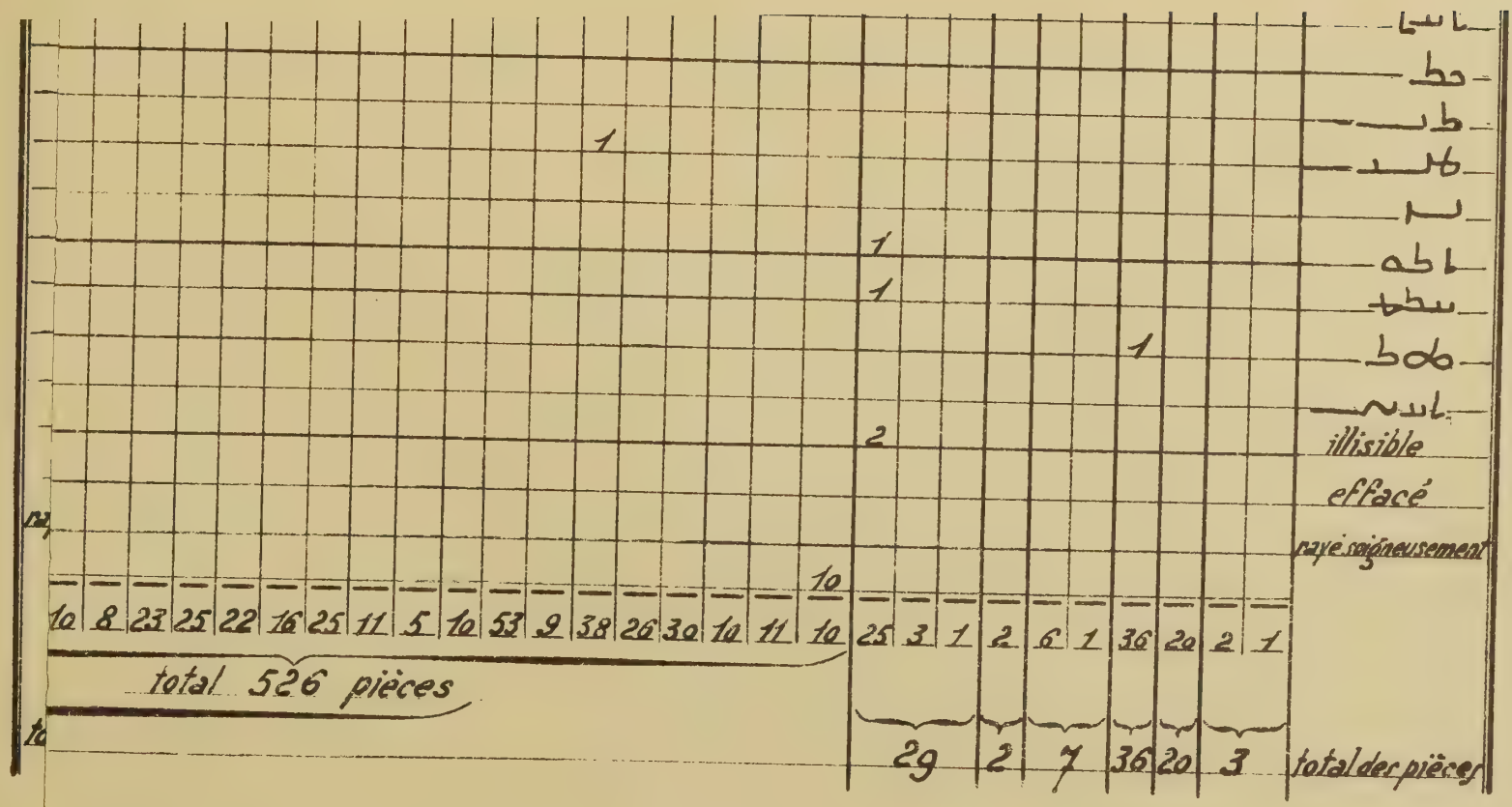
illisible
effacé
rayé soigneusement
total 526 pièces
total des pièces

NOTES ADDITIONNELLES
AU SUJET DES INVENTAIRES DU Dr J.-M. UNVALA ET DE QUELQUES PIÈCES N'Y FIGURANT PAS

Par le Colonel ALLOTTE DE LA FUŸE

I. INVENTAIRES

Monnaies sassanides (Pl. I)

Un inventaire méthodique des 2.278 monnaies sassanides, contenues dans le vase exhumé du sol de Suse, constituait un travail long et minutieux, que l'ambiguïté de l'écriture pehlevie rendait quelquefois fort difficile ; nul mieux que M. Unvala n'était qualifié pour l'entreprendre.

Dans un tableau synoptique, il nous donne le classement complet du trésor ; les colonnes horizontales indiquent en fac-similé les marques monétaires que l'on est d'accord pour regarder comme les initiales des ateliers de frappe dont l'identification donne encore lieu à bien des discussions ; les colonnes verticales donnent les années de règne de Chosroès Ier, Hormisdas IV, Chosroès II, et de leurs successeurs : Artaxerxès III, Chosroès III, Boran, Hormisdas V, Chosroès V.

Cette liste des successeurs de Chosroès II appelle une rectification ; il n'existe pas, à ma connaissance, de monnaies de Chosroès III ; d'accord avec Unvala, j'avais cru, en me fiant à une indication du *Manuel* de Morgan, pouvoir lui en attribuer, contrairement aux indications du grand ouvrage de Paruck ; Unvala, dans une lettre de Bombay adressée à M. de Mecquenem, a reconnu notre erreur commune ; je prouverai plus loin, en m'occupant des photographies où figure la pièce attribuée à ce souverain, qu'elle est de Chosroès II, c'est donc à celui-ci que sont attribuables les deux pièces assignées à Chosroès III dans le tableau synoptique.

En ce qui concerne le long règne de Chosroès II, le tableau fournit des indications précieuses, grâce auxquelles on peut suivre d'années en années, pour chaque atelier, la variation de la production monétaire, sans oublier que cette indication est une fonction complexe de l'importance du monnayage, de la quantité des pièces subsistant à l'époque de l'enfouissement et de la distance qui sépare Suse du lieu d'émission.

TABLEAU D'UN INVENTAIRE DES MONNAIES SASSANIDES DRESSÉ D'APRÈS LES ATELIERS MONÉTAIRES ET LES ANNÉES DE FRAPPES

ATELIERS MONÉTAIRES	No de MORGAN	No de PARVEX	No de VALLENTINE	CHOSROÈS I	HORMISDAS IV	CHOSROÈS II	CHOSROÈS II pièce à 3 ℧ en marge du droit	RATIAXERXÈS III	CHOSROÈS III	BORAN	HORMISDAS IV	CHOSROÈS IV	YÉZDEGERD III	ATELIERS MONÉTAIRES
ط‌ه	1	163	172											ط‌ه
ر‌د	2	238	231											ر‌د
س‌س	3	50?	63,68											س‌س
ح‌ه	4	293	204											ح‌ه
ا‌ب	5	134	155											ا‌ب
ط‌ط	6	114	133											ط‌ط
ه‌ـ	7	110	127											ه‌ـ
ر‌ـ	8	248	239?											ر‌ـ
س	9	37	24											س
س‌ه	10	5	9											س‌ه
س‌م	11	35	46											س‌م
ط‌ه	12	153	161											ط‌ه
س‌س	13	?	210?											س‌س
ا‌ب	14	130	149											ا‌ب
ز‌س	15	69	83											ز‌س
ه‌ـ	16	102	131											ه‌ـ
illisible	17	19	19? 23?											illisible
ط‌ع	18	103	112											ط‌ع
س ـ س	19	2	6;12											س ـ س
illisible	20	44	56											illisible
illisible	21	32	42											illisible
ر‌ط	22	172	175/176											ر‌ط
illisible	23	53	64											illisible
illisible	24	8	50?											illisible
illisible	25	187	189?											illisible
illisible	26	4	8											illisible
illisible	27	13/14												illisible
illisible	28	130	149											illisible
illisible	29	40	26											illisible
illisible	30	100	107											illisible
illisible	31	123	142											illisible
illisible	32	?	?											illisible
illisible	33	261	248											illisible
illisible	34	51	59											illisible
illisible	35	29	37											illisible
illisible	36	26	31,32											illisible
illisible	37	126	147											illisible
illisible	38	90	100											illisible
illisible	39	237	230											illisible
illisible	40	108	125											illisible
illisible	41	135/136	157											illisible
illisible	42	?	?											illisible
illisible	43	78	92											illisible
illisible	44	11	14											illisible
illisible	45	156	170											illisible
illisible	46	?	274											illisible
illisible	47	?	158?											illisible
illisible	48	250	240											illisible
illisible	49	167	?											illisible
illisible	50	?	?											illisible
illisible	51	62?	65?											illisible
illisible	52	143	153											illisible
illisible	53	30	38											illisible
illisible	54	?	?											illisible
illisible	55	119	?											illisible
illisible														illisible
illisible														illisible
illisible														illisible
total des pièces				4	4	total 1626 pièces	total 526 pièces	29	2	7	36	20	3	total des pièces

2752

Si nous nous en rapportons à ces divers éléments, on peut espérer déduire quelques présomptions, sur le plus ou moins de justesse de quelques-unes des interprétations proposées pour les indices monétaires ; c'est ainsi que l'abréviation نه NH, représentée au tableau par 72 pièces, peut fort bien représenter Nihavend, ville dont les monnaies peuvent se trouver assez nombreuses à Suse qui en est peu éloignée.

Une autre ville نحچ , dont 252 pièces figurent au tableau, ne saurait être qu'une ville de première importance ; sa marque monétaire NIHČ correspond assez bien au nom de la ville arabe de نخجوان NaKhDjWAN, ville d'Arménie, mais l'importance secondaire de ce site et son éloignement rendent l'identification douteuse ; Mordtmann a préféré y voir Nichapour, avec une orthographe vicieuse.

Une des difficultés de la numismatique sassanide est la lecture des dates ; le Dr Unvala s'en est pénétré, et, pour justifier ses lectures, il a donné des fac-similés de toutes les dates avec leur transcription ; en s'y reportant, on constatera que certaines présentent une analogie de forme qui va presque jusqu'à l'identité ; le fait est particulièrement frappant pour *un* et *trois* : IAČ et SIČ, dans les nombres supérieurs à 10 ; d'où confusion facile entre les nombres 11 et 13, 21 et 23, 31 et 33 ; de ce chef, il a pu se glisser dans le tableau quelques erreurs, imputables, non à l'auteur, mais à l'ambiguïté de l'écriture sassanide à cette époque ; c'est notamment pour les nombres 31 et 33 que l'on pourrait soupçonner cette confusion ; elle expliquerait la grande disproportion des pièces de Chosroès II : 166 pour l'année XXXIII et 20 pour l'année XXXI.

Description des monnaies photographiées

Dans l'inventaire d'un pareil trésor, il ne pouvait être question de décrire toutes les monnaies ; le tableau synoptique, la description d'un ou deux types par règne, la photographie de ces types, sont parfaitement suffisants.

Avant d'arrêter un classement, Unvala a pris, dès le début de son examen, les clichés de 13 pièces, représentant les types de chaque règne ; ces clichés ont été pris, non sur des empreintes, mais sur les pièces elles-mêmes ; il a donc fallu deux clichés : l'un pour le droit, l'autre pour le revers ; sans être excellents, ces clichés suffisent pour rendre la description plus intelligible. Les numéros qu'ils portent sont ceux qui ont été suivis dans les descriptions.

Les 13 monnaies reproduites sont :

1. Chosroès Ier (année XXVIII) ;
2. Chosroès Ier (année XI) ;
3. Hormisdas IV (année XII) ;
4. Chosroès II (année V) ;
5. Chosroès II (année XXVII) ;
6. Chosroès II (année XXXVI) ;
7. Artaxerxès III, Ier type (année II) ;
8. Artaxerxès III, IIe type (année II) ;

9. Chosroès III (année II);
10. Boran (année I);
11. Hormisdas V (année II);
12. Chosroès V (année II);
13. Yezdegerd III (année III).

La description comprend en outre une monnaie non photographiée, n° 8 *bis*, Artaxerxès III, 3e type; ce type ne diffère du type 1er que par de légers points qui ne semblent pas avoir été signalés jusqu'à présent.

L'attribution des pièces reproduites mérite d'être discutée; les pièces nos 1, 2, 3, très mal conservées, sont justement réparties entre Chosroès Ier et Hormisdas IV; à défaut de légende lisible et en raison de l'analogie des effigies, il est un caractère qui permet de distinguer les monnaies de ces deux souverains.

Celles de Chosroès Ier portent au droit, sur la marge, trois croissants simples; celles d'Hormisdas IV montrent ces croissants surmontés d'une étoile; ce caractère distinctif est suffisamment visible sur les nos 1, 2, 3, pour justifier l'attribution. Je tenais à attirer l'attention des numismates sur ce fait, parce que le *Manuel* de Morgan semble l'avoir méconnu en figurant au droit des monnaies d'Hormisdas des croissants sans addition de l'étoile (Morgan, II, p. 324, fig. 400).

Les nos 4, 5, 6, sont bien de Chosroès II; au même roi revient aussi le n° 9, faussement attribué à Chosroès III. Le n° 6 fait l'objet d'une note dans laquelle l'auteur de l'inventaire signale qu'il existait dans le trésor trois pièces de ce type, lesquelles étaient des monnaies de petit module présentant des particularités intéressantes; la pièce inventoriée sous le n° 6 est de module ordinaire et du type des dernières années de Chosroès II.

Les nos 7 et 8 sont des types 1 et 2, bien connus d'Artaxerxès III. Le n° 9 est inventorié sous le nom de Chosroès III; il fait l'objet de la note 6, d'après laquelle j'aurais proposé l'attribution à Hormisdas V; je n'ai aucun souvenir d'avoir pensé à cette attribution et je crois que c'est moi qui ai signalé à l'auteur de l'inventaire la frappante analogie de la pièce avec la figure 417 du *Manuel* de Morgan, figure qui est la reproduction d'une monnaie de la collection Zouboff, classée à Chosroès III. Morgan ajoute que l'on connaît de ce roi d'autres monnaies, mais cette assertion aurait besoin d'être contrôlée et complétée par des reproductions. Quant à présent, indépendamment de l'analogie des effigies signalée par Unvala, il est un caractère qui n'a pas été signalé et qui prouve que cette pièce, aussi bien que celle de la collection Zouboff, n'est pas de Chosroès III, mais bien de Chosroès II, année II.

Ce caractère se déduit d'un examen attentif du revers; il présente, comme celui des règnes précédents et notamment de ceux des règnes de Chosroès Ier et d'Hormisdas IV, le pyrée accosté de deux assistants de face, dont l'un représente le roi. Ces personnages, comme on peut le voir

sur les nos 1, 2, 3, et même sur les figures 406, 409, de Morgan, ont la coiffure surmontée d'un emblème de forme allongée qui simule une flamme ou un plumet. J'y vois une représentation plus ou moins fidèle du symbole — globe dans un croissant — qui surmonte la coiffure des deux souverains mentionnés. Cet emblème se conserve pendant les premières années de Chosroès II, comme on peut le voir n° 4 — année V, — puis il disparaît jusqu'à la fin du règne et à l'emblème allongé se substitue une coiffure plus analogue à celle du roi; on y distingue nettement, à la partie supérieure, un simple croissant.

C'est là, certainement, un détail bien minime, mais qui me suffit pour prouver que la pièce de la collection Zouboff, tout aussi bien que le n° 9, qui portent l'emblème allongé, sont attribuables à Chosroès II, année II.

Finalement, jusqu'à preuve du contraire, je pense que l'on ne connaît aucune pièce attribuable avec certitude à Chosroès III. En cela, je suis d'accord avec Paruck, qui ne fait que mentionner ce prince, sans lui attribuer de monnaies.

Les nos 10, 11, 12, 13, sont attribuables sans conteste à Boran, Hormisdas V, Chosroès V et Yezdegerd.

Monnaies grecques d'argent (Pl. II et IV)

Les monnaies figurées planches II et IV, sauf de rares exceptions, faisaient partie d'un collier; elles étaient soudées à de petits fragments de fil d'argent, au moment de la trouvaille; ces planches ont été obtenues par photographie directe des pièces elles-mêmes; elles figurent tous les types d'une conservation suffisante.

Les numéros portés sur les planches sont ceux de l'inventaire dressé par le Dr Unvala. Le n° 7, pl. II, ne faisait pas partie du collier, la photographie en était défectueuse, et j'ai jugé utile d'en avoir une nouvelle d'après le moulage; on la trouvera sur la planche IV, réunie à d'autres reproductions de pièces intéressantes.

Deux des pièces trouvées sur le champ de fouilles, Artaban II et Sapor II, inventoriées pp. 82 et 83, n'ont pas été reproduites; mais on retrouvera sur la planche VI, sous le n° 78, une pièce analogue d'Artaban II. Les pièces en argent de Sapor II sont rares à Suse.

Les pièces du collier sont pour la plupart minuscules, et leur type est peu distinct, quand la conservation n'est pas parfaite; l'inventaire était par suite difficile, et l'attribution douteuse, d'autant que l'auteur n'avait comme guide que le *Manuel* de Morgan, dont les indications ont besoin d'être complétées et quelquefois rectifiées; dans ces conditions, on doit être reconnaissant au Dr Unvala du soin minutieux avec lequel il a établi l'inventaire avec des moyens si limités.

Le poids des pièces minuscules, d'identification difficile, est un élément d'appréciation de première importance, et nous le trouvons indiqué ici, en milligrammes.

Les photographies de ces petites pièces ne donnent que des indications bien incertaines et ne permettent que rarement de contrôler la description de l'inventaire. Une seule observation me paraît utile : Sous le n° 17 est attribuée à la Pisidie une pièce décrite comme il suit :

Tête de Gorgone de face. — Rev. Tête laurée, à dr., dans un carré creux.

La tête de face de la Gorgone tirant la langue est un des types les plus répandus de la numismatique grecque archaïque ; on le trouve en Mysie : à Apollonia et à Parium ; en Troade : à Abydus ; en Grèce : à Athènes et à Larisse ; en Étrurie : à Populania. L'attribution la plus probable paraît être une ville d'Asie Mineure, Abydus, ou Apollonia ; toutefois la tête laurée du revers ne m'est pas connue. Associée à la Gorgone, si l'on y voit la tête d'Apollon, on pourrait l'attribuer de préférence à Apollonia.

Monnaies trouvées dans le champ de fouilles

Cette partie de l'inventaire nécessite une importante rectification : sous les n^{os} 1, 2, 3, sont décrites trois pièces semblables ; elles présentent, au droit, la tête d'Atergatis à dr. et, au revers, une divinité assise, tenant un oiseau et appuyée sur un sceptre ; divinité peut-être imberbe, que l'auteur voudrait reconnaître pour Bacchus, en raison de l'œnochoé entre pampres, figurée comme type, accessoire, en avant du siège ; d'après lui, la figuration de Bacchus sur une pièce qui porte le nom d'Alexandre, conquérant de l'Asie, n'aurait rien que de très naturel.

A l'appui de cette description détaillée, le D^{r} Unvala a pris des clichés de ces trois pièces, qui ne diffèrent que par des monogrammes indiquant des noms de magistrats ; les épreuves, que j'ai sous les yeux, sont trop indistinctes pour être reproduites et rien ne permet d'y retrouver les traits caractéristiques d'Atergatis ; bien au contraire, l'une des pièces, la seule qui doit entrer au Cabinet de France, porte au droit : la tête d'Héraclès, coiffée de la tête de lion, effigie traditionnelle des tétradrachmes d'Alexandre, associée au revers de Zeus ætophore. Pour ne laisser aucun doute à ce sujet, j'ai tenu à reproduire, planche IV, cette pièce dont l'attribution est certaine ; c'est le tétradrachme bien connu, que Müller a reproduit sur la planche II, n° 7, et qu'il a attribué à Temnos, île de la mer Égée. D'après les initiales des noms de magistrats, les trois pièces trouvées à Suse peuvent être identifiées aux n^{os} 956-966, planche XIV du même auteur ; l'attribution des n^{os} 1, 2, 3, de l'inventaire est donc à modifier pour la description du droit. Sur la rare pièce où figure l'effigie d'Atergatis, associée au nom d'Alexandre, ce nom est écrit en lettres araméennes ; ce qui a pu induire M. Unvala en erreur, c'est que cette pièce se trouve figurée dans le *Manuel* de Morgan, à côté des revers de Zeus avec légende ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ.

1

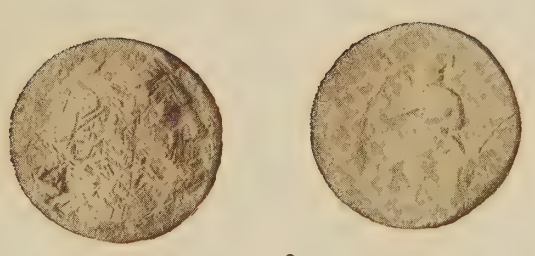

2

3

4

5

6

1. Alexandre. — 2. Lysimaque? — 3. Tyr. — 4. Antiochus Ier à l'effigie de Séleucus.
5. Athènes archaïque. — 6. Kamnaskires.

Monnaies non comprises dans l'inventaire

1° Pièces figurées sur la planche IV.

J'ai figuré sous les nos 2, 4, 5, 6, quatre pièces grecques non comprises dans l'inventaire ; j'y ai réuni une pièce dont l'attribution à l'inventaire est à rectifier, comme je l'ai dit plus haut, et une pièce, le n° 3, qui figure indûment dans l'inventaire des pièces faisant partie du collier.

1. — Tétradrachme d'Alexandre, attribué par Müller à Temnos ; le monogramme ΦΕΣ, qui figure dans le champ du revers, peut être assimilé à celui du n° 963 de la table XIV de Müller.

Unvala a classé ces pièces parmi les espèces de bronze ; il faut y voir des tétradrachmes de bas argent, d'un poids très inférieur au poids attique. Ces tétradrachmes de flan large ont été émis longtemps après la mort du conquérant macédonien.

2. — Tétradrachme de Lysimaque (?).

Tête à dr., criblée de raies qui semblent avoir eu pour but de décrier la pièce, en raison de son mauvais aloi, qui lui donne l'aspect du bronze ; peut-être aussi, y a-t-il eu l'intention d'effacer systématiquement l'effigie, pour une raison que nous ignorons ; les raies, qui se croisent en tous sens, donnent quelquefois le désir illusoire d'y trouver des lettres. Malgré la mutilation de la pièce, il subsiste des traces du profil qui me paraît peu différent de celui de Lysimaque.

L'attribution à Lysimaque peut rester douteuse ; elle n'est basée que sur le type bien connu du revers : Athénée, assise à g., tenant une petite Victoire. Les légendes sont complètement effacées. Argent (?). — P., 16,50.

3. — Statère perse de Tyr.

Voir la description à l'inventaire des monnaies du collier.

4. — Dichalque au nom d'Antiochus, avec effigie connue de Séleucus Ier.

Tête jeune, à dr., diadémée et portant à la partie antérieure de la coiffure une corne de taureau.

Rev. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ. Athénée, assise, à g., étendant la main dr., qui semble couronner le nom du roi ; de la main g., elle tient une lance appuyée sur son épaule ; dans le champ : ΔΡ, cercle de grainetis au pourtour.

Dichalque. — P., 14,50.

Cette pièce, qui manque au Cabinet de France, est, je crois, complètement inédite ; le type du revers : Athénée, assise, couronnant le nom du roi, apparaît comme nouveau dans la série des rois séleucides.

Bien que la pièce porte le nom d'Antiochus, Ernest Babelon voit dans l'effigie celle de Séleucus Ier ; dans l'Introduction du *Catalogue des Monnaies séleucides,* il décrit (*Cat.*, Int.

p. XVI) un tétradrachme au nom d'Antiochus, avec une effigie cornue qui n'est pas celle de ce roi. Séleucus Ier a émis des monnaies à son effigie, cornue (*Catalogue,* pl. II, 8) ; l'hypothèse de Babelon paraît, dès lors, justifiée.

Peut-être pourrait-on proposer une autre solution, en voyant dans l'effigie cornue, celle d'Antiochus II, qui, en raison de l'épithète de *théos*, qui lui est attribuée, pourrait avoir quelque droit d'orner son effigie de la corne ; celle-ci, à cette époque, est le signe caractéristique de la divinité.

Cette pièce est de tous points remarquable ; par une exception bien rare pour des pièces de bronze, qui ont séjourné plus de 2.000 ans en terre, elle nous est parvenue dans un excellent état de conservation.

5. — Tétradrachme archaïque d'Athènes.

Tête archaïque d'Athénée.

Rev. Chouette archaïque ; derrière elle, un croissant et trois feuilles d'olivier. — A O E.

Argent. — P., 17,35.

C'est exactement la pièce figurée par Head (fig. 211, H. N.). Il place son émission de 525 à 430 avant J.-C.

Ce serait donc vraisemblablement la pièce la plus ancienne, trouvée à Suse.

6. — Tétradrachme de Kamnaskirès.

La pièce est remarquable par sa conservation et parce que l'on distingue l'effigie d'un des prédécesseurs ; la pièce était primitivement recouverte d'une sauce d'argent qui l'a préservée de l'oxydation. — Æ. — P., 159,54.

II. MONNAIES PROVENANT DU CHAMP DE FOUILLES

CAMPAGNE 1931-1932

Ces monnaies, pour la plupart en bronze et de mauvaise conservation, m'ont été remises vers la fin du mois d'octobre ; examinées pendant les jours sombres de novembre, avec une vue très affaiblie, il m'était impossible d'obtenir un inventaire descriptif complet ; je me contenterai de signaler celles qui m'ont paru le plus intéressantes, en laissant le plus grand nombre parmi les incertaines ; toutefois, pour limiter l'indétermination, j'ai réparti numériquement les monnaies de détermination incomplètes entre les catégories, qui se retrouvent ici, comme dans les inventaires précédents ; malgré cela, on trouvera, sous la rubrique : « incertaines », un nombre considérable de pièces qui ont résisté à notre examen ; on comprendra que ces différents lots de pièces incertaines sont susceptibles d'une revision, qui pourra être opérée par les soins du Cabinet des Médailles, auquel toutes les monnaies sont remises ; je ne doute pas que des pièces intéressantes aient pu échapper à mes recherches.

Nous donnons ci-dessous la liste des différentes catégories entre lesquelles nous avons réparti les monnaies :

1. Athènes	1	pièce.	12. Perside	1	pièce.
2. Alexandre le Grand	6	—	13. Characène	2	—
3. Éphèse	1	—	14. Byzantines	3	—
4. Séleucides	10	—	15. Empire romain	3	—
5. Séleucides incertaines	86	—	16. Pégase et légende pehlvie	1	—
6. Arsacides	16	—	17. Monnaies musulmanes	193	—
7. Séleucides-Arsacides incertaines	291	—	18. Monnaie mongole	1	—
8. Séleucie du Tigre	134	—	19. Monnaies incertaines	710	—
9. Élymaïde, premiers règnes	316	—	20. Incertaines à étudier	7	—
10. Élymaïde, derniers règnes	137	—	Total	1938	pièces.
11. Sassanides	19	—			

1. **Athènes** (1 pièce)

1. — Tête effacée. — Rev. Carré creux, trace de la chouette et de la légende. — 1er (?). — P., 4,10.

Attribution incertaine, en raison de la mauvaise conservation ; la pièce serait une drachme archaïque de même époque que le tétradrachme figuré sur la planche de cet ouvrage.

2. **Alexandre le Grand** (6 pièces)

1. — Tête d'Héraclès jeune. — Rev. Zeus ætophore, assis à g. — Tétradrachme. — AR. — P., 16,30.

2. — Même description. — Drachme. — AR. — P., 4,15.

3 et 4. — Même description. — Drachme. — AR. — P., 4,05.

5 et 6. — Même description. — Drachme. — AR. — P., 3,90.

La dernière pièce est cisaillée, ce qui permet de reconnaître qu'elle est en argent, malgré son aspect. Quelques-unes de ces monnaies sont peut-être attribuables à Séleucus Ier ou Antiochus Ier ; à défaut de légendes suffisamment distinctes, je les ai classées toutes à Alexandre.

3. **Éphèse** (1 pièce)

1. — Abeille. — Rev. Cerf à dr. — AR. — P., 3,10.

4. **Séleucides** (10 pièces)

1. — Séleucus. Tête de Zeus. — Rev. Athéna dans un quadrige d'éléphants cornus. — AR. — P., 4,00.

2, 3, 4. — Même description. — AR. — P., nos 2 et 3, 3,00 ; n° 4, 2,10.

5. — Tête d'Apollon. — Rev. Tête d'éléphant à dr. — Æ. — P., 1,60.

6. — Antiochus Ier. Tête d'Héraclès à dr. — Rev. Zeus à g., tenant une Victoire et un sceptre (? ?). — Tétradrachme. — AR. — P., 16,00.

7. — Antiochus III. Buste de Diane. — Rev. Éléphant à dr. — ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ. — Æ, peut-être AR. — P., 2,30.

8. — Démétrius. Tête diadémée à dr. — Rev. Corne d'abondance. — ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΕΜΗΤΡΙΟΥ. — AR. — P., 3,00.

9. — Même description, sauf le revers qui porte un foudre. — Æ. — P., 2,30.

10. — Antiochus IV. Tête radiée d'Antiochus. — Rev. Héra. de face, s'appuyant sur un long sceptre. — Æ. — P., 1,573.

5. **Séleucides incertaines** (86 pièces)

Dans cette catégorie sont réunies des monnaies séleucides incomplètes et des pièces qui n'y sont rangées que d'après des indices plus ou moins caractéristiques.

6. **Arsacides** (15 pièces)

La plupart de ces monnaies ont déjà été décrites dans la description des trouvailles antérieures (*Mém. de la Mission*, tome XX). Je me contenterai de brèves mentions pour les pièces déjà connues, en insistant seulement sur celles qui me paraissent intéressantes par leur nouveauté ou par leur conservation exceptionnelle.

Mithridate Ier

1. Tête à dr., avec barbe longue. — Rev. Zeus ætophore, assis. Légendes indistinctes. — AR. — P., 2,90. — Attribution fort douteuse.

2. — Même droit. — Rev. Artémis, debout à dr., portant la main g. à son carquois pour y prendre une flèche ; elle tient son arc de l'autre main. — Légendes peu distinctes. — Æ.

3. — Même droit. — Rev. peu distinct, divinité assise à g. — Æ.

Ces trois pièces sont d'une attribution douteuse, basée sur la tête barbue du droit ; celle-ci convient mieux, en effet, à Mithridate qu'à un roi séleucide de cette époque ; parmi eux, Séleucus II figure seul avec une effigie barbue, et sur quelques pièces exceptionnelles.

4. — Même droit. — Rev. Fleur à six pétales. — Æ.

5. — Même droit. — Rev. Buste du soleil, de face. — Æ.

Mithridate II

6. — Tête mitrée à g. — Rev. Victoire à dr. Légende complète (B. M., VIII, 6). — Æ. — P., 1,25.

Orode

7. — Drachme. — AR. — P., 3,50.

8 et 9. — Drachmes de bronze incomplètes.

Phraate IV

10. — Tétradrachme. — Rev. indistinct. — Argent de bas titre.

11. — Drachme de bronze.

Artaban IV

12. — Drachme de bronze. T. B.

Gotarzès

13, 14, 15, 16. — Drachmes de bronze.

Ce monnayage de drachmes de bronze plus ou moins barbares d'Orode, de Phraate IV et leurs successeurs, soulève une difficulté que l'on a peine à expliquer, depuis qu'il a été trouvé, dans les fouilles de Suse, un trésor considérable de drachmes d'argent de parfait aloi, d'Orode et de Phraate IV.

7. **Séleucides-Arsacides incertaines** (291 pièces)

8. **Séleucie du Tigre** (classée, 1 pièce ; non classées, 233 pièces)

1. — Tête tourelée à dr. — Rev. Tyché, assise à dr., tenant une palme ; à ses pieds, un fleuve personnifié, nageant ; à dr., dans le champ : une date (?) ΒΞΣ (?), 271 séleucide. Légende circulaire illisible. — Æ.

9. **Élymaïde.** Premiers règnes (316 pièces)

Ces monnaies très nombreuses comprennent les règnes de Kamnaskirès VI, Orode Ier, Orode II, Phraate Ier, Chosroès, Orode III. Si l'on se réfère à la liste que j'ai donnée : tome XX, elles sont bien connues par les planches X à XIV du tome VIII, qui en figurent les multiples variétés ; je n'ai donc pas cru intéressant de subdiviser les unités nouvellement mises à jour. Ces pièces, de poids et de module assez variables, sont des drachmes primitivement saucées d'argent ; les pièces de grand module sont rares ; outre le Kamnaskirès figuré dans ce volume, nous n'avons eu à examiner qu'une grande pièce d'Orode.

10. **Élymaïde.** Derniers règnes (137 pièces)

Ces pièces, dont le module et le poids très variables s'abaissent parfois à une extrême petitesse, mériteraient une étude plus approfondie ; elle ferait connaître très certainement quelques pièces inédites de ces derniers souverains, et compléterait la série qui figure à la planche XIV du tome XX. Sur des pièces de ce petit module, j'ai pu relever, au droit, une effigie à g., réduite à la partie antérieure, et, au revers, une Artémis barbare, à dr., tirant de l'arc. Sur des pièces encore plus petites, le profil du droit se réduit au nez et à l'œil, et le revers porte simplement une ancre, telle que celle qui figure sur presque toutes les monnaies de l'époque.

11. **Sassanides** (19 pièces)

1. — Quatre drachmes d'argent, soudées par l'action du feu ; sur la première, le pyrée est accosté de deux assistants couronnés, qui lui tournent le dos : c'est le revers des drachmes de Sapor Ier. Aucune des autres pièces ne peut être déterminée. — AR. — P., 16,00.

2 et 3. — Sapor II. Buste du roi à dr. — Rev. Pyrée entre deux assistants. — Æ. — P., 2,00.

Fig. 1

4. — Varahran V. Buste du roi à dr. Devant le buste, un symbole. — Rev. Pyrée entre deux assistants. — Æ. — P., 0,95.

5. — Chosroès II. Trois drachmes agglomérées par l'action du feu. — AR. — P., 13,00.

6 et 7. — Chosroès II. Obole. — AR. — P., n° 6, 0,80 ; n° 7, 1,30.

8, 9, 10. — Chosroès II. Oboles. — Æ. — Poids respectifs : 1,975, 0,95, 1,00.

11. — Incertaines, 4 pièces. — Æ. — Poids respectifs : 1,70, 1,50, 0,95, 0,53.

12. **Perside** (1 pièce)

DARIUS II

1. — Buste à g., coiffé d'une tiare à oreillettes et couvre-nuque ornée d'un croissant. — Rev. Le roi à g., tenant une baguette, devant un pyrée ; traces de légende circulaire pehlvie. Obole. — AR. — P., 0,80.

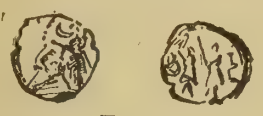

FIG. 2

La légende, réduite à quelques traits, est une abréviation de la légende : DARYAV MALKA BAREK VATAFRADAT MALKA, qui se lit sur les drachmes du même souverain.

C'est la première fois que l'on trouve à Suse une monnaie de la dynastie de la Perside, ce qui indique des rapports peu fréquents entre cette dynastie et l'Élymaïde.

Les monnaies de la Perside présentent un intérêt spécial au point de vue des variations de l'alphabet araméen et de ses dérivés. Pour le premier souverain BAGDAT, qui semble être un satrape achéménide, étant assis sur un trône et s'appuyant sur un sceptre, les légendes sont en pur araméen, qui rappelle les formes de l'alphabet des papyrus égypto-araméen ; sous ses premiers successeurs, qui portent le titre de FRATARAK, comme les gouverneurs achéménides d'Éléphantine, l'araméen se conserve avec les formes qu'il affecte sur les monnaies des satrapes perses d'Asie Mineure. Cette succession des Fratarak correspond à la période séleucide. Avec la période parthe, où les princes de la Perside prennent le titre de MALKA, commence l'altération de l'écriture araméenne, d'où est sortie par une suite de transformations successives l'écriture pehlvie-sassanide, que nous constatons sous Ardéchir, fondateur de la dynastie sassanide, le fils de Pâpek, dernier roi de la Perside.

On le voit, la numismatique de la Perside mérite à juste titre les recherches dont elle a été l'objet ; ce n'est pas sans de nombreuses discussions que ses monnaies, attribuées d'abord à l'Arménie, lui ont été restituées. J'ai donné la bibliographie des travaux qui les concernent dans mon *Étude sur la Numismatique de la Perside*[1], et, dans cet ouvrage, j'ai rectifié quelques lectures précédemment admises ; c'est avec une vive satisfaction que j'ai constaté que ces rectifications avaient été suivies par le savant conservateur du British Museum, M. George Hill, dans son beau catalogue — Arabie — où huit planches sont consacrées à la numismatique de la Perside.

1. *Corola numismatica*. Henry Provide, Oxford University Press.

13. **Characène** (2 pièces)

ATTAMBILUS Ier (?) (269-273) S. = (43-39 av. J.-C.)

1. — Tête barbue à dr. (Effigie peu distincte.) — Rev. Hercule, assis à g., tenant sa massue de la main droite, légende indistincte. — Tétradrachme de bas argent. — P., 11,15.

2. — Même description. — Tétradrachme de bronze.

Ces deux pièces sont d'attribution douteuse ; la première me semble attribuable à l'Attambilus Ier, qu'a fait connaître M. G. Hill (*Cat. Arabia*, p. 201) ; à défaut d'indication précise, l'analogie du poids : 11,15, avec ceux du catalogue, vient à l'appui de cette attribution ; la pièce n° 2, d'un métal de bronze et d'un poids plus fort, pourrait être d'Attambilus II, ou de l'un de ses successeurs.

La nouvelle pièce d'Attambilus Ier du British Museum oblige à revoir la suite des rois de Characène du nom d'Attambilus, et, ainsi que me le fait obligeamment remarquer M. Hill, la pièce de l'année 29 avant J.-C., que j'ai attribuée à Attambilus Ier (*Mission de Perse*, tome XX), serait d'Attambilus II.

14. **Byzantines** (3 pièces)

JUSTIN Ier

1. — Buste à dr., indistinct. — Rev. M surmonté d'une croix ; à dr. et à g., ANNO XII ; à l'exergue, CONS. A défaut d'effigie distincte, la dimension exceptionnelle de la pièce (diam., o^{m}05) suffit pour assurer l'attribution.

2. — Buste à dr. de JUSTINUS PE AUG. — Rev. M à g., ; à l'exergue, CONS. — Æ. — Diam., o^{m}03.

HÉRACLIUS, HÉRACLIUS-CONSTANTIN ET HÉRACLÉONAS

3. — Héraclius, debout, de face ; à ses côtés, Héraclius-Constantin et Héracléonas. — Rev. Dans le champ : ; légendes indistinctes. — Æ. — Diam., o^{m}02.

15. **Empire romain** (3 pièces)

Nous rangeons dans cette catégorie, d'une façon fort conjecturale, trois pièces qui ne présentent que des traces d'effigie ; une seule semble pouvoir être identifiée et attribuée à l'impératrice Crispine.

16. **Pégase**, légende pehlvie (1 pièce)

1. — Pégase marchant à dr. Légende pehlvie indistincte. — Rev. Plusieurs lignes de légendes pehlvies, indistinctes. — Æ. — P., 1,70. Cette pièce paraît semblable à celle de même type, publiée précédemment, tome XX, p. 46.

17. **Monnaies musulmanes** (193 pièces)

J'y distinguerai trois catégories : 17 A-Arabes, 17 B-Persanes, 17 C-Turques.

17 A-ARABES. — 160 pièces, dont une classée. Ces pièces, pour la plupart en bronze et de mauvaise conservation, restent incertaines ; je n'en signalerai qu'une, déjà décrite dans le tome XX, c'est le fels au pentagramme, qui semble bien être un type spécial à Suse.

17 B-PERSANES. — 32 pièces, dont une classée. Les pièces de cette catégorie sont pour la plupart des fels du XVIII[e] siècle, généralement fort barbares ; je n'en signalerai qu'un fels de Dizfoul, décrit et figuré tome XX, p. 43.

17 C-TURQUES. — 1 pièce.

ABD EL HAMID I[er] (1187-1203) H = (1773-1788) C

FACE

سلطان البرين
وخاقان البحرين
السلطان ابن
السلطان

Sultân el bazain wa Khâqan el bahrain el sultân ibn el sultân. C.-à-d. Sultan des deux terres et Khâqân des deux mers, le sultan fils du sultan. — Piastre : AR. — P., 17,00. B. M.

REVERS

Tughra
ضرب فى
قسطنطينيه
١١٨٧

Au-dessous de la TUGHRA, Dhuriba fi Costantinia IIXV. C.-à-d. frappé à Constantinople, l'an 1187. (Monnaie percée de deux trous.)

La formule de la face a été inaugurée sous le règne d'Ahmed III (1115-1143) H. et a été conservée depuis sur le monnayage d'argent des sultans ottomans. On la trouve encore sur les monnaies du sultan Sélim, lors de la conquête algérienne.

Elle est particulièrement remarquable par l'emploi du titre « khaqan », l'ancien titre que prennent les souverains turcs, depuis leur victoire sur les Jouan-jouen, au commencement du VI[e] siècle de notre ère ; on le trouve aussi, sur les monnaies du kagan Mangou et des premiers princes mongols de la Perse, écrit en arabe ou avec les caractères mongols. Il est intéressant de constater que les graveurs arabes de cette époque lui donnent une forme très différente de celle de notre monnaie ; ils l'écrivent : قاان « qâân » ; cela semble indiquer que la prononciation mongole de cette époque comportait un adoucissement de la gutturale médiane, ce qui est bien en rapport avec la forme « moal », qu'à la même époque, Guillaume de Rubruck, qui séjourna assez longtemps à la cour de Mangou, emploie pour désigner les Mongols.

Sur les monnaies mongoles d'Abaga et d'Arghoun, le même titre est écrit en lettres mongoles, et les auteurs modernes Lane-poole, Drouin et Blochet s'accordent à écrire (au génitif)

يـــنـــنـــو « Khaghan-ou », mais cette graphie, qui indique des points diacritiques sur la consonne médiane, est basée sur les formes adoptées par la typographie moderne et non sur celles de l'écriture primitive des monnaies mongoles ; si l'on s'y rapportait, en supprimant les points diacritiques, on constaterait qu'une lecture « Khâân-ou » est tout aussi possible que « Khâghan-ou ».

Mais, laissant de côté l'écriture mongole du XIII[e] siècle, pour en revenir au titre turc de kagan, nous devons dire que, depuis le déchiffrement des inscriptions en caractères « vieux-turc » des monuments de Koshatsaidam, près de l'Orkhon, érigés en 732 et 735, nous possédons, pour cette époque, écrite en caractères analogues à ceux de l'Yenisseï, la forme originelle. Le danois Thomsen qui déchiffra ces textes, presque en même temps que Radloff transcrit le titre « qayan », mais il ajoute que les consonnes q = ᚴ et y = ᚣ n'ont pas nécessairement des prononciations différentes de k = ᚲ et de g = ᚷ. L'emploi d'un double système de transcription a simplement pour objet d'indiquer que, conformément aux règles de l'harmonie vocalique, les deux consonnes q et y s'emploient suivies des voyelles vélaires, a, o, u, y, tandis que k et g demandent les voyelles palatales, ä, ö, ü, i. Radloff, comme Thomsen, admet un double système de consonnes employées suivant les mêmes règles, mais il ne croit pas nécessaire de les distinguer dans la transcription, et il écrit « kagan ».

Il me semble, d'après cela, que cette dernière forme est plus primitive que la forme « khagan » de notre monnaie et que la forme « qâân » ou « khâghan » de l'époque mongole.

18. **Monnaie mongole**

ARGHOUN (683-690) H. = (1283-1290) C.

FIG. 3

FACE

لا اله الا
الله محمد
رسول الله

lâ ilah ilâ allah Mohammed rassoul allah, dans un carré.
Dhouriba baghdad senah .. wa setta maa. — C.-à-d. frappé à Bagdad, en légende circulaire.

REVERS

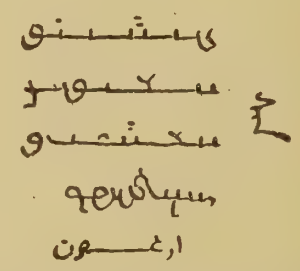

Khâgan ou néréber arghoun ou deled-kéguluk sen. C.-à-d. par ordre du Khâghan, monnaie d'Arghoun.
En dernière ligne : Arghoun-en, écriture arabe.

C'est la première fois que l'on trouve, dans les fouilles de Suse, une monnaie de la dynastie des Mongols de Perse, descendants de Tchingiskhan, et je ne crois pas inutile de dire un mot des origines et des débuts de cette dynastie, dont l'histoire constitue une page importante de celle de la Perse.

Arghoun, dont M. de Mecquenem vient de retrouver la monnaie que nous publions, est petit-fils d'Houlagou, lequel est frère de Mangou, le kagan (grand khan) à la cour duquel Guillaume de Rubruck, envoyé de saint Louis, séjourna plusieurs mois.

Mangou et Houlagou sont fils de Toulouï khan, le plus jeune fils de Tchingis khan, qui se partagèrent le vaste empire du conquérant mongol, mort en 1227.

On ne connaît pas de monnaie de Tchingis ; après sa mort, la suprématie sur tous les khans mongols est attribuée aux descendants de Toulouï, et Mangou frappe des monnaies en son nom personnel (Mongké), avec le titre de : qâân el aʿatham (kagan suprême), puis des monnaies sur lesquelles le nom de Houlagou, avec le titre de Ilikhan el mucatham, est associé au sien. Ces deux catégories de monnaies font usage de l'écriture arabe, à l'exclusion de l'écriture mongole, empruntée à l'écriture ouigoure, pendant les dernières années de Tchingis.

Puis, Houlagou émet des monnaies à légendes arabes, qui débutent par le titre de son suzerain : qâân el acatham, sans le nom de Mangou, et où figure son propre nom, avec son titre de : Ilikhan el muʿatham.

Ces dernières sont le prototype des monnaies d'Arghoun et de ses prédécesseurs, Abaga et Ahmed, lesquelles portent en tête le titre du suzerain : kaghan-ou, écrit en caractères mongols.

Cette allusion à la suprématie du kagan disparaît peu après le règne d'Arghoun, et Ghazan-Mahmoud (1295-1301) adopte une légende qui ne fait nulle mention du kagan.

Nous donnons ci-dessous, d'après Lane-poole, la liste chronologique des souverains de Perse, dont les monnaies mentionnent le kagan comme suzerain :

Houlagou . .	651 = 1256	Arghoun. . .	683 = 1284
Abaga. . . .	663 = 1265	Gaïkhatou . .	690 = 1291
Ahmed . . .	680 = 1281	Baïdou . . .	694 = 1295

Indépendamment de l'intérêt historique que présentent ces premières monnaies des Mongols de Perse, elles sont précieuses au point de vue de l'épigraphie, parce qu'elles nous donnent les plus anciens spécimens de l'écriture mongole.

Depuis les dernières decouvertes faites en Asie centrale, l'origine de l'écriture mongole soulève des discussions ; qu'elle soit empruntée aux Ouigours, personne ne le conteste ; Klaproth cite un texte chinois, d'après lequel Tchingis khan, après sa victoire sur Tai-yang-han, roi des Naïmans, ordonna à un ministre de ce prince, Tatatongo, qui était de race ouigoure, d'instruire les princes mongols dans sa langue. L'exact Rubruck est plus précis et dit positivement que les Mongols ont emprunté leur écriture aux Ouigours ; mais si ce point est acquis, il faudrait, pour faire remonter l'origine de l'écriture mongole aux moines nestoriens, prouver que c'est à ceux-ci que fût empruntée l'écriture ouigoure ; des savants, tels que Klaproth, Langlès et Remusat, l'ont

admis, d'après des analogies incontestables et certains faits, dont l'importance ne saurait être niée ; le développement que prît le christianisme, en Chine, sous l'influence des moines nestoriens, est attesté par l'inscription estranghelo du monument de Singan-fou, datée de 781, qui donne une longue liste de moines ; le christianisme, tel que le pratiquaient les Nestoriens, avait été introduit en Chine, dès 635, par le prêtre syrien Olopen. Au long de la route des caravanes nestoriennes, la langue syriaque a dû faire souche parmi les populations traversées. Un autre fait qui prouve l'importance des établissements nestoriens dans les pays plus ou moins dominés par les Ouigours, c'est la découverte de plus de 600 inscriptions funéraires[1] dans des cimetières nestoriens aux environs des villes de Pichpel et Tokmak, au Turkestan russe. Dans l'un de ces cimetières, les inscriptions sont datées de 1210 à 1315, c'est-à-dire d'une époque voisine de l'adoption de l'écriture ouigoure par les Mongols.

On le voit, l'importance de l'élément nestorien, tant en Chine qu'au Turkestan, donne une consistance sérieuse à l'hypothèse qui lui attribue la paternité de l'écriture ouigoure et par suite de l'écriture mongole.

Les découvertes modernes ont fait connaître une dizaine d'écritures nouvelles, et ont accrédité, au sujet de l'origine de l'écriture mongole, une hypothèse différente ; parmi les inscriptions exhumées, il en est qui sont écrites dans une langue iranienne, avec une écriture spéciale très analogue à l'écriture ouigoure. Andreas et Frédéric Müller y ont vu une langue et une écriture sogdiennes ; ces dénominations ont été adoptées en France, et, dès 1911, Robert Gauthiot (mort pour la France au début de la guerre) publiait, dans le *Journal Asiatique*, un article intitulé *L'alphabet sogdien,* dans lequel il faisait ressortir les analogies qui le rattachaient à l'alphabet araméen. Les documents utilisés par Gauthiot étaient des manuscrits bouddhiques de la nature de ceux publiés par M. P. Pelliot, lesquels ne sont pas antérieurs au IV^e^ siècle de notre ère, donc postérieurs de plus de mille ans à l'araméen, dont dériverait leur écriture. La nouvelle hypothèse pouvait par suite prêter à quelque critique ; fort heureusement les documents découverts par Sir Aurel Stein, aux confins du Kansou, non loin du Lob-noor, nous donnent une forme ancienne de l'écriture sogdienne, dans laquelle les caractères isolés ont une analogie évidente avec ceux de l'ancienne écriture araméenne. Ces caractères attribuables aux premiers siècles de notre ère ont dû être en usage au pays des Ouigours avant l'arrivée des moines nestoriens, et par suite l'hypothèse qui voit dans le sogdien le prototype de l'écriture ouigoure devient très admissible.

1. Ces inscriptions sont écrites sur des cailloux ramassés dans le lit des torrents ; l'écriture est l'estranghelo plus ou moins correct, on y a figuré une croix qui atteste l'origine chrétienne. Le regretté F. Nau a donné des fac-similés de treize de ces pierres tombales, entrées au Musée Guimet-Picard, Paris, 1913.

Sans être pourtant affirmatif sur ce point, je ferai remarquer que l'écriture araméenne achéménide, telle que nous la font connaître les papyrus d'Éléphantine, est attestée, aussi bien en Égypte que dans l'Inde, où elle donne naissance au Kharosti des édits d'Asoka ; tout porte à croire qu'elle fût l'écriture de la langue officielle employée dans toutes les satrapies de l'empire de Darius ; elle dût pénétrer en Sogdiane et dans les régions plus septentrionales, qui font actuellement partie du Turkestan russe ; momentanément supplantée par l'écriture grecque à l'époque des rois de Bactriane, elle reparaît après eux ; sur des monnaies barbares à l'effigie d'Euthydème, elle est employée concurremment avec le grec ; sur des monnaies postérieures plus barbares encore, les légendes sont entièrement araméennes[1]. On ne se trompera donc point en admettant que l'écriture ouigoure, comme toutes les écritures de l'Asie centrale, et le syriaque lui-même tirent leur origine de l'araméen des papyrus achéménides, par une série de transformations qu'il est difficile de préciser.

En ce qui concerne spécialement le mongol, si l'on veut étudier les nuances qui le distinguent de l'ouigour et du mantchou, c'est sur l'écriture des monnaies qu'il faut porter son examen ; cette écriture, qui possède une certaine variété suivant les lieux d'émission, diffère assez notablement de l'écriture mongole conventionnelle des presses de l'Imprimerie Nationale et des autres grands centres. Pour bien faire ressortir cette différence, j'ai cru utile de reproduire ici, en double grandeur, deux pièces d'Arghoun, choisies parmi les mieux conservées de ma collection[2].

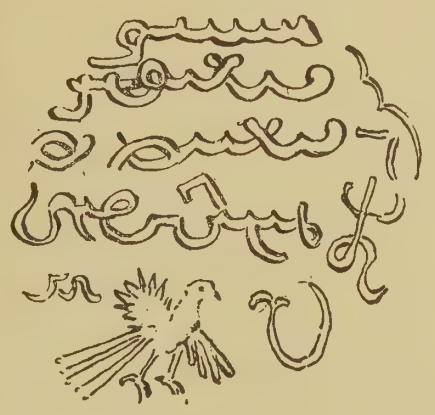

Fig. 4

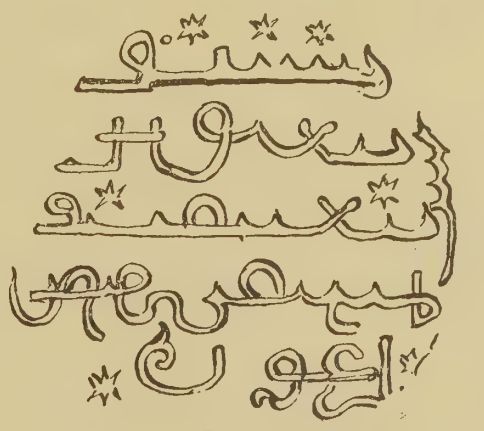

Fig. 5

19. **Monnaies incertaines** (710 pièces)

Catégorie des pièces mal conservées, que je n'ai pu classer dans les divisions précédentes.

1. Allotte de la Fuÿe, *Monnaies incertaines de la Sogdiane. R. N.,* 1910, pl. I et suiv.

2. Ma collection de monnaies mongoles, augmentée en 1906 par l'achat de la collection Johnson, contient 25 dirhems d'Arghoun.

20. **Monnaies incertaines** à étudier (7 pièces)

J'ai séparé de la masse précédente certaines pièces qui m'ont paru dignes d'intérêt :

1. — Type du droit et du revers indistincts. Au revers, fortement concave, on voit deux traits de cisaille. — AR. — P., 5,20. Ces deux traits de cisaille, qui se voient fréquemment sur les monnaies des satrapes achéménides, dont le titre est fort douteux, me font penser que cette monnaie appartient à cette catégorie, ce qui lui donnerait de l'intérêt, si l'on arrivait à déterminer le type du droit.

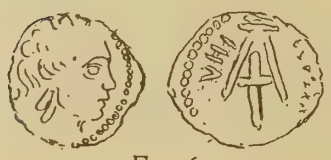

Fig. 6

2. — Tête à dr., que je ne puis identifier à aucune des effigies de souverains séleucides. — Rev. Dans le champ, type douteux : une ancre défigurée ou monogramme (?) ; à g., légende grecque (?) douteuse. — Æ. — P., 2,50.

Fig. 7

3. — Monnaie arabe pehlvie (?) — Les légendes des deux côtés sont douteuses, et je ne puis affirmer que celles du revers soit en pehlvi et celles du droit, en arabe. — 13. — P., 3,30.

Fig. 8

4. — Monnaie incertaine : d'un côté, quadrillage avec annelets au milieu de carrés ; de l'autre, légende ou ornement (?). — Æ. — P., 1,75.

5. — Médaille ou amulette (??) sans inscription (?), excessivement mince. — Æ. — P., 2,00.

6. — Lingot qui peut être constitué par des monnaies d'argent (?) agglomérées par le feu. — P., 20,00.

7. — Incertaine arsacide au revers d'Apollon[1]. Inédite. Cette monnaie aurait dû être classée parmi les arsacides ; j'ai préféré la laisser parmi les incertaines à étudier, pour mieux attirer sur elle l'attention qu'elle mérite. (Fig. 9.)

Fig. 9 — 26 N.

Buste à g. ; la tête, un peu indistincte, montre cependant assez nettement une longue barbe taillée en pointe, et une tiare analogue à celle que portent les rois Sinatrocès et Phraate III : les détails de son

1. La figure, ci-dessous, est un simple croquis, double grandeur, dont le but est surtout de faire ressortir nettement le type de l'Apollon séleucide, qui donne à cette petite pièce une valeur exceptionnelle.

ornementation, qui permettraient de préciser l'attribution, sont malheureusement tout à fait indistincts ; l'effigie très allongée rappelle celle de la drachme 15 de la pl. XI, B. M., que Wroth attribue à Phraate III (70-57 av. J.-C.), ou à un contemporain ; sur ce numéro 15, figure dans le champ à dr. l'ancre séleucide ; il est à noter que, sur notre pièce, on peut soupçonner, à la même place, la trace d'un sujet accessoire, qui pourrait bien être cette même ancre. — Rev. Au centre, Apollon, nu, debout, appuyé de la main g. sur son arc et tenant une flèche de la main dr. ; autour : légende grecque, disposée en carré : en haut, ΒΑΣΙΛΕΩΣ; à dr., ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΡΣΑΚΟΥ; en bas, traces de ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ, presque en dehors du flan ; à g., ΕΠΙΦΑΝΟΥ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Æ. — P., 2,00. — Diam., 0,019.

Le classement des pièces arsacides de cette époque présente encore quelques incertitudes, ainsi que l'on peut en juger par l'examen de la pl. XI, B. M. ; sur cette planche, Wroth n'attribue à Phraate III que les nos 1 à 7, où les drachmes 2, 3, 4, ont la légende de notre pièce. Sur la même planche, les drachmes 8, 9, 10, avec légendes différentes, ne sont attribuées à Phraate III qu'avec un point de doute. Enfin, sur cette planche encore, Wroth distingue une troisième catégorie avec l'indication : « PHRAATE III or CONTEMPORARY » ? Cette série a la même légende que la première ; elle ne s'en distingue que par l'ornementation de la tiare, figurée ci-contre (fig. 10), qui porte en son milieu, au lieu de la corne des pièces attribuées à Phraate III, une sorte de fleuron à trois feuilles ; une aigrette, constituée par une suite de grosses perles, complète l'ornementation ; les tiares des catégories 1 et 2 sont surmontées d'une aigrette, très caractéristique, formée d'une suite d'antilopes.

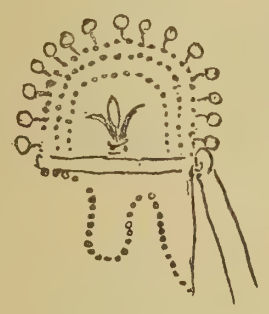

Fig. 10

Si j'insiste sur ces détails d'ornementation, c'est que, pour les Arsacides, comme pour les Sassanides, la coiffure est le signe distinctif de chacun des souverains, et c'est bien cette considération qui a conduit Wroth à douter de l'identité des effigies des catégories 1 et 3, et à lui faire admettre, à titre conjectural, l'existence d'un souverain contemporain de Phraate III ; le souverain s'en distinguerait par la tiare à fleuron central et aussi par l'ancre figurée dans le champ.

Sur notre pièce, l'ornementation de la tiare est indistincte, et l'on ne peut utiliser ce critérium pour l'attribuer à l'une ou l'autre des trois catégories, mais il semble que l'emploi au revers d'un type séleucide, tel que l'Apollon avec arc et flèches, connu par les monnaies de Séleucus II, est un indice, qui établit entre cette pièce et la drachme de la pl. XI, 15, une analogie indiscutable ; pour cette drachme, l'ancre séleucide du droit atteste une alliance ou une descendance séleucide ; si ces affinités ne peuvent être historiquement établies pour Phraate III, peut-être pourraient-elles être recherchées pour un Arsacide contemporain, que soupçonne Wroth ; ce

serait alors à lui qu'il faudrait attribuer la drachme n° 15, aussi bien que notre pièce au revers d'Apollon.

Dans tous les cas, cette dernière est fort intéressante ; la présence de l'archer Apollon sur une pièce trouvée à Séleucie sur l'Eulœus n'a rien qui doive nous surprendre : Apollon, comme sa parèdre Nanaïa, était honoré à Suse, à l'époque séleucide ; nous avons publié[1] une pièce de Séleucus II, au revers d'Apollon archer, trouvée dans une tombe, à côté du mort, vraisemblablement témoignage de dévotion au dieu de la dynastie, et, plus récemment, les fouilles de Suse n'ont-elles pas livré une inscription d'époque voisine, gravée sur le socle d'une statue d'Apollon, conservée probablement dans le temple de Nanaïa : le dieu y prend la parole et signe — Phébus l'archer fameux, — ce qui me porte à croire que le dieu était représenté avec son arc[2].

Notre monnaie nous montre qu'à l'époque arsacide, où Nanaïa était plus que jamais en honneur, le culte d'Apollon était encore en faveur ; puisque cette pièce a été trouvée à Suse, il n'est pas impossible qu'elle y ait été frappée, et peut-être pourrait-on avoir dans le fleuron de la tiare, lequel ne figure sur aucune autre monnaie arsacide, une fleur ou une plante rappelant le vieux nom de *šušan*.

1. *Mémoires de la Mission de Susiane*, tome XX, p. 5, pl. I.
2. *Comptes rendus Acad. I. B. Lettres*. Août, 1932, p. 277. Communication de M. Franz Cumont.

III. 6

III. 7

III. 8

III. 9

III. 10

III. 11

III. 12

III. 13

III. 14

III. 15

III. 16

III. 17

III. 18

III. 19

III. 20

III. 21

III. 22

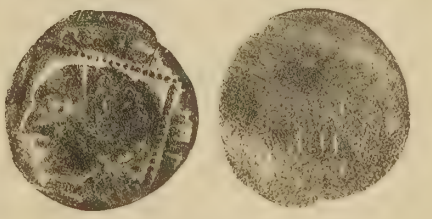

Appendice III

1

inventaire 1931-1932

3

5

inventaire 1932-1933

MONGOLES : III. **6**. - III. **21**. Uldjaitou Khodabandah. — III. **22**. Incertaine. — Appendice III. Bedr-ed-Din Lulu? — **1**, **3** et **5**. Alexandre le Grand.

CAMPAGNE 1932-1933

INVENTAIRE DES MONNAIES RECUEILLIES DANS LES FOUILLES

PAR LE Dr J.-M. UNVALA

TABLEAU DES MONOGRAMMES

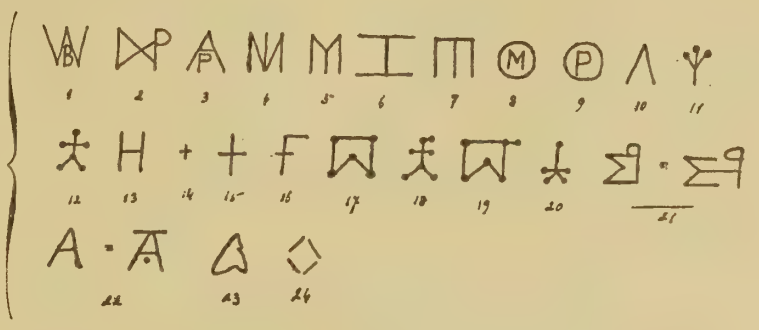

I. Monnaie achéménide

XERXÈS Ier (485-465 av. J.-C.)

1. — AR. — Xerxès Ier, de profil, à dr., portant cidaris et candyce, demi-agenouillé, tenant dans la main g. un arc, et dans la dr. une lance, la pointe en bas, un carquois sur le dos. — Rev. Traces laissées par l'enclume; traces de coups de cisaille. — Diam., 15,5 à 17 mm. — P., 5,012,5 mg.

II. Milet (VIe siècle av. J.-C.)

2. — AR. — Protomé de lion, à g. — Rev. Aire creuse, astre à huit rayons, avec trois rayons plus minces entre chaque deux rayons, ou fleur avec les folioles (?) (comp. l'inventaire des monnaies phéniciennes, n° 19). — Diam., 9 mm. — P., 1,162,5 mg.

III. Alexandre le Grand

a) *Monnaies d'argent*

3. — Tête d'Héraclès, à dr., coiffée des dépouilles de lion, dont la crinière tombe derrière la tête en plumes d'oiseau. — Rev. Zeus ætophore, assis à g. sur un trône à dossier, les jambes légèrement écartées, s'appuyant sur un sceptre par la main g., et tenant un aigle dans la dr.

tendue. Légende : ex. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, dr. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ; au-dessous du trône, monogramme 1 ; dans le champ, à g., monogramme 2 ; cercle de perles. — Diam., 25,5 mm. — P., 16,062,5 mg. — MT.

4. — Même description. — Légende du revers : ex. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, dr. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ; dans le champ, à g., un caducée; au-dessous du trône, monogramme 3. — Diam., 25 mm. — P., 16,300 mg. — MT.

5. — Tête d'Héraclès, à dr., coiffée des dépouilles de lion (comp. Morgan, *Manuel de la Numismatique Orientale,* fasc. I, p. 115, fig. 125); cercle de perles. — Même revers, sauf la jambe dr. du dieu qui est légèrement pliée, le bout du pied touche le sol. Légende : dr. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. — Diam., 26 mm. — P., 16,887,5 mg. — CF.

6. — Même description. — Légende du revers : dr. ΑΛΕΞΑΝΔ(ρου); dans le champ, à g., ϙ (?); cercle de perles. — Diam., 26 mm. — P., 16,300 mg. — CF.

7. — Même description. — Légende du revers : dr. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ; dans le champ, à g., monogramme 4 ; cercle de perles. — Diam., 21 mm. — P., 3,875 mg. — CF.

8. — Même description. — Légende du revers : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟ(υ); dans le champ, à g. : ☽ = croissant et caducée (?) au-dessous du trône : 𐤍 (?). — Diam., 17 mm. — P., 4,100 mg. — CF.

9. — Même description. — Légende du revers : dr. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ; dans le champ, à g. : ☽ = croissant et caducée, comme au n° 8; au-dessous du trône : Ν. — Diam., 16 mm. — P., 3,950 mg. — MT.

10. — Même description. — Légende du revers effacée. Conservation très mauvaise. — Diam., 16 mm. — P., 3,825 mg. — CF.

11. — Même description. — Légende du revers : dr. ΑΛΕΞΑΝΔ(ρου); dans le champ, à g., monogramme 5; au-dessous du trône, monogramme 6. — Diam., 16 mm. — P., 3,812,5 mg. — CF.

Ces onze pièces de monnaies d'argent d'Alexandre furent trouvées dans les décombres du palais sassanide du Donjon, près de sa pente ouest.

12. — Même description. — Légende du revers : dr. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. — Diam., 17,5 mm. — P., 3,275 mg. — MT.

13. — Même description. — Légende du revers : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ; au-dessous du trône, monogramme 7. — Diam., 9 mm. — P., 650 mg. — MT.

14. — Même description. — Légende du revers : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. — Diam., 17 mm. — P., 3,775 mg. — MT.

15. — Même description. — Légende du revers effacée. — Diam., 16 mm. — P., 3,887,5 mg.

16. — Même description. — Légende du revers : dr. ΑΛΕΞΑΝ(δρου). — Diam., 12,5 mm. — P., 1,425 mg.

b) *Monnaies de bronze*

17. — Même droit — Rev. Apollon, debout, à g. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, g. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ; cercle de perles. — Diam., 17 mm. — P., 3,587 mg. — MT.

18. — Même droit. — Rev. Taureau courant, à dr. Légende : ex. ΒΑΣΙ(λεως). — Diam., 16 mm. — P., 5,250 mg. — CF.

19. — Même description. — Diam., 13,5 mm. — P., 2,550 mg. — CF.

IV. **Émission des Macédoniens après la mort d'Alexandre le Grand**

20. — Æ. — Zeus, assis à g. sur un trône sans dossier, s'appuyant sur un sceptre par la main dr., la g. posée sur le trône; cercle de perles. — Rev. Lion passant, à g., sur une base rectiligne; dans le champ, derrière sa tête, une flèche dirigée à g.; cercle de perles. Anépigraphe. (Comp. l'inventaire des monnaies phéniciennes, n° 39; Morgan, *Manuel*, fasc. I, p. 117, fig. 128; Jean Babelon, *Catalogue de la Collection de Luynes, Monnaies Grecques*, III, n^{os} 2873, 2875). Inédite. — Diam., 13,5 mm. — P., 2,550 mg. — MT.

V. **Monnaies des rois séleucides de Syrie**

a) *Monnaies d'argent*

Séleucus I^{er} Nicator (312-280 av. J.-C.)

21. — Même droit et même revers qu'au n° 5. — Légende du revers : ex. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, dr. ΣΕΛΕΥΚΟΥ; dans le champ, à g., monogramme 8; au-dessous du trône, monogramme 9; entre la main dr. du dieu et le monogramme 8, tête de coq. — Diam., 16 mm. — P., 3,950 mg. — CF.

Antiochus IV Épiphanès (175-164 av. J.-C.)

22. — Buste diadémé d'Antiochus IV, à dr.; cercle de perles. — Rev. Apollon, assis à g. sur l'omphalos drapé, tenant une flèche dans sa main dr., la g. appuyée sur l'omphalos. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, g. ΑΝΤΙΟΧΟΥ. — Diam., 16 mm. — P., 2,537,5 mg. — MT.

b) *Monnaies de bronze*

Séleucus I^{er} Nicator

23. — Buste de Séleucus I^{er}, barbu, à dr., dont le haut est en dehors du flan; cercle de perles. — Rev. Divinité, debout, à g. Légende : g. (Βασ)ΙΛΕ(ως), h. ΝΙΚ(ατορος). — Diam., 16 à 18 mm. — P., 2,800 mg. — MT.

24. — Tête diadémée de Séleucus Ier, à dr. — Rev. Dans le champ, tête de cheval, à dr. Légende : g. ΒΑΣΙΛΕΩ(ς). — Diam., 15 mm. — P., 2,150 mg.

25. — Tête casquée de Séleucus Ier, à dr. — Rev. Apollon, vêtu, debout, de trois quarts de face, regardant à dr., et tenant dans la main g. une harpe. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕ(ως), g. ΣΕΛΕΥ(κου); cercle de perles. Monnaie coulée. — Diam., 17 à 18 mm. — P., 5,337,5 mg.

Antiochus Ier Soter (281-261 av. J.-C.)

26. — Tête laurée d'Apollon, de trois quarts de face; cordon de laine. — Rev. Victoire érigeant un trophée. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, g. ΑΝΤΙΟΧΟΥ; au-dessous, monogramme 10. Conservation excellente. (Comp. *Catalogue of the Greek coins in the British Museum*; Percy Gardner, *The Seleucid kings of Syria,* pl. IV, 10). — Diam., 22 mm. — P., 6,587,5 mg.

27. — Bouclier rond macédonien, à une bosse au centre, entourée de deux cercles linéaires concentriques, autour desquels cinq croissants à distances égales les uns des autres; deux cercles linéaires concentriques renfermant un cercle de points. — Rev. Dans le champ, casque macédonien. Le revers est légèrement concave. Anépigraphe. — Inédite. — Diam., 16 mm. — P., 3,125 mg. [1]

Antiochus III le Grand (222-187 av. J.-C.)

28. — Droit effacé. — Rev. Divinité, debout, à g. Légende : dr. (Βα)ΣΙΛΕΩ(ς), g. (Α)ΝΤΙΟΧΟΥ. — Diam., 15,5 mm. — P., 2,385 mg.

29. — Tête laurée d'Antiochus III, à dr. — Rev. Artémis Phosphoros, assise, tenant dans la main dr. une grande torche, et dans la g. un objet indistinct. Légende : dr. (Β)ΑΣΙ(λεως), g. ΑΝΤΙΟΧ(ου) ΝΙΚΑΤ(ορος)(?). Monnaie coulée. — Diam., 14 à 15 mm. — P., 1,887,5 mg.

30. — Tête diadémée d'Antiochus III, à dr.; cercle de perles. — Rev. Victoire, marchant à g., tenant dans sa main g. une palme, et dans la dr. une couronne (?). Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕ(ως), g. ΑΝΤΙΟΧΟ(υ). — Diam., 14,5 mm. — P., 3,162,5 mg.

Antiochus IV Épiphanès (175-164 av. J.-C.)

31. — Tête diadémée d'Antiochus IV, à dr. — Rev. Divinité, marchant à g., la main dr. relevée; un objet indistinct sur l'épaule dr. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, g. ΑΝΤΙΟΧΟΥ. — Diam., 27 mm. — P., 14,050 mg. — MT. — Cette monnaie était probablement saucée d'argent.

32. — Droit effacé. — Rev. Dans le champ, une ancre. Légende : ΒΑΣΙ(λεως), g. ΑΝΤΙ(οχου) ΕΠΙΦ(ανους). — Diam., 14,5 à 16 mm. — P., 2,250 mg.

1. Percy Gardner (*op. cit.*, pl. IV, 7, 8) attribue à Antiochus Ier deux pièces au droit, à bouclier macédonien. Ce bouclier a six croissants autour de la bosse centrale, qui est surmontée d'une ancre; leur revers a un éléphant cornu. La ressemblance du droit de notre pièce à celui de ses deux monnaies nous fait l'attribuer à Antiochus Ier.

Démétrius II Nikator (1er règne, 146-138 av. J.-C.; 2e règne, 130-125 av. J.-C.)

33. — Tête diadémée de Démétrius II, à dr.; cercle de perles. — Rev. Victoire ailée, marchant à g., tenant un objet indistinct dans la main dr. tendue. Légende : g. ΔΗΜΗ(τριου). — Diam., 13 mm. — P., 962,5 mg. — CF.

34. — Tête diadémée de Démétrius II, à dr.; cercle de perles. — Rev. Dans le champ, à dr., une épée, la poignée en bas (?). Légende : g. ΔΗΜΗ(τριου); cercle de perles. — Diam., 13 mm. — P., 1,350 mg.

Antiochus VI Dionysos (145-142 av. J.-C.)

35. — Tête radiée d'Antiochus VI, à dr. — Rev. Apollon, assis sur l'omphalos, peu distinct. Légende : dr. (Βα)ΣΙΛΕΩΣ. — Diam., 16 à 16,5 mm. — P., 3,335 mg.

Antiochus VII Évergète (138-129 av. J.-C.)

36. — Tête diadémée d'Antiochus VII, à dr. — Rev. Dans le champ, une ancre. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕ(ως), g. ΑΝΤ(ιοχου). — Diam., 16,5 mm. — P., 3,387,5 mg.

Antiochus (?)

37. — Droit indistinct. — Rev. Dans le champ, un trophée. Légende : dr. (Βασ)ΙΛΕΩ(ς), g. (Αν)ΤΙΟΧΟ(υ). — Diam., 17 mm. — P., 4,750 mg.

38. — Tête diadémée d'Antiochus (?), à dr. — Rev. Divinité, debout, à dr. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, g. ΑΝΤΙΟΧΟΥ. — Diam., 13,5 mm. — P., 2,050 mg. — MT.

39. — Droit indistinct. — Rev. Trépied d'Apollon. Légende : dr. illisible; g. (Α)ΝΤΙΟΧΟ(υ). — Diam., 11 à 13 mm. — P., 1,900 mg. — CF.

Monnaies séleucides d'attribution incertaine

40. — Même droit; cordon de laine. — Rev. Divinité, debout, à dr. Légende effacée. — Diam., 15 mm. — P., 2,585 mg.

41. — Même droit. — Rev. Divinité, debout, à dr. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕ(ως). — Diam., 13 à 14 mm. — P., 1,312,5 mg.

42. — Même droit. — Rev. Apollon, assis sur l'omphalos. Légende illisible. — Diam., 14 mm. — P., 2,275 mg.

43. — Même droit. — Rev. Divinité, assise sur un rocher; cercle de perles. — Diam., 15 mm. — P., 2,687,5 mg.

44. — Même droit. — Rev. Foudre ailé. Légende : dr. (Βασ)ΙΛΕ(ως), g. illisible. — Diam., 12,5 mm. — P., 1,875 mg.

45. — Même droit. — Rev. Dans le champ, épi de blé. Légende illisible; cercle de perles. — Diam., 13 à 14 mm. — P., 1,397,5 mg.

46. — Tête diadémée du roi, à dr.; cercle de perles. — Rev. effacé. — Diam., 17 mm. — P., 3,860 mg. — CF.

47. — Même droit. — Rev. effacé. — Diam., 15 à 17 mm. — P., 3,000 mg.

48. — Tête d'un personnage casqué, à dr. — Rev. Dans le champ, carquois à dr., l'arc à g. Anépigraphe. — Diam., 17,5 mm. — P., 2,815 mg. — CF.

49. — Tête du roi, de face, casquée; cordon de laine. — Rev. Dans le champ, aigle de trois quarts de face, regardant à g., les ailes mi-éployées, une palme dans ses serres. Légende : dr. ΒΑΣΙ(λεως); g. illisible. — Diam., 15 mm. — P., 2,625 mg.

50. — Tête d'Athéna, à dr., coiffée du casque corinthien. — Rev. Dans le champ, quadrige, ou bige, ou bien cheval galopant, à dr., avec deux cavaliers. Légende : h. monogramme indistinct, dr. illisible; au-dessous (ΒΑΣΙΛΕΩ(ς); g. ΝΤΙΟ (?). — Diam., 15 mm. — P., 3,325 mg.

51. — Même droit; cercle de perles. — Rev. effacé. — Diam., 13,5 à 14 mm. — P., 1,737,5 mg.

52. — Tête de face, radiée. — Rev. Tête casquée, à dr. Anépigraphe. — Diam., 13,5 à 14 mm. — P., 3,087,5 mg.

53. — Æ. — Déesse de la ville, tourelée, à dr.; cercle de perles. — Rev. Dans le champ, une ancre; au-dessus, à g., légende : ΒΑΣΙ...; cercle de perles.

VI. **Monnaies en bronze des villes autonomes**

Séleucie de Piérie (IIe siècle av. J.-C.)

54. — Tête laurée de Zeus, barbu, à dr., cheveux longs, tombant sur l'épaule. — Rev. Dans le champ, foudre ailé. Légende : dr. ΣΕΛΕΥΚΕΩ(ν); g., dans un petit cercle, monogramme indistinct. Le revers est légèrement concave. Bonne conservation. — Diam., 15 à 17 mm. — P., 2,925 mg. (Comp. Warwick Wroth, *Catalogue of the Greek coins in the British Museum, Greek Coins of Galatia, Cappadocia and Syria,* London, 1899, p. 269, pl. XXXII, n° 3.)

55. — Même description. Légende et monogramme indistincts. — Diam., 16 à 17 mm. — P., 4,837 mg.

Séleucie sur le Tigre (IIe siècle av. J.-C.)

56. — Tête de la déesse de la ville, coiffée de la couronne murale, à dr.; cheveux longs et bouclés, tombant en tresses sur la nuque; cercle de perles. — Rev. Abeille; cercle de perles. Anépigraphe. — Diam., 16 à 17 mm. — P., 2,900 mg.

57. — Même droit. — Rev. La déesse de la ville, drapée et coiffée de la couronne murale, assise sur un siège rond, à dr., tenant dans la main dr. une palme; ses pieds reposent sur le mi-corps du dieu Fleuve nageant. Légende circulaire de g. à dr. : ...ΩΝ ΤΟ ΤΗ.. (Comp. Supplément à l'inventaire des monnaies de bronze provenant de Suse 1926.) Monnaie coulée à bord biseauté. — Diam., 18 mm. — P., 2,590 mg.

58. — Même description. Légende circulaire du revers de g. à dr. : ...ΠΡΟΣ ΤΩΝ... — Diam., 15,5 à 17 mm. — P., 2,175 mg.

59. — Même description. Légende circulaire du revers de g. à dr. : ...ΚΕΙΑΙ ΤΗΣ ΠΡΟΣ Τ...; dans le champ, à g., ΟΣ = 270 Sél. — Diam., 17 à 20 mm. — P., 3,525 mg.

60. — Même description. Au droit, derrière la tête, monogramme II. Légende circulaire du revers de g. à dr. : ...ΠΡΟΣ Τ... — Diam., 18 mm. — P., 2,475 mg.

61. — Même description. Légende circulaire du revers de g. à dr. : ...ΠΡΟΣ... — Diam., 17 mm. — P., 2,125 mg.

62. — Même description. Légende circulaire du revers de g. à dr. : ...ΤΥΣ ΠΡΟ... — Diam., 14 mm. — P., 1,335 mg.

63. — Même droit. — Rev. La déesse de la ville, drapée et coiffée de la couronne murale, assise à g. sur un siège peu distinct, tenant dans la main dr. Niké qui lui présente une couronne. Légende effacée. — Diam., 16 à 19 mm. — P., 2,500 mg.

64. — Même droit. — Rev. Divinité drapée, assise sur un rocher. Légende : h. ...ΕΩΝ, dr. ΤΙΓΡΕΙ ΤΗΣ. — Diam., 18 mm. — P., 2,740 mg.

65. — Même droit. — Rev. Deux femmes debout, face à face, sacrifiant à la main dr. sur un autel, placé entre elles, et tenant dans la g. élevée une lampe. Légende : ΣΕΛΕΥΙ..., g. ΤΩΝ ΓΙΡΟΣ (?). — Diam., 17 à 18 mm. — P., 3,750 mg.

66. — Droit effacé. — Rev. Divinité marchant, à dr.; devant la jambe g., monogramme 11. — Diam., 15 mm. — P., 1,825 mg.

67. — Même droit. — Rev. et légende indistincts. — Diam., 12 mm. — P., 1,975 mg.

68. — Même droit. — Rev. indistinct. — Diam., 16 à 18 mm. — P., 2,125 mg.

69. — Même droit. — Rev. indistinct. — Diam., 15 mm. — P., 1,325 mg.

70. — Même droit. — Rev. indistinct. — Diam., 15,5 mm. — P., 1,100 mg.

71. — Même droit. — Rev. indistinct. — Diam., 15 à 18 mm. — P., 1,625 mg.

72. — Même droit. — Rev. effacé. — Diam., 20 mm. — P., 4,750 mg.

73. — Même droit. — Rev. effacé. — Diam., 20 mm. — P., 4,500 mg.

Ville autonome (?)

74. — Tête de la déesse de la ville, coiffée de la couronne murale; cheveux longs et bouclés, tombant sur la nuque; cercle de perles. — Rev. Dans le champ, une tige à feuille et fleur. Légende illisible; dans le champ, à g. monogramme 11, à dr. N (?). Conservation excellente. — Diam., 13 mm. — P., 1,450 mg.

75. — Tête de la déesse de la ville, à dr., coiffée de la couronne murale. — Rev. Tête de personnage imberbe, à g. Anépigraphe. — Diam., 13 mm. — P., 2,062,5 mg.

76. — Même droit. — Rev. Zeus ætophore, assise sur l'omphalos, à g. Légende : dr. (M)ΕΓ(αλου) (?), g. ΤΩΝ... — Diam., 15 à 16 mm. — P., 2,062,5 mg.

VII. **Monnaies des Parthes-Arsacides de Perse**

a) *Monnaies d'argent. Drachmes*

Mithridatès II (123-88 av. J.-C.)

77. — Buste de Mithridatès II, de profil, à g., portant la tiare à oreillettes et un couvre-nuque enrichi de perles; la tiare ornée de trois rangées de perles et une étoile à sept branches au centre; cuirassé, et portant un torque au cou; barbe longue en pointe; un diadème sur la tiare aux extrémités flottantes; cercle de perles (Morgan, *Numismatique de la Perse Antique,* fasc. I, p. 253). — Rev. Arsacès, assis, à dr., sur un trône à dossier et présentant un arc peu élevé; son costume et sa coiffure, comme décrits plus haut.

Légende carrée en cinq lignes : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, dr. ΒΑΣΙΛΕΩΝ, ex. ΜΕΓΑΛΟΥ, g. ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ. Conservation excellente. — Diam., 18 à 19 mm. — P., 3,900 mg. — MT.

Artaban II (88-77 av. J.-C.)

78. — Buste d'Artaban II, de profil, à g., diadémé; barbe très courte; portant une cuirasse et un torque au cou. — Rev. Même revers. Légende carrée en cinq lignes : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, dr. ΜΕΓΑΛΟΥ, ex. ΑΡΣ(ακου), g. ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. — Diam., 18,5 à 20 mm. — P., 3,650 mg. — CF.

79. — Même description. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕ(ως), dr. ΜΕΓΑΛΟΥ, ex. ΑΡΣΑΚΟΥ, g. ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. — Diam., 20 mm. — P., 2,885 mg.

Phraatès IV (38/37, 3/2 av. J.-C.)

80. — Buste d'Orodès Ier, de profil, à g., diadémé; barbe courte; portant un torque; dans le champ, un croissant à dr., derrière la tête; une étoile à huit branches, à g., devant elle; cercle de perles. — Rev. Arsacès, assis à dr. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ

inventaire 1932-1933

inventaire 1932-1933

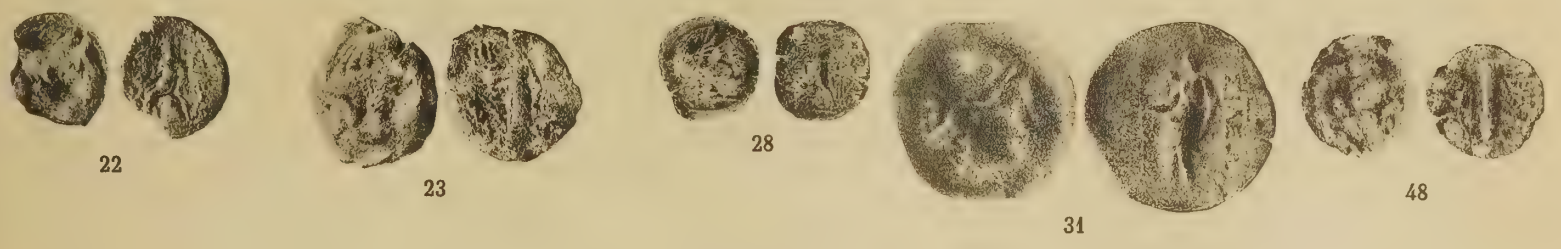

inventaire 1932-1933

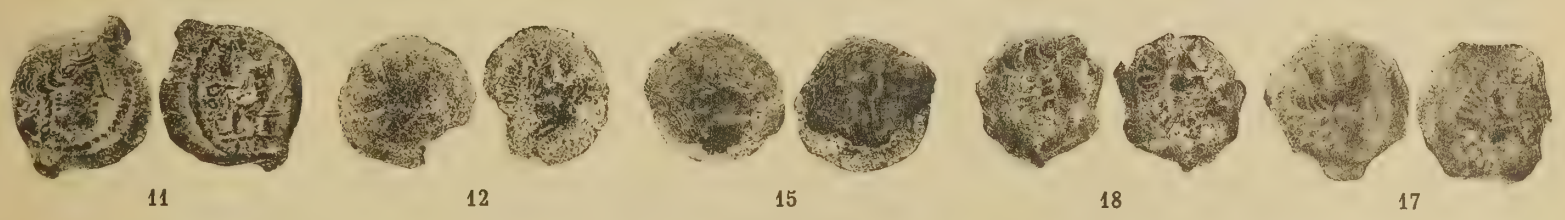

inventaire 1926

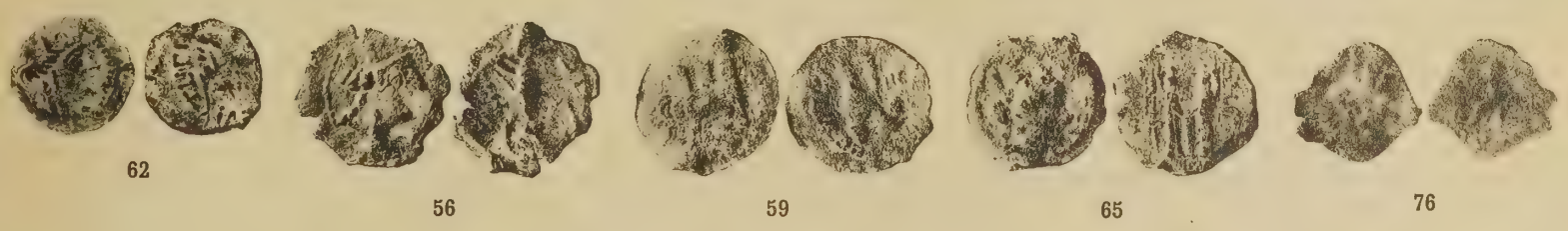

inventaire 1932-1933

inventaire 1932-1933

inventaire 1932-1933

inventaire 1932-1933

ALEXANDRE LE GRAND : **18**, **4**, **6**, **7**, **8**, **9**, **11**, **20**. Macédonienne. — SÉLEUCIDES : **21** et **23**. Séleucus Ier. — **28**. Antiochus III. — **22** et **31**. Antiochus IV. — **48**. Incertaine. — SÉLEUCIE SUR LE TIGRE : **11**, **12**, **15**, **18**, **17**, **62**, **56**, **59**, **65**, **76**. — ARSACIDES : **98** et **123**. Mithridatès I. — **133**. Phraatès II. — **135** et **138**. Mithridatès II. — **78** et **142**. Artaban II. — **148**. Sinatrocès. — **150** et **151**. Phraatès III. — **153** et **154**. Mithridatès III. — **86**. Phraatès IV. — **87**. Phraatès et Mousa. — **177**. Pacorès II. — **159** et **180**. Osroès.

ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ; le monogramme 17 au-dessus du bras tenant l'arc, monogramme 18 au-dessous de l'arc. — Diam., 19 mm. — P., 2,687,5 mg.

81. — Même description. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩ(ς), ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φι)ΛΕΛΛΗΝΟΣ; monogramme 19 au-dessus du bras tenant l'arc, monogramme 20 au-dessous de l'arc. — Diam., 16,5 à 19 mm. — P., 3,450 mg.

82. — Buste de Phraatès IV, de profil, à g., portant une barbe pointue, cheveux longs, bouclés et coupés carrément derrière la tête; aigle, portant une couronne dans son bec et le foudre dans ses serres, derrière sa tête[1]. — Même rev. Légende carrée en sept lignes : h. (Βασιλεως Βασιλεων), dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ; monogramme 12[2]. — Diam., 17 à 20 mm. — P., 3,350 mg. — MT.

83. — Même description. Légende du revers : h. ΒΑΣ(ιλεως Βασιλεων), dr. (Αρσακου), ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Επ)ΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλελλ)ΗΝΟΣ; monogrammes 13 et 14. — Diam., 19 à 18 mm. — P., 3,775 mg. — MT.

84. — Même description. Légende du revers : h. ΒΑΣΙΛΕΩ(ς) ΒΑΣΙΛΕ(ων), dr. ΑΡ(σακου), ex. ΕΥΕΡΓ(ετου) ΔΙΚΑΙ(ου), g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ; monogrammes 13 et 15. — Diam., 17 mm. — P., 3,287,5 mg. — CF.

85. — Même description. Légende du revers : h. ΒΑΣΙΛΕ(ως) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ; (Φιλελ)ΛΗΝΟΣ; monogrammes 13 et 16. — Diam., 18 mm. — P., 3,525 mg. — CF.

86. — Même description. Légende du revers : h. (Βασι)ΛΕ(ως) ΒΑΣΙΛΕ(ων), dr. ΑΡΣΑ(κου), ex. ΕΥΕΡΓΕ(του) ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Επ)ΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλ)ΕΛΛΗΝΟ(Σ); monogramme 16. — Diam., 17 à 18 mm. — P., 2,760 mg. — MT.

Phraatacès et Mousa (3/2 av. J.-C., 4 ap. J.-C.)

87. — Buste de Phraatacès, de profil, à g., diadémé, portant une barbe pointue; deux Victoires, l'une devant et l'autre derrière sa tête, la couronnent. — Rev. Buste de Mousa, de profil, à g., portant une couronne murale. Légende : g. ΒΑΣΙΛΙΣ, h. ΗΣ, dr. (Μ)ΟΥΣΗΣ. — Diam., 16,5 à 17,5 mm. — P., 3,400 mg. — MT.

Vardanès Ier (41/42, 45 ap. J.-C.)

88. — Buste de Vardanès Ier, de profil, à g., portant un diadème qui fait une boucle derrière la tête et laisse les bouts flottants, et un torque; les cheveux longs, coupés carrément derrière la

1. Il est difficile d'incorporer les cinq drachmes de ce roi — 80-84 — dans le classement que nous avons fait des drachmes provenant du trésor, décrites plus haut. L'emblème qui se trouve généralement à g. de l'effigie du roi est, soit effacé, soit en dehors du flan. Il nous manque aussi la palme du revers, qui est si caractéristique des drachmes du trésor à l'effigie de Phraatès IV.

2. Parmi les monogrammes du revers des drachmes de ce roi, le monogramme 13 est toujours placé au-dessus du dossier du trône; tous les autres monogrammes se trouvent au-dessous de l'arc d'Arsacès assis.

tête et peu ondulés, tombent à côtés et en arrière; dans le champ, un croissant, à g. de l'effigie du roi. — Même revers. Légende : h. (Βασιλεως Βα)ΣΙΛΕΩΝ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. (Ευεργετου Δικαιου), g. (Επι)ΦΑΝΟΥ(ς) (Φιλελληνος); sans monogramme.

b) *Monnaies de bronze*

MITHRIDATÈS Ier (171-138 av. J.-C.)

89. — Buste de Mithridatès Ier, de profil, à dr., drapé et diadémé, portant une barbe longue et la moustache tombante. — Rev. Dans le champ, aigle à dr. aux ailes mi-éployées; cercle de perles. Anépigraphe. — Diam., 13 mm. — P., 1,125 mg. — MT.

90. — Même description. — Diam., 12,5 à 13 mm. — P., 1,200 mg. — MT.

91. — Même description. — Diam., 13 mm. — P., 1,150 mg.

92. — Même description. — Diam., 11 à 12,5 mm. — P., 1,000 mg.

93. — Même description; le roi porte la barbe courte. — Diam., 13,5 à 15 mm. — P., 1,400 mg.

94. — Même droit. — Rev. Dans le champ, fleur à six pétales. Légende circulaire : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΡΣΑΚΟΥ. — Diam., 12 mm. — P., 1,012,5 mg. — CF.

95. — Même description. — Diam., 11 mm. — P., 1,025 mg. — CF.

96. — Même description. — Diam., 12,5 mm. — P., 1,012,5 mg. — CF.

97. — Même description. — Diam., 11,5 à 12 mm. — P., 1,020 mg. — CF.

98. — Même description. — Diam., 11,5 à 12 mm. — P., 1,000 mg. — MT.

99. — Même droit. — Rev. Dans le champ, tête de bœuf de face. Légende en trois lignes : h. entre les cornes ΒΑΣΙΛΕ(ως), dr. (Μεγαλου), g. ΑΡΣΑΚ(ου); cercle de perles. — Diam., 12 à 14 mm. — P., 1,100 mg.

100. — Même description. Légende effacée. — Diam., 13 mm. — P., 1,625 mg.

101. — Même description; le roi porte la barbe longue. — Diam., 12 mm. — P., 1,000 mg.

102. — Même droit. — Rev. Dans le champ, trépied d'Apollon. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕΩ(ς), g. ΑΡΣΑΚ(ου). — Diam., 13,5 à 16 mm. — P., 1,785 mg.

103. — Même droit. — Rev. Dans le champ, caducée. Légende indistincte. Monnaie coulée. Diam., 12 à 13 mm. — P., 1,087,5 mg.

104. — Même droit. — Rev. Dans le champ, un rameau. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕ(ως); cercle de perles. — Diam., 13 à 15,5 mm. — P., 1,400 mg.

105. — Même droit; le roi porte la barbe courte. — Rev. Tête radiée, de face; cercle de perles. Anépigraphe. — Diam., 11 mm. — P., 912,5 mg. — CF.

106. — Même description. — Diam., 11 mm. — P., 1,087,5 mg. — CF.

107. — Même description. — Diam., 16 mm. — P., 1,837,5 mg. — CF.

108. — Même description. — Diam., 12 à 13 mm. — P., 1,137,5 mg. — CF.

109. — Même description. — Diam., 11,5 mm. — P., 1,150 mg. — MT.

110. — Même description. — Diam., 11 mm. — P., 1,112,5 mg. — MT.

111. — Même description. — Diam., 12 mm. — P., 925 mg.

112. — Même description. Bonne conservation. — Diam., 13 à 15 mm. — P., 1,475 mg. — MT.

113. — Même droit; le roi porte une barbe longue. — Rev. Dans le champ, foudre ailé. Légende illisible. — Diam., 13 mm. — P., 1,600 mg. — MT.

114. — Même description. — Diam., 13 mm. — P., 1,350 mg.

115. — Même description. — Diam., 13 mm. — P., 1,187,5 mg.

116. — Même description. — Diam., 13 mm. — P., 1,350 mg.

117. — Même description. — Diam., 13 mm. — P., 1,362,5 mg. — MT.

118. — Même description. — Diam., 13 mm. — P., 937,5 mg. — MT.

119. — Même description. — Diam., 12 à 13 mm. — P., 1,575 mg. — MT.

120. — Même description. Légende : dr. ΒΑΣΙ(λεως), g. (Αρ)Σ(ακου); cercle de perles. — Diam., 14 mm. — P., 1,550 mg.

121. — Même description. Légende effacée. — Diam., 12 mm. — P., 1,140 mg.

122. — Droit indistinct. — Même revers. — Diam., 12,5 mm. — P., 1,187,5 mg.

123. — Même droit. — Rev. Dans le champ, grappe de raisin. Légende en trois lignes : g. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, h. ΜΕΓΑΛΟΥ, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ; cercle de perles. — Diam., 13 à 15 mm. — P., 1,250 mg. — CF.

124. — Même description. — Diam., 13 à 14 mm. — P., 1,350 mg. — MT.

125. — Même droit; cordon de laine. — Rev. Zeus ætophore, assis sur l'omphalos, à g. Légende : ΒΑΣΙ(λεως). Monnaie coulée à bord biseauté. — Diam., 12 à 13 mm. — P., 1,225 mg. — MT.

126. — Même droit. — Rev. Dans le champ, tête de lion à dr. Légende : h. ΒΑΣΙΛ(εως), dr. ΑΡΣΑΚ(ου); cercle de perles. — Inédite. — Diam., 13 mm. — P., 1,585 mg.

127. — Même droit. — Rev. Femme, assise sur une rame, posée obliquement (?). Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕ(ως), g. en dehors du flan. — Inédite. — Diam., 14 à 16,5 mm. — P., 2,350 mg.

128. — Même droit. — Rev. Dans le champ, branche de vigne avec grappe de raisin à chaque côté (?). Anépigraphe. — Inédite. — Diam., 14 mm. — P., 1,350 mg. — CF.

129. — Même droit. — Rev. Dans le champ, arc dans un carquois. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕ(ως), g. ΑΡΣΑΚΟΥ. — Inédite. — h. ΑΞΡ = 161 Sél. = 152/151 ap. J.-C.

130. — Même droit. — Rev. indistinct. — Diam., 12 à 13 mm. — P., 1,175 mg. — CF.

131. — Même droit. — Rev. et légende indistincts. — Diam., 12 mm. — P., 1,725 mg.

132. — Même droit. — Rev. effacé. — Diam., 14 mm. — P., 1,875 mg.

Phraatès II (138/137, 128/127 av. J.-C.)

133. — Buste de Phraatès II, de profil, à g., drapé et diadémé, portant une barbe courte. — Rev. Dans le champ, autel (?). Légende : dr. (Βα)ΣΙΛΕ(ως); g. illisible. — Diam., 12 mm. — P., 1,900 mg. — MT.

Himérus (124/123 av. J.-C.)

134. — Buste d'Himérus, de profil, à dr., diadémé, portant une barbe courte; cercle de perles. — Rev. Divinité, debout, à g. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕ(ως), g. ΑΡΣΑΚ(ου). — Diam., 14 à 16 mm. — P., 1,775 mg.

Mithridatès II (124-88 av. J.-C.)

135. — Buste de Mithridatès II, de profil, à g., comme décrit plus haut, n° 75. — Rev. Victoire marchant à dr., tenant dans sa main dr. une couronne; derrière elle, un objet indistinct. Légende carrée en cinq lignes : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, dr. ΒΑΣΙΛΕΩΝ, ex. ΜΕΓΑΛΟΥ, g. ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥ. (Comp. Morgan, *Numismatique de la Perse Antique,* p. 252, pl. VII, 18.) — Diam., 12,5 mm. — P., 1,425 mg. — MT.

136. — Même description. — Diam., 12 mm. — P., 1,400 mg. — MT.

137. — Même description. — Diam., 12 à 12,5 mm. — P., 1,162,5 mg. — CF.

138. — Même droit. — Rev. Dans le champ, massue posée verticalement, la poignée en haut. Légende carrée en sept lignes : h. ΒΑ(σιλεως) ΒΑΣΙΛΕ(ων), dr. (Μεγαλου), ex. ΑΡΣΑ(κου) ΕΥΕΡΓ(ετου), g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Diam., 13 mm. — P., 1,850 mg. — CF.

139. — Même description. Légende du revers en cinq lignes : h. ΒΑΣΙΛ(εως), dr. ΒΑΣΙΛ(εων), ex. ΜΕΓΑ(λου), g. ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝ(ους). — Diam., 12 mm. — P., 800 mg.

140. — Même droit. — Rev. et légende indistincts. — Diam., 17,5 mm. — P., 1,137,5 mg.

Artaban II (88-77 av. J.-C.)

141. — Buste d'Artaban II, de profil, à g., diadémé; barbe courte; portant une cuirasse et un torque au cou; cercle de perles. — Rev. Dans le champ, zébu marchant, à dr. Légende carrée en cinq lignes : h. ΒΑΣΙΛΕΩ(ς), dr. (Μεγαλου), ex. (Αρσα)ΚΟΥ, g. (Θ)ΕΟΠΑΤΟΡΟΣ (Ευε)ΡΓΕ(του). — Inédite. — Diam., 13 à 15 mm. — P., 1,800 mg.

142. — Même droit. — Rev. Personnage vêtu (roi ?), assis sur l'omphalos, à dr.; derrière la tête, A. Légende : h. (Βασιλεως), dr. (Μεγαλου), ex. ΑΡΣΑΚΟΥ, g. (Θ)ΕΟΠΑΤΟΡΟΣ (Ευ)ΕΡΓΕΤ(ου). — Inédite. — Diam., 14 mm. — P., 1,500 mg.

143. — Même description. Légende du revers : h. ΒΑΣΙΛΕΩ(ς), dr. ΜΕΓΑΛΟΥ, ex. ΑΡΣΑΚΟΥ, g. ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ (Ευ)ΕΡΓΕΤΟΥ. — Inédite. — Diam., 14,5 à 16 mm. — P., 2,000 mg.

144. — Même droit. — Rev. Dans le champ, cheval marchant à dr. Légende effacée. — Diam., 13 à 14 mm. — P., 1,675 mg.

145. — Même droit. — Rev. Dans le champ, cheval galopant à dr. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ, dr. et ex. effacés. — Diam., 15 à 16 mm. — P., 2,950 mg.

146. — Même droit, très abîmé. — Rev. Arsacès, assis à dr. Légende : h. (Βασιλεως), dr. (Μεγαλου), ex. ΑΡΣΑΚΟΥ, g. ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. — Diam., 15 mm. — P., 1,890 mg.

147. — Même droit; le haut de la tête est en dehors du flan. — Rev. Femme vêtue du chiton — Victoire (?) — marchant à dr. Légende : h. (Βασιλεως), dr. (Μεγαλου), ex. ΑΡΣΑΚΟΥ, g. (Θεο)ΠΑΤΟΡΟΣ (Ευεργετου). — Diam., 12 mm. — P., 1,240 mg.

Sinatrocès (77-70 av. J.-C.)

148. — Buste de Sinatrocès, de profil, à g., portant la tiare à oreillettes et couvre-nuque, ornée de trois rangées de perles, et d'un astre à huit rayons au centre; autour de la tiare, un diadème aux extrémités flottantes. — Rev. Victoire ailée, volant à dr., une couronne dans la main dr. Légende en sept lignes : h. ΒΑΣ(ιλεως) ΒΑΣΙΛΕ(ων), dr. (Αρ)ΣΑΚΟΥ, ex. ΑΥΤΟΚΡΑΤ(ορος) (Φιλοπατορος), g. ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλ)ΕΛΛΗΝ(ος). — Diam., 14 à 15 mm. — P., 1,662,5 mg. — CF.

149. — Même droit. — Rev. Femme tourelée, debout, de trois quarts de face, regardant à g. et tenant une corne d'abondance dans la main g. Légende en sept lignes : h. (Βασιλεως) ΒΑΣΙΛ(εων), dr. (Αρ)ΣΑΚΟΥ, ex. (Ευεργετου Δικαιου), g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Inédite. — Diam., 13 à 15 mm. — P., 2,000 mg.

Phraatès III (70-57 av. J.-C.)

150. — Buste de Phraatès III, de profil, à g., diadémé, portant la barbe courte et pointue, un torque; cercle de perles. — Rev. Dans le champ, palmier à un régime de dattes à chaque côté. Légende en cinq lignes : h. ΒΑΣΙΛΕΩ(Σ) ΜΕΓΑΛΟ(υ), dr. ΑΡΣΑΚ(ου), g. ΕΠΙΦΑΝ(ους) (Φ)ΙΛΕΛΛΗΝ(ος); à dr. du tronc du palmier, monogramme 21, qui est probablement le même que monogramme 6 de Morgan, *Numismatique de la Perse Antique,* p. 257. — Inédite. — Diam., 14 à 16 mm. — P., 1,675 mg. — MT.

151. — Buste de Phraatès III, de profil, à g., coiffé de la tiare à protomés de cerfs, avec oreillettes et couvre-nuque, et portant une cuirasse et un torque; cercle de perles. — Rev. Femme tourelée, vêtue de chiton, marchant à dr., tenant un rameau dans la main dr.; derrière elle, un objet indistinct, ou bien monogramme 11. Légende en cinq lignes : h. ΒΑΣΙΛ(εως), dr. (Μεγαλου), ex. (Αρ)ΣΑΚΟΥ, g. ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. — Inédite. — Diam., 14 mm. — P., 1,950 mg. — CF.

152. — Même droit. — Rev. Victoire marchant à dr., portant une palme et une couronne. Légende indistincte. — Diam., 12 à 13 mm. — P., 1,025 mg.

Mithridatès III (57 av. J.-C.)

153. — Buste de Mithridatès III, de profil, à g., diadémé, portant une barbe courte; dans le champ, à dr., ΠΕΠ; cercle de perles. — Rev. Buste de face, radié. — Diam., 15 à 17 mm. — P., 2,225 mg. — CF.

154. — Même description. Légende carrée en cinq lignes : h. ΒΑΣΙΛΕ(ως), dr. indistinct, ex. indistinct, g. ΦΙΛΟΠΑΤΟΡ(ος) (Ευ)ΕΡΓΕΤΟΥ. — Diam., 13,5 mm. — P., 1,887,5 mg. — CF.

155. — Même droit. — Rev. indistinct. — Diam., 13,5 mm. — P., 1,700 mg. — MT.

156. — Droit effacé. — Même revers. Légende en cinq lignes, dont quatre indistinctes, dr. ΑΡΣΑΚΟΥ. — Diam., 13 mm. — P., 1,240 mg.

157. — Même droit. — Rev. Dans le champ, personnage debout, de profil, à dr., jouant une harpe. Légende : h. ΒΑΣΙΛΕΩ(Σ), dr. ΜΕΓΑΛ(ου), ex. ΑΡΣ(ακου), g. en dehors du flan. — Diam., 13,5 mm. — P., 2,300 mg.

158. — Même droit. — Rev. effacé. — Diam., 16,5 à 17 mm. — P., 2,165 mg.

Orodès Ier (57, 38/37 av. J.-C.)

159. — Buste d'Orodès Ier, de profil, à g., drapé et diadémé, portant une barbe courte; cercle de perles. — Rev. Victoire ailée, à g., sacrifiant sur un autel. Légende carrée en sept lignes : h. (Βασιλεως) ΒΑΣΙΛ(εων), dr. ΑΡΣΑΚΟΥ. — ex. et g. illisibles. — Diam., 15,5 mm. — P., 3,512 mg. — CF.

160. — Même description. Légende carrée en six lignes : h. (Βασιλεως Βασιλεων), dr. (Αρσακου), ex. ΕΠΙΦΑ(νους), g. ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. (Comp. Morgan, *Numismatique de la Perse Antique*, p. 273, pl. XIII, 37 b.) — Diam., 13 mm. — P., 2,225 mg.

Vardanès Ier (41/42, 45 ap. J.-C.)

161. — Buste de Vardanès Ier, de profil, à g., diadémé, portant une barbe courte; cercle de perles. — Rev. Arsacès, assis à dr. Légende carrée en sept lignes : h. (Β)ΑΣΙΛ(εως), dr. et ex. en dehors du flan, g. (Ε)ΠΙΦ(ανους) (Φιλελλ)ΗΝΟΣ; monogramme 22. — Diam., 16 à 19 mm. — P., 3,225 mg. — MT.

162. — Même droit. — Rev. indistinct. — Diam., 18 mm. — P., 3,250 mg. — MT.

163. — Même droit; dans le champ, à g., ΑΝΤ, probablement ΑΝΤ = 354 Sél. = 42/43 ap. J.-C.; cercle de perles; le haut de la tête est en dehors du flan. — Rev. Athéna en hoplite, la main g. appuyée sur un bouclier, la dr. tenant une lance (?); la tête de la déesse est en dehors du flan; cercle de perles. Anépigraphe. — Diam., 11,5 mm. — P., 1,362,5 mg. — CF.

Gotarzès (40/41, 51 ap. J.-C.)

164. — Buste de Gotarzès, de profil, à g., diadémé, portant une barbe courte et cheveux longs; cercle de perles. — Rev. Arsacès, assis à dr. Légende : g. (Επιφ)ΑΝΟ(υς) ΦΙΛΕΛ(ληνος). — Diam., 16 à 18 mm. — P., 2,585 mg.

165. — Même description. Légende : h. (Βα)ΣΙΛ(εως) ΒΑΣΙΛΕ(ων), dr. ΑΡΣΑΚ(ου), ex. (Ευεργετου) ΔΙΚ(αιου), g. (Επιφανους Φιλελληνος). — Diam., 16 à 18 mm. — P., 3,040 mg.

166. — Même droit; dans le champ, à g., monogramme 23. — Même revers. Légende en jambages; monogramme 22. — Diam., 17 à 20,5 mm. — P., 3,525 mg. — CF.

167. — Même droit. — Rev. Artémis, à mi-corps, de face, regardant à dr., tenant l'arc de la main g. et de la dr., prenant une flèche dans le carquois, attaché sur son dos. Anépigraphe; cercle de perles. — Diam., 11,5 mm. — P., 775 mg.

168. — Même description. — Diam., 10 mm. — P., 1,260 mg.

169. — Même droit; le buste est en dehors du flan, à dr. — Rev. Dans le champ, tête radiée, de face; anépigraphe. — Diam., 13 mm. — P., 1,337,5 mg. — MT.

170. — Même droit. — Rev. effacé. — Diam., 10,5 mm. — P., 875 mg.

171. — Même droit; dans le champ, à g., devant l'effigie du roi, monogramme 22; au-dessous des cheveux, monogramme 24. — Rev. effacé. — Diam., 17 mm. — P., 2,850 mg.

172. — Même droit. — Rev. effacé. — Diam., 16-17 mm. — P.. 3,285 mg.

173. — Même droit. — Rev. indistinct. Cette monnaie du poids d'un tétradrachme était probablement saucée d'argent. — Diam., 26,5 à 28 mm. — P., 13,400 mg. — MT.

174. — Même droit. — Rev. indistinct; légende : h. (Βα)ΣΙΛΕΩΣ. — Diam., 18 mm. — P., 2,750 mg. — CF.

175. — Même droit; dans le champ, à g., devant l'effigie du roi, monogramme 23. — Rev. effacé. — Diam., 17 mm. — P., 3,200 mg.

Vologèse Ier (51, 77/78 ap. J.-C.)

176. — Buste de Vologèse Ier, de profil, à g., diadémé, portant la barbe et cheveux longs, coupés carrément, et un torque à trois spirales. — Rev. Dans le champ, le roi, assis sur un trône, à g., et recevant une couronne tourelée d'une femme debout devant lui; le roi lui présente aussi un objet indistinct, une palme (?). Légende : h. (Β)ΑΣΙΛ(εως) ΒΑΣΙΛΕΩ(ν), dr. ΑΡΣΑΚΟΥ, ex. ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ, g. (Ε)ΠΙΦΑΝΟΥΣ (Φιλε)ΛΛΗ(νος). — Diam., 16,5 à 17 mm. — P., 3,275 mg.

Pacorès II (78-82 ap. J.-C.)

177. — Buste de Pacorès II, de profil, à g., drapé et diadémé, portant un triple collier; dans le champ, à g., date indistincte; le haut de la tête est en dehors du flan; cercle de perles. —

Rev. Buste de femme drapée, portant la coiffure tourelée; cercle de perles; anépigraphe. (Comp. Morgan, *Numismatique de la Perse Antique,* p. 314, pl. XXIII, 2.) — Diam., 14,5 à 15 mm. — P., 2,625 mg. — MT.

178. — Même droit; dans le champ, à g., date indistincte. — Même revers. — Diam., 13 mm. — P., 2,125 mg.

179. — Même description. — Diam., 14 mm. — P., 3,150 mg.

Osroès (106/107, 130 (?) ap. J.-C.)

180. — Buste d'Osroès, de profil, à g., drapé et diadémé, portant les cheveux longs en trois touffes, barbe longue et pointue et un torque. — Rev. Tête de femme, tourelée, à dr.; dans le champ, à dr. la date ΗΚΡ = 428 Sél. = 116 ap. J.-C.; cercle de perles. (Comp. Morgan, *Manuel de Numismatique Orientale,* fasc. I, p. 166, fig. 177 B; Morgan, *Numismatique de la Perse Antique,* p. 318, pl. XXIII, 12.) — Diam., 20 mm. — P., 8,850 mg. — CF. — Didrachme, probablement saucée d'argent.

Vologèse IV (191, 207/208 ap. J.-C.)

181. — Tête de face de Vologèse IV, diadémé, cheveux ramassés en trois touffes. — Rev. Dans le champ, aigle aux ailes éployées, de trois quarts, à g.; cercle de perles; anépigraphe. — Diam., 10 mm. — P., 1,475 mg.

VIII. **Monnaies d'Elymaïde, de bronze** (IIe dynastie des princes arsacides)

Orodès Ier

182. — Buste barbu d'Orodès Ier, de profil, à g., avec la tiare diadémée, ornée d'une ancre; à dr., dans le champ, ancre et croissant ponctué. — Rev. Buste de la Fortune, à g.; cercle de perles; anépigraphe. — Diam., 14 mm. — P., 3,100 mg. — MT.

183. — Buste barbu d'Orodès Ier, de trois quarts de face; autrement, même droit. — Rev. Couronne cantonnée de deux croissants; cercle de perles; anépigraphe. — Diam., 14,5 à 15 mm. — P., 2,975 mg. — CF.

Phraatès

184. — Buste barbu de Phraatès, de profil, à g., à tiare diadémée et ornée d'un croissant ponctué; dans le champ, à dr., ancre et croissant ponctué; cercle de perles. — Rev. Points allongés; anépigraphe. — Diam., 15 mm. — P., 3,460 mg. — MT.

185. — Même droit. — Rev. Artémis, debout, à dr., tenant l'arc dans la main g. et tirant de la dr. une flèche du carquois. Légende illisible; cercle de perles. — Diam., 15 mm. — P., 3,150 mg. — CF.

182 183 184 185 188 191

inventaire 1932-1933

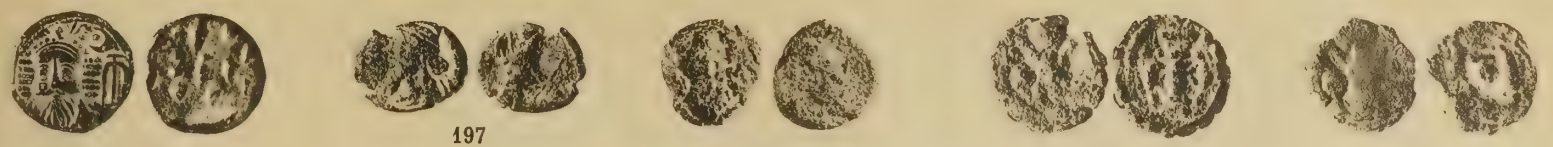

192 197 189 209 210

inventaire 1932-1933

5 206 224 222

5 : inventaire 1931-1932

206 : inventaire 1932-1933

224 222 : inventaire 1932-1933

57 208 211 212 215

57 : inventaire 1926

208 211 212 215 : inventaire 1932-1933

218 223 225 226

218 223 225 226 : inventaire 1932-1933

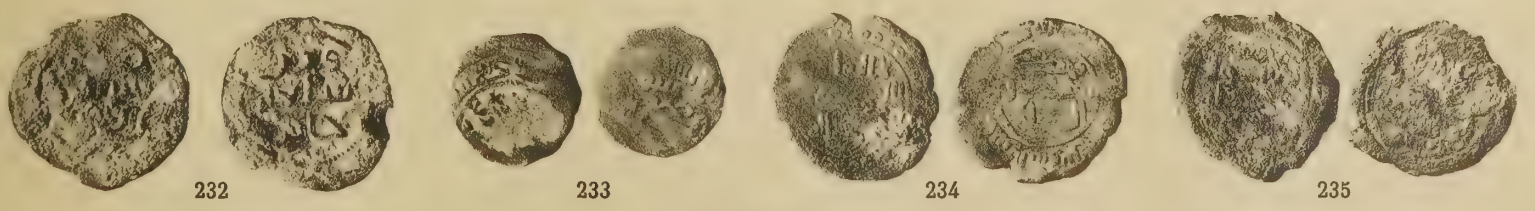

232 233 234 235

232 233 234 235 : inventaire 1932-1933

236 237 238 251

236 237 238 251 : inventaire 1932-1933

ÉLYMAÏDE : **182** et **183**. Orodès Ier. — **184** et **185**. Phraatès. — **188**, **189** et **191**. Orodès II. — **192**. Kamnaskirès-Orodès III. — **197**. Prince X... — CHARACÈNE : **5**. Attambélos III. — **206**. Théonnèsès III. — SASSANIDES : **57**. Artaxerxès I. — **208**, **209**, **210**, **211**, **212**, **215**, **218**, **224** et **225**. Sapor Ier. — **222** et **223**. Chosroès II. — TABARISTAN : **226**. Omar ben Al 'Ala. — MUSULMANES : **232**. Bilingue pehlevie-arabe. — **233-236**. Incertaines. Atelier de Suse. — **237**. Uldjaitou Khodabandah. — **238**. Incertaine. — **251**. Incertaine d'une ville persane.

186. — Même droit. — Rev. Fortune, debout, regardant à dr. Légende effacée. — Diam., 15 mm. — P., 3,200 mg.

187. — Même droit. — Rev. Buste d'Artémis. Légende indistincte. — Diam., 14 à 15 mm. — P., 3,125 mg.

Orodès II

188. — Buste d'Orodès II, de face, avec la tiare diadémée, ornée d'un cordon perlé vertical et entouré d'aigrettes, barbe en éventail; dans le champ, à dr., ancre et croissant ponctué; cercle de perles. — Rev. Buste d'Artémis. Légende circulaire en caractères araméens : URUD MaLKA BaRI URUD; cercle de perles. — Diam., 14 à 16 mm. — P., 3,935 mg. — CF.

189. — Même description. — Diam., 16 à 17 mm. — P., 3,550 mg.

190. — Même description. — Diam., 14 à 17 mm. — P., 3,610 mg.

191. — Même description. — Diam., 15,5 mm. — P., 3,225 mg.

Kamnaskirès-Orodès III

192. — Buste de Kamnaskirès-Orodès III, de face, cheveux bouffants et rangés en boucles parallèles sur les deux côtés, barbe en éventail; dans le champ, à dr., ancre et croissant ponctué; un joyau sur la tête (?). — Rev. Points allongés; anépigraphe. — Diam., 15 mm. — P., 3,950 mg. — MT.

193. — Même description. — Diam., 15 à 16,5 mm. — P., 3,575 mg.

194. — Même description. — Diam., 13 à 16 mm. — P., 3,275 mg.

195. — Même description. — Diam., 16 à 17 mm. — P., 3,890 mg.

Orodès V

196. — Buste drapé d'Orodès V, de trois quarts, à g., portant la barbe longue et à deux pointes; trois touffes de cheveux; double diadème noué sur la nuque dont les bouts pendent derrière le dos. — Rev. Buste d'Artémis (?), la tête ornée d'une tiare basse, surmontée d'un rang de perles; dans le champ, à dr., l'ancre; anépigraphe. (Comp. Morgan, *Numismatique de la Perse Antique*, p. 483, pl. XXXIX, 20.) — Diam., 14 mm. — P., 2,550 mg.

Prince X...

197. — Buste du prince, de profil, à g., drapé et diadémé, portant une barbe longue et pointue, et une touffe de cheveux à chaque côté. — Rev. Artémis, debout, à dr., tenant l'arc dans la main g., et tirant de la main dr. une flèche de son carquois. Anépigraphe. — Diam., 11 à 14 mm. — P., 2,287,5 mg. — MT.

198. — Même description. — Diam., 11 à 14 mm. — P., 2,225 mg.

199. — Même description. — Diam., 18 mm. — P., 1,450 mg.

200. — Même description. — Diam., 13 mm. — P., 2,650 mg.

Prince X...[2]

201. — Buste du prince, barbu et diadémé, de profil, à g., portant trois touffes de cheveux, l'une sur le sommet de la tête et les deux autres à chaque côté; dans le champ, un croissant derrière la tête. — Rev. indistinct. — Diam., 13 mm. — P., 1,700 mg.

Incertaine

202. — Droit indistinct. — Rev. Dans le champ, ancre; cercle de perles. — Diam., 8,5 mm. — P., 890 mg.

IX. **Monnaies de Characène**

a) *Monnaies de bronze*

Tiraios Ier (90/89 av. J.-C.)

203. — Droit effacé. — Rev. Dans le champ, corne d'abondance remplie de fruits. Légende : dr. ΒΑΣΙΛΕ(ως) ΤΙΡΑΙΟΥ, g. (Ευ)ΕΡΓΕ(του). — Inédite. — Diam., 17 mm. — 3,637,5 mg. (Comp. E. Babelon, *Inventaire de la collection Waddington*, Paris, 1898, p. 453, n° 7323, pl. XXI, 12; sur le revers de cette monnaie, Tyché, assis à g., tient une corne d'abondance, et Kiké, qui lui présente une couronne.)

204. — Tête diadémée de Piraios II, barbu (?), à dr. — Rev. Victoire marchant à g., la main dr. tendue. Légende illisible. Monnaie coulée. — Diam., 14 à 17 mm. — P., 2,212,5 mg. (Voyez Morgan, *Numismatique de la Perse Antique,* p. 529, pl. XI, 9.)

Attambélos II Soter Evergète (44/43-40/39 av. J.-C.)

205. — Droit et revers indistincts. — Diam., 24 mm. — P., 10,925 mg. — MT.

Cette monnaie en potin était plaquée d'une mince couche d'argent. C'était l'argent qui recevait la frappe, le potin servait seulement de support. Ainsi, l'argent étant complètement disparu, il ne reste sur le potin que quelques traces de l'effigie d'Attambélos II et de la légende.

Théonnèsès III Soter Evergète (109/110-111/112 ap. J.-C.)

206. — Buste de Théonnèsès III, diadémé, de profil, à dr., portant la barbe et moustache tombantes; dans le champ, à dr., une palme; sous le cou, contremarque d'Attambélos. — Rev.

Au type d'Héraclès, assis sur un rocher ; la main droite étendue tient la massue, dont la tête repose sur le genou droit ; au-dessous du bras droit, X ; au-dessus, AB. Légende : dr. effacée, g. (Σω)TH(ρος). (Comp. Morgan, *Manuel de Numismatique Orientale*, fasc. II, p. 222, fig. 265.) — Diam., 23 à 26 mm. — P., 13,250 mg. — CF.

b) *Monnaies de plomb*

Tiraios II Soter Evergète

207. — Buste diadémé de Tiraios II, de profil, à dr., barbu. — Même revers. Légende effacée.

X. **Monnaies sassanides de bronze**

Sapor Ier (240-271 ap. J.-C.)

208. — Buste de Sapor Ier, de face, profil à dr., tête coiffée de la couronne à créneaux surmontée du globe ; cheveux en large touffe tombant sur les épaules ; la coiffure est munie d'oreillettes. Légende pehlevie circulaire, peu distincte, commençant à g. du globe ; elle est probablement la légende ordinaire (cf. Morgan, *Manuel de Numismatique Orientale*, II, p. 305, fig. III) ; cercle de perles. — Rev. Pyrée flamboyant entre deux personnages debout, de face, regardant l'autel ; cercle de perles. Bonne conservation. — Diam., 15 mm. — P., 3,025 mg. — MT.

209. — Même description. — Diam., 15 mm. — P., 2,200 mg. CF.

210. — Même description. — Diam., 14,5 mm. — P., 1,800 mg. — MT.

211. — Même description. — Diam., 15,5 mm. — P., 1,862,5 mg. — CF.

212. — Même description. — Diam., 15 à 16 mm. — P., 2,437,5 mg. — MT.

213. — Même description. — Diam., 15,5 mm. — P., 2,840 mg. — CF.

214. — Même description. — Diam., 13 mm. — P., 1,612,5 mg. — MT.

215. — Même description. — Diam., 15 mm. — P., 1,550 mg.

216. — Très abîmée. — Même description. — Diam., 15,5 mm. — P., 950 mg. — MT.

217. — Même droit ; la coiffure sans oreillettes. Légende pehlevie illisible. — Même revers ; à dr. de la flamme, une étoile à cinq branches, à g. le signe du taureau ; cercle de perles. — Diam., 14 mm. — P., 1,937,5 mg. — MT.

218. — Æ. — Même droit ; la coiffure avec oreillettes. — Même revers. Légende pehlevie : à dr. 𐭱𐭲𐭥𐭯𐭫𐭥 SHPUHRI ; à g. 𐭭𐭥𐭫𐭠 NURA ZI. — Conservation très bonne. — Diam. 28,5 à 29 mm. — P., 16,100 mg.

Narsès (283-300 ap. J.-C.)

219. — Tête de Narsès, à dr., portant un diadème orné de fleurons ; longue barbe, indiquée par cinq traits verticaux. — Même revers ; pyrée orné de bandelettes. Anépigraphe. (Comp.

Morgan, *Numismatique de la Perse Antique*, p. 677, pl. LII, 16). — Diam., 13 à 14 mm. — P., 1,800 mg.

Iezdedjerd II (438-457 ap. J.-C.)

220. — Buste d'Iezdedjerd II, de face, profil à dr., portant la couronne à trois créneaux supportant un croissant et le globe; à dr., légende pehlevie illisible; cercle de perles. — Même revers. Légende pehlevie : g. illisible, à dr. 𐭲𐭣 atelier; cercle de perles. — Diam., 15 mm. — P., 940 mg.

Chosroès II (590-627 ap. J.-C.)

221. — Buste de face de Chosroès II, profil à dr., portant une couronne ornée de créneaux et de deux ailes éployées, surmontées d'un croissant soutenant le globe. Légende pehlevie : dr. 𐭠𐭮𐭱𐭥𐭫 AUSRUI, g. effacée; double cercle de perles, dépassé par les ailes. — Rev. Pyrée flamboyant, orné d'une bandelette dont les extrémités flottent en haut, entre deux personnages debout, de face, les mains appuyées sur leurs épées. Légende pehlevie : g. 𐭮𐭩𐭧 SIH, dr. 𐭧 (?) ...H; triple cercle de perles. — Diam., 16 mm. — P., 1,125 mg. — CF.

222. — Même droit. Légende pehlevie peu lisible : g. 𐭮𐭩𐭧 idéogramme, au-dessous 𐭠𐭩𐭦𐭲𐭥𐭲 AFZUT, dr. 𐭠𐭮𐭱𐭥𐭫 AUSRUI. — Même revers. Légende pehlevie : dr. 𐭮𐭩𐭧 SIH, g. 𐭧 atelier, n° 13 de Morgan, *Manuel de Numismatique Orientale*, p. 298. — Diam., 14 mm. — P., 700 mg. — MT.

223. — Même droit; les ailes de la couronne ne dépassent pas le double cercle (comp. Morgan, *Manuel de Numismatique Orientale*, II, p. 327, fig. 413); le droit est très abîmé. — Même revers, pourtant dans l'exécution des détails artistiques il diffère des types connus. Légende pehlevie : g. illisible, dr. 𐭠𐭲𐭣𐭩𐭠 AṬIA (?); double cercle de perles. — Inédite. — Diam., 18 mm. — P., 1,737,5 mg. — CF.

b) *Monnaies de plomb*

Sapor Ier

224. — Même description que du n° 211. Monnaie très abîmée. — Diam., 17 mm. — P., 4,550 mg. — MT.

225. — Même description; pourtant la face du roi est allongée. Conservation mauvaise. — Diam., 19 mm. — P., 3,512,5 mg.

XI. **Monnaies des gouverneurs arabes de Tabaristane, d'argent**

Omar bin Al ʿAla (119-129 A.T., 770-780 ap. J.-C.)

226. — AR. — Imitation du droit de Chosroès II. Buste d'Omar bin Al ʿAla, de face, profil droit, barbu et vêtu d'une candyce ornée sur chaque épaule d'un croissant et d'une étoile, portant

une couronne, ornée de deux ailes éployées, surmontées d'un croissant à étoile, boucle d'oreille et collier avec pendentif ; au-dessous des ailes, un cercle au point au centre ; à sa dr. le signe du taureau, à sa g. une étoile ; une bandelette au-dessus de chaque épaule. Légende pehlevie : g. 𐭲𐭲 idéogramme, au-dessous 𐭠𐭦𐭩𐭥𐭲 AFZUT, dr. 𐭶𐭬𐭲 'Omar en caractères coufiques ; un demi-cercle linéaire entoure le bas du buste, d'une épaule à l'autre ; cercle linéaire dépassé par les ailes ; en marge, trois croissants à étoiles à six branches, à dr., en bas et à g. Légende pehlevie : entre le premier et le deuxième croissant, 𐭠𐭦𐭣 AFD ; entre le deuxième et le troisième croissant, 𐭩𐭩𐭠 (?)[1]. — Même revers qu'au n° 214. Légende pehlevie : g. 𐭲𐭦𐭮𐭲𐭩𐭲𐭲 HFTVISTST = 127 A.T., dr. 𐭲𐭯𐭥𐭫𐭮𐭲𐭠𐭭 TPURSTAN ; trois cercles linéaires concentriques ; quatre croissants à étoiles à six branches, en haut, en bas, à g. et à dr., deux points entre chaque deux croissants à étoile.

Conservation excellente. Le coin de cette monnaie est gravé aux traits, et non par points comme ceux des derniers Sassanides.— Petit module. — Diam., 22 mm. — P., 1,650 mg. — CF.

XII. **Monnaies byzantines de bronze**

Incertaine

227. — Buste de face d'un personnage barbu ; dans le champ, à g., une croix ; légende circulaire illisible ; cercle linéaire. — Rev. Dans le champ, un gros M avec les autres lettres A, V, O, N, comme dessinées ci-contre. — Diam., 20 mm. — P., 1,662,5 mg. — CF.

XIII. **Monnaie nabatéenne de bronze**

Arétas IV (9 av. J.-C., 40 ap. J.-C.)

228. — Bustes d'Arétas IV, lauré, et de la reine Šiqilat, accolés à dr., le roi porte la moustache et une barbe courte à la bédouine ; au-dessous du menton de la reine, son initiale 𐢘 Š. — Rev. Dans le champ, deux cornes d'abondance ornées d'une bandelette, posées bout à bout, formant ainsi un hemicercle. Légende en caractères nabatéens en trois lignes : 𐢑𐢗 𐢘𐢛 𐢖𐢖𐢗𐢖 HRTT ŠKILT. (Comp. Morgan, *Manuel de Numismatique Orientale*, II, p. 258, fig. 315.) — Diam., 17,5 à 19 mm. — P., 3,390 mg.

1. Valentine écrit cette légende, d'après Stickel, 𐭩𐭩𐭠 𐭩𐭠𐭫 , et lit *nivakī* "good or best". Elle devait être lue dans l'autre sens, comme nous le faisons.

XIV. **Monnaies musulmanes**

a) *Monnaies d'argent*

INCERTAINE. — DEMI-DIRHAM

229. — Dans le champ, légende en cinq lignes : لا اله الا | الله وحده | محمد | لا شريك له | على ; autour d'elle, légende circulaire illisible. — Rev. indistinct. — Diam., 18,5 mm. — P., 1,300 mg.

DIRHAM. — CHĀH ʿABBĀS LE SEFAVIDE. — ATELIER DIZFOUL, 997 A. H.

230. — Dans le champ, légende en cinq lignes : لا اله الا الله | محمد | نبى الله على | ولى الله | الله, entourée d'un losange décoratif, aux côtés légèrement courbés et prolongés par des crochets; dans les quatre coins, les noms de douze Imāms, trois dans chaque coin, commençant par le coin du haut à dr. ..... | ...موسى | على جعفر محمد | على حسن حسين. — Rev. Dans le champ, légende en six lignes, qui se lit du bas en haut : ضرب دزفول بنده شاه ولايت غباس, entourée par un rectangle dont les côtés du haut et du bas sont remplacés par deux lobes; légendes à dr. et à g. de ce rectangle illisible. — Diam., 22 mm. — P., 4,500 mg.

b) *Monnaies de bronze*

INCERTAINES. — FELS A LÉGENDE BILINGUE PEHLEVIE-ARABE

231. — Dans le champ, légende pehlevie en trois lignes : كراسط ; cercle linéaire. — Rev. Dans le champ, légende arabe en trois lignes : ولد سد الاسلام حامد ; cercle de perles. — Diam., 21 à 23 mm. — P., 2,550 mg.

232. — Même description, sauf dans la troisième ligne de la légende pehlevie : كراسد au lieu de كراسط. — Diam., 21 mm. — P., 2,850 mg. — CF.

INCERTAINES. ATELIER DE SUSE (?)

233. — Dans le champ, légende effacée, autour de laquelle un cercle linéaire; dans la marge, légende circulaire ...خسر...; le bas de la pièce est en dehors du flan. — Rev. Dans le champ, légende en quatre lignes : لا اله... | سو... | ضرب | محمد لهو. — Diam., 16 mm. — P., 1,500 mg. — CF.

234. — Dans le champ, légende en trois lignes : لا اله الا | الله وحده | لا شريك له ; en alentour, annelets entre deux cercles linéaires concentriques. — Rev. Dans le champ, légende en trois lignes : الله | رسول | محمد ; cercle linéaire ; en alentour, légende circulaire : ضرب (هزا الفا) وس بالسوس (سنة) تة.

235. — Dans le champ, légende en quatre lignes : | بخ (بخ) | الـله | رسول | محمد ; cercle linéaire. — Rev. Dans le champ, légende effacée ; cercle linéaire.

236. — Dans le champ, légende en quatre lignes : | ... | الله | رسول | محمدر ; en alentour, cercle linéaire ; légende concentrique : ... محمد رسول الله ; cercle linéaire. — Rev. Dans le champ, légende en trois lignes : | الله | رسول | محمد ; légende circulaire entre deux cercles linéaires concentriques : ... مما امر محمد ...

Uldjāitou Muḥammad Khodābandah (704-706 A.H., 1304-1306 ap. J.-C.)

237. — Dans le champ, légende en cinq lignes : | علی ولی الله | رسول الله | محمد | الاالله | لا اله ; à l'entour, cercle linéaire ; en marge, légende circulaire illisible. — Rev. Dans un carré, légende en cinq lignes : | س | ... محمد خلر | سلطان | اولجایتو | ... لطان ... — MT.

Incertaine

238. — Æ. — Dans le champ, légende en trois lignes : الله | رسول | محمد. — Rev. Dans le champ, légende : ⟨ Ψ (?).

XV. Monnaies de bronze des villes persanes

Téhéran

239. — Dans le champ, légende en quatre lignes : | ۱۳۱۳ | طهران | دارالتیر نة | ضرب = 1313 A. H. — Rev. Lion passant, à dr. ; au-dessus, le soleil ; au-dessous, پنجاه دینار. — CF.

Isfahan

240. — Dans le champ, légende en deux lignes : | اصفهان | ضرب. — Rev. Lion passant, à dr. ; au-dessus, le soleil. — MT.

Chouchester

241. — Dans le champ, légende en deux lignes : | سوستر | فلوس. — Rev. Lion (?) passant, à g. ; au-dessous, le soleil. — MT.

242. — Même légende. — Rev. Lion passant, à dr. — CF.

243. — Même légende. — Rev. Dans le champ, en deux lignes : | ۷۵۲ | تاریخ = 752 A. H. — MT.

244. — Même légende. — Rev. Ornement floral (comp. *Mémoires de la Mission Archéologique de Perse,* tome XX, p. 43, fig. 4). — CF.

245. — Même légende. — Rev. Dans le champ, légende en deux lignes : تاريخ | ..١٢ | = ... 12 A. H. — CF.

246. — Même description; le droit ajoute ضرب. — MT.

247. — Dans le champ, légende en quatre lignes : ضرب | فلوس | سوستر | ١١٤٥ = 1145 A. H. — Même revers. — CF.

DIZFOUL

248. — Dans le champ, légende en deux lignes : فل (دز) ضرب. — Même revers. — CF.

249. — Même description. — CF.

250. — Même légende. — Rev. Lion passant, à g.; au-dessus, le soleil. — MT.

INCERTAINE. CAPITALE DE PROVINCE (?)

251. — Dans le champ, légende en trois lignes : المعز (الكت) | دار | ضرب. — Rev. Chèvre et une tige à fleur; cercle de perles; légende marginale : ... عدل ... — CF.

MONNAIES ACQUISES PAR LA MISSION

Peu avant notre arrivée à Ahwaz (décembre 1932), on venait de faire la trouvaille d'un trésor comprenant environ six cents pièces d'argent musulmanes, la plupart desquelles semblaient avoir été émises par le roi mongol de Perse, Uldjâtiou or Uldjaitou, le petit-fils de Djenghis-Khan, fils du conquérant de Perse, Houlagou-Khan. La Mission a acquis dix-huit pièces, de bonne conservation, les autres étant usées ou oxydées. De ces dix-huit pièces, seize portent la date 710, les deux dernières 711 de l'Hégire. Elles ont été en général frappées dans les ateliers perses, à l'exception d'une pièce, sortie de Baghdad, comme suit :

1. ابو اسحاق = ابو اسحاق
2. اصفهان
3. اصفهان
4. بغداد
5. مدينة تبرنير
6. مدينة تبرنير
7. دامغان
8. ششتر
9. شيراز
10. كاشان
11. ولايت بلنغنت (?)
12. l'atelier effacé, probablement اصفهان
13. l'atelier effacé
14. l'atelier effacé
15. l'atelier effacé
16. l'atelier effacé
17. l'atelier effacé
18. l'atelier effacé.

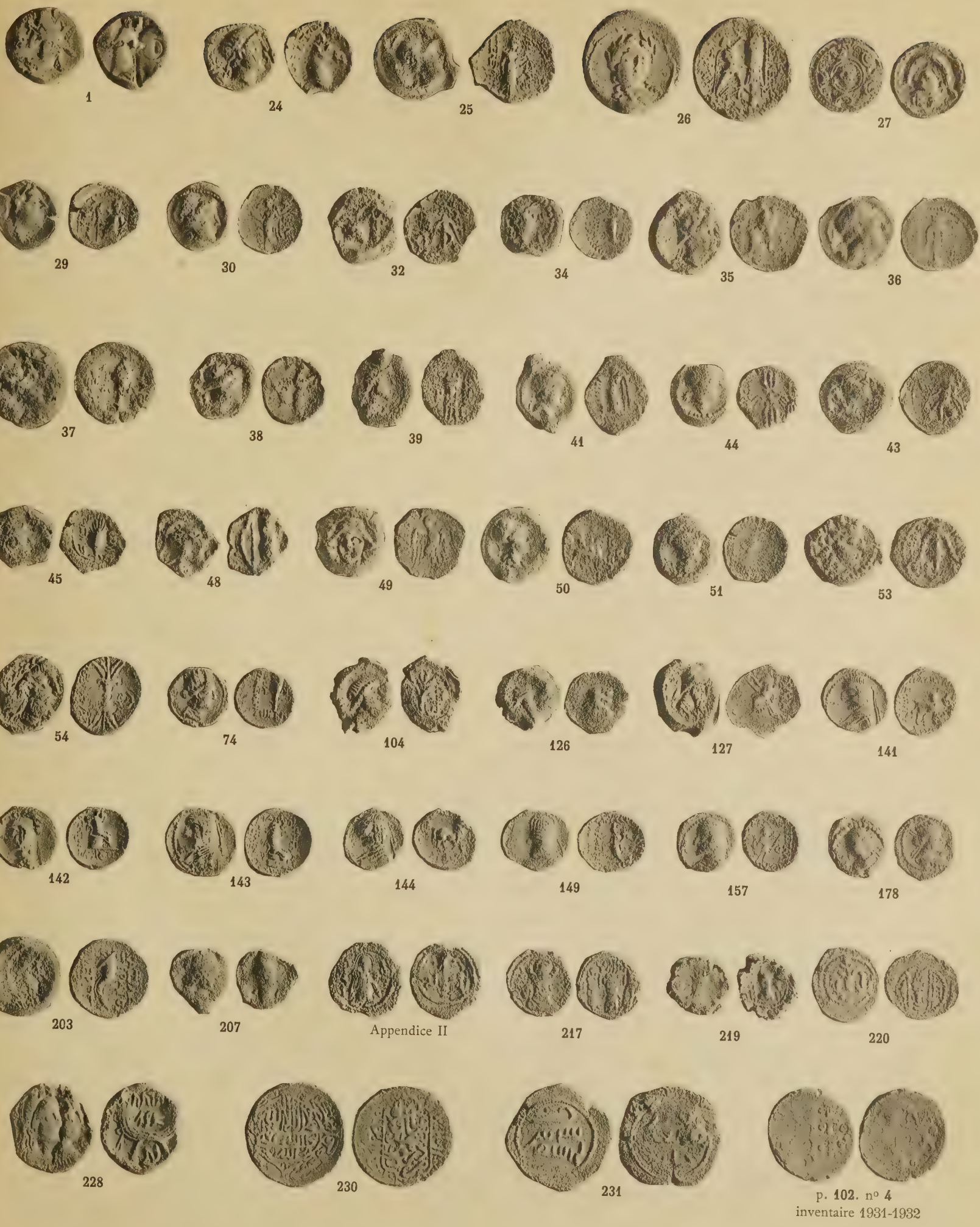

Inventaire 1932-1933. — ACHÉMÉNIDE : **1**. Xerxès Ier. — SÉLEUCIDES : **24** et **25**. Séleucus Ier. — **26** et **27**. Antiochus Ier. — **29** et **30**. Antiochus III. — **32**. Antiochus IV. — **34**. Démétrius II. — **35**. Antiochus VI. — **36**. Antiochus VII. — **37-39**. Antiochus ?. — **41, 43, 45, 48, 51** et **53**. Incertaines. — SÉLEUCIE DE PIÉRIE : **54. 74**. Ville Autonome. — ARSACIDES : **104, 126-127**. Mithridatès Ier. — **141-144**. Artaban II. — **149**. Sinatrocès. — **157**. Mithridatès III. —**178**. Pacorès II. — CHARACÈNE : **203**. Tiraios Ier. — **207**. Tiraios II. — PERSIDE : Appendice II. Artaxerxès V. — SASSANIDES : **217**. Sapor Ier. — **219**. Narsès. — **220**. Yerdegerd II. — NABATÉENNE : **228**. Aretas IV. — MUSULMANES : **230**. Chah 'Abbas. — **231**. Bilingue pehlevi-arabe. — Nº **4**. Incertaine.

Presque toutes les pièces portent, en plus des légendes arabes que nous donnons, ci-après, une petite légende en langue et caractères mongols, à savoir : *Uldjātiou Sultān*. Cette légende, parfois incomplète, est plus ou moins soigneusement gravée[1]. Ce qui est intéressant dans l'étude de ces monnaies est la diversité des formes décoratives des caractères arabes, parfois sur une même pièce ; par exemple, sur le n° 7, nous avons cinq formes différentes, sans compter les caractères mongols. Nous pensons que ce fait, important pour l'étude de la paléographie arabe, n'a pas été encore signalé par les numismates.

Quatre autres pièces de monnaies d'argent, deux sassanides et deux musulmanes, ont été acquises par la Mission avec les dix-huit pièces mongoles. Toutes ces vingt-deux pièces sont des dirhams d'argent. Nous décrivons ces monnaies dans leur ordre chronologique :

DESCRIPTION DES MONNAIES

I. Monnaies sassanides en argent

Chosroès II (590-627 ap. J.-C.)

1. — Buste de face du roi, moustachu et barbu, à visage large, profil à dr., une touffe de cheveux derrière la tête, revêtu de la candyce ornée d'un croissant à étoile sur chaque épaule, portant une boucle d'oreille, un collier à deux pendentifs et une couronne surmontée de deux ailes éployées et du croissant renfermant une étoile, et ornée sur les côtés et en arrière de créneaux à deux degrés ; une étoile est derrière la couronne et un croissant à étoile devant elle ; un croissant sur l'épaule g., une bandelette sur chaque épaule ; deux cercles de perles, trois croissants à étoile en marge, à g., à dr. et en bas. Légende : à g. , idéogramme, au-dessous AFZUT ; à dr. AUSRUI ; deux cercles de perles. — Rev. Pyrée flamboyant, orné d'une bandelette dont les bouts flottent en haut, et accompagné de deux personnages debout, de face, les deux mains appuyées sur leurs épées ; un croissant à dr. de la flamme, une étoile à sa g. ; trois cercles de perles, en marge quatre croissants à étoile, à dr., à g., en haut et en bas. Légende : à g. PNČVĪSTĪ ; à dr., NIHČ. — Diam., 30 à 32 mm. — P., 3,825 mg.

2. — Même droit ; mêmes légendes. — Même rev. Légende : à g. SĪČSĪH ; à dr. NIHČ. — Diam., 31,5 mm. — P., 4,012,5 mg.

1. Dans la description de ces monnaies, nous la signalerons comme légende, sans la reproduire en caractères mongols.

II. **Monnaies musulmanes en argent**

Amīr Amīn Muḥammad bin Amīr al-Mumanīn Dja'afar (809-813 ap. J.-C.)

3. — Dans le champ, légende en trois lignes : | لااله الا | الله و حده | لاشريک له ; autour du champ, légende circulaire : بسم الله محمد رسول الله مدينة السلام سنة تسع و سبعين و مية, donnant comme atelier Médinet as-Salām et comme l'année 179 de l'Hégire. Trois cercles linéaires concentriques renferment ces légendes ; dans la marge, trois groupes de deux annelets concentriques équidistants la divisent en trois segments égaux ; cercle linéaire. — Rev. Dans le champ, légende en quatre lignes : | جعفر | محمد بن امير المومنين | مما امربه الامير الامين | محمد رسول الله ; à l'entour, légende circulaire indistincte, probablement le verset Koran, XXX, 34 : لله الامر من قبل و من بعد و يومئذ يفرح المومنين autour d'elle, une deuxième légende circulaire : محمد رسول الله ارسله بالهدى و الدين الحق ليظهره على الدين كله و لوكره الشركون, Koran, IX, 33 ; autour de cette légende : cercle linéaire. Cette monnaie fut émise au vivant de son père, le Calife Haroun-Ar-Rachid[1] (786-809 ap. J.-C.) — Diam., 25 mm. — P., 2,725 mg.

'Adhod ud-Daulah, le bouïde

Abū Śudjā', Khosrū (338-372 A. H. = 949-982 ap. J.-C.), avec son père, Rokn ud-Daulah.

4. — Dans le champ, légende en cinq lignes : | ابوعلى | ركن الدوله | لا شريك له | الله و حده | لا الله الا ; à l'entour, cercle linéaire ; légende circulaire indistincte, coupée par les annelets. — Rev. Dans le champ, légende en six lignes : | ابو شجاع | عضد الدو له | المطيع لله | رسول الله | محمد | لله ; autour duquel deux cercles linéaires concentriques ; légende circulaire indistincte. — Diam., 25 mm. — P., 3,900 mg.

III. **Monnaies mongoles en argent**

Uldjāitou Khodābandah[2] Muḥammad (704-716 A. H. = 1304-1316 ap. J.-C.)

5. — Dans le champ, légende en quatre lignes : | علی ولی الله | رسول الله | محمد | لا اله الا الله ; à sa dr., بسم, en haut, الله, à g., الكريم ; entre deux cercles linéaires concentriques, légende circulaire, contenant les noms de douze Imāms vénérés par les Chiïtes[3] et commençant à dr. : اللهم صلى على

1. Comp. *Mémoires de la Mission Archéologique de Perse,* tome XX, p. 16, n° 93.

2. خدابنده est une altération de خربندا, qui est une excellente transcription du mongol 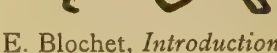 *ghorbanda,* dans le dialecte des Ordos *Khorbanda* «le troisième» (E. Blochet, *Introduction à l'Histoire des Mongols,* Londres, p. 47).

3. Gazan, frère et prédécesseur d'Uldjāitou fut le premier roi mongol de Perse converti à l'Islam. Mais c'était Uldjāitou, qui, le premier, se déclara sectateur d'Ali. Ses monnaies sont donc les premières monnaies mongoles sur lesquelles sont gravés les noms des douze Imāms dans une légende circulaire, qui est parfois incomplète.

ومحمد وعلى الحسن والحسين على محمد وجعفر وموسى وعلى ومحمد والحسن ومحمد الحجة[1]; cercle de perles; le bas de la monnaie est en dehors du flan. — Rev. Dans le champ, entouré des quatre feuilles linéaires, faites par deux lignes, l'intérieure mince, l'extérieure grasse, légende en sept lignes : ضرب فى | ايام‌دولة المولى | السلطان الاعظم مالك رقاب | الامم اولجاتيو سلطان غياث | الدنيا والدين خدابنده محمد | خلد الله | ملكه; quatre petites légendes dans quatre coins[2] des quatre-feuilles, comme suit : 1, coin du haut à dr., légende mongole; 2, coin du haut à g., لله الامرمن قبل ومن بعد; 3, coin du bas à dr., ابو اسحاق... = ابو اسحاق; 4, coin du bas à g., عشرو ٧٠٠ (سنة)[3]; cercle linéaire; cercle de perles[4]. — Diam., 27 mm. — P., 4,287,5 mg.

6. — Même droit; au-dessous du *kalimah*, اصفهان. — Rev. Légendes des coins : 1, légende mongole; 2, (لله الا)مر من قبل ومن (بعد); 3, ضرب اصفهان; 4, سنة عشر وسبعمة. — Diam., 27 mm. — P., 4.250 mg.

7. — Même droit; ornement au-dessous du *kalimah*. — Rev. légende des coins : 1, légende mongole; 2, لله الامرمن قبل ومن (بعد); 3, ضرب اصفهان; 4, عشر وسبع(مئة) (سنة). — Diam., 26 à 27 mm. — P., 4,325 mg.

8. — Même droit; même ornement. — Rev. Légendes des coins : 1, لله الامر من قبل ومن بعد, 2, légende mongole presque effacée; 3, ضرب بغداد; 4, عشر وسبعمة (سنة). — Diam., 26 mm. — P., 4,262,5 mg.

9. — Même droit; même ornement. — Rev. Légendes des coins : 1, légende mongole; 2, لله الامر من قبل ومن بعد; 3, ضرب مدينة تبريز; 4, indistincte. — Diam., 27 mm. — P., 4,237,5 mg.

10. — Même droit; même ornement. — Rev. Légendes des coins : 1, légende mongole; 2, لله الامر من قبل ومن بعد; 3, ضرب مدينة تبريز; 4, عشر وسبعمة (سنة). — Diam., 25 mm. — P., 4,287,5 mg.

11. — Même droit. — Rev. Légendes des coins : 1, effacée; 2, (لله الامر من) قبل ومن بعد; 3, ضرب دامغان; 4, légende mongole. — Diam., 31 mm. — P., 12,737,5 mg.

12. — Même droit, sauf الصمد au lieu de الكريم. — Rev. Au-dessous de la grande légende : لا; légendes des coins : 1, ضرب ششتر ستر; 2, légende mongole; 3, سنة عشر وسبعاد; 4, لله الامر من قبل ومن بعد. — Diam., 27 mm. — P., 4,262,5 mg.

13. — Même droit; au-dessous du *kalimah*, شيراز. — Rev. Légendes des coins : 1 et 2, en

1. الحجة manque sur toutes les autres monnaies.

2. Les coins sont séparés les uns des autres par deux traits verticaux, parfois avec un point au milieu. Dans la description des pièces suivantes, nous donnerons seulement les numéros des coins. Les petites légendes sont placées généralement dans cet ordre.

3. Comp. n° 13.

4. Dans la description qui suit, nous donnerons seulement les quatre petites légendes des coins; la grande légende et les autres détails du revers restent toujours les mêmes.

dehors du flan ; 3, ضرب شيراز ; 4, سنة عشر و ٧٠٠. La monnaie est fort rognée. — Diam., 22 mm. — P., 2,175 mg.

14. — Même droit ; au-dessous du *kalimah*, كاشان. — Rev. Légendes des coins : 1, légende mongole ; 2, مر من قبل و من بعد (لله‌الا) ; 3, ضرب كاشان ; 4, سنة عشر و سبعمة. — Diam., 25 à 26 mm. — P., 4,350 mg.

15. — Même droit, sauf العظيم au lieu de الكريم ; même ornement. — Rev. Légendes des coins : 1, légende mongole ; 2, indistincte ; 3, ضرب ولايت سعسه ; 4, عشرو سبعمة (سنة). — Diam., 26 à 27 mm. — P., 4,312,5 mg.

16. — Même droit ; même ornement. — Rev. Légendes des coins : 1, لله الامر من قبل و من بعد ; 2, légende mongole ; 3, effacée, probablement اصفهان ; 4, عشر و سبعمة (سنة). Cette monnaie est probablement du même coin que n° 7. — Diam., 26 mm. — P., 4,262,5 mg.

17. — Même droit ; الكريم effacé ; la légende circulaire est en dehors du flan à g. et en partie effacée. — Rev. Légendes des coins : 1 et 2, en dehors du flan ; 3 et 4, effacées. — Diam., 24 mm. — P., 4,250 mg.

18. — Même droit ; même ornement. — Rev. Les sixième et septième lignes sont presque effacées ; légendes des coins : 1, لله الامر من قبل و من بعد ; 2, légende mongole ; 3, ضرب... ; 4, effacée. — Diam., 26 mm. — P., 4,250 mg.

19. — Même droit. — Rev. Légendes des coins : 1, indistincte ; 2, en dehors du flan ; 3, effacée ; 4, indistincte. — Diam., 27 mm. — P., 4,262,5 mg.

20. — Même droit ; sauf احد au lieu de الكريم. — Rev. Légendes des coins : 1, légende mongole ; 2, سنة احدى ء(شر وسبعمة = 711 A. H. ; 3, الامر من قبل و من بعد (اله) ; 4, effacée. — Diam., 29 mm. — P., 4,250 mg.

21. — Même droit qu'au n° 20 ; dans la légende circulaire, محمد manque à la fin. — Rev. La septième ligne de la grande légende ملكه, presque effacée ; légendes des coins : 1, légende mongole ; 2, سنة احدى ء(شر و سبعمة ; 3, مرمن (قبل ومن بعد) (الله الا) ; 4, effacée. — Diam., 27 mm. — P., 4,287,5 mg.

22. — Incertaine[1]. Dans le champ, légende en trois lignes : | لا اله الا الله | محمد | رسول الله, à sa g. على ; deux cercles linéaires concentriques ; cercle de perles. La côte droite et le bas de la monnaie sont en dehors du flan. — Rev. Dans le champ, entouré des hexafeuilles, légende indistincte en cinq lignes. : ضرب طعاب نموصل ... — Petit module. — Diam., 20 mm. — P., 3,187,5 mg.

1. Nous classons cette monnaie comme mongole, d'après son aspect général, et par le fait qu'elle faisait partie du trésor des monnaies d'Uldjāitou.

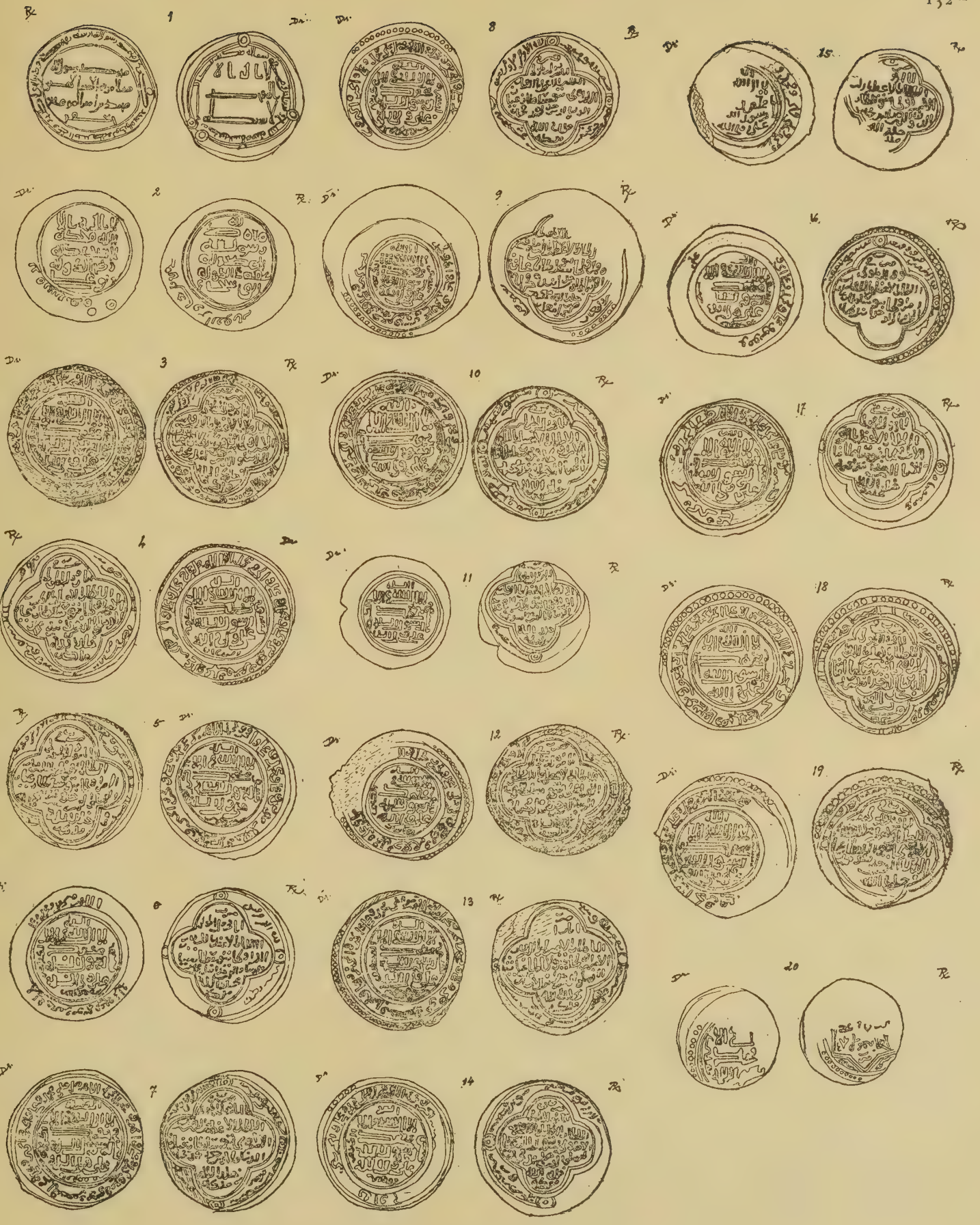

Monnaies mongoles et musulmanes

132 *B*

25

26

27

28

31

110 Rev.

118 Rev.

123 Rev.

133 Rev.

135

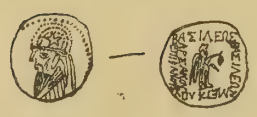

138

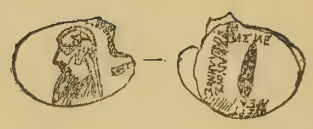

148

150

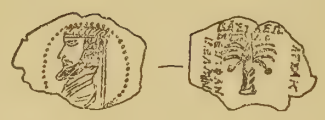

151

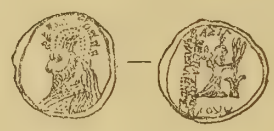

154

159

Dr. 230 Rev.

232

231

234

Dr. 237 Rev.

238

251

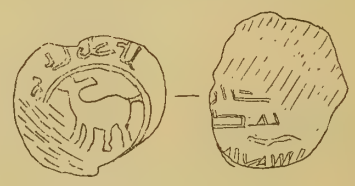

Appendice III

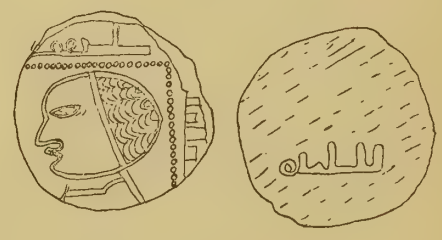

ERRATA ET ADDENDA

Page 61. — Nota : Toutes les monnaies décrites dans le supplément sont monnaies de bronze, exception faite des monnaies n° 30 et n° 31, qui sont d'argent.
Page 62. — N° 11 : Monogramme 1 : , monogramme 2 :
Page 63. — N° 22, lire : TIRPI.
Page 66. — N° 48, lire : dans le champ.
Page 70. — Ligne 23, lire : le *i*.
Page 71. — Colonne 2, lire : *pan(ž)čdah*.
Page 72. — Colonne 4, lire : *chharvist*.
Page 73. — Nota 2, lire : (voyez p. 70).
Page 75. — N° 12, lire : BBA.
Page 76. — N° 13, lire : candyce.
Page 83. — N° 5, lire : (Σωτ)HP(ος).
Page 90. — N° 5, lire : AΘE.
Page 95. — N° 1, lire : BAREH.
Page 109. — N° 40, lire : Tête diadémée d'un roi à dr. ; cordon de laine.
Page 110. — N° 46, lire : Même droit ; cercle de perles.
Page 112. — Ligne 27, lire : Orodès I^{er} (57-38/37 av. J.-C.).
Page 113. — En tête du n° 82, lire : Phraatès IV (38/37-3/2 av. J.-C.).
» » — Nota 1, ligne 1, lire : 82-86.
Page 116. — N° 135, ligne 1, lire : n° 77.
Page 119. — N° 176, lire : recevant une couronne d'une femme tourelée.
Page 122. — En tête du n° 204, lire : Tiraios II Soter Evergète (61/0-52/1 ou 49/48 av. J.-C.).
» » — N° 204, ligne 1, lire : Tiraios II.
» » — N° 204, ligne 3, lire : pl. XL.
Page 125. — Ligne 8, lire : n° 221.

Page 126. — N° 230, ligne 4, lire : عباس.
» » — N° 234, ligne 3, lire : à l'entour.
» » — N° 234, ligne 3, lire : (ق)سنة.
» » — N° 234, ligne 3, lire : ضرب.
Page 127. — N° 236, ligne 1, lire : محمد رسول.
» » — N° 236, ligne 1, lire : à l'entour.
» » — N° 236, ligne 2, lire : légende circulaire.
» » — N° 238, la légende du revers est لا اله au milieu, suivie par une légende circulaire . . . الا الله و حده, comme il est le cas sur deux monnaies de bronze recueillies sur le champ des fouilles cette année, dont le diamètre est de 17 mm., et le poids est de 2,525 mg. La légende circulaire manque sur cette pièce.
Page 127. — N° 239, lire : دار الخزينه.
Page 128. — Colonne 1, lire : 1. ابو اسحاق = ابو اسحاق.
» » — Colonne 1, lire : 5. تبريز.
» » — Colonne 1, lire : 6. تبريز.
» » — Colonne 2, lire : 11. المعتضد

Tableau d'un inventaire des monnaies sassanides. — Colonne 3, lire : PARUCK.

APPENDICE

I

Note au sujet du mot ـــ٥٩٥ AFD

La conservation exceptionnelle de pièces de Chosroès II qui porte ce mot (voyez p. 69) nous laisse supposer que ce mot se rattache plutôt à une réforme monétaire, non seulement de la frappe des drachmes, mais aussi du poids et du titre d'argent. Cette hypothèse serait appuyée par la légende de la marge de la monnaie n° 219 de l'inventaire de 1932-1933 — ١١٥١ـــ٥٩٥ , arabe وَظن — que nous proposons de lire *awd vazn* « le poids merveilleux ». Et, en effet, toutes les pièces du Tabaristan, sur lesquelles nous trouvons cette légende, sont d'une conservation excellente. Nous ferions remarquer ici que la légende marginale du droit de certaines pièces, au type sassanide, frappées par les premiers califes, ne doivent pas nécessairement être des traductions ou des équivalents des légendes pehlevies. Elles sont généralement des formules pieuses, comme بسم‌الله ou الحمدلله, formules dont les équivalents n'apparaissent jamais sur les monnaies sassanides. Comme M. Keary l'a remarqué, les califes avaient gardé, avant la réforme monétaire d'Abd-al-Malik, le type sassanide pour leurs monnaies, en remplaçant seulement par leurs légendes arabes, en caractères pehlevis, les légendes de Chosroès II. Mais, après cette réforme, ils ont transformé radicalement leurs monnaies; ils supprimèrent l'effigie de Chosroès, le pyrée avec les deux personnages, et les légendes pehlevies, en gardant pourtant une certaine ressemblance extérieure de leurs monnaies à celles de Chosroès, par la disposition des légendes coufiques en trois lignes, et en cercles, et par les annelets qui substituaient les croissants à étoile des marges (O. Codrington, *A Manual of Musalman Numismatics,* London, 1904, p. 12).

II

Monnaie de Perside

Artaxerxès V seul (*circa* 226 ap. J.-C.).

Æ. — Buste de face du prince coiffé de la tiare. Légende pehlevie indistincte. Cercle de perles. — Rev. Pyrée flambloyant. Légende pehlevie indistincte. Cercle de perles. Médaille très abîmée. — Diam. 15 mm. — P., 1,250 mg. (Comp. Morgan, *Manuel de Numismatique Orientale,* fasc. II, p. 288, fig. 372.)

III

La dix-huitième pièce de la planche V est une

Monnaie des Ayoubides

Bedr-ed-Dîn Lûlû ?

Æ. — Dans un carré, tête du prince de profil à g., diadémée; dans les marges, légendes arabes effacées. — Rev. Légende arabe effacée.

Cette pièce a été émise probablement à Mossoul. (Comp. Stanley Lane-Poole, *Catalogue of Oriental coins in the British Museum*, vol. III, p. 200 seq., pl. X, n° 576.)

MÉTROLOGIE ÉLAMITE

EXAMEN PRÉLIMINAIRE DES DOCUMENTS PONDÉRAUX

FOUILLES DE SUSE 1921-1933

Par le Colonel N. T. BELAIEW

Introduction

Les fouilles de Suse nous ont rapporté un nombre considérable de poids (nos 1-424, tableaux I-XII). A l'exclusion de quelques poids arabes et sassanides, la grande majorité vient de différents tombeaux, soit élamites, soit de l'époque de la troisième dynastie d'Our ou de Hammurabi. Parmi ces derniers, il y a des ensembles trouvés dans des caveaux voûtés et des sarcophages, donc nous sommes en présence, non seulement, de poids d'une période fixée, mais, souvent aussi, d'une même provenance. Dans ces conditions, comme nous l'avons signalé ailleurs[1], on peut s'attendre à rencontrer des séries homogènes appartenant au même étalon.

Pour dégager ces différentes séries, il est nécessaire, en premier lieu, de diviser l'ensemble des poids en groupements homogènes, liés à certaines civilisations ou à certaines périodes historiques. Dans ce but, nous suivons ici Sir Flinders Petrie[2], en acceptant les grandes lignes de ses divisions principales, en *Daric* (8 gr. 10 — 8 gr. 60), l'étalon de Mésopotamie; *Qedet* (8 gr. 91 — 9 gr. 87), le principal étalon de l'Égypte, avec les trois autres, le *Peyem* (7 gr. 38 — 8 gr. 10), le *Necef* (9 gr. 90 — 10 gr. 90) et le *Khoirine* (11 gr. 10 — 12 gr. 20), et aussi le fameux étalon-or égyptien, le *Beqa* (12 gr. 20 — 13 gr. 90).

En général, la répartition de 365 poids examinés donne 146 Darics, 67 Peyems, 47 Qedets, 40 Beqas, 34 Necefs et 31 Khoirines (tableau XII). Ici, l'influence mésopotamienne est attestée par les Darics (40 %) et celle d'Égypte par une partie des Peyems (9 %), par les Khoirines (8,5 %) et les Necefs (9,3 %), en tout à peu près 27 %. Le Beqa (11 %) et l'autre moitié des

1. *Au sujet de la valeur probable de la mine sumérienne, R. A.*, 1929, XXVI, p. 119.
2. *Ancient Weights and Measures*, London, 1926.

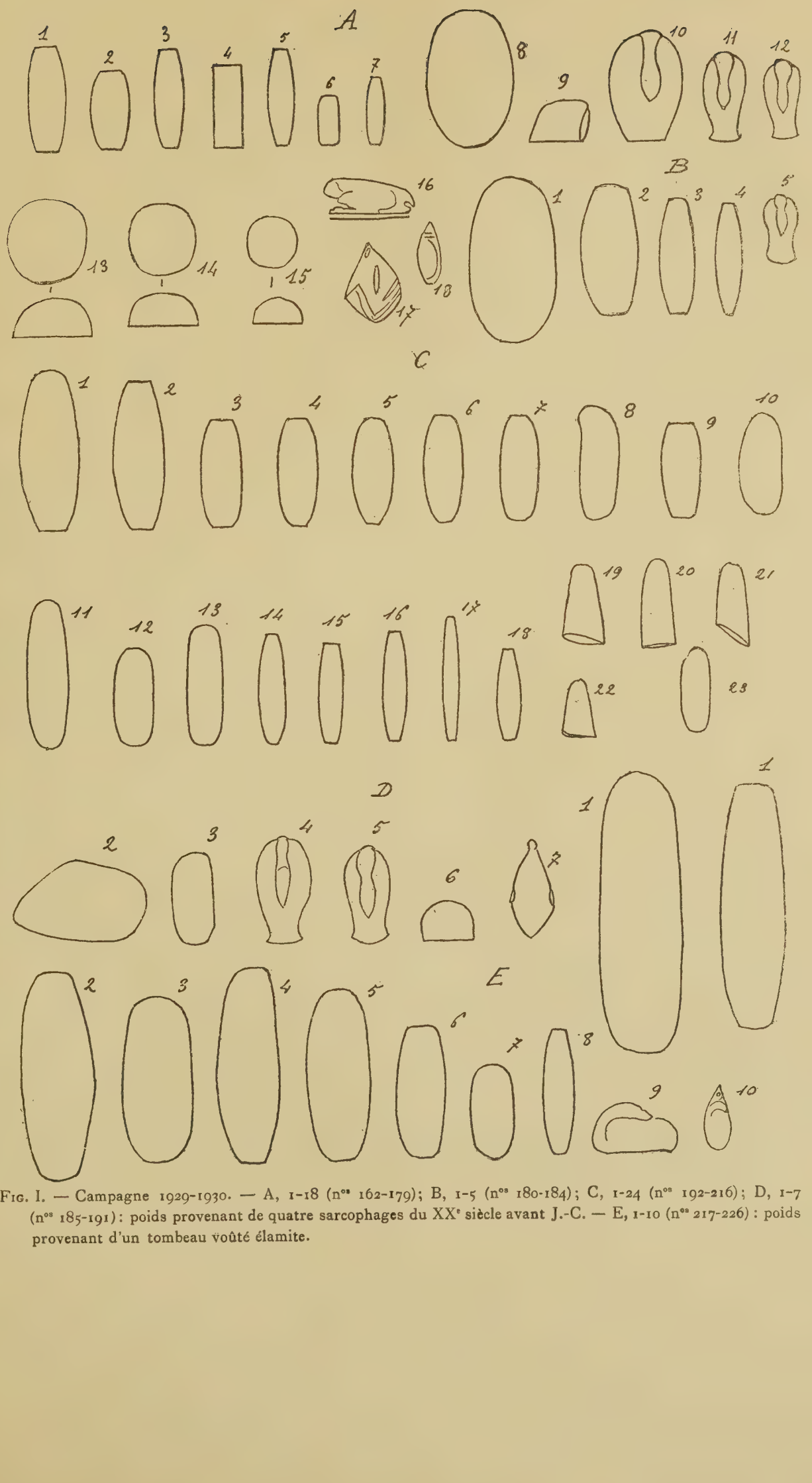

Fig. I. — Campagne 1929-1930. — A, 1-18 (nos 162-179); B, 1-5 (nos 180-184); C, 1-24 (nos 192-216); D, 1-7 (nos 185-191) : poids provenant de quatre sarcophages du XXe siècle avant J.-C. — E, 1-10 (nos 217-226) : poids provenant d'un tombeau voûté élamite.

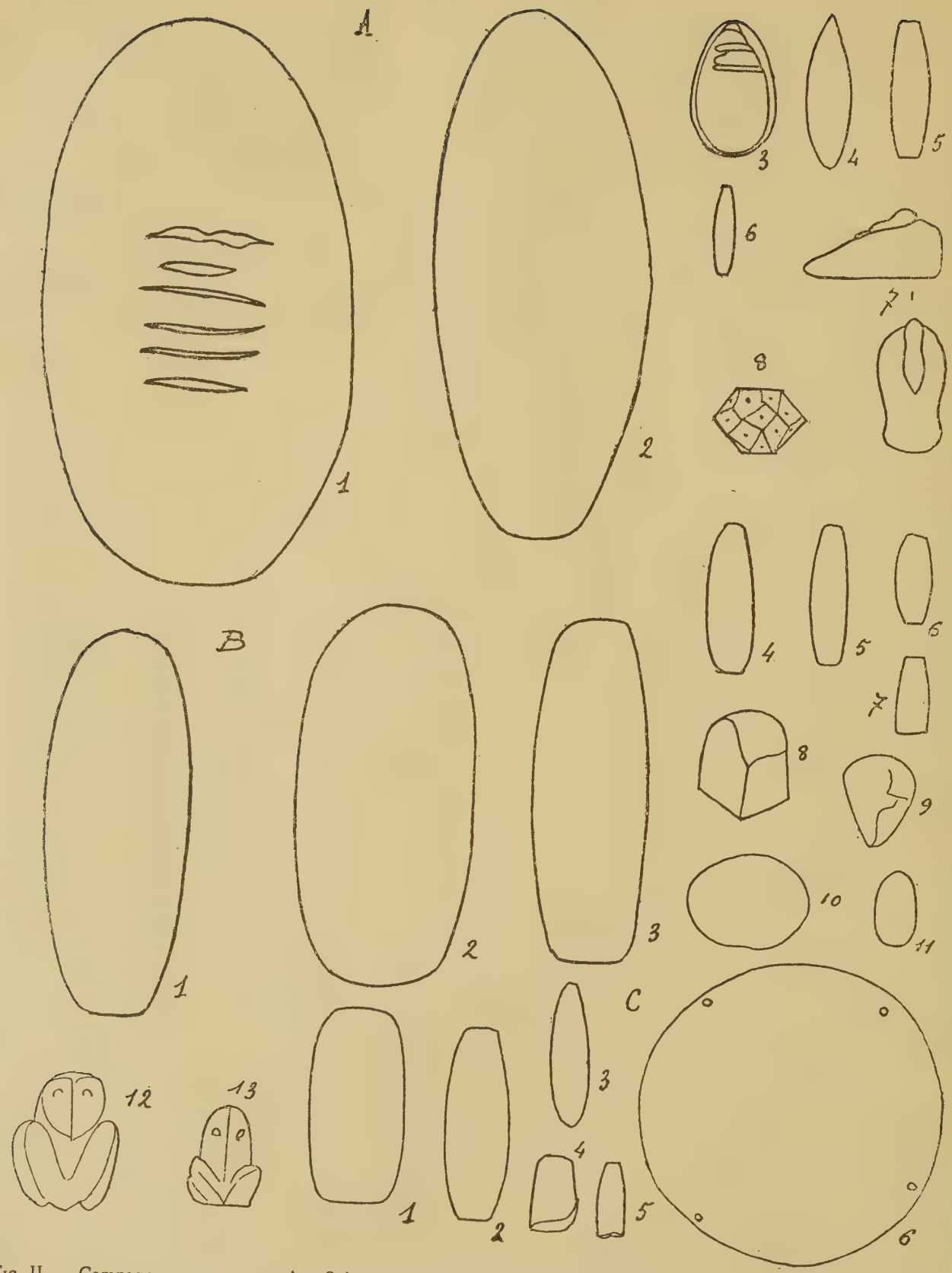

Fig. II. — Campagne 1930-1931. — A, 1-8 (nos 227-234), poids rencontrés isolément. — B, 1-13 (nos 236-248), poids provenant d'un sarcophage antérieur au XXe siècle avant J.-C. — C, 1-6 (nos 251-254, 249), poids et plateau de balance provenant d'un tombeau voûté.

Peyems (9 %), c'est-à-dire 20 % du total, représentent l'étalon de l'ancienne culture de l'Indus, étudiée récemment par Sir John Marshall ; nous réservons à cet étalon le nom de Mohenjo-Daro, la ville principale de cette civilisation. Une moitié des Peyems, les Peyems à poids fort, est analogue à la série exceptionnelle de Sir John Marshall[1], donc appartient aussi à la culture du Mohenjo-Daro.

Bien curieusement, les échantillons du type du Qedet, tant par leurs divisions que par la valeur de l'unité, diffèrent du type égyptien. Il semble que l'unité, dans ce cas, soit le tiers du Qedet, de même qu'en Égypte prédynastique, tandis que les divisions suivaient, comme à Mohenjo-Daro, le simple système binaire. Tout porte à croire que c'est sous cette forme que se développa l'étalon indigène de l'Élam. Comme quelques-uns des échantillons de cette classe ont la forme caractéristique de coquille ou d'insecte, nous avons nommé ce groupe — la série des *Insectes*. Il comprend 12,9 %.

Dans les douze premiers tableaux, tous les échantillons sont décrits et classés, on y trouvera aussi une analyse de leurs caractéristiques pondérales. Les figures I et II, préparées par M. de Mecquenem, permettront de se rendre compte des formes externes des ensembles caractéristiques des échantillons.

Le Daric

Le Daric est l'étalon de Mésopotamie par excellence. Dans notre mémoire précédent sur la valeur probable de la mine sumérienne[2], en se basant sur l'étude des échantillons du XX^{e} siècle avant J.-C., du Musée Britannique, nous avons émis l'opinion qu'il existait à cette période, en Mésopotamie, au moins trois mines différentes : D. I, à 491 gr. 14, D. II, à 502 gr. 20 et D. III, à 511 gr. 83. L'analyse de 146 échantillons de ce type semble, en général, supporter ces conclusions ; ainsi la valeur moyenne de la mine D. I pour les fouilles 1921-1922 serait de 491 grammes et à 492 grammes, pour les 25 échantillons D. I des fouilles 1932-1933. La valeur moyenne pour les fouilles de la mine D. III est 512 grammes. De plus, un nombre considérable d'échantillons, soigneusement travaillés et bien préservés, donnent les mêmes valeurs. Par exemple, l'échantillon n° 330 (tableau X), un ellipsoïde en calcaire gris, pèse 1470 grammes ; il est marqué de trois traits, donc ce sont trois mines à 490 grammes ; comme il y a un léger manque de 3 ou 4 grammes, la valeur de la mine serait 491-491,5, c'est-à-dire bien voisine de la mine D. I. La même valeur est donnée par l'échantillon 266 (tableau IX) de 981 grammes, aussi avec léger méplat ; le poids original de l'échantillon aurait été vraisemblablement 982 grammes et la mine D. I aurait la valeur indiquée par Lehmann-Haupt en 1889, et confirmée par nos calculs en 1929. Pour la mine D. III, un exemple intéressant est fourni par le n° 225 (tableau XII et fig. 1, E 9). C'est un petit canard

1. *Mohenjo-Daro and the Indus Civilization*, edited by Sir John Marshall, London, 1931.
2. *Ibidem*, *R. A.*, 1929.

en cristal de roche, pesant 4 gr. 250 (donc la mine serait 511 grammes). C'est le meilleur exemplaire du demi-sicle D. III, d'un « Zuzu » ou du « Zolotnik » russe.

Comme tous les calculs des moyennes et des erreurs pour cet étalon-là se trouvent dans nos mémoires précédents, nous nous bornerons à remarquer que les 146 échantillons de cette série forment 40 °/₀ du nombre total, mais que la répartition de cet étalon varie, suivant les fouilles, de 12 °/₀ en 1930-1931 (tableau VIII) jusqu'à 60 °/₀, en 1933. La raison est que la campagne de 1930-1931 rapportait principalement les échantillons des caveaux voûtés élamites, et la campagne de cette année — des tombeaux d'Our III. C'est ainsi que l'examen métrologique des poids recueillis met en évidence les influences politiques et culturales.

Le Peyem

Les 61 échantillons de ce type se groupent en deux séries distinctes (tableau XIII) que nous désignons comme P. I et P. II. Pour la première série, la valeur moyenne du Peyem sera voisine de 7 gr. 60; pour la seconde, c'est à peu près 8 grammes.

Le premier groupe est en relation directe avec un étalon intéressant, le « Su », dont nous avons parlé dans notre mémoire sur le Daric[1]. Encore, en 1928, M. Sidney Smith, Conservateur au Musée Britannique, attirait notre attention sur deux échantillons de ses collections, nos 91438 et 91439. Leur poids commun était de 184 gr. 27 et chacun d'eux portait l'inscription de « six Su »; donc ce « Su » serait un poids de 30 gr. 712. L'échantillon n° 16 (tableau I) est presque exactement du même poids, il pèse 184 gr. 35; de plus, les traits qu'on y trouve pourraient aussi signifier « six Su ». La valeur du Su qu'il donne est 30 gr. 725, c'est-à-dire sensiblement la même que celle de deux échantillons du Musée Britannique. Ce Su est justement un seizième de la mine D. I, car 16 Su = 491 gr. 4. Ainsi 8 Su seront une demi-mine ou 30 sicles et 4 Su — 15 sicles. Maintenant, pour les petites divisions, nous n'avons qu'à examiner le tableau XIII ; le Peyem sera un quart de Su, sa moitié 1/8; l'échantillon n° 359 à 0 gr. 47 sera 1/64 Su; les nos 168 et 307 (à 0 gr. 95) des 1/32 Su. Ainsi, à Suse, nous retrouvons un système binaire complet, depuis 0 gr. 47 (1/64) jusqu'au Su. (L'échantillon n° 362 a 30 gr. 23.) En remontant plus haut la même échelle, nous retrouverons la mine D. I, comme 16 Su et la double mine de 981 grammes, comme 32 Su. La mine quadruple serait 64 Su. Ici nous aurons la suite complète entre le peti poids d'un soixante-quatrième et jusqu'à soixante-quatre Su. Tout porte à croire que le Su es aussi un système élamite, d'après la division binaire et le nombre considérable de poids basés sur cet étalon à Suse. Ce qui est remarquable, c'est l'élasticité de l'étalon : 16 Su, c'est la mine D. I; le Su lui-même est égal aux quatre Peyems, aux dix « Insectes », aux trois « Necefs ». On dirait

1. *Seminarium Kondakovianum* (ou *S. K.*), IV, 1931, 183.

que le commerçant élamite se servait exprès d'un système qui s'adaptait facilement aux transactions avec l'Égypte et avec la Mésopotamie ; et, en même temps, il conservait sa division binaire simple et ne se servait pas du facteur sexagésimal, quoique dans le « 6 Su » il introduisît le facteur 6.

L'autre division du Peyem, le Peyem II, ou « Mohenjo-Daro II », est la série, dont M. Hemmy, l'auteur du chapitre sur les poids dans l'œuvre déjà citée de Sir John Marshall, sur la civilisation de Mohenjo-Daro, parlait comme d'une série exceptionnelle. Dans leurs fouilles, ils n'avaient recueilli que 7 échantillons de ce groupe ; à Suse, nous en pouvons citer 35 (tableau XIV). La plus petite unité est voisine d'un gramme, 0 gr. 98 à Mohenjo-Daro et 0 gr. 95 à Suse ; le système est binaire, comme tous les systèmes élamites ; nous avons les classes 1, 2, 4, 8, 16, 24 et 32 ; après cela, le facteur 10 fait apparition et nous avons (40), 48, (80), 96, 160 et 240. M. Hemmy a aussi ajouté un échantillon pesant 3 gr. 03. Mais c'est clairement un « Insecte ». La présence de cet « Insecte » à Mohenjo-Daro et le petit nombre relatif de la série me semblent fournir la preuve que le M. D. II n'est pas un étalon de l'Indus, mais un étalon élamite. De même que le commerce apportait bon nombre des poids indiens à Suse, le même échange faisait apparaître les poids élamites à Harappa et Mohenjo-Daro.

« Mohenjo-Daro »

L'étalon principal de la vallée de l'Inde est celui qui est décrit par M. Hemmy dans le chapitre sur le système des poids à Mohenjo-Daro. Nous reproduisons la partie principale de ses tableaux[1] dans les colonnes médianes du tableau XVI. Ce système est un système binaire simple depuis 1 jusqu'à 64, avec le facteur 10 dans les classes suivantes. La seule exception est la classe C, qui est un tiers de la classe E à huit unités. Le poids le plus fréquent à Mohenjo-Daro est celui de 13 gr. 71, ou la classe F[2] avec le facteur 16. Sir Flinders Petrie, dans le chapitre IX de ses *Ancient Weights and Measures,* parle d'un poids de Senusert I[er] de 213 grains, ou de 13 gr. 80, donc nous pouvons considérer l'étalon de Hemmy comme un BEQA de Sir F. Petrie. C'est l'étalon-or de l'Égypte et fréquemment les échantillons sont marqués là par le mot « nub » ou or. C'est aussi le plus ancien des systèmes employés en Égypte. D'autre part, comme l'Égypte en employait plusieurs et la vallée de l'Inde un seul, je crois que c'est un étalon indien, importé de là en Égypte, probablement par la voie du plateau élamite. Et c'est ici que les fouilles de M. de Mecquenem deviennent d'un intérêt particulier, car nous avons à Suse au moins 40 échan-

1. *Mohenjo-Daro and the Indus Civilization, ibidem*, chapter XXIX, pp. 589-597 ; tables I and II.

2. Une unité d'environ 6 gr. 50, donc voisine de la classe D, fut signalée à Suse en 1911 par M. Soutzo, dans le volume XII, p. 10, des *Mémoires de la Délégation en Perse*.

tillons de ce type (tableaux XV, XVI et XVI). Le tableau XVII démontre l'identité complète des séries susiennes et mohenjo-dariennes, nous avons les mêmes classes, les mêmes poids, les mêmes unités. La classe la plus nombreuse à Suse est la classe C, avec les poids représentant 8/3 de l'unité. Donc c'est dans cette classe-là que nous pouvons le plus aisément déduire la valeur la plus probable de l'unité. La moyenne de 11 poids de cette classe est 2 gr. 2747, donc nous avons pour l'unité 0 gr. 85301. Comme c'est justement un dixième du sicle D. III, et comme les Mohenjo-Dariens introduisirent pour les classes hautes le facteur 10, ces classes-là peuvent être calculées ou en « Mohenjo-Daro », ou en sicles. Par exemple, la classe L comprend 320 M. D. et 32 sicles ; le poids de cette classe est 272 gr. 96 ou 273 grammes. La « vitalité » de ce poids semble bien extraordinaire. Si son enfance est celle de Mohenjo-Daro, c'est à peu près 2700 avant J.-C. ; dans deux mille ans il devient la livre Osko-Latine[1], et jusqu'à nos jours il existe comme la moitié de l'*Ancyr russe*. Comme les gens d'Élam, restant fidèles au système binaire, l'arrangeaient de manière à avoir des unités pondérales des pays voisins, de même, à Mohenjo-Daro et à Harappa, on adaptait un système qui, en même temps, était en relation avec le Daric de Mésopotamie et le Qedet d'Égypte (colonnes 21 et 22 du tableau XVI). Dans un autre mémoire[2] nous avons étudié les anciennes monnaies indiennes, les *puranas* ou *darhanas*, portant le symbole du Bismar ; l'une de ces pièces, celle de Taxila n° 3 (au Musée Britannique), pèse 6 gr. 93 ; l'autre, d'Ayodhia, un tiers ou 2 gr. 33. Donc la première appartient à la classe E, et la seconde à la classe C de notre système (tableau XVII, col. 20). Voici un lien, peut-être inattendu, mais bien précieux, entre les civilisations de Mohenjo-Daro et celle de l'Empire d'Açoka.

Les « Insectes » et le « Qedet »

47 échantillons, ou, si nous ajoutons la classe E (tableau XIX), 58 appartiennent à une série du Qedet de valeur basse, c'est-à-dire d'environ 9 gr. 12. La plus nombreuse classe est la classe F avec la valeur moyenne de 3 gr. 04. C'est un tiers du Qedet. Sir Flinders Petrie avait montré dans *Tarkhan*, II, p. 11, que, juste avant le début de la première dynastie en Égypte, un étalon des « tiers » y existait. Donc il y a grande probabilité que l'unité de ce système soit voisine de 3 gr. 04. La valeur médiane pour tous les échantillons du tableau XVIII sera un peu inférieure, v. 3 gr. 016 ; d'autre part, la valeur moyenne est 3 gr. 0397 ou 3 gr. 04. Les divisions et multiplications se font par deux ; donc, pour la série principale, nous aurons les classes B, D, F, H et L, qui sont en rapport de 1, 2, 4, 8 et 32. En introduisant le facteur 3 avec la classe E, on trouve place pour les classes G, I, K et M, qui représentent les divisions du

1. N. T. Belaiew, *S. K.*, 1927, I, 247.
2. *Sur le Bismar Indien*, *S. K.*, 1933, VI, 156.

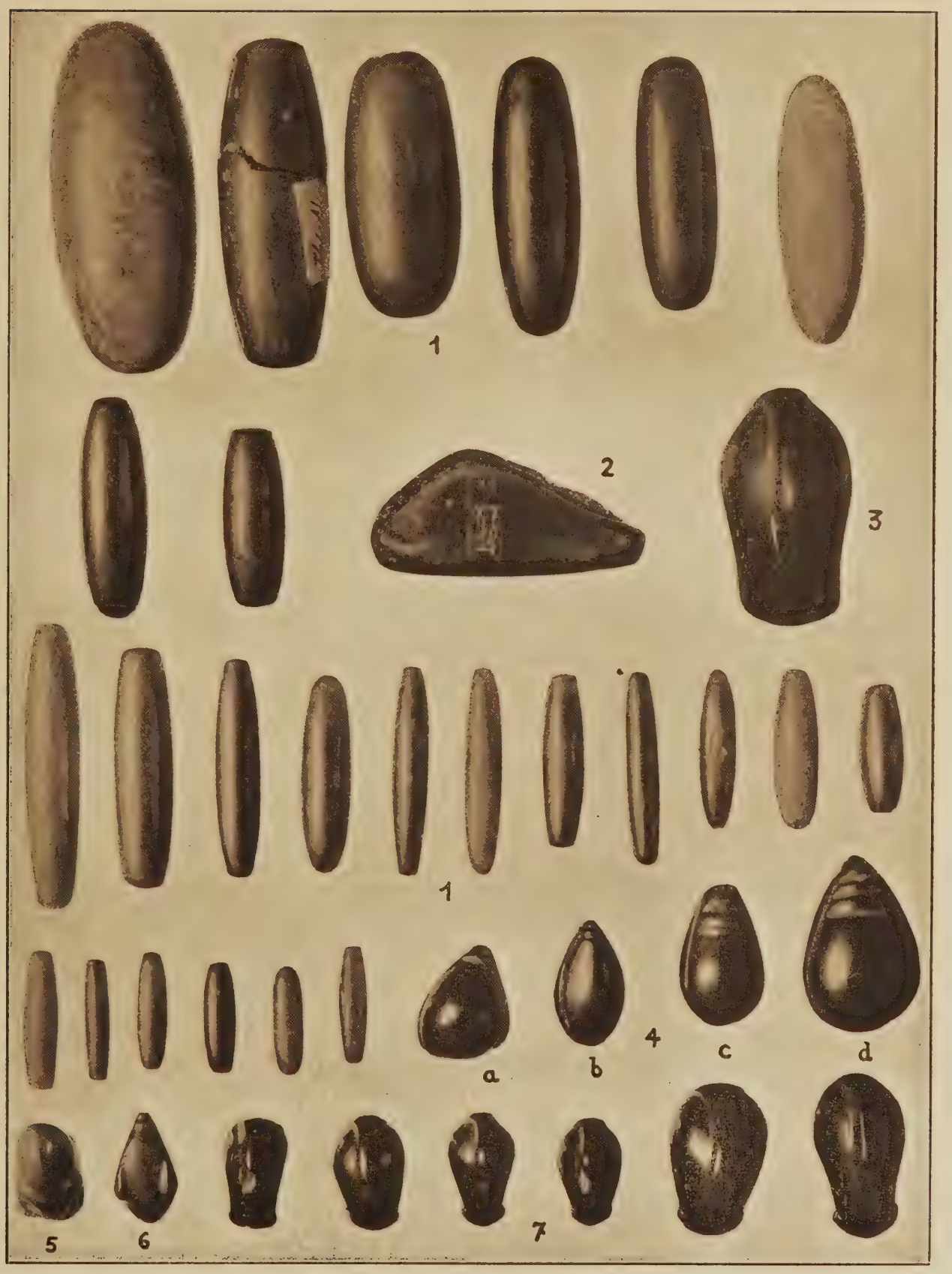

Poids élamites (1921-1933)

1, Poids ovoïdes; 2-3, canards inscrits (nos 44 et 43); 4, insectes (a, b, c, d. — nos 298, 155, 229 et 154); 5, petite grenouille (n° 248); 6, tête de porcidé (n° 191); 7, petits canards en hématite.

Qedet égyptien. D'autre part, le groupe E est aussi la classe C de Mohenjo-Daro. Voici donc un lien entre le système élamite et celui de la vallée de l'Inde. D'autre part, dans le groupe F, on trouve que l'unité du système 3 gr. 04 est bien voisine d'un dixième de Su. En supposant que les élamites considéraient la valeur de Su entre les limites de 30 gr. 40 et 30 gr. 70, on pourrait admettre que la relation entre le système « Insecte » et le système du « Su » était la même qu'entre le système M. D. I et la mine D. III, car 1 Ins. = 1/10 Su et 1 sicle D. III = 10 M. D. I.

Conclusions

Les fouilles de Suse 1921-1933 montrent l'existence d'un étalon élamite indigène côte à côte avec les étalons des pays voisins, la Mésopotamie, les Indes, l'Égypte. Le système des « Insectes » ou système élamite, quoique basé sur le tiers du Qedet égyptien, est un système totalement différent et, en même temps, plus archaïque. Donc, si on pense à l'influence primaire, c'est plutôt l'influence de l'est sur l'Égypte que *vice versa*. Les systèmes élamites et les systèmes de la vallée de l'Indus ont en commun la base binaire et l'absence totale du système sexagésimal. Si les poids supérieurs du Mohenjo-Daro I s'accordent avec les sicles et même les mines, c'est grâce au fait que l'unité de ce système est exactement 1/10 du sicle D. III. Donc, dès que le facteur 10 est introduit, nous avons le nombre correspondant de sicles. Le système comme tel reste binaire et 640 Mohenjo-Daro ne sont que 64 sicles D. III. On pourrait émettre l'hypothèse que le facteur 10 fut introduit postérieurement, c'est-à-dire quand le sicle D. III apparut en Mésopotamie. De nouveau, voyant que le système M. D. est basé sur des principes plus archaïques, il semble que le système sumérien est plus jeune que le système de Mohenjo-Daro. Comme les deux systèmes sont basés sur la même unité, il fallait que deux phénomènes se produisent pour créer le système sumérien : l'introduction du facteur 10, qui, au lieu de M. D. à 0 gr. 853, donnait pour base le sicle de 8 gr. 53, et l'invention du système sexagésimal. Si, comme le croit M. Thureau-Dangin, l'invention du système sexagésimal fût acquise graduellement, l'évolution du système pondéral sumérien, en l'accompagnant, le fût aussi. Peut-être même, c'est avec ce système-là que fut liée toute la culture sumérienne, et ici aussi l'étude des poids élamites prend une plus grande importance.

L'existence de poids M. D. I à Suse, et des Peyem II (M. D. II) dans la vallée de l'Indus donne une preuve de l'existence de relations commerciales, bien vives entre les deux pays. L'influence de la Mésopotamie, encore plus forte, est peut-être à étudier en détail, en comparant les fouilles des tombeaux différents. Peut-être un point des plus intéressants, c'est l'interrelation d'Élam et des cultures proto-dynastiques d'Égypte. Il semble que, dans cette période éloignée, c'était l'Égypte qui « recevait » et le plateau iranien qui « donnait ».

EXPLICATION DES FIGURES

(Notes de M. de Mecquenem)

Élévation et coupe du tombeau voûté D. (campagne 1928)

Ce tombeau, orienté du sud-est au nord-ouest, était voûté en encorbellement. La porte était fermée par des éclats de grands pots. La construction, vue de l'extérieur, paraissait très soignée ; nous espérions une fouille très facile. Tout au contraire, l'intérieur apparut rempli, évidemment à dessein, de terre tassée et de fragments de briques cuites. Les ossements brisés étaient dispersés sous les décombres. Nous avons cependant mis la main sur un petit tas de poids et de petits cailloux, et recueilli les deux plateaux en cuivre d'une balance. Ces petits cailloux ont très certainement servi de poids. Nous prenons ainsi, sur le vif, l'origine rationnelle du mot calcul, appliqué aux exercices numériques (en latin, *calculum*, petit caillou).

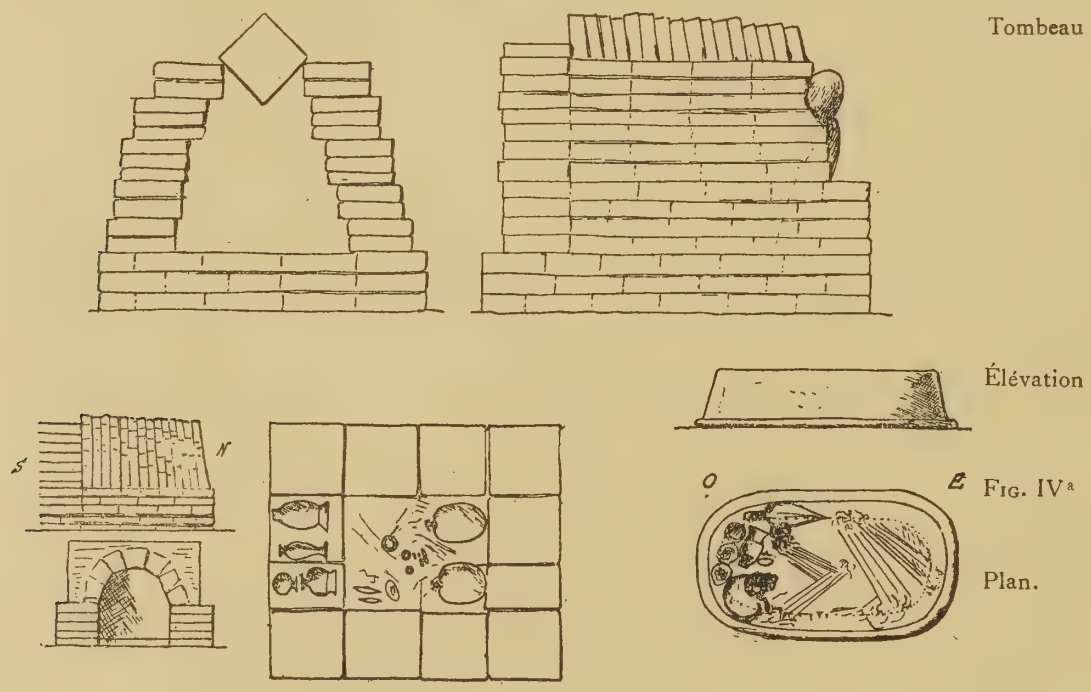

Tombeau D (1928).

Élévation

Fig. IV[a]

Plan.

Élévation, coupe et plan d'un tombeau voûté élamite

Il contenait les ossements de deux individus, repoussés près des crânes, vers le fond du caveau ; devant la porte, étaient déposés quatre petits vases en terre cuite ; en arrière, furent

recueillis : deux petits anneaux et un bracelet de bronze, deux flèches de métal, une petite roue de jouet en terre cuite, et plusieurs petits poids en hématite.

Élévation et plan d'un sarcophage du XX^e^ siècle avant notre ère

Ce sarcophage était en terre peu cuite ; il recouvrait un squelette couché sur le côté gauche ; les bras étaient pliés ; les doigts étaient plongés dans une sébile de cuivre ; près de la tête, plusieurs vases de cuivre, un anneau, un poignard à soie et rivets, de même métal, étaient disposés. Nous avons encore recueilli un cylindre-cachet en bitume taillé, dont la gravure portait des personnages, et, enfin, une paire de plateaux de balance en cuivre et cinq petits poids, deux olives, un petit canard en hématite et deux petits cailloux (n^os^ 52, 53, 54, 55 et 56).

TABLEAU I (Nos 1-31) - Fouilles de SUSE

N° de la Série	N° de l'échantillon dans la Série	N° Consécutifs de l'échantillon	N° d'inventaire du Louvre	l'Echantillon pèse en grammes	Le nombre d'unités: Daric	Pεγεm	Moheno-Daro	Khorsine	Necer	Insectes	La valeur de l'unité en gramme: La valeur du Sicle	de la Mine	D	Pεγεm	Moheno-Daro	Khorsine	Necer
I	1	1	—	5243,0	(600)		6000 (30K)					(524)	III		0,87		
	2	2	—	1530,0	(180)	200	=	50Su			(8,5)	(510)	III	7,65			
	3	3	—	1514,0	(180)	200	=	50Su			(8,4)	(504,7)	II	7,57			
IIa	1	4	H-376	2695,0	(320)		3200 (2K)				(8,4)	(505,3)			0,84		
	2	5	E.858	485,5	60						8,09	485,5	I				
	3	6	—	478,0		60	=	15Su						7,97			
IIb	1	7	E-910	526,15			600 (3K)								0,88		
	2	8	E-162	506,60	60						8,45	506,6	II				
	3	9	K-3	353,30			400 (2K)								0,88		
	4	10	—	252,19	30						8,41	504,4	II				
	5	11	D-20	234,34													
IIc	1	12	F1321	241,85													
	2	13	E.59	240,80		30								8,03			
	3	14	E.911	217,25		Sela 30								7,24			
	4	15	K-5	194,20						60							
	5	16	E.91	184,35				6 Su	=	60							
	6	17	K.215	172,08	(20)		200 (K)				(8,60)	(516,2)	III		0,86		
	7	18	K-219	162,12	20						8,11	486,4	I				
	8	19	K-216	157,30		20	=	5Su						7,86			
	9	20	K-94	150,26		20	=	5Su						7,51			
III	1	21	D.21	174,40													
	2	22	D.22	237,90		30								7,93			
	3	23	—"—	158,90		20	=	5.Su						7,95			
	4	24	E.859	253,2													
	5	25	—	242,0	30		=	8Su			8,07	484	I				
	6	26	—	162,0	20						8,10	486	I				
	7	27	—	243,0	30		=	8Su			8,10	486	I				
	8	28	E.860	79,6		10								7,96			
	9	29	—	79,0		10								7,90			
III bis	1	30	E.1338	83,80	10						8,38	502,8	II				
	2	31	K-222	39,21		5								7,84			
Nos 31 - 4 = 27					8	12	5	—	—	2	8	—	—	12	5	—	—
Nos de Série	Nos	Nos d'inv.	Pi		D	P	MD	K	N	I	Š	Mi	D	P	MD	K	N

Campagne 1921 à 1927 - Documents Pondéraux (Nos 1-31)

Description des poids suivant M de Mecquenem			La Série suivant Sir F. Petrie	Remarques Analogies	Nos Consécutifs
Forme	Substance	Condition			
Olive	Calcaire blanc spatique		Bega	1 Bega = 16 MD	1
d°	d° bitumineux		Peyem	200 P. sont plus	2
d°	d° poli		Peyem	fréquents que 180 MD	3
Olive	d° bitumineux		Bega	Le double de la série N de Sir J. Marshall	4
d°	d° blanc		Daric	de 8,10x60 à 8,60x60	5
d°	d° bitumineux		Peyem	de 7,38x60 à 8,10x60	6
Olive	Grès	(poids ou nom.)	Bega	de 6,1x2 à 7,0x2	7
d°	Roche siliceuse noire		Daric	La Mine de M.F. Thureau - Dangin	8
d°	Calcaire bitumineux	léger manque	Bega		9
d°	Diorite		Daric	La Mine de Th-D	10
d°	Roche grise polie	extrémité percutée	——		11
Olive	Calcaire bitumineux	extrémité creusée	——		12
d°	d° gris	trois traits	Peyem		13
d°	Grès		Sela	6,8x2 à 7,4x2	14
d°	Calcaire gris		Qedet	20 Q (à 9,72)	15
d°	d°	quatre traits ou inscription 6 SU	Qedet	Les Nos 91,438 et 91,439 du BM pesent 184,27 et portent l'inscription: "6 SU"	16
d°	Grès		Bega	La Série K de MD	17
d°	Roche dure	léger manque	Daric		18
d°	Calcaire gris		Peyem		19
d°	d°		Peyem		20
Olive	Calcaire blanc	nombreux manques	——		21
d°	d°		Peyem		22
d°	Roche noir-bleu	extrémités percutées	Peyem		23
d°	d° dure noire	nombreux éclats	——		24
d°	Calcaire bitumineux	poli	Daric		25
d°	d°	poli	Daric		26
d°	Calcaire poli	avec méplats	Daric		27
d°	Diorite		Peyem		28
d°	Calcaire bitumineux	poli	Peyem		29
Olive	Calcaire blanc		Daric		30
d°	Roche noire		Peyem		31

Note: La répartition de 27 poids en séries différentes

Forme	Substance	Condition	Série	Observations	Nos

TABLEAU II (Nos 32 - 64) Fouilles de SUSE

Nos de Série		Nos	Nos d'Inv	Pi	D	P	MD	K	N	I	Š	Mi	D	P	MD	K	N	I
IV	1	32	D-26	45,735				3/2 Su	=	15								
	2	33	D-28	43,870			(160)	3/2 Su	=	15								
	3	34	D-25	41,390	(5)		(48)	4/5 Su	= 4		(8,28)						10,35	
	4	35	E.916	11,510				1								11,51		
	5	36	D.31	8,455	1						8,46	507,3	III					
	6	37	I.52	8,605	1						8,60	516,3	III					
	7	38	I.340	8,245	1						8,25	494,7	I					
	8	39	I.419	5,805				1/2								11,61		
	9	40	D.30	3,005						1								
	10	41	—	2,725	1/3						8,175	490,5	I					
	11	42	I.348	2,725	1/3						8,175	490,5	I					
	12	43		40,800	5						8,13	489,6	I					
	13	44	D.249	39,953	5						8,00	479,6	I					
	14	45	I.51	24,745	(3)					8	(8,25)	(495)	(I)					
	15	46		16,65	2						8,325	499,5	II					
	16	47		5,775				1/2								11,55		
	17	48		3,955		1/2	MD II (4)							7,91				
	18	49	G-69	1,656			2								0,83			
	19	50		8,810			2/3 16			(3)					0,83			
	20	51		7,065			8								0,88			
				Ensemble provenant d'un														
	21	52		15,45		2	=	1/2 Su						7,73				
	22	53		5,40	2/3						8,10	486,0						
	23	54		3,60		1/2								SELA 7,2				
	24	55		2,82	1/3			(1/4)			8,46	507,6	III			(11,28)		
	25	56		3,65		1/2								7,30				
V	1	57	K-90	2475,6	300/SM						8,25	495,1						
	2	58		2434,0	300/SM						8,11	486,9						
	3	59	H.377	2350,0		300								7,83				
	4	60		1491,0		200	=	50 Su						7,46				
	5	61	K-91	1471,9	(3M)	200	=	50 Su				(490,6)		7,36				
	6	62	D.62	1381,2			1600	=	100	Bega					0,86			
	7	63		1108,0				100								11,08		
	8	64	E-857	559,8				50								11,20		
Nos	64 - 31 = 33 =				12	7	4	5	1	4	%			%	%	%	%	%
Nos	64 - 4 = 60 =				20	19	9	5	1	6	33,3			31,7	15,0	8,3	1,7	10,

Campagne 1921 à 1927 (Cont.; séries IV et V)

Forme	Substance	Condition inscription	Série de Sir F. Petrie	Notes	N°s
Olive	Marbre gris		Qedet	5Q; vide N° 40	32
d°	Hématite		d°	5Q par analogie avec N° 32	33
d°	Calcaire	4 traits	Necef	en divisant par 4 nous arrivons à un N.	34
d°	Roche grise		Khoirine	De 11,08 à 12,25 gr.	35
d°	d°	1 trait	Daric		36
d°	Hématite		d°		37
d°	Roche dure		d°		38
d°	d°		Khoirine	c'est le mot grecque pour "coquille"	39
d°	Hématite		Quedet	le tiers du qedet fut l'unité vers la I Dyn.	40
d°	Marbre gris	3 traits	Daric	en multipliant par 3 nous arrivons à un D	41
d°	d°		d°	c'est la mine de Lehmann - Haupt	42
Petit Canard	Roche siliceuse	Inscription "5 Sicles GINA"	d°	La mine de Shulgi	43
d°	Diorite	d° "5 Sicles GINA"	d°	V. $\frac{P.A}{p.115}$, XXVI, 1929.	44
d°	Hématite		d°		45
d°	d°		d°		46
d°	d°		Khoirine	Les poids inscrits portent le signe "KHO"	47
d°	d°		Peyem	"Exc. Séries" de Sir J. Marshall (M D II.)	48
d°	d°		Bega	1/8 B (à 13,5 gr.)	49
Insectes ou	d°		Bega	par analogie du groupe C à 9/3 MD	50
Coquilles	d°		Bega		51
Sarcophage du XX° avant notre ère					
Olive	Hématite		Peyem	v. N° 369 (T. XI)	52
Caillou plat	Calcaire		Daric		53
Petit canard	Hématite		Peyem		54
Olive	d°		Daric		55
Caillou	d°		Peyem		56
Canard	Calcaire blanc	léger martelage	Daric		57
d°	Calcaire bitumineux		d°		58
d°	Calcaire blanc		Peyem		59
d°	Tuf silicieux		d°		60
d°	Calcaire	léger manque	Peyem ou Daric	pour cet ensemble Peyem est plus probable que le Daric, mais v. N° 330	61
d°	Calcaire bitumineux		Bega	c'est le groupe N de Marshall et 100 B	62
d°	d°		Khoirine		63
d°	Calcaire blanc		Khoirine		64
Note 1	Les N°s 65 - 72 sont appropriés aux poids arabes du X° Siècle				
Note 2	Les échantillons N°s 11-12-21 & 24 sont donnés à titre d'information				

TABLEAU III (Nos 73 - 100) Fouilles de SUSE 192

Numéros			Le nombre d'unités						La valeur de l'unité en grammes							
Consécutifs	de Série	L'échantillon pèse en grammes	Daric	Peyem	Mohenjo-Daro	Khoirine	Necef	Insectes (1/3)	La valeur du Sicle	La valeur de la Mine	D	Peyem	Mohenjo-Daro	Khoirine	Necef	Insectes
Collection de poids en pierre trouvés dans																
73	I	1°	84,570	10						8,457	507,4	III					
74		2x	78,990		10								7,90				
75		3x	41,400			(48)		4								10,35	
76		4x	40,965	5						8,193	491,6	I					
77		5x	25,105	3						8,368	502,1	II					
78		6x	25,065	3						8,355	501,3	II					
79		7°	25,180	3						8,393	503,6	II					
80		8°	24,030		3	MDII (24)			(8)				8,01				(3,0
81		9°	15,990		2	MDII (16)							8,00				
82		10°	16,260	2						8,130	487,8	I					
83		11°	8,430	1						8,430	505,8	II					
84		12°	13,580			16 F.								0,85			
85		13°	8,210	1						8,210	492,6	I					
86		14°	5,680	2/3						8,52	511,2	III					
87		15°	8,510	1						8,51	510,6	III					
88		16°	6,380			8 (E)			(2)					0,80			(3,1
89		17°	4,688						3/2								3,1
90		18°	5,583	2/3						8,375	502,5	II					
91		19°	4,200	1/2						8,40	504,0	II					
92		20°	4,340				3/8		(3/2)						11,60		
93		21°	5,485	2/3						8,23	493,7	I					
94		22°	3,855		1/2	=	1/8 SV						7,71				
95		23°	4,012		1/2		MDII (4)						8,02				
96		24°	2,952				1/4								11,81		
97		25°	2,853	1/3						8,559	513,5	III					
98		26x	15,000		2								7,50				
99		27x	4,012		1/2	=	MDII (4)						8,02				
100		28°	2,328			8/3 (C)								0,87			
Nos 100 - 72 = 28			14	7	3	2	1	1	14	—	—	7	3	2	1	1	
Numéros	Pi		D	Pe	MD	K	N	I	Š	Mi	D	Pe	MD	K	N	I	

Fouilles de la ville Royale (Série I. Nos 1-28)

Description de l'échantillon suivant M. de Mecquenem			La Série suivant Sir F. Petrie	Observations notes analogies	Mes Conservations
Forme	Substance	Condition			
un Cimetière Susien (Série I N= 1-28)					
Caillou plat	Hématite	léger manque	Daric		73
Olive	d°	excellent état	Peyem		74
d°	d°	léger manque	Necef	vide, N°34, à quatre traits	75
d°	d°	excellent état	Daric	v. sur la valeur de la Mine DI, RR, 1929, XXVI, 126	76
d°	d°	d°	Daric	sur la valeur de la Mine II II voir R.R, Ibidem, p. 126	77
d°	d°	d°	Daric		78
d°	d°	d°	Daric		79
d°	d°	léger manque	Peyem		80
d°	d°	excellent état	Peyem		81
d°	d°	d°	Daric		82
d°	d°	d°	Daric	La Mine de Thureau - Dangin R.R, 1921, XVIII, p. 129	83
Caillou plat	d°	d°	Bega		84
Olive	d°	excellent état	Daric		85
d°	d°	d°	Daric	v. R.R, 1929, Ibidem, p. 126	86
d°	d°	d°	Daric	La Mine II II (Ibidem, p. 126)	87
d°	d°	d°	Bega	1/2 Bega ou 8 M.D. est l'unité probable du système	88
d°	d°	d°	Qedet		89
d°	d°	d°	Daric		90
d°	d°	d°	Daric	"Zuzu" - "Zolotnik", R.R, Ib, 126	91
d°	d°	d°	Khoirine		92
d°	d°	d°	Daric		93
d°	d°	d°	Peyem	1 SU (30,7) = 4. PE (7,90)	94
d°	d°	d°	Peyem	c'est la série "Except." de Sir J. Marshall	95
d°	d°	d°	Khoirine		96
d°	d°	polissage oblique à une extrémité	Daric		97
Caillou	d°		Peyem		98
d°	d°		Peyem	Série "except." de Sir J. Marshall	99
d°	d°		Bega	1/3 de l'unité (8 M.D.)	100
Note:	La répartition de 28 poids en séries différentes				
Note:	Les poids marqués x ont été trouvés dans un tombeau voûté (II) de l'époque voisine de Hammurabi (-14m.) ; ceux marqués o, dans un tombeau voûté de même époque (I)				

TABLEAU IV (Nos 101-127) - Fouilles de SUSE, 1928 (suit

Collection de poids en pierre trouvés dans

Numéros consecutifs	Numéros de Série	l'Echantillon pèse en grammes	Le nombre d'unités: Daric	Peyem	Mohenjo-Daro	Khoirine	Necef	Insectes (Q/3)	La valeur de l'unité en grammes: La valeur du Sicle	de la Mine	D	Peyem	Mohenjo-Daro	Khoirine	Necef
101	I	29°	2,300			8/3 (C)							0,86		
102	(Suite)	30x	2,026		1/4	MD II (2)						8,10			
103		31°	1,724			2 (B)							0,86		
104		32°	4,360				3/8							11,63	
105		33x	8,078		1	MD II (8)						8,08			
106		34°	8,238	1					8,238	494,3	I				
107		35°	4,064	(1)	1	MD II (4)						8,13			
108		36°	5,503				1/2							>11,01	
109		37°	1,326	(1/6)		(3/2)		1/8							10,61
110		38x	24,045		3	MD II (24)			(8)			8,02			
111		39x	14,805		2							7,40			
112		40x	8,478	1						8,478	508,7	III			
113		41x	5,482	2/3						8,223	493,4	I			
114		42x	6,050					2							
115		43x	5,920				1/2	(2)						11,84	
116		44x	5,432	2/3				(1/2)		8,148	488,9	I			
117		45x	4,947			(6)		1/2							9,89
118		46x	5,158			(6)		1/2							10,31
119		47x	2,375			8/3 (C)							0,89		
120		48x	2,808				1/4							11,23	
121		49x	2,758				1/4							11,03	
122		50x	1,867		(1/4)	2 (B)		(1/6)				(7,46)	0,93	(11,20)	
123		51x	1,782			2 (B)							0,89		
124		52x	1,315					1/8							10,52
125		53x	1,355					1/8							10,84
126		54x	1,100		1/8	MD II (4)						(8,80)			
127		55x	0,855			1 (A)							0,86		
Nos 127-100 = 27			4	6	6	5	5	1	%			%	%	%	%
Nos 100-72 = 28			14	7	3	2	1	1							
Nos 127-72 = 55			18	13	9	7	6	2	32,7 ou 1/3			23,6	16,4	12,7	10,9
Fouilles de 1928			D	Pe	MD	K	N	I	D	—	—	Pe	MD	K	N

Fouilles de la ville Royale (suite ; série I, Nos 29-55)

Description de l'échantillon suivant M. de Mecquenem			La série suivant Sir F. Petrie	Observations, notes, analogies.	Nos d'ordre
Forme	Substance	Condition			
Cimetière Susien (suite ; série I, Nos 29-55)					
Olive	Hématite	parfait état	Bega	C'est le groupe C de MD	101
d°	d°	d°	Peyem	v. Nos 48, 80 et 81 qui forment la série "Exc. ou "MD-II"	102
d°	d°	d°	Bega		103
Petit hémisphère	d°	d°	Khoirine	v. Nos 92 et 96	104
Petit Canard	d°	d°	Peyem	La série "Exc" de Sir J. Marshall	105
d°	d°	léger manque	Daric		106
d°	Cornaline	Bon état	Peyem	La valeur 8,13 est trop forte pour le Peyem, mais MD II appartient au P	107
d°	Hématite	léger manque	Khoirine		108
d°	Marbre	Bon état	Necef	la division par 6 n'existe pas pour le Peyem et la valeur 1,326×6 est trop faible pour D	109
Caillou forme régulier	Calcaire	—	Peyem		110
d°	d°	—	Peyem		111
Caillou irrégulier	d°	—	Daric		112
d°	d°	—	Daric		113
d°	d°	—	Qedet	v. N° 40	114
d°	d°	—	Khoirine	La valeur est trop faible pour le Q et l'insecte	115
d°	d°	—	Daric		116
d°	d°	—	Necef	Les valeurs de Necef commencent avec 9,88 gr.	117
d°	d°	—	Necef	v. N° 34, avec 4 traits et la valeur de N° 10,35	118
d°	d°	—	Bega	par analogie avec le N° 101	119
d°	d°	—	Khoirine		120
d°	d°	—	Khoirine	v. N° 108	121
d°	d°	—	Bega	La valeur de l'unité est élevée, mais dans les limites acceptées par M.	122
d°	d°	—	Bega		123
d°	d°	—	Necef		124
d°	d°	—	Necef		125
d°	d°	—	Peyem		126
d°	d°	—	Bega	c'est la plus petite division de de la série et le groupe A	127

Note Les poids marqués × ont été trouvés dans un Tombeau voûté (D); ceux marqués o dans un Tombeau (J); tous deux de l'époque Hammurabi

La répartition de 55 poids du Cimetière de la ville Royale de Suse en séries.

TABLEAU V (Nos 128 - 161) Fouilles de SUSE. 1928 (Su

Numéros (Consécutifs)	Numéros de Série		l'Echantillon pèse en grammes	Le nombre d'unités: Daric	Peyem	Mohenjo-Daro	Khoirine	Necef	Insectes (2/3)	La valeur de l'unité en grammes: La valeur du Sicle	La valeur de la Mine	D	Peyem	Mohenjo-Daro	Khoirine	Necef	
128	II	1x	82,150	10						8,215	492,9	I					
129		2x	82,395	10						8,240	493,4	I					
130		3x	41,775					4								10,44	
131		4x	41,425	(5)				4								10,36	
132		5x	22,365		3								7,46				
133		6x	16,992	2						8,496	509,8	III					
134		7	17,770				3/2								11,85		
135		8	16,092		2	MDII (16)							8,05				
136		9x	9,265						3								3
137		10x	5,925				1/2		(2)						11,85		(2
138		11	9,728						3								3
139		12	8,575	1						8,575	514,5	III					
140		13x	8,565	1						8,565	513,9	III					
141		14	5,425	2/3						8,138	490,25	I					
142		15x	3,066						1								3,
143		16	5,935				1/2		(2)						11,87		(2
144		17x	4,258	1/2						8,516	511,0	III					
145		18x	4,431				3/8		(3/2)						11,82		(2
146		19	4,185	1/2						8,370	502,2	II					
147		20	3,137						1								3,
148		21	2,009		1/4	MDII (2)							8,04				
149		22	2,750	1/3						8,25	495,0	I					
150		23x	11,942				1								11,94		
151		24x	1,900		1	MDII (8)							7,90				
152		25x	2,335			8/3C								0,876			
153		26x	4,579						3/2								3,
154		27x	18,239						6								3,
155		28x	4,523						3/2								3,
156		29	75,181		10								7,52				
157		30x	16,089		2	MDII (16)							8,04				
158		31	8,355	1						8,355	501,3	II					
159		32	7,815		1								7,82				
160		33	4,569						3/2								3,
161		34	2,408			(8/3)		1/4						(0,90)		>9,65	
Nos 161 - 127 = 34				10	7	1	5	3	8	%			%	%	%	%	%
Nos 127 - 100 = 27				4	6	6	5	5	1								
Nos 100 - 72 = 28				14	7	3	2	1	1	31,5			22,5	11,2	13,5	10,1	11,
Nos 161 - 72 = 89				28	20	10	12	9	10								
				D	P	MD	K	N	I	D			P	MD	K	N	I

Fouilles de la ville Royale (Suite et fin ; Série II N°s 1-34)

Description de l'échantillon suivant M. de Mecquenem			La Série suivant Sir F. Petrie	Observations Analogies	N°s Consécutifs
Forme	Substance	Condition			
olive	Hématite	parfait état	Daric		128
d°	d°	d°	Daric		129
»	»	»	Necef	v. N° 34	130
»	»	»	Necef	v. N° 34 (41,390 gr.) à quatre traits	131
»	»	»	Peyem	Le Peyem commence à 4,38 et la valeur de 3 P. n'est pas infréquente	132
»	»	»	Daric		133
»	»	»	Kho.		134
»	»	»	P.	La Serie "Exc" de Marshall ou M D II	135
»	»	»	Ins.	voir N°s 16 ("6 Su"), 32, 45,	136
»	»	»	Kho.	voir N°s 143 et 145	137
»	»	»	Qedet		138
»	»	»	Daric		139
»	»	»	Daric		140
»	»	»	Daric		141
»	»	»	Insectes		142
»	»	»	Kho.	La valeur est trop faible pour les "Insectes"	143
»	»	»	Daric	"Zolotnik" le demi-sicle ou "Zuzu" de la Mine D III	144
»	»	»	Kho.	v. N°s 92 et 104	145
»	»	»	Daric	c'est la valeur exacte de la Mine D II v. RA XXVI. p. 126	146
»	»	»	Ins.		147
»	»	»	Peyem	M D II ou Série "Exc."	148
»	Basalte	»	Daric		149
Caillou	Hématite	»	Kho		150
Caillou rond	d°	»	Peyem		151
hémisphérique	»	»	Bega		152
Caillou	»	»	Qedet		153
Insecte ?	»	légers éclat au revers	Qedet	C'est suivant la forme des échan-tillons N°s 154 et 155 que la Série est nommée des "Insectes"	154
Insecte	»	Bon état	Qedet		155
Canard	Diorite	avec manque; usure	Peyem		156
Petit canard	Hématite	Bon état	Peyem		157
d°	Agate	percé latéralement	Daric		158
»	Hématite	Léger manque	Peyem		159
»	Marbre	Bon état	Insecte		160
»	Hématite	Léger manque	Necef		161

Note : Les poids marqués x proviennent d'un même tombeau voûté E d'époque voisine de Hammurabi

La répartition de 89 poids provenants des fouilles de 1928 en Séries

TABLEAU VI - (N.os 162 - 191 - première partie) - Fouilles de SUSE - Campagne 1929

Numéros		l'Échantillon pèse en grammes	Le nombre d'unités						La valeur de l'unité en gramm						
Consécutifs	de la Série		Danic	Peyem	Mohenjo-Daro	Khoirine	Nécef	Insectes (0,3)	La valeur du Sicle	de la Mine	D	Peyem	Mohenjo-Daro	Khoirine	Nécef
									Poids provenant d'un Sarcophage						
162	A	1	8,000		1	MD II (8)						8,00			
163		2	4,300	1/2					8,60	516,0	III				
164		3	4,000		1/2	MD II (4)						8,00			
165		4	3,250			4		(1)					0,81		
166		5	3,000					1							
167		6	1,100			MD II (1)	1/10	(3/8)						11,00	
168		7	0,950		1/8	MD II (1)	= 1/320					7,60			
169		8	25,000	(3)			2,5		(8,33)						10,00
170		9	2,000		1/4	MD II (2)						8,00			
171		10	16,000		2	MD II (16)						8,00			
172		11	4,300	1/2					8,60	516	III				
173		12	2,200				1/5	(3/4)						11,00	
174		13	5,400	2/3		(64 x 1/16)			8,10	486,0	I				
175		14	8,500	1					8,50	510,0	III				
176		15	1,500					1/2							3,0
177		16	2,470		(1/3)		1/4					1,41			3,88
179(x)		18(x)	0,800			1		(1/4)					0,80		(3,0
									Poids provenant d'un autre Sarcophage						
180	B	1	36,000					12							3,0
181		2	17,000	2					8,50	510,0	III				
182		3	5,700	2/3					8,55	513,0	III				
183		4	4,500					3/2							3,0
184		5	11,500				1							11,50	
									Poids provenant d'un autre						
185	D	1	115,500				10							11,55	
186		2	11,500				1							11,50	
187		3	8,000		1	MD II (8)						8,00			
188		4	7,750		1 =	1/4 Su	(2/3)					7,75		(11,63)	
189		5	5,700	2/3					8,55	513,0	III				
190		6	3,750		1/2 =	1/8 Su						7,50			
191		7	3,250			4		(1)					0,81		(3,2
N.os 191 - 161 - 1 = 29 =			7	8	3	5	2	4	7	–	–	8	3	5	2	4
La Série			D	P	MD	K	N	I	D	–	–	P	MD	K	N	I

oids provenants des différents Sarcophages du XX^ème siècle avant J.C.

Description de l'échantillon suivant M. de Mecquenem			La Série suivant Sir-F-Pétrie	Observations, notes, Analogies	N. Consécutifs
La Forme	Substance	Condition			
du XX^ème Siècle avant J.C.					
ovoïde	Hématite	Bon état	Peyem	c'est la Série de Sir J. Marshall dite "Exceptionnelle" – M.D. II	162
d°	d°	—	Daric	"Zolotnik", ou demi-Sicle D III	163
d°	d°	—	Peyem	M.D. II	164
etit cylindre	d°	—	Bega	4 unités de Sir J. Marshall, la demi-unité de MD. et le 1/4 B	165
ovoïde	d°	—	Qedet	c'est l'unité de la série des insectes et le tiers du qedet à 9,00 gr.	166
d°	d°	—	Khoirine	La valeur de tt est trop petite, mais la division par 10 est fréquente	167
d°	d°	—	Peyem	La division par 8 est fréquente pour le peyem; c'est M.D. II	168
Caillou plat	Calcaire	—	Necef	plutôt N que D, car la forme de l'échantillon est un caillou plat	169
d°	d°	—	Peyem	Série M.D. II	170
Petit canard	Hématite	—	Peyem	Série M.D. II	171
d°	d°	—	Daric	"Zolotnik"; voir N° 163.	172
d°	d°	—	Khoirine	comme le N° 167	173
etit hémisphère	Agate	—	Daric	comme 54.0 gr = 64 M.D, 5,4 = 64.MD; aussi 10 x 2/3.S = 64 M.D.	174
d°	Hématite	—	Daric	c'est la Mine D.III	175
d°	d°	—	Qedet	v. N° 166	176
Petit Lion	d°	—	Necef	c'est un dixième du 169; v. 208 la valeur est trop élevée pour Q	177
Petit Insecte ou coquille	d°	—	Bega	la valeur est un peu forte pour 1/4 de l'Insecte et trop faible pour MD	179
même date . (x) N° 178 (A.17) est un fragment					
ovoïde	Hématite	Bon état	Qedet	v. N°s 166 et 176	180
d°	d°	—	Daric	comme le N° 175	181
d°	d°	—	Daric	v. N°s 175 et 181	182
d°	d°	—	Qedet	comme N°s 166, 176 et 180	183
Petit canard	d°	—	Khoirine	c'est la valeur moyenne du K	184
Sarcophage même époque					
ovoïde	Hématite	Bon état	Khoirine	La valeur de l'unité du K. s'accorde bien avec celles des N°s 184 et 186	185
Caillou plat	Calcaire	—	Khoirine	v N°s 184. 185	186
d°	d°	—	Peyem	comme les N°s 162, 164, 170 et 171, c'est la Série de M.D. II dite "Exc."	187
Petit canard	Hématite	—	Peyem	c'est la subdivision du P. qui s'accorde avec les valeurs du "SU"	188
d°	d°	—	Daric	comme le N° 182; la valeur moyenne de la Mine p. les N°s 172, 175, 181, 182 et 189 et 512, 4.	189
Petit hémisphère	d°	—	Peyem	comme les N°s 168 et 188; c'est 1/8 du SU.	190
Insecte ?	d°	—	Bega	comme le N° 165	191
La Forme	Substance	Condition	Série	Observations	N°s

TABLEAU VII (Nos 192-226) - Fouilles de SUSE - Campagne 1929-1930 (Suite et Fi

Numéros			Le nombre d'unités						La valeur de l'unité en grammes							
Consécutifs	de la Série	l'Echantillon pèse en grammes	Daric	Peyem	Mohenjo-Daro	Khoirine	Necef	Insectes (2/3)	La valeur du Sicle	La valeur de la Mine	D	Peyem	Mohenjo-Daro	Khoirine	Necef	Insectes
									Poids provenant d'un Sarcophag							
192	C	1	24,500	3						8,17	490,0	I					
193		2	15,00		2 =	1/2 Su			(5)				7,50				(3,
194		3	8,500	1						8,50	511,0	III					
195		4	8,500	1						8,50	511,0	III					
196		5	8,500	1						8,50	511,0	III					
197		6	8,500	1						8,50	511,0	III					
198		7	8,250	1						> 8,25	> 495,0	I					
199		8	7,500		1 =	1/4 Su							7,50				
200		9	7,500		1 =	1/4 Su							7,50				
201		10	7,500		1 =	1/4 Su							7,50				
202		11	5,500	2/3			(1/2)			8,25	495,0	I			11,0		
203		12	5,500	2/3			(1/2)			8,25	495,0	I			11,0		
204		13	5,000		2/3 =	1/6 Su							7,50				
205		14	4,000		1/2	MD. II (4)							8,00				
206		15	3,500			4								0,87			
207		16	3,000						1								3,0
208		17	2,500		(1/3) =	1/12 Su		1/4					(7,50)			10,00	
209		18x	2,500		(1/3) =	1/12 Su		1/4					(7,50)			10,00	
216		24	2,750	(1/3)					1	(8,25)	(495,0)	(I)					> 2,
									Poids provenant d'un								
217	E	1	87,250	16x2/3		(100)				8,18	490,8	I		(0,87)			
218		2	43,000	8x2/3		(50)				8,07	484,2	I		(0,86)			
219		3	32,000		4	MD II (32)							8,00				
220		4	24,500	3						8,17	490,0	I					
221		5	20,500			2/3 Su	=	2								10,25	
222		6	8,500	1						8,50	511,0	III					
223		7	3,300			4								0,83			
224		8	3,000						1								3,0
225		9	4,250	1/2						8,50	511,0	III					
226		10	0,750						1/4								3,0
Nos 226 - 191 - 6 = 29				13	7	2	-	3	4								
Nos 191 - 161 - 1 = 29				7	8	3	5	2	4	%	-	-	%	%	%	%	%
Nos 226 - 161 - 7 = 58				20	15	5	5	5	8	34,5			25,9	8,6	8,6	8,6	13,
				D	P	MD	K	N	I	D	-	-	P	MD	K	N	I

Poids provenant des différents Sarcophages du XX^ème Siècle avant J.C.

Description de l'échantillon suivant M. de Mecquenem		La Série suivant Sir F. Pétrie	Observations Notes Analogies	N^os Consécutifs
La forme	Substance			
du XX^ème Siècle avant J.C.				
Ovoïde	Hématite	Daric	C'est la mine D.I.	192
d:	d:	Peyem	c'est le Peyem I, de la Série du Su	193
d:	d:	Daric	C'est la mine D.III	194
d:	d:	Daric	v. "Au sujet de la valeur probable de la mine Sumérienne", R.A., 1929 XXVI, pp. 115-132.	195
d:	d:	Daric		196
d:	d:	Daric	Les N^os 194-197 confirment la valeur de D.III	197
d:	d:	Daric	comme il y a léger manque le N: 198 pourrait aussi appartenir au D.III	198
Petit galet	Calcaire	Peyem	P.I de la Série du Su	199
ovoïde avec méplat	Hématite	Peyem	Les N^os 199-201 attestent l'existence de la Sub-division du Peyem conformément aux valeurs du Su; v. N: 16, Tab. I	200
caillou plat	Calcaire	Peyem		201
d:	d:	Daric	Les échantillons N^os 202 et 203 sont marqués "Daric" car la valeur 11,0 est un peu faible pour le Khoirine; mais voir les N^os 167 et 173 du Tableau VI.	202
ovoïde légèrement écorné	Hématite	Daric		203
ovoïde avec méplat	d:	Peyem	comme les N^os 199-201	204
ovoïde	d:	Peyem	c'est l'autre Sub-division du P, la MD II	205
d:	d:	Beqa	un quart de Beqa ou 1/2 de MD.I	206
d:	d:	Qedet	C'est "l'Insecte", ou 1/3 Q	207
d:	d:	Necef	Quoique un tiers de Peyem donne exactement la Serie PI, l'appropriation au Necef semble plus probable, la division par 3 n'existant pas pour le Peyem	208
d:	d:	Necef		209
ovoïde avec méplat	d:	Daric	Comme il y a légère perte, c'est probablement un I	216
Tombeau voûté élamite				
ovoïde	Hématite	Daric	La valeur de l'unité de la Série MD.I s'accorde bien avec 50 et 100 MD; mais ces divisions n'existent pas et sont peu probables; d'autre part 2/3 du Sicle multipliés par 8 et 16 donneraît un bon accord entre l'échelle de Mésopotamie et celle du MD.	217
d:	d:	Daric		218
d:	d:	Peyem	32 MD II	219
d:	d:	Daric	La mine D.III	220
d:	d:	Necef	2 Necef = 2/3 Su, ou Su = 3N	221
d:	d:	Daric	comme les N^os 194-197	222
d: aplati	d:	Beqa		223
d:	d:	Qedet	comme le N: 207, un "Insecte"	224
Petit canard	Cristal de roche	Daric	c'est le meilleur exemplaire du demi-Sicle D.III, ou "Zolotnik"	225
Insecte ou coquille	Hématite	Qedet	La Série est nommée d'après la forme de cet échantillon	226
La forme	Substance	Série de Pétrie	Notes, Analogies	

Note: Les N^os 210, 211, 212, 213 et 214 sont des fragments d'ovoïdes; Leur poids respectifs sont: 5,30; 4,00; 3,50; 2,75 et 2,00; comme ces valeurs s'accordent avec celles des N^os 202, 164, 206 et 216, il y aurait possibilité de les considérer comme des divisions des poids, ajustées à une certaine échelle

TABLEAU VIII (Nos 227-265) - Fouilles de SUSE - Campagne 1930-193

Numéros Consécutifs	Numéros de la Série	l'Echantillon pèse en grammes	Le nombre d'unités: Daric	Peyem	Mohenjo-Daro	Khoirine	Necef	Insectes (Q/3)	La valeur de l'unité en grammes: La valeur du Sicle	de la Mine	D	Peyem	Mohenjo-Daro	Khoirine	Necef	Insectes
Poids recueillis isolément																
227	A	1	540,00	(100 2/3)		640			(180)	(8,10)	(486,0)	(I)		0,85			(3,0
228		2	249,00	(30)		320=	8 Su			(8,30)	> (498)	(II)		0,80			
229		3	8,915				(3/4)		3						(11,88)		2,9
230		4	4,840						3/2								3,2
231		5	3,995		1/2	MD II (4)							7,99				
232		6	2,218			8/3 MD								0,83			
233		7	10,65					1								10,65	
234		8	14,95		2=	1/2 Su							7,48				
Poids provenant d'un Sarcophage																	
236	B	1	249,00	(30)		320	= 8 Su			(8,30)	(498)	(II)		0,80			
237		2	246,87	30			= 8 Su			8,23	493,7	I					
238		3	160,00		20	MD II (160)							8,00				
239		4	8,130	1						8,13	487,8	I					
240		5	4,045		1/2	MD II (4)							8,09				
241		6	2,216			8/3								0,83			
244		9	4,045		1/2	MD II (4)							8,09				
245		10	4,437				(3/8)		3/2						(11,83)		2,9
246		11	1,566						1/2								3,1
247		12	16,565	(2)			3/2			(8,29)	(497,0)	II			11,04		
248		13	5,807				1/2								11,61		
Poids provenant d'un																	
250	C	1	43,510					4	(15)							10,88	(2,90
251		2	17,350				3/2								11,50		
252		3	5,130				1/6 Su=	1/2								10,26	
Poids provenant d'un tombeau voûté																	
255	D	1	81,566	10						8,16	489,4	I					
256		2	40,130	(5)	5	MD II (40)				(8,03)			8,03				
257		3	24,940	(3)				2 1/2		(8,31)	(498,8)					9,98	
258		4	5,190					1/2								10,38	
259		5	5,783				1/2								11,56		
260		6	9,060						3								3,02
261		7	2,923						1								2,9
262		8	8,132	1						8,13	487,9	I					
263		9	3,261			4								0,82			
264		10	3,262			4								0,82			
265		11	1,300					1/8								10,40	
Nos 265-226-6=33			4 D	6 P	7 MD	4 K	6 N	6 I	12,1% D	—	—	18,2% P	21,2% MD	12,1% K	18,2% N	18,2% I	

Poids provenant des tombeaux voûtés élamites.

Description de l'échantillon suivant M. de Mecquenem.			La Série suivant Sir. F. Pétrie	Observations, Notes, Analogies	Nos Consécutifs.
Forme	Substance	Condition			
ovoïde	calcaire blanc	marqué Six Traits	Qedet	En divisant par Six nous arrivons à 9 ogr., ou 6 x 10 x 9 gr. = 60 Q = 180 J. c'est aussi le Groupe M de Sir J. Marshall	227
ovoïde allongé	calcaire bitumineux	manque ?	Daric	possiblemt le groupe L de M.D	228
Insecte ou coquille	Hématite		Stater- qedet	La valeur est trop faible pour le Q et trop forte pour le Stater, v. Nos 143 et 145	229
ovoïde ou imitation de coquille	Hématite		Qedet	La valeur est trop forte pour l'Insecte mais dans les limites du qedet	230
ovoïde aplati aux extrémités	Calcaire noir		Peyem	La Série M.D.II. ("Exc. Ser.")	231
Petit ovoïde	Hématite		Beqa	Le tiers de l'unité du système	232
Canard	Cuivre		Necef	pour cette valeur de Necef 4N = 5 Sicles (D.III) = 50 M.D.	233
petit polyèdre à pans	Cuivre		Peyem	La Série du "Su"	234
antérieur au XX ème Siècle avant J.C.					
ovoïde	Hématite	Bon état	Daric	voir le No 228	236
d°	Calcaire gris		Daric	Si 246,87 = 30 Su, Su = 30,86, ce qui est très voisin de la valeur du Su déduite des poids du BM	237
d°	Hématite		Peyem	voir le No 231	238
d°	d°		Daric		239
d°	d°		Peyem	v. les Nos 231 et 238	240
d°	d°		Beqa	v. le No 232	241
Petit galet	Hématite		Peyem	v. le No 240	244
caillou blanc plat	Calcaire		Stater ou qedet	apparement la moitié du 229	245
petit caillou ovoïde	d°		Qedet	La valeur du qedet serait 9,39	246
Grenouille	Hématite		Daric	La valeur 11,04 est un peu trop faible pour le Khoirine, mais la probabilité est grande que le No 247 = 3 No 248 (grenouilles)	247
Petite grenouille	d°		Khoirine		248
tombeau voûté élamite					
ovoïde	Hématite	Bon état	Stater ou Necef	v. No 34 (Tableau II)	250
d°	d°		Stater ou Khoirine	Le No 251 = 3 x No 259	251
d°	d°		Necef	Le No 252 = 8 x 250	252
du début de l'Elam.					
ovoïde	Hématite	portant commencement de forage	Daric	c'est la Mine de Shulgi	255
ovoïde	d°	petit éclat	Peyem	40 M.D.II, ou 5 Sicles III	256
ovoïde	d°	parfait état	Necef	Plutôt necef que daric, car c'est une série usuelle pour les tombeaux élamites	257
ovoïde	d°	Fragment d"	Necef	probablement le fragment était employé comme un poids	258
Hémisphère	d°		Khoirine	v. les Nos 248, 251 et 259	259
Caillou blanc	Calcaire	aplati	Qedet	1 Q. ou 3 Insectes	260
Caillou gris	d°		Qedet	1/3 Q ou 1 Insecte	261
Caillou brun	Hématite impure		Daric	v. No 239	262
Caillou noir	Calcaire Siliceux		Beqa	1/4 B	263
Caillou jaune	d°		Beqa	1/4 B	264
Caillou brun	d°		Necef	v. Nos 124 et 125 (T.IV)	265

Note: Nos 242 (2,347 gr.), 253 (2,670 gr.) et 254 (1,370 gr.) sont des fragments d'ovoïde le No 243 (9,437 gr.) est un fragment de cristal. Avec la Série C fut trouvé un plateau de balance en cuivre, percé de 4 trous (No 249; C.6)

TABLEAU IX (Nos 266-325) – Fouilles de SUSE

Numéros Conservatifs	Numéros de la Série		L'Echantillon pèse en grammes	Le nombre d'unités Daric	Peyem	M.D.	Khoirine	Necef	Insectes	La valeur de l'unité en grammes La valeur S	M	D	P	MD	K	N	I
266	A	1	981,00	120	=	2 M	=	32 Su		8,175	> 490,5	I					
267		2	575,00				50								11,50		
268		3	246,00	30						8,20	492,0	I					
269		4	165,00	20						8,25	495,0	I					
271		6	170,10	20						8,51	510,3	III					
272		7	82,05	10						8,21	492,3	I					
IIe Suite. Ensemble de poids trouvés dans un Sarcophage Our																	
286	B	1	164,35	20						8,22	493,0	I					
287		2	81,17	10						8,12	487,0	I					
288		3	40,85	5						8,17	490,2	I					
289		4	17,05	2						8,53	511,5	III					
290		5	25,00	3						8,33	500,0	II					
291		6	16,50	2						8,25	495,0	I					
292		7	16,60	2						8,30	498,0	II					
293		8	16,15	2						8,08	484,5	I					
294		9	2,77	1/3						8,31	498,6	II					
295		10	33,65	4						8,41	504,8	II					
296		11	8,40	1						8,40	504,0	II					
298		13	8,30	1						8,30	498	II					
Ensemble de poids trouvés dans un Sarcophage même époqu																	
299	C	1	8,57	1						8,57	514,2	III					
300		2	6,03						2							3,02	(9,0
301		3	2,95						1							2,95	
302		4	2,93						1							2,93	
303		5	2,66	(1/3)				1/4					(7,98)		10,64		
304		6	3,12						1							3,12	(9,3
305		7	2,30			8/3			(3/4)					0,86		(3,07)	(9,
306		8	1,33	(1/6)	(1/6)			1/8					(7,98)		10,64		
307		9	0,95		1/8	MD II (1)	(1/32 Su)		(1/3)				7,60			(2,85)	
308		10	1,07	1/8		MD II (1)			(1/3)	8,56	513,6	III				(3,21)	(9,6
309		11	5,27	(2/3)				1/2					(7,91)		10,54		
Autre ensemble même époque. Nos 312 et 313																	
310	D	1	5,528	2/3			(1/2)			8,29	497,5	II			(11,05)		
311		2	4,176	1/2						8,35	501,2	II					
314		5	10,350					1								10,35	
315		6	3,327			4								0,83			
316		7	1,435	(1/6)			1/8			(8,61)	(516,6)	III			11,48		
Autre ensemble même époque Nos 319, 320, 321																	
317	E	1	71,45						24								
318		2	16,35	2						8,18	490,5	I				2,98	
322		6	3,15						1							3,15	(9,4
324		8	2,20			8/3			(3/4)					0,83		(2,93)	
325		9	2,20			8/3			(3/4)					0,83		(2,93)	
Nos 325-265-21 = 39				22	1	4	2	4	6	56,4%	–	–	2,5%	10,3%	5,1%	10,3%	15,4%
				D	P	MD	K	N	I	D	–	–	P	MD	K	N	I

Campagne 1931-1932.

Description de l'échantillon suivant M. de Mecquenem			La Série suivant Sir F. Petrie	Observations Notes Analogies	N°s Consécutifs
Forme	Substance	Condition			
Ellipsoïde	Calcaire blanc	Léger méplat longitudinal	Daric	C'est la Mine de Lehmann-Haupt. La valeur réelle de D.I. serait voisine de 491.0	266
d°	Calcaire gris		Khoirine	Le multiple de 50 est fréquent pour K.	267
d°	d°		Daric	La valeur est bien voisine de celle indiquée pour le D.I (491.14)	268
d°	Calcaire noir		d°		269
d°	Hématite		d°		271
d°	d°		d°		272
N°s 274-285 formant la Série D du TABLEAU VIII					
Ellipsoïde	Hématite		Daric	Tous les échantillons de cette Série appartiennent à l'étalon de Mésopotamie	286
d°	d°		d°		287
d°	d°		d°		288
d°	d°		d°	C'est la valeur exacte de la Mine D III.	289
d°	d°		d°		290
d°	d°		d°		291
d°	d°		d°		292
d°	d°		d°		293
d°	d°		d°		294
Caillou	d°	(Irrégulier)	d°	C'est la Mine de M.F. Thureau-Dangin v. aussi N° 83 (Tableau III.)	295
Caillou	Calcaire		d°		296
Insecte	Hématite		d°	C'est le cas rare où l'artisan élamite avait choisi la forme de "Coquille" pour un D.	298
Le N° 297 (2,4 292) serait plutôt une perle qu'un poids.					
Ellipsoïde	Hématite	petit éclat	Daric		299
d°	d°	petit éclat	Qedet	2 insectes; la valeur de l'unité devrait être voisine de 3.07	300
d°	d°		Qou Stater	Voir aussi le N° 261, T. VIII.	301
d°	d°		d°		302
d°	d°		Necef	Les N°s 306, 303, 309 forment la Série 1 : 2 : 4	303
d°	d°	avec méplats	Qedet		304
d°	Calcaire	marqué de quatre traits	Qedet	C'est la valeur du 8/3. MD; la marque de quatre traits peut signifier l'équivalence d'un quart (de 9) ou 3/4 J.	305
Coquille	d°		Necef		306
d°	d°		Peyem	Le 1/8 P est une division usuelle	307
Ellipsoïde	Hématite		Daric ou Q.	C'est l'unité de l'"Exc. Ser". de Marshan est aussi D/8 et Q/9	308
Canard	d°		Necef		309
(D 3 et D 4) forment partie du Tableau VIII (N°s 244 et 243)					
Ellipsoïde	Hématite		Dou Khoirine		310
d°	d°		Daric		311
Caillou	Calcaire		Necef		314
d°	d°		Beqa	1/4 B	315
Canard	Hématite		Dou Khoirine		316
et 323 sont les N°s 230, 231, 232 et 229 du T. VIII.					
Ellipsoïde	Hématite		Sela ou Q.		317
d°	d°		Daric.		318
Biotte sphérique	d°		Qedet		322
Caillou	?	jaune	Beqa ou Q.	Les échantillons de Sir J. Marshall ont tous la forme de cailloux plus ou moins rectangulaires.	324
Caillou	?	jaune	Beqa ou Q.		325
Note: N° 327 (Pi = 10,65) est un petit canard en cuivre, trouvé au niveau sassanide.					
N°s 328 et 329 (14,950 et 1,05 gr) deux petits poids polyédriques, époque Arabe					

TABLEAU X (Nos 330-361) - Fouilles de SUSE

Numéros Consécutifs	Numéros de la Série		L'échantillon pèse en grammes	Le nombre d'unités Daric	Peyem	M.D.	Khoirine	Necef	Insectes	La valeur de l'unité en grammes La valeur S	M	D	P	MD	K	N	I	(Q
Poids trouvés en 1933																		
330	A	1	1470,00	180	= 3 Mines					8,17	490,0	I						
331		2	335.00	40	= 4 fois p. 10 Sicles					8,38	502.5	II						
332		3	167.00	20	= 2 fois p. 10 Sicles					8,35	501,0	II						
333		4	81.77	10						8,18	490,6	I						
334		5	386.00	45	(50)	(30B)			(40Q)	8,58	514,1	III	(7.72)	Beqa (12.87)				(9,6
335		6	499.50	60	= 1 Mine					8,33	499.5	II						
336		7	506.00	60	= 1 Mine					8,43	506.0	II						
337		8	82.75	10						8,28	496,5	I						
338		9	82.75							8,28	496.5	I						
Ensemble trouvé dans un tombeau voûté élamite																		
339	B	1	8,33	1						8.33	499.8	II						
340		2	8,50	1						8.50	510,0	III						
341		3	6.10						2								3.05	(9.15
342		4	3.93		1/2	M.D.II (4)							7,86					
Ensemble Our III																		
343	C	1	84.02	10						8,40	504.12	II						
344		2	41,47	5						8,29	497.6	II						
345		3	25,15	3						8,38	503,0	II						
346		4	5,53	2/3						8,30	497,7	II						
347		5	5,43	2/3		(1/1064)		(1/2)		8,15	488,7	I				(10.86)		
348		6	4.16	1/2						8,32	499,2	II						
349		7	25.00	3						8,33	499,8	II						
Ensemble Our III																		
350	D	1	82.00	10						8,20	492,0	I						
352		3	24.80	3						8,27	496,0	I						
353		4	16.43	2						8.47	507,9	III						
354		5	8,23	1						8,23	493,8	I						
355		6	5.43	2/3		(1/1064)		(1/2)		8,15	488,7	I				(10.86)		
356		7	5.35					1/2								10.70		
357		8	2.23			8/3								0,84				
358		9	0.99		(1/8)=	M.D.II. (1)	(1/12)		1/3				(7,92)		(11,88)		2.97	
359		10	0.47		1/16		(1/24)		(1/6)				7.52		(11.28)		(2.82)	
360		11	6.87			8								0.86				
361		12	4.14	1/2		M.D.II (4)				8,28	496.8							
Nos 361-329+1=31.				24.	2	2	-	1	2	77,4%	X	X	6,5%	6,5%	-	3,2%	6,5%	-
				D	P	MD	-	N	I	D	X	X	P	MD	K	N	I	(Q.

Campagne 1933 (1ère Partie)

Description de l'échantillon suivant M. de Mecquenem			La Série suivant Sir. F. Petrie	Observations Notes Analogies.	Nos consecutifs
La Forme	La Substance	Condition			
Poids trouvés en 1933					
Ellipsoïde	Calcaire gris	Marqué III, léger manque	Daric	Comme il y a léger manque, la valeur réelle de la mine serait bien voisine de celle indiquée pour D I (491.14)	330
d°	d°	Marqué IIII,	d°	C'est la Mine D. II.	331
d°	Diorite	Marqué II,	d°	aussi la Mine D.II.	332
d°	Calcaire gris	Léger manque,	d°	La valeur est celle de la Mine D.I.	333
d°	Calcaire à orbitolines		Daric ou Béqa	Pour cet ensemble 45 Sicles sont plus probables que 30 B ou 50 P	334
d°	d°	Léger manque, marqué I	Daric	Comme il y a léger manque, la mine serait celle de D.II	335
Canard	Calcaire noir	Epoque Elamite	d°	C'est la mine du Lion de Suse. v. Thureau-Dangin, R.A, 1921, XVIII, p.130	336
Ellipsoïde	Calcaire à orbitolines		d°		337
d°	Diorite		d°		338
Canard	Agate		Daric		339
d°	Agate		d°	Un bon exemple du Sicle de la mine D.III.	340
d°	Hématite	Léger manque	Qedet	2 Insectes = $\frac{2}{3}$ Qedet	341
Caillou	d°		Peyem	C'est la Série M.D.II ou "Exc. Ser" de Sir John Marshall	342
Ensemble Our III					
Ellipsoïde	Hématite		Daric	A l'exeeption du N°347, appartenant à la Sous-Division du D.I. ou même a M.D.I. les autres six échantillons sont de D II, avec la moyenne de 501,5 pour les 4 échantillons N°s 343, 345, 348 et 349	343
d°	d°		d°		344
d°	d°		d°		345
d°	d°		d°		346
d°	d°		d°		347
d°	d°		d°		348
Canard	d°	Ebauché	d°		349
Ensemble Our III					
Ellipsoïde	Hématite	Léger manque	Daric		350
d°	d°		d°		352
d°	d°		d°		353
d°	d°		d°		354
d°	d°		d°	Comme le N° 347. La Fréquence de la valeur 5.43-5.45 qui est 2/3 S, et aussi 7/10 de 64 M.D. est intéressante	355
d°	d°		Necet		356
d°	d°		Bega	C'est le tiers de l'unité du Système M.D.I.	357
d°	d°		Peyem	v. aussi les N°s 307 et 308 du T. IX	358
d°	d°		d°	C'est la plus petite division connue... 1/8 de Peyem est assez fréquent, mais ici nous avons sa moitié ou 1/16 de P.	359
d°	Calcaire		Bega	8 M.D. ou l'unité du Système	360
Pyramide	Hématite		Daric	v. le N° 348	361

Note : Le N° 351 (41,53 gr) est à méplats.

La distribution de 31 poids en différentes Séries.

TABLEAU XI (Nos 362-401) Fouilles de SUSE - Campagne 1933 (Suite)

Numéros Consécutifs	Numéros de la Série	L'échantillon pèse en grammes	Le nombre d'unités: Daric	Peyem	M.D.	Khoirine	Necef	Insectes	La valeur de l'unité en grammes: La valeur S	M	D	P	MD	K	N	I
Ensemble Our III																
362	E	1	30,23		4 =	1 Su			(10)				7,56				(3,02)
363		2	41,10	(5)				4		(8,22)	(493,2)	(I)				10,28	
364		3	16,20	2						8,10	486,0	I					
369		8	15,50		2 =	1/2 Su							7,25				
370		9	17,10	2						8,55	513,0	III					
371		10	2.45			(3)		1/4						(0,82)		9.80	
Ensemble Our III																	
372	F	1	49.25	6						8.21	492.5	I				(9.85)	
373		2	16,40	2						8,20	492,0	I					
374		3	16.46	2						8,23	493,8	I					
375		4	16,35	2						8,175	490,5	I					
376		5	12.75	3/2					(4)	8,50	510,0	III					(3,19)
377		6	8,40	1						8,40	504,0	II					
379		8	5.35					1/2								10,70	
380		9	2,25			8/3			(3/4)					0,84			(3,00)
381		10	1.25					1/8								10,00	
382		11	2.85	1/3						8.55	513,0	III					
383		12	1,60			(2)			1/2					(0,80)			3.29
384		13	1,42	1/6						8,52	511,2	III					
385		14	5,60	2/3						8,40	504,0	II					
386		15	4,60						3/2								3,06
387		16	3,95		1/2	MD II (4)							7,90				
388		17	16,40	2						8,20	492,0	I					
389		18	4,10						3/2								3,13
Ensemble Our III - Le N° 397 (à 8,609 gr.)																	
390	G	1	252,90	30						8,43	506,0	II					
391		2	81.95	10						8,195	491,7	I					
393		4	37.90		5								7,58				
394		5	41.23	(5)				4		(8,25)	(494,7)	I				10,31	
395		6	9,04						3								3,01
396		7	8,50	1						8,50	510,0	I					
398		9	4,39			(16/3			3/2					(0,82)			2,93
399		10	5,50	2/3						8,25	495,0	I					
400		11	3,23			4								0,81			
N°s 401-361-8-32			16	4	2	—	5	5	50%	×	×	12,5%	6,3%	—	15,6%	15,6%	
			D	P	MD	K	N	I	D			P	M.D.	K	N	I	

Fouilles de SUSE. (Suite) Campagne 1933 - Nos 362-400

Description de l'échantillon suivant M. de Mecquenem.			La Série suivant Sir Flinders Petrie	Observations Notes Analogies	Nos Consécutifs
Forme	Substance	Condition			
Les Nos 365 (7.97 gr), 366 (7.95), 367 (11,15) et 368 (3,125 gr) sont à méplats					
Caillou	Hématite	Surface rugueuse	Peyem	C'est un "SU" v. le No 16 (T.I) de six Su et les Nos 52 et 369 de ½ Su.	362
Ellipsoïde	d°		Daric	v. No 34 (T.II) pesant 41,39 gr. avec quatre traits.	363
Caillou	d°	ellipsoïde ou irrégulier	d°		364
Caillou rouge	d°	un demi-ellipsoïde	Peyem	Comme le No 52 (T.II)	369
Disque épais	d°		Daric	La valeur est un peu trop faible pour N. Le nombre 3 n'est pas usuel pour le système du Mohenjo-Daro.	370
Ellipsoïde	d°		Necef		371
Le No 378 (2.90 gr est à méplats)					
Caillou	Hématite	Irrégulier	Daric ou N.	6 Sicles de la mine D.I. ou 5 Necefs	372
Cylindre	d°	Non percé	Daric		373
Ellipsoïde	d°	Marqué de II	d°	Un poids marqué "deux" c'est à dire "deux Sicles"	374
d°	d°	Marqué de II	d°	Les Nos 372, 373, 374, 375 et 378 appartiennent à la série du D.I.	375
Plaquette	d°		d°		376
Ellipsoïde	d°		d°		377
d°	d°		d°		379
Caillou noir	—	Marqué IIII	Qedet	C'est le groupe C. de Mohenjo-Daro I; la marque de quatre traits peut signifier que son poids est égal à un quart de qedet	380
Ellipsoïde	Pierre noire		Necef		381
d°	d°		Daric		382
d°	d°		Bega		383
Ellipsoïde	Hématite		Daric	C'est la Mine D III, aussi les Nos 376 et 382 qui donnent la moyenne de 377,4.	384
Disque épais	Pierre noire		d°		385
Caillou cylindrique	Hématite		Qedet	C'est ½ Q ou 3/2 Ins.	386
Clotte sphérique	d°		Peyem		387
d°	d°		Daric		388
Caillou	d°	Poli	Qedet	Comme le No 386	389
est un caillou impur à éclats					
Ellipsoïde	Hématite	Léger manque	Daric	C'est l'étalon du lion de SUSE	390
d°	Diorite		d°	C'est la Série du Daric I	391
d°	Calcaire gris		Peyem		393
Caillou allongé	Hématite	Un éclat	Daric	Comme les Nos 34 et 363	394
Ellipsoïde	d°		Qedet	C'est un qedet ou 3 insectes	395
d°	Caillou gris		Daric		396
d°	Hématite		Qedet ou Stater		398
Caillou	d°	Poli	Daric		399
d°	Caillou gris	Poli	Bega		400 (x)

Note: No 392 (à 79.93 gr.) est à nombreux manques.

(x) Le No 401 (à 2.67 gr) est un caillou impur à éclats.

TABLEAU XII (Nos 402-424) Fouilles de SUSE - Campagne 1933 (Suite et fin)

Numéros consécutifs	Numéros de la Série		l'Echantillon pèse en grammes	Le nombre d'unités Daric	Peyem	M.D.	Khoirine	Necef	Insectes	La valeur de l'unité en grammes — La Valeur S	M	D	P	MD	K	N	I
Ensemble Our III																	
402	H	1	24.55	3						8.183	491.0	I					
403		2	16.35	2						8.175	490.5	I					
404		3	16,90	2						8.45	507.0	III					
405		4	8.45	1						8.45	507.0	III					
406		5	8,35	1						8.35	501.0	II					
407		6	8,25	1						8,25	495.0	I					
408		7	5.60	2/3						8,40	504.0	II					
409		8	2.85	1/3			(1/4)			8,55	513.0	III			(11,40)		
410		9	2.75	1/3						8,25	495.0	I					
411		10	2.90				1/4								11.60		
412		11	1.65			2								0,83			
413		12	1.45	(7/6)			1/8			8,70	(520.0)				11.60		
414		13	8.85						3								2,9
415		14	4.10	1/2						8,20	(492.0)	I					
416		15	2.80	1/3			(1/4)			8.40	504.0	II			(11,20)		
417		16	5.00					1/2								10.00	
418		17	5.85				1/2								11,70		
419		18	5.40	2/3						8.10	486.0	I					
420		19	4.80			(16/3)			3/2								3.2
421		20	1.60			(2)			1/2					(0.80)			3.2
422		21	1.30					1/8								10,40	
423		22	1.30					1/8								10.40	
424		23	0.50		(1/16)		(1/24)		1/6				(8,00)		(12,00)		3.0

XV	424-401 = 23	12	-	1	3	3	4	52.2	-	4.3	13.1	13.1	17.3
XI	401-361-8 = 32	16	4	2	-	5	5	50,0	12.5	6.3	—	15.6	15.6
X	361-329-1 = 31	24	2	2	-	1	2	77.4	6.5	6.5	—	3.2	6.5
X-XII	424-329-9 = 86	52	6	5	3	9	11	60,4	7.0	5,8	3.5	10,5	12.8

T.	N°s	Σ	D	P	MD	K	N	I	D%	(P)P%	MD%	K%	N%	I%
1921-27		60	20	19	9	5	1	6	33.3	31.7	15,0	8,3	1.7	10,
1928		89	28	20	10	12	9	10	31.5	22.5	11,2	13.5	10,9	11,2
1929-30		58	20	15	5	5	5	8	34.5	25.9	8,6	8,6	8,6	13,8
1930-31		33	4	6	7	4	6	6	12.1	18,2	21.2	12.1	18,2	18,2
1931-32		39	22	1	4	2	4	6	56.4	2.5	10,3	5.1	10,3	15,4
1933		86	52	6	5	3	9	17	60.4	7.0	5,8	3.5	10,5	12,8
Fouilles		365	146	67	40	31	34	47	40,0	18.3	11.0	8,5	9.3	12,9
Le nombre total des E.		N	D	P	MD	K	N	I	D%	P%	MD%	K%	N%	I%

Fouilles de SUSE (Suite et fin) Campagne 1933. – Nos 402-424

Description de l'échantillon suivant M. de Mecquenem			La Série suivant Sir F. Petrie	Observations Notes Analogies	Nos consécutifs
Forme	Substance	Condition			
Ensemble Our III					
Ellipsoïde	Hématite		Daric	Les fouilles de 1933 montrent une prédominance marquée de l'étalon de Mésopotamie, le Daric. Plus de 60% de ces fouilles appartiennent à cette Série, tandis que pour l'ensemble de toutes les fouilles, depuis 1927-1933 les Darics ne forment que 40%. Le nombre des "Insectes" c'est à dire de l'étalon qu'on peut considérer comme spécial pour l'Elam, reste pour ces fouilles le même que pour la totalité. Il s'élève jusqu'à 18% dans les fouilles de 1930-31, où un grand nombre de tombeaux élamites fut examiné.	402
do	do		do		403
do	do		do		404
do	do		do		405
do	Caillou noir	Irrégulier	do		406
do	Hématite		do		407
do	do		do		408
do	do		do		409
do	do		do		410
do	Caillou noir		Khoirine		411
do	do		Bega		412
do	do		Khoirine		413
Canard	Hématite		Qedet		414
do	do		Daric		415
do	do		do		416
Caillou	?		Necef		417
Disque	Terre brune		Khoirine		418
Caillou	Chaux		Daric		419
do	do		Qedet		420
do	do		do		421
do	do		Necef		422
do	do		do		423
do	do		Qedet		424

Le nombre total des échantillons rapportés des fouilles de SUSE de 1921-1933 est 424. De ce nombre 59 sont exclus, ou comme n'appartenant pas à l'époque Elamite, ou en raison de manques et méplats. Les 365 échantillons examinés donnent 40% pour l'étalon de Mésopotamie, 11% – de celui de Mohenjo-Daro I; environ 13%, les "Insectes" forment l'étalon spécial de l'Elam; le reste appartient aux divers étalons Egyptiens.

Nos	Nombre	Exclus	Reste	Tableaux	Fouilles.
1 – 72	72	4+8=12	60	I et II	1921 – 27
73 – 161	89	–	89	III, IV et V	1928
162 – 226	65	7	58	VI et VII	1929 – 1930
227 – 265	39	6	33	VIII	1930 – 1931
266 – 329	64	21+4=25	39	IX	1931 – 1932
330 – 424	95	9	86	X, XI et XII	1933
1 – 424	424	59	365	I – XII	1921 – 1933
Nos	Nombre	Exclus	Reste	Tableaux	Fouilles

TABLEAU XIII - Fouilles de SUSE - Campagne 1921-1933 - Les échantillons du

Numéros Cons.	Numéros T	Numéros de l'échantillon	L'échantillon pèse en grammes	Le nombre d'unités P	Le nombre d'unités Su	La valeur du Peyem PI	La valeur du Peyem MD.II	Le rapport entre le poids de l'échantillon et l'unité	Description de l'échantillon
1	I (XII-27)	2	1530, o	200	50	7.65			Olive
2	"	3	1514, o	200	50	7.57			d°
3	"	6	478, o	60	(15)		7.97	480	d°
4	"	13	240,83	30			8.03	240	d°
5	"	14	217,25	30		7.24			d°
6	"	19	157,30	20		7.86			d°
7	"	20	150,26	20		7.51			d°
8	"	22	237.90	30			7.93	240	d°
9	"	23	158.90	20			7.95	160	d°
10	"	28	79.60	10			7.96	80	d°
11	"	29	79.00	10			7.90	80	d°
12	"	31	39.21	5		7.84			d°
13	II	48	3.955	1/2			7.91	4	Petit canard
14	"	52	15,45	2		7.73			Olive
15	"	54	3,60	1/2		7.20			Petit canard
16	"	56	3.65	1/2		7.30			Caillou
17	"	59	2350, o	300	(15)	7.83			Canard
18	"	60	1491.0	200	50	7.46			d°
19	1928	61	1471.9	200	50	7,36			d°
20	III	74	78,99	10		7.899			Olive
21	"	80	24,03	3			8,01	24	d°
22	"	81	15,99	2			8,oc	16	d°
23	"	94	3.855	1/2	1/8	7.71			d°
24	"	95	4,012	1/2			8,02	4	d°
25	"	98	15.00	2	1/2	7.50			Caillou
26	"	99	4,012	1/2			8,02	4	d°
27	IV	102	2.026	1/4			8,10	2	Olive
28	"	105	8.078	1			8,08	8	Petit canard
29	"	107	4,064	1/2			8,13	4	d°
30	"	110	24,045	3			8,02	24	Caillou
31	"	111	14,805	2	(1/2)	7.40			Caillou régulier
32	"	126	1, 100	1/8			(8,80)	1	Caillou irrégulier
33	V	132	22.365	3		1.46			Olive
34	"	135	16.092	2			8,05	16	d°
Numéros			Pi	P	Su	PI	MD II		Description

Type "PEYEM" et leurs subdivisions en "PEYEM I" et "MOHENJO-DARO II"

Numéros			le poids de l'échantillon	Le nombre d'unités		La valeur du Peyem		Le rapport du poids de l'échantillon à l'unité	Description de l'échantillon
ions.	T.	de l'échantillon		P.	Su	P I	MD.II.		
35	V	148	2.009	1/4			8,04	2	Olive
36	"	151	7,900	1			7,90	8	Hémisphère
37	"	156	75,181	10	2.5	7.52			Canard
38	"	157	16,089	2			8,04	16	Petit canard
39	1929/30	158	7,815	1		7,82			d°
40	VI	162	8,000	1			8,00	8	Ovoïde
41	"	164	4.000	1/2			8,00	4	d°
42	"	168	0.950	1/8	1/32	7.60		1	d°
43	"	170	2.000	1/4			8,00	2	Caillou plat
44	"	171	16.000	2			8,00	16	Petit canard
45	"	187	8.000	1			8.00	8	Caillou plat
46	"	188	7.750	1	1/4	7.75			Petit canard
47	"	190	3,750	1/2	1/8	7.50			Petit hémisphère
48	VII	193	15.000	2	1/2	7.50			Ovoïde
49	"	199	7.500	1	1/4	7.50			Petit galet
50	"	200	7.500	1	1/4	7.50			Ovoïde
51	"	201	7.500	1	1/4	7.50			Caillou plat
52	"	204	5.000	2/3	1/6	7.50			Ovoïde
53	"	205	4.000	1/2			8.00	4	d°
54	1930/31	219	32.000	4			8.00	32	d°
55	VIII	231	3.995	1/2			7.99	4	Ovoïde aplati
56	"	234	14,950	2	1/2	7.48			Petit Polyèdre à pans
57	"	238	160.00	20			8,00	160	Ovoïde
58	"	240	4,045	1/2			8,09	4	d°
59	"	244	4,045	1/2			8,09	4	Petit galet
60	1931/32	256	40,130	5			8,03	40	Ovoïde
61	IX	307	0,95	1/8	1/32	7.60		1	Coquille
62	1933 X	342	3.93	1/2		7.86			Caillou
63	"	359	0,47	1/16	1/64	7.52			Ellipsoïde
64	XI	362	30.23	4	1	7.56			Caillou
65	"	369	15.50	2	1/2	7.75			d°
66	"	387	3.95	1/2			7.90	4	Calotte sphérique
67	"	393	37.70	5		7.58			Ellipsoïde
Numéros			PI	n		PI	MD.II	n	Description

TABLEAU XIV. Fouilles de SUSE. 1921-1933. les Les échantillons du type de Peyem. La sub-division de "M.D.II" comparées aux "Exceptional Séries" de Mohenjo-Daro de Sir John Marshall.

Classe	Poids des échantillons			le nombre d'unités de Sir John Marshall	le nombre d'échantillons par Classe	Suivant Sir John Marshall, "Mohenjo-Daro etc," p.591 Table IV. Excep. weights at Mohenjo-Daro)			
	les limites		la moyenne			La Classe	Nombre	Moyenne	Notes
	basse	haute							
I	0.95	(1.10)	1.00	1	3	P	1	0.98	
II	2.00	2.03	2.01	2	3	Q	1	2.07	
III			—	3	—	R	1	3.03	C'est la classe F des "Insectes"
IV	3.95	4.06	4.05	4	10	S	2	3.92	
V	7.90	8.08	7.99	8	5	—	—	—	
VI	15.99	16.09	16.06	16	3	—	—	—	
VII	24.03	24.05	24.04	24	2	T	1	24.50	C'est le groupe L des "Insectes"
VIII	—	—	32.00	32	1	—	—	—	
IX	—	—	40.13	40	1	—	—	—	
X			—	48	—	U	1	47.30	
XI	79.00	79.60	79.30	80	2	—	—	—	
XII			—	96	—	—	—	—	
XIII	158.90	160.00	159.5	160	2	—	—	—	
XIV	237.90	240.83	239.40	240	2	—	—	—	
XV	—	—	478.0	480	1	—	—	—	
⇨ Le nombre total des échantillons					35	—	7	Le nombre total des échantillons	

NOTE. les valeurs "essentielles" ou "caractéristiques" de cette série sont celles des Classes I, II, IV, V, VI et VIII, arrangées en rapport de 1, 2, 4, 8, 16 et 32. Les classes IX et XI sont formées par la multiplication des classes V et VI par 5, et les classes XIII XIV et XV — par la multiplication des classes VI, VII et X — par le facteur 10.

TABLEAU XV - Fouilles de SUSE - 1921-1933. Les échantillons du type "Mohenjo-Daro I"

Numéros			Le poids de l'échantillon en grammes	Unités "Mohenjo-Daro"		Les classes		Le nombre de		La description		Notes
ms.	T.	des échantillons		Le nombre	Valeur	de Sir John Marshall	de SUSE	Bega	"Purana"	de l'échantillon	des fouilles	
1	1921-32 I	1	5243.00	6000	0.87	—	30K	375	750	Olive	Echantillons recueillis isolément dans la ville Royale.	
2	"	4	2695,00	3200	0.85	—	2N	200	400	d°		aussi 320 Sicles de la Mine D III
3	"	7	526.15	600	0.88	—	3K	37.5	75	d°		
4	"	9	353.30	400	0.88	—	2K	25	50	d°		
5	"	17	172,08	200	0.86	K		12.5	25	d°		aussi 20 Sicles de la Mine D III
6	II	49	1.656	2	0.83	B		1/8	1/4	Petit canard		
7	"	50	8,810	2/3. 16	0.83	—	G/3	2/3	4/3	Insecte ou coquille		
8	"	51	7.065	8	0.88	E		1/2	1			
9	"	62	1381,29	1600	0.86	N		100	200	Canard		
10	1929 III	84	13.580	16	0.85	F		1	2	Caillou plat	Tombeau époque Hommunabi	
11	"	88	6.380	8	(0.80)	E		1/2	1	Olive		ou deux "Insectes" à 3.19 gr.
12	"	100	2.328	8/3	0.87	C		1/16	1/3	Caillou		Le groupe C des M.D. est aussi la classe E des "Insectes"
13	IV	101	2.300	8/3	0.86	C		1/6	1/3	Olive	Tombeau voûté I	
14	"	103	1.724	2	0.86	B		1/8	1/4	Olive		Aussi un cinquième du Sicle 8.60 gr.
15	"	119	2.375	8/3	0.89	C		1/6	1/3	Caillou irrégulier	Tombeau voûté D	
16	"	122	1.867	2	(0.93)	B		1/8	1/4	d°		La valeur 0.93 est trop élevée pour M.D.; pourrait être 1/4 P ou 1/6 M (v. T. IV).
17	"	123	1.782	2	0.89	B		1/8	1/4	d°		
18	"	127	0.855	1	0.855	A		1/16	1/8	d°		
19	V	152	2.335	8/3	0.876	C		1/6	1/3	Hémisphère	Tombeau voûté E.	
20	1923/30 VI	165	3.250	4	(0.81)	D		1/4	1/2	Petit cylindre	Différents sarcophages du XX^e siècle avant J.C.	Les valeurs voisines de 0.80 étant trop faibles les trois échantillons ainsi que le 11/88, pourraient être des "Insectes".
21	"	179	0.800	1	(0.80)	A		1/16	1/8	Coquille		
22	"	191	3.250	4	(0.81)	D		1/4	1/2	Insecte		
23	VII	206	3.500	4	0.87	D		1/4	1/2	Ovoïde		
24	"	223	3.300	4	0.83	D		1/4	1/2	Ovoïde aplati	Tombeau, voûte Elamite	
25	1930-31 VIII	227	540.00	640	0.85	M		40	80	Ovoïde	Poids	
26	"	228	249.00	320	(0.80)	L		20	40	Ovoïde, allongé	recueillis	ou une demi-mine de 498 gr. v. T. VIII.
27	"	232	2.218	8/3	0.83	C		1/6	1/3	Petit ovoïde	isolément.	
28	"	236	249.00	320	(0.80)	L		20	40	Ovoïde	Sarcophage antérieur au XX^e s. av. J.C.	v. T. VIII
29	"	241	2.216	8/3	0.83	C		1/6	1/3	d°		
30	"	263	3.261	4	0.82	D		1/4	1/2	Caillou noir	Tombeau voûté du début de l'Elam	
31	"	264	3.262	4	0.82	D		1/4	1/2	Caillou jaune		
32	1931-32 IX	305	2.300	8/3	0.86	C		1/6	1/3	Sarcophage Our III.	Ellipsoïde (Calcaire)	
33	"	315	3.327	4	0.83	D		1/4	1/2	Ensemble même époque	Caillou	
34	"	324	2.200	8/3	0.83	C		1/6	1/3	Autre ensemble même époque.	d°	
35		325	2.200	8/3	0.83	C		1/6	1/3		d°	
36	X	357	2.230	8/3	0.84	C		1/6	1/3	Ellipsoïde	Ensemble	
37	"	360	6.870	8	0.86	E		1/2	1	d°	Our III	
38	XI	380	2.250	8/3	0.84	C		1/6	1/3	Caillou noir	d°	Comme l'échantillon est marqué de quatre traits il pourrait être aussi un quart de godet.
39	"	400	3.230	4	(0.81)	D		1/4	1/2	Caillou	d°	
40	XII	412	1.650	2	0.83	B		1/8	1/4	Caillou noir	d°	
N^os	T.	N^os	Pi	Nombre de M.D.	Valeur	1a Classe de M.D.		Bega	Purana	La forme	Les fouilles	Notes

TABLEAU XVI - Fouilles de SUSE 1921/33 - Echantillons du Type "M.D.I."

Nos	La classe		Le rapport du poids de l'échantillon au poids A.				La moyenne du poids de la classe		Les limites		Le nombre des échantillons	Les échantillons étudiés (Mohenjo-Daro and the by Sir John Marshall, Mohenjo-Daro			
	de Sir J. Marshall	Additionnelle	2n	Tiers	2n x 10	2n x 100	Calculée	Actuelle	Basse	Haute		Moyenne	limites Basse	limites Elevée	Nombre
1	A		1				0.853	0.855	(0,80)	0,855	1(2)	0,87	—	—	1
2	B		2				1.706	1.70	1.65	1.78	4(5)	1.77	1.69	1.86	5
3	C			8/3			2.275	2.275	2.216	2.375	11	2.28	2.24	2.33	9
4	D		4				3.41	3.30	3.23	3.50	8	3.40	3.24	3.51	9
5		2 C		16/3			4.55	—			—	—			—
6	E		8				6.82	6.77	6.38	7,07	3	6.82	6.31	7.27	22
7		4 C		32/3			9.10	(8.81)			1	—			—
8	F		16				13.65	13.58	—	—	1	13.79	13.49	14.90	32
9		8 C		64/3			18.20	—			—				—
10	G		32				27.30	—			—	27.29	26.85	29.00	26
11	H		64				54.59	—			—	54.21	53.81	54.50	6
12	I				160		136.48	—			—	135.97	134.59	137.81	6
13	K					200	170.60	172.08			1	174.50	—	—	1
14	L				320		272.96	(249.0)	(249.0)	(249.0)	(2)	272.95	270.70	275.20	2
15		2 K				400	341.20	353.3	—	—	1				
16		3 K		(600)			511.81	526.15	—	—	1				
17	M				640		545.93	540.00	—	—	1				
18	N					1600	1364.82	1381.20	—	—	1	1375.0	—	—	1
19		2 N				3200	2729.63	2695.00	—	—	1				
20		30 K		(6000)			5118.06	5243.0	—	—	1				
Nos	Classes		Rapport				la moyenne		en tout		36(40)	à Mohenjo-Daro - 120			

comparés à ceux des excavations de Sir John Marshall.

par A.S. Hemmy Indus-Civilisation, Ch. XXIX 1931) Harappa Nombre	Harappa Moyenne	Séries correspondantes: Bega ou étalon or d'Egypte	Anciennes monnaies "Punch marked"	Qedet ou étalon Egyptien usuel	Sicles et Mines DIII de Mésopotamie	Formes et types d'échantillon prédominant dans chaque classe: à SUSE	à MD et Harappa	Notes Observations
		1/16			1/10	Caillou		Donc 1 MD = 1/10 Sicle DIII.
1	1.70	1/8				Petit canard		
			1/3	1/4		Caillou	Cailloux rectangulaires ou cubiques.	La pièce d'Ayodhya du Musée Britannique pèse 2.33 gr. v. S.K., VI, 1933, Ibidem.
3	3.44	1/4				Coquille ovoïde		
—	—			1/2		—		C'est le demi-qedet de 9.10 gr. v. Seminarium Kondakovianum, I, 1927, p. 268, T. VII.
4	6.84	1/2	1	3/4		Olive coquille		La pièce N° 3 de Taxila du M.B. pèse 6.93 gr. v. S.K., VI, 1933, Ibidem.
—	—			1		Insecte		Les classes 5 (2c), 7 (4c) et 9 (8c) n'appartiennent pas à la Série MDI (x)
9	13.86	1		3/2		Caillou plat		C'est la classe la plus fréquente à Mohenjo-Daro et à Harappa. Le Bega est l'étalon or de l'ancienne Egypte.
—	—			2		—		(x) ont les trouvera dans la série des "Insectes", comme classe G. I et K.
13	27.55	2		3		—		Le système est clairement binaire et les différentes classes sont en rapport de 2; le groupe C appartient en même temps au système des "Insectes." (qedet) et semble avoir trouvé place ici comme lien entre les deux systèmes.
1	54.32	4		6		—		
1	135.86	10		15	16	—		Dès que le facteur 10 apparait, on peut compter ou en MD ou en Sicles du système Mésopotamien (xx)
					20	Olive	—	
		20		30	32	Ovoïde	—	C'est trente Qedet de 9,10 gr. ou la future livre Osco-latine. S.K. I, 1927, Ibidem.
					40	d:	—	
					1 Mine	d:	—	(XX) Donc 600 M.D. sont égales à 60 Sicles ou à une mine D.III. La relation est exacte jusqu'au dixième de gramme.
1	546.7	40		60	64	d:	Caillou	C'est la mine d'argent de Mésopotamie et la future "ANCYR" du Système Russe.
1	1375,0	100			160	Canard	Rectangulaire	
		200		300	320	Ovoïde	—	
					10M	d:		
34 à Harappa		Séries correspondantes				La forme de l'échantillon		

TABLEAU XVII. Fouilles de SUSE 1921-1933. Échantillons du type Mohenjo-Daro I. La Classe C. Détermination de la valeur de l'unité.

Nos Consécutifs	Nos des échantillons	L'échantillon pèse en grammes	la valeur de l'unité M.D.	Description de la forme de l'échantillon	Description des fouilles.
1	324	2.200	0.825	Caillou	Ensemble époque Our III.
2	325	2.200	0.825	d°	d°
3	241	2.216	0.831	Ovoïde	Sarcophage antérieur au XXe Siècle avant J.C.
4	232	2.218	0.832	Petit ovoïde	Poids recueillis isolément.
5	380	2.250	0.844	Caillou noir	Ensemble Our III
6	101	2.300	0.863	Olive	Tombeau époque Hammurabi
7	305	2.300	0.863	Ellipsoïde	Sarcophage Our III
8	357	2.300	0.863	d°	Ensemble Our III
9	100	2.328	0.873	Caillou	Tombeau époque Hammurabi
10	152	2.335	0.876	Hémisphère	Tombeau voûté E.
11	119	2.375	0.891	Caillou irrégulier	Tombeau époque Hammurabi
$\Sigma n = 11$	Nos	$\Sigma Pi = 25022$ $\frac{\Sigma Pi}{11} = 2.2747$	$8/3.2.2747$ $= 0.85301$	Description de l'échantillon	Description des fouilles.

TABLEAU XVIII - Fouilles de SUSE 1921.1933. Les échantillons du type dit des "Insectes"

Les Numéros			Le poids	L'unité ("Insecte")		La forme de l'échantillon	Le nombre		Le poids de l'échantillon	La valeur de l'unité
Cons.	Tableau	de l'échantillon		Le nombre	La valeur		Cons.	de l'échantillon		
1	1921-27	15	194.200	60	3.237	Olive	1	(216)	(2.75)	(2.750)
2		16	184.350	60	3.073	d°	2	261	2.923	2.923
3		32	45.740	15	3.050	d°	3	33	43.870	2.925
4		33	43.870	15	2.925	d°	4	398	4.390	2.926
5		40	3.005	1	3.005	d°	5	302	2.930	2.930
6	1928	45	24.745	8	3.093	Petit canard	6	301	2.950	2.950
7		89	4.688	3/2	3.124	Olive	7	414	8,850	2.950
8		114	6.050	2	3.025	Caillou irrégulier	8	245	4.437	2.958
9		136	9.265	3	3.088	Olive	9	358	0.990	2.970
10		138	9.728	3	3.243	d°	10	229	8.915	2.972
11		142	3.066	1	3.066	d°	11	317	71.450	2.977
12		147	3.137	1	3.137	d°	12	166	3.000	3.000
13		153	4.579	3/2	3.052	Caillou	13	176	1.500	3.000
14		154	18.239	6	3.040	Insecte	14	180	36.000	3.000
15		155	4.523	3/2	3.016	d°	15	183	4.500	3.000
16	1929/30	160	4.569	3/2	3.046	Petit canard	16	207	3.000	3.000
17		166	3.000	1	3.000	Ovoïde	17	224	3.000	3.000
18		176	1.500	1/2	3.000	Petit hémisphère	18	226	0.750	3.000
19		180	36.000	12	3.000	Ovoïde	19	424	0.500	3.000
20		183	4.500	3/2	3.000	d°	20	40	3.005	3.005
21		207	3.000	1	3.000	d°	21	395	9.040	3.013
22		224	3.000	1	3.000	d°	22	300	6.030	3.015
23		(216)	(2.750)	1	(2.750	d°	23	155	4.523	3.016
24	1930/31	226	0.750	1/4	3.000	Insecte	24	260	9.060	3.020
25		229	8.915	3	2.972	d°	25	114	6.050	3.025
26		230	4.840	3/2	3.226	Coquille	26	154	18.239	3.040
27		245	4.437	3/2	2.958	Caillou blanc	27	160	4.569	3.046
28		246	1.566	1/2	3.132	Petit caillou	28	32	45.740	3.050
29		260	9.060	3	3.020	Caillou blanc	29	341	6.100	3.050
30	1931/32	261	2.923	1	2.923	Caillou gris	30	153	4.579	3.052
31		300	6.030	2	3.015	Ellipsoïde	31	386	4.600	3.060
32		301	2.950	1	2.950	d°	32	142	3.066	3.066
33		302	2.930	1	2.930	d°	33	16	184.35	3.073
34		304	3.120	1	3.120	d°	34	136	9.265	3.088
35		317	71.450	24	2.977	d°	35	45	24.745	3.093
36	1933	322	3.150	1	3.150	Calotte sphérique	36	304	3.120	3.120
37		341	6.100	2	3.050	Canard	37	89	4.688	3.124
38		383	1.600	1/2	3.200	Ellipsoïde	38	246	1.566	3.132
39		386	4.600	3/2	3.067	Caillou cylindrique	39	389	4.700	3.134
40		389	4.700	3/2	3.134	Caillou	40	147	3.137	3.137
41		395	9.040	3	3.013	Ellipsoïde	41	322	3.150	3.150
42		398	4.390	3/2	2.926	d°	42	420	4.800	3.200
43		414	8.850	3	2.950	Canard	43	383	1.600	3.200
44		420	4.800	3/2	3.200	Caillou	44	421	1.600	3.200
45		421	1.600	1/2	3.200	d°	45	230	4.840	3.226
46		424	0.500	1/6	3.000	d°	46	15	194.20	3.237
47		(358)	(0.990)	1/3	(2.970)	Ellipsoïde	47	138	9.728	3.243

TABLEAU XIX - La série des Insectes, comparée à celle de Qedet.

le groupe	La partie de l'unité quand cette unité est un				le nombre d'échantillons par groupe	La valeur du poids de l'échantillon ou les limites.		Notes.
	Insecte (3,04 gr)	Qedet (9,12 gr)	2 I (6.08 gr)	1/4 I (0,76 gr)		v. le Tableau XVIII	pour I = 3,04 gr.	
A	1/6	1/18	1/12	2/3	1	0.50	0,51	C'et échantillon (XII, 4.24) peut aussi être considéré comme 1/15 du Peyem ou 1/24 du Kho.
B	1/4	1/12	1/8	1	1	0,75	0,76	C'est la plus petite valeur du système elle est égale à un dixième du Peyem.
C	1/3	1/9	1/6	4/3	1	0,97	1,01	Plutôt un huitième du Peyem.
D	1/2	1/6	1/4	2	3	1,50 - 1,60	1,52	
E	3/4	1/4	3/8	3	(11)	2,22 - 2,38	2,28	Les onze échantillons forment le groupe C du "Mohenjo-Daro."
F	1	1/3	1/2	4	12	2,92 - 3,15	3,04	
G	3/2	1/2	3/4	6	11	4,39 - 4,84	4,56	
H	2	2/3	1	8	3	6,03 - 6,10	6,08	
I	3	1	3/2	12	6	8,92 - 9,13	9,12	
K	6	2	3	24	1	18,239	18,24	
L	8	8/3	4	32	1	24,75	24,32	
M	12	4	6	48	1	36,00	36,48	
N	15	5	15,2	60	2	43,87 - 45,74	45,60	Aussi 3/2 Su
P	24	8	12	96	1	71,45	72,96	
Q	60	20	30	240	2	184,35 - 194,20	182,40	Aussi 6 Su; donc 1 Ins. = 1/10 Su

La valeur moyenne pour la valeur de l'"Insecte", suivant le tableau précédent sera 3,0397 gr. ou 3,04 gr.; la valeur médiane, ou celle du N° 23 (N° 155) du tableau XVIII sera 3,016 ou 3,02.

L'erreur probable sera 0,035 gr. et l'erreur probable de la moyenne $\frac{0.035}{\sqrt{47}}$ = 0,005 gr.; donc la valeur probable de l'Insecte sera 3,040 ± 0,005 gr.; cette valeur est bien voisine d'un dixième de Şu, ou Su = 30,712 gr. (S.K., 1931, p. 183.), car la valeur 3,07 gr. dérivée du Su se trouve dans les limites ± r, avec les 50% des meilleures valeurs de l'Insecte.

Quoique la valeur de l'Insecte soit un tiers du Qedet Egyptien, c'est un système différent. Premièrement la valeur du Qedet serait au dessous des moyennes signalées par Sir F. Petrie pour la période historique de l'Egypte, mais s'accorde bien avec les valeurs proto-historiques du tiers de Qedet (Tarkhan, II, p. 11).

La division est aussi différente de celle du Qedet. Pour la mettre en évidence prenons pour unité le plus petit échantillon de 0,75 gr. les autres donneront la série : 1, 2, 3, 4, 6, 8, 12, 24, 32, 48, (60), 96 et (240). Les valeurs mises en parenthèses appartiennent à l'échelle du Su, et ce qui reste, présente l'échelle des nombres simples.

FOUILLES DE SUSE 1929-1933

PAR R. DE MECQUENEM
Directeur des Travaux

Jusqu'en 1928, nous avons pu rapporter intégralement, au Musée du Louvre, les résultats de nos recherches à Suse. Depuis cette date, en vertu d'un accord entre les Gouvernements de France et de Perse, les documents restés à Suse ou mis au jour font l'objet de partages. La première division eut lieu à Suse, en 1932; la deuxième, à Téhéran, en 1933. Ces nouvelles circonstances rendent plus pressant le devoir de publier les pièces les plus marquantes de nos trouvailles et de fournir aux érudits des deux pays les renseignements qui donnent aux objets leur pleine valeur scientifique.

Surtout, nous rappellerons les précieuses données historiques, exposées par le P. Scheil dans les volumes XXII à XXIV des *Mémoires de la Mission de Susiane,* consacrés à l'épigraphie des tablettes inscrites à Suse. Nous en aurons besoin pour légitimer les divisions chronologiques provisoires que nous emploierons dans cette étude pour désigner les différentes couches observées.

Tout d'abord, signalons une précieuse tablette qui énumère douze rois de la dynastie d'Awan; le huitième nom de la liste est celui de Loukh-ichan, contemporain de Sargon d'Agadé; le douzième est Pouzour-Chouchinak. Nous possédons, de ce souverain, de nombreux textes lapidaires, dont plusieurs sont en deux écritures : babylonienne et protoélamite.

Le même document continue par l'énumération de douze rois appartenant à la dynastie de Simash; nous retrouvons sur cette liste deux noms connus par d'autres textes : Ebarti et Idadou.

Enfin, le P. Scheil a pu mettre en ordre chronologique seize noms de lieutenants-gouverneurs d'Élam, sous la suzeraineté chaldéenne. Le cinquième nom de cette suite est celui de Koutir-Nakhounté, le vainqueur d'Ibi-Sin, dernier roi de la III^{e} dynastie d'Our.

Nous considérerons la dynastie d'Awan, comme s'étendant du XXVIII^{e} siècle avant notre ère au XXV^{e}, et désignerons la couche correspondante par : XXVIII^{e} avant notre ère. La couche suivante, correspondant à la dynastie de Simash, s'étend peut-être du XXV^{e} siècle au XXIII^{e}. Elle ne semble pas aussi importante que la première; aussi bien, la liste des rois comprend deux Ebarti, et quatre noms où figure l'élément d'*Idadou*; cette répétition nous porte à croire que le

scribe tenait à énumérer par *douzaine* les rois des deux dynasties. Nous désignerons cet étage comme celui du XXV^e^ avant notre ère. Une troisième période s'étendra du XXIII^e^ siècle au XX^e^ et il nous arrivera de la désigner par *Our* III, puisqu'elle comprend cette dynastie. Une quatrième ira du XX^e^ siècle au XVII^e^ avant notre ère et nous l'appellerons *période d'Hammourabi* ou du XX^e^. Nous entrons ensuite dans l'histoire élamite ; nous y avons fait trois divisions archéologiques, sans pouvoir les repérer en dates ; nous aurons donc : l'Élamite inférieur, moyen et supérieur. Suivent les périodes : néo-babylonienne, achéménide ; la séleucide qui se continue, sous les Parthes, jusqu'après le début de notre ère ; l'étage de la fin des Parthes ne se discrimine pas de l'étage sassanide ; celui-ci se poursuit archéologiquement au delà de l'hégire ; le niveau arabe ne se distingue que vers le IX^e^ siècle de notre ère.

Les travaux des cinq dernières saisons portèrent sur deux points de l'Acropole et sur trois chantiers de la « Ville Royale », situés en bordure de ce tell, face au sud-ouest (fig. 1).

Le D^r^ Unvala conduisit quelques recherches sur le tell de la « Ville des Artisans » ; il en

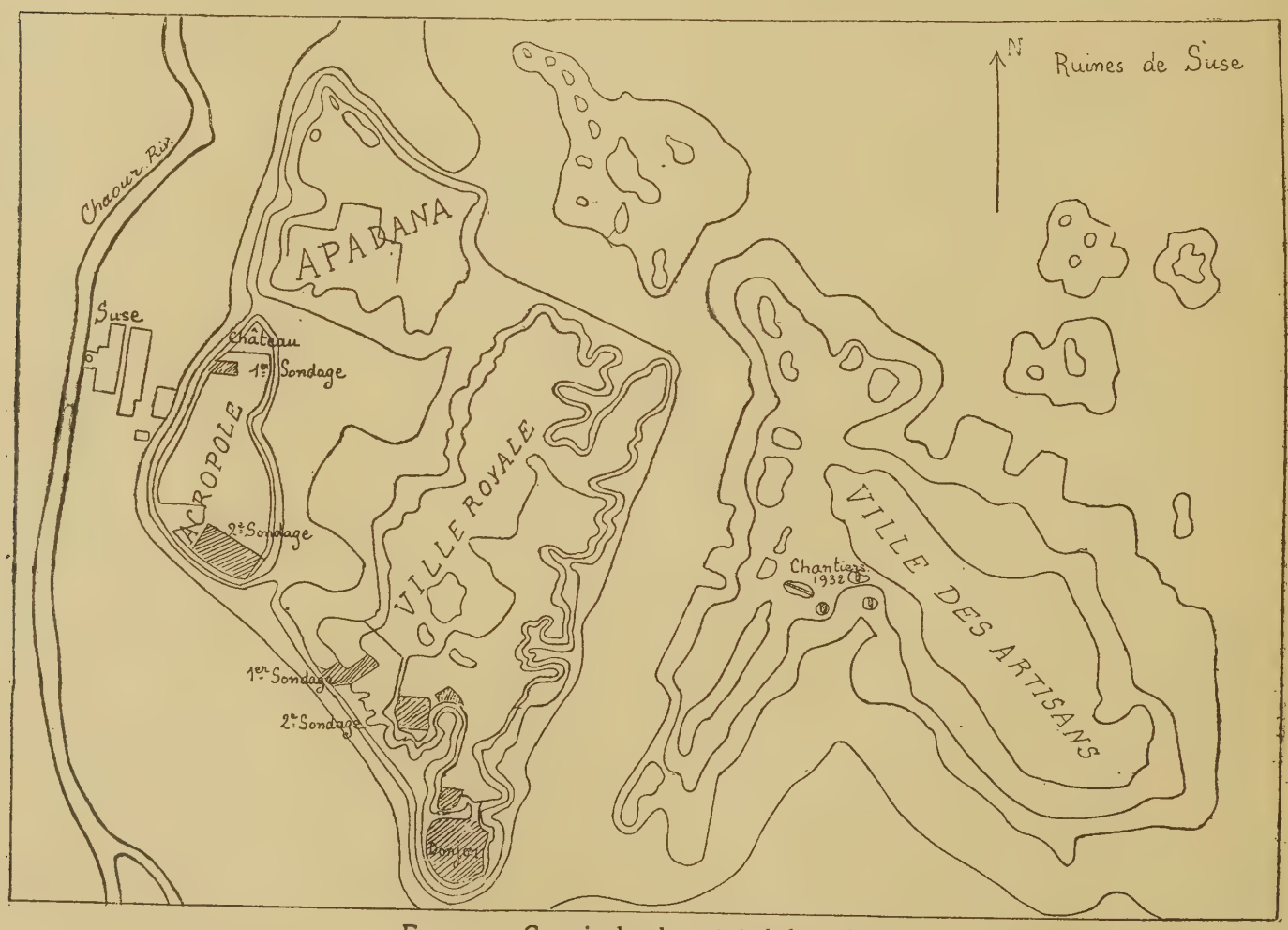

FIG. 1. — Croquis du plan général des ruines.

donnera en temps voulu un rapide compte rendu. Nous parlerons ici des chantiers principaux, insistant plus particulièrement sur les couches antérieures au IIe millénaire avant le Christ.

ACROPOLE

Sondage n° 1.

Ce chantier, commencé en 1920 sur le point le moins large du tell à partir du IIe niveau, atteignit le sol naturel à une profondeur de 12 mètres, le découvrant sur une longueur de 40 mètres, une largeur de 25 mètres. Nous avons déjà parlé de ce sondage dans un article précédent (*Mém. Miss. de S.*, t. XX, pp. 101-104), alors que, parvenus à 11m25 de profondeur, nous croyions avoir encore cinq mètres à fouiller avant d'arriver au sol vierge. Nous avions compté sans l'existence d'une élévation naturelle sur ce point. Nous avons persévéré dans ce chantier par suite de la découverte d'une fosse rectangulaire (3 mètres sur 8) dont les parois étaient maçonnées en briques cuites. Nous l'avons d'abord interprétée comme une citerne achéménide. Elle se poursuit cependant en profondeur ; le déblaiement est arrivé à 14 mètres au-dessous du IIe niveau. Dans les matériaux des murs de soutènement, se trouvent des briques inscrites au nom de Choutrouk-Nakhounté. Nous ne doutons pas que ce revêtement ne se poursuive jusqu'au niveau aquifère que nous savons se trouver deux mètres plus bas. Il s'agît donc d'un puits d'alimentation en eau potable. On y descendait par un escalier de 1 mètre de largeur. Dans les terres de remplissage, nous avons trouvé de nombreux fragments de vases en arragonite, souvent inscrits au nom du roi Xerxès, de cornes et oreilles de taureaux en calcaire bitumineux, analogues à celles des chapiteaux de l'Apadana. Citons encore quatre petits fragments d'un vase en fritte avec décor d'émail polychrome, ornements floraux rappelant un motif connu des briques achéménides (Musée de Téhéran) et des perles de pâte et de cornaline.

En dehors de ce puits, vraisemblablement élamite, la coupe des terrains traversés ne varie que légèrement. Au nord, nous avons trouvé des tablettes protoélamites à un mètre de profondeur; au sud, les têtes de drains manchonnés d'époque Our III, datés par des tablettes, affleurent sur le IIe niveau ; un de ces drains a été suivi dans toute sa longueur (11 m.) et prolongé jusqu'au niveau aquifère ou peu s'en faut (16 m.). Nous y avons recueilli, grain par grain, un collier de perles en pierres semi-précieuses, agate et cornaline, de plus de deux mètres de longueur. Parmi les éléments se trouvaient deux perles en forme de croissants, trois petits lions couchés en cornaline et une perle inscrite de cette même matière.

Aux alentours des têtes de drains se trouvaient des vases ronds de grandes dimensions, ornés de bandes colorées, des vases à bec dirigés vers le haut, de petits vases à fard et à parfums en

albâtre et en arragonite, des cachets en pierre, ronds ou thériomorphes, gravés à la bouterolle. Au-dessous, nous avons trouvé des vases de terre cuite à anses et à becs dirigés vers le bas, mêlés à de nombreuses écuelles grossières; ils sont accompagnés de faucilles en terre cuite, d'instruments de potiers en pierre et en terre cuite : brise-mottes en pierre (fig. 2, n° 1), poinçons en cuivre ou os, à manche de terre bitumineuse (?) (fig. 2, n° 2), stylets en terre cuite (fig. 2, n° 3) avec un manche

Fig. 2. — 1, broyeur en pierre; 2, poinçons en os à manche bitumineux; 3, stylets en terre cuite; 1/3 G. N. — XXXIII[e] s. av. J.-C.

annelé, outils en os : poinçons, stylets et polissoirs et manches d'outils, obtenus en général par l'utilisation de métacarpiens et métatarsiens de gazelles; des figurines de terre cuite, biberon rappelant un porcidé (fig. 3, n° 1), petits béliers (4), chiens (5), peut-être cheval (fig. 3, n° 2), des oiseaux (fig. 3, n° 6). C'est l'étage que M. C. L. Woolley a retrouvé à Tell-Obeid près de Our, et attribué

Fig. 3. — Petits animaux de terre cuite; 1/3 G. N. — XXXIII[e] s. av. J.-C.

tout d'abord à la première dynastie des princes de cette ville. Il est revenu depuis sur cette attribution et considère cette céramique comme datant de 3200 avant notre ère ; nous ne demandons pas mieux, en l'absence de preuves, que de le suivre dans cette hypothèse.

Parmi les objets intéressants de cette couche, signalons une hache bipenne, en cuivre, trouvée en 1927 (Musée du Louvre) ; c'est un des rares échantillons de cuivre de l'étage, et ce serait la seule hache à deux tranchants, trouvée à Suse (fig. 4), si nous n'avions à reproduire un autre spécimen, différent de forme (fig. 5), et datant d'une autre époque, puisqu'il porte un graffito

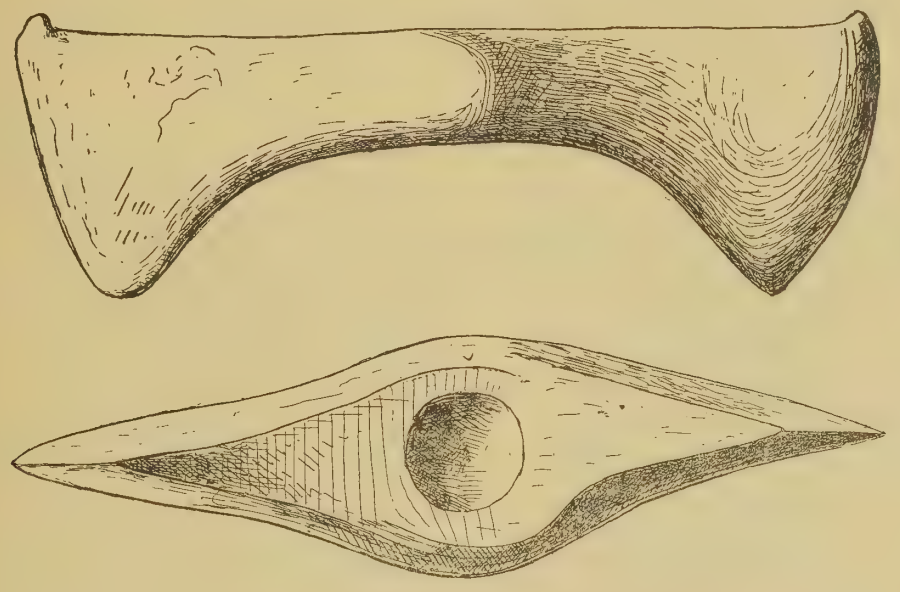

Fig. 4. — Hache bipenne en cuivre ; 1/2 G. N. — XXXIII[e] s. av. J.-C.

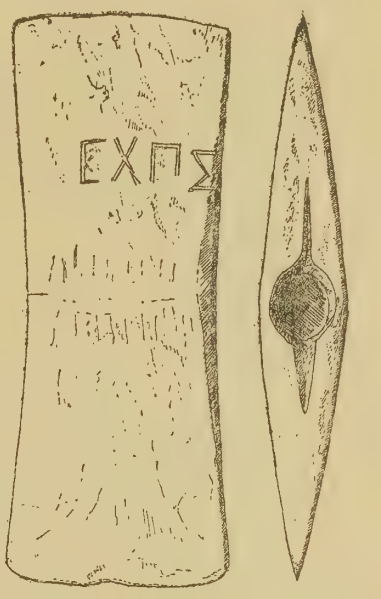

Fig. 5. — Hache bipenne en bronze ; 1/2 G. N. — III[e] s. av. J.-C.

sur chaque face en lettres grecques. M. le Colonel Allotte de la Fuÿe, qui l'a examiné, voit, dans l'inscription ΕΧΠΣ de l'une des faces, une indication du poids de l'objet (950 gr.), réduite en chalques. L'autre face porte : ΑΝΑΕΙΙΙΛΜ. On pourrait penser à un matricule, ou à une inscription soldatesque. Notons que les E sont dessinés avec un petit angle aigu remplaçant le trait médian. De l'avis de M. F. Cumont, ce pourrait indiquer une lettre double.

Rappelons encore deux houes en cuivre, dont l'une, inscrite, a été publiée par le P. Scheil (*Rev. Assyr.*, p. 189, t. XXVII), et nous aurons épuisé la liste des objets de cuivre de cette couche.

A la base, nous avons trouvé des pièces d'albâtre et de bitume, dont l'usage reste assez énigmatique. Une série d'entre elles est en forme de moyeu de roue, avec un bras transversal, le plus souvent percé d'un trou à l'extrémité libre. D'autres sont en forme de fuseaux allongés, aux extrémités percées comme pour le passage d'une corde (fig. 6, n° 1). D'autres sont des parallélipipèdes d'albâtre plus ou moins épais, pourvus d'anses prises dans la masse (2), enfin plusieurs

de même matière sont des cylindres pourvus de poignées cylindriques (fig. 6, n° 3). Les dimensions sont assez variées et nous pensons qu'ils pourraient représenter des poids.

Une bulle de terre crue (Musée du Louvre), trouvée dans le deuxième sondage de l'Acropole à une profondeur un peu moindre, avec des fragments de pierres analogues à celles que nous avons décrites, porte en empreinte la représentation d'un atelier de tissage (fig. 7). La pièce d'étoffe est tendue entre deux bâtis, un ouvrier est accroupi de chaque côté de l'ouvrage; un autre, à l'extrémité opposée, est debout; il lève le bras gauche, comme pour commander une manœuvre;

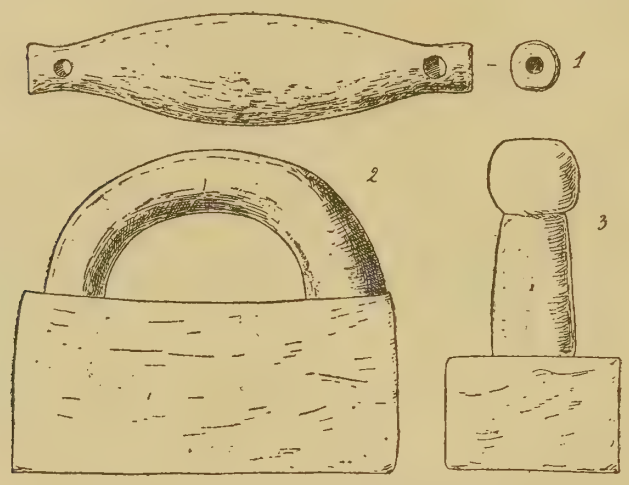

Fig. 6. — Objets en pierre; 1/10 G. N. XXXIII[e] s. av. J.-C.

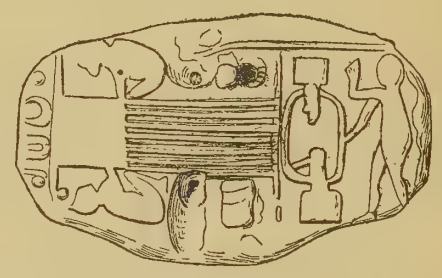

Fig. 7.— Scène de tissage, empreinte sur terre crue; G. N. — XXXIII[e] s. av. J.-C.

de la main droite il tient une sorte de cerceau, auquel sont attachés deux poids (?) qui ont la même apparence que les masses de gypse dont nous avons parlé (fig. 6, n° 3). Cet appareil servait-il à écarter en temps voulu les deux séries des fils de chaîne, ou simplement à tendre la chaîne? M. Pfister, qui s'est occupé de la technique du tissage dans l'antiquité, pense que ce cerceau pourrait être indépendant du métier et représenter un dévidoir (?).

Nous avons aussi trouvé, à la base de cet étage, des fragments de petites coupes en obsidienne, que nous signalons parce qu'il en a été trouvé à Warka. L'obsidienne, tant en éclats assez gros qu'en lames, et les lames de silex se rencontrent dans toute cette couche, d'une épaisseur minima de six mètres.

A partir de six mètres de profondeur au-dessous du II[e] niveau, nous trouvons fréquemment des aires soigneusement lissées, parfois terre à demi cuite, de formes rectangulaires (2 m. × 1 m.), ou carrées, ou circulaires. Nous avons d'abord pensé à des sols d'ateliers ou d'habitations, mais nous avons pu déblayer un ensemble complet que nous avons alors reconnu : magasin à grains, creusé dans le sol. Les parois en argile crue avaient 0^m20 d'épaisseur; l'aire du sol était ovale ($1^m30 \times 1^m20$). Ces surfaces étaient enduites de chaux. Nous avons recueilli des grains

de riz non décortiqué; la chambre avait une hauteur totale de 1^{m}50, se terminait par une partie voûtée, avec une ouverture circulaire de 0^{m}30 de diamètre (fig. 8). Nous pensons que ce silo était souterrain, mais des empreintes de cachets du niveau des tablettes protoélamites montrent des ouvriers montant à l'échelle pour vider leur charge de grains dans des tours voûtées. (*Mém. Miss. de S.*, t. XVI, fig. 222.)

Les fragments de vases peints de Suse I sont apparus à partir d'une profondeur de sept à huit mètres au-dessous du II^{e} niveau. On rencontrait en même temps des fragments d'une belle

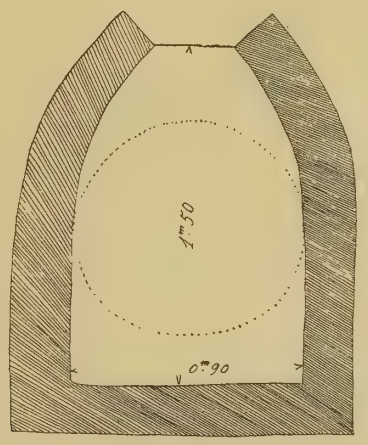

Fig. 8. — Silo à grains, plan et coupe; 1/30 G. N. — XXXIII^{e} s. av. J.-C.

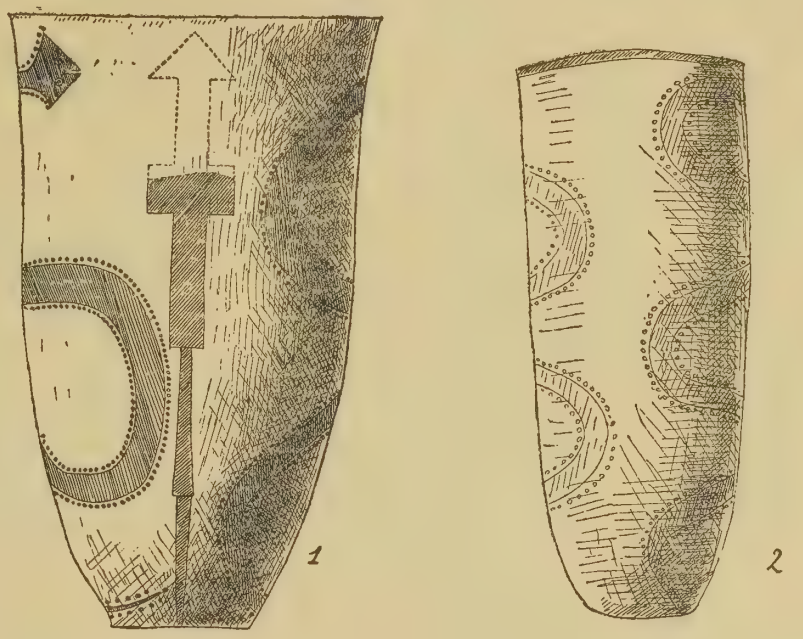

Fig. 9. — Gobelets décorés de serpents; 1/4 G. N. — Suse I.

poterie rouge, lissée et engobée. Ces fragments portent parfois des décors en noir, bien différents du décor de Suse I. Nous aurions voulu les trouver à un niveau supérieur à Suse I; il nous avait semblé dans la coupe de la tranchée Morgan qu'il devait en être ainsi; nous n'avons pu confirmer cette observation, ayant affaire à des couches remaniées. Les vases entiers de cette période ont été très rares. Nous avons trouvé, à l'extrémité de la fouille, un ensemble de petites marmites et cratères, un grand cratère au milieu de la fouille, deux tombes d'enfants à la base, accompagnées de gobelets évasés, ornés de bandes parallèles; un gobelet moyen a été incomplètement restitué. Il était décoré de trois serpents dressés (fig. 9, n° 2). Nous devons le comparer avec un grand gobelet de la nécropole, récemment restauré par les soins du Musée du Louvre (fig. 9, n° 1). Celui-ci montre deux serpents dressés, séparés par le motif de la pique sur l'autel (fig. 10, n° 4), mais très développé en hauteur. M. N. L. Corkill, qui s'est intéressé aux figurations du serpent en Mésopotamie, comme préface à ses études sur les ophidiens vivants, a bien voulu

nous écrire que l'espèce représentée sur le vase, aux trois serpents, devait être le « Naja Morgani » et celle du deuxième vase, l'« Echis carinatus ».

Notre croquis (fig. 10) montre (1 et 2) les deux représentations redressées, et (3) une tête de serpent, relevée sur un fragment qui provient du deuxième sondage de l'Acropole ; notons en passant que dans ce dernier chantier les fragments de vases à serpents étaient nombreux, alors

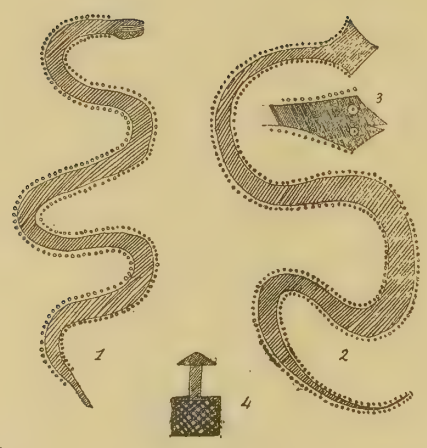

Fig. 10. — 1-2, serpents des vases peints développés ; 3, tête de serpent ; 1/3 G. N. ; 4, pique sur un autel. — Suse I.

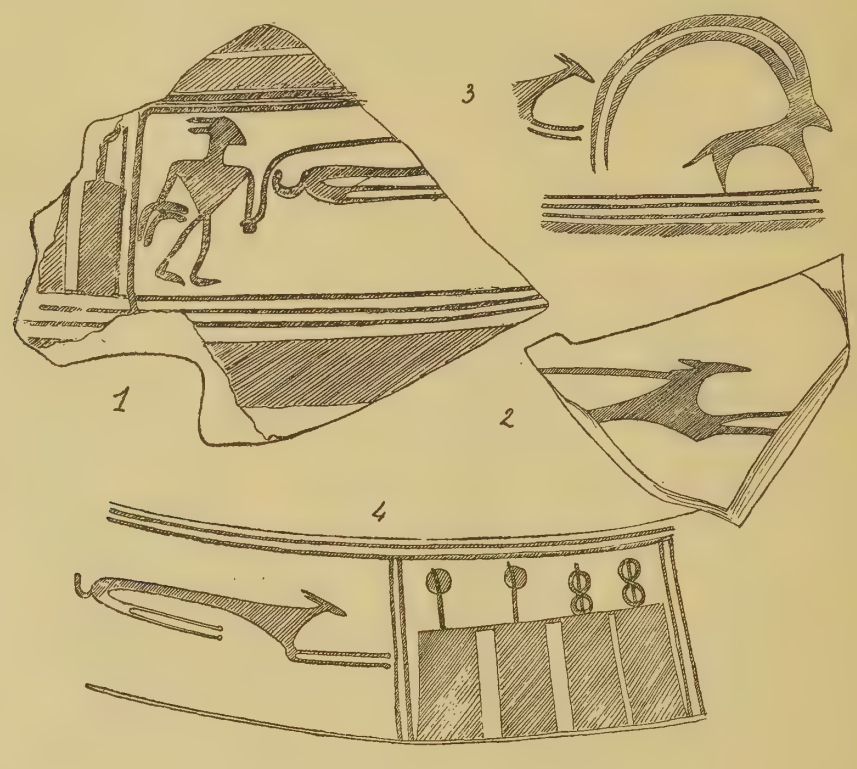

Fig. 11. — Fragments de vases peints. — Suse I.

qu'ils étaient rares dans le chantier qui nous occupe et que le vase aux serpents de la nécropole est resté exceptionnel.

Si les vases entiers du I^er^ style ont été rares, les fragments ont été abondants, et parfois il a été possible de réunir des collections ayant appartenu à une même unité. C'est ainsi que, d'une grande marmite, nous avons pu restituer une bonne partie du décor de la panse (fig. 11). Un fragment de celle-ci est resté isolé ; il représente un individu marchant assez lourdement ; il tient dans la main gauche une corde, qui aurait pu être un lasso, mais il s'agit d'une laisse, comme le montre un fragment provenant du deuxième sondage (fig. 11, n° 2), avec laquelle le personnage retient un lévrier qui s'élance. Dans la main droite, on voit deux courtes tiges, poignards ou boomerangs. C'est un chasseur et le reste du décor montre le gibier poursuivi par des lévriers ; chèvres sauvages, aux cornes stylisées (3). Entre les différentes scènes, se rangent des rectangles surmontés chacun d'une tige traversant soit une boule, soit un enroulement

en huit (4). Nous avons vu plus haut la représentation de la pique sur un autel, nous reconnaîtrons ici la masse d'armes et la tresse divinisées, ou du moins symboles de divinités analogues à ceux des koudourrous.

Sur plusieurs vases peints de la nécropole, sont figurées des tresses semblables. M. Pottier, qui les a reproduites (*Mém. D. S. P.*, t. XIII, fig. 125), hésite à y voir une forme primitive du caducée. Une coupe, dont la peinture est trop altérée pour être utilement photographiée, présente trois personnages, dont l'un est certainement vêtu (fig. 12) ; sur leurs épaules, au lieu de têtes, on voit des tresses à deux et trois anneaux[1]. Les figures humaines relevées sur les coupes sont généralement celles de chasseurs, armés de l'arc ou du poignard, ou encore celle d'un individu debout entre deux piques. A côté d'un symbole de chasse et de guerre, pourquoi n'aurions-nous pas aussi une personnification du génie de la paix? Le vase d'Entémena, consacré par Goudéa, donne déjà, au milieu du III[e] millénaire, la représentation du caducée classique. L'Hermès de

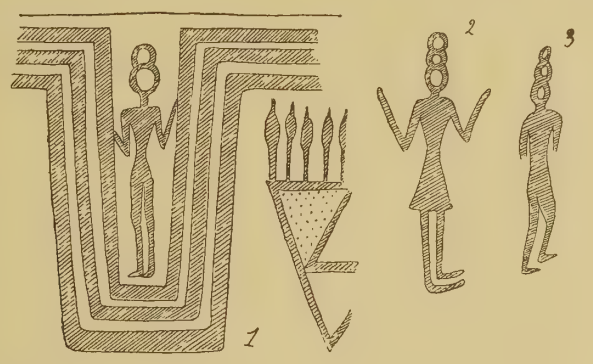

Fig. 12. — Décor d'une coupe ; 1/4 G. N. — Suse I.

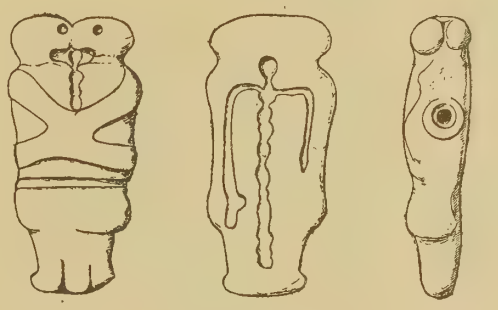

Fig. 13. — Cachet en arragonite ; G. N. XXXIII[e] s. av. J.-C.

l'Odyssée n'a qu'une simple baguette pour donner et ravir le sommeil aux hommes, mais les serpents enroulés apparaissent de bonne heure sur les vases grecs, comme attribut de Mercure ou insigne des hérauts.

On se rappelle l'origine donnée par la Fable à cet emblème. Mercure rencontre deux serpents accouplés et les fixe dans cette position sur sa baguette. La légende persane donne à celui qui apercevrait deux serpents accouplés, le conseil de s'enfuir en passant au moins trois eaux, puis de revenir au bout de trois heures. S'il n'a pas été éventé, il trouvera sur les lieux de l'accouplement une pierre magique qui, portée sur lui, lui attirera la sympathie des hommes. Une prompte mort serait peut-être son lot, s'il en agissait autrement. On comprend que la discrétion est une vertu sociale[2]. D'autre part, les deux traditions constatent la longue durée de l'union des reptiles. Ceci est en rapport avec le symbolisme du caducée-respect des contrats et surtout des

1. Coupe Suse I. Musée du Louvre, n[os] B. 31-11.622.
2. Voir Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 35.

liens du mariage. A ce propos, nous figurons un cachet d'arragonite, trouvé peu au-dessus de l'étage de Suse I, qui porte, d'autre part, un personnage gravé à la bouterolle (fig. 13).

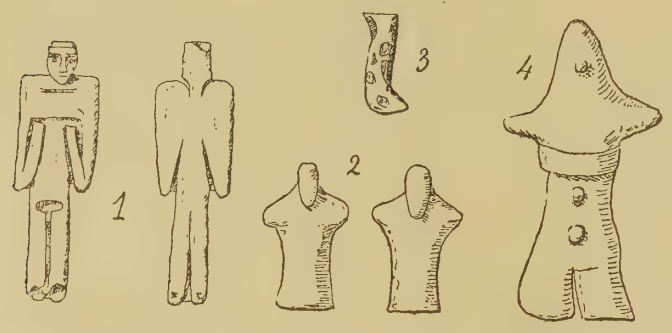

Fig. 14. — 1, figurine pierre; XXXIII[e] s. av. J.-C. — 2-4, figurines de terre cuite; 2/3 G. N. — XXXV[e] s. av. J.-C.

Ce personnage et une petite figurine en pierre (fig. 14, n° 1, Musée de Téhéran) sont les seules représentations humaines trouvées dans cette fouille, au-dessus de Suse I. — Du niveau inférieur, nous connaissons quelques figures grossières (fig. 14, n[os] 2, 4). Le numéro 3 de la même figure avait d'abord été interprété comme la jambe d'une petite poupée, mais est en réalité la tête et le cou d'un petit oiseau. Les figures de petits animaux ne sont pas rares et nous en donnons une nouvelle série (fig. 15). Nous reproduisons d'autre part une peinture écaillée qui représentait un visage (fig. 16, n° 1), un petit cornet à fard, en terre cuite peinte (fig. 16, n° 4), et deux rondelles perforées, couvercle de vase et fusaiole (fig. 16, n[os] 2 et 3).

Nous avons réuni (fig. 17) les principaux cachets recueillis dans l'étage inférieur; ils sont en pierre, en bitume taillé, en chaux; leur gravure est généralement primitive; ils sont plats ou en forme de bouton à bélière. Nous en avons trouvé deux en terre cuite, de grande dimension (fig. 18). Nous nous imaginions que la forme la plus ancienne des cachets était celle du bouton

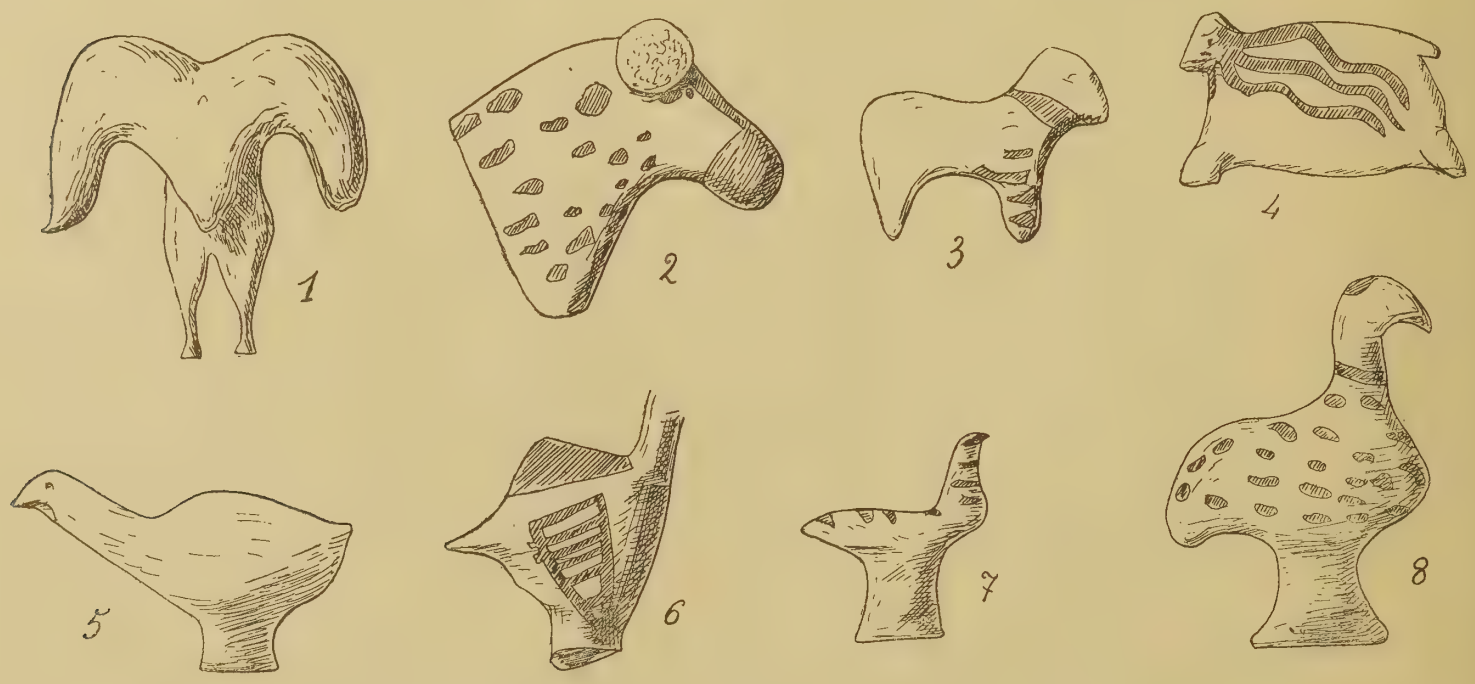

Fig. 15. — Petits animaux de terre cuite; 2/3 G. N. — XXXV[e] s. av. J.-C.

à bélière, mais à une profondeur plus grande a été recueilli un gros cachet de silex, percé latéralement (fig. 19, Musée du Louvre). On y reconnaît deux grands quadrupèdes ; l'un d'eux pourrait être une chèvre sauvage ; la queue et les cornes longues sont conformes à la convention des vases peints ; le deuxième est sans cornes, avec une longue queue, et doit représenter une autre espèce. Sur le corps, on remarque des creux à la bouterolle, qui sont aussi disséminés dans le champ.

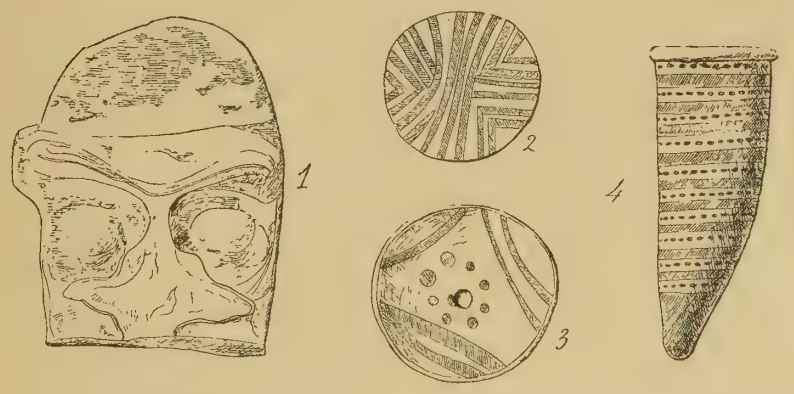

Fig. 16. — 1, fragment de visage sur oreille de vase ; 2-3, fusaioles ; 4, cornet à fard ; 1/2 G. N. — Suse I.

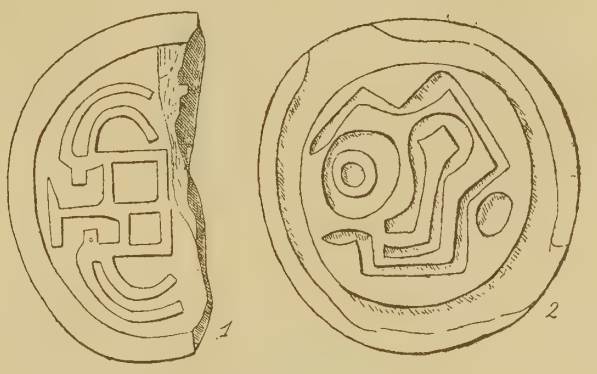

Fig. 18. — Cachets en terre cuite ; 1/2 G. N. XXXV[e] s. av. J.-C.

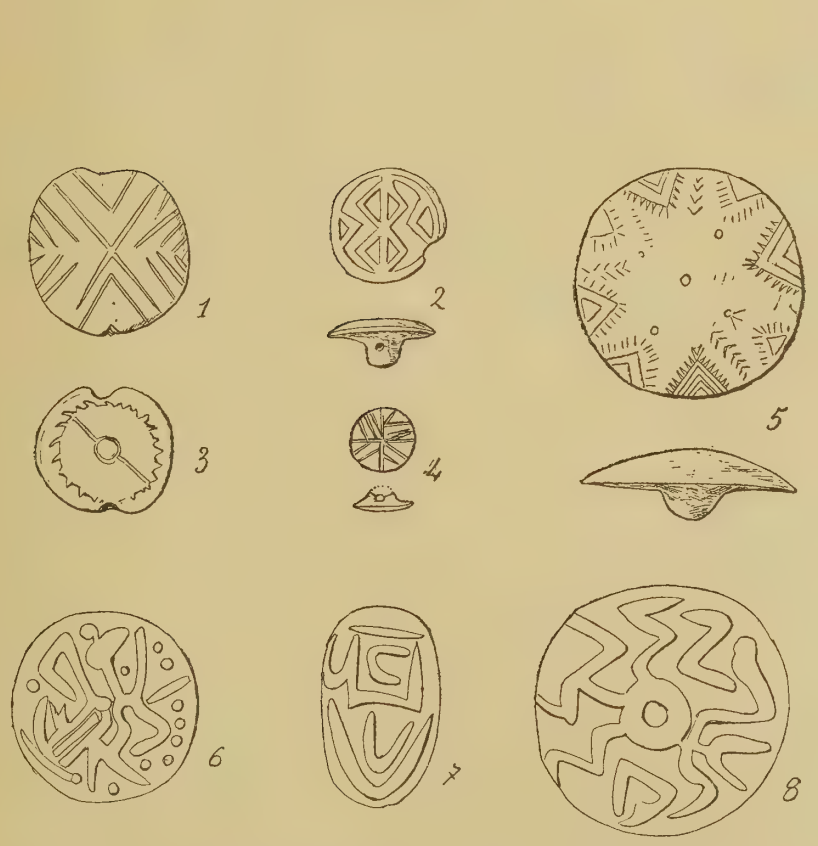

Fig. 17. — Cachets et boutons à bélière ; G. N. — XXXIII[e] s. av. J.-C.

Fig. 19. — Cachet en silex ; G. N. — Suse I.

Un troisième animal moins important pourrait être un chien ; un oiseau à long cou, une poule, deux swastikas, des croissants et des traits obliques complètent une ornementation chargée, en accord avec les habitudes des Protosusiens.

A la base de la tranchée, nous avons déblayé plusieurs fours de potiers ; deux d'entre eux présentaient une sole percée de carreaux au-dessus de la chambre à feu. Celle-ci était circulaire, de $0^m 95$ de diamètre intérieur ; les parois, hautes de $0^m 95$ pour l'un, de $1^m 40$ pour le deuxième, étaient cuites sur une épaisseur de $0^m 25$. Au voisinage, nous avons trouvé des balles de fronde, en terre crue, des empreintes de cachets. Les fragments de vases peints et de poterie à engobe rouge étaient nombreux à l'entour.

Sondage n° 2.

Ce sondage a été pratiqué au sud de l'Acropole, au-dessous du point culminant de ce tell. Le II[e] niveau déjà avait été exploré par une tranchée de trois mètres de profondeur, de cent mètres de

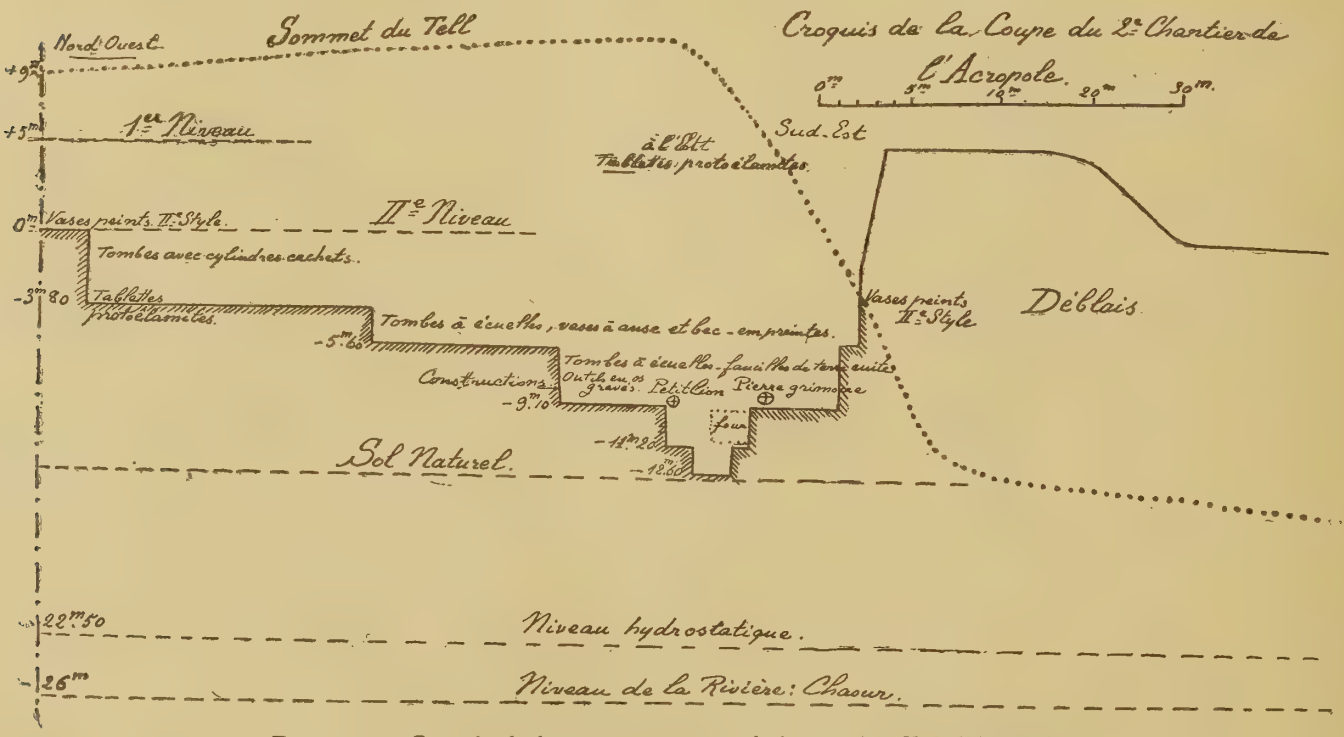

Fig. 20. — Croquis de la coupe en travers de la tranchée II de l'Acropole.

longueur et de quinze mètres de large. Nous avons porté la largeur à quarante mètres et nous sommes descendus jusqu'au sol naturel, à une profondeur de douze mètres. La direction de cette tranchée sud-est, nord-ouest, est à peu près perpendiculaire à la grande tranchée Morgan, qui limite la nôtre à l'ouest (fig. 20). Nous présentons un croquis de la coupe en travers de la fouille. On y

remarque, à partir du IIe niveau, trois niveaux de roulage (3m 80, 5m 60, 9m 10) et cinq étages de fouilles (3m 80, 5m 60, 9m 10, 11m 20, 12m 60).

A) *Du IIe niveau (cote 0) à 3m 80.*

A part un aqueduc ou égout en briques cuites, reconnu à la base de la tranchée, au nord-ouest, une canalisation en poterie à mi-hauteur, dans la même région, nous n'avons pas observé de restes de constructions. Nous rencontrâmes de nombreuses tombes, difficiles à observer, le squelette n'étant plus représenté que par de minces esquilles. Il est possible que les inhumations aient été faites dans des caveaux de briques crues, ou dans des fosses. Le mobilier se trouve pris dans une terre dure, compacte et comme pilée; souvent, à un mètre au-dessus des objets, l'on avait observé un lit de cailloux ou de tessons de pots. A titre documentaire, nous reproduisons l'ensemble des objets trouvés, en 1907, dans cet étage, à une quinzaine de mètres au nord de la limite actuellement atteinte par notre tranchée, sur une ligne perpendiculaire à son extrémité ouest. J. de Morgan a dit quelques mots de ce dépôt dans l'Avant-propos du XIIIe volume des *Mémoires de la Délégation en Perse*. Il comprenait deux marmites de terre cuite, placées côte à côte. L'une d'elles était peinte et recouverte d'une écuelle, également peinte, retournée (fig. 21, n° 1). A l'intérieur, se trouvaient des vases de cuivre, dont

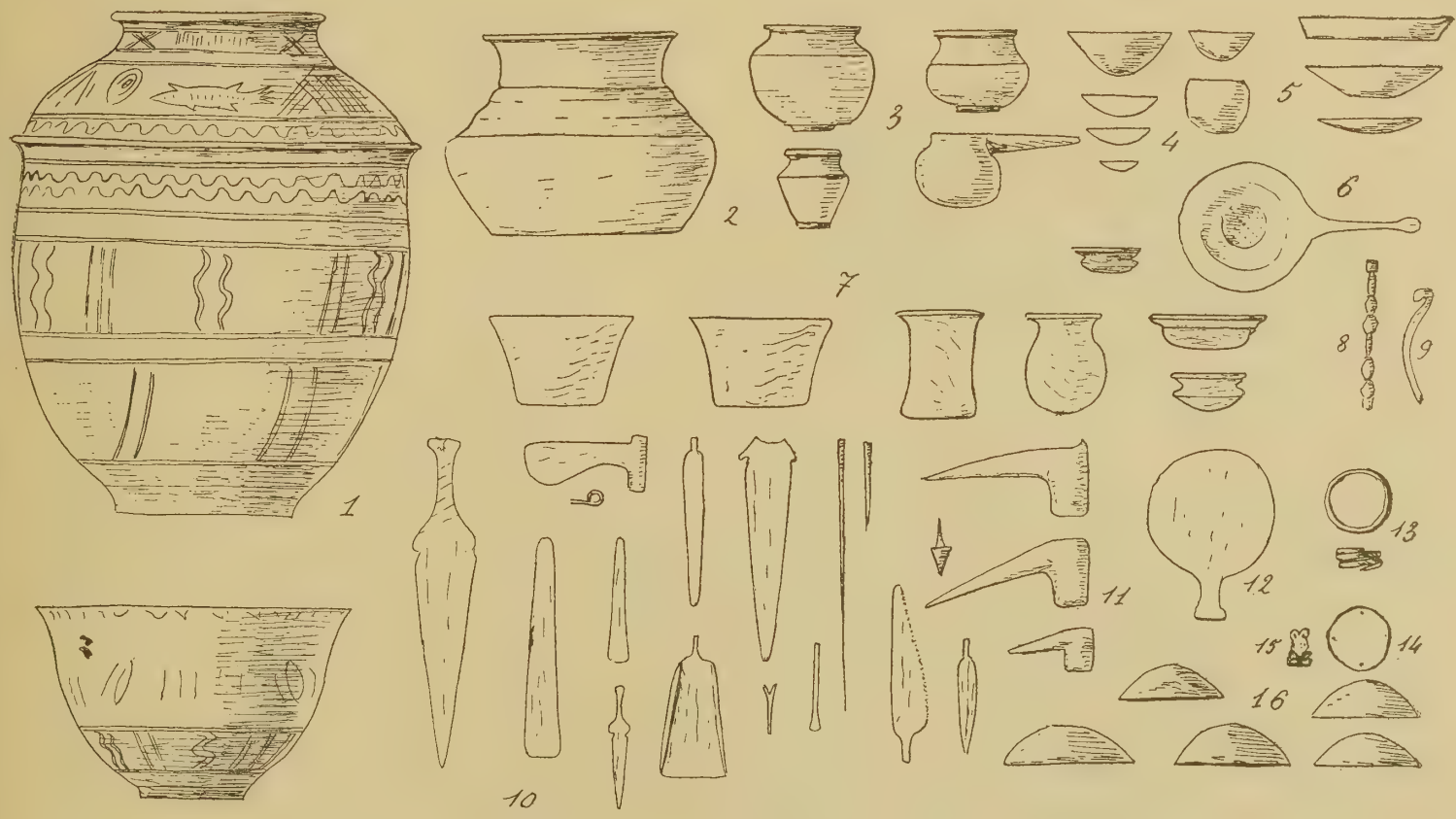

Fig. 21. — Ensemble des vases et objets d'une tombe du XXXVe s. av. J.-C.

une passoire (fig. 21, nos 3 à 6) ; des gobelets et de petites coupes d'arragonite (7) ; des perles de cornaline et de quartz (8) ; un petit fragment de vase en fritte émaillée (9) ; des burins, une hache, des herminettes, un petit poignard, un couteau au tranchant dentelé, de petits outils, un clou à tête conique, un miroir à poignée, un bracelet, des calottes sphériques, deux plateaux de petite balance, tous ces objets en cuivre (10, 11, 12, 13, 14, 16) ; une petite grenouille en lapis-lazuli, probablement poids (15) ; quelques anneaux d'or et d'argent oxydés ; six cylindres-cachets ont été figurés par M. Pézard (*Mém. D. S. P.*, t. XII, fig. 72, 152, 196, 197). La deuxième marmite était sans peintures ; l'orifice très large était fermé par un plateau circulaire en cuivre aux bords assez hauts ; à l'intérieur étaient une marmite en cuivre (2) et un grand poignard, découpé dans une feuille de métal. Nous pensons que ce dépôt était funéraire.

Nous n'avons pas retrouvé de vases peints entiers dans notre sondage, mais d'assez nombreux fragments, et seulement dans la moitié nord-ouest de la tranchée. Nous avons dessiné l'un d'eux qui porte des dessins noir et rouge sur fond jaune. Le motif nous rappelle un décor connu de Tépé-Aliabad près de Mouçian (fig. 22). Au-dessous, dans la même région, se trouvaient des fragments nombreux de vases peints à décor polychrome, ne résistant pas à l'eau. Plus bas

Fig. 22. — Fragment de vase peint ; 1/3 G. N. XXVIIIe s. av. J.-C. — Acropole.

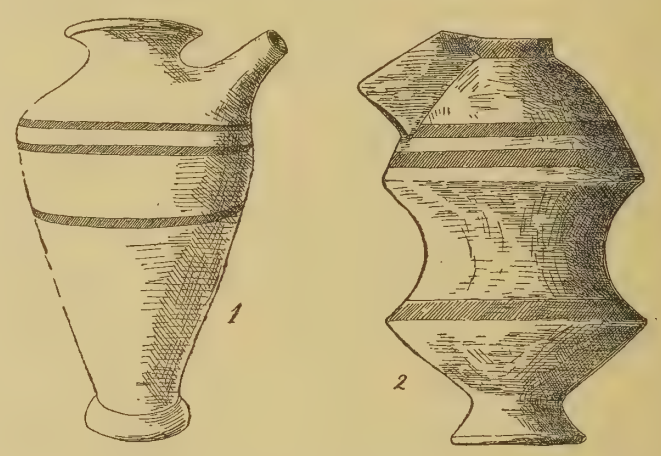

Fig. 23. — Vases peints ; 1, XXXIIe s. av. J.-C. ; 2, XXXe s. av. J.-C. ; 1/3 G. N.

encore, ont été recueillis deux bouteilles à bec cylindriques et un vase à bec ouvert, décoré de bandes à l'ocre (fig. 23). Ce sont les derniers vases peints, trouvés avant le niveau de Suse I.

Nous rassemblons en un croquis les différents vases et objets trouvés dans cette moitié nord de la tranchée (fig. 24). Le numéro 20 de cette figure est un petit vase en albâtre ; nous en avons trouvé plusieurs analogues, à panse conique, à bords larges et plats autour du col, en albâtre et en arragonite, tout à fait à la base de la tranchée. Le numéro 21 est une écuelle en roche : feldspath et mica noir. Le numéro 22 se rapporte aux objets de cuivre, qui ont été très rares. Le poignard et la pointe de javeline de la figure 25 ont été recueillis très près du IIe niveau.

Les cachets de cette région sont des cylindres et perles-cylindres à ornementation généralement géométrique, ou présentant des renflements allongés, analogues à des poissons ou des yeux ; cependant nous avons eu la représentation d'un scorpion entre deux portes (fig. 26).

Ces cachets ne se trouvent pas empreints sur les tablettes protoélamites que nous avons recueillies au nord-ouest de la tranchée tout à fait à la base, puis, à mi-hauteur, au milieu de la longueur.

Au sud-est, nous sommes au-dessous du niveau des tablettes protoélamites. Les tombes d'enfants sont indiquées par la présence de petits vases en terre cuite, en pierre, des colliers de petites perles en pâte calcaire, réunies en plusieurs rangs au moyen de perles rectangulaires en pâte noire, bitumineuse, percée de nombreux trous parallèles. Des amulettes, de pierre, de coquille, ornaient ces colliers. Nous en présentons un choix (fig. 27). Un mouton (?) est ébauché dans une plaquette de bitume ; un berger (?) est gravé au trait sur le dos. Les numéros 2 et 3, en pierre tendre, pourraient, renversés, se comparer à des oiseaux ; mais le trou de suspension

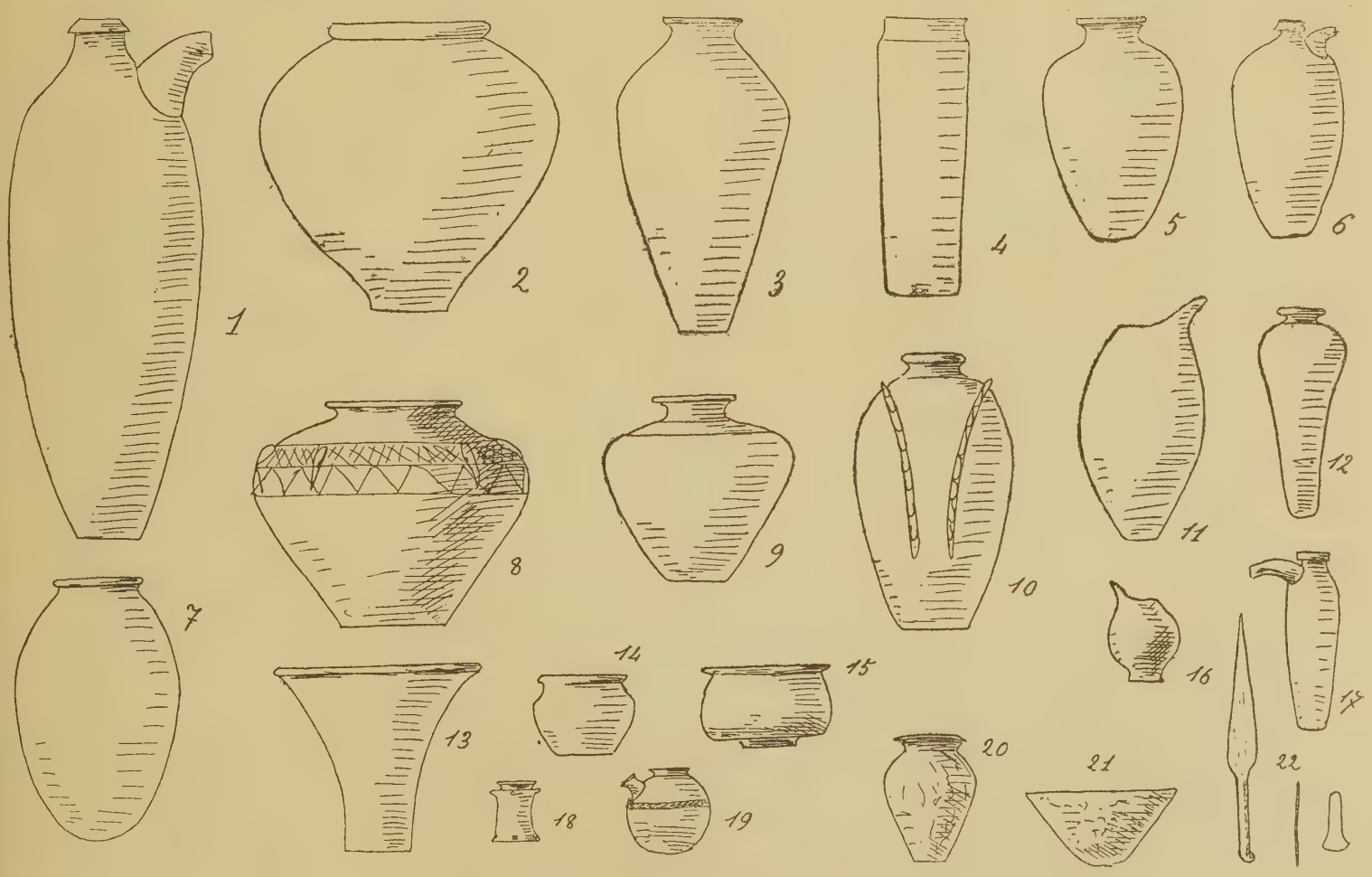

Fig. 24. — Ensemble de vases et objets du XXX[e] s. av. notre ère.

indique le sens dans lequel ils doivent être interprétés. Les numéros 6 et 7, en nacre, qui représentent des griffes, peuvent expliquer les objets précédents. Nous y verrions, sinon des stylets de

Fig. 25. — Armes de cuivre; 1/3 G. N. — XXX[e] s. av. J.-C.

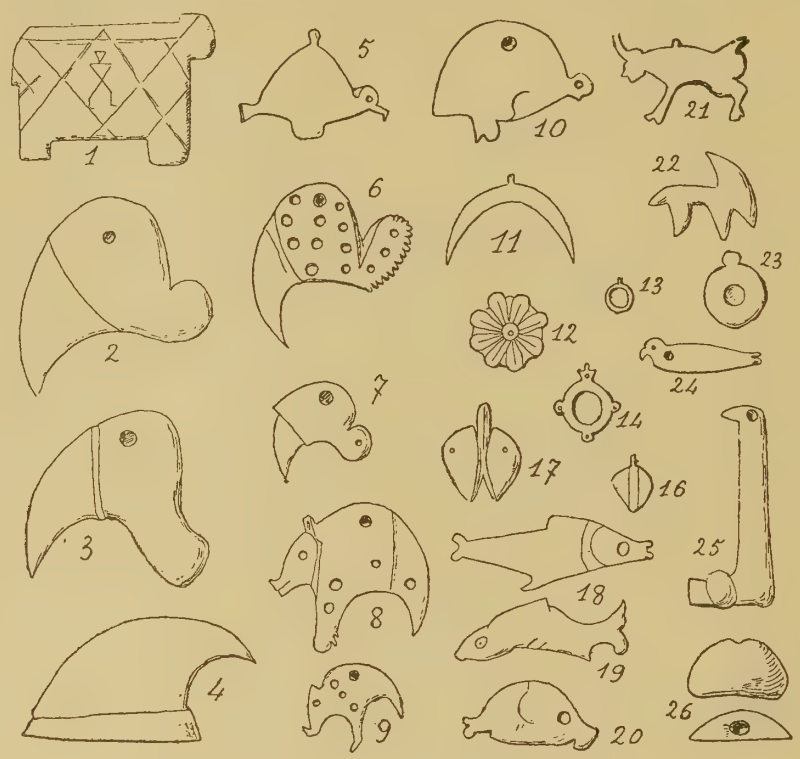

Fig. 27. — Amulettes; 2/3 G. N. — XXXII[e] s. av. J.-C.

scribes, du moins des grattoirs. Le numéro 4, en pierre tendre, et qui n'est pas percé, présente d'une part une pointe, de l'autre une arête vive; il peut être interprété comme un grattoir de scribe ou un ustensile de toilette. Les numéros 5 à 17, et 21 sont en nacre; plusieurs de ces petits ornements ne jureraient pas avec notre bimbeloterie moderne. Les poissons (18 à 20) sont en coquille, comme un petit oiseau (24), un anneau à bélière (23). Un petit quadrupède (22) est en chaux; le numéro 25 nous paraît l'image d'une hache en pierre emmanchée; le numéro 26, en pierre dure, est une masse d'armes minuscule.

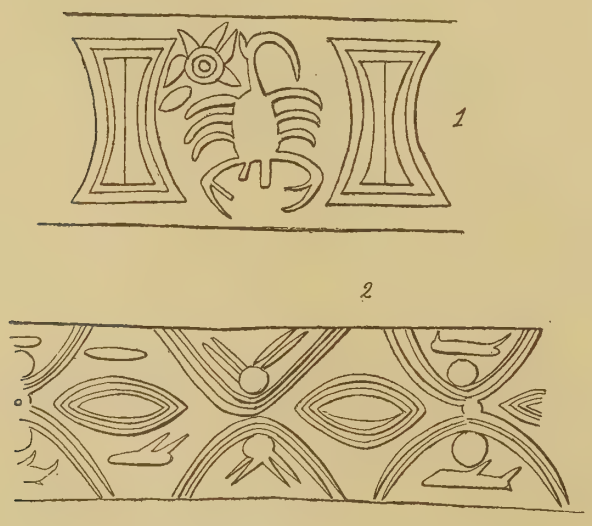

Fig. 26. — Cylindres, cachets; G. N. XXVIII[e] s. av. J.-C.

On trouve encore dans les tombes d'enfants d'autres jouets : des boules de 3 à 4 centimètres de diamètre, en marbre, en arragonite, en bitume taillé, des fusaioles en arragonite, de petites

masses d'argile cuite, souvent percées, de formes très diverses (fig. 28). On remarquera une petite table ou lit à quatre pieds. Nous pensons que ces petits objets ont pu servir à un jeu ana-

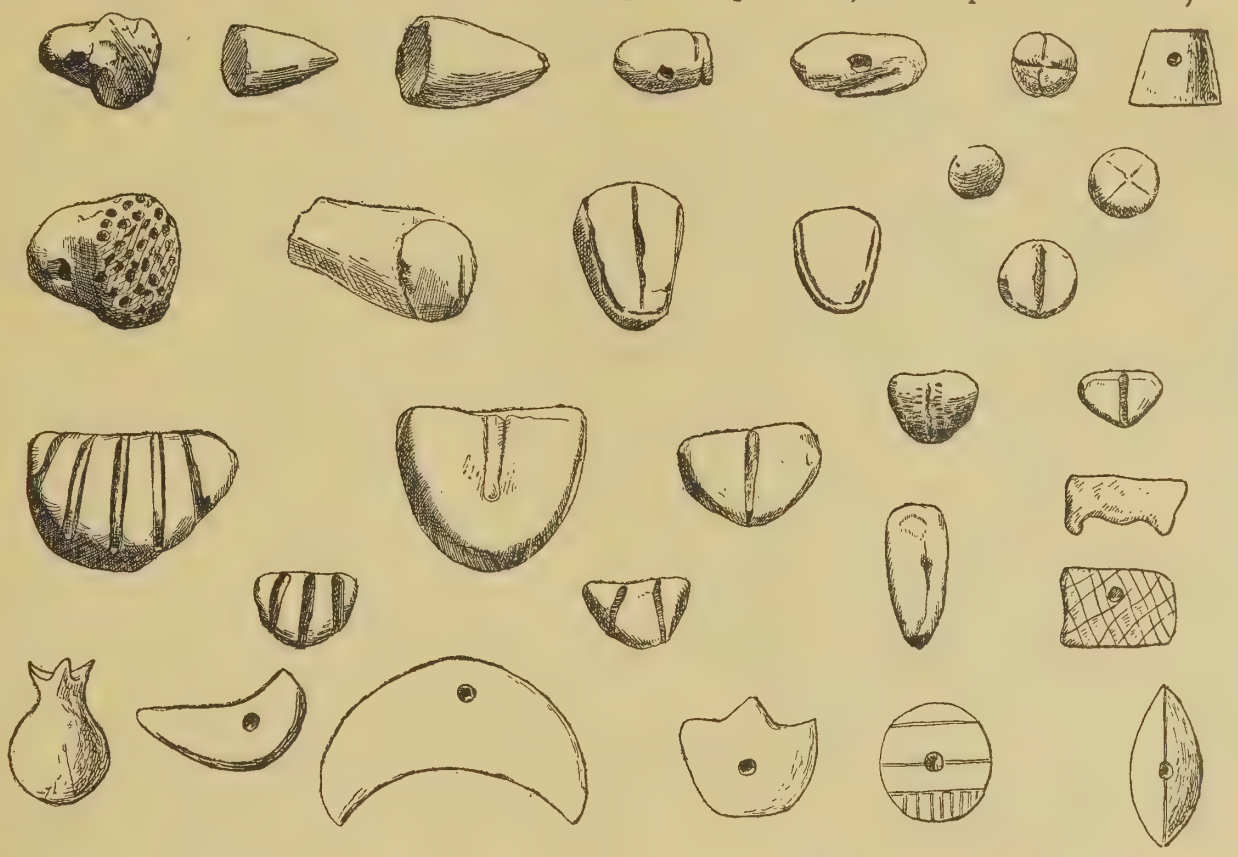

Fig. 28. — Jetons en terre cuite ; 2/3 G. N. — XXXII[e] s. av. J.-C.

logue aux osselets, ou comme pions de jeu ; les mêmes petits modelages ont été trouvés dans la couche n° IV d'Uruk[1].

Un document plus certain est une tablette en gypse (0[m] 30 × 0[m] 24) ; elle est divisée sur une face par des traits en creux qui forment six carrés ; trois d'entre eux sont partagés en neuf cases bleues et blanches ; les trois autres sont rouges avec une case centrale réservée en clair (fig. 29, Musée de Téhéran). Il s'agit d'un accessoire de jeu : peut-être analogue au « moulin », ou de trictrac avec un mouvement des pions commandés par les dés.

Les tombes d'adultes sont marquées par des vases plus importants, généralement vides, des masses d'armes, des cachets. Nous avons réuni un choix de ces derniers (fig. 32). Femmes accroupies sur des estrades et travaillant à la fabrication du pain (?) sous la surveillance d'un personnage debout (1. Roche grise. Haut., 0,043. Diam., 0,027). Une scène de chasse : un archer décoche ses traits sur un lion, dont l'attention est détournée par un énorme dogue (2. Roche bleue. Haut., 0,02. Diam., 0,02). Trois beaux cylindres en pâte vert tendre, profondément gravés :

1. D[r] J. Jordan, *Ausgrabungen in Uruk*, 1929-1930 ; *Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 1931.

une chèvre broutant des rameaux sur une colline (4. Haut., 0,035. Diam., 0,015). Des lions et des buffles se poursuivent dans les jardins (3. Haut., 0,051. Diam., 0,033. — 5. Haut., 0,044. Diam., 0,030). La corne du taureau mâle du n° 5 est mal placée, le corps est pustulé ; il serait imprudent pourtant de supposer un rhinocéros.

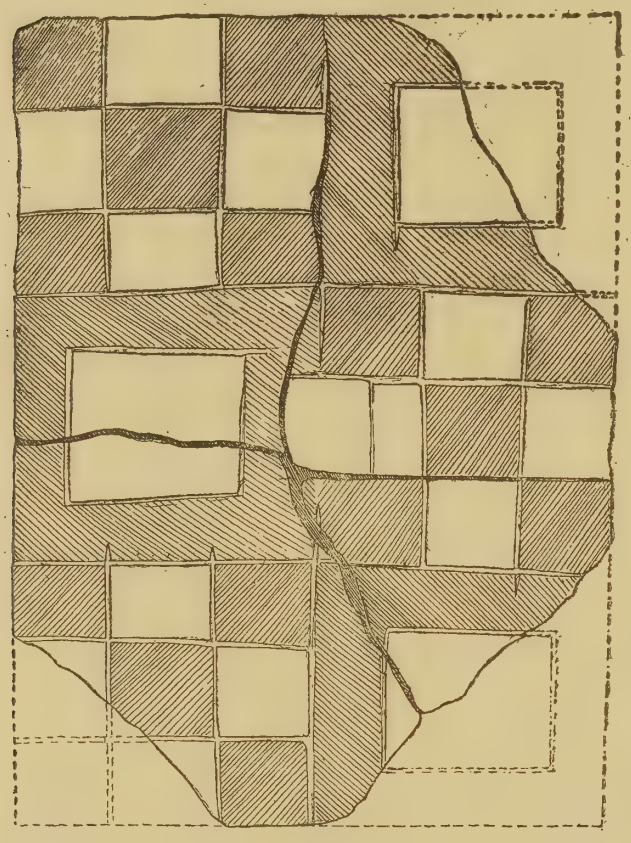

Fig. 29. — Table à jeu en albâtre peint ; 1/3 G. N. XXXII[e] s. av. J.-C.

On rencontre également des cachets ronds ou thériomorphes, dont la gravure à la boute-rolle est assez monotone. Nous en figurons deux (fig. 30, n[os] 6 et 7) : l'un peut être un sanglier, l'autre, ruminant ou équidé, surprend par l'exécution des raccourcis.

Nous avons relevé, au passage, une em-

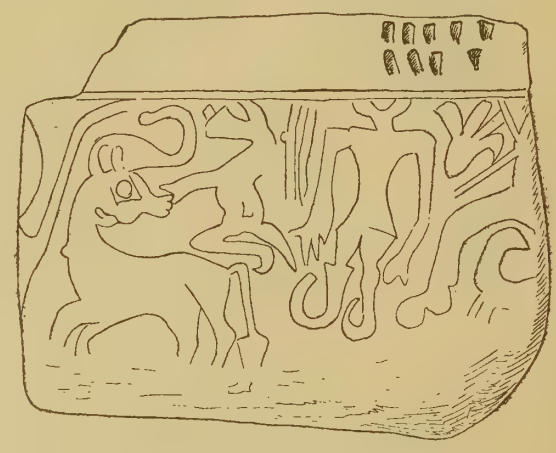

Fig. 31. — Empreinte de cachet sur tablette proto-élamite ; G. N.

preinte sur une tablette en terre crue protoélamite (fig. 31) : un taureau est poursuivi par un bouvier, chaussé de hautes bottes dont les pointes sont relevées à la hittite ; elles ressemblent à des étuis cornés de chèvres sauvages transformés en chaussures.

La céramique consiste surtout en grandes marmites (fig. 32, n° 1), et, vers deux mètres de profondeur, on trouve surtout des écuelles grossières (9), en deux cas, ces écuelles étaient emboîtées les unes dans les autres formant un cercle ; pour une de ces tombes, il y avait deux cercles d'écuelles superposées représentant, au total, 120 de ces vases.

Il n'a été trouvé de cuivre qu'un seul burin dans cette région, mais de nombreuses lames de silex et d'obsidienne.

B) *De 3[m] 80 à 5[m] 60.*

Nous rencontrons encore des tombes, plus pauvres que les précédentes ; le mobilier comprend surtout des écuelles grossières, avec adjonction occasionnelle d'autres formes ; nous avons

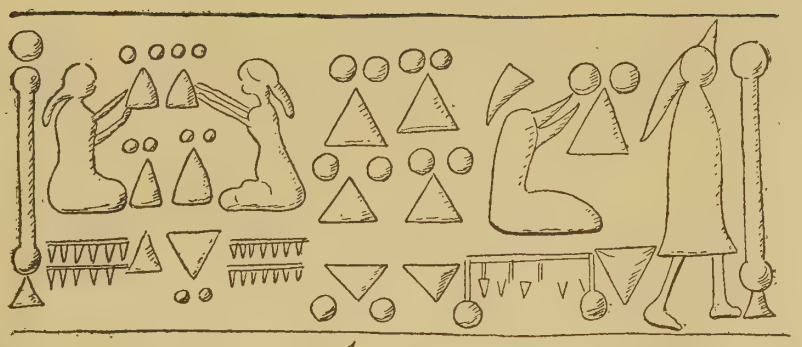

1

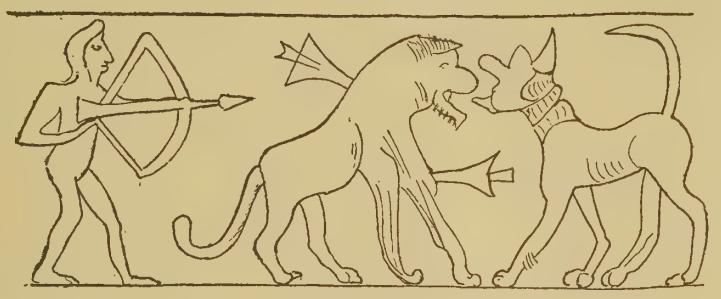

2

4

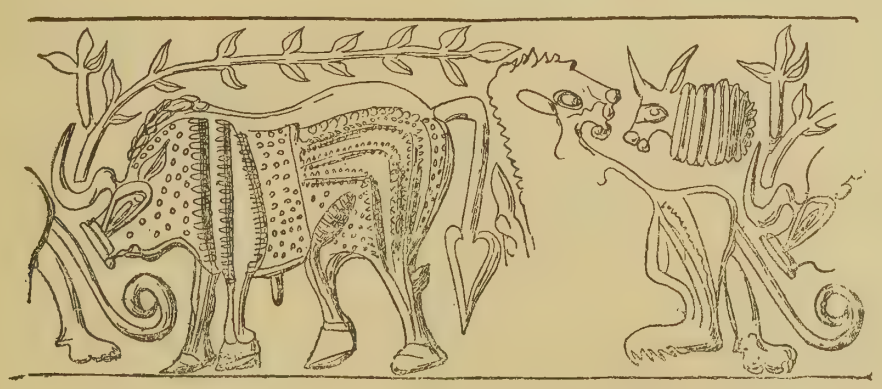

3

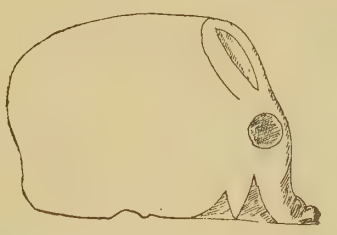

6

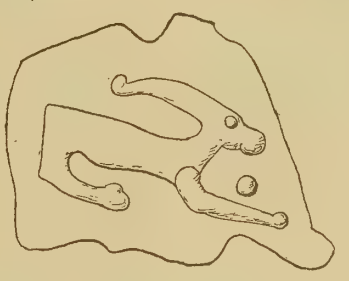

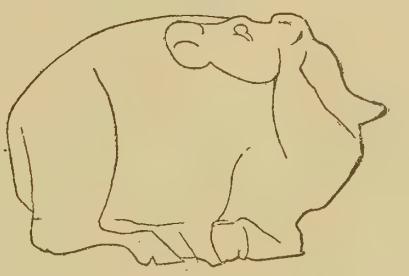

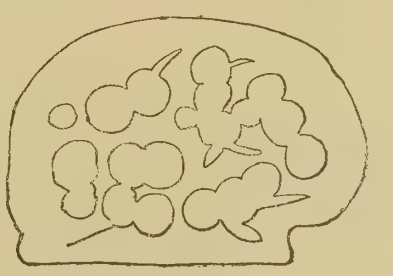

4

Fig. 30. — Ensemble de cylindres et cachets du XXXIIe s. av. J.-C.; G. N.

réuni, figure 32, les principaux types rencontrés et le croquis des objets, provenant de cet étage et du suivant ; il y manquait des marmites à anse, en terre cuite, parfois en grès ; nous les

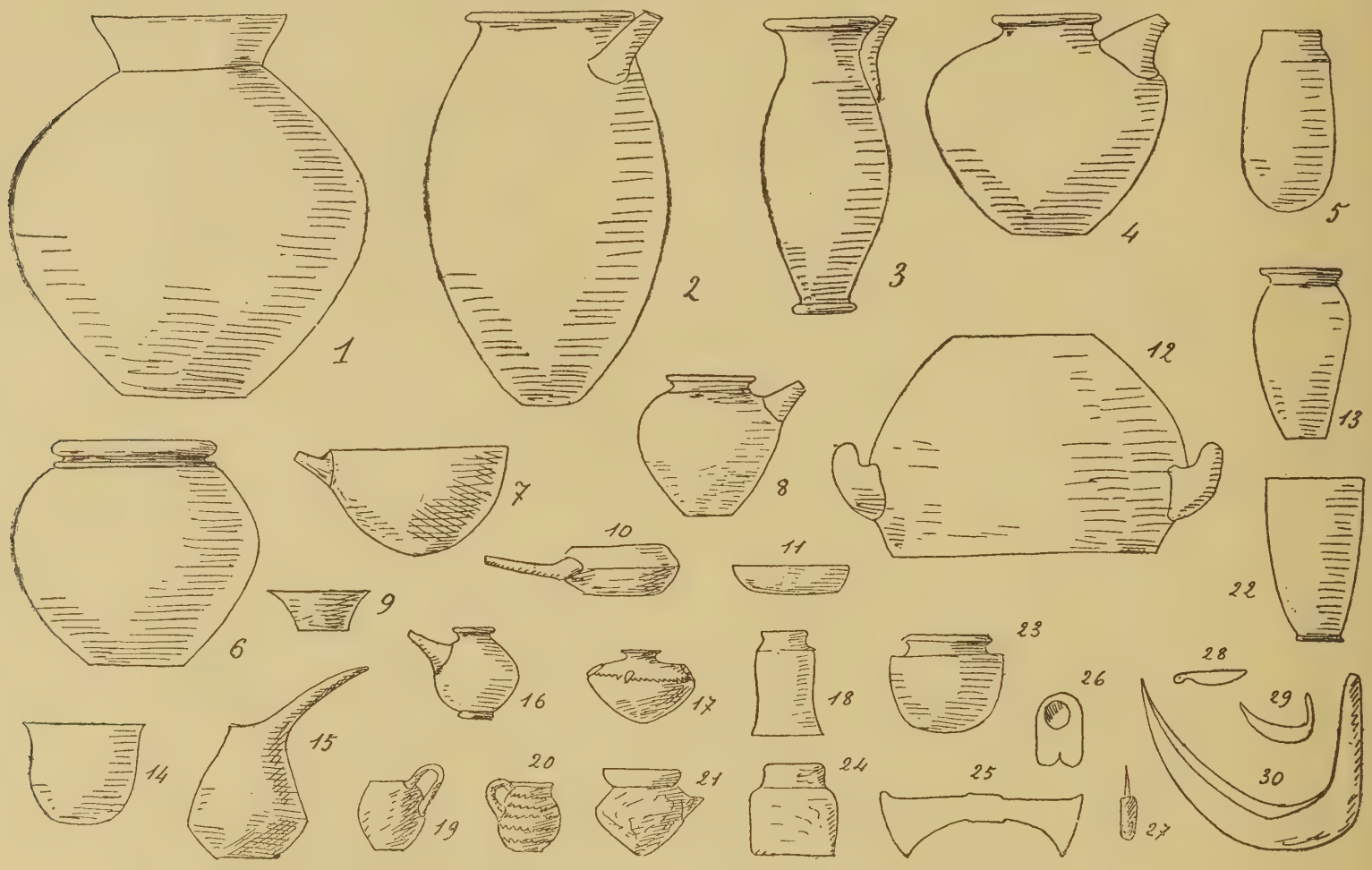

Fig. 32. — Ensemble de vases et objets du XXXV^e^ au XXXII^e^ s. av. J.-C.

figurons à part (fig. 33). Les tombes d'enfants sont encore marquées par des jouets, billes et surtout disques de pierre et de bitume ; nous avons à signaler une boîte constituée par deux plateaux ovales, en terre cuite, entrant l'un dans l'autre ; elle contenait trois de ces disques. On trouve aussi, par lots, des cônes en terre cuite, analogues à ceux que l'on clouait dans les murs de terre crue, soit pour accrocher des ustensiles, soit pour faire des dessins décoratifs, mais dont les enfants se servaient pour jouer, comme de quilles ; plusieurs portent des graffiti. Nous ne trouvons plus de colliers de perles, les anneaux et les bracelets manquent. Il n'y a que très peu de cuivre (les numéros 23 et 24 de la figure 32 se rapportent au premier sondage de l'Acropole). Il se rencontre pourtant des épingles (fig. 34). L'une d'elles, très longue, a la tête formée d'un fil enroulé en spirale (1) ; d'autres sont terminées par de petits animaux, lion et chèvre (7 et 8). Il y a des aiguilles longues et fines (6).

Nous ne trouvons plus de cylindres, mais des cachets plats et des boutons à bélière à tête gravée. Les tablettes inscrites manquent, mais nous avons encore trouvé, au nord-ouest, quelques bulles et empreintes de cachets sur terre crue.

C) *De 5m 60 à 9m 10.*

Jusqu'à 8 mètres, nous sommes encore dans la nécropole ; les tombes sont encore à mobilier

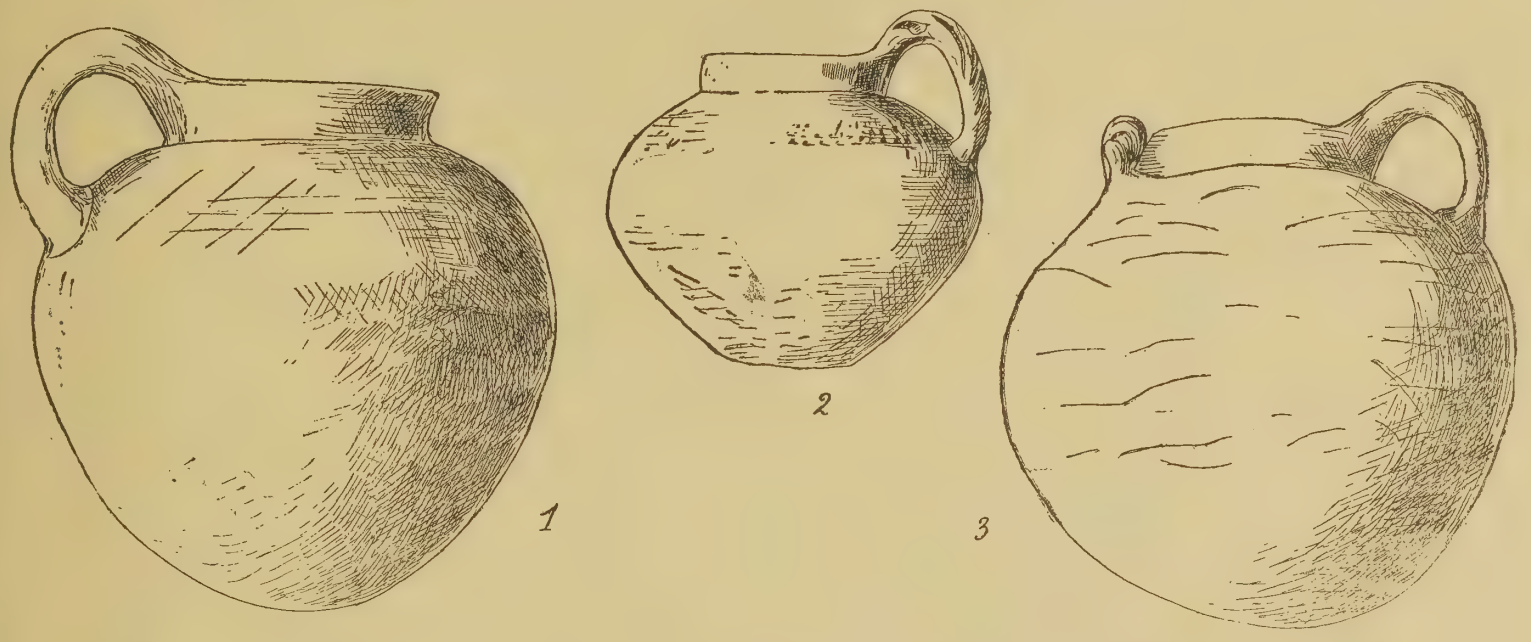

Fig. 33. — Vases à anses torsadées, terre cuite ; 1/3 G. N. — XXXIIIe s. av. J.-C.

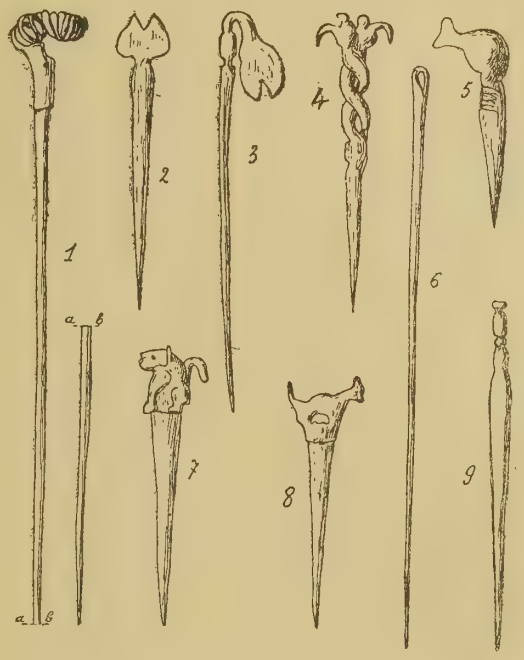

Fig. 34. — Épingles et aiguilles de cuivre ; 1/2 G. N. — XXXIIIe s. av. J.-C.

Fig. 35. — Cuillère marbre rose ; 1/2 G. N. XXXIVe s. av. J.-C.

Fig. 36. — Couteau en silex, monture en bitume ; 1/2 G. N. — XXXIVe s. av. J.-C.

d'écuelles grossières ; les restes d'un enfant se trouvaient dans une jarre à deux oreilles (fig 32, n° 12) ; nous avons trouvé une petite cuillère et un petit gobelet à pied en marbre rose (fig. 35). Cependant, nous recueillons des outils de potier en pierre et en terre cuite, de nombreuses lames de silex et d'obsidienne ; citons une lame de silex, encore prise dans la poix qui la maintenait sur un manche en bois ; il s'agit d'un couteau et non plus d'une faucille (fig. 36) ; deux petites lames de silex ont été trouvées pédonculées ; une extrémité était retaillée pour former une soie d'emmanchement (fig. 37, nos 1 et 2) ; ce sont probablement des pointes de flèches, comme l'était un petit éclat de silex retouché (fig. 37, n° 3) ; c'est de l'industrie microlithique.

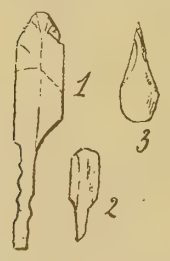

Fig. 37. — Silex taillés ; 2/3 G. N. — XXXIVe siècle av. J.-C.

Cet étage est celui des broyeurs à grains, des faucilles en terre cuite, des outils et objets en os. Les outils sont des stylets, des polissoirs, des manches d'outils ; ils sont pris en général parmi les métatarsiens et métacarpiens de gazelle. Ils sont souvent décorés de traits en creux ; le P. Scheil a publié, dans la *Revue d'Assyriologie*, tome XXVII, p. 194, les échantillons trouvés dans le premier sondage de l'Acropole ; nous réunissons les plus curieux de la récolte du deuxième sondage (fig. 38), et en particulier les personnages. On remarquera surtout plusieurs petits cavaliers ; leur cheval est sellé et bridé ; la selle, débordant aux deux extrémités, doit être un coussin soutenu par une armature ; l'homme coiffé d'un bonnet ressemble bien aux montagnards du Louristan. Il est possible que ces os à personnages soient des poupées qui remplacent les figurines humaines en terre cuite qui manquent à cet étage.

Nous avons rencontré dans les deux sondages de l'Acropole des briques cuites, assez rares, et des restes de constructions en briques crues ; nous avons examiné ces matériaux avec attention, les constructions anciennes de Mésopotamie étant signalées comme utilisant des briques plan-convexes. La façon de nos briques archaïques est très souvent négligée, mais ne se rapporte pas aux modèles signalés de Warka. Nous donnons ici les dimensions des briques et la profondeur à laquelle elles ont été trouvées :

Premier sondage de l'Acropole.

IIe niveau,	2 mètres.	Briques cuites	$0^m 31 \times 0^m 16 \times 0^m 08$
—	7 mètres.	Briques cuites jaunes paille, grossières .	$0^m 19 \times 0^m 095 \times 0^m 08$
—	10 mètres.	—	$0^m 185 \times 0^m 185 \times 0^m 08$
		Briques crues	$0^m 23 \times 0^m 18 \times 0^m 08$

Fig. 38. — Ensemble d'os travaillés ; 2/3 G. N. — XXXIVe s. av. J.-C.

Deuxième sondage.

IIe niveau, 3m 50.	Briques cuites jaunes	0m 385 × 0m 19 × 0m 03
—	— — rouges	0m 24 × 0m 16 × 0m 05
—	5 mètres. Briques cuites	0m 36 × 0m 17 × 0m 07
—	. . . . .	0m 55 × 0m 17 × 0m 09
—	6 mètres. Briques cuites	0m 57 × 0m 27 × 0m 08
—	— Briques crues	0m 25 × 0m 13 × 0m 075
—	7 mètres. Briques crues	0m 35 × 0m 16 × 0m 03
—	. . . . .	0m 21 × 0m 11 × 0m 06
—	8 mètres. Briques crues	0m 40 × 0m 24 × 0m 08
—	—	0m 35 × 0m 25 × 0m 10
—	—	0m 28 × 0m 28 × 0m 10
—	—	0m 28 × 0m 14 × 0m 10
—	—	0m 25 × 0m 13 × 0m 075
—	8m 50. Briques cuites.	0m 48 × 0m 24 × 0m 07
—	— —	0m 31 × 0m 24 × 0m 07
—	— crues.	0m 29 × 0m 14 × 0m 08
—	10 mètres. Briques cuites rouges.	0m 48 × 0m 24 × 0m 115

C'est à partir de 8 mètres de profondeur qu'apparaissent des restes de constructions en briques crues, qui semblent importantes; notre tranchée n'ayant que 4 mètres de largeur pour les observer, il nous est encore impossible de les comprendre. Nous constatons des plates-formes bordées de murs de 0m 60 de largeur; à part le carrelage des plates-formes, les briques sont en général rectangulaires, alors qu'elles sont carrées, le plus souvent, au-dessus du Ier niveau.

Au-dessous de ce reste d'édifice, nous avons trouvé un petit lion couché en bitume taillé. Il mesure 0m 13 de longueur; la plus grande dimension verticale est 0m 05. Entre les pattes de devant, se trouve un homme accroupi, la jambe droite repliée sur elle-même, la jambe gauche à plat, le genou plié. La tête sort de la gueule du lion, largement ouverte et qui la coiffe; les dents supérieures de l'animal dessinent en quelque sorte des cheveux sur le front de l'homme; les dents inférieures encadrent le visage, mais ne sont figurées que jusqu'à la canine; la partie antérieure de cette mâchoire n'est pas figurée. Le visage humain est tranquille; avec un pli au milieu du front, les yeux sont droits; le nez est large à la base; les coins de la bouche, un peu abaissés, indiquent peut-être un certain dégoût; les joues musclées et le menton sont glabres. Le buste, un

1

2

3

4

5

1, 2, 3. Petit lion de bitume taillé. — 4, 5. Poupée élamite en ivoire.

peu ployé en avant, comme sous le poids d'un fardeau, est sans autre vêtement qu'une étroite ceinture. L'attitude de l'animal est sans agitation ni férocité ; les yeux paraissent plutôt ironiques, sans exprimer le triomphe. (Pl. X, 1, 2, 3.)

L'exécution matérielle est magistrale, sans fignolage ; la face inférieure de l'objet est travaillée, montrant la position des jambes de l'homme et les griffes du lion. Il ne s'agit donc point d'une statuette à poser sur un socle, elle était faite pour être déposée, croyons-nous, comme offrande funéraire.

Nous nous rappelons, en effet, avoir vu dans les cimetières iraniens, surtout dans les montagnes du Louristan, des Bakhtyaris, d'Azerbaidjan, des lions plus ou moins ébauchés[1]. Ils tiennent parfois, dans leur gueule ou sous une patte, un crâne ou une boule. Ils se trouvent surtout sur les tombeaux des chefs, plus rarement sur les tombes des artisans et des simples particuliers, mais indiquent toujours des défunts remarquables par leur forte individualité.

Le lion de Babylone, actuellement restauré au Musée de Bagdad, est attribué au VII[e] siècle avant notre ère : l'animal est debout sur un socle ; entre ses pattes gît un homme couché sur le dos, la main droite appuyée sur le flanc de la bête, la main gauche sur le museau[2]. C'est peut-être un monument funéraire inspiré par la tradition iranienne.

On serait tenté, par la pose du petit animal de Suse, l'expression du visage de l'homme, de comparer cet objet avec le sphinx de Gizéh. C'est un intermédiaire entre l'image de l'homme terrassé par un lion, tout indiquée pour un monument mortuaire, et la combinaison plus étroite réalisée dans l'art égyptien. Le monstre énigmatique couché près des pyramides pourrait symboliser comme notre document : l'homme victime de sa propre virilité.

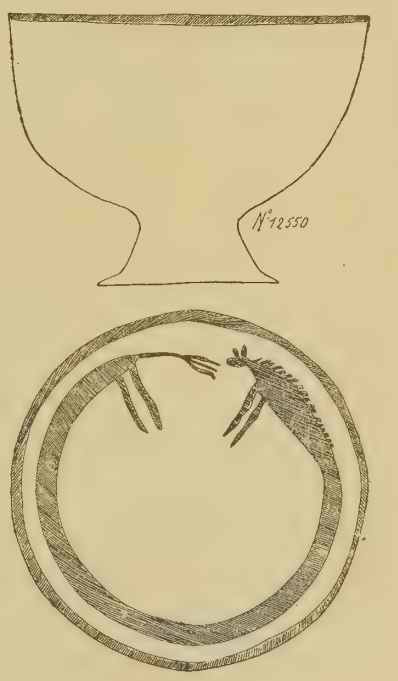

Fig. 39. — Coupe à la hyène ; 1/2 G. N. — Suse I.

Dans l'iconographie hellénistique, Hercule est parfois représenté, vêtu de la peau du lion dont la tête forme coiffure. On pourrait y voir plus ou moins voulu le rappel d'une idée voisine.

Jusqu'à présent, le plus ancien lion figuré semblait être le petit lion couché trouvé par J. de Morgan à Négadah ; il est attribué à la I[re] dynastie égyptienne, vers 3.300 avant notre ère. Le petit lion de Suse nous paraît plutôt antérieur. Il est douteux cependant qu'il appartienne à la civilisation de Suse I, le décor céramique du premier style ne comporte

1. Voir G. Lampre : *Le lion sur les monuments de Suse. Mém. D. S. P.*, tome VIII, pp. 159-160. E. Leroux, 1905.
2. R. Koldewey, *The Excavations of Babylon*, p. 160, fig. 101. Macmillan et C°. Londres, 1914.

pas de lion dans son répertoire, bien qu'il comprenne des carnassiers sauvages : le renard, le loup, la panthère et la hyène; nous figurons, à ce propos, une coupe de Suse, dont l'intérieur est orné d'une hyène; pour lui faire occuper tout le champ, le peintre en a allongé le corps autant qu'il a fallu (fig. 39). Nous n'avons pas d'ailleurs trouvé de lion parmi les figurines de terre cuite, recueillies dans cet étage. Le lion était représenté au contraire, dans l'étage précédent, par des figurines de terre cuite, en vérité assez grossières. Il est fréquent sur les empreintes protoélamites.

Nous avons encore fait à 9 mètres de profondeur, près de l'extrémité nord-ouest de la tranchée, une découverte exceptionnelle ; c'est un galet de rivière, en calcaire, de $0^m 25$ de longueur et de $0^m 12$ de hauteur environ. La surface en est couverte de lignes d'écriture à l'encre noire bleue, très effacée en général. Les caractères sont parfois isolés, parfois reliés en mots. La

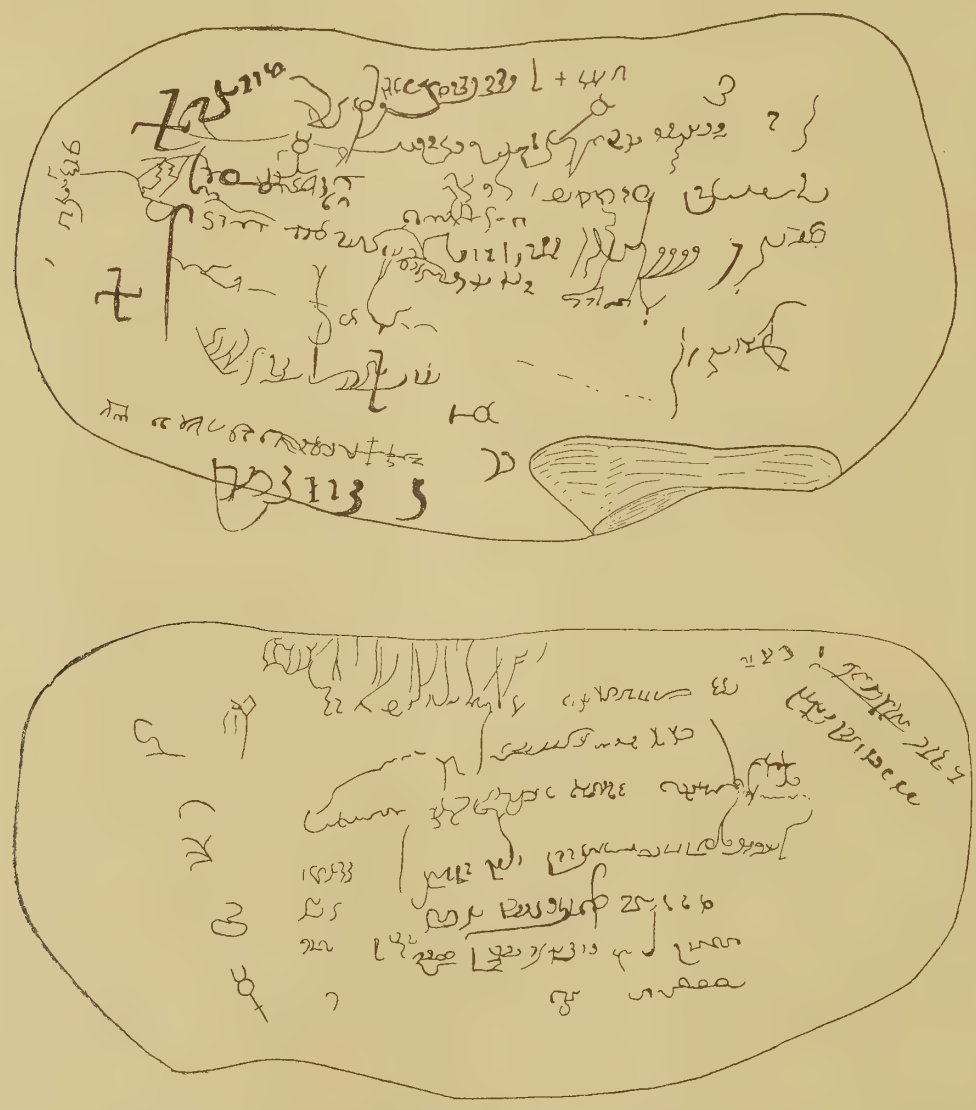

Fig. 40. — 1-2, pierre grimoire ; 1/2 G. N. — XXXV^e s. av. J.-C.

copie en est délicate, les traits atténués se confondant parfois à des lignes naturelles de la pierre. On distingue trois swastikas bien nets, et quatre fois un signe formé d'un trait arrêté en haut par un petit cercle à deux cornes. Le tracé est très habile de scribes exercés au calame. L'écriture ne paraît pas toute de la même main ; certaines lignes semblent tracées à l'envers. Le sens de l'écriture est de droite à gauche ; il semble que ce soit avec l'araméen que les caractères ont le plus d'affinités. Nous reproduisons notre copie bien que très imparfaite pour donner une idée de ce curieux document (fig. 40). Comme nous sommes au voisinage d'une nécropole, nous pensons qu'il s'agit d'une pierre tombale sur laquelle les hommes de l'art, présents aux funérailles, ont écrit chacun leur mot.

Les swastikas n'étant pas rares dans le répertoire du décor céramique du I^er^ style, nous verrions dans l'écriture de ce galet l'écriture protosusienne. Comme les galets analogues sont fréquents à la base de cet étage, nous espérons que la découverte d'un caillou inscrit ne restera pas isolée (Musée de Téhéran).

Signalons encore de cet étage de petites haches d'enfant en pierre dure et polie, analogues à

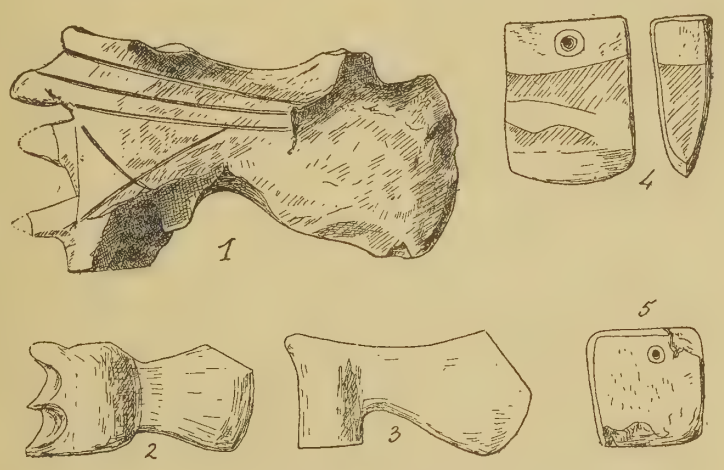

Fig. 41. — Haches d'enfant en terre cuite ; 1/2 G. N. XXXIV^e^ et XX^e^ s. av. J.-C.

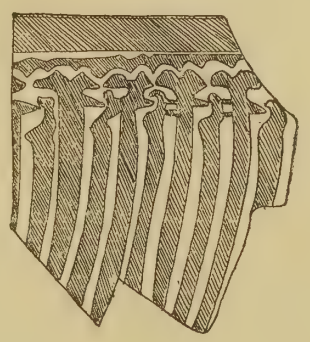

Fig. 43. — Fragment de vase peint ; 1/2 G. N. — Suse I.

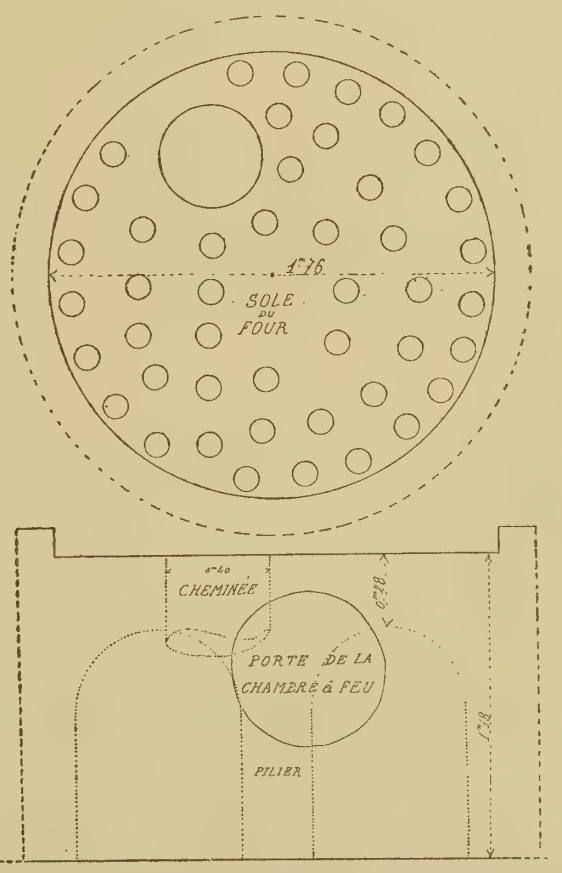

Fig. 42. — Coupe et élévation de four de potier. Suse I.

celles assez nombreuses qui se trouvent dans les tombes d'enfants de la III[e] d'Our. Nous en avons trouvé deux en terre cuite avec traces de peinture que nous reproduisons (fig. 41, n[os] 4 et 5) en même temps que trois petites haches de même matière, provenant des niveaux Our III et XX[e] siècle (1, 2 et 3).

D) *De 9[m] 10 à 11[m] 20.*

Une tranchée longue de 100 mètres, large de 3 mètres à 5 mètres, a été poussée sur les 2/3 de sa longueur jusqu'à 12[m] 60 de profondeur. Près de l'axe du tell, nous avons déblayé un grand four de potier bien conservé; il avait une sole circulaire, de 1[m] 76 de diamètre, percée de 45 carneaux de 0[m] 08 de diamètre et d'une cheminée donnant dans la chambre à feu (fig. 42). Celle-ci comportait un pilier central, une porte de chargement pour le combustible, fermée avec des briques de champ. Près du four se trouvaient des briques crues, légèrement incurvées, présentant deux pointes sur la face concave; elles étaient destinées, pensons-nous, à construire la chambre de cuisson.

Nous avons recueilli dans cette tranchée de nombreux tessons de la poterie peinte de Suse I; nous n'avons à ajouter aux types déjà connus qu'un seul fragment de gobelet (fig. 43); il est décoré de bandes verticales flexuées, se terminant en haut, soit carrément, soit par un petit crochet; peut-être a-t-on voulu imiter un garnissage en vannerie qui servait à protéger les vases (?). Nous avons eu très peu de vases complets: une petite marmite, une plus grosse, un cratère à fond conique, décoré d'oiseaux entourant la base du col (Musée de Téhéran). Les fragments de poterie à engobe rouge, qui accompagnent décidément la poterie peinte de ce niveau, ont été très abondants; nous avons remarqué le col d'une bouteille se terminant par un

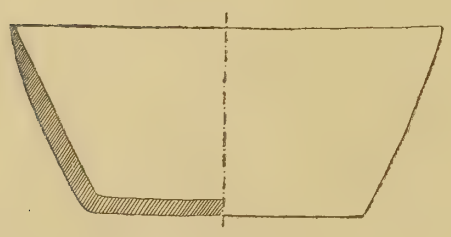

Fig. 44. — Reconstitution d'une écuelle à engobe rouge; 1/3 G. N. — Suse I.

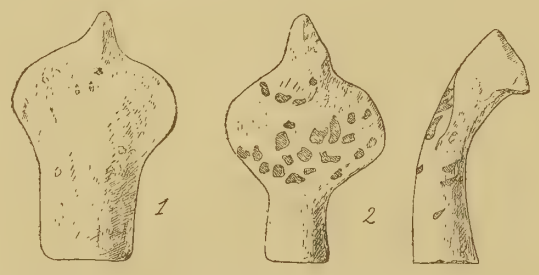

Fig. 45. — 1-2, figurines d'oiseaux perchés; 1/3 G. N. — Suse I.

Fig. 46. — Cachet arragonite; G. N. — Suse I (?).

bord large et plat; nous figurons la reconstitution d'une écuelle à fond plat (fig. 44). Parmi les figurines, nous en citerons deux (fig. 45) en terre cuite jaune, portant des taches de peinture;

nous avons d'abord voulu y trouver des représentations humaines très grossières; nous pensons qu'il vaut mieux les reconnaître pour des oiseaux sur des perchoirs.

Les lames de silex et d'obsidienne étaient abondantes; nous n'avons pas trouvé de métal, nous avons trouvé à 11 mètres de profondeur un cachet gravé sur marbre (fig. 46); le motif central est un serpent ou une rivière (?), de part et d'autre sont des gazelles.

Nous avons atteint le sol naturel à la profondeur de 11^{m} 20, dans la moitié sud-est et la tranchée; nous ne l'avons pas encore trouvé au nord-ouest, à 12^{m} 60.

En résumé, la coupe des terrains se présente au nord-ouest comme suit :

Tombes du début de la poterie peinte du II^{e} style.	0^{m} »
Tablettes protoélamites. Vases en arragonite	4^{m} »
Tombes à écuelles grossières, vases à bec et anses, empreintes sur terre crue. Vases en albâtre et grès	6^{m} »
Tombes à écuelles grossières, cratères à quatre boutons, faucilles et clous en terre cuite, os gravés	8^{m} »
Constructions en briques crues; fragments Suse I. Balles de fronde, silex et obsidienne.	12^{m} 20
Four de potier; fragments Suse I.	12^{m} 60

Remarquons encore une fois l'absence de métal dans les couches de Suse I, de nos deux sondages; si la petite butte-nécropole ne nous avait pas fourni de nombreux miroirs et celts de cuivre, nous aurions pu conclure que les premiers habitants de Suse ignoraient le métal; qui sait, du reste, si le remaniement de ces couches, indiqué par le grand nombre de tessons, n'est pas dû à quelque recherche systématique du métal? Cela n'aurait rien de surprenant, puisque la ruine de l'Apadana de Suse est due en partie à la recherche du plomb qui scellait les pierres. C'est en tout cas un nouvel exemple du danger des constatations négatives. Du reste, nous avons pensé jusqu'à cette dernière saison qu'il n'y avait pas à Suse d'écriture antérieure aux tablettes protoélamites; la découverte de clous à graffiti, d'os gravés, du galet inscrit, nous permet à présent de nouveaux espoirs. Nous n'avons pas trouvé la céramique de Suse I *bis*, qui se trouve cependant à Djafferabad, à cinq kilomètres au nord-nord-ouest de Suse. Dans cet endroit, elle se rencontre avec Suse I, comme à Tépé Mouçian. M. Unvala y a fait quelques recherches dont il exposera plus tard le résultat. Il nous avait semblé que la céramique de Suse I *bis* se trouvait là au-dessus de celle de Suse I. Nous avons depuis poursuivi les travaux et sommes arrivés à une conclusion opposée. Les résultats des fouilles du D^{r} Contenau, tels qu'il les a exposés dans *Syria* (1933, page 11), confirmeraient cette nouvelle hypothèse. A Tépé Giyan, près de Néhavend, la peinture sur vase se poursuit sans lacune depuis

la base du tell, jusqu'aux Achéménides. Le Dr Contenau reconnaît, après une petite couche de base contenant quelques tessons de poterie peinte très grossière, une épaisseur de 8 mètres de terrains remaniés, contenant de nombreux tessons portant des décors analogues à ceux de Suse I *bis*. Les formes des vases seraient des gobelets et des cratères. La peinture, la pâte, ressemblent beaucoup à celles de Suse I. Vers la fin de cette couche apparaissent des fragments portant la chèvre sauvage, très analogue à celle de Suse I, puis une couche de 3 mètres, où sont mêlés des tessons avec le décor des deux styles Suse I et I *bis*. Au-dessus de cette couche, vient une céramique peinte, qui rappelle celle du style II de Suse. On voit que cette coupe de 11 mètres devrait correspondre avec la coupe de 12 mètres, que nous avons donnée. Il faut attendre le compte rendu détaillé des fouilleurs pour connaître toute leur pensée. Le fait actuel est que nous n'avons pas encore trouvé à Suse même le style I *bis*.

VILLE ROYALE

I. *Angle sud-ouest du tell.*

Nous avons fait une tranchée est-ouest, d'une soixantaine de mètres de longueur, large de 30 mètres ; nous avons reconnu le sol naturel à 16 mètres au-dessous du sommet du tell sur ce point, par une fosse de 10 mètres de côté, profonde de 1 mètre (fig. 47).

La couche arabe, qui atteint 4 mètres plus au nord, se réduit à rien au sud, vers l'extérieur

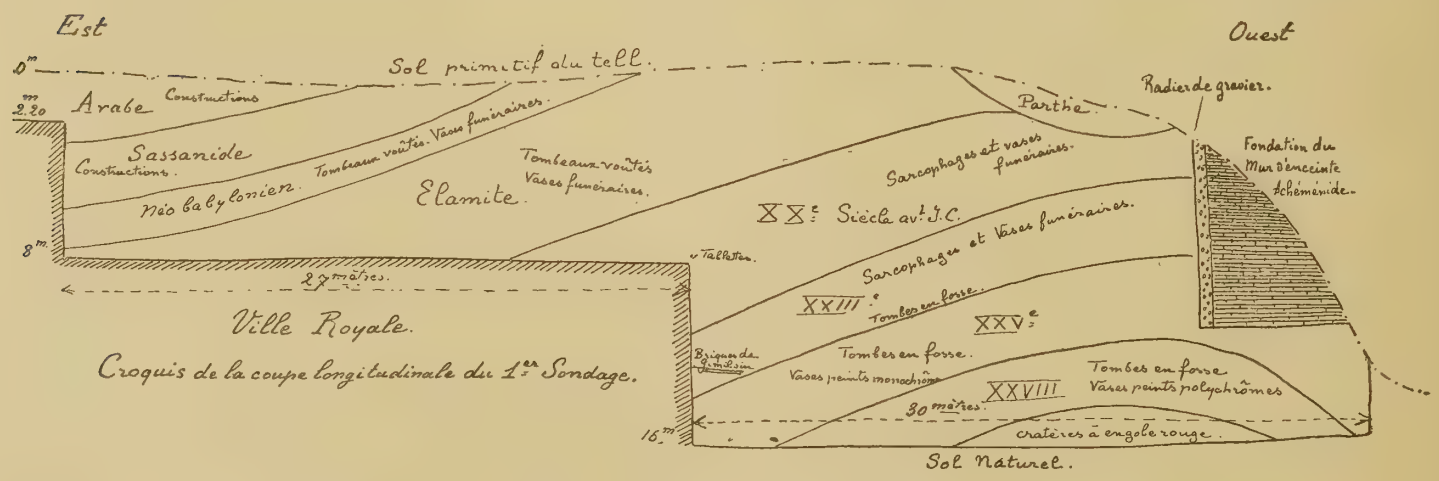

Fig. 47. — Croquis de la coupe en long du IIe chantier de la Ville Royale.

du tell. Elle est constituée par des édifices ; il reste 9m 40 à 0m 60 de la hauteur des murs, les dallages carrelés, les escaliers descendant dans des caveaux assez profonds, de nombreux puits de décharge, où nous cherchons des débris de vaisselle. Nous avons rencontré un petit atelier de fondeur en cuivre, en 1924. Il y restait quelques pièces destinées peut-être à des marteaux, des

portes. Un plateau gravé en cuivre a été trop oxydé pour la conservation (fig. 48), nous en figurons la moitié.

Le niveau sassanide est lui aussi représenté par des constructions en briques crues, avec des fondations de 1 mètre environ ; il est rare de trouver les murs eux-mêmes, mais quelques dallages en briques cuites. Dans notre tranchée, nous avons déblayé deux aires inclinées couvrant 3 mètres sur 4 mètres ; elles étaient établies en terre crue, recouverte d'un enduit de ciment ; une canalisation dirigeait les eaux usées vers un puits de décharge, et un réservoir circulaire, avec margelle en terre cimentée, servait à approvisionner le liquide nécessaire : hammam (?) ou atelier (?). Dans ces fouilles, nous avons trouvé des tombes d'enfants dans des jarres ou des petits sarcophages. Le mobilier comprenait des figurines en os, des colliers de perles de pâte, de pierres diverses, de terre cuite émaillée, des poteries, écuelles et gourdes, parfois émaillées. Une jarre debout, fermée par une écuelle retournée, portait une ligne d'écriture araméenne à l'encre (Musée de Téhéran) ; elle contenait les restes d'un petit enfant. Dans une jatte en poterie, assez grande, nous avons trouvé, près des ossements, des bulles en terre crue portant des empreintes de cachets et trois pièces d'argent, au nom de Chosroès II.

Fig. 48. — Objets en cuivre ; 1/3 G. N. — X^e s.

Nous avons déblayé plusieurs fours de potiers, nous donnons les croquis schématiques des deux principaux (fig. 49 et 50). Près de l'un d'eux, il subsistait un tas de cendres et de scories, dans lequel nous avons trouvé une collection de tessons ; parmi eux se trouvaient plusieurs fragments d'une poterie vernissée, dont nous réservons l'étude pour en parler plus loin.

En bordure du tell, nous avons trouvé un lot de jarres parthes placées debout, comme des pilotis pour renforcer le sol, près des murailles de la ville. Nous avons traversé le mur de soutènement en briques crues, fondation de la muraille achéménide ; il est séparé des terres entaillées du tell par un radier rempli de gravier ; ce mur présentait à cet endroit un redan à angle droit, le travail de démolition fut ingrat et pénible.

A 20 mètres au nord de la fouille, nous avions trouvé le niveau néo-babylonien, à une profondeur de 8 mètres. Il était représenté par des restes de construction et un four de potier, construit en briques cuites ; il était rectangulaire de près de 6 mètres de long sur 2 mètres de

large ; la chambre à feu était percée d'une cheminée de 1 mètre de diamètre et deux lignes de carneaux traversaient la sole du four. Nous avons trouvé de nombreuses tombes, les unes en fosses, d'autres dans des caveaux de briques crues ; dans notre tranchée, le même niveau est

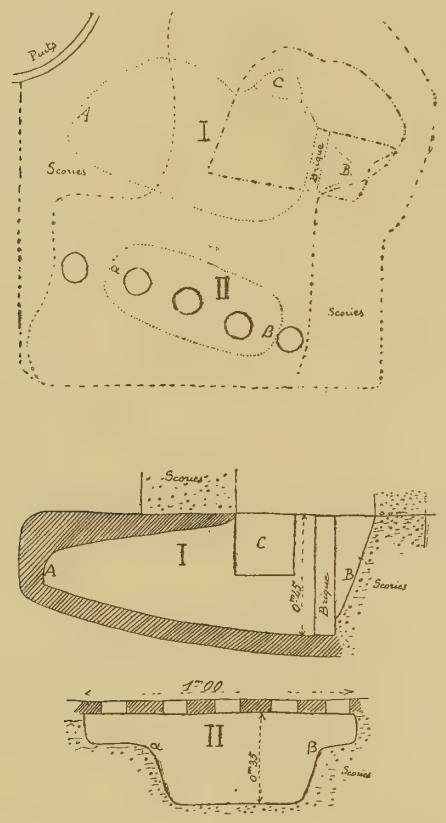

Fig. 49. — Plan et coupe de four sassanide.

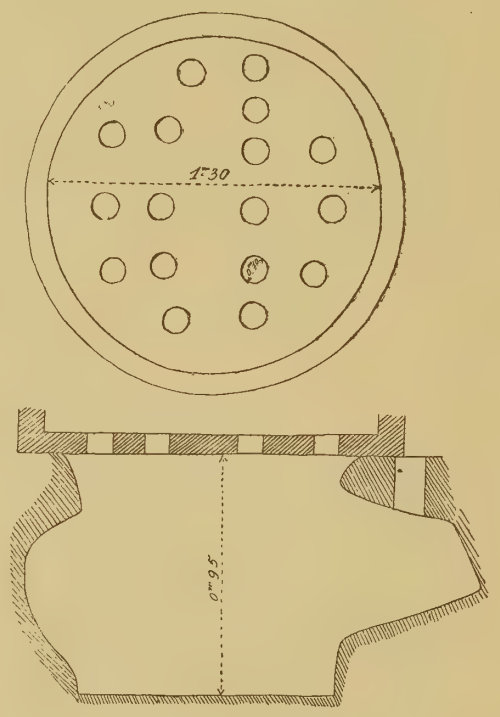

Fig. 50. — Dito.

épais au plus de 2 mètres, nous avons déblayé un tombeau en briques cuites, dont la voûte avait été enlevée par les travaux de fondation d'édifices sassanides. Le mobilier de vases de terre cuite se trouvait pris dans la terre de remplissage. Nous avons recueilli dans des caveaux de briques crues, de nombreux vases en terre cuite émaillée, des fioles de verre moulé, quelques bijoux et cylindres, des vases de cuivre très oxydés ; nous avons figuré une des deux anses d'un grand plateau, trouvé en 1925, et récemment nettoyée (fig. 51).

Le niveau élamite est seulement funéraire ; tombes en jarres, ou dans des caveaux voûtés en briques crues ou cuites. L'élamite supérieur, à vases émaillés en fritte, et vases décorés d'incisions, manque sur ce point. Près d'une grande jarre funéraire, se trouvait une marmite de terre cuite, renfermant de nombreux objets : colliers de pierres losangées, pendeloques, plaquettes d'incrustation, de nombreuses coquilles marines, une petite statuette en pierre d'un personnage vêtu d'une robe ; elle était sans tête ; une petite poupée en ivoire (pl. X, 4 et 5), que nous décrirons rapidement : sa hauteur est de $0^{m}09$; elle est debout, les bras et les pieds étaient

rapportés et manquent; on hésite sur son sexe; les détails du vêtement, la simplicité de l'attitude sont en rapport avec ce que l'on attend d'une poupée; la tête est en revanche plus soignée; la coiffure est figurée par un grènetis; les yeux étaient incrustés, sans doute, de coquille avec une prunelle de bitume; le nez est long, la bouche souriante, le menton court, la tête bien détachée des épaules; le corps était vêtu d'une robe unie, serrée à la taille par une ceinture agrafée d'où

Fig. 51. — Anse de plateau en cuivre; 1/2 G. N. VII[e] s. av. J.-C.

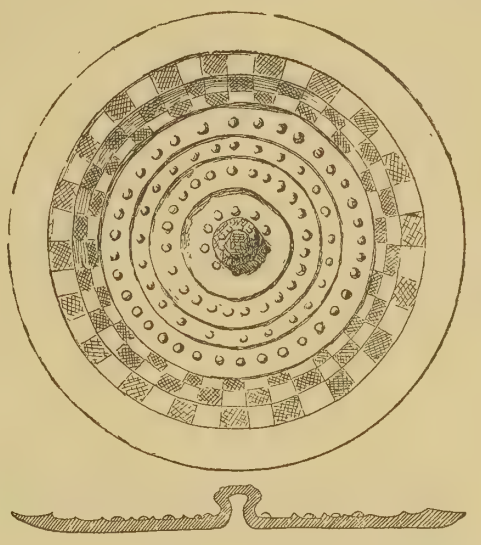

Fig. 52. — Couvercle de drain; 1/10 G. N. XX[e] s. av. J.-C.

pend un long cordon à glands. Le type est différent de celui des poupées de terre cuite, communes à ce niveau; on hésite à croire l'objet plus ancien, à cause de la fragilité de la matière; il vaut mieux penser que l'ouvrier en ivoire était d'une école d'art différente de celle du modeleur, ou que la matière lui imposait un autre style.

Dans les tombeaux voûtés, nous avons trouvé le mobilier de vases de terre cuite ordinaire et des gourdes décorées de cercles concentriques peints autour d'un motif solaire; plusieurs têtes en terre crue d'hommes et de femmes (*Revue des Arts Asiatiques,* tome V, pl. XVII, *c* et *d*).

Le niveau du XX[e] siècle avant notre ère est représenté par des sarcophages en terre cuite et des vases funéraires, dont le mobilier est généralement assez pauvre, vases de terre, sébiles de cuivre, quelques cachets-cylindres; un lot de tablettes de comptabilité. Signalons un couvercle de puits (?) en terre cuite, orné de cercles et de bossettes (fig. 52).

Les tombes du XXIII[e] siècle sont plus riches; les sarcophages plus généralement à moulures; les vases de terre cuite ont souvent le col peint en rouge; le mobilier comprend des cylindres-cachets, des poids de balance en hématite, des bijoux. Nous avons dessiné, figure 53, les principaux types des parures trouvées dans les sépultures de ce niveau : une épingle (1), dont l'âme est un fil de cuivre; la tête est une boule de bitume argentée; au-dessous, vient une

perle de pierre, puis de petites lames alternées de chaux et de bitume ; un collier (2) de perles d'agate et de perles dorées ; ces dernières, agrémentées de petites côtes et de filigrane ; un petit aigle en or (3) avec des plaquettes d'émail, serties dans les ailes éployées et les plumes de la queue. La position des pattes réunies sur le ventre, face palmaire visible, est inattendue et différencie cet objet de l'Horus des pectoraux égyptiens (Musée de Téhéran) ; bracelets en argent (4, 5, 6 et 7) ; pendants d'oreille en argent (8), en or (9) ; une paire de pectoraux d'enfant, en argent (10) ; bandes de clinquant d'or, qui étaient cousues sur le suaire, pour parer le front du mort (11, 12 et 13) ; une petite amulette en émail bleu, tête d'homme grimaçant (14) ; une poignée de canne en argent (15), fondue en forme de tête et cou d'oiseau (Musée de Téhéran).

Près d'un sarcophage se trouvaient deux vases de terre cuite noire, qui présentaient quatre boutons percés pour le passage d'anses funiculaires ; celles-ci étaient réunies par un nœud, dans un espace ménagé au-dessous du fond ; les panses presque cylindriques sont décorées d'incisions remplies de chaux et de bandes, peintes en rouge, encadrent les motifs ; l'un de ces vases, res-

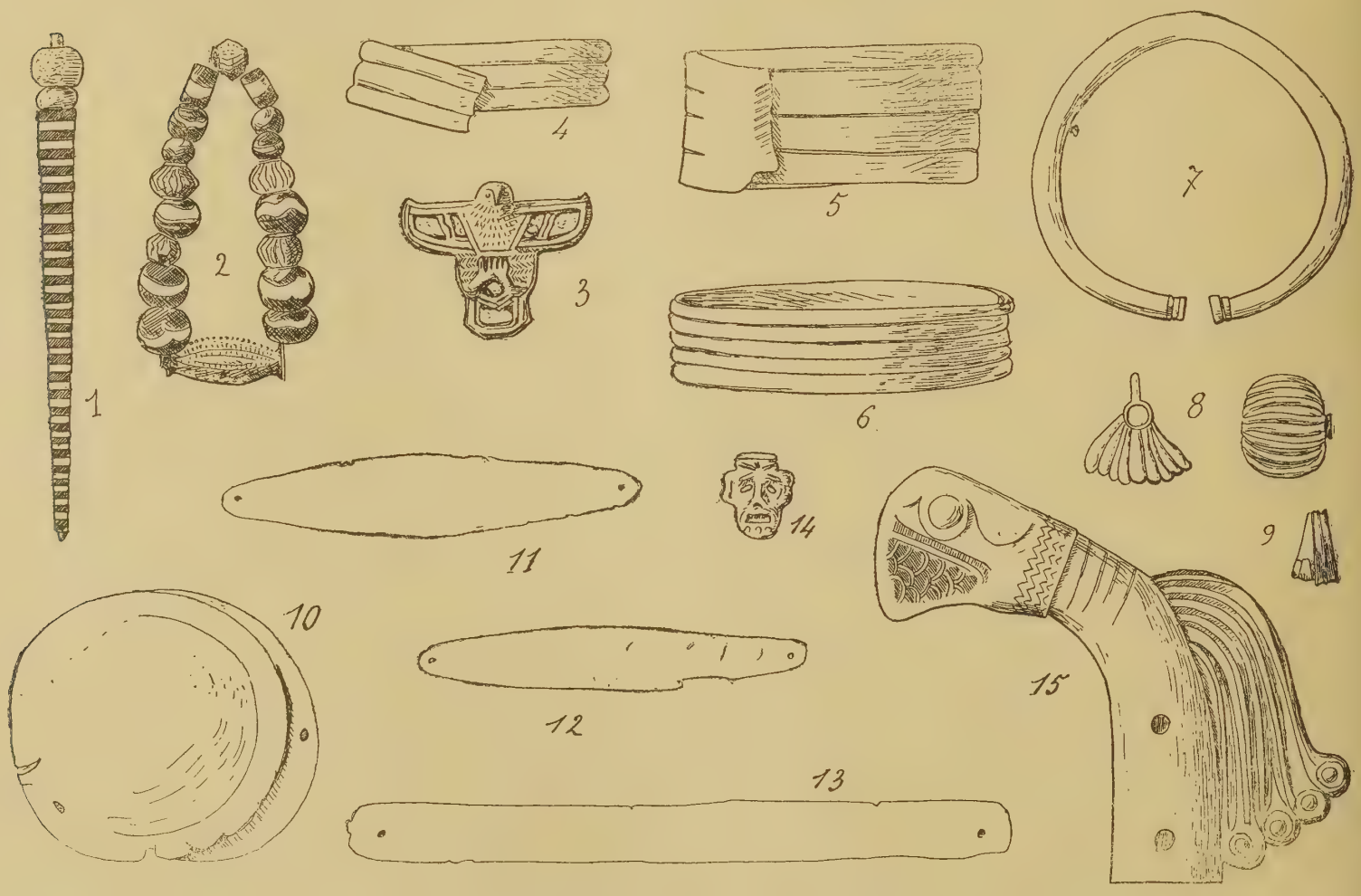

Fig. 53. — Bijoux ; 2/3 G. N. — XXIII[e] s. av. J.-C.

tauré au Musée du Louvre, fait l'objet de la planche XI, 1 et 2, qui en montre les deux motifs principaux : une chèvre sauvage et une oie dévorant un gros poisson ; entre ces panneaux sont des lignes horizontales formées de cercles. L'autre vase, conservé au Musée de Téhéran, reproduit deux fois la chèvre sauvage avec séparations analogues. Nous avions déjà trouvé des vases du même genre à l'Apadana comme dans le deuxième chantier de la Ville Royale et dans le niveau du XX^{e} siècle. A l'intérieur du sarcophage, nous avons trouvé, en guise d'écuelle pour l'ultime purification des mains du mort, un vase taillé dans du bitume ; sur la panse est figuré, de part et d'autre, le corps laineux d'un bélier couché ; la tête de l'animal fait saillie en ronde-bosse (pl. XII, 1, Musée de Téhéran). Deux vases de même matière, figurés sur la même planche (2 et 3), sont au Musée du Louvre ; ils proviennent de sarcophages analogues trouvés sur le Donjon. L'un d'eux est décoré du cou et de la tête d'un taureau ; l'autre est un vase cylindrique, auquel une chèvre sauvage couchée sert de poignée ; l'animal retourne complètement la tête vers le vase, de sorte que les cornes, en relief et détachées, n'étaient pas protégées contre les chocs ; elles ont été trouvées incomplètes.

Dans ces tombes, se rencontraient des vases de cuivre, marmites et bols à fond rond, avec deux anses rivées, des vases cylindriques avec une anse réalisée par un fil de cuivre ; des armes de même métal, poignards et flèches.

Au niveau du dallage inférieur de ces sarcophages, nous avons trouvé des carreaux de briques dessinant un carré ; il était entouré de grandes jarres, réservoirs d'eau, et un puits de drainage, manchonné, était voisin ; parmi les matériaux, nous avons reconnu des briques inscrites au nom de Gimil-Sin. Au-dessous, il n'y avait plus de sarcophages, mais des tombes d'enfants, semble-t-il, à même la terre, avec un mobilier de vases de terre cuite analogue à celui des tombes supérieures ; il s'est rencontré cependant deux vases ornés de peintures ; l'un est cylindrique, gobelet à fond plat, avec un décor de couleur noir verdâtre, en bandes horizontales, de traits obliques croisés, ou formant damier, avec une croix oblique, comme motif principal (fig. 54, n° 1, Musée de Téhéran) ; le second est un petit gobelet, à cordon saillant sur la panse, plus simplement peint de bandes d'ocre rouge (fig. 54, n° 2). Signalons encore, de cet étage, de nombreuses lames de silex, avec la poix qui servait à les monter en faucilles.

L'étage inférieur comprend encore des tombes en jarres — ce sont des vases hauts et bien cuits, souvent ornés de cordons saillants, imitant des cordes (fig. 55, n° 25) —, mais le plus souvent des tombes en fosses qui sont peut-être des caveaux ruinés en terre crue. La fosse mesure 1 mètre sur 1 mètre, plus souvent 1 mètre sur 2 mètres. Le corps est placé, ainsi que le mobilier, entre deux nattes. Les vases sont souvent restés vides et n'ont pas résisté à la pression des terrains ; les écuelles surtout, du reste simples de forme, ont de minces parois. La figure 55

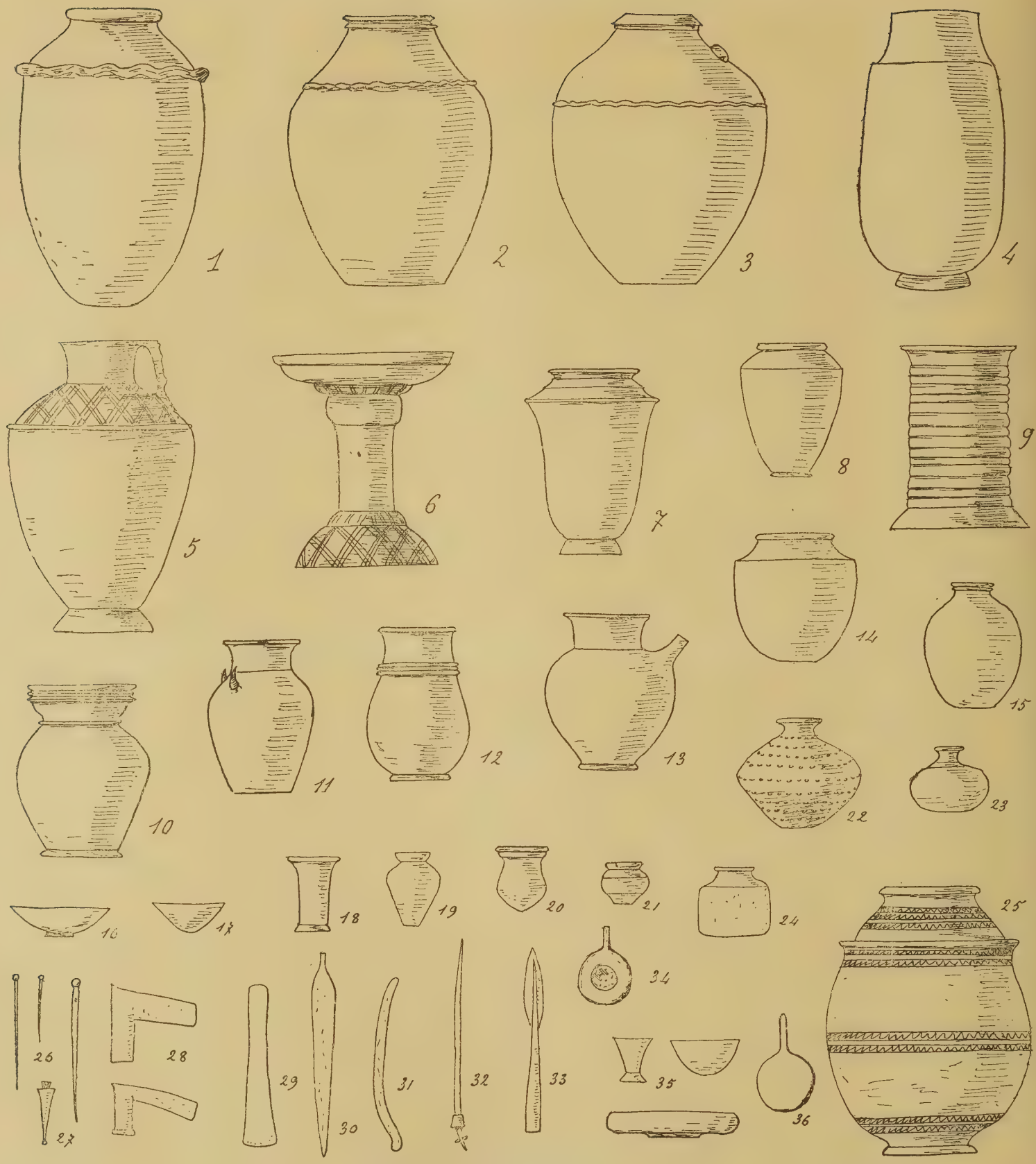

Fig. 55. — Ensemble de vases de terre cuite et objets du XXV[e] s. av. J.-C.

1

2

VASE EN TERRE CUITE A DÉCOR INCISÉ. Époque Our III.

Vases de bitume taillé. — 1. Bélier. — 2. Taureau. — 3. Chèvre sauvage.

donne une idée de la céramique de cette époque, XXV^e^ siècle avant notre ère ; les formes sont, à part quelques vases (7, 8, 10), nettement différentes de celles de la période Our III. Les cruches à anses décorées de pastillages, les grandes coupes à pied, les marmites à cordon et petite saillie sont des types spéciaux à cette profondeur ; ils sont connus de Kish. Les vases peints se ren-

Fig. 54. — Vases peints ; 1/2 G. N. — XXIII^e^ s. av. J.-C.

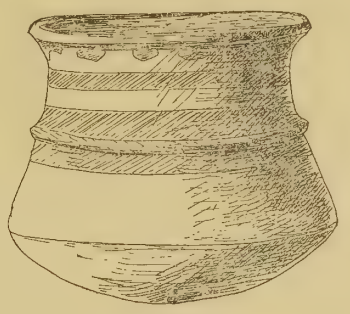

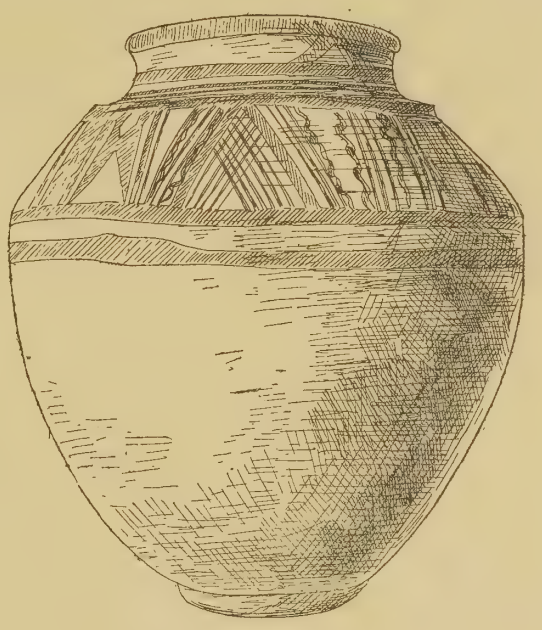

Fig. 56. — Vase peint, monochrome ; 1/3 G. N. XXV^e^ s. av. J.-C.

contrent à cet étage, mais plutôt occasionnellement ; leur peinture est généralement monochrome et tenace ; ce sont surtout de grandes marmites (fig. 56), des écuelles avec quelques traits ; un fragment montre une oie, cachée derrière des roseaux (fig. 57). On trouve quelques vases de pierre ; celui que nous figurons (fig. 55, n° 24) rappelle ceux de l'étage B de l'Acropole, mais sans présenter, comme eux, des percées dans les angles supérieurs pour le passage des anses funiculaires. Les objets de cuivre sont nombreux : épingles à tête formée d'une perle en lapis, parfois si importantes que l'on pourrait les interpréter comme des stylets (26) ; des petits étuis pour la toilette (27) ; des haches à douille fondue (28) ; celt ou burin (29) ; poignards à soie (30) ; lames découpées en croissant dans une feuille de métal : elles sont trouvées par paires ; nous les interprétons comme des tranchants dont on armait des outils de bois (31) ; pointe de lance à section carrée (32) ; pointe de javeline dont la douille conique est obtenue par repli de la feuille de métal découpée (33) ; des vases de cuivre ; une passoire (34) ; gobelets et coupes (35) ; un miroir à poignée (36). On remarque l'analogie de cet outillage de cuivre avec celui que contenait le vase aux poissons (fig. 21).

Fig. 57. — Fragment de vase peint ; 1/3 G. N. — XXV^e^ s. av. J.-C.

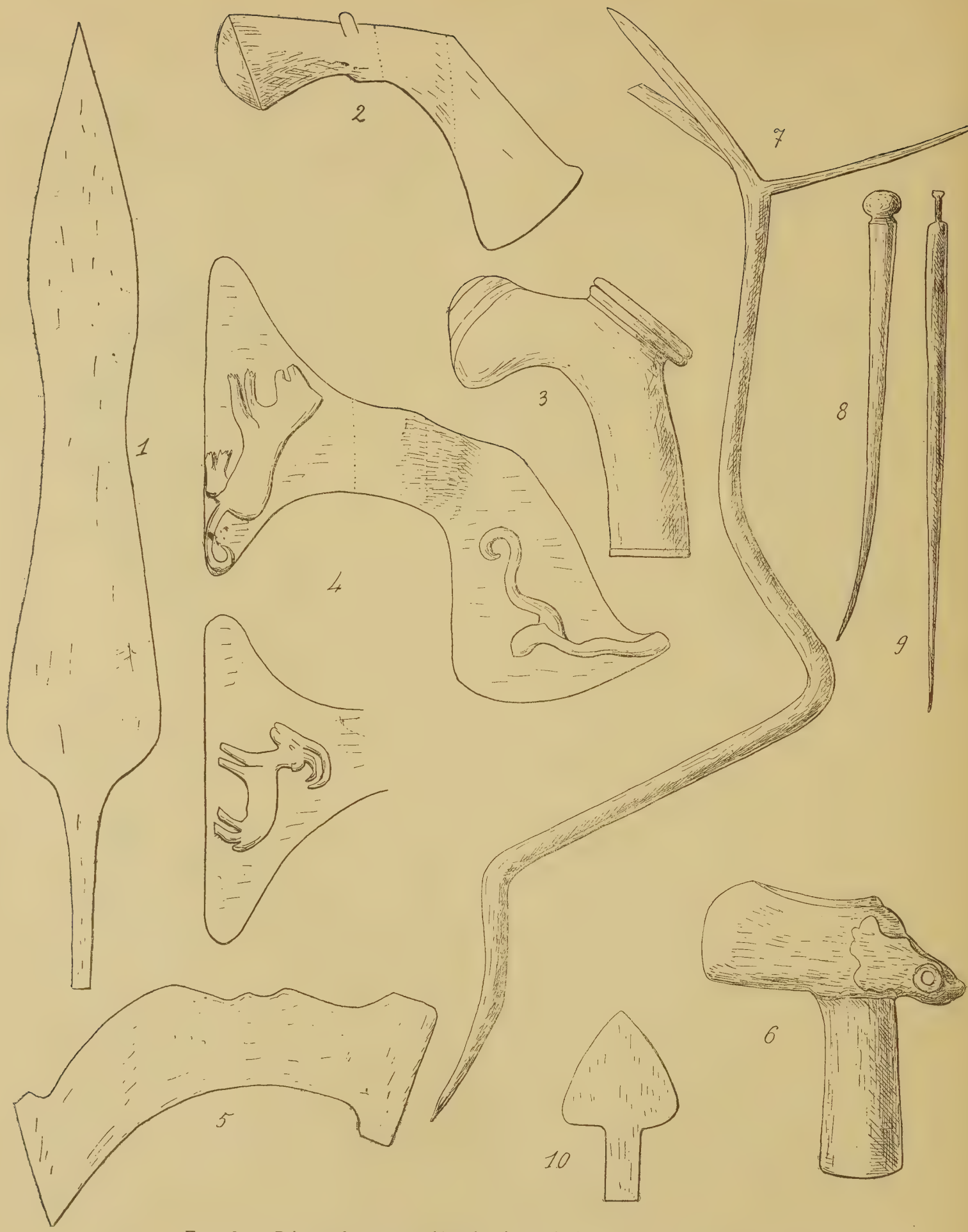

Fig. 58. — Poignées de cannes et objets de cuivre; 2/3 G. N. — XXV^{e} s. av. J.-C.

Nous figurons, à plus grande échelle, un poignard à soie (fig. 58, n° 1) et une collection de poignées de cannes en cuivre ; à part la poignée en argent de l'étage précédent, ce genre semble réservé à cette période (fig. 58, n^{os} 2 à 6) ; l'une de ces têtes de canne présente une aile de part et d'autre de la douille ; d'un côté, sur les deux faces, est un enroulement en saillie ; de l'autre, sur une face, est un petit lion, et, sur l'autre, une chèvre. Ce décor est assez dans le style du Louristan, mais, alors que les haches à douille sont nombreuses dans les tombeaux de la montagne, l'on n'y a pas encore signalé de têtes de canne.

La tige cylindrique, à trois palettes (fig. 58, n° 7), est un support de coupelle en cuivre, peut-être lampe ; les numéros 8 et 9 de la même figure sont des épingles, l'une à tête ronde dégagée de la tige ; l'autre se termine par une soie pour une perle rapportée ; le numéro 10 se réfère à une pointe de flèche à soie.

Une tombe en fosse tranchait au milieu des autres par son mobilier : il comprenait un vase en fritte émaillée bleue, une petite gazelle couchée de même matière, comme de très nombreuses perles cylindriques, émaillées en bleu et en blanc ; et deux imitations de coquilles émaillées bleues ; il s'y trouvait aussi une sorte de douille creuse en cuivre, avec une partie centrale presque sphérique ; nous y voyons l'équivalent des douilles en bouteille du Louristan, qui font partie d'ensembles décoratifs dont la réunion est assurée par de longues épingles (R. Dussaud, *Syria*, pl. XLII, 1930), telles que celle de notre figure 63, n° 2 ; sur une partie de la douille, on distingue, en léger relief, trois personnages barbus, debout, vêtus de longue robe, saisissant chacun de la main droite le poignet gauche du précédent (fig. 59).

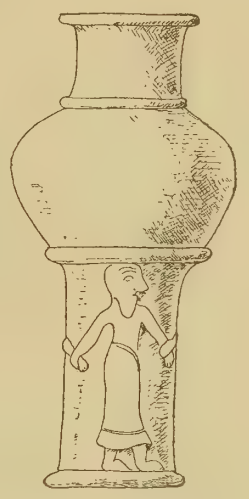

Fig. 59. — Douille en cuivre à personnages ; 2/3 G. N. — XXV^{e} s. av. J.-C.

Notons encore la présence fréquente dans ces tombes de petits étuis de toilette ; ce sont des cornets de cuivre dans lesquels sont réunis par un anneau trois petits outils : la pince à épiler, une tige pointue, une autre se terminant en palette pour le fard ; la couleur était conservée dans des coquilles (*Arca, Cardium* et *Cardita*[1]) ; le résidu, encore adhérent à la coquille, est soit noir, soit jaune brun.

La céramique de l'étage inférieur est nettement différente, bien que les tombes aient les mêmes dispositions ; nous avons réuni les principaux types dans notre figure 60 (1 à 18) ; alors que les vases peints étaient précédemment rares, ils sont ici en majorité : grandes marmites à bandes d'ocre, cratères à décor polychrome, noir et rouge, bols, écuelles, gobelets et bouteilles ; la couleur en est peu fixe et reste souvent imprimée sur la terre pilée. Nous avons déjà figuré de

1. Déterminations de M. Henri Douvillé, de l'Acad. des Sciences.

nombreux vases décorés de cette époque (*Mém. Miss. de Susiane*, t. XX) ; notons que nous avons retrouvé dans cette fouille l'aigle aux ailes éployées, le pentagramme, la hyène (Musée de

Fig. 60. — Ensemble de vases et objets du XXVIII[e] s. av. notre ère.

Téhéran), la gazelle ; nous figurons, d'après un fragment, le bœuf (?) dans une étable (fig. 61), qui est le pendant de la chèvre à l'écurie, publiée par M. Pottier (*Rev. Arch.*, fig. 2, t. XXIII, V[e] série). Nous avons trouvé des vases de terre cuite présentant des becs cylindriques, dirigés vers le haut ; des vases ronds dont la panse est creusée de nombreuses rainures parallèles ; une petite bouteille à anse.

Fig. 61. — Fragment de vase peint polychrome ; 1/3 G. N. — XXVIII[e] s. av. J.-C.

Les vases en pierre sont très nombreux ; ce sont en général des écuelles de gypse et d'arragonite (fig. 60, n° 26).

Le mobilier de cuivre est riche et de formes variées : vases à long bec ouvert, marmites à panse arrondie, sébiles ; l'outillage comprend des haches à longues douilles comme celles du Louristan, de Tépé Mouçian, des pointes de lances,

de javeline et de flèches ; nous avons observé plusieurs boucliers, dessinés sur le terrain par de gros clous de cuivre à tête conique ; le seul dont nous ayons pu mesurer les dimensions était ovale (longueur des axes : $0^m 75$, $0^m 66$). Les clous pouvaient servir à tendre une peau sur un cadre, et protéger le bois ; une tige de cuivre clouée dans le cadre du bouclier formait l'armature de la poignée.

La figure 62 rassemble quelques objets de cuivre : 1, fourchette-cuillère à cinq dents, trop

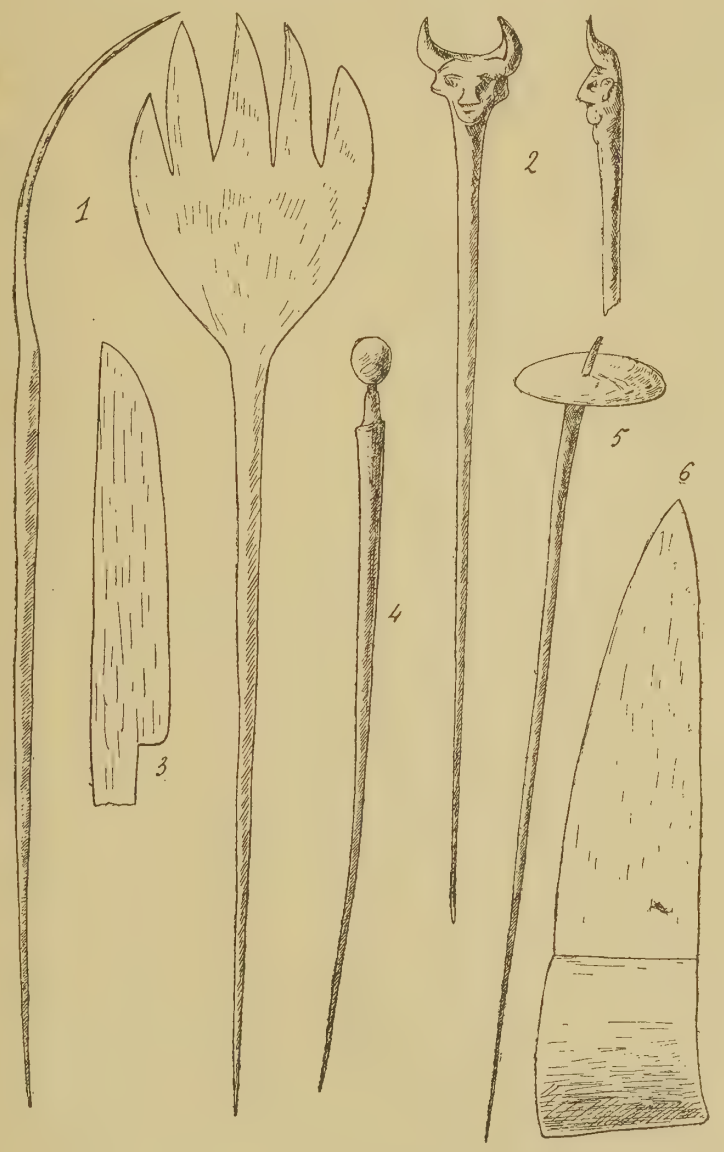

Fig. 62. — Outils et épingles de cuivre ; 1/2 G. N. XXVIII^e s. av. J.-C.

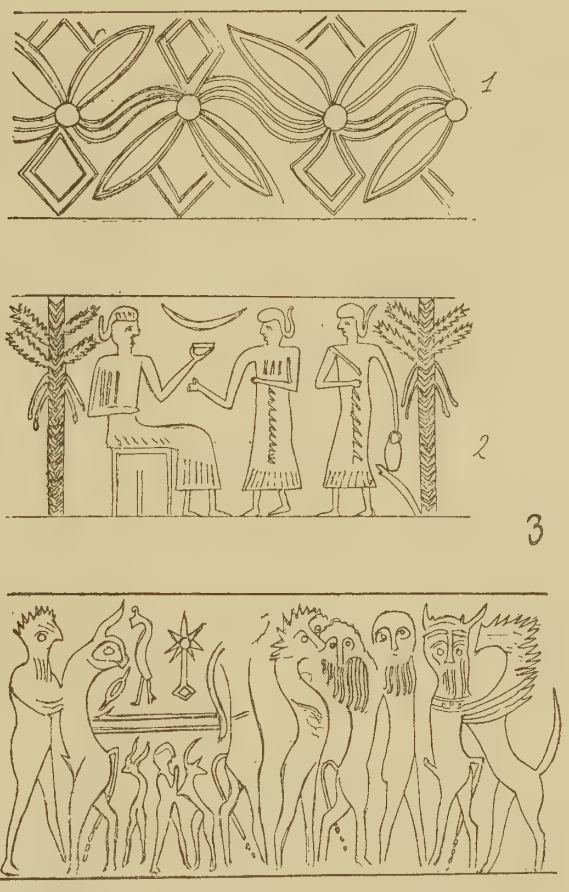

Fig. 63. — Cylindres et cachets ; G. N. — 1, XXVIII^e ; 2-3, XXV^e s. av. J.-C.

lourde, semble-t-il, pour être interprétée comme une épingle à cheveux, malgré l'analogie de forme avec les épingles en or des tombes d'Our ; 2, épingle, dont la tête est celle d'un génie à cornes, modèle connu de Kish ; 3, couteau ; 4 et 5, épingles à têtes rapportées ; 6, couteau, formé

d'une lame mince ; une des extrémités est roulée sur elle-même pour former douille ; le manche était donc perpendiculaire à la lame.

Nous trouvons dans ces tombes des colliers de perles de pierre, lapis et cornaline, en pâte de chaux, parfois en pâte dorée ; l'argent n'est représenté que par une légère agrafe. Les cylindres-cachets sont plus rares que dans la couche précédente ; ils présentent des décors floraux ou des sortes d'yeux ; ils sont en coquille, en pierre tendre, en arragonite ; nous en figurons un exemple en coquille (fig. 63, n° 1 : haut., $0^m 032$; diam., $0^m 015$) et deux cylindres du niveau précédent ; 2, divinité assise devant un palmier, tendant un objet, peut-être une coupe, vers deux individus qui s'approchent ; l'un d'eux est porteur d'un vase à anse ; 3, scène de dressage d'animaux (coquille : haut., $0^m 035$; diam., $0^m 024$).

Ces tombes à fosse sont l'équivalent de celles que G. Lampre a fouillées à Tépé Aliabad, près de Mouçian. Sur ce point, elles étaient à faible profondeur et conservaient leur forme de caveaux voûtés en briques crues, avec cintre très surbaissé, d'éboulement facile (*Mém. D. S. P.*, t. VIII, pp. 73 à 78). Il est donc probable qu'elles avaient la même disposition à Suse, bien que, dans plusieurs cas, la fosse creusée dans le terrain sous-jacent fût parfaitement nette ; les pieds-droits des murs pouvaient continuer les parois de la fosse ; à Tépé Aliabad, comme à Suse, il y avait des nattes au-dessous et au-dessus du dépôt mortuaire ; le temps les a carbonisées ; c'est à tort que l'on a cru à une incinération ; nous avons retrouvé dans des jarres sassanides du bois qui s'était lentement transformé en charbon ; dans une autre jarre de même époque, nous avons trouvé une outre en peau reconnaissable bien qu'aplatie ; les fragments avaient une cassure analogue à celle du bitume.

Au-dessous des tombes à fosse, nous avons traversé $0^m 50$ de terre très dure ; nous y avons recueilli quelques fragments de cratères à quatre boutons à engobe rouge ; nous avons ensuite reconnu le sol naturel, qui était sur ce point, à peu près au niveau de la plaine.

II. *Milieu de la bordure du tell.*

Nous avons entrepris ce chantier, au milieu de la bordure de la ville, face au sud-ouest, dès 1923 ; la muraille achéménide manquait, enlevée par l'érosion, et deux grands ravins facilitaient notre pénétration. Dans le ravin du sud, les couches arabes descendaient très bas, recouvrant de grands tombeaux voûtés néo-babyloniens, au-dessous desquels se trouvaient des sarcophages et des caveaux élamites ; ceux-ci presque au niveau de la plaine. Nous avons concentré nos efforts sur le deuxième ravin ; notre progression vers le nord a été arrêtée par des remblais sassanides de 12 mètres d'épaisseur ; nous avons poussé notre fouille en profondeur, jusqu'au sol naturel, que nous avons atteint à 3 mètres au-dessous du niveau de la plaine ; nous avons

déblayé à cette profondeur une fosse d'une trentaine de mètres de côté ; nous avons reconnu le niveau hydrostatique par un puits, qui est descendu jusqu'à l'eau, à 6 mètres plus bas (fig. 64).

Au sud de la fouille, en bordure, se trouvaient des constructions arabes, simples maisons ruinées jusqu'au niveau des carrelages ; nous y avons trouvé quelques bracelets en argent ;

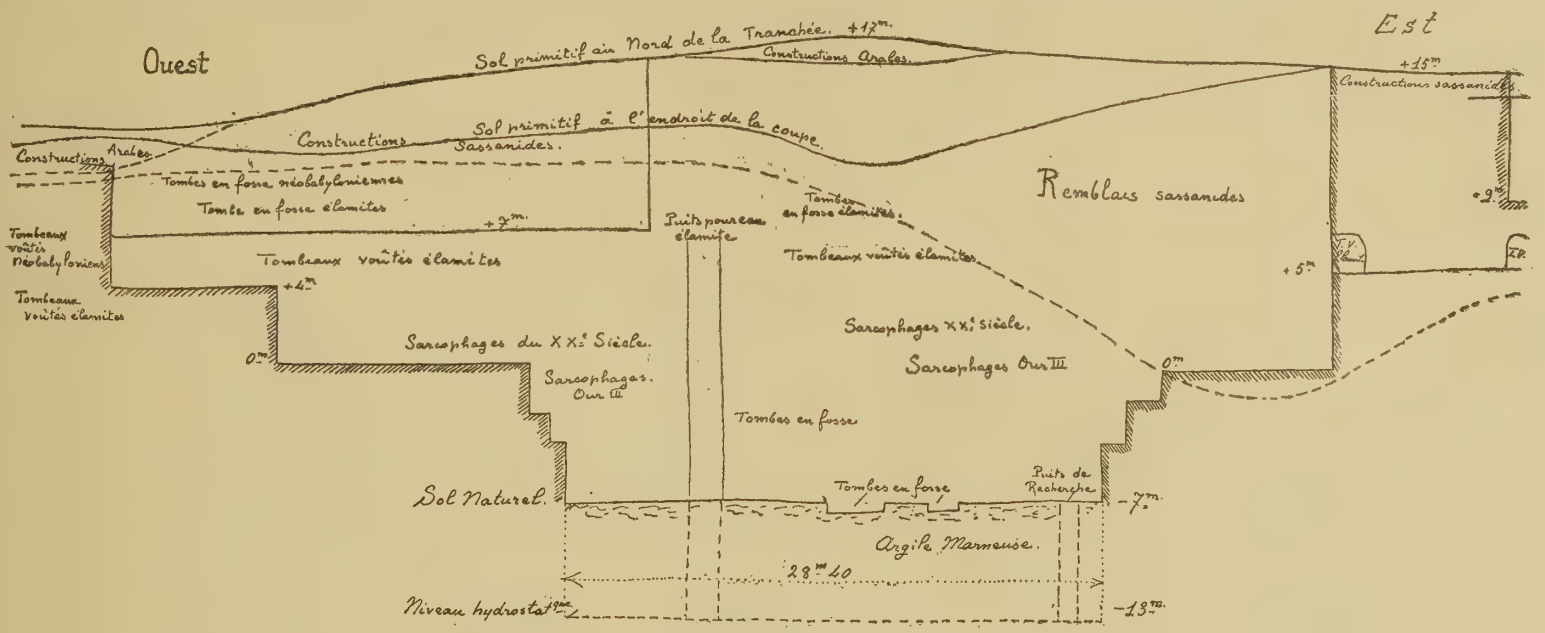

Fig. 64. — Croquis de la coupe du IIe chantier de la Ville Royale.

au-dessous, le niveau sassanide était représenté par des fours de potiers près desquels était un amas de jarres brisées ; nous avons extrait des tablettes inscrites, et des fragments de tablettes en terre crue, des lames de silex et des nucléi ; il nous a paru que ces éléments avaient été autrefois emmagasinés dans des vases, qui avaient été par la suite renversés et brisés. Les tablettes formées d'une argile très grasse et très pure fournissaient une excellente matière pour la fabrication de figurines ; le silex mis en poudre permettait de dégraisser l'argile jusqu'au point voulu.

Dans notre fouille du Donjon, nous avons aussi trouvé, près d'un grand four du XXe siècle, une grande jarre de 1m 25 de diamètre, rempli de tablettes déformées par la pression et à demi décomposées par l'humidité.

Les tombes sassanides d'enfants en jarres ou en petits sarcophages étaient nombreuses : nous y avons trouvé des petites figurines en os, dont nous avons dessiné quelques-unes (fig. 65). Le numéro 1 est une poupée tout à fait rudimentaire (Musée du Louvre) ; c'est elle qui nous a donné l'idée que certains des os gravés de l'Acropole pourraient être des jouets d'enfants. Le numéro 2 est le type le plus commun ; les bras étaient le plus souvent rapportés ; des incisions horizontales permettaient de serrer des vêtements ; les numéros suivants se rapportent à des types plus soignés et moins courants, parfois travaillés sur les deux faces ; les mains croisées sur

la poitrine sont une survivance de la pose des poupées de terre cuite du XX[e] siècle avant notre ère.

Dans le remblayage sassanide à petits éléments, qui recouvraient le massif ancien de surface très irrégulière, nous avons trouvé des figurines hellénistiques. Le massif contenait à l'ouest des tombes en fosse néo-babyloniennes et élamites, des caveaux voûtés et de grandes jarres funé-

Fig. 65. — Figurines en os sassanides; 2/3 G. N.

raires élamites, puis des caveaux voûtés élamites; ces derniers occupant toute la largeur de la coupe de l'ouest à l'est. Dans les jarres funéraires se trouvaient parfois des contrats sur terre crue; trois ou quatre tombes, déblayées dans une même zone, ont donné douze copies identiques d'un même acte. Les caveaux voûtés les plus importants, contenant de nombreux squelettes, ne fournissaient que de la poterie; les tombeaux plus petits, faits pour un ou deux individus, étaient plus intéressants, avec des cylindres, des poids de balance en hématite. Notons deux petites bouteilles en plomb (fig. 66); l'une est ornée à la base du col, l'autre présentait au sommet du col une sorte de perle en pierre dure, sertie par le métal; nous avons pensé que ces fioles pouvaient être des lampes à pétrole, qui sont connues de ce niveau, en terre cuite, mais elles pourraient être des vases à parfum. Nous n'avons pas trouvé de tablettes dans les caveaux eux-mêmes, mais, dans les terres environnantes, plusieurs vases étaient remplis de ces documents alors assez bien conservés. Le même fait s'est rencontré dans les niveaux inférieurs à sarcophages. Au niveau des tombes d'Our III, nous avons de plus trouvé, dans un des petits vases accompa-

gnant une tombe, un petit trésor d'argenterie : il comprenait la poignée de canne dont nous avons donné le dessin précédemment, une petite masse d'armes unie, des bracelets, des pendants d'oreille, des épingles et des fils de métal de diamètres plus ou moins importants. Au même étage, une bassine ronde en cuivre contenait une marmite à anse, de même métal ; celle-ci était à son tour remplie de trois vases et d'outils en cuivre (fig. 67 et 68).

Presque tous les sarcophages contenaient des cylindres et des poids de balance ; nous avons même pensé que ce cimetière était celui du quartier commerçant ; les petits objets se trouvaient

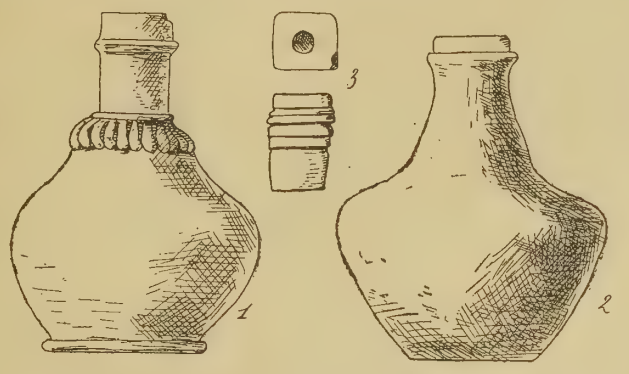

Fig. 66. — Bouteilles en plomb élamites ; 1/2 G. N.

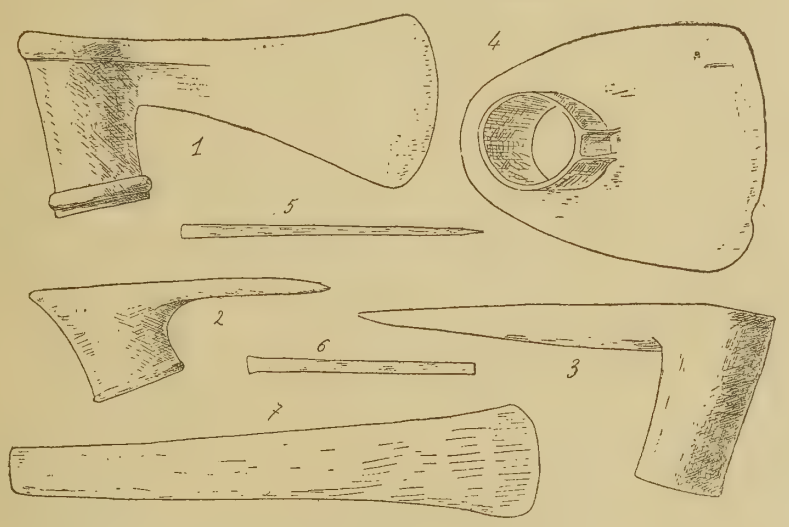

Fig. 68. — Outils de cuivre ; 1/3 G. N. — XXIII[e] s. av. J.-C.

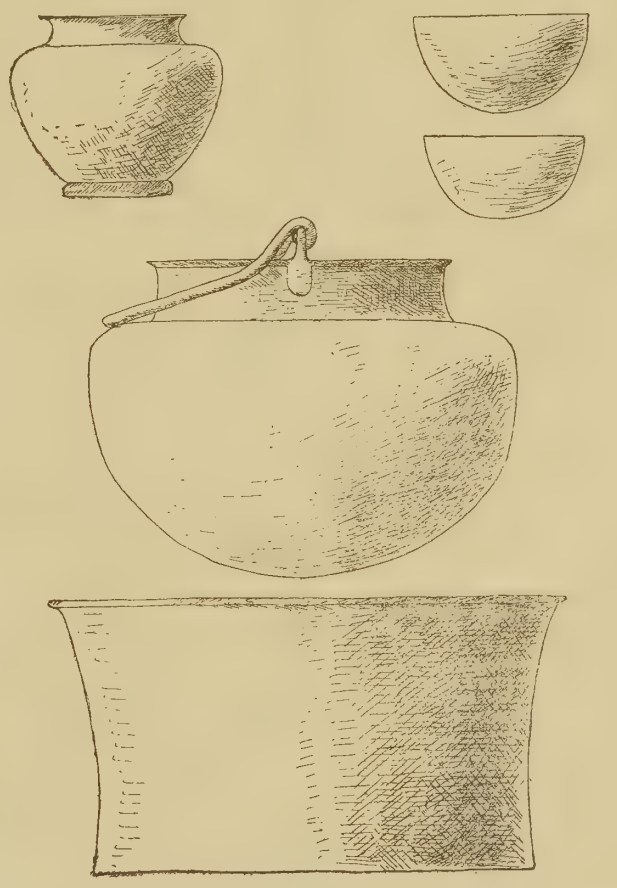

Fig. 67. — Vases de cuivre ; 1/4 G. N. — XXIII[e] s. av. J.-C.

en général près de la tête du mort ; des poids plus importants se rencontraient à l'extérieur de la tombe.

Au-dessous des sarcophages, des tombes en fosse contenaient des petites tablettes votives, avec invocation du nom d'Ebarti, puis on arrive au sol naturel dans lequel étaient creusées les fosses de 1 mètre sur 2 mètres, contenant les vases à anse et les vases peints du XXV[e] siècle avant notre ère.

III. *Donjon.*

Sur la carte, le Donjon paraît à l'angle sud des ruines comme une presqu'île saillante sur le quadrilatère qui limite, *grosso modo*, la ville antique. La situation et l'élévation de cette butte, comparable à celle du plus haut sommet de l'Acropole, lui ont valu cette dénomination de Dieulafoy. Cet isolement est surtout apparent du fait de l'érosion, qui a creusé, à l'est et à l'ouest, deux grands ravins ; la muraille qui limite la bordure sud-ouest, nord-est de la ville, se prolonge nord-sud, sans redans, jusqu'à l'extrémité du Donjon ; elle est arrêtée alors par une muraille perpendiculaire, d'environ 120 mètres de longueur, rencontrant une muraille sud-nord, de 200 mètres de long, qui se réunit à la muraille dentelée de la face sud-est-nord-ouest. La muraille achéménide est reconnaissable à son radier de gravier ; elle était sans doute en mauvais état aux temps sassanides, car il y a eu réfection à cette époque ; c'est du reste cette circonstance qui nous a fait commencer les travaux du Donjon, au printemps 1928. Les pluies mirent à jour, sur la pointe sud, deux lignes de hautes jarres superposées par deux ou trois, verticalement dans la terre pilée. Ces jarres étaient de différents modèles ; les unes, plus nombreuses, de forme ovoïde, d'époque parthe, d'autres, à corps cylindrique, à fond pointu, à petit col, étaient pourvues d'anses et paraissent d'importation sidonienne, d'époque séleucide ; une jarre, sans anse, à col court se terminant par de larges bords plats, porte, en estampille, un vaisseau sur la mer indiquée par trois traits ondulés ; cette marque rappelle les monnaies de Sidon à l'époque achéménide. Nous croyons que ces jarres étaient placées dans le sol remblayé pour le rendre plus ferme, comme nous utilisons des pilotis ; il est possible aussi que l'on ait cherché un certain assèchement du sol ; les jarres des rangées inférieures étaient parfois vides ; on trouvait des restes d'ossements d'enfants dans quelques-unes à large ouverture ; il est donc probable que ces matériaux avaient été trouvés dans les cimetières parthes, bouleversés par la réfection de l'enceinte. En dégageant ces rangées de vases, nous vîmes qu'un peu en arrière et au-dessus, subsistait une vingtaine de mètres de longueur d'un petit mur, construit en briques émaillées provenant de l'Apadana, et coupé par une porte indiquée par deux bases de colonnes en briques cuites avec enduit de ciment.

Fig. 69. — Figurine de bronze ; 2/3 G. N. — Sassanide.

La construction qui nécessitait un tel travail devait être importante et l'exploration fut décidée. Le niveau des dallages était recouvert de 1 m 50 à 3 mètres de terre ; on y rencontrait

des tombes généralement orientées nord-sud ; nous avons recueilli quelques crânes intéressants ; plusieurs étaient comme recouverts de couleur rouge, trace du suaire qui les avait enveloppés, teint au minium de fer, d'autres présentaient de nombreuses perforations circulaires de 0^{m} 06 de diamètre, dues sans doute à quelque insecte. Plusieurs de ces tombes contenaient des vases émaillés sassanides. Nous avons recueilli des pièces de monnaie de cuivre et d'argent, en particulier une douzaine de pièces d'Alexandre le Grand ; notons quelques petits bronzes, un petit aigle, les ailes éployées (Musée de Téhéran), une femme debout (fig. 69), des figurines hellénistiques, et des fragments d'une poterie, que nous avions déjà trouvée dans le chantier I, près d'un four sassanide.

C'est une céramique parfaitement cuite, très résistante, souvent peinte et vernie ensuite. Nous reproduisons quelques-uns des fragments du Musée du Louvre (fig. 70), têtes d'animaux ; taureau, bélier, oiseau, serpent ; des anses et des fragments d'écuelles. Le Musée de Téhéran conserve une petite fiole à anse, de vernis noir, qui a été trouvée sur le dallage de la cons-

Fig. 70. — Fragments de poterie vernissée sassanide ; 2/3 G. N.

truction. Cette poterie est analogue à celle que Chantre a trouvée, dans ses fouilles de Cappadoce, à Kara-Euyuk, avec de petits pantins sassanides. Elle représente donc une survivance de la poterie gréco-parthe.

En fin de campagne 1932, la construction était entièrement déblayée ; au sud-est, se trouvait un édifice isolé, à peu près carré, en plan (11 m. sur 10 m.) ; plusieurs sols de plâtre coloré, se recouvrant de façon inégale, montraient des changements de distribution intérieure ; les fondations en briques crues semblent indiquer une salle à colonnes ; le mur sud se prolonge par une enceinte, dont nous avons signalé la porte ; celle-ci devait donner sur le chemin de ronde. A l'ouest de l'édifice était une cour dallée, avec des blocs de pierre disparates, provenant de monuments plus anciens, souvent calés avec des fragments de statuettes parthes, en marbre. Plusieurs de ces pierres proviennent des ruines du palais achéménide : fragment de linteau de

Fig. 71. — Fragments de bas-reliefs achéménides.

porte, bas-relief, représentant un griffon ailé ; bases de colonnes, etc. Deux bases de colonnes étaient posées sur le sol en plâtre d'un couloir : elles portaient des traces d'inscriptions grecques et avaient été signalées par Loftus.

Au nord de ces surfaces plus au moins à ciel ouvert, commençait un édifice, sur plan rectangulaire (50 m. de l'est à l'ouest sur 36 m.). Cette surface était entièrement dallée de carreaux, recouverts par endroits d'un enduit de plâtre ; un vestibule d'entrée était visible au milieu de la façade est ; une allée centrale, en partie dallée avec des carreaux de marbre, souvent débris d'anciennes stèles parthes, correspondait à cette entrée ; l'angle sud-ouest de la construction avait été enlevé par le ravin ouest. Le plan n'était pas visible, d'après le dallage presque continu ; il ne restait rien des murs en élévation.

En avant de la porte d'entrée orientale, se trouvait une cour, dallée avec des pierres de rencontre, en particulier avec des débris de plinthes à cannelures, arrêtées par une bordure de marguerites, et des fragments de bas-reliefs qui sont des parties de revêtement décoratif d'une salle et d'un escalier du palais achéménide. Citons : les pieds des gardes du roi, au-dessus d'une bordure de marguerites (fig. 71, n° 1) ; — leur chaussure est la même que celle des archers sur les panneaux de briques émaillées ; la boule qui garnit le talon des piques est décorée de lignes flexuées — une femme monte l'escalier, tenant un canard ; une autre porte un drageoir (fig. 71, n^{os} 2 et 3), ces deux motifs se trouvent à Persépolis sur le décor d'un escalier, et sont attribués à Artaxerxès III, par Mr. Cecil Harcourt, qui les a étudiés dans une publication du British Museum. Cette étude a été faite sur des moulages pris sur place et rapportés par une mission envoyée par le baron Savile et Mr. Herbert Weld. L'auteur pense que les deux personnages, dont nous venons de parler, sont des hommes ; il a vu une moustache au-dessus de la lèvre supérieure ; la femme au drageoir de Suse (Musée du Louvre) ne nous permet pas d'y contredire de façon directe, puisque la face manque, mais le même motif était figuré en panneau de briques et nous possédons le bras droit qui tient le bouton du couvercle ; c'est bien un bras féminin ; le bas-relief de la femme au canard est au Musée de Téhéran, et n'a pas de moustache ; le Musée du Louvre a une face féminine, provenant d'un autre bas-relief, et qui présente le même détail de la coiffure et du voile ; il n'y a pas de moustache. Un quatrième fragment de bas-relief (fig. 71, n° 4) représente un griffon ailé couché (Musée de Téhéran). Citons encore comme provenant du même dallage plusieurs fragments de la charte de fondation du palais de Suse par Darius I^{er}.

Autour de la cour, de grosses pierres formaient les fondations de murs secondaires, ou de colonnes ; c'étaient surtout des bases de colonnes plus ou moins fragmentées, ayant appartenu à un édifice d'Artaxerxès II, mais aussi des blocs de pierre plus ou moins frustes ; un élément nous avait paru appartenir au chapiteau des colonnes d'Artaxerxès II ; il comprenait un sommet carré, un cylindre, puis entre deux cercles de perles des godrons accentués, puis un fût cannelé, au galbe concave (fig. 72) ; il a été publié par M. J. de Mecquenem dans l'*Architecture* (vol. XLVI, n° 3, p. 105). L'auteur y veut voir plutôt un autel. En faveur de cette hypothèse,

nous pouvons dire que ce curieux élément d'architecture est encore isolé. Nous énumérerons encore un socle de calcaire portant une inscription grecque datée de l'an 25 de notre ère, deux bases de colonne avec inscriptions grecques, deux fragments de statues en grès, etc.

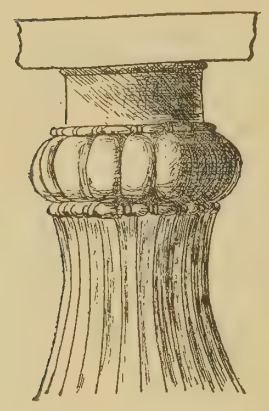

Fig. 72. — Fragment de chapiteau achéménide ; 1/20 G. N.

D'après ce que nous venons de dire, l'édifice ne peut être que sassanide, puisque les débris de l'époque parthe y sont réemployés avec cette indifférence. Les fondations nous ont permis de préciser la position des murs extérieurs ; leur importance fait prévoir une grande élévation de l'édifice ; elles avaient, en effet, $2^m 55$ de profondeur : mur de briques crues ($0^m 32 \times 0^m 32 \times 0^m 13$), de $1^m 75$ de hauteur, avec rang inférieur de briques cuites ($0^m 31 \times 0^m 31 \times 0^m 06$), et au-dessous un lit de gravier, de $0^m 74$ d'épaisseur. Nous pensons que c'était la demeure du gouverneur de la ville.

En étudiant les fondations, nous avons constaté que le palais avait été construit sur une plate-forme, obtenue en rasant le sommet d'une butte-nécropole, le même cas avait été observé pour l'établissement, à l'Apadana, du palais achéménide. Les fondations étaient creusées dans la butte elle-même et des voûtes élamites avaient été rasées, mais les tombes subsistaient entre les massifs de briques.

Nous avons entrepris l'exploration complète du Donjon, dont la position rendait plus facile qu'ailleurs l'enlèvement des déblais ; nous sommes actuellement descendus à $3^m 20$ au-dessous du dallage, sur toute la surface ; une moitié est explorée à $5^m 60$, et un cinquième environ a été poussé à $7^m 60$ au-dessous de la même cote (fig. 73).

L'étage élamite est représenté seulement par sa couche inférieure ; il nous a fourni quelques éléments nouveaux, tels que gourdes et bouteilles peintes, des têtes de poupées en terre crue et

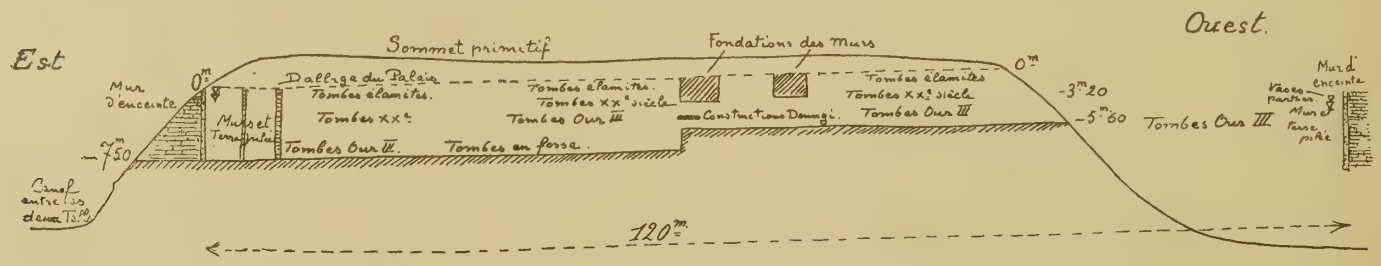

Fig. 73. — Croquis de la coupe du Donjon.

cuite ; le corps de l'une de ces poupées était formé d'une plaque rectangulaire d'argile doublée dans sa longueur ; un trou central permettait de fixer en haut la tête dont le cou est creux au moyen d'une tige ; les coins supérieurs de la plaque étaient percés et les deux parties écartées pour passer le bras articulé (pl. XIII, fig. 2). Nous avons trouvé un fragment de bras, mais trop maigre pour le corps. La tête est couronnée d'une sorte de béret, mais ce sont les cheveux

qui sont ainsi indiqués ; des trous percés sur le haut de cette couronne saillante permettaient de fixer le bonnet pointu, qui semble la coiffure populaire, à cette époque (Musée de Téhéran) ; une tête en terre cuite, du même dépôt, comporte cette coiffure (Musée du Louvre). Un petit personnage en terre cuite est muni de deux petits anneaux à la taille pour permettre la suspension par fil.

Les sarcophages de la période d'Hammourabi ont été très pauvres, mais nous avons trouvé dans les terres d'assez nombreuses tablettes, qui nous ont engagé à poursuivre. Au milieu d'un lot de tablettes, près d'un four de potier, nous avons trouvé un fragment d'un délicat bas-relief (fig. 74) ; une femme, coiffée d'un chapeau conique se terminant par une grosse boule, lève les mains en signe de prière ; devant elle, au-dessous de la roue solaire, court une chèvre (Musée de Téhéran) ; c'est, à grande échelle, une scène de cylindre.

Fig. 74. — Petit bas-relief sur terre crue ; 1/3 G. N. — XX^e s. av. J.-C.

A l'est de la fouille, nous avons rencontré de nombreux moules de fondeur en cuivre ; ils sont parfois complets en deux pièces, montrant les trous de coulée ; ils sont en pierre tendre, généralement en grès, parfois en pierre ollaire ; certains portent les creux sur quatre faces ; ce sont des moules de pointes de flèches, de javelines, de poignards et d'épingles ; les tombes renfermaient surtout des outils de cuivre, burins et petits ciseaux ; nous en avions conclu que ce cimetière du Donjon était celui des artisans, mais le niveau des tombes d'Our III n'a pas confirmé cette manière de voir.

Nous avons réuni, figure 75, les principaux types de la céramique et des objets de la période du XX^e siècle ; vases funéraires, 1 à 3, sarcophage, 21, et grands vases, 4 et 5, à 1/15, les autres vases et les objets de cuivre, à 2/15. Le numéro 6 se rapporte à ces vases incisés, que nous avons, cette campagne, trouvés dans le niveau inférieur, mais plus haut les années précédentes. Le numéro 8 est un petit vase de terre cuite, qui porte un serpent tracé à la peinture noire (Musée de Téhéran) ; c'est le seul vase peint que nous ayons trouvé à cet étage, sur la Ville Royale ; le vase d'arragonite, 17, provient du II^e chantier de la Ville Royale ; nous n'avons pas trouvé de vase de pierre dans ces tombes, sur le Donjon. Les numéros 18 à 20 montrent les types de vases en cuivre ; la hache à douille, 22, est un type que l'on rencontre au Louristan ; nous en avons trouvé une inscrite au nom d'Attapakshou ; viennent ensuite : un couteau, deux épingles, deux outils, une tête de javeline, ou poignard, à deux rivets ; une faucille (?) longue et étroite.

La figure 76 rassemble en comparaison la céramique et les cuivres de la période Our III. La poterie est plus variée de formes que la précédente, car elle présente des types analogues, mêlés à des survivances des types du XXV^e siècle ; elle a aussi des vases tout à fait caractéris-

tiques, tels que les numéros 7, 8, 18, et surtout 15, vase à fond rond, à large orifice, et dont le col est peint à l'ocre rouge ; les petits vases, 19 à 24, sont ceux qui sont disposés tout autour des tombeaux ; on y retrouve des raisins, des pois chiches, etc. Les numéros 1, 2, 4, 5, 32, sont les jarres utilisées pour les sépultures d'enfants ; les sarcophages sont généralement à moulures, 34 ;

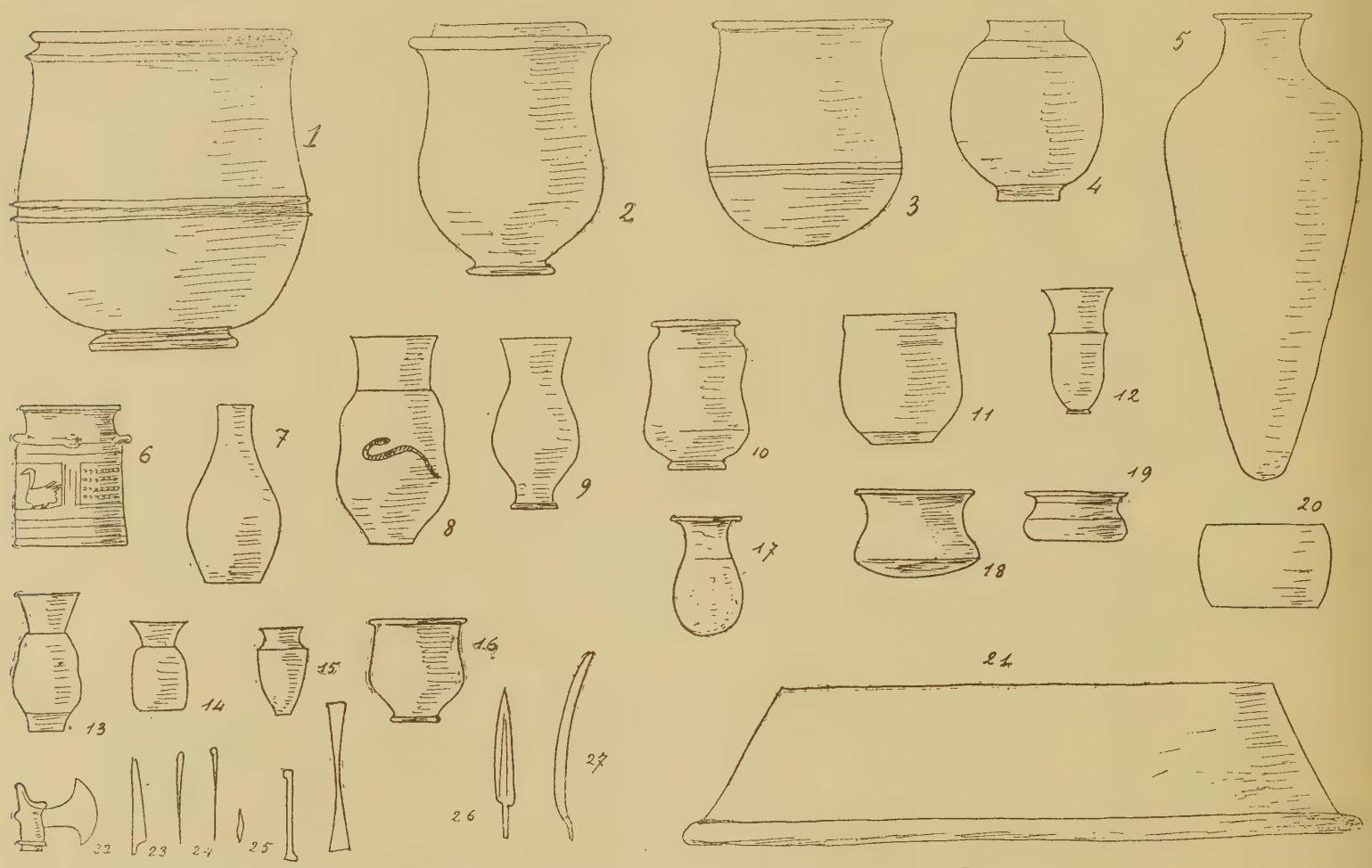

Fig. 75. — Ensemble de vases et objets du XX[e] s. av. J.-C.

la partie supérieure est soit lisse, soit partagée en cases d'offrandes par des nervures, ou présente des canalisations et un déversoir impliquant des libations ou le sacrifice d'un animal sur le tombeau, comme cérémonie funèbre. Nous avons trouvé deux cuves funéraires rectangulaires, avec fond et couvercle ; ce dernier était en deux parties pour être maniable ; la poterie était renforcée par des saillies (33). Ces cuves ne contenaient pas d'ossements ; peut-être servaient-elles pour le dépôt provisoire des corps pendant les préparatifs de l'inhumation (?).

Le numéro 47 est un vase d'arragonite, les numéros 35 à 42, des vases de cuivre ; les formes hautes sont parfois munies d'une anse faite d'un fil de métal. Nous avons ajouté deux types de poignards à la série donnée précédemment.

Fig. 76. — Ensemble de vases et objets du XXIII[e] s. av.J.-C.

Nous figurons, à mi-grandeur, trois petits vases de terre cuite de ce niveau; une petite bouteille à larges bords plats, une sébile à manche se terminant par une tête d'animal, un petit biberon ressemblant un peu à un modèle du IIIe niveau de l'Acropole (fig. 77).

Les vases peints sont rares; cependant, nous avons recueilli une petite bouteille (fig. 78, n° 1), décorée de poissons; cette trouvaille nous fait penser que les bouteilles analogues, trouvées sur

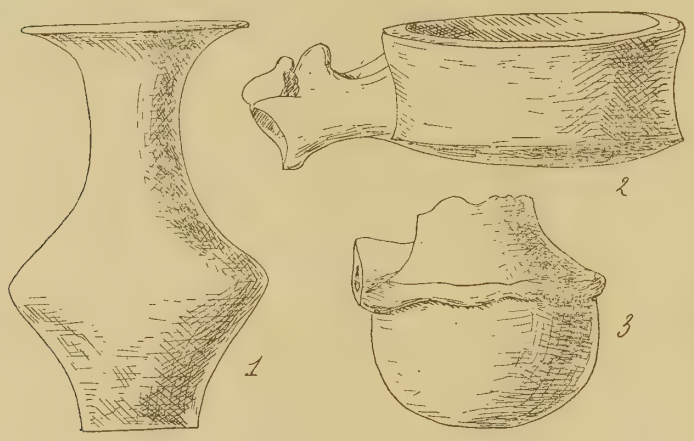

Fig. 77. — Petits vases de terre cuite; 1/3 G. N. XXIIIe s. av. J.-C.

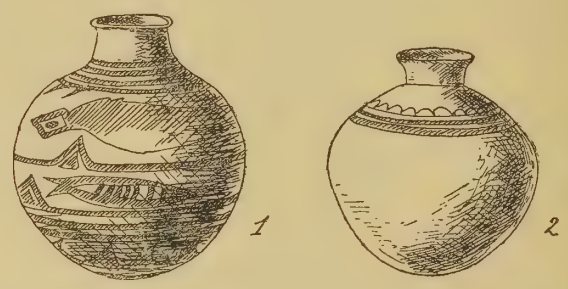

Fig. 78. — Vases peints; 1/6 G. N. — 1, Our III; 2, Élamite.

l'Acropole au-dessus du IIe niveau et rattachées à Suse II, pourraient être toutes du XXIIIe siècle. Le numéro 2 de la même figure se rapporte à un vase analogue, mais décoré seulement d'une bande festonnée; il provient d'un tombeau voûté élamite.

Dans un sarcophage de cette période se trouvait un vase à quatre boutons, à décor incisé; il était très fragmenté, mais a pu être reconstitué au Musée du Louvre; les deux motifs principaux étaient une oie et une barque à proue relevée; nous reproduisons un croquis (fig. 79) de cette dernière; elle est très analogue à la barque incisée sur un vase de même nature, dessiné par M. Jéquier, dans le tome Ier des *Mém. de la D. S. P.* (fig. 337). On remarque, sortant de la barque, deux séries de bâtons verticaux, longs et courts, se terminant chacun par un petit cercle. Nous pensons qu'il s'agit de la représentation des rames placées debout dans la barque au repos et figurées avec un certain souci de la perspective; ces rames, à pale circulaire, existent encore dans le sud de l'Asie, d'après les indications de M. le Commandant Lefebvre des Noëttes, qui étudie en ce moment la batellerie de l'antiquité.

Nous avons signalé précédemment une écuelle de bitume taillé, ornée d'une tête de taureau, comme venant d'une tombe du Donjon, nous en avons trouvé les fragments d'une autre, à tête de bélier, les yeux incrustés; le plus intéressant de ces vases de bitume a été le suivant : c'est un vase presque cylindrique; le bord supérieur, assez large, est décoré de petits cercles en coquille, incrustés; deux plaquettes rectangulaires se détachent horizontalement du vase et sont reliées à

l'extrémité opposée par deux petits personnages debout (H., 0m08), dont la tête, coiffée d'un bonnet (?), émerge au-dessus de la plaquette supérieure; ils sont vêtus de la robe à franges et lèvent les mains sur leurs poitrines (pl. XIV, 1 et 2, Musée de Téhéran).

Une statuette en terre crue, de 0m40 de hauteur (pl. XIII, 3), a été trouvée dans le même chantier; elle représente un personnage dans la même attitude et de costume analogue. La même analogie se retrouve avec de petites figurines de terre cuite du même niveau (fig. 85, n° 5). Il semble que ce soit plutôt la représentation des prêtres en prières, plutôt que celle de divinités.

Un autre vase de purification, trouvé dans un sarcophage, est un bol d'albâtre : trois

Fig. 79. — Fragment de vase incisé; 1/2 G. N. — Our III.

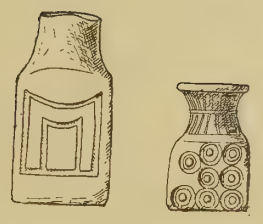

Fig. 80. — Petites bouteilles en pierre; 1/2 G. N. Our III.

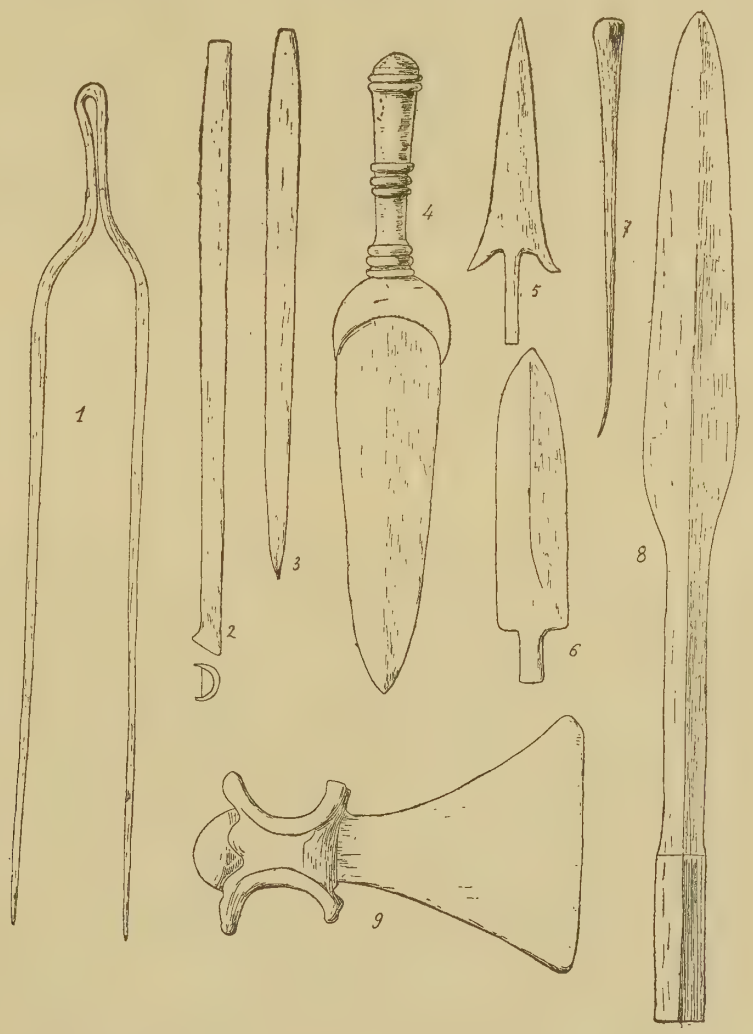

Fig. 81. — Outils et armes de cuivre; 1/3 G. N. — Our III.

serpents sont en relief sur la panse et leurs têtes faisant saillie forment l'anse du vase; un lion et un taureau se faisant face se partagent le champ; leurs yeux étaient incrustés de coquille avec prunelle de bitume; les attitudes des deux animaux sont très belles encore, malgré les détériora-

tions dues à la fragilité de la matière; ce bel objet, qui avait à subir un nettoyage minutieux avant d'être reproduit, est conservé au Musée de Téhéran.

Notons deux petites bouteilles de pierre gris bleu (fig. 80). L'une d'elles est décorée de ce qui paraît une entrée de maison; l'autre est ornée de petits cercles.

Nous avons dessiné, au tiers de leur grandeur, quelques objets de cuivre, provenant des sarcophages (fig. 81) : pincettes, gardant encore une certaine élasticité, gouge et burin, beau poignard, dont le manche est fondu avec la lame, pointes de flèches, épingle, pointe de lance, dont la tige de section carrée se termine par un talon renforcé, hache à douille, enfin, bien caractéristique du niveau. Les tablettes de terre crue, contrats et syllabaires, n'étaient pas très rares; nous avons noté ici, comme au IIe chantier et dans la nécropole de l'Apadana, la présence fréquente autour des tombes, des tablettes lenticulaires; leur épigraphie, très réduite, les fait, en général, considérer comme des exercices scolaires; cette hypothèse ne rend cependant pas compte, à notre avis, de leur forme très soigneusement établie; de plus, nous trouvons très fré-

Fig. 82. — Cachets; G. N. — XXe et XXIIIe s. av. J.-C.

quemment, dans les vases funéraires élamites, des galets ronds, bien polis, et parfois un petit disque en pierre polie : nous pensons qu'il s'agit d'objets rituels servant à la prière, et que la forme ronde est une image du disque solaire. A l'époque d'Our III, les lentilles en terre crue pouvaient jouer un rôle analogue et les scribes y inscrire à leur fantaisie.

1-2. Vase en bitume taillé.

2

1

2

3

1. Couple de petites têtes en terre crue, Our III. — 2. Poupée en terre cuite élamite.
3. Statuette en terre crue, XXIII[e] siècle avant notre ère.

Les cylindres-cachets, recueillis dans les tombeaux, ont été plutôt nombreux dans les sarcophages. La matière la plus fréquente est le bitume; ils sont en général anépigraphes, ou portent les noms de Shamash et d'Aâ, sa parèdre. Nous reproduisons quelques spécimens (fig. 82). Les scènes de libation (1, 2, 4) sont fréquentes; sur un guéridon, devant la déesse assise est souvent une sorte d'oiseau qui pourrait parfois être une outre pleine de liquide; la présence de palmiers suggère que la boisson est du vin de palme; le numéro 3, en coquille, est de sujet moins banal : le dieu Shamash, assis sur son trône flamboyant, est prêt à sacrifier de sa faucille un jeune enfant que lui présente un de ses acolytes, genou à terre; un grand prêtre, en arrière, entraîne vers le dieu le père de l'enfant qui en voue le sacrifice; derrière le trône divin, un deuxième acolyte, debout, s'apprête à emporter le corps de la victime.

Le numéro 5, en pâte calcaire, représente le dieu serpent, comme assis sur les replis du corps d'un reptile; la tête de ce serpent pénètre dans un naos à colonnes torses, élevé derrière le dieu, et se glisse sous un autel central. En face du dieu, un personnage debout, la main droite levée, sollicite son admission au séjour des ombres, les sacrifices funèbres ayant été accomplis. Sur une empreinte en terre crue du même niveau (fig. 83) nous retrouvons le même dieu,

Fig. 83. — Empreinte sur terre crue; G. N. Our III.

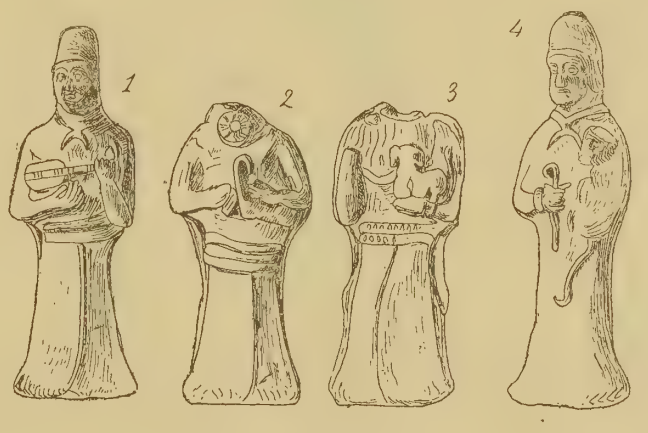

Fig. 84. — Figurines terre cuite; 1/2 G. N. — XX^{e} s. av. J.-C.

serpent à tête humaine; mais, cette fois, c'est lui qui sert de siège à une divinité plus élevée, peut-être Shamash, lui-même. Elle est coiffée d'un bonnet à cornes, sur lequel semble lové un serpent; elle est vêtue de la robe à franges, et tient dans la main gauche deux serpents. M. A. Godard, Directeur du Service des Antiquités de la Perse, nous a dit avoir vu un motif semblable sculpté dans la vallée du fleuve Chapour, en aval des ruines sassanides du même nom, sur les rochers de la gorge de Fenyan (environs de Kazeroun, Fars). Il est donc possible qu'au temps d'Our III, l'influence élamite se soit étendue jusque-là et même jusqu'à Persépolis.

Le dieu serpent est généralement interprété comme le dieu de la fertilité; celle-ci, dans ses climats, s'obtient par l'irrigation, dont les canaux serpentent dans les champs, et par le travail

du laboureur qui n'a tout son effet que si le respect des contracts est assuré. Le serpent lové sur le sommet des koudourrous est interprété comme symbole de justice. Cependant, le reptile, qui dort sous terre pendant l'hiver pour se réveiller au printemps, peut avoir été placé sur les cylindres comme promettant aux morts une semblable résurrection.

Les cachets plats sont rares à ces périodes; nous avons donc été surpris de trouver un très gros cachet en arragonite, gravé d'une suite de chèvres sauvages (fig. 82, n° 6).

Les figurines étaient nombreuses dans ce chantier; celles du XX^e^ siècle sont très peu variées; celles du XXIII^e^ offrent au contraire des types multiples; nous avons trouvé dans un tombeau deux figurines en terre crue, dont les corps ont été assez endommagés, mais les deux têtes qui avaient été travaillées à part, avant d'être fixées sur les épaules par un prolongement du cou, étaient bien conservées (pl. XIII, 1, Musée de Téhéran). Elles se rapportent à un homme barbu et à une femme; elles sont amusantes d'expression. La tête féminine est très analogue à une petite tête en bitume (Musée du Louvre), publiée par M. Pottier dans le tome XIII des *Mém. D. S. P.* (fig. 186). On peut donc y voir le type du couple susien de cette époque.

Les derviches à longue robe, que l'on trouve à la période d'Hammourabi, commencent dans celle du XXIII^e^ siècle; ils sont coiffés d'une haute calotte ronde, portent au cou le médaillon de Shamash, ou le croissant de Sin. Ils sont musiciens, accompagnent leurs chants avec le banjo, ou avec un instrument, suspendu aux épaules et maintenu de la main gauche, pendant que la main droite joue sur un clavier ou actionne un soufflet (?) (fig. 84, n^os^ 1 et 2). D'autres sont des montreurs d'animaux : petit chevreau qui danse et tire les sorts, ou petit singe, attaché au poignet gauche de son maître par une chaîne, et qui fera des cabrioles sur une courte canne recourbée (3 et 4).

Plus anciens que le XX^e^ siècle sont des personnages d'un rang plus relevé (fig. 85) : le porteur de coupe (1), les guerriers (2 et 3), le dieu serpent à longue barbe de fleuve, assis sur une chaise à haut dossier (4); le type le plus commun des figurines féminines est la femme nue, les mains l'une dans l'autre, moins élégante que le type analogue du XX^e^ siècle, qui porte des colliers et des bracelets; on trouve cependant d'autres types; prêtre en robe de kaunakès, levant les mains (5), déesse assise entre des pieux, perchoirs de colombes (6); le numéro 7 est plus ordinaire; les figurines suivantes du début de la période ne sont plus faites dans des moules, mais modelées à la main (8 à 10); il en résulte des poupées plus négligées en ce qui concerne le corps destiné à être caché par des vêtements; en revanche, la tête et surtout la coiffure est surchargée de détails. La figure 11 ne se rapporte pas à ce niveau, mais au III^e^ niveau de l'Acropole, et n'est là que comme spécimen de comparaison.

Au-dessous des constructions sassanides et des tombeaux voûtés élamites, nous ne trouvons

Fig. 85. — Figurines terre cuite ; 2/3 G. N. — 1 à 10, Our III ; 11, XXX^e s. av. J.-C.

que des traces d'édifices ; à 5 mètres au-dessous des dallages du palais, nous avons trouvé un pan de mur près d'un puits ; il contenait quelques briques inscrites au nom de Doungi. A 7m 60 au-dessous de la même cote, nous trouvons encore des sarcophages d'Our III sur la bordure extérieure ; à mesure que nous entrons dans le tell, ils font place à des tombes en fosse et à des vases funéraires qui annoncent un changement de période. Il reste environ une dizaine de mètres au-dessous jusqu'au niveau de la plaine ; nous espérons donc bien trouver à ce niveau, tout au moins la fin des tombes du 4e millénaire.

En résumé, nous avons reconnu sur la bordure de la Ville Royale, faisant face au sud-ouest, trois buttes nécropoles, avant d'arriver au Donjon. Elles ont été échancrées à l'extérieur, par la construction de la muraille achéménide et réunies à l'époque sassanide, pour se confondre complètement à l'époque arabe ; elles pouvaient avoir un peu plus de 100 mètres de diamètre au niveau élamite et une douzaine de mètres de hauteur au-dessus de la plaine. Le Donjon, à la même époque, était plus élevé du double. Le noyau de la butte la plus rapprochée de l'Acropole est du XXVIIIe siècle avant notre ère ; celui de la suivante est du XXVe et celui de la troisième, connu seulement par l'observation des terrains ravinés, doit être du XXIIIe. Le Donjon, à l'époque d'Our III, semble avoir été une butte circulaire de 150 mètres de diamètre, avec la même hauteur. Il a donc pu être isolé de la ville jusqu'à cette période tout au moins et correspondre à un établissement distinct de celui de l'Acropole, dont il est éloigné d'environ 700 mètres.

CONCLUSIONS

Après cet exposé rapide des opérations de nos cinq dernières campagnes, nous résumerons les principaux résultats : au sud de l'Acropole, nous avons reconnu la couche de Suse Ier, reposant sur le sol vierge, épaisse de 2 à 3 mètres ; au-dessus, nous avons trouvé deux documents étonnants chacun dans leur genre, une pierre grimoire et un objet d'art, le petit lion de bitume ; au-dessus se trouvent les ruines d'un édifice en briques crues, puis des tombes amoncelées sans lacunes jusqu'au IIe niveau, où elles se relient aux sépultures du XXVIIIe siècle ; cette coupe de 12 mètres nous fait penser qu'il faut dater la fondation de Suse au début du 4e millénaire.

Sur la Ville Royale, nous avons étudié les tombes au premier degré, depuis le XXVIIIe siècle jusqu'au XXe. D'après leur analogie avec celles de Kish et d'Our, nous concluons à l'influence prépondérante de la Mésopotamie durant cette période. Nous avons signalé, cependant, des analogies avec les cuivres du Louristan.

Nous n'avons pas insisté sur les résultats des travaux dans les couches élamites qui se sont présentées incomplètes dans nos chantiers actuels ; nous réservons notre étude d'ensemble pour

une prochaine occasion ; nous avons constaté que le palais achéménide de l'Apadana était orné de bas-reliefs en pierre comme les édifices royaux de Persépolis et non pas seulement de panneaux en briques, émaillés, comme on pouvait le croire ; M. F. Cumont, qui a étudié les textes grecs provenant du Donjon, a montré que Suse était encore une cité grecque, le Ier siècle de notre ère[1] ; nous avons enfin reconnu que l'enceinte achéménide de la Ville Royale avait, à l'époque sassanide, subi des réfections très importantes.

1. *Comptes rendus des Séances de l'Académie des I. et B.-L.*, 1932, p. 238, et 1933, p. 267.

TESSÈRES ET MÉDAILLONS FRUSTES

Par le Dr J.-M. UNVALA

Tessères de Suse

Pendant la saison de fouilles de 1932-1933, nous avons fait des sondages sur quatre petits tépés au sud-ouest de la Ville des Artisans. Ils renfermaient des tombes d'époque sassanide ; c'étaient des sarcophages en terre cuite, émaillés de couleur passée au vert clair ou non émaillés, de forme anthropoïde, parfois avec saillants linéaires, — ou des caveaux souterrains voûtés. Dans ces derniers nous avons constaté, en maintes occasions, que le mort avait été d'abord déposé dans un sarcophage, posé sur une banquette, avec sa parure, d'ailleurs très modeste, comprenant surtout des colliers en perles de cornaline, d'agate et de pâte de verre, des bagues, boucles d'oreille et bracelets, en cuivre, parfois argentés ou en argent. Après dessication, plus ou moins complète, ces ossements furent retirés du sarcophage et entassés dans un coin sur le dallage. Le sarcophage fut ensuite réutilisé pour un autre mort. Nous pensons que cette pratique de réemployer des sarcophages expliquerait le fait que les couvercles étaient toujours trouvés fragmentés. Les sarcophages eux-mêmes ne contenaient pas de mobilier funéraire, mais le caveau en était rempli. Il consistait en vases de terre cuite émaillée vert clair, en lampes et coupes de terre cuite, en bouteilles de terre cuite et de verre, petites figurines, personnages et cavaliers en terre cuite ou en os. Très rarement des monnaies de bronze accompagnaient le mobilier. Pourtant nous devons remarquer de petites rondelles en terre cuite blanche ou jaune clair, portant en léger relief des figures variées sur les deux faces, comme les monnaies en métal.

Ces tessères sont toujours anépigraphes. Pourtant il faut remarquer que les tessères de Suse ne semblent pas avoir joué le rôle des tessères du temps classique ; elles n'étaient ni des

billets d'entrée aux théâtres ou cirques, ni des cartes de visite[1]. Elles remplaçaient plutôt les monnaies à jeter dans les tombes, ou seraient peut-être des monnaies elles-mêmes. Malheureusement elles ne se rencontrent pas en grand nombre, et leurs reliefs sont plus ou moins effacés. Pendant les trois dernières saisons de fouilles, nous avons pu en ramasser seulement une douzaine, dont la moitié provient de la Ville Royale. Par contre, les fouilles de Palmyre ont délivré une centaine de tessères analogues, que les archéologues, comme M. Seyrig, pensent avoir été des jetons d'entrée au théâtre. Le Cabinet des Médailles en possède une trentaine, provenant des collections de MM. Frœhner et Schlumberger, qui, avec celles des fouilles récentes de Palmyre, vont être bientôt publiées par MM. Seyrig et Ingholt. Nous publions ci-après les tessères provenant de Suse.

Les tessères de Suse sont datées par l'ensemble des objets et surtout par la céramique provenant des caveaux voûtés ; elles sont nettement sassanides, du troisième siècle après J.-C. ; nous avons de plus recueilli dans ces tombeaux des intailles en cornaline, formant chatons de bagues qui portent les mêmes sujets que les tessères ; l'une d'elles, malheureusement abîmée, porte une légende pehlevie. Les tessères du Cabinet des Médailles sont datées de la même époque. Deux d'entre elles sont identiques à deux exemplaires de Suse, n^{os} 3 et 4. Les sujets représentés sur ces tessères et leur style sont nettement hellénistiques. Sur quelques-unes, nous croyons voir les divinités, Artémis et Mercure.

Nous savons qu'il y a eu à Suse un temple d'Artémis, renommé pour sa richesse, au temps des Séleucides et des Parthes ; Artémis figure souvent sur le revers des monnaies des rois élymaïdes et parthes. D'ailleurs, sur le droit d'une pièce de bronze provenant de Suse, et d'époque parthe, M. le Colonel Allotte de la Fuÿe a pu reconnaître le buste d'Artémis, de profil à droite ; ce buste a une ressemblance frappante avec le buste de deux tessères de Suse, n^{os} 3 et 4, et de l'un des spécimens de la collection Schlumberger du Cabinet des Médailles. Nous n'avons pas encore trouvé de traces à Suse du temple d'Artémis sassanide, mais nous supposons qu'il devait exister aussi pendant cette période ; la Susiane, peuplée, d'ailleurs, par diverses races, était assujettie aux rois sassanides. Peut-être l'assimilation d'Artémis-Nana à Anaïtis-Anāhitā de l'Avesta aurait été acceptée par le Zoroastrisme sassanide et son culte toléré par le clergé. N'accepta-t-elle pas la description d'une statue d'Artémis incorporée jadis dans le Yašt composé en l'honneur d'Anāhitā, Yašt 5, 126, bien qu'elle fût à interpréter dans un sens allégorique !

1. M. Rostovtzev note, d'après la trouvaille de 1903 à Kertch, la plupart des tessères comme les pions de jeux, v. son article intitulé *Interprétations des tessères en os avec figures, chiffres et légendes. Revue Archéologique,* janvier-juin 1905, pp. 110-124.

Inventaire des tessères de Suse

1. (n° 194)[1]. — Tête diadémée d'un prince de profil à dr. ; les cheveux ne dépassent pas le diadème ; abîmé. — Rev. Lampe à couvercle, décorée de cannelures ou godrons, posée sur un piédestal, anse à dr. ; une petite flamme flottant en haut, à g. ; au-dessus, un objet incertain. — Diam., 25 mm. ; épaisseur, 5 mm.

2. — Même droit, même revers ; la petite flamme est indiquée à dr. ; à g., un objet indistinct. Bonne conservation. — Diam., 22 mm. ; épaisseur, 5 mm.

3. (n° P. 394). — Buste d'Artémis, de profil à dr., drapée ; cheveux entourés d'un diadème large, et noués derrière la tête. — Rev. Cheval sellé galopant à dr., la tête relevée. Mauvaise conservation ; il manque un fragment du bord. — Diam., 24 mm. ; épaisseur, 7 mm.

Le droit de cette tessère ressemble à celui d'un spécimen de la collection Frœhner, dont le revers porte un personnage vêtu debout, de trois quarts, regardant à dr. Nous attribuons le buste à Artémis à cause de sa ressemblance frappante à celui du droit d'une pièce de bronze, provenant de Suse, et étudiée par M. le Colonel Allotte de la Fuÿe (inventaire 1927-1928, n° 5, fig. 3).

4. (n° N. 247). — Buste d'Artémis, de profil à dr., drapée, et portant un collier ; cheveux entourés d'un diadème et noués derrière la tête. — Rev. Buste d'un personnage de profil à dr. ; cheveux entourés d'un ruban. Conservation très mauvaise. — Diam., 16 à 18 mm. ; épaisseur, 5 mm.

5. (n° N. 104). — Buste d'homme de profil à dr. et buste de femme de profil à g. ; leurs cheveux entourés de rubans. — Rev. Femme nue debout, à g., les bras sont placés comme pour lancer une flèche. Conservation très mauvaise. — Diam., 22 à 24 mm. ; épaisseur, 6 mm.

6. — Personnage debout, de profil à g., le genou droit fléchi en avant ; il tient dans la main droite une lance (?) ; derrière lui, un objet à franges indistinct. — Rev. Sanglier à dr., attaquant, la tête baissée, la meute de chiens qui le harcèlent ; cette tessère représente une scène de chasse. Conservation très mauvaise. — Diam., 17 à 20 mm. ; épaisseur, 5 mm.

7. (n° L. 478). — Divinité debout, de trois quarts, regardant à dr. ; s'appuyant de la main gauche sur un trident, le bras droit relevé. — Rev. Biche à dr., tête tournée à g., allaitant et lèchant son petit. Conservation très bonne. — Diam., 19 mm. ; épaisseur, 6 mm.

8. — Personnage debout, de trois quarts, regardant à g. ; le bras droit relevé, s'appuyant de la main gauche sur une haste. — Rev. Canard à dr. Bonne conservation. — Diam., 22 mm. ; épaisseur, 5 mm.

1. Les numéros entre parenthèses sont ceux de l'inventaire du Musée du Louvre.

Dr. 1 Rev.

Dr. 2 Rev.

Dr. 3 Rev.

Dr. 4 Rev.

Dr. 5 Rev.

Dr. 6 Rev.

Dr. 7 Rev.

Dr. 8 Rev.

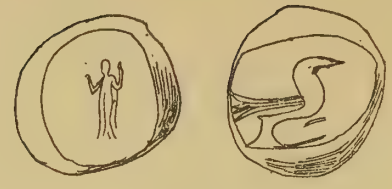

Dr. 9 Rev.

Dr. 10 Rev.

Dr. 11 Rev.

12

Dr. 13 Rev.

14

9. — Niké, vêtue, de trois quarts, figure effacée. — Rev. Cavalier sur un cheval galopant à dr. Mauvaise conservation. — Elliptique, axes, 24-16 mm. ; épaisseur, 5 mm.

10. — Buste d'Hermès, de profil à dr., coiffé du pétase aux bandelettes flottantes derrière la tête ; la figure est effacée. — Rev. Buste d'Artémis, de profil à dr. ; comp. les droits des nos 3 et 4. — Diam., 19 à 22 mm. ; épaisseur, 6 mm.

11. — Déesse debout, de face, vêtue d'une longue robe à plis tombant jusqu'aux pieds ; s'appuyant de la main gauche sur un trident, elle tient dans la main droite, qui tombe légèrement à côté, un objet indistinct ; dans le champ à dr., la lettre Δ. — Rev. Personnage nu debout, de trois quarts, s'appuyant de la main droite sur une colonne basse. — Elliptique, axes, 25-16 mm. ; épaisseur, 5 mm.

12. — Zeus, assis à dr. sur un siège peu distinct, le buste de trois quarts ; le bras replié est passé sur le dossier ; la main gauche tendue tient la victoire ailée, qui le couronne ; elle est de profil à gauche, en plein vol. — Elliptique, axes, 21-10 mm. ; épaisseur, 5 mm.

13. — Déesse nue debout, de trois quarts, à g. ; la main droite élevée, la gauche tombante semble reposer sur une colonne. — Rev. Personnage nu debout, de trois quarts, à g., dans une attitude de repos. — Diam., 15 mm. ; épaisseur, 5 mm.

14. — Lion passant à dr. sur une base rectiligne ; devant lui, un poisson (?). Au-dessus de sa croupe, un croissant, et derrière lui, au-dessus de la queue relevée, un autre poisson. — Rev. Personnage debout, de face, tenant dans la main droite un objet indistinct ; la main gauche relevée ; devant la jambe gauche, un bouclier. — Elliptique, axes, 19-14 mm. ; épaisseur, 5 mm.

Les médaillons en terre cuite émaillée

Deux petits objets de style hellénistique furent trouvés chacun sur un tépé, dans la Ville des Artisans, qui renfermait une voûte funéraire sassanide. C'est un petit médaillon en terre cuite émaillée vert clair avec une large bélière cannelée, percée en sens horizontal, permettant de l'insérer dans un collier. Le fond général du Cabinet des Médailles en comprend deux exemplaires (nos 3217 et 3218), décrits comme ivoires, provenant de Palmyre et datant, comme les tessères mentionnées plus haut, du troisième siècle de notre ère. Tous ces médaillons portent au droit un buste d'enfant de trois quarts, en relief, mais particulièrement accusé pour la tête ; deux ailes sortent des épaules, et délimitent le buste, comme sur les intailles sassanides[1]. Le buste est nu, mais paré d'un collier à deux rangs de perles, avec des pendeloques. Les cheveux, les détails, et les perles du collier sont indiqués par des cercles minuscules incisés. Ce buste a une

1. Comp. Paul Horn und Georg Steindorff, *Sassanidische Siegelsteine,* Berlin, 1891 (Königliche Museen zu Berlin. *Mittheilungen aus den orientalischen Sammlungen*, Helf IV, pl. VI, fig. 1042).

ressemblance frappante avec ceux des anges dans l'art chrétien. La présence de ces deux médaillons dans les caveaux funéraires sassanides est difficile à expliquer. Ils étaient probablement employés comme simples ornements personnels, et n'avaient pas de signification religieuse. Ces quatre médaillons ne diffèrent que dans le détail.

1. (CM. Fond général, n° 3217). — Buste d'enfant ailé, de trois quarts, portant un collier de perles cylindriques, muni de deux pendeloques en forme de grenade, séparées par un ruban flottant du milieu[1]. — Rev. Dans le champ, θ ; au-dessous, légende (?): 2ϛ1(((. Terre cuite patinée au brun foncé. Ce médaillon, d'une conservation excellente, est serti dans un anneau d'argent ; la bélière manque. — Diam., 22 mm.

2. (CM. Fond général, n° 3218, ancien n° 7474). — Buste d'enfant ailé, presque de face, portant un collier à deux rangs de perles, à pendeloques cylindriques. — Rev. Lisse et anépigraphe. Terre cuite patinée au brun foncé. Ce médaillon a une bélière à cannelures, percée en sens horizontal. Les détails du buste sont peu nets. — Diam., 20 mm.

3. (Suse). — Buste d'enfant semblable à celui du n° 2. — Rev. Lisse et anépigraphe. Terre cuite émaillée vert clair. La bélière manque. Bonne conservation. — Diam., 20 mm.

4. (Suse). — Buste d'enfant analogue. — Rev. Lisse et anépigraphe. Terre cuite émaillée vert clair. Ce médaillon a une bélière percée en sens horizontal. Bonne conservation. — Diam., 20 mm.

1. Les médaillons n[os] 1 et 2 sont publiés par M. Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque Impériale*, Paris, 1858, p. 552. L'auteur décrit le motif ainsi : « Génie ailé de l'automne, avec un collier de fruits ».

N° 4

TABLE DES MATIÈRES

INVENTAIRE DES MONNAIES TROUVÉES A SUSE

PREMIÈRE PARTIE

Par ALLOTTE DE LA FUŸE

(1 - 38)

Pages

Campagne 1927-1928. 1

Campagne 1929-1930 :

Monnaies trouvées sur le terrain des fouilles 20

Monnaies arsacides trouvées dans un vase :

I. Principe du classement; discussion des attributions 28

II. Classement des Monnaies par le Dr J.-M. Unvala 39

Dessins des coiffures et aigles sur les monnaies arsacides . . . . . 48 *bis* - 48 *ter*

DEUXIÈME PARTIE

Par J.-M. UNVALA

(61 - 133)

Monnaies de bronze provenant de Suse (1926). 61

Monnaies sassanides trouvées dans un vase (1931). 68

Tableau des années de frappe et ateliers d'émission 71

Inventaire des monnaies d'argent d'un collier phénicien (1932) 77

Monnaies recueillies sur le champ de fouilles (1932) 82

Notes additionnelles au sujet des inventaires du Dr J.-M. Unvala et de quelques pièces n'y figurant pas, par Allotte de la Fuÿe 84

Inventaire des monnaies recueillies dans les fouilles (1933) 105

Pages

Monnaies acquises par la Mission 128
Dessins des monnaies musulmanes et mongoles . . . . . 132 A
Dessins de monnaies diverses. Texte, pages 81, 115, 118, 126, 128 . . . . . 132 B
Errata et addenda . . . . . 132 C
Appendice. 133

MÉTROLOGIE ÉLAMITE

EXAMEN DES DOCUMENTS PONDÉRAUX

Par N. T. BELAIEW

(134-176)

Introduction 134
Daric 137
Mohenjo-Daro 139
Les Insectes et le Qedet 140
Conclusions 141
Explications de figures. 142
Tableaux des Poids (I-XIX) 144

FOUILLES DE SUSE (1929-1933)

Par R. de MECQUENEM

(177-237)

Acropole 179
Ville royale 206
Conclusions 236

TESSÈRES ET MÉDAILLONS

Par J.-M. UNVALA

(238-244)

Tessères de Suse 239
Les médaillons en terre cuite émaillée 243

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

I. — Monnaies arsacides du Trésor. Texte, pp. 51-57, nos A., B. I (1 et 23), II (1 et 4), III (1 et 5), IV (1 et 3).

II. — Monnaies arsacides du Trésor. Texte, pp. 57-60, nos B. V (1 et 9), VI-VII (1 et 6), VIII (1 et 5); IX, X. Monnaies du collier phénicien. Texte, pp, 77-83, nos 1, 2, 4, 7, 12, 19, 22, 24, 28, 39.

III. — Monnaies sassanides du Trésor. Texte, pp. 73-76. — Monnaies acquises par la Mission. Texte, pp. 129-130, n° I (1 et 2), sassanides; II (3 et 4), musulmanes; 5, mongole.

IV. — Monnaies diverses. Texte, pp. 89-90 (1 à 6).

V. — Monnaies acquises par la Mission. Texte, pp. 131-132, nos III (6 et 22). Texte, p. 133. Appendice III. — Texte, p. 82, n° 1; pp. 105-106, nos 3 et 5, Alexandre le Grand.

VI. — Monnaies diverses. — Texte, pp. 105-110, nos 4, 6 à 9, 11, 18, 20 à 23, 28, 31, 48, Alexandre le Grand et Séleucides de Syrie. — Texte, pp. 61-63, nos 11, 12, 15, 17, 18; texte, pp. 110-112, nos 56, 59, 62, 65, 76, Séleucie sur le Tigre. — Texte, pp. 112-120, nos 78, 86, 87, 98, 123, 133, 135, 138, 142, 148, 150, 151, 153, 154, 159, 177, 180, arsacides.

VII. — Monnaies diverses. — Texte, pp. 120-128, nos 182 à 185, 188, 189, 191, 192, 197, élymaïdes. — Texte, p. 83, n° 5; p. 122, n° 206, Characène. — Texte, p. 66, n° 57; pp. 123-124, nos 208 à 212, 215, 218, 222 à 225, sassanides. — Texte, pp. 124-125, n° 226, Tabaristan. — Texte, pp. 126-127, nos 232 à 236, 238, musulmanes. — Texte, p. 127, n° 237, mongole. — Texte, p. 128, n° 251, persane.

VIII. — Monnaies diverses. — Texte, p. 105, n° 1, achéménide. — Texte, pp. 108-110, nos 24 à 27, 29, 30, 32, 34 à 39, 41, 43 à 45, 48 à 51, 53, séleucides de Syrie. — Texte, pp. 110-112, nos 54, 74, Séleucie de Pierie et Ville autonome. — Texte, pp. 114-118, 120, nos 104, 126, 127, 141 à 144, 149, 157, 178, arsacides. — Texte, pp. 122-123, nos 203, 207, Characène. — Texte, p. 133, appendice II, perside. — Texte, pp. 123-124, nos 217, 219, 220, sassanides. — Texte, p. 125, n° 228, nabatéenne. — Texte, p. 126, nos 230, 231; p. 102, n° 4, musulmanes.

IX. — Poids élamites (1921-1933). — 1, poids ovoïdes; 2-3, canards inscrits (nos 44 et 43); 4, insectes (a, b, c, d. — nos 298, 155, 229 et 154); 5, petite grenouille (n° 248); 6, tête de porcidé (n° 191); 7, petits canards en hématite.

X. — 1-3, petit lion de bitume taillé, p. 200; 4-5, poupée élamite en ivoire, p. 208.

XI. — Vase en terre cuite à décor incisé, p. 211.

XII. — Vases de bitume taillé. — 1, bélier, p. 211; 2, taureau, p. 211; 3, chèvre sauvage, p. 211.

XIII. — Vase en bitume taillé, p. 226.

XIV. — 1, couple de petites têtes en terre crue, p. 234; 2, poupée en terre cuite élamite, p. 234; 3, statuette en terre crue, p. 234.

ERRATA

Pl. XIII (texte pl. XIV). — Vase en bitume taillé, page 231.

Pl. XIV (texte pl. XIII). — 1, couple de petites têtes en terre crue, page 234; 2, poupée en terre cuite élamite, page 226; 3, statuette en terre crue, page 231.

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Française et Orientale à Chalon-sur-Saône, le 31 juillet 1934. 992

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte, PARIS (VI^e)

MÉMOIRES DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE PERSE

MÉMOIRES DE LA DÉLÉGATION EN PERSE

TOME I. — FOUILLES A SUSE (1897-1899), par J. DE MORGAN, G. LAMPRE et G. JÉQUIER. épuisé.

TOME II. — TEXTES ÉLAMITES-SÉMITIQUES, par V. SCHEIL. Première série. In-4°, accompagné de 24 planches en héliogravure..... 200 fr.

TOME III. — TEXTES ÉLAMITES-ANZANITES, par V. SCHEIL. Première série. In-4°, 33 planches hors texte..... 200 fr.

TOME IV. — TEXTES ELAMITES-SÉMITIQUES, par V. SCHEIL. Deuxième série. In-4°, avec 20 planches hors texte (Code de Hammurabi, etc.)..... épuisé

TOME V. — TEXTES ÉLAMITES-ANZANITES, par V. SCHEIL. Deuxième série. In-4°, avec 17 planches hors texte..... 200 fr.

TOME VI. — TEXTES ÉLAMITES-SÉMITIQUES, par V. SCHEIL. Troisième série. In-4°, avec 24 planches hors texte..... 200 fr.

TOME VII. — RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES. Deuxième série. In-4°, 30 pl. épuisé. 600 fr.

TOME VIII. — RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES. Troisième série. In-4°, 20 pl. épuisé. 600 fr.

TOME IX. — TEXTES ÉLAMITES-ANZANITES, par V. SCHEIL, avec la collaboration de J.-Et. GAUTIER. Troisième série. In-4°, avec 4 planches hors texte..... 200 fr.

TOME X. — TEXTES ÉLAMITES-SÉMITIQUES, par V. SCHEIL, avec la collaboration de J.-Et. GAUTIER. Quatrième série. In-4°, avec 13 planches hors texte..... 160 fr.

TOME XI. — TEXTES ÉLAMITES-ANZANITES, par V. SCHEIL, avec la collaboration de J.-Et. GAUTIER et Paul TOSCANNE. Quatrième série. In-4°, 15 planches..... 160 fr.

TOME XII. — RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES. Quatrième série. In-4°, 6 planches .... 160 fr.

TOME XIII. — RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES. Cinquième série. CÉRAMIQUE PEINTE DE SUSE ET PETITS MONUMENTS, par Ed. POTTIER, J. DE MORGAN et R. DE MECQUENEM. In-4°, avec 44 planches hors texte..... épuisé. 600 fr.

MÉMOIRES DE LA MISSION DE SUSIANE

TOME XIV. — TEXTES ÉLAMITES-SÉMITIQUES, par V. SCHEIL, avec la collaboration de L. LEGRAIN. Cinquième série. In-4°, 11 planches hors texte..... 160 fr.

TOME XV. — MISSION A BENDER-BOUCHIR, par Maurice PÉZARD. In-4°, avec 14 planches, carte et dessins dans le texte..... 120 fr.

TOME XVI. — EMPREINTES DE CACHETS ÉLAMITES, par L. LEGRAIN. In-4°, 23 planches hors texte..... 120 fr.

TOME XVII. — TEXTES DE COMPTABILITÉ PROTO-ÉLAMITES *(Nouvelle série)*, par V. SCHEIL. In-4°, 59 planches hors texte..... 150 fr.

TOME XVIII. — AUTRES TEXTES SUMÉRIENS ET ACCADIENS, par G. DOSSIN..... 130 fr.

TOME XIX. — LES CÉRAMIQUES MUSULMANES DE SUSE, par Raymond KŒCHLIN. In-4°, avec 23 planches hors texte..... 200 fr.

TOME XX. — NUMISMATIQUE, ÉPIGRAPHIE GRECQUE et CÉRAMIQUE DE SUSE, par ALLOTTE DE LA FUŸE, Franz CUMONT et R. DE MECQUENEM..... 200 fr.

TOME XXI. — INSCRIPTIONS DES ACHÉMÉNIDES A SUSE, par V. SCHEIL..... 200 fr.

TOME XXII. — ACTES JURIDIQUES SUSIENS, par V. SCHEIL..... 300 fr.

TOME XXIII. — ACTES JURIDIQUES SUSIENS *(suite)*, par V. SCHEIL..... 300 fr.

TOME XXIV. — I. ACTES JURIDIQUES SUSIENS. II. INSCRIPTIONS DES ACHÉMÉNIDES *(suite)*, par V. SCHEIL..... 300 fr.

TOME XXV. — ARCHÉOLOGIE, MÉTROLOGIE ET NUMISMATIQUE SUSIENNES, par ALLOTTE DE LA FUŸE, N. T. BELAIEW, R. de MECQUENEM et J.-M. UNVALA. In-4°, avec 14 planches hors texte.....

TOME XXVI. — MÉLANGES ÉPIGRAPHIQUES, par V. SCHEIL *(sous presse)*.....

CHALON-SUR-SAÔNE (FRANCE), IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 26390